


7
38
NAZIONALE
7
7 E
1
VITTORIO EMANUELE

~~7-8-6~~

LA VIE
DE S[T] BERNARD
PREMIER ABBE'
DE CLAIRVAUX,
ET PERE DE L'EGLISE.

DIVISE'E EN SIX LIVRES,

Dont les trois premiers sont traduits du Latin de trois celebres Abbez de son temps, & contiennent l'Histoire de sa vie.

Et les trois derniers sont tirez de ses Ouvrages, & representent son esprit & sa conduite.

CINQUIE'ME EDITION.

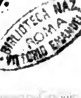




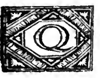
A PARIS,
Chez ANTOINE DEZALLIER, ruë S. Jacques, à la Couronne d'or.

M. DC. LXXXIV.
Avec Approbation & Privilege du Roy.





AV LECTEVR.



UELQUES personnes pieuses tres-affectionnées à S. Bernard ayant desiré que l'on traduisist sa vie en François, on l'a entrepris pour leur propre satisfaction, & pour l'honneur de l'Eglise Gallicane, qui a esté la mere d'vn si grand Saint. Et comme les histoires Ecclesiastiques aussi bien que les prophanes doivent toûjours estre prises dans les sources pour estre pures, on a tiré celle-cy de l'original Latin composé par trois Abbez qui vivoient du temps même de S. Bernard.

Le premier qui a écrit le I. Livre lors que le Saint vivoit encore, a été le B. Guillaume Abbé de S. Thierry de Reims Benedictin, l'un des plus saints & des plus grands personnages de ce siecle, comme on le voit par ses ouvrages recueillis dans la Bibliotheque des Peres, & par l'estime que S. Bernard faisoit de sa sagesse & de sa science. Ce celebre Abbé fit une amitié si étroite avec ce Saint, ainsi qu'il le marque dans ce premier Livre, que son ardente affection

Bibl. Patr. to. 12. V. Bern. Epist. 79. 85. & 86. Et Apolog. Praef. & de Grat. & lib. arb. p. in proœmio.



Le second Abbé, qui a écrit le II. Livre, a esté Bernard Abbé de Bonnevaux, qui est vne Abbaye de l'Ordre de Cisteaux, située dans le Diocese de Vienne, fondée vers 1117. par l'Archevesque Guy, qui fut depuis le Pape Calliste II. & non pas Arnauld de Chartres Abbé de Bonneval, comme ont crû Tritheme, Sixte de Sienne, les Theologiens de Cologne qui ont fait imprimer la Bibliotheque des Peres, & le Cardinal Bellarmin; ayant confondu Bonnevaux de l'Ordre de Cisteaux, avec Bonneval prés de Chartres de l'Ordre de S. Benoist; & cet Arnauld Abbé Benedictin, celebre Auteur Ecclesiastique & tres-particulier amy du Saint, à qui il écrivit sa derniere Lettre peu de temps avant sa mort, avec Bernard Abbé Bernardin, à qui ceux de Clairvaux ordonnerent d'écrire ce 2. Livre, comme il le témoigne luy-même dans son Avant-propos.

Trith. de illust vir Ord S. Bened. Six Sen. San Bib. PP. tom 12 Bellarm de script. Eccles in Arnaldo Carn

Bern Epist 310 Vie du du Saint. Liv 3. ch. 7. n 11

Le troisiéme Abbé qui a écrit les trois derniers Livres, est le sçavant & pieux Geoffroy Religieux de Clairvaux Secretaire du Saint, qui se retira à Clairvaux environ l'année 1140. & l'accompagna en ses voyages de France & d'Allemagne, ainsi qu'il le marque luy-mes-

me : de sorte qu'il n'a presque écrit que les choses qu'il a veuës. Le Saint le mena avec luy au Concile de Reims tenu par le Pape Eugene III. en 1148. & c'est luy-même qui à la priere du Cardinal d'Albe en a écrit l'Histoire tres-exactement, laquelle a esté inserée dans les Conciles generaux, & dans les Annales Ecclesiastiques. Il fut depuis Abbé d'Igny, & enfin quatriéme Abbé de Clairvaux. *Conc. gen. tom. 3. part. 2.*

Mais on ne le doit pas confondre, comme ont fait quelques Auteurs avec Godefroy, cousin de S. Bernard Religieux de Clairvaux, & depuis Prieur de cette Abbaye, & Directeur de toutes celles que S. Bernard avoit fondées, comme le Saint l'écrit au Roy Louys le Jeune. Car ce Godefroy fut l'ũn des trente Gentilshommes qui se retirerent du monde à Cisteaux avec S. Bernard en 1113. Or Geoffroy Auteur de ces trois Livres, écrit en son Avant-propos, que lors de la mort du Saint arrivée en 1153. il y avoit environ treize ans qu'il estoit joint avec luy par son vœu & par son affection : Ce qui nous fait conclure qu'il ne vint à Clairvaux que vers l'année 1140. lorsque Godefroy aprés avoir été Prieur de Clairvaux, avoit été éleu Evesque de Lan- *Ioan. Picard. in Not. ad ep. Et Ioan. Robert. in Gall. Chr. lib. f. 6. 9.* *Epist 170.*

gres en 1139. L'Histoire nous apprend encore que cet Evesque fit le voyage de Ierusalem avec le Roy Loüis le Ieune en 1147. & 1148. pendant que Geoffroy Secretaire du S[t] étoit avec luy en France & en Allemagne en ce même temps. Ioint que ce Geoffroy parle de ce Godefroy Evesque de Langres, comme d'un Prelat de grande vertu. De sorte qu'il ne peut plus rester aucun doute touchant ces trois excellens Abbez, Auteurs de la vie de saint Bernard.

Quant à la fidelité avec laquelle cette Vie a été écrite, la qualité de ces trois Auteurs, qui ont tous été éminens en pieté & en suffisance, l'a tellement fait reconnoistre par tous les sçavans, que le Cardinal Baronius en a tiré les points les plus importans & les plus celebres de l'Histoire Ecclesiastique de ce siecle; & que le feu sieur André du Chesne, tres-fameux & tres-fidele Historiographe, en a produit quelques Chapitres parmy les originaux de l'Histoire de France qu'il a donnez au public.

I'avois traduit tous ces cinq Livres, & avois resolu de les donner ainsi au public sans en rien retrancher du tout: Mais quelques personnes de jugement & de

pieté les ayant leus, & m'ayant témoigné que cette grande multitude de miracles, qui sont rapportez en particulier dans les trois derniers, pourroit plûtost ennuyer le Lecteur, que donner vn nouveau lustre à la sainteté de S. Bernard, qui est d'ailleurs assez reconnuë : j'ay crû suivant leur avis qu'il valoit mieux ne faire qu'vn Livre de ces trois, en abregeant vn peu les deux derniers: ce que j'ay tâché neanmoins de faire avec vne telle discretion, que je n'ay voulu omettre aucun des miracles même qui me parût enfermer quelque chose d'utile pour l'instruction des Lecteurs, mais seulement ceux où l'on ne trouvoit autre chose qu'un simple recit des maladies & des incommoditez differentes que le Saint a gueries.

Au reste on a crû devoir suivre la nouvelle Edition de S. Bernard, publiée par Merlon Horstius Docteur en Theologie & Curé de Cologne, cõme la meilleure de toutes, tant pour l'ordre qu'il y a mis dans la division des Tomes, que pour le jugement qu'il a porté des ouvrages douteux, ou faussement attribuez à S. Bernard, & pour les Remarques, dont il a éclaircy plusieurs points de l'Histoire qui étoient obscurs, & que les autres

Ecrivains qui avoient travaillé sur ce Pere avant luy avoient ignorez. Il paroist de plus non seulement éclairé pour la science, & amateur de la verité, mais aussi animé d'vne affection & d'vn zele vraiment Catholique, pour la pureté de la discipline de l'Eglise, & de la Morale du Christianisme. Ces diverses considerations ont porté à traduire la Vie de saint Bernard, avec les Additions qu'il a tirées des plus anciens & plus authentiques Manuscrits; & qui estant toutes semblables au reste du texte, tant pour le stile que pour le sens, & liées par la suite naturelle du discours avec ce qui précede & ce qui suit, paroissent visiblement en avoir fait partie dans l'original. Ce que Surius Chartreux de Cologne, qui a recueilly les Vies des Saints, a jugé comme Horstius, ayant publié la Vie de S. Bernard avec ces mesmes Additions, sur la foy des Manuscrits qui estoient venus entre ses mains. Et ainsi le Lecteur la verra dans toute sa pureté premiere & originelle; & on espere que les sçavans avoüeront que de toutes les Vies des Saints écrites par des Historiens Ecclesiastiques, il n'y en a peut-estre aucune qui ait autant d'éclat & autant de beauté

que celle-cy, & qui merite plus d'être publiée en nôtre langue, pour être connuë & honorée de toute la France.

Il faut pourtant reconnoître à l'avantage de ce grand Saint que quelque peine & quelque soin qu'ayent pris ces trois Abbez de le representer aux yeux de toute l'Eglise & de toute la posterité comme la plus grande lumiere de son siecle, ils ont laissé neanmoins une tres-notable & tres-importante partie de sa vie, de sa conduite, & de ses actions qu'ils ont couverte d'un religieux silence, ayant suivy l'exemple de plusieurs anciens Autheurs Ecclesiastiques qui se sont contentez de tracer seulement quelques tableaux racourcis des grands hommes de l'Eglise, & d'écrire leurs histoires avec une simplicité & une breveté qui retranche quelquefois ce qu'il y a de plus solide dans la vie d'un S^t^ & ce qui peut plus édifier & instruire les personnes pieuses & intelligentes, pour produire avec étenduë celles qui paroissent les plus éclatantes, telles que sont les miracles. C'est ce qui a fait que le Cardinal Baronius dans ses Notes sur le Martyrologe Romain a marqué: *Que l'on pouvoit tirer des Ecrits de S. Bernard, &* Baron. in Not. ad Martyrol Rom.

Matyrolog Rom 20 Aug
Horst. admonit. ad Lect. in vit. S. Bern.
Lib 5. c. 15. n. 23.

principalement de ses Lettres, de quoy rendre sa vie plus riche & plus ample, & que Horstius en fait le même jugement aprés luy: l'un & l'autre se trouvans conformes dans ce sentiment, à ce qu'en écrit l'Abbé Geoffroy dans le troisiéme Livre de la vie du Saint, où il dit: *Que sa vertu paroist plus excellente dans ses Livres, que dans les éloges qu'on en peut faire, & qu'il n'y a rien qui ne fasse plus connoistre que ses propres Lettres, dans lesquelles il a parfaitement gravé son image, & a representé comme dans un miroir vivant un tableau fidelle de ses admirables qualitez.*

Ce jugement de ces sages Ecrivains a contribué beaucoup pour faire entreprendre de recueillir des Ouvrages de ce Pere, dont ses Lettres sont en ce point la plus considerable partie, son esprit & sa conduite, soit comme Religieux & comme Saint; ce qui est traité dans le quatriéme Livre, où ses grandes & miraculeuses vertus sont marquées: soit comme Abbé & fondateur d'Ordre, ce qui est traité dans le cinquiéme, où cette haute & cette divine sagesse qu'il a pratiquée dans le gouvernement de ses Monasteres, & ses plus excellentes idées touchant la perfection religieuse, & le

vray esprit des religions & de la regle de S. Benoist, sont rapportées en peu de chapitres: soit comme Docteur & Pere de l'Eglise, ce qui est traité dans le sixiéme & dernier Livre, où son amour & son zele pour la verité Catholique, pour la vraye science de l'Eglise, pour la doctrine & la Tradition des Peres, pour la correction des abus, pour l'autorité Episcopale, pour la discipline de l'Eglise, & pour le saint Siege Apostolique & la Primauté des Souverains Pontifes paroissent avec éclat: où ses sentimens touchant la préparation aux Ordres sacrez, & la vocation aux dignitez Ecclesiastiques sont exprimez en ses propres paroles tres fidellement traduites; & où il donne des conseils tres-saints & tres-salutaires aux Grands, aux Princes, aux Rois, & aux Empereurs, & enseigne aux Dames illustres, aux Princesses, & aux Reines ce que Dieu demande d'elles pour l'accomplissement de leurs devoirs, & la pratique des regles de l'Evangile.

On a crû que cette partie de sa Vie toute traduite, & tirée de ses Ecrits & des Historiens de son temps, seroit comme dit l'Abbé Geoffroy, *un miroir* pur & fidelle, où l'on verroit reluire les merveil-

leux dons de grace que Dieu avoit départis à ce grand homme, à qui un Historien qui a vécu presque de son tems, aprés avoir rapporté les noms des plus saints & des plus excellens Evêques, qui rendoient alors l'Eglise Gallicane fleurissante, a rendu ce glorieux témoignage en peu de lignes. *Entre ces Prelats & plusieurs autres grands personnages, qui alors estoient celebres en doctrine, Bernard Abbé de Clairvaux estoit le plus fameux en sainteté, & éclatoit avec éminence. Il a fait beaucoup de miracles. Il preschoit la parole de Dieu avec une ferveur extraordinaire. Il a fondé plusieurs Abbayes, & a gagné tant d'ames pour le Ciel, que les Maistres & les Professeurs des Letres & des sciences, accompagnez d'un grand nombre d'Ecclesiastiques, venoient en foule des pays les plus éloignez pour se ranger sous sa discipline, jusqu'à remplir d'ordinaire sa Maison de Clairvaux de cent Novices, qui faisoient profession tous ensemble en un des jours de Caresme.* A quoy on peut ajoûter le témoignage du Cardinal Baronius, qui a tellement honoré la memoire, & reveré l'esprit & les sentimens de ce Pere, qu'il dit de luy. *C'étoit un homme veritablement Apostolique, ou plûtôt un vray Apôtre envoyé de Dieu, puissant en*

Rob. de Monte S. Mich an 1139.

Baron. an. 1153. Tom. 12.

œuvres & en paroles : qui a revelé en tous lieux & en toutes rencontres son Apostolat, par les prodiges qui suivoient sa prédication & ses discours : de sorte qu'à en juger sainement, on peut dire qu'il n'a esté en rien inferieur aux grands Apôtres. Il a fondé durant sa vie même 160. Monasteres en toutes les Provinces de la terre. Mais quelque grandes qu'ayent esté ces actions, on les doit estimer petites, en comparaison de ce qu'il a fait hors de ses Abbayes, dans les diverses Eglises de la Chrêtienté, & principalement pour l'Eglise Romaine, & pour le saint Siege. Il a agy en tant d'occasions memorables, & avec une telle sagesse & une telle autorité envers les Empereurs, les Rois, & les Princes, pour le soulagement de tous, & pour le salut de ces mêmes Princes, qu'on doit l'appeller autant l'ornement & l'appuy de toute l'Eglise Catholique, que le suprême honneur & la suprême felicité de l'Eglise Gallicane. Sa memoire sera toûjours tres-heureuse, tres-sainte, & tres-venerable dans l'Eglise, soit pour le reglement des mœurs & de la discipline, soit pour la condamnation des heretiques.

Et veritablement il semble que Dieu a voulu renfermer en ce grand S. les divers dons de sa grace qu'il a répandus dans les autres, & partagez même entre les plus

illustres Peres de l'Eglise, & que dans la vieillesse du monde où il le fit naître, il a comme rassemblé en luy l'esprit des anciens Peres, afin que ce divin Docteur, que quelques-uns ont appellé le dernier des Peres, fût exposé comme en spectacle aux yeux de toute l'Eglise dans les siecles à venir, & que l'éminence de son genie, la solidité de sa doctrine, la sainteté de ses sentimens & de sa conduite, l'humilité de son cœur, l'ardeur de sa pieté, & la discretion de son zele, étant plus proches des siecles suivans, que ces mêmes qualitez excellentes des anciens Peres, servissent dans ce dernier âge à effacer le faux lustre des fausses vertus, des fausses conduites, des fausses devotions, des fausses prudences, des faux zeles, des fausses lumieres, & des fausses doctrines, qui se formeroient dans la corruption des derniers tems, par l'ignorance aveugle & présomptueuse des heretiques, & par le refroidissement de la charité des enfans & des Ministres de l'Eglise Catholique.

Il semble même que Dieu a voulu, qu'afin que ce S. Docteur eust plus d'autorité sur tous les esprits, il representât durant sa vie ce qui a paru presque de plus éminent dans les quatre Docteurs

de

de l'Eglise Latine où il a fleury. Car si S. Ambroise a presché la penitence, non seulement aux peuples, mais aux grands & aux Empereurs, S. Bernard ne l'a pas seulement preschée aux peuples & aux personnes illustres, ce qui luy a fait dire, *que les pecheurs couroient de toutes parts à la Penitence*, & a remply Clairvaux de grands Seigneurs, & de deux freres de Rois : mais il en ordonna vne tres-laborieuse au Roy Louys le Ieune, sçavoir de passer en la Terre-sainte, afin qu'il expiast le carnage commis dans la grande Eglise de Vitry par son armée, comme S. Ambroise en imposa vne de huit mois à l'Empereur Theodose, afin qu'il obtinst le pardon du meurtre commis dans Thessalonique par ses Officiers. Si S. Ambroise fut envoyé vers l'Empereur Maxime, pour l'interest des Empereurs Romains & de l'Empire, S. Bernard a esté employé dans les Ambassades vers les Empereurs Lothaire & Conrad, & Roger Roy de Sicile, pour les affaires de l'Eglise Romaine : Et comme deux nobles Persans attirez par l'éclat de la reputation de ce fameux Archevesque de Milan, vinrent en Italie pour le voir, aussi vn tres-illustre Prelat, Primat & Regent dans deux

Bernard. de conv. ad Cler. c. 21. n. 39. Idem ser. 1. in Dedic. Eccl.

Henry frere du Roy Louis le Ieune *Vie du Saint liv. 3. ch. 15. n. 15.*

Pierre frere d'Alphonse Roy de Portugal. *Epist. 308. & ibid. Horst.*

Eskile. *Vie du Saint. liv. 3. chap. 14. n. 35.*

Royaumes vint du fond de Dannemarc & de la Suede en France pour voir cet Abbé si celebre, & dont le nom & la sainteté estoient estendus dans toute l'Europe,

Otho. Frisi. de gest. Frider lib. 1. 23. Bernard. Epist. 77. ad Suger Ep. 42. ad Henr. Senon De consider. ad Eugen. Prefac.

Si S. Hierôme a esté appellé *l'Oracle de l'univers*, parce qu'il estoit consulté par les Docteurs, les Evesques & les Papes mesme, saint Bernard a esté honoré de ce mesme titre, & Hugues de S. Victor le plus celebre Theologien de son siecle, Suger aussi sage Ministre d'Estat & Regent en France, que pieux Abbé de saint Denis, Henry Archevesque de Sens, & le saint Pape Eugene III. (sans parler des Princes & des Souverains, & des autres grands Prelats de la Chrestienté) eurent recours à sa suffisance & à ses lumieres pour la resolution des poincts de Theologie & des affaires Ecclesiastiques, & pour la direction du gouvernement Episcopal, & de l'autorité Pontificale.

Si saint Gregoire le Grand a paru admirable dans les Lettres qu'il a écrites aux Religieux, aux Evesques, aux Rois & aux Empereurs, où il a fait paroistre son zele, sa sagesse, où il a fait paroistre son Pastoral, où il a expliqué tous les devoirs des Prelats : & dans ses com-

mentaires sur l'Ecriture, où il a traité avec tant de pénetration & d'intelligence, tout ce qui regarde les mœurs & la discipline du Christianisme, que le huitiéme Concile de Tolede a declaré; *Que pour la Morale Chrestienne, on le peut à bon droit preferer à tous les anciens Peres*; Saint Bernard, à son exemple, a conduit presque toute l'Eglise durant sa vie par ses excellentes Lettres. Il a reglé avec vne sublimité d'esprit extraordinaire toute l'administration des Religieux, des Pasteurs & des Souverains Pontifes dans ses Traitez & dans ses Livres de la Consideration au Pape Eugene, dignes du thrône Romain, & où il s'est comme surpassé luy-mesme: Et il n'a pas expliqué avec moins de solidité, de sagesse & de lumiere toute la Morale de l'Evangile dans ses Commentaires sur le Cantique des Cantiques, dans ses Opuscules, & dans ses Sermons, que ce grand Pape, qu'il honoroit particulierement, a fait dans les siens.

Et enfin pour achever ce paralelle par la comparaison de ce grand Disciple avec le grand Maistre de tous les saints Peres de l'Occident depuis douze siecles, si saint Augustin a esté miraculeusement

instruit de Dieu dans l'école du S. Esprit, & receu sa science aussi bien que sa Sainteté par vne infusion toute celeste, saint Bernard a esté éclairé de cette mesme lumiere parmy les rochers & parmy les bois. Si saint Augustin a esté regardé comme la langue de l'Eglise dans ses combats contre les Heretiques, comme l'esprit qui animoit tous les Conciles d'Afrique, comme le plus celebre Evesque de l'Vnivers, qui portoit la parole devant les peuples, & écrivoit aux Papes au nom des Evesques de sa Province, & comme le tresor vivant de toute la science Ecclesiastique; saint Bernard l'a esté en son siecle comme luy. Il a combatu toutes les heresies de son temps, & de vive voix & par écrit. Il a soûtenu l'honneur de l'Eglise, la pureté de la Foy, & l'excellence de la doctrine des Peres contre les auteurs, qui s'estoient rendus les plus celebres par vne Philosophie humaine & seculiere. C'est luy qui a dressé les Canons & les Symboles de la vray Foy dans les Conciles, où les Prelats de France, les Cardinaux, & le Pape estoient presens. Et dans les autres il a presté sa plume aux Evesques & aux Archevesques pour rendre compte aux souverains Pontifes

Prosper Carm. De ingratis. Hier. ep. ad Augustin.

Pierre Abailard & Gilbert de la Porée Evesque de Poitiers. Voyez la vie du Saint liv. 6.

de leurs décisions & de leurs Decrets. Il a esté comme saint Augustin, le grand défenseur de la grace de IESVS-CHRIST, dans cet excellent livre qu'il a composé, *De la grace & du libre arbitre*, dans ses autres Ouvrages, où il confirme par tout la doctrine celeste de ce Pere incomparable, consacrée par les Conciles & canonisée par les souverains Pontifes. Si les Empereurs supplierent particulierement saint Augustin de venir assister au Concile Oecumenique d'Ephese, les Rois de France, les Cardinaux, & les Papes mesmes ont supplié saint Bernard de se trouver aux Conciles de Troyes, de Pise, d'Estampes, & de Rheims, & de s'y asseoir avec les Evesques pour y présider, autant par sa haute suffisance & par son éminente sainteté, que les Legats, & les Pontifes Romains par leur autorité Apostolique. Il a eu mesme cet honneur particulier & sans exemple, qu'vn de ces Conciles où toute l'Eglise Gallicane estoit assemblée avec les Princes & le Roy Louis le Gros, pour juger lequel ils reconoîtroient pour Pape de deux qui prétendoient l'estré, déclara que toute la France en devoit remettre le jugement à ce grand homme de Dieu, comme à vn

organe du S. Esprit & à vn Interprete de la volonté divine. Lors que les Evesques & les Papes ont eu à soûtenir la liberté de l'Eglise, ç'a esté à *cet Elie*, comme l'appelle le Cardinal Baronius, qu'ils ont eu recours pour la défendre devant les Rois & les Empereurs; & il n'y a presque point eu de son temps de grande affaire dans l'Eglise, dont on ne l'ait ou choisi, ou desiré pour conducteur & pour arbitre. Que si de grand Saints, comme S. Paulin & quelques autres ont desiré de pouvoir joüir de la presence de S. Augustin, saint Hildebert Archevesque de Tours, alla exprés à Rome supplier le Pape Innocent II. de le décharger de son Archevesché pour se retirer avec S. Bernard, & n'ayant pû obtenir du Pape cette faveur, il en écrivit en ces termes à nostre Saint, *Ie vous raconte tres-saint Pere, les perils que j'ay courus en mon voyage d'Italie, afin que personne n'ignore que ç'a esté par vos prieres que j'en ay esté sauvé. Ie rends donc de tres-humbles actions de graces à vostre pieté, dans le sein de laquelle ie me serois refugié, comme vn coupable à vn autel & à vn azile, si le Pape m'avoit voulu premettre de me décharger du pesant poids de mon Episcopat. Mais il m'a renvoyé au travail, & m'a envié la*

gloire que j'euſſe acquiſe. Ie prie Dieu qu'il luy pardonne. S. Bernard écrit que S. Malachie Archeveſque & Primat d'Irlande étant allé à Rome du temps du même Pape Innocent II. *luy demanda du plus profond de ſon cœur, & le ſuplia avec beaucoup de larmes qu'il luy permiſt de ſe retirer à Clairvaux pour y vivre & pour y mourir:* Ce que le Pape luy refuſa. Et S. Pierre Abbé & General de Cluny eut encore le même deſir, comme il le declare à S. Bernard même, *Ie ſouhaiterois,* dit il, *& j'ay toûjours ſouhaité de me voir libre des ſoins de ma charge, pour être juſqu'à la mort dans vn même lieu avec vous, vny par vne meſme charité, & favoriſé des graces du même Seigneur. I'aimerois mieux eſtre attaché par un nœud indiſſoluble à voſtre perſonne ſainte, que de poſſeder vne Couronne; & je prefererois à tous les Royaumes du monde le bonheur d'eſtre logé avec vous, lequel ne ſeroit pas ſeulement agreable aux hommes, mais auſſi aux Anges.*

Si ſaint Auguſtin, quoy qu'il ait été le plus redoutable ennemy des Heretiques & des Novateurs, a tellement remply toute la terre & les Ecrivains de tous les ſiecles de l'admiration de ſes Ouvrages, que ceux meſme dont les erreurs étoient

& seront toujours condamnées par sa doctrine, ont témoigné l'honorer, & mesme *l'admirer en tout le reste*; S. Bernard semble ne luy avoir pas esté beaucoup inferieur en ce poinct; les plus audacieux des heresiarques & des heritiques du dernier siecle, & qui luy reprochent qu'il a soûtenu puissamment tout ce qu'ils appellent d'vne bouche impie, les superstitions & les erreurs de l'Eglise Cotolique, l'ayant loüé comme *vn Pere de l'Eglise, éminent entre les autres*; comme *vn Docteur plus doux que le lait & que le miel, qui ne respire par tout que lapieté*; comme *vn homme de Dieu*; comme *vn Theoligien dont le jugement estoit plus exact que celuy de tous ceux de son temps*; comme *vn pieux & saint Ecrivain, & par la bouche duquel la verité semble quelquefois parler elle-mesme*. Et enfin, si les Ouvrages de S. Augustin ont esté autrefois l'amour & les delices de l'Empereur Charlemagne dans sa vieillesse, ceux de S. Bernard l'ont esté de l'Empereur Charles V. dans la sienne & dans sa retraite ; ces deux Peres ayant comme partagé ensemble l'estime & l'affection des sages du Christianisme, & des personnes les plus illustres soit en vertu soit en dignité.

Luther, in Colloq conviv. c. de Patr. Eccles Meander in Praf. ad Gnomol Grac Martin Bucer. lib. de Concord. act de instit. Oecolampad. Calvin. 4 Instit, cap. 10 §. 17. & c 11. § 10. Paul Æmil Vita. Caroli M Thuan. hist. lib. 21.

Mais Dieu voulant employer S. Ber-

nard dans les plus importantes affaires de son Eglise, & le relever en credit & en autorité sur l'esprit des grands du monde, & des puissances Ecclesiastiques & seculieres, il le rendit éminent au dessus mesme de ces saints Docteurs par la splendeur extraordinaire & le nombre prodigieux de ses miracles, qui ont esté plus d'un Apostre & d'un grand Apostre, comme dit le Cardinal Baronius, que d'un Saint & d'un Pere de l'Eglise. Car il en a fait plus de 250. durant sa vie, & jusqu'à 32. & 39. en un jour, non en secret & dans son Abbaye de Clairvaux, mais en public dans les villes, dans les chemins, dans les Temples, à la veuë des pleuples, des Princes, des Rois, des Empereurs, des Evesques & des Papes. Ce qui a donné lieu à l'un des Historiens de sa vie de remarquer que lors qu'il estoit avec le Pape Eugene, & que les malades & les estropiez se jettoient à genoux devant luy pour estre gueris par sa benediction & par sa priere, *la grace Apostolique éclatoit autant dans le Saint, que la dignité Apostolique dans le Souverain Pontife qu'il accompagnoit.* C'est pourquoy le Cardinal Bellarmin a eu raison décrire : *Qu'il a fait plus de miracles qu'aucun des Saints dont la vie ait esté écrite*, & quel-

Vie du saint liv. 1 ch. 15. n. 34.

Bellar. to ... *contr.* l. 4. c. 14.

ques Auteurs Catholiques ont eu raiſon de l'apeller *le Thaumaturge de l'Occident*. On a écrit meſme qu'il falut que l'Abbé de Ciſteaux luy ordonnaſt aprés ſa mort, comme ſon Superieur de ne plus continuer à en faire comme il commençoit, de peur qu'il ne troublaſt le ſilence & la ſolitude de Clairvaux, laquelle il n'avoit point voulu troubler durant ſa vie par tous ſes miracles, ayant eu ſoin de ne les faire que hors l'enceinte de ſon Monaſtere.

Mais c'eſt aſſez parler de la grandeur de ce Saint en general. L'hiſtoire particuliere de ſa vie le repreſentera beaucoup plus éminent & plus illuſtre. Et au lieu que cet abregé ne fait qu'ébloüir les yeux du Lecteur, le recit exact de ſes actions, & l'image fidelle de ſes vertus & de ſa conduite luy découvrira peu à peu tout l'éclat de cette grande lumiere.

FIN.

EXTRAIT

du Privilege du Roy.

LE Roy par ses Lettres patentes a permis à la veuve Martin Durand d'imprimer, ou faire imprimer *La Vie de S. Bernard, Abbé de Clairvaux, traduite du Latin de Guillaume Abbé de saint Thierry, & autres* : Et fait tres-expresses défenses à tous autres, de quelques qualité ou condition qu'ils soient de l'imprimer, ny vendre, en quelque sorte & maniere que ce soit, si ce n'est de l'impression de ladite Veuve, ou de ceux qui auront pouvoir d'elle, & ce pendant le temps & espace de dix ans à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer, à peine de mille livres d'amende, confiscation des Exemplaires, & autres peines

l'impreſſion, & nous ſouhaitons qu'il ſoit leu par tout le monde, & que tous ceux qui le liront s'appliquent à ſa lecture dans le meſme eſprit, dans lequel ce Pere admirable eſtant tout remply de celuy de Dieu, a fait tant d'actions éclatantes, & écrit les veritez ſublimes, que l'Auteur de cet Ouvrage y apporte avec autant de fidelité que de grace. Car c'eſt-là le vray moyen d'en profiter, puis que, comme dit le meſme ſaint Bernard, *les choſes qui ſont eſcrites demandent d'eſtre leuës & entenduës dans le meſme eſprit qu'elles ont éſté écrites, & que jamais on n'entrera dans le ſens de ſaint Paul, juſques à ce qu'en apportant une bonne intention dans la lecture, & l'eſtudiant tous les jours avec une meditation continuelle, on ſoit imbu de ſon eſprit: comme auſſi l'on n'entendra jamais David, que par l'experience meſme on n'ait pris les*

Quo enim ſpiritu ſcripturæ factæ ſunt, eo ſpiritu legi deſiderā: ipſo etiam intelligendæ ſunt. Nunquam ingredieris in ſenſum Pauli, donec vſu bonæ intentionis in lectione ejus, & ſtudio aſſiduæ meditationis, ſpiritum ejus imbiberis. Nunquam intelliges David, donec ipſâ experientiâ ipſos

ſentimens & conceu les affections qui ſe trouvent dans ſes Pſeaumes ; Et ainſi des autres, Donné en Sorbonne le dixiéme Decembre 1647.

Pſalmorum affectus indueris. Sicque de reliquis. *S. Bernard. Epiſt. ad Fratres in monte Dei.*

L. DE SAINT AMOVR.

LE CAPPELLAIN.

LA VIE DE S. BERNARD, PREMIER ABBE', DE CLAIRVAUX, ET PERE DE L'EGLISE.

AVANT-PROPOS

DE GUILLAUME ABBE' de Saint Thierry de Rheims, Auteur du premier Livre de cette Vie.

AYANT proposé, mon Dieu, d'écrire pour la gloire de vôtre Nom la Vie de vôtre illustre Serviteur, selon les lumieres que je recevray de Vous, qui l'avez donné à l'Eglise, pour la rendre fleurissante dans ces derniers temps, en luy rendant cét ancien éclat de la grace & de la vertu Apostolique qu'elle eut dans les premiers siecles : j'implore l'assistance de vôtre amour, afin que je puisse accomplir cet Ouvrage par le même esprit, qui me presse il y a

ſi long-temps de l'entreprendre. Car qui peut eſtre échauffé de la moindre étincelle de ce feu qui donne la vie à l'ame, & voire que vous avez fait reluire dãs le monde un ſi excellent, ſi fidele & ſi extraordinaire témoignage de vôtre puiſſance & de vôtre gloire, ſans travailler autant qu'il luy eſt poſſible pour empècher que cette lumiere que vous avez allumée, ne ſoit cachée à quelques-uns de vos enfans, & ſans employer tout ſon art & toute ſon induſtrie pour l'expoſer aux yeux du monde, & faire qu'elle éclaire tous ceux qui ſont dans vôtre Maiſon : quoy que vous le faſſiez beaucoup mieux encore par l'efficace & par la vertu des actions & des œuvres mèmes, qui ſont plus puiſſantes que les paroles.

Mais bien que je deſiraſſe il y a long-temps de contribuer à ce deſſein le peu qui ſeroit en mon pouvoir, j'en ay eſté retenu juſques icy, ou par crainte, ou par reſpect, jugeant tantoſt que la dignité de la matiere eſtoit au deſſus de moy, & qu'elle devoit eſtre reſervée à de plus dignes ouvriers ; & tantoſt dans la penſée que j'avois de pouvoir ſurvivre ce grand Saint, il me ſembloit qu'il ſeroit beaucoup plus à propos d'entreprendre ce travail aprés ſa mort, puis qu'alors il ne ſeroit plus en état de ſouffrir avec peine ſes juſtes loüanges, & que l'on n'auroit plus tant à craindre les

murmures & les contradictions des hommes. Mais plus il devient foible & languissant par les infirmités de son corps, plus il devient fort & vigoureux par la grace qui anime son esprit, ne cessant jamais de faire des choses dignes de memoire, & couronnant toûjours ses actions qui sont tres-grandes par d'autres encore plus grandes, qui meritent d'autant plus qu'on les rende publiques & connuës en les écrivant, que luy les tient secrettes & cachées en les taisant. Et moy au contraire je me sens défaillir de jour en jour : estant abbatu par la violence des maladies qui m'affligent en ce corps mortel : Toutes choses semblent me donner des presages d'une mort prochaine ; Je sens que la fin de ma vie n'est pas éloignée : & je crains fort de me repentir trop tard d'avoir differé si long-temps à commencer ce que je desire de tout mon cœur pouvoir achever avant que je meure.

Mais l'un des plus puissans mouvemens dont j'ay été touché en cette rencontre, a esté de pouvoir satisfaire au saint desir de quelques Religieux, qui estans continuellement avec cet homme de Dieu, m'ont informé de toutes ses actions, dont ils ont une entiere connoissance, en ayant appris une partie par l'exacte recherche qu'ils en ont faite, & ayant esté eux-mémes témoins de toutes les autres.

Et quoyque leur vertu si celebre dans l'Eglise, & la sainteté de l'Echole dans laquelle ils ont esté instruits sous un si grand Maistre, empèchent de pouvoir douter de tant d'actions miraculeuses qu'ils m'ont rapportées, & que Dieu opere continuellement par son Serviteur en leur presence : ils ont voulu neantmoins y ajoûter l'autorité de plusieurs personnes irreprochables, d'Evêques, d'Ecclesiastiques & de Religieux, à la déposition desquels il n'y a point de fidéle qui ne soit obligé d'ajoûter foy.

Mais c'est inutilement que j'allegue toutes ces choses, pour établir la verité de tant d'évenemens extraordinaires; puis qu'ils sont connus de tout le monde, & que toute l'Eglise des Saints publie les merveilles qu'il a faites. C'est pourquoy considerant en moy-même, qu'une si belle & si admirable Vie est un grand & juste sujet de donner des loüanges à Dieu qui l'a renduë telle, & qu'une matiere si excellente s'offrant à tous, il ne se trouve neanmoins personne qui entreprenne d'y travailler, ceux qui le pourroient faire mieux que moy se tenans dans le silence : j'ay resolu d'y contribuer tout ce je puis, non par la vanité que la présomption me pourroit donner, mais par la confiance que l'affection me donne.

[Toutefois comme je suis obligé de me

tenir dans les bornes que me prescrit la connoissance que j'ay de moy-même, & comme la foiblesse de mes forces doit estre la mesure de mes entreprises : je n'ay osé m'engager à décrire la vie de cet homme de Dieu toute entiere, mais seulement en partie; & je me suis contenté de marquer les principales actions où JESUS-CHRIST *a paru vivant & parlant par luy, & les œuvres merveilleuses qu'il a faites dans le commerce qu'il a eu avec les hommes en presence de plusieurs personnes qui en ont esté témoins, & de nous-mêmes qui en avons veu une partie, & sceu l'autre. Car comme on peut dire de luy ce que l'Apôtre dit de soy-même*, Ce n'est pas moy qui vit, mais c'est JESUS-CHRIST qui vit en moy : *Et ailleurs*, Voulez-vous éprouver la puissance de JESUS-CHRIST qui parle par ma bouche ? *Je ne me suis pas proposé de representer cette vie invisible de* JESUS-CHRIST *vivant & parlant en luy, mais quelques évenemens publics qui ont paru dans sa vie, qui sont sortis de la source de sa sainteté interieure, & de sa conscience invisible, qui se sont produits à la veuë des hommes par des effets exterieurs & sensibles, & qu'il est libre à tout le monde d'écrire, comme ils peuvent estre connus de tous.*]

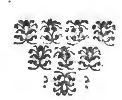
Cecy est pris des Manuscrits & de la nouvelle Edition de Horstius.

Galat. 2.

2. Cor. 12.

Je n'ay pas ce même dessein en rapportant

ses actions de faire un Ouvrage achevé & accompli de toutes ses parties : mais seulement de ramasser & de recueillir ce que j'ay pû apprendre sur ce sujet, sans vouloir publier de son vivant ce que j'écris, sans qu'il en ait connoïssance. J'espere qu'aprés ma mort & aprés la fin bien heureuse qui consommera toutes ses vertus, Dieu suscitera des personnes qui acheveront plus parfaitement ce que je n'ay que simplement ébauché, & qui traiteront un sujet si grand & si noble avec une éloquence proportionnée à sa noblesse & à sa grandeur. Ils pourront même ajoûter à ce discours d'une vie si sainte, le recit d'une mort qui lui soit semblable & qui sera precieuse aux yeux du Seigneur, & rendre ainsi sa vie plus recommandable par sa mort, & sa mort plus illustre par sa vie. Commençons donc avec l'assistance de Dieu à executer le dessein que nous avons entrepris.



LA VIE DE SAINT BERNARD.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.

De la noblesse, & de la pieté du pere & de la mere de saint Bernard. Du soin particulier qu'avoit sa mere d'offrir tous ses enfans à Dieu, & de les élever pour son service. Vision admirable qu'elle eut lors qu'elle estoit grosse de saint Bernard, & du soin qu'elle prit de le faire instruire depuis dans les lettres & dans les sciences.

BERNARD tira sa naissance de la Province de Bourgogne, du village de Fontaine, qui appartenoit à son pere. Il sortit de parens nobles & recommandables selon les qualitez que le monde estime, mais plus nobles encore & plus illustres, selon la pieté de la Religion Chrêtienne. Son pere qui s'appelloit Tecelin, passa beaucoup de temps dans les charges de la guerre, qu'il exerça dignement, & fut grand serviteur de Dieu & affectionné pour la justice. Car vivant dans cette profession, selon que le Précurseur de Jesus-Christ l'ordonne dans l'Evangile, il n'exigeoit rien de personne avec violence, & ne faisoit injure à personne, se contentant de ses appointemens qu'il employoit à faire toutes sortes de bonnes œuvres. Il servoit de telle sorte par son conseil & par ses armes à ses Seigneurs temporels, qu'il ne negligeoit pas de rendre au Seigneur son Dieu ce qu'il luy devoit.

Naissance du Saint.

Son Pere estoit de Chastillon,

Pieté de sa mere.

Sa mere, nommée Alette ou Alix, qui estoit de Monbar, gardoit la regle de l'Apostre, estant soûmise à son mary ; & gouvernoit sous luy sa famille selon la crainte de Dieu, en s'occupant avec beoucoup de zele aux actions de charité, & en nourrissant ses enfans avec toute sorte de soin & de discipline. Elle fut mere de sept ; six garçons & une fille, qu'elle n'enfanta pas tant pour son mary, que pour Dieu ; puis que les six garçons devoient estre un jour tous Religieux, & la fille Religieuse : & qu'aussi-tost qu'elle les avoit mis au monde, elle les prenoit entre ses mains, & les offroit au Seigneur qui les luy avoit donnez.

C'est pourquoy cette illustre femme évitoit d'en confier la nourriture à des nourrices étrangeres, faisant comme une infusion dans leur cœur de la vertu de leur mere, en versant dans leur corps le laict maternel. Lors qu'ils estoient un peu grands, tout le temps qu'ils demeuroient sous sa conduite, elle les nourrissoit plûtost pour le desert que pour la Cour, ne permettant pas qu'ils s'accoûtumassent aux viandes les plus delicates, mais aux plus grossieres & aux plus communes, & les preparant ainsi & les élevant, par l'inspiration de Dieu, comme pour les envoyer aussi-tost dans la solitude.

Vision de sa mere lors qu'elle estoit grosse de luy.

Lors qu'elle estoit encore grosse de Bernard, 2
qui estoit le troisiéme de ses fils, elle eut en songe une vision qui fut un presage de ce qui devoit arriver. Car elle creut avoir dans son ventre un petit chien blanc, un peu roux sur le dos, & qui abboyoit. Dequoy estant extréme-

ment épouventée, elle consulta un homme de grande vertu, qui à l'heure mesme se trouva rempli de l'esprit de Prophetie dont David estoit animé, lors que parlant des Predicateurs saints, il disoit à Dieu, *La langue de vos chiens aboyera contre vos ennemis*; & luy répondit la voyant tremblante & inquitée : Ne craignez point, « tout ira bien. Vous serez mere d'un enfant, qui « comme un chien tres-fidéle, gardera quelque « jour la maison de Dieu, & abboyera hautement « pour elle contre les ennemis de la foy. Car il sera « excellent Predicateur, & comme un bon « chien avec sa langue medecinale il guerira les « playes d'un grand nombre d'ames.

Prophetie touchant la sainteté future de cet enfant avant qu'il fust né.

Psal. 76.

Cette femme pieuse & fidele fut comblée de joye par cette réponse qu'elle receut comme de la part de Dieu, & dessors elle fut toute transportée d'amour pour cet enfant, quoy qu'il ne ne fut pas encore né, & resolut de le donner à instruire dans les lettres sacrées suivant l'ordre de sa vision, & de l'interpretation qu'on luy en avoit donnée, par laquelle on promettoit de si grandes choses de ce fils.

Aussi-tost qu'elle l'eut mis au monde par un heureux accouchement, non seulement elle l'offrit à Dieu, ainsi qu'elle avoit accoûtumé de faire des autres : mais comme on lit de sainte Anne mere de Samuël, qui aprés avoir demande un fils à Dieu, & l'avoir obtenu par ses prieres, luy consacra pour servir incessament dans son Tabernacle : aussi elle en fit un present agreable à Dieu, en le dediant au service de son Eglise,

Le Saint niast en 1061.

1. Reg. 1

C'est pourquoy le plus promptement qu'elle

Estudes du Saint.

pût, elle le donna pour instruire dans les lettres humaines à ceux qui les enseignoient dans l'Eglise de Chastillon (qui ayant esté auparavant gouvernée par des Prestres, dont la vie estoit seculiere, fut changée depuis heureusement par Bernard en une compagnie de Chanoines reguliers) & elle fit tout son possible afin qu'il s'y avançast. Cet enfant estant plein de grace, & ayant l'esprit naturellement vif & perçant, accomplit bien-tost en cela le desir de sa mere : faisant plus de progrez dans l'estude des lettres humaines que l'on n'eust pû esperer d'une personne de son âge, & que tous ses compagnons. Mais pour les choses qui sont du siecle, il commençoit déja comme naturellement à s'accoûtumer à la mortification, laquelle il devoit un jour pratiquer dans la vie si parfaite qu'il a menée.

Inclinations vertueuses du Saint.

Il estoit tres-simple en ce qui regarde les choses du monde : il aimoit à estre seul : il fuyoit de paroistre en public : il estoit retiré en luy-mesme, obeïssant & soumis à son pere & à sa mere, complaisant & agreable à tous, moderé & tranquille dans la maison : il sortoit rarement dehors, & estoit modeste au delà de ce qu'on peut s'imaginer : il n'aimoit jamais à parler beaucoup : il demandoit à Dieu avec devotion & avec zele, qu'il luy plût conserver son enfance pure ; & estoit addonné à l'étude des lettres & des sciences, pour apprendre par leur moyen à connoistre Dieu dans les livres saints. En quoy il s'avança fort en peu de temps, & acquit une merveilleuse lumiere de discernement & d'intelligence, ainsi qu'on

le pourra remarquer par ce que nous allons dire.

CHAPITRE II.

QUE le Saint estant encore enfant, ne voulut point estre guery par des enchantemens & des charmes. D'une excellente vision qu'il eut la nuict de Noël, où JESUS-CHRIST *luy apparut, tel qu'il estoit en sa naissance. Des actions de pieté qu'il pratiquoit en sa jeunesse. De la vie religieuse, & de la mort sainte de sa mere.*

ESTANT encore petit enfant, il se trouva mal d'une grande douleur de teste, & fut obligé de se mettre au lit: & estant en cet état, on luy amena une femme qui promettoit d'adoucir sa douleur par ses enchantemens. Mais quand il apperceut qu'elle approchoit avec les instrumens de ses charmes, par lesquels elle avoit accoûtumé de tromper le peuple; il l'éloigna de soy en criant, & la chassa avec un grand mouvement d'indignation. La misericorde de Dieu ne manqua pas de recompenser le bon zele de ce saint enfant: il en ressentit l'effet aussitost, & se levant dans l'impetuosité de l'esprit de Dieu, il se trouva entierement gueri de son mal. Ce qui luy servit à faire croistre sa foy: & Dieu luy fit encore cette grace de luy apparoître & de luy découvrir sa gloire, comme il fit autrefois à Samuël dans Silo, lors qu'il estoit encore enfant.

Dans son enfance il refuse d'estre gueri par des charmes.

1. Reg. 3.

Cette vision arriva dans cette nuit si celebre dans la naissance du Sauveur du monde, lors que tous se preparoient selon la coustume aux veilles solemnelles de cette Feste. Car pendant qu'on tardoit durant quelque temps à celebrer

Vision qu'il eut du F[illegible]e Dieu n[illegible] la nui[illegible] Noël.

le ſervice de la nuit, il advint que Bernard qui eſtoit aſſis, & qui attendoit comme les autres, penchant la teſte s'endormit un peu. Dans le meſme inſtant l'enfant Jeſus ſe preſénta à luy comme à ſon enfant, & luy revela ſa ſainte naiſſance: faiſant croiſtre ainſi ſa foy qui eſtoit encore tendre, & commençant à luy découvrir ſes myſteres dans ſes divines contemplations. Car il luy apparut tel qu'eſtoit ce celeſte Eſpoux, lors qu'il ſortit de ſa couche: le Verbe fait enfant ſe preſenta devant ſes yeux, comme naiſſant une ſeconde fois du ſein de ſa Mere Vierge, & comme le plus beau de tous les hommes, & il s'aſſujettit & ravit à ſoy les premieres affections de ce ſaint enfant, leſquelles déja ne tenoient plus rien de l'enfance. Son eſprit fut perſuadé, comme il le croit, & le confeſſe encore maintenant, que cette heure eſtoit celle de la naiſſance de noſtre Seigneur. Et il eſt difficile, que ceux qui l'ont ouï preſcher ſouvent, n'ayent reconnu, combien il receut alors de benedictions & de graces, puis qu'il ſemble avoir toûjours eu depuis une plus profonde connoiſſance, & un diſcours plus riche & plus abondant en ce qui regarde ce grand Myſtere. D'où vient qu'au commencement de ſes Oeuvres & de ſes Traittez, il a publié un Ouvrage celebre à la loüange de la Mere, & du Fils, & de ſa ſainte naiſſance, ayant pris ſon ſujet de ce lieu de l'Evangile, où il eſt écrit: *Que l'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Gallilée*, & le reſte qui ſuit. (Luc. 1.)

5 Sa charité envers les pauvres. Il eſt encore remarquable, que de ſes plus tendres années, s'il pouvoit avoir quelque ar-

gent, il en faisoit des aumônes en secret, épargnant ainsi sa pudeur & sa retenuë ; & pratiquant des œuvres de pieté autant qu'un enfant en estoit capable, & plus mesme qu'un enfant ne l'auroit esté, selon le cours ordinaire de la nature.

Or quelque temps s'estant écoulé, lors que le petit Bernard croissoit en âge & en grace devant Dieu & devant les hommes, & passoit de la tendresse & de l'enfance à la vigueur de la jeunesse, sa mere ayant élevé avec grand soin ses enfans, qui commençoient à se produire dans le monde ; & s'estant acquittée de tout ce qu'estoit de son devoir, comme si elle n'eust eu plus rien à faire davantage dans la terre, passa heureusement dans le Ciel. Mais je ne puis oublier, qu'aprés avoir vécu long-temps honnêtement & justement avec son mary, selon la justice & l'honnesteté de ce monde, & selon les loix & la foy du mariage ; quelques années avant sa mort, elle voulut prévenir tous ses enfans, & leur servir comme d'exemple dans les exercices de pieté, pour lesquels elle les avoit nourris, les pratiquant autant qu'il luy estoit possible, & que pouvoit une femme qui estoit sous la puissance d'un mary, & qui n'avoit pas mesme la disposition de son propre corps. Car dans sa maison & dans l'état du mariage, & au milieu du monde elle sembla imiter assez long-temps la vie solitaire & Religieuse par son abstinence dans son vivre, & par la simplicité de ses habits, renonçant aux delices & aux pompes de ce siecle : se retirant autant qu'elle pouvoit des actions & des soins de la vie mondai-

Mort de sa mere.

Exemple celebre d'une sainte femme mariée.

ne : persistant dans les jeûnes, les veilles & ses oraisons : & rachetant par aumônes & par diverses autres actions de charité, ce qui pouvoit manquer dans la vie d'une personne comme elle, qui estoit engagée dans le mariage & dans le monde. S'avançant ainsi de jour en jour dans la vertu, elle arriva au terme que Dieu luy avoit marqué, pour aller recevoir l'accomplissement & la derniere perfection de sa charité dans le Paradis.

Elle rendit son esprit à Dieu en chantant des Pseaumes avec les Ecclesiastiques, qui s'estoient assemblez pour prier pour elle : de telle sorte que mesme estant à l'agonie, lors qu'on ne pouvoit plus entendre sa voix on voyoit ses levres remuer, & sa langue confesser encore le Seigneur par son mouvement : & enfin lors qu'on disoit dans les Litanies qui sont pour la recommandation de l'ame, *Delivrez-la Seigneur par vostre Passion & par vostre Croix*, levant la main, elle fit le signe de la Croix, & expira avant qu'elle pût abbaisser la main qu'elle avoit levée.

CHAPITRE III.

De quelle maniere la chasteté du Saint fut attaquée dans sa jeunesse, & comme il resista aux tentations de la chair en se jettant dans un estang, & depuis en meprisant les sollicitations d'une fille & d'une femme qui le voulurent corrompre. Comme il resolut de se retirer au Monastere de Cisteaux nouvellement étably, & porta son oncle & trois de ses freres à embrasser sa resolution.

Tentations dans sa jeunese,

DEPUIS ce temps Bernard commença à estre maistre de soy, & à se conduire 6

luy-mesme. Il avoit le corps bien-fait, le visage extrémement agreable, le naturel tres-doux & tres-moderé, l'esprit vif & plein de feu, le langage disert & persuasif, & on le consideroit comme un jeune homme de grande esperance. Lors qu'il commença d'entrer dans le monde, plusieurs occasions favorables se presenterent à luy, lesquelles sembloient luy engager, en luy promettant beaucoup de prosperitez, & en le flattant d'une bonne fortune quasi asseurée. Il estoit encore assiegé de ses compagnons, dont les mœurs estoient tres-differentes des siennes, & comme il avoit l'esprit facile & accommodant, & que ces personnes desiroient fort de se rendre semblables à eux, ces amitiez luy estoient tres-dangeureuses : & si ces entretiens & ces compagnies eussent continué à luy estre douces, il eust esté impossible que l'amour de la chasteté qui jusques alors avoit regné dans son ame, & où il avoit trouvé tant de plaisir & tant de douceur, ne luy fust devenu plein d'amertume. Car le demon qui luy envioit principalement le thresor de cette vertu, luy tendoit des piéges par les tentations dont il l'attaquoit, & luy dressoit des embusches en plusieurs rencontres.

Il en arrive une entre autres, où aprés avoir tenu quelque temps ses yeux arrestez sur une femme, & l'ayant regardée avec trop de curiosité, il fit incontinent reflexion sur sa faute ; & rougissant en luy-mesme de luy-mesme, il s'anima soudain contre soy d'un mouvement de colere & de vengeance, en se jettant jusqu'au coû dans un estang proche, dont l'eau

Il se jette dans un estang, pour avoir trop fixement regardé une femme.

estoit froide comme de la glace, où il demeura si longtems, que le froid de l'eau avoit presque éteint toute la chaleur naturelle de son corps; & en mesme tems la force de la grace cooperante refroidit en luy toute l'ardeur de la concupiscence de la chair, & luy fit concevoir une affection pour la chasteté pareille à celle du Prophete, qui disoit: *J'ay fait alliance avec mes yeux, afin de n'avoir pas mesme une pensée pour une fille.*

Iob. 31.

Il rejette les caresses d'une fille impudique qui se vint coucher auprés de luy.

Peu de tems apres, il y en eut une, qui estant poussée par le Demon, se vint jetter toute nuë dans son lit lors qu'il dormoit. Quand il la sentit, il ne s'en émût point, & luy quittant, sans rien dire, le costé du lit où elle s'estoit mise, il se tourna de l'autre, & s'endormit. Apres que cette miserable fut demeurée quelque tems couchée auprés de luy, elle s'ennuya d'attendre davantage, & tâcha de l'exciter en le touchant; mais enfin voyant qu'il persistoit à demeurer immobile, bien qu'elle fust tres-impudente, elle rougit, & estant couverte d'une extrême honte, & remplie d'admiration, elle se leva, & s'enfuit.

Et d'une Dame qui tenta la mesme chose.

Il arriva encore une autre fois, que Bernard avec quelques-uns de ses compagnons, estant allé loger chez une Dame, cette femme le trouvant fort beau, fut prise par ses propres yeux, & brûla de desir & d'amour pour luy, & luy ayant fait preparer un lit à part, comme au plus considerable d'entre eux, elle se leva la nuit, & eut assez d'impudence pour s'approcher prés de luy. Lors que Bernard l'apperçeut, pensant à ce qu'il avoit à faire, il commença à

crier:

crier: *Aux voleurs, aux voleurs*. A cette voix la femme s'enfuit : toute la famille se leve on apporte de la lumiere, on cherche le voleur, mais on ne le trouve point. Chacun retourna dans son lit, & la lumiere estant esteinte, le silence & les tenebres continuerent comme auparavant. Tous recommencent à dormir, mais cette malheureuse ne dormoit pas Elle se leve une seconde fois, & s'en va au lit de Bernard, qui crie de nouveau: *Aux voleurs aux voleurs*. On cherche encore le voleur, & le voleur se cache encore, & celuy qui seul l'avoit reconnu, ne le voulut pas découvrir. Aprés avoir repoussé jusqu'à trois fois cette femme impudique, elle cessae d'importuner, quoy qu'elle eust peine à s'y resoudre. Mais enfin elle fut vaincuë, ou par la crainte, ou par le desespoir. Lors que le jour fut venu, & que Bernard fut sorti de ce logis avec ses compagnons, ils luy demanderent en faisant chemin, qui estoient ces voleurs dont il avoit révé la nuict, & aprés lesquels il avoit crié tant de fois. Il leur répondit : Il y avoit en verité un voleur. Car nostre hostesse s'efforçoit de me ravir le bien qui m'est le plus precieux ; en me ravissant le thresor de la chasteté que l'on ne recouvre plus quand on l'a perdu.

8 Aprés avoir toutefois pensé & consideré dans ces rencontres, que selon ce qu'on dit d'ordinaire, il n'est pas seur de demeurer longtemps avec un serpent, il commença à mediter sa retraite. Car il voyoit que le monde, & le Prince du monde luy offroient au dehors beaucoup de biens: qu'ils luy presentoient de gran-

Il resolut de se retirer du monde.

des choses, & des Esperances encore plus grandes, mais qui estoient toutes trompeuses, & du nombre de celles que l'Ecriture appelle des ombres & des neants. D'autre part il entendoit la verité qui luy crioit sans cesse au dedans du

Matth. 11. cœur, & luy disoit : *Venez à moy vous tous qui estes travaillez & chargez, & je vous soulageray. Portez mon joug sur vous, & vous trouverez le repos de vos ames.*

Consultant donc le moyen de quitter le monde avec le plus de perfection qu'il luy seroit possible, il commença à s'enquerir, & à chercher où il pourroit trouver un repos plus saint & plus asseuré pour son ame, sous le joug de IESVS-CHRIST. Lors qu'il consultoit ainsi, l'institution de la nouvelle Reforme de Cisteaux se presenta. La moisson estoit grande, mais il y avoit peu d'ouvriers, peu de personnes allant en ce lieu pour se convertir, à cause de la grande austerité de vie, & de l'extrême pauvreté qui s'y pratiquoit. Ce qui n'estant pas toutefois capable d'effrayer vn esprit qui cherchoit Dieu veritablement, aprés avoir banni toute sorte de doute & de crainte, il resolut de faire sa retraite en cette Maison, croyant pouvoir s'y cacher entierement dans le secret de la face de Dieu ; y estre absolument à couvert de tout le trouble que l'on reçoit de la part des hommes ; & n'estre pas si exposé aux mouvemens de la vaine gloire qu'il pouvoit concevoir, ou d'une generosité naturelle, ou des graces & de la vivacité de son esprit, ou possible encore de quelque reputation de sainteté.

Et en la nouvelle Maison de Cisteaux.

Mais lors que ses freres & ceux qui l'aimoient selon la chair, s'apperceurent qu'il pensoit à se convertir, ils employerent toutes sortes de moyens pour le porter à l'étude des lettres humaines, afin de l'attacher plus étroitement au siecle par l'amour des sciences seculieres. Sa resolution fut presque ébranlée par cette conduite artificieuse, comme il le confesse encore souvent. Mais le souvenir de sa sainte mere pressoit incessamment son esprit; de sorte qu'il luy sembloit la voir fort souvent se presenter devant luy, se plaignant & luy reprochant, qu'elle ne l'avoit pas élevé si tendrement pour ces niaiseries, & que ce n'estoit pas dans cette esperance qu'elle l'avoit instruit avec tant de soin.

Ses freres ses parens s'opposoient à son dessein.

Enfin allant vn jour voir ses freres qui estoient avec le Duc de Bourgogne au siege du chasteau de Grançay, il commença à estre plus violemment agité de cette pensée, & ayant trouvé vne Eglise au milieu de son chemin, il y entra, & pria avec une grande abondance de larmes, levant les yeux vers le Ciel, & répandant son cœur comme de l'eau devant les yeux du Seigneur son Dieu, selon la parole du Prophete.

Priant dans vne Eglise avec larmes, il est confirmé dans son dessein.

10 Depuis ce jour, il fut entierement confirmé dans son dessein, n'ayant pas esté sourd à la voix de Dieu qui dit: *Que celuy qui entend, réponde: Venez, Seigneur.* Car depuis cette heure, comme le feu qui brûle une forest, & comme la flamme qui consume les montagnes, s'attache premierement de part & d'autre à ce qui est plus proche d'elle, & passe ensuite à ce qui est

Apoc. 22.

plus éloigné : ainsi le feu que Dieu avoit allumé dans l'ame de son serviteur, afin qu'il brûlast, embraza premierement ses freres, horsmis le plus petit qui estoit moins en estat que les autres pour quitter le monde, & y demeura quelque temps pour la consolation de leur pere, qui estoit fort vieil. Et aprés que ce feu eut ainsi brulé ses freres, il embraza ses parens, ses compagnons, ses amis, & les autres personnes de sa connoissance, dont on pouvoit esperer la conversion.

Gauldry son oncle se joint avec luy.

Gauldry oncle de Bernard fut le premier de tous, qui sans consulter suivit d'abord le sentiment de son neveu ; dans le dessein d'une vie nouvelle. Il estoit fort honneste homme, puissant dans le monde, considerable par la reputation qu'il avoit acquise dans la guere, & Seigneur d'un chasteau nommé Tuilly, proche d'Autun. Barthelemy plus jeune que ses freres, & qui n'avoit pas encore porté les armes, se rendit aussi sans peine & à l'heure mesme à des avertissemens si salutaires.

Puis trois de ses freres. Bartelemy.

André, qui estoit aussi plus jeune que Bernard, & qui s'estoit depuis peu engagé dans la profession des armes, avoit plus de difficulté à suivre les conseils de son frere, jusqu'à ce qu'il s'écria tout d'un coup en disant : *Ie voy ma mere.* Car elle luy apparut visiblement en soûriant, avec un visage gay, pour témoigner à ses enfans la joye qu'elle recevoit de leur sainte resolution. Et ainsi aprés cette vision il se rendit absolument, & de nouveau soldat du siecle, il devint soldat de Jesus-Christ. André ne fut pas le seul qui vit sa mere se réjouir d'avoir de

André à qui leur mere apparut.

tels enfans. Car Bernard a confessé qu'il l'avoit veuë de la mesme sorte.

Guy, l'ainé de tous estoit déja marié. Il estoit considerable dans le monde, & plus attaché au siecle que ses autres freres. C'est pourquoy il balança un peu au commencement: mais pensant aprés, & considerant l'importance de l'affaire, il resolut d'imiter ses freres dans leur changement, si sa femme y vouloit consentir. Il sembloit presque impossible de pouvoir obtenir cette permission d'une jeune Dame, qui estoit mere de petites filles. Mais Bernard ayant une plus ferme esperance en la misericorde de Dieu, luy répondit à l'heure même, ou que sa femme y consentiroit, ou qu'elle mourroit bien-tost. Toutefois comme elle y resistoit par toutes sortes de voyes, son mary qui estoit genereux, & que Dieu avoit déja prévenu de cette foy vive qui parut depuis si excellemment en luy, conceut un noble dessein par le mouvement de la grace, qui estoit de passer sa vie à la campagne, renonçant à tout ce qu'il possedoit dans le monde; & de travailler de ses propres mains pour gagner sa vie, & celle de sa femme, puis qu'il ne luy estoit pas permis de la quiter, elle n'y consentant pas. Cependant Bernard arrive, assemblant des hommes de tous costez pour avoir des compagnons de sa retraitte, & attirant les uns & les autres. Fort peu de temps aprés cette femme estant frappée d'une grande maladie; & reconnoissant qu'il luy estoit dur de resister à la volonté de Dieu, apres avoir fait prier Bernard de la venir voir, elle luy demanda pardon, &

Et Guy qui resolut de se faire Religieux, si sa femme y consentoit.

Sa femme ne veut point consentir qu'il se fasse Religieux.

Elle est frappée de maladie: Elle consent que son mary se retire en Religion: Et elle se



se fait aussi Religieuse.

fut la premiere à supplier son mari, qu'il luy permist de sortir du monde. Enfin estant separée d'avec luy, selon la coûtume de l'Eglise, l'vn & l'autre faisant vœu de chasteté, elle entra dans une sainte compagnie de Religieuses, où elle a servi Dieu jusques aujourd'huy avec beaucoup de pieté.

CHAPITRE IV.

MIRACULEUSE *conversion de Gerard, second frere de saint Bernard, qui luy avoit predit qu'il seroit blessé d'vn coup de lance dans vn combat. Comme il fut delivré de prison par vn miracle & se retira avec son frere.*

Gerard resiste à son frere Bernard, qui luy predit qu'il seroit blessé d'vn coup de lance, & qu'alors il se rendroit, ainsi qu'il avint.

GERARD, le second aprés Guy, estoit vn Gentil-homme fort vaillant, de grande prudence, d'une bonté extraordinaire, & qui obligeoit tout le monde à l'aimer. Lors qu'il vit que tous les autres se rendoient à la premiere parole de Bernard, & dés le premier jour qu'il leur avoit proposé de se retirer; il attribua à legereté cette resolution si prompte (comme c'est la coûtume des Sages du siecle) & rejetta avec vn esprit endurci les bons avertissemens & le conseil si vtile de son frere. Alors Bernard déja tout brûlant de foy, & transporté du zele que luy donnoit l'amour de ses freres : Ie sçay, je sçay, luy dit-il, que vous n'entendrez la voix de Dieu, que lors que sa main vous frappera. Et mettant le doit sur son costé, il luy dit : Il viendra vn jour, & ce jour viendra bien-tost, que cet endroit que je touche sera percé d'vn coup de lance, & que cette ouverture servira comme d'vn passage dans vostre cœur, pour y faire entrer avec joye le conseil si salutaire que vous re-



jettez maintenant avec mépris, & vous craindrez l'évenement de cette blessure, de laquelle neanmoins vous ne mourrez pas. « « «

Il arriva de mesme qu'il avoit predit. Car fort peu de jours aprés Gerard estant enveloppé des ennemis, fut pris & blessé, selon la prediction de son frere. On l'entraînoit, ayant encore le fer de la lance dans la playe qu'il avoit receuë au mesme endroit que Bernard luy avoit marqué de son doigt, & apprehendant la mort qu'il regardoit comme si elle eust esté déja presente, il cria : *Ie suis Religieux, je suis Religieux de Cisteaux.* Ce qui n'empescha pas toutefois qu'il ne fust pris & enfermé dans vne prison. « «

Il envoya aussi-tost en diligence à Bernard pour l'engager à le venir voir, mais il ne vint pas, & il répondit, Ie sçavois, & je luy avois predit, qu'il luy seroit dur de resister à la volonté de Dieu, & neanmoins cette blessure ne va pas à la mort, mais à la vie. Et il arriva ainsi ; Car il en fut incontinent guary contre toute sorte d'esperance, sans changer le dessein, ou plûtost le vœu qu'il avoit fait. Son cœur estoit déja libre de l'amour du monde, quoy que son corps fut encore retenu captif entre les mains des ennemis : & dautant que sa seule prison retardoit l'execution de son dessein ; Dieu luy fit bien-tost paroître en cela sa misericorde. Car son frere arriva, & s'efforça de le délivrer, mais il n'en pût venir à bout, & parce qu'on ne luy permettoit pas seulement de luy parler, s'estant approché de la prison, il luy cria : Mon frere Gerard, nous nous en irons bien-tost en Reli- « « «

„ gion. Mais quant à vous, ſoyez Religieux icy; „ puis qu'il ne vous eſt pas permis d'en ſortir, & „ que vous ſçavez que ce que l'on veut faire, & „ que l'on ne peut, paſſe pour fait devant Dieu.

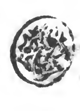
Miraculeuſe délivrance de Gerard.

Peu de jours aprés lors que les inquietudes 14
de Gerard s'augmentoient de plus en plus, il „ oüit une voix en dormant qui luy dit : Vous ſe- „ rez aujourd'huy délivré. Cecy ſe paſſa dans le ſacré temps de Careſme. Et lors que vers le ſoir du même jour, il penſoit à ce qu'il avoit oüi, il ſe mit à toucher les chaînes qu'il avoit aux pieds, & ſoudain une partie du fer qu'il touchoit ſe rompit, & ſe briſa dans ſa main : de ſorte que ſe trouvant plus libre, il pouvoit un peu marcher. Mais que pouvoit-il faire la priſon eſtant fermée & un grand nombre de pauvres ſe trouvant alors devant la porte? Il ſe leva toutefois, non pas tant dans l'eſperance de ſe ſauver, que pour l'ennuy qu'il avoit d'eſtre touché ou par la curioſité de tenter s'il pourroit ſortir : & s'approchant de la porte du cachot dans lequel il eſtoit lié & enfermé; auſſitoſt qu'il eut touché le verroüil, toute la ſerrure luy tomba entre les mains, & la porte s'ouvrit, & ſortant pas à pas, ainſi qu'un homme enchaîné, il tâchoit d'aller à l'Egliſe, où Veſpres ſe diſoient encore.

Les pauvres qui eſtoient devant la porte de la maiſon, ayant veu ce qui eſtoit arrivé, & eſtant comme frappez d'une ſubite frayeur que Dieu leur envoya, s'enfuirent ſans dire mot, & un homme de la maiſon où il eſtoit priſonnier, & qui eſtoit frere de celuy qui l'avoit en garde, ſortant de l'Egliſe lors qu'il en approchoit, luy

dit : Gerard, vous estes venu tard. Et Gerard estant un peu surpris, l'autre luy dit : Si vous voulez pourtant vous haster, vous pourrez encore entendre ce qui reste de l'Office. Car Dieu aveugloit cet homme de telle sorte, qu'il ne reconnoissoit pas ce qui se passoit. Et en suite donnant la main à Gerard qui estoit encore enchaîné pour luy aider à monter jusqu'aux plus hauts degrez de l'Eglise, il reconnut le voyant entrer dedans qu'il s'estoit sauvé, & tâchant de le retenir, il n'en pût venir à bout. Gerard estant ainsi délivré de l'esclavage de l'amour du monde, & de la captivité des enfans du siecle, accomplit fidélement le vœu de la Religion qu'il avoit fait.

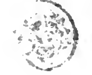
Il parut par toutes ces avantures, que Dieu vouloit faire connoître avec combien de perfection & de grace son serviteur Bernard commença le cours de sa vie spirituelle, puis qu'étant éclairé par l'esprit de celuy qui a déja fait dans sa pensée les choses qui sont encore futures, il eut le don de voir ce qui estoit à venir, comme s'il eût esté déja present. Car la lance luy parut effectivement dans le costé de son frere, lors qu'il mit le doigt sur le lieu de la blessure qu'il devoit recevoir peu de jours aprés, comme il l'a confessé depuis, en estant enquis par des personnes, ausquelles il ne le pouvoit celer.



13 Tous les autres (comme nous avons dit) furent dez le premier jour unis à Bernard par un mesme esprit, & lors qu'ils entrerent un matin avec luy dans l'Eglise, on lisoit ce chapitre de l'Apôtre : *Dieu est fidéle, & celuy qui a commencé* Phil.

ce bon œuvre en vous, l'achevera & le rendra parfait jusqu'au jour de Jesus-Christ. Ce que Bernard receut comme si c'eut esté vne voix du Ciel. Et ainsi celuy qui se voyoit déja le pere spirituel de ses freres regenerez en Jesus-Christ, estant remply de joye, & connoissant que la main de Dieu agissoit avec luy, il se mit à atirer divers personnes par ses exhortations, & à assembler tous ceux qu'il pouvoit. Il commença de se revétir entierement de l'homme nouveau, selon le langage de l'Apôtre, & de traiter de choses serieuses & de la conversion des ames, avec ceux avec lesquels il avoit accoûtumé auparavant de s'entretenir des sciences humaines; ou des affaires du monde, marquant par tous ses discours, que les vanitez mondaines s'évanoüissent comme des ombres, que la vie est remplie de miseres; que la mort nous surprend en un instant; & que la vie qui suivra la mort sera eternelle, soit dans les biens, soit dans les maux. Enfin tous ceux qui estoient prédestinez à une condition si heureuse estoient premierement ébranlez : puis estant touchez en suite par l'operation que la grace faisoit en eux, par la puissance de la parole de Dieu, & par les prieres & les persuasions de son serviteur, ils se rendoient tous l'un aprés l'autre, & le suivoient dans la voye si sainte, où Dieu l'avoit fait entrer.

Bernard convertit plusieurs personnes par ses exhortations.





CHAPITRE V.

D'UN Seigneur nommé Hugues de Mascon, que S. Bernard convertit deux diverses fois, dont la seconde fut miraculeuse. Efets merveilleux des exhortations du Saint. De sa retraitte durant six mois en une maison particulier en la ville de Chastillon, & d'une vision touchant deux de ses compagnons qui ne persisterent pas dans leur dessein.

LE Seigneur Hugues de Mascon qui estoit un Gentil-homme fort noble, fort vertueux & fort riche, fut un de ceux qui se joignirent à luy. L'éclat & la reputation de sa sainteté l'a fait enlever depuis du Monastere de Pontigny, dont il a esté le fondateur, & élire Evesque d'Auxerre : Il gouverne encore aujourd'huy cette Eglise, & il fait paroitre qu'il n'a pas seulement la dignité, mais aussi le merite d'un Evesque. Lors qu'il sceut la conversion de Bernard son compagnon & son cher amy, il pleuroit comme perdu, celuy qu'on luy disoit estre mort au monde. Mais la premiere fois qu'ils eurent tous deux la liberté de se parler, aprés des larmes bien dissemblables, & des gemissemens qui partoient d'une douleur bien differente ; ils commencerent d'entrer en discours, & de comparer les pretentions de l'un à celles de l'autre ; & pendant qu'ils s'entretenoient familierement comme deux amis, Dieu répandant l'esprit de la verité dans le cœur de Hugues, leur conference commença deslors à avoir tout une autre face, & s'estant sur le champ touchez dans la main, pour marque qu'ils s'unissoient ensemble dans le dessein d'une nouvelle vie, ils devinrent alors beaucoup plus excellemment & plus veritablement un

Conversion de Hugues Seigneur de Mascon

mesme cœur, & une mesme ame en IESUS-CHRIST qu'ils ne l'avoient esté auparavant dans le monde.

Hugues est détourné de son dessein par ses amis.

Mais on manda à Bernard peu de jours 14
aprés, que Hugues abandonnoit sa resolution, ayant esté perverti par ses amis. Surquoy Bernard ayant pris l'occasion d'une grande assemblée d'Evêques qui se tenoit en ces quartiers où estoit Hugues, il se hastast d'y aller, pour retirer du naufrage son amy qui perissoit, & pour l'enfanter comme une seconde fois. Quand les confidens, ou plûtost les corrupteurs de Hugues eurent apperceu Bernard, ils luy osterent tout accez, & toute liberté d'entretenir en particulier celuy qu'ils tenoient assiegé comme leur proye, & qu'ils gardoient comme leur conqueste. Mais Bernard voyant qu'il ne luy pouvoit parler en secret, crioit envers Dieu, & imploroit son assistance pour luy. Dans le même instant qu'il le prioit avec larmes, il survint une grande pluye qui les obligea tous à se serer pour se mettre à couvert dans un village qui estoit proche. Car ils s'estoient assis dans un champ tout découvert, ayant veu que l'air estoit tres-serain & sans nuages, & qu'il n'y avoit nulle apparence de craindre quelque changement de temps. Lors Bernard qui estoit avec eux, prenant Hugues par la main, luy dit: Il faut que vous essuyez cette pluye avec moy. Et ainsi ils demeurerent seuls: mais ils ne furent pas seuls. Car Dieu estoit avec eux, & il leur rendit le calme & la tranquillité de l'esprit & de l'air en même temps. Ils renouvellerent en ce lieu leur premiere proposition, & firent

Bernard luy va parler: Dieu fait un miracle pour cela, & le confirme dans sa premiere resolution de quitter le monde.

l'un à l'autre des promesses si inviolables de l'accomplir, que nul effort des hommes n'a pû depuis y donner aucune atteinte.

15 Le pecheur voyoit ces choses, & en estoit irrité : il témoignoit sa fureur par ses grincemens de dents, & il en sechoit d'envie : mais le juste se confiant au Seigneur, triomphoit glorieusement du monde, & deslors quand il faisoit des exhortations publiques & particulieres, les meres cachoient leurs enfans, les femmes retenoient leurs maris, & les amis détournoient leurs amis de l'aller entendre ; parceque le saint Esprit donnoit tant de force à sa parole, qu'il estoit difficile de conserver quelque affection pour les choses du monde aprés l'avoir oüi parler, & le nombre de ceux que Dieu par sa grace avoit mis dans ce commun desir de conversion s'augmentant, ils estoient tous (comme on lit, des premiers enfans de l'Eglise) *vn même cœur, & vne même ame* en nostre Seigneur, *& demeuroient ensemble dans une parfaite vnion, nulle personne étrangere n'osant se joindre avec eux.*

Image des premiers Chrêtiens.

Act. 6.

Ils avoient dans Chastillon une maison qui leur appartenoit, où ils s'estoient tous retirez ; sans qu'aucun osast presque y aller, s'il n'étoit de leur compagnie : Mais si quelqu'un y entroit, connoissant ce qu'ils faisoient, & entendant leurs discours, il croyoit voir une image de ce que l'Apostre dit des Chrêtiens de Corinthe. Car il estoit *convaincu & jugé par eux tous*, comme s'ils eussent esté tous Prophetes, & adorant Dieu, & confessant qu'il estoit veritablement avec eux, ou il se lioit à une si sainte societé, ou se retirant il se pleuroit soy-mesme, & pu-

Ils demeurent prés de six mois en habit seculier dans une maison à Chastillon.

1. Cor. 14.

blioit par tout leur bon-heur & son infortune.

C'estoit une chose inouïe, & sans exemple en ce temps, & en cette Province, qu'on sceust la conversion d'un homme avant qu'il fust sorti du monde, & toutefois ils y demeurerent prés de six mois en habit seculier, aprés leur premiere resolution ; afin que durant cét intervalle il s'en assemblât davantage, cependant que quelques-uns donnoient ordre à leurs affaires.

Mais lorsque le grand nombre commençoit à leur devenir suspect, dans la crainte qu'ils avoiét que le Demon n'en détournast quelqu'un par ses artifices & par ses tentations : il plût à Dieu de reveler sur cela ce qui devoit arriver, Car un d'entr'eux eut une vision durant la nuit, en laquelle il creut les avoir veus tous assis à table dans une mesme maison, où on leur donnoit à manger par ordre selon leur rang, d'une certaine viande d'un goust excellent, & d'une blancheur extraordinaire, que tous receurent fort bien, & avec beaucoup de joye, excepté deux seulement de tout ce nombre, lesquels il avoit remarquez n'avoir point pris cette salutaire nourriture, l'un d'eux ne l'ayant point receuë du tout, & l'autre s'estant mis en estat de la recevoir, mais avec si peu de sagesse & de discretion qu'elle s'estoit répanduë. 16

Vision d'un d'eux touchant la perseverance de ceux de leur troupe.

Ce qui fut depuis justifié par l'évenement : Car l'un d'eux retournant au siecle abandonna son entreprise, avant qu'on vint à l'execution ; & l'autre commença bien un si saint ouvrage avec les autres, mais il ne l'acheva pas. Ie l'ay veu depuis dans le monde vagabond & fugitif

devant la face du Seigneur comme Caïn & autant que je l'ay pû reconnoistre, il estoit abbatu d'une confusion digne de pitié, mais d'ailleurs il estoit lasche & sans cœur. Neantmoins sur la fin de ses jours, il fut contraint par la maladie & par la pauvreté de se refugier à Clairvaux, se voyant abandonné de tous ses proches & de ses amis, quoyque d'ailleurs il fut de bonne naissance, & là il renonça à toute possession de biens en propre, mais non pas entierement à sa propre volonté, & mourut, non au dedans comme frere & domestique, mais au dehors demandant la charité comme pauvre & mendiant.

17 Enfin le jour qu'ils avoient choisi pour s'acquiter de leur vœu, & accomplir leurs desirs, estant venu, Bernard sortit de la maison de son pere avec ses freres, qui estoient ses fils spirituels, puis qu'il les avoit engendrez à Iesus-Christ par la parole de vie. Guy, l'aisné de tous, voyant Nivard, qui estoit le plus petit, dans la place avec d'autres enfans de son âge, il luy dit, « *Mon petit frere Nivard, vous aurez seul* « *tout nostre bien & toutes nos terres.* A quoy l'enfant répondit avec un sentiment qui n'avoit « rien de l'enfance : « *Quoy ! vous prenez donc le* « *ciel pour vous, & vous ne me laissez que la terre?* « *ce partage est trop inégal.* Et sur cela ils s'en allerent, & Nivard demeura lors avec son pere dans la maison, mais peu de temps aprés il suivit ses freres, & il ne pût estre retenu ni par son pere, ni par ses parens, ni par ses amis, ne restant de toute la famille, laquelle Dieu s'estoit consacrée que le pere qui estoit fort vieil, avec une fille, dont nous parlerons ailleurs.

Bernard se retire à Cisteaux avec plus de trente.

Nivard le cadet de ses freres demeure alors avec son pere, puis vint aprés à Cisteaux.

CHAPITRE VI.

De l'estat auquel estoit le nouvel établissement du Monastere de Cisteaux, lors que S. Bernard s'y retira avec ses compagnons. Des merveilleuses austeritez & mortifications du Saint.

Estat de l'Abbaye de Cisteaux sous l'Abbé Estiéne qui en fut le 3. Abbé en 1107. aprés S. Robert le 1. & Aubry le 2.

Il s'appelloit Estienne Hardingue.

Il étoit Anglois & Gentilhomme, & estoit sorti de Molesme avec S. Robert.

Isai. 45.

Cecy est pris des Manuscrits & de la nouvelle edition de Horstius.

EN ce temps une nouvelle & petite troupe 18
de serviteurs de Dieu qui s'estoient retirez à CISTEAUX, & y vivoient sous la conduite d'un venerable Abbé, nommé Estienne, commençant à s'ennuyer de leur petit nombre, & à perdre toute esperance d'avoir des successeurs, qu'ils laissassent heritiers de leur sainte pauvreté, à cause que l'on fuyoit l'austerité de leur vie, quoy que leur sainteté fust en veneration à tout le monde, receurent tant de joye d'une visite si agreable, si peu épurée, & si soudaine laquelle Dieu leur envoyoit, que cette maison sembloit avoir receu en ce jour cette réponse du S. Esprit: *Réjouïs-toy sterile, fais éclater ta voix & tes cris de joye, toy qui n'enfantois point: parceque celle qui est abandonnée aura beaucoup plus d'enfans que celle qui a un mary, & tu verras les enfans de tes enfans dans la suite de plusieurs âges.*

[Car un an auparavant, l'un des plus anciens Religieux de Cisteaux estant sur le poinct de mourir, apperceut en vision un grand nombre d'hommes qui lavoient leurs habits à la fontaine, & il entendit une voix qui luy dit que cette fontaine seroit appellée *Ennon*. Ce qu'ayant declaré à l'Abbé, cet homme spirituel reconnut aussi-tost la consolation que Dieu estoit prest de leur envoyer, & se réjoüissant de cette promesse, il se réjoüit ensuite des effets qui la suivirent,

virent, & en rendit graces à Dieu par JESUS-CHRIST, qui vit & regne avec luy & le Saint Esprit dans l'éternité des siecles.]

L'an M. CXIII. de l'Incarnation de nôtre Seigneur, son serviteur Bernard estant âgé d'environ vingt-trois ans, entra avec plus de trente de ses compagnons dans CISTEAUX, quinze ans aprés le premier établissement de cette Maison, & s'assujettit au doux joug de JESUS-CHRIST, sous la conduite de l'Abbé Estienne. Depuis ce jour le Ciel versant ses benedictions sur cette vigne du Dieu des armées, elle produisit une grande abondance de fruits, & étendit ses branches jusques à la mer, & mesme au delà des mers.

Cisteaux fut fondé en 109. par S. Robert, qui amena avec soy vingt un Religieux de l'Abbaye de Molesme.

[Et parce que quelques-uns de ses compagnons estoient mariez, & que les femmes s'étoient resoluës de quitter le monde, & de se consacrer à Dieu aussi bien que leurs maris, il fonda un monastere de filles appellé BILLETTE, dans le Diocese de Langres: Et par la benediction de Dieu cette Abbaye s'est fort accruë, a esté tres-celebre en pieté, & s'est étenduë beaucoup, tant pour les personnes que pour les possessions, ayant produit d'autres Abbayes, & continuant encore de fructifier de jour en jour.]

Cecy est pris des Manuscrits & de la nouvelle Edition de Horstius.

Voilà quels furent les saints commencemens de la vie nouvelle de l'Homme de Dieu. Mais je ne croy pas qu'on puisse décrire les merveilles de sa conversion, & comme il a vécu de la vie des Anges dans la terre, si l'on ne vit du mesme esprit qui l'animoit. Car il n'y a que l'auteur de ces dons, & celuy qui les a receus, qui puisse

connoiſtre de combien de benedictions & de faveurs Dieu l'a prévenu & comblé dés le commencement de ſa retraite, de combien de graces il l'a remply dans ſon élection, & combien il l'a enyvré de l'abondance de ſes celeſtes delices, qui découlent de ſon ſejour bien-heureux.

Bernard veut demeurer caché : Mais Dieu en avoit diſpoſé autrement.

Il entra donc dans cette Maiſon, qui eſtoit pauvre d'eſprit & alors eſtoit encore inconnuë, & peu ou point conſiderée dans le monde, avec deſſein d'y mourir à l'affection, & au ſouvenir des hommes, & avec eſperance d'y eſtre caché, & oublié comme un vaiſſeau qui eſt perdu ; bien que Dieu en diſpoſaſt autrement le preparant pour ſon ſervice comme un vaiſſeau d'élection, non ſeulement pour rétablir & pour augmenter l'ordre Monaſtique, mais auſſi pour porter ſon nom devant les Rois & les peuples, & juſqu'aux extremitez de la terre.

Eſprit de retraite & de Penitence.

Quant à luy ne penſant à rien de tel, il s'employoit ſeulement avec ſoin à veiller à la garde de ſon ame, & à la perſeverance dans ſon deſſein : Il avoit toujours dans le cœur & ſouvent auſſi dans la bouche cette parole : BERNARD, BERNARD, QU'ES-TU VENU FAIRE? Et comme on lit que noſtre Seigneur commença à faire & à enſeigner ; auſſi le premier jour qu'il entra dans le dortoir des Novices, il commença de pratiquer luy-meſme ce qu'il devoit enſeigner aux autres. Car lors que depuis il fut étably Abbé de Clairvaux, nous l'avons ſouvent oüy précher, & dire aux Novices qui venoient, & qui le preſſoient de les admettre

dans son Monastere : Si vous desirez vivre dans cette maison, il faut que vous laissiez dehors les corps que vous apportez du monde. Il n'y a que les ames qui doivent entrer icy ; La chair ne sert de rien ; Et voyant que les Novices estoient épouvantez par la nouveauté de ce discours, il épargnoit leur foiblesse en leur expliquant ces paroles dans ce sens plus doux, que c'estoit la concupiscence de la chair qu'il avoit accoûtumé de dire qu'on laissast dehors.

Excellente idée d'une « vie religieuse & « Penitence.

Et pour luy, lors qu'il estoit Novice, il ne se pardonnoit rien, mortifiant continuellement par toutes sortes de moyens, non seulement les desirs sensuels qui se glissent dans le cœur par les sens du corps, mais aussi les sens mesmes par lesquels ils entrent. Et parce qu'il commençoit à sentir plus souvent la douceur de cet amour divin, qui l'eclairoit & l'échauffoit interieurement, & qu'il craignoit que ses sens ne l'empéchassent de joüir de ces consolations interieures, il leur donnoit à peine la liberté necessaire pour le commerce civil & exterieur qu'il avoit avec les hommes. Et ainsi la pratique continuelle qu'il faisoit de cette conduite, se tourna en coutume, & la coûtume se changea presque en nature, & n'estant plus vivant que pour l'esprit, toute son esperance estant en Dieu, & toute son ame estant remplie de pensées & de meditations spirituelles, en voyant il ne voyoit pas, en écoutant il n'écoutoit pas, en mangeant il ne goustoit rien, & à peine sentoit-il quelque chose par les sens du corps. Ce qui parut bien visiblement en ce qu'aprés avoir passé une année entiere dans le dortoir des

Novices, il ne sçavoit pas quand il en sortit, si le haut du plancher estoit voûté : & qu'aprés estre entré durant un long-temps, & fort souvent dans l'Eglise, il croyoit encore qu'il n'y avoit qu'une fenestre à l'un des bouts, sans avoir remarqué en entrant & en sortant qu'il y en avoit trois. Il avoit tellement mortifié sa curiosité, qu'il n'avoit point de sentiment pour de semblables objets ; ou s'il arrivoit quelquefois qu'il vît les choses qui se presentoient à luy, il ne les remarquoit pas, son esprit, comme il a esté dit, estant occupé ailleurs, & l'usage des sens estant inutile sans l'application de l'esprit.

Chapitre VII.

De l'inclination naturelle que Bernard avoit au bien & à la vertu. De ses jeunes & de ses veilles. Qu'il prenoit un plaisir extréme dans les ouvrages des mains. Qu'il avoit receu du Ciel l'intelligence des Ecritures saintes, & qu'il suivoit neanmoins avec une profonde humilité les sentimens des saints Peres qui les ont interpretées. 21

Ses inclinations naturelles alloient à la vertu. *Sap.* 8.

LA nature en luy ne s'opposoit point à la grace: de sorte qu'il sembloit qu'il voyoit accompli en sa personne ce qu'on lit dans l'Ecriture : *Mes inclinations naturelles alloient à la vertu dés mon enfance, & j'avois une bonne ame, & ayant l'esprit porté au bien, mon corps aussi n'étoit pas sujet au vice & à la corruption.* Outre les dons de la grace, il avoit une certaine force d'esprit, qu'il avoit receuë de la nature, qui le rendoit propre à la contemplation de toutes les choses spirituelles & divines, & la bonté de son ame paroissoit encore en ce point, ses sens n'ayant rien ny de curieux ny de trop libre, ny

qui les fit revolter avec orgueil contre la partie ſuperieure : Au contraire ils participoient à la joye de ſes occupations ſpirituelles, & eſtant aſſujettis, ſervoient à l'eſprit ſans reſiſtance dans les exercices de pieté & de Religion ; & comme il n'avoit conſenti à aucun crime, ſon corps n'étoit point impur, & pourveu qu'il ne fût pas trop negligé, & qu'on luy donnât ce qui luy eſtoit neceſſaire, comme il le falloit, il eſtoit un inſtrument tres-propre pour obeïr à l'ame dans le ſervice de Dieu.

Comme il avoit domté la chair par la force de l'Eſprit ſaint.

Mais au lieu que par l'influence de la grace dont Dieu l'avoit prévenu, & par le ſecours de la nature qui ſuivoit les mouvemens de la grace, & par le bon uſage qu'il avoit fait des regles ſpirituelles, la chair ne deſiroit preſque plus rien en luy contre l'eſprit, au moins qui le pût bleſſer : ſon eſprit au contraire demandoit au corps tant de choſes qui eſtoient au deſſus des forces de la chair & du ſang, que ce foible animal tombant ſous le faix n'a pû juſques icy s'en relever.

Car que diray-je du ſommeil, qui ſert à tous les hommes pour reparer les forces qu'ils ont perduës, & les eſprits qu'ils ont diſſipez dans les travaux, & pour apporter quelque ſoulagement aux ſens & à l'ame dans leur laſſitude ? Depuis le commencement juſques aujourd'huy il veille au delà de ce que peut la foibleſſe humaine. Il n'y a point de temps qu'il regrette d'avantage que celuy où il dort, & il dit d'ordinaire que l'on a raiſon de comparer le ſomeil à la mort, puiſque ceux qui dorment ſemblent eſtre morts aux yeux des hommes, comme ceux qui

sont morts semblent estre endormis aux yeux de Dieu. C'est pourquoy s'il voit par hazard quelque Religieux, ou ronfler trop fort en dormant, ou estre couché avec peu de bienseance, il a peine à le supporter, & dit qu'il dort charnellement, & à la maniere des gens du monde. Comme il mange peu, il dort peu aussi. En tous les deux, il n'accorde jamais à son corps tout ce que son corps luy demande pour son besoin & pour sa necessité, mais il se contente seulement de prendre un peu de l'un & de l'autre. Pour les veilles, toute la moderation qu'il y apporte, est de ne passer pas toute la nuict sans dormir: & pour le manger, il ne s'y porte presque jamais, ny par le plaisir, ny par le desir, mais par la seule crainte de tomber en défaillance. Car lors qu'il doit manger, il est déja rassasié par la seule pensée qu'il a des viandes, & il va au repas comme au supplice.

Son abstinence.

Depuis la premiere année de sa conversion & de sa sortie de son Noviciat, ayant toûjours eu un naturel fort delicat, & une complexion tres-foible; estant encore usé, & abbatu par beaucoup de jeûne & de veilles, par le froid, par le travail, par de tres-rudes & continuels exercices & mortifications, il a presque toûjours rejetté ses alimens comme il les a pris, à cause que son estomac s'est gasté & corrompu: & si quelque chose estant digerée passe aprés la coction dans les intestins, elle n'en sort qu'avec beaucoup de douleur & de tourment, d'autant que ces parties ne sont pas moins infirmes, ny attaquées de moindres incommoditez que les autres; & le reste de la nourriture qui fait sub-

sister son corps, semble luy servir moins pour entretenir sa vie, que pour differer sa mort. Aprés le repas il a toûjours accoustumé de faire reflexion sur ce qu'il a mangé, & s'il s'apperçoit qu'il ait passé tant soit peu sa mesure ordinaire, il ne laisse pas cét excés impuni: & l'habitude qu'il a contractée de faire abstinence, luy a tellement tourné en nature, que s'il veut quelquefois en dispenser, & prendre quelque viande un peu plus que de coustume, il luy est impossible de le faire.

Quoy que depuis qu'il est entré en Religion durant son Noviciat, & depuis qu'il a esté Religieux, il ait toûjours eu l'esprit fort, & le corps foible, il ne pouvoit souffrir toutefois qu'on luy permist de prendre en quelques rencontres plus de repos, ou de nourriture que les autres, ou qu'on luy relâchast quelque chose du travail, ou des ouvrages communs: Car il croyoit tous les autres saints & parfaits, & se consideroit comme un Novice, qui ne fait que commencer, disant qu'il ne devoit jamais joüir des dispenses que meritent ceux qui sont arrivez à la perfection, mais qu'il avoit besoin de la ferveur d'un Novice, de l'étroite observance de l'Ordre, & de la rigueur de la Regle.

Il estoit severe envers soy-mesme, & ne s'épargnoit point. Esprit d'humilité & de penitence.

C'est pourquoy il observoit avec grande af-
23 fection & grande ferveur tout ce qui se pratiquoit dans la vie commune du Monastere. Quand ses freres estoient occupez à quelque ouvrage des mains, auquel il ne pouvoit travailler, à cause qu'il y estoit moins exercé, ou moins instruit qu'eux, il recompensoit ce defaut en beschant la terre, ou coupant du bois,

Son affection pour les ouvrages des mains.

& en le portant sur ses épaules, ou par quelques travaux aussi penibles que ceux qu'ils faisoient; & quand les forces luy manquoient, il s'employoit aux exercices les plus bas, afin de suppléer au travail par l'humilité. Et c'est une chose merveilleuse, qu'ayant receu tant de graces pour la contemplation des choses spirituelles & divines, il souffroit volontiers d'estre employé dans ces occupations, & mesme s'y plaisoit extremement.

Il n'estoit point distrait dans les ouvrages des mains.

Mais ayant mortifié tous ses sens, comme nous avons dit cy-dessus, il n'estoit point sujet aux distractions qu'ils causent dans ces travaux corporels, ou par curiosité, ou par foiblesse, & qui font que les ames mesmes des parfaits sont diverties quelquefois de l'union de l'esprit avec Dieu, par les objets que la memoire & l'imagination representent, bien que leur desir & leur volonté y soit toûjours attachée: Et par le privilege d'une plus grande grace, & par la vertu du saint Esprit, il se donnoit en quelque façon tout entier au travail exterieur, & en mesme temps il estoit occupé tout entier à la contemplation interieure des choses de Dieu, nourrissant dans l'un son ame par la Penitence, & entretenant dans l'autre sa pieté par les meditations; & ainsi dans le temps de son travail il prioit, ou meditoit interieurement sans interrompre ses travaux exterieurs, & travailloit exterieurement sans diminuer ses consolations interieures. Car il confesse encore aujourd'huy, que ç'a esté principalement dans les champs & dans les bois, qu'il a receu par la meditation & par la priere toute l'intelligence qu'il a des

Ecritures & toutes les lumieres qu'il y a acquiſes, & il a accouſtumé de dire fort agreablement entre ſes amis, qu'il n'eut jamais d'autre maiſtre en cét étude que les cheſnes & les heſtres.

Dans les temps de la moiſſon les Religieux de Ciſteaux s'occupoient à ſcier les bleds avec la ferveur & la joye du ſaint Eſprit, lors qu'on luy commanda de s'aſſeoir & de ſe repoſer, parce qu'il ne pouvoit, & qu'il ne ſçavoit pas travailler à cet ouvrage, il en fut fort affligé, & eut recours à la priere, demandant à Dieu avec beaucoup de larmes, qu'il luy fit la grace de pouvoir ſcier comme les autres. Son pieux deſir fut exaucé dans la ſimplicité de ſa foy. Il obtint auſſi toſt ce qu'il demandoit, & depuis ce jour il reſſent une certaine joye d'eſtre le plus habile de tous dans cét exercice, pour lequel il a d'autant plus d'affection, qu'il ſe ſouvient que Dieu ſeul luy a donné la force & le pouvoir de s'y employer.

Il demande à Dieu qu'il luy donne la force & l'adreſſe pour ſcier les bleds avec ſes freres, il l'obtient par miracle.

Dans les intervalles qu'il prenoit pour ſe repoſer, il prioit ſans ceſſe, ou liſoit, ou meditoit. Pour la priere, il la faiſoit en ſolitude, quand il s'en preſentoit occaſion; mais s'il ne pouvoit pas en quelque lieu qu'il fût, ſoit en particulier ou en compagnie, ſe faiſant une ſolitude de ſon cœur, il eſtoit toûjours ſeul & ſolitaire.

Il liſoit plus ſouvent & avec plus de plaiſir le texte de l'Ecriture ſainte ſans commentaire, & de ſuite qu'avec quelque explication; diſant qu'il ne l'entendoit jamais mieux que par elle-meſme: & il aſſeuroit que tout ce qu'il y découvroit de myſteres & de veritez celeſtes,

Il a receu de l'Eſprit ſaint l'intelligence qu'il avoit des Ecritures.

luy paroissoit plus clair & plus aimable dans la premiere source de leur origine, que dans les ruisseaux des interpretations qu'on leur donne. Mais il ne laissoit pas toutefois de lire avec humilité les ouvrages orthodoxes des Saints qui les ont interpretées, & il n'égaloit pas ses pensées à leurs sentimens, mais il assujettissoit les siennes aux leurs: il tâchoit de les rendre conformes aux opinions de tous ces grands personnages, & s'efforçant de marcher toûjours sur leurs pas, & de les suivre avec une exacte fidelité, il ne laissoit pas de boire souvent dans la même fontaine dans laquelle ils ont puisé leurs sublimes connoissances. C'est pour cela qu'estant plein de cet esprit par lequel toute l'Ecriture sainte a esté divinement inspirée, il s'en sert jusques aujourd'huy avec tant de force & tant d'utilité pour enseigner, pour reprendre & pour corriger, comme dit l'Apostre, & que lors qu'il préche la parole de Dieu, il rend tout ce qu'il en rapporte si agreable, si intelligible, & si puissant pour prouver ce qu'il prétend, que tant les Sçavans du monde que ceux de l'Eglise, qui sont les personnes spirituelles, admirent les paroles de grace, qui sortent incessamment de sa bouche.

Son humble respect pour les sentimens & les interpretations des saints Peres de l'Eglise.

2. Tim. 3.



CHAPITRE VIII.

FONDATION *de l'Abbaye de Clairvaux par Saint Bernard. Prodigieuse austerité du Saint & de ses Religieux. Son Zele ardent pour le salut des ames. Vision miraculeuse, où Dieu luy fit voir le grand nombre d'hommes qui devoient se retirer dans son Monastere.*

25 LORS qu'il plût à celuy qui l'avoit separé du monde, & appellé à son service, de faire éclater davantage sa gloire en son serviteur par de plus nobles effets, & une grace plus grande, & de ramasser ensemble par son moyen plusieurs enfans de Dieu, qui estoient dispersez en divers endroits, il inspira au cœur de l'Abbé Estienne d'envoyer les freres de Bernard, pour fonder & pour bastir la nouvelle Maison de *Clairvaux*. Et lors qu'ils partoient pour ce dessein, il leur donna leur frere Bernard pour Abbé. Ce qui les surprit, & leur causa de l'étonnement, estans hommes faits & habiles, tant pour la Religion que pour le monde, & craignans pour luy à cause de la foiblesse de son âge, de l'infirmité de son corps, & du peu d'usage qu'il avoit dans les occupations exterieures.

L'Abbaye de la *Ferté* premiere fille de Cisteaux, fut fondée en 1108 dans le Diocese de Châlons sur Saone.

Pontigny 2. fille de Cisteaux en 1111. à quatre lieües d'Auxerre.

Clairvaux 3. fille de Cisteaux en 1115. dans la Champagne sur la riviere d'Aube, au Diocese de Langres.

Morimond 4. fille de Cisteaux aussi en 1115. en Bassigny dans le Diocese de Langres.

Le lieu appellé *Clairvaux*, estoit dans le Diocese de Langres, & proche de la riviere d'Aube, & avoit toûjours esté jusqu'alors une ancienne retraite de voleurs qui estoit appellée, *La vallée d'Absinthe*, ou parce qu'il y avoit beaucoup de cette herbe; ou à cause de l'amertume & de la douleur de ceux qui y tomboient entre les mains des brigans. Ce fut en ce lieu plein d'horreur, & en cette vaste solitude, que ces hommes d'une pieté si genereuse se retirerent,

Le Saint n'avoit pas encore 25. ans.

pour faire un Temple de Dieu & une Maison de prieres de cette caverne de larrons; & ils y servirent Dieu quelque temps avec grande simplicité, & une merveilleuse pauvreté d'esprit, dans la faim, dans la soif, dans le froid, dans la nudité, & dans plusieurs veilles, faisant souvent du potage de feuïlles de hestre, & leur pain estant d'orge, de millet, & de vesce, comme celuy du Prophete ; de telle sorte qu'en ayant servy un jour à un homme de pieté qui passoit par le Monastere, il versa beaucoup de larmes, & l'emporta en secret pour le montrer à tout le monde comme par miracle, de ce que des hommes, & de tels hommes vivoient de ce pain.

Austeritez de penitence à Clairvaux. Pauvreté Religieuse.

26 Ce n'estoit pas toutefois ces choses qui touchoient davantage l'homme de Dieu ; mais son principal soin estoit de procurer le salut de plusieurs personnes, & on sçait que depuis le premier jour de sa conversion jusques à cette heure, ce sentiment a esté si fortement gravé dans son sacré cœur, qu'il paroist avoir une affection maternelle pour toutes les ames. Ce qui luy causoit un grand combat interieur entre un si saint desir, & une si sainte humilité. Car tantost s'humiliant il se publioit indigne de faire aucun fruit, & peu aprés comme s'oubliant soy-mesme, il brûloit d'une ardeur si violente, qu'il sembloit ne se pouvoir consoler que par le salut de plusieurs: sa charité luy donnoit de la confiance, & son humilité la rabaissoit.

Combat de la Charité & de l'Humilité dans l'esprit du Saint.

Lors qu'il estoit agité de ces divers mouvemens, il arriva que les Religieux se leverent une fois plûtôt qu'à l'ordinaire pour dire Matines,

lesquelles estant achevées, & voyant qu'il y avoit plus de temps que de coûtume jusqu'à Laudes, il sortit dehors, & se promenant par les lieux circonvoisins, il prioit Dieu qu'il eust son service & celuy de ses confreres pour agreable: Et comme il estoit touché du desir de l'avancement & du bien des ames, ainsi que nous avons dit, il s'arresta soudain dans cette priere, & ayant un peu fermé les yeux, il vit une si grande quantité d'hommes, de differents habits, & de diverses conditions, descendre de tous costez du haut des montagnes dans le fonds de la vallée, qu'elle ne les pouvoit contenir. Ce qui est déja si parfaitement accompli, que personne ne peut douter aujourd'huy de ce que Dieu vouloit marquer par cette vision extraordinaire, dont cét homme de Dieu fut merveilleusement consolé, & d'où il prit sujet d'exhorter ses freres à ne desesperer jamais de la misericorde du Seigneur.

Vision du Saint touchant l'accroissement de Clairvaux

CHAPITRE IX.

EXEMPLE *notable de la confiance de Bernard en la providence de Dieu touchant les necessitez de son Monastere. De la sublimité de ses contemplations, & de la haute pureté de sa conduite, autorisée par une vision miraculeuse. De la retraite de son pere à Clairvaux, & de la conversion de sa sœur, qui se retira dans un Monastere par la permission de son mary.*

27 VN jour son frere Gerard qui estoit Celerier de la Maison, se plaignant fortement à luy de ce que l'Hyver estant proche, il manquoit beaucoup de chose necessaires aux Religieux, & qu'il n'avoit point d'argent pour en acheter, & ne recevant plus de consolation par

Grande confiance du Saint en la providence de Dieu touchant les necessitez du Monastere.

les paroles, à cause que la necessité pressoit, & qu'il n'y avoit rien qu'on luy pût promptement donner, l'homme de Dieu luy demanda combien il faudroit pour suffire à cette presente necessité, il répondit qu'il faudroit bien onze livres. Alors le Saint le renvoyant, eut recours à l'oraison: & fort peu de temps aprés Gerard revenant luy dit, qu'il y avoit dehors une femme de Chastillon qui demandoit à luy parler. Ce qui ayant porté le Saint à sortir pour parler à cette femme, elle se jetta à ses pieds, & luy offrit douze livres, le suppliant que l'on priast Dieu pour son mary qui estoit malade à l'extremité à quoy il répondit en peu de mots, & la congedia en luy disant: Allez, vous trouverez vostre mary en santé; & elle en s'en retournant chez soy le trouva gueri selon la parole de Bernard. Et alors ce saint Abbé reprenant doucement le peu de courage & de confiance de son Celerier, il le rendit plus fort pour esperer en Dieu à l'avenir.

Dieu fournissoit souvent par sa providence aux besoins de l'Abbaye.

Il ne receut pas pour une fois un pareil secours du Ciel, mais Dieu le luy envoyoit souvent par des voyes impreveuës & inopinées, lors qu'il se presentoit un pareil besoin. C'est pourquoy ces sages Religieux reconnoissant que la main de Dieu estoit avec luy, & craignant de troubler la tranquillité de son ame qui estoit toute ravie au Ciel, lors qu'il sortoit de la contemplation & des delices du Paradis; ils evitoient de le charger du soin des choses exterieures, tâchant de les regler entre eux comme ils pouvoient, & ils ne le consultoient que de l'interieur de leurs consciences, & sur le sujet de

28 leurs ames. Enquoy toutefois il leur arrivoit presque la mesme chose qu'aux Israëlites au regard de Moyse, lequel aprés avoir long-temps conservé avec Dieu sur la montagne de Sina, lors qu'il sortoit de l'obscurité de la nuée, & qu'il descendoit vers le peuple, il sembloit qu'il eust des rayons de lumiere sur son visage, & il paroissoit si terrible, que l'on n'osoit l'approcher. Ainsi quand le saint homme sortoit de la presence de Dieu, dont il avoit joüy en silence durant quelque temps dans la solitude de Cisteaux, & qu'il avoit esté durant quelques heures en une profonde contemplation des choses les plus rélevées, il apportoit comme du Ciel entre les hommes une idée miraculeuse d'une pureté plus qu'humaine qu'il avoit puisée en Dieu. Ce qui éloignoit de luy presque tous ceux qui estoient sous sa conduite, & avec lesquels il conversoit, parce que lors qu'il les entretenoit des choses spirituelles, & de l'avancement des ames, il parloit le langage des Anges à des hommes, qui à peine l'entendoient. Et principalement en ce qui regarde les mœurs : il leur proposoit de l'abondance de son cœur, une si haute vertu, & desiroit d'eux une si grande perfection, qu'il leur paroissoit rude & austere tant ils estoient peu capables de bien comprendre ce qu'il disoit.

Exod. 34.

Angelique pureté de l'esprit du Saint.

Grande idee de ce Saint touchant la perfection Religieuse.

Son zele ardent pour la perfection Chrestienne, le faisoit paroistre rude & austere à ses freres.

De plus, quand il les entendoit en Confession, & qu'ils s'accusoient de plusieurs illusions & de pensées qui sont ordinaires aux hommes, & que nul de ceux qui vivent encore dans un corps mortel ne peut entierement éviter, c'estoit principalement sur ce sujet qu'il ne

pouvoir accorder sa lumiere avec ces tenebres, à cause qu'il les trouvoit hommes en ce point, où il les croyoit des Anges. Car participant déja à la pureté de ces Esprits bien-heureux, & estant rempli de cette grace extraordinaire, qu'il avoit receuë de Dieu dés sa conversion, il portoit avec simplicité un jugement qui estoit peu proportionné à la foiblesse de tous les hommes, croyant qu'un Religieux ne pouvoit tomber dans ces tentations, ou dans l'impureté de ses pensées; ou que s'il tomboit, il n'estoit pas veritablement Religieux.

Mais ces hommes qui estoient veritablement 29
Religieux, & qui avoient une prudence égale à leur pieté, reveroient dans ses Prédications, & dans ses discours les choses mesmes qu'ils ne pouvoient accomplir, & bien que dans leurs Confessions ils fussent étonnez d'une conduite qui leur paroissoit nouvelle, parce qu'elle sembloit donner quelque sujet de desespoir aux personnes foibles, ils croyoient toutefois, selon les paroles de Job, qu'il ne leur estoit pas permis de
Iob. 6. 8 *contredire aux paroles du Saint*, & ainsi ils ne s'excusoient point, mais en presence de l'homme de Dieu ils s'accusoient de ces foiblesses, dont nul homme en cette vie ne peut estre justifié devant Dieu.

Son humilité luy fit moderer son zele.

Ce qui faisoit que la sainte humilité des disciples servoit d'instruction au Maistre. Car ceux qui estoient repris, s'humilians sous l'autorité de celuy qui les reprenoit, le zele de ce Maistre spirituel à l'égard de ces freres si humbles & si soûmis, commença à luy devenir suspect: De sorte qu'il accusoit plûtost son ignorance, & deploroit

déploroit la necessité où il estoit reduit, de ce qu'il ne luy estoit pas permis de se taire, quoy qu'il ne sceût pas parler; de ce qu'il blessoit les consciences de ses auditeurs, non pas tant en disant des choses hautes aux hommes qu'en leur en disant qui ne leur estoient pas proportionnées; & de ce qu'il exigeoit avec tant de rigueur de ses freres qui estoient simples, une perfection qu'il n'avoit pas encore trouvée en soy-mesme. Car il se persuadoit que dans le silence ils s'entretenoient de pensées beaucoup meilleures & plus utiles à leur salut, que celles qu'ils entendoient en ses Sermons; & qu'ils servoient Dieu avec plus de pureté & par des œuvres plus effectives, que ce qu'il leur montroit par son exemple; & qu'enfin ils estoient plûtost scandalisez de ses Predications, qu'édifiez: Et lors qu'il estoit le plus violemment troublé & affligé sur ce sujet, & que son esprit estoit le plus agité de differentes pensées; enfin aprés avoir ressenti dans son cœur tant de divers mouvemens & tant de cruelles peines, il resolut de se separer de toutes les choses exterieures de se recueillir tout en luy-mesme, de se retirer dans la solitude de l'ame, & dans le secret du silence, & d'attendre de la misericorde de Dieu ce qu'il daigeroit luy reveler en la maniere qu'il luy plairoit pour luy faire connoistre sa volonté sur ce point: Et Dieu, dont la bonté est infinie, ne tarda pas long-temps à le secourir en ce besoin. Car peu de jours aprés dans une vision qu'il eut la nuit, il luy apparut en enfant, qui estoit tout resplendissant d'une lumiere divine, & qui luy commandoit avec grande autorité de dire har- Vision où Dieu luy ordonne de suivre hardiment l'Es-

prit ſaint qui l'animoit dans ſes exhortations.

diment tout ce qui luy ſeroit inſpiré dans ſes
Prédications, parce que ce n'eſtoit pas luy qui
parloit de luy-meſme, mais l'eſprit de Dieu qui
parloit en luy.

Et depuis ce temps le S. Eſprit parlant plus
manifeſtement par ſa bouche, & luy inſpirant
un diſcours plus fort, & une plus grande intelli-
gence des Ecritures lors qu'il préchoit, il luy
donna auſſi plus de créance & d'autorité ſur ſes
auditeurs, & plus de lumiere pour connoiſtre la
miſere & l'infirmité du pecheur qui eſt touché
de penitence, & qui demande pardon de ſes
fautes. Et lors qu'il eut un peu appris à conver- 30
ſer avec les hommes, à agir d'une maniere plus
conforme à l'infirmité humaine & à la ſuppor-
ter davantage, & qu'il commençoit déja de
joüir avec ſes freres des fruits de ſa converſion,
ſon pere qui eſtoit demeuré ſeul dans le monde
vint trouver ſes enfans, & ſe joignit avec eux,
& aprés y avoir vécu quelque temps, y mourut
dans une heureuſe vieilleſſe.

Retraite de ſon pere à Clairvaux.

Sa ſœur le venant voir avec un magnifique équipage eſt rejetée de tous ſes freres.

Leur ſœür auſſi qui avoit eſté mariée dans le
ſiecle, & eſtoit attachée au ſiecle, & qui vivant
dans les richeſſes & dans les délices mondaines,
couroit fortune de ſe perdre pour l'éternité, re-
ceut enfin cette premiere grace de Dieu, qu'el-
le fut inſpirée d'aller viſiter ſes freres. Quand
elle fut arrivée avec une ſuite & un équipage
ſuperbe, dans l'eſpereance de voir ſon venerable
frere Bernard, il l'eut en horreur & en execra-
tion, la regardant comme un piege du Demon
pour perdre les ames, & ne pût ſe reſoudre à
ſortir pour l'aller voir. Ce refus luy cauſa beau-
coup de confuſion, & elle fut violemment tou-

chée de ce que nul de ses freres n'avoit daigné la venir trouver, & son frere André, qu'elle avoit rencontré à la porte du Monastere, l'appellant un sac d'ordure & de corruption bien paré, à cause de la magnificence de ses habits, elle fondit en larmes, & dit : Quoy que je sois pecheresse, Jesus Christ n'a pas laissé de mourir pour les personnes qui me ressemblent : & c'est parce que je suis pecheresse, que je recherche les conseils & les instructions des gens de bien. Si mon frere méprise mon corps, qu'un serviteur de Dieu ne méprise pas mon ame ; qu'il vienne, qu'il ordonne, & il me trouvera preparée à faire tout ce qu'il m'ordonnera. Sur cette promesse, son frere Bernard avec tous ses autres freres sortit pour la voir, & par ce qu'il ne pouvoit la separer d'avec son mari, il luy deffendit d'abord toutes les vanitez du monde, tout le luxe des habits, & toutes les pompes & les curiositez du siecle, luy donnant pour regle la forme de vie que sa mere avoit si long-temps gardée dans son mariage, & la renvoya de cette sorte. Elle s'en retourna dans sa maison, obeïssant avec grand respect à cét ordre que le Saint luy avoit donné, ayant esté changée en un moment par la toute-puissance du Tres-haut.

Puis convertie.

Ses freres la viennent voir hors de l'Abbaye.

Forme de vie Chrêtienne que S. Bernard prescrivit à une Dame du monde, & mariée, comme estoit sa sœur.

Toute-puissance de la Grace.

Tout le monde estoit étonné de voir une jeune Dame de condition, & délicate, changer si soudain ses habits & sa maniere de vivre, & mener une vie solitaire au milieu du siecle : estre toûjours dans les veilles, dans les jeûnes, & dans les prieres, & se separer entierement de tout le monde. Elle vécut deux ans de cette sorte avec son mari, qui en rendit graces à Dieu,

ayant pris avec luy un Religieux de Cisteaux, nommé Elbodon. Lors que ce jeune homme entra dans la Maison de l'Evêque, ayant le corps usé & la mort peinte sur le visage, avec un habit qui estoit assez méprisable ; & estant suivy d'un Religieux plus âgé que luy, qui étoit grand, fort, & d'une mine avantageuse, les uns rioient, les autres se mocquoient, & quelques autres en jugeans selon la verité, furent touchez de quelque respect. Et lors qu'on demandoit lequel des deux estoit l'Abbé, l'Evêque jettant le premier les yeux sur luy, connut le serviteur de Dieu, & le receut comme étant luy-mesme serviteur de Dieu.

Le Saint est estimé & cheri uniquement de l'Evêque de Châlons.

Car dans la premiere conversation qu'il eut avec luy, la modestie & la retenuë que le jeune Religieux témoignoit en ses paroles, faisant mieux connoistre sa prudence que tous ses discours, ce sage Prelat s'apperçeut que Dieu le visitoit en la personne de son serviteur qu'il luy avoit envoyé, & le pressant par un saint mouvement d'hospitalité de se retirer chez luy, & parlant tous deux familierement avec une entiere confiance & une parfaite liberté, Bernard se rendit encore plus recommandable dans son esprit par la pieté qu'il faisoit paroistre en ses mœurs, que par tous ses entretiens. Et enfin depuis ce jour, & depuis cette heure, ils ne furent plus qu'un cœur & qu'une ame en nostre Seigneur, & ils se visiterent souvent avec tant de liberté, que Clairvaux devint la propre maison de cét Evêque, & que non seulement la maison de cét Evêque, mais aussi par sa faveur toute la ville de Châlons devint la retraite ordinaire de ceux de Clairvaux.

Le Diocese de Rheims, & toute la France fut aussi excitée par son exemple à reverer l'homme de Dieu. Car tout le monde apprit d'un si grand Evêque à le bien recevoir, & à le respecter comme un Ange venu du Ciel, parce qu'on jugeoit bien qu'il falloit qu'un homme d'aussi grande authorité qu'étoit ce Prelat, eut reconnu en luy beaucoup de graces & de dons celestes, puis qu'il luy témoignoit tant d'affection, quoy que ce ne fût qu'un Religieux inconnu, & qui s'abaissoit autant qu'il pouvoit par son extraordinaire humilité.

Merveilleux soin qu'eut l'Evêque de Chaalons de la santé de Bernard.

Un peu de temps aprés, les infirmitez & les 32 indispositions de Bernard s'étant si fort augmentées, que l'on n'attendoit plus que sa mort, ou une vie plus fâcheuse que la mort mesme; il fut visité par l'Evêque, lequel l'ayant veu, dit, que non seulement il esperoit qu'il n'en mourroit pas, mais encore qu'il recouvreroit sa santé, s'il vouloit suivre son conseil, & permettre qu'on prît quelque soin de traitter son corps, selon que sa foiblesse & sa maladie le demandoient. Mais dautant qu'il estoit difficile de le porter à se relâcher de sa vie si austere, à laquelle il s'étoit accoûtumé, l'Evêque s'en alla au Chapître de Cisteaux, où un fort petit nombre d'Abbez s'étoient assemblez, & se prosternant devant eux avec l'humilité d'un Evêque, & la charité d'un Pasteur, demanda qu'on luy donnât seulement un an sous son obeïssance pour le gouverner. Ce qui luy fut accordé, n'étant pas possible de rien refuser à une si grande humilité joint à une si grande puissance. En suite dequoy le Prelat estant retourné à Clairvaux,

Grande humilité d'un Evêque, & son extrême affection pour l'Abbé.

Il ordonna qu'on luy fit une petite maison hors du Cloître, & hors l'enclos du Monastere, & commanda qu'on ne luy fit plus garder aucune austerité de l'Ordre dans son boire & dans son manger, ny dans les autres choses de cette nature; & qu'on ne luy dît rien de tout ce qui regardoit le soin & la conduite de l'Abbaye, mais qu'on le laissât vivre à soy de la maniere qu'il luy prescriroit.

33 Ce fut en ce temps que je commençay d'aller à Clairvaux, & de visiter le Saint. L'estant venu voir avec un autre Abbé, je le trouvay dans sa loge, qui estoit semblable à celles qu'on fait ordinairement aux lepreux dans les grands chemins; il joüissoit d'un parfait repos, à cause, qu'ainsi que nous avons dit, il estoit déchargé de tout le soin de la Maison tant interieur qu'exterieur, par le commandement de l'Evêque & des Abbez, vivant à Dieu & à soy, & comblé de joye, comme s'il eût déja goûté les delices du Paradis. Lors que j'entray dans cette chambre Royale, & que je consideray quel estoit ce logement, & quel estoit celuy qui y logeoit, je puis jurer devant Dieu, que je conceus autant de respect, que si je me fusse approché de l'Autel sacré. Je receus tant de consolation de le voir, & me sentis enflammé d'un si grand desir de vivre avec luy dans cette pauvreté & cette simplicité, que si alors on m'eût donné le choix entre plusieurs sortes de conditions, je n'eusse rien desiré plus ardamment que de demeurer toûjours avec luy pour le servir.

Premiere visite de Guillaume Abbé de S. Thierry auteur de ce I. Livre à Clairvaux.

Aprés que de son côté il nous eût receus aussi avec beaucoup de témoignages de satis-

faction & de charité, & que nous luy eusmes demandé ce qu'il faisoit, & comment il vivoit dans cette cellule, il nous répondit en soûriant, de cette maniere noble & agreable, qui luy estoit ordinaire : I'y vis parfaitement bien. » Car auparavant des hommes raisonnables m'o- » beïssoient, & maintenant je suis reduit par un » juste jugement de Dieu à obeïr à une bête qui est » sans raison. Ce qu'il disoit d'un homme rustique, présomptueux, & extrémement ignorant, qui promettoit de le guerir de ses incommoditez, & entre les mains duquel il avoit esté mis par l'Evêque, par les Abbez, & par ses freres pour cét effet.

Comme le Saint estoit traitté dans sa l. ge hors l'enclos du Monastere.

Nous mangeâmes avec luy, pensant que l'on traittoit avec tout le soin possible un homme si foible & si malade, & que l'on avoit confié à une personne de dehors, pour luy donner tout ce qui estoit necessaire au rétablissement de sa santé. Mais voyant que par l'ordre de ce Medecin, on luy presentoit des viandes dont un homme bien sain, & que la faim presseroit extremement, auroit à peine voulu manger ; nous en conceûmes comme une espece d'indignation, & il nous fut fort difficile de demeurer dans un silence regulier, & de nous retenir de témoigner à cét homme nostre colere par des injures, comme contre un sacrilege & un homicide.

Grande patience du Saint dans sa maladie.

Mais quant au Saint qu'on traittoit si mal, il prenoit tout avec une entiere indifference, & trouvoit toutes choses égallement bonnes, ne pouvant plus juger de la qualité des viandes, à cause que son estomac estoit corrompu, & qu'il

avoit presque perdu tout le goust. De sorte qu'au lieu de beurre il mangea durant plusieurs jours de la graisse toute cruë qu'on luy avoit presentée par mégarde, & beut de l'huile, pour de l'eau. Beaucoup d'autres rencontres semblables luy sont arrivées souvent, & il avoit accoûtumé de dire qu'il n'avoit du goust que pour l'eau, parce qu'elle luy rafraîchissoit la bouche & la gorge, lors qu'il en prenoit.

Voilà l'état où je le trouvay ; voilà la maniere dont ce serviteur de Dieu vivoit dans sa solitude ; mais il n'estoit pas seul, puis que Dieu estoit avec luy, & qu'il estoit gardé & consolé par les Anges, comme on en a des preuves tres-asseurées. Car priant une nuit avec une ferveur extraordinaire, aprés avoir répandu son ame devant Dieu, & s'estre un peu endormy, il ouït des voix, comme d'une grande troupe qui passoit : ce qui le réveilla, & les mesmes voix retentissant de plus en plus à ses oreilles, il sortit de la cellule où il estoit couché, & poursuivit cette multitude qui s'éloignoit. Il y avoit un lieu proche de là qui estoit encore plein d'épines, & remply de ronces fort épaisses, (mais maintenant il est tres-changé de ce qu'il estoit alors) ce fut en cét endroit qu'il apperçeut comme deux cœurs de personnes qui chantoient l'un apés l'autre, & dont le chant luy paroissoit infiniment agreable. Toutefois il ne comprit bien le mystere que cette vision signifioit, que quelques années aprés, lors que les bastimens du Monastere ayant esté transporté en un lieu plus spacieux, il vit qu'on avoit mis la Chapelle au mesme endroit où il avoit entendu ces voix.

Vision du Saint touchant le transport du Monastere en un lieu plus grand.

Clairvaux eſtoit une parfaite image de la Penitence & de la ſolitude des anciens ſolitaires.

Je demeuray durant quelques jours avec ce grand Saint, quoy que j'en fuſſe tres-indigne; & qu'en quelque part que je portaſſe ma veuë, j'étois remply d'admiration comme ſi j'euſſe veu de nouveaux cieux & une nouvelle terre, en voyant des hommes de nôtre temps retracer en nos jours la vie ſi parfaite & ſi admirable des anciens ſolitaires d'Egypte, nos premiers Peres.
Car on voyoit alors dans Clairvaux comme l'i- 35
mage d'un ſiecle d'or, puiſque des hommes vertueux & qui avoient eſté riches & honnorez dans le monde, ſe glorifioient dans la pauvreté de Jeſus-Chriſt, & plantoient une Egliſe par leur ſang, par leurs travaux & par leurs peines, par la faim, la ſoif, le froid, & la nudité, acquerant à cette maiſon par les perſecutions, par les injures, & par les neceſſitez qu'ils ont ſouffertes, les incommoditez & la paix dont elle jouït maintenant. Ils ne penſoient pas tant à vivre pour eux, que pour Jeſus-Chriſt, & pour les freres qui doivent ſervir Dieu dans cette Abbaye. Ils ne ſe mettoient point en peine de ce qui leur manquoit, pourveu qu'ils laiſſaſſent aprés eux dequoy pourvoir ſuffiſamment aux neceſſitez de la Maiſon, en telle ſorte neanmoins qu'on ne laiſſaſt pas d'y pratiquer la pauvreté volontaire qu'on y avoit embraſſée pour Jeſus-Chriſt.

Simplicité & humilité des bâtimens de Clairvaux.

D'abord que l'on deſcendoit de la montagne, & qu'on eſtoit preſt d'entrer à Clairvaux, on reconnoiſſoit Dieu de toutes parts en ce Monaſtere; & cette vallée muëtte publioit par la ſimplicité & l'humilité des bâtimens, la ſimplicité & l'humilité des pauvres de Jeſus-Chriſt,

qui y habitoient : Et enfin ceux qui arrivoient dans cette vallée qui estoit pleine d'hommes, & où il n'estoit pas permis à personne d'estre oisif, tous travaillant, & chacun estant occupé à l'ouvrage qu'on luy avoit ordonné, y trouvoient au milieu du jour un silence égal à celuy du milieu de la nuit, & le seul bruit qu'ils y entendoient, estoit le son des differens ouvrages des mains, ou celuy de la voix des freres, lors qu'ils chantoient les loüanges du Seigneur. La renommée de ce grand silence, & l'ordre qu'ils gardoient pour le conserver, imprimoit une telle reverence dans l'esprit des seculiers mesme qui y survenoient, qu'ils craignoient non seulement de dire des choses mauvaises ou inutiles ; mais encore de dire quelqu'une qui ne fût pas assez serieuse & assez grave.

*Profond silence dans Clairvaux

Ouvrages des mains.

La solitude de ce desert dans lequel ces serviteurs de Dieu demeuroient cachez, qui estoit environné d'une forêt sombre & épaisse, & reserré entre deux montagnes voisines qui le pressoient de toutes parts representoient en quelque façon la grotte de nôtre Pere S. Benoist, où il fut trouvé par des bergers, comme s'ils eussent voulu garder encore quelque forme de la demeure & de la solitude de celuy dont ils imitoient la vie. Car bien qu'ils fussent tous en si grand nombre, ils ne laissoient pas d'estre solitaires, & l'ordre selon lequel la charité y estoit reglée, faisoit qu'encore qu'ils fussent beaucoup dans cette vallée, ils ne laissoient pas toutefois d'estre comme seuls : parce qu'au lieu qu'un homme qui est dans le déreglement & dans le desordre, se tient lieu à luy-mesme d'une troupe

Solitude de Clairvaux.

& d'une multitude d'hommes, lors mesme qu'il est tout seul ; icy au contraire par l'unité de l'esprit, & par la regularité du silence d'un si grand nombre de personnes, chacun d'eux en particulier estoit comme seul, & l'ordre de la discipline qui regloit leurs paroles & leurs actions, leur conservoit la solitude du cœur parmy la multitude de la compagnie.

Simplicité & austerité dans le vivre.

Si leurs maisons & leurs bâstimens estoient 36 simples, leur façon de vivre l'étoit aussi. Le pain qu'ils mangeoient sembloit plûtost estre fait de terre que de son, & il estoit fait du bled que la terre de ce desert sterile produisoit à peine, quoy quelle fût cultivée avec beaucoup de soin & de travail par les freres. Et les autres viandes dont ils se nourrissoient, n'avoient presque point d'autre goust que celuy de la faim, ou l'amour de Dieu leur donnoit : & mesme les Novices avoient tant de simplicité dans leur ferveur, qu'ils trouvoient que ces mets estoient encore trop délicats, & considerant comme du poison tout ce que causoit du plaisir à celuy qui mangeoit, ils refusoient ces dons de Dieu, à cause de la douceur & du goust qu'ils y sentoient.

Esloignement de tous mets delicieux.

Car le soin du Pere spirituel aydé du secours de la grace, avoit produit cét effet en eux, qu'ils supportoient non seulement avec constance, & sans murmure, mais aussi avec grande satisfaction, tout ce que le corps est capable de porter, & beaucoup de choses qui paroissoient auparavant impossibles à l'homme assujetti à sa chair ; & cette satisfaction leur avoit causé un autre sujet de murmure, qui estoit dautant plus perilleux qu'ils le croyoient plus spirituel & moins

humain. Car ils s'estoient persuadez, & avoient cette pensée fortement gravée dans l'esprit, comme par le témoignage de leur propre conscience, que tout plaisir des sens estoit ennemi de l'ame; & ils croyoient qu'il falloit fuïr tout ce que le corps prenoit pour sa nourriture, avec quelque sentiment de plaisir. Et parce que la douceur de l'amour divin qui les animoit, leur faisoit trouver douces & délicieuses les choses les plus ameres; ils se figuroient qu'ils vivoient avec plus de délices dans le desert qu'ils n'avoient fait auparavant dans le monde, & qu'ainsi on les faisoit comme rentrer par une autre voye dans la vie sensuelle qu'ils avoient quittée.

37 Or dautant qu'ils tenoient en quelque façon suspecte la correction que le Pere spirituel leur faisoit tous les jours sur ce sujet, comme s'il eust plus donné au corps qu'à l'esprit, ce different fut enfin remis au jugement de l'Evêque de Châlons, dont nous avons parlé, qui se trouva present à Clairvaux. Surquoy cét homme puissant en paroles fit un discours, par lequel il leur monstroit, que toute personne qui refuse les dons de Dieu, à cause que sa grace y fait trouver du goust & de la douceur, est ennemie de sa grace, & resiste au S. Esprit; & il allegua sur ce sujet l'histoire du Prophete Elisée, & des enfans des Prophetes qui menoient avec luy une vie solitaire dans le desert, rapporta qu'une amertume mortelle s'estant trouvée dans le vaisseau où estoit leur viande, elle fut adoucie par une vertu de Dieu, & par le ministere du Prophete, qui y répandit un peu de

L'Evêque de Châlons regle le zele; & fait cesser le scrupule des Religieux de Clairvaux.

4. Reg. 4

„ farine. Le vaisseau du Prophete, dit cét Evêque,
„ est comme vos viandes qui n'ont rien en soy que
„ d'amer : mais la farine qui change l'amertume
„ en douceur, c'est la grace de Dieu qui agit
„ en vous. Prenez donc avec asseurance & avec
„ action de graces, ce qui estant naturellement
„ moins propre pour nourrir l'homme, est tem-
„ peré par la grace de Dieu, qui le dispose pour vô-
„ tre usage & pour vôtre nourriture. Que si vous
„ demeurez des-obeïssans & incredules, vous resi-
„ stez au Saint Esprit, & commettez une ingrati-
„ tude contre sa grace.

CHAPITRE XI.

COMME *le Saint affoiblit son co ps par l'austerité de ses penitences & de ses jeûnes. Et des grands fruits q e Dieu luy fit produire par sa grace pour le bien de toute l'Eglise, au milieu de ses foiblesses & de ses incommoditez.*

TELLE estoit alors cette illustre Ecole de 38
devotion & de penitence sous l'Abbé Bernard, & sous sa conduite dans cette tres-celebre & tres-aimable vallée. Telle y fut la ferveur de la discipline reguliere, ce Saint y ayant étably toutes choses, & edifié à Dieu un tabernacle dans la terre selon le modéle qui luy avoit esté monstré sur la montagne, lors qu'il estoit avec Dieu dans la solitude de Cisteaux, comme Moyse dans la nuée. Et pleût à Dieu qu'aprés qu'il eut un peu temperé la ferveur des premieres années de sa vie religieuse, aprés qu'il eut appris, & qu'il se fut en quelque sorte accoûtumé à estre homme avec les hommes, & à avoir égard aux besoins & aux necessitez des foibles en compatissant aux infirmitez humai-

nes ; plût à Dieu, dis-je qu'il se fust monstré aussi doux, aussi discret,& aussi soigneux envers soy-mesme,qu'il l'estoit envers les autres. Mais incontinent qu'il se vit livré de l'obligation de cette obeïssance qu'il rendit durant une année à l'Evêque de Châlons, & qu'il fut maistre de soy ; comme un arc debandé retourne à son premier estat, ou comme un torrent qui a esté retenu, court aprés avec autant d'impetuosité qu'auparavant ; cét homme de Dieu reprit aussi avec la mesme ardeur ses premieres austeritez, comme voulant vanger sur luy-mesme la longueur de ce repos, & recompenser la perte qu'il avoit faite par l'interruption du cours de sa penitence.

Le Saint reprend ses premieres austeritez.

Vous l'eussiez veu, quoy que foible & languissant, essayer & entreprendre tout ce qu'il vouloit, considerer peu ce qu'il pouvoit ; estre tres-soigneux pour les autres, & tres-negligent pour soy, tres-obeïssant à tous en toute autre chose, mais obeïssant avec peine, soit à la puissance de ses superieurs, soit à la charité de ses freres pour ce qui regardoit sa personne. Car n'estimant jamais rien de ce qu'il avoit fait jusques alors, il entreprenoit de plus grandes choses, afin de ne point épargner sa chair, & de fortifier de plus en plus son esprit par les exercices de la pieté ; & bien qu'il fust attenué par beaucoup de differentes maladies, il achevoit encore de s'abatre par des jeûnes & par des veilles continuelles.

39 Il prioit debout le jour & la nuit, jusqu'à ce que ses genoux estant affoiblis par le jeûne, & ses pieds enflez par le travail, ils ne pûrent plus

soûtenir son corps. Il porta un cilice assez long-
Son cilice. temps, & tant qu'il le pût cacher; mais il le quitta aussi-tost qu'on s'en apperçeut, & reprit l'usage commun de son Monastere. Sa nourriture
Sa nourriture. estoit du pain & du laict, une liqueur composée du suc de quelques legumes cuites, ou de la bouillie telle qu'on a accoûtumé de la faire pour les enfans ; pour ce qui est des autres viandes, ou il s'en privoit à cause de ses incommoditez,
Son boire. ou il les refusoit par le desir de faire abstinence.
Tres peu de vin. S'il usoit quelquefois de vin, c'estoit rarement & en tres-petite quantité, asseurant que l'eau luy estoit meilleure. Mais quoy qu'il fût si languissant & si épuisée de force, il souffroit encore avec peine d'estre quelquefois dispensé du commun travail des Religieux, soit de l'office du jour, ou de celuy de la nuit, ou des occupations & des devoirs de sa charge.

Les Medecins qui le voioient, admiroient sa 37
maniere de vivre, & disoient qu'il faisoit autant de violence à son naturel, que si l'on attachoit un agneau à la charuë, & qu'on le contraignit de labourer. Lors que ces frequens vomis-
Frequens vomissemens du Saint. semens de cruditez indigestes, qui estoient causez par la corruption de son estomac, commencerent à incommoder les autres particulierement dans le cœur, il ne se retint pas encore si tost d'y aller avec ses freres, mais ayant fait creuser un lieu proche de sa place pour recevoir ce qu'il jetteroit, il passa ainsi quelque temps comme il pût dans cette fascheuse incommodité. La chose estant enfin devenuë insupportable, il fut alors obligé de se priver mesme de cette consolation, & de n'assister plus à l'office avec

avec les Religieux, & de se tenir en particulier, excepté quand il falloit qu'il se trouvât quelquefois avec eux en Chapitre, ou pour leur parler, ou pour les consoler, ou pour leur faire pratiquer exactement la discipline Religieuse. Et ce fut cette malheureuse necessité, qui contraignit premierement la sainte assemblée de ses serviteurs de Dieu, de se priver de la frequente compagnie de leur saint Pere. Ce qui nous donne un juste sujet de pleurer, & de plaindre le triste effet de son indisposition; quoy que d'ailleurs nous reverions ses saints desirs, & le zele de son ardente pieté.

Mais encore ne doit-on pas tant deplorer cét effet de ses maladies, & de ses langueurs: Car qui sçait si la sagesse de Dieu n'a point eu dessein de confondre tant de choses si fortes & si puissantes de ce monde, par la foiblesse, & par l'infirmité de cét homme? & a-t'on veu que jamais aucune de ses maladies l'ait empesché d'executer ce que Dieu vouloit accomplir par son entremise, selon la grace qu'il luy en avoit donnée? Et qui est celuy de nostre siecle, quelque fort que soit son corps, & quelque ferme que soit sa santé, qui ait fait d'aussi grandes choses que ce Saint en a faites, & en fait encore tous les jours pour la gloire de Dieu, & pour le bien de l'Eglise, estant tout mourant & tout languissant? Combien est grand le nombre des hommes qu'il a tirez de la corruption du monde, & par sa parole, & par son exemple, & qu'il a portez non seulement à une conversion veritable, mais aussi à une haute perfection? Combien a-t'il fondé de Maisons composées de ces saints

Combien il a fait de grandes choses dans l'Eglise, nonobstant la foiblesse de son corps.

Religieux, qui sont comme autant de villes de refuge dans toute la Chrêtienté, afin que tous ceux qui ont commis des pechez & des crimes & qui ont esté jugez dignes de la mort éternelle, se reconnoissent, se convertissent au Seigneur, & recourent à ces aziles pour y trouver leur salut & leur seureté? Quels schismes n'a-t'il point appaisez? Quelles heresies n'a-t'il point confonduës? Quelles divisions des Eglises, & quelles guerres des peuples n'a-t'il point étouffées ou pacifiées? Et encore toutes ces choses sont publiques & generales. Mais qui peut compter toutes les assistances qu'il a renduës à une infinité d'ames en particulier, & marquer les circonstances des occasions, des personnes, des lieux, & des temps, où il s'est employé si charitablement pour les secourir.

Excuse de ses austeritez excessives.

Aprés tout, si l'on blasme en luy l'excés d'une si sainte ferveur, cét excés mesme trouvera de la reverence parmy les personnes de pieté; & tous ceux qui sont animez de l'Esprit de Dieu, craindront beaucoup de reprendre trop ce qui paroist de trop dans un si grand serviteur de Dieu. Les hommes l'excuseront aisément, puis qu'il s'en trouve à peine d'assez indiscrets pour entreprendre de condamner par des jugemens temeraires celuy que Dieu justifie par tant de grandes merveilles, & tant d'actions sublimes qu'il a faites par son ministere. Heureux celuy, à qui on impute seulement pour faute ce qui seroit aux autres un sujet d'élevement & de gloire! Mais en quoy aura-t'il esté coupable, si estant jeune, & l'Ecriture sainte loüant celuy qui est toûjours en crainte, & ne se tient jamais asseuré,

Prov. 28.

sa jeunesse luy a esté suspecte ; & s'il s'est efforcé de répondre par ses travaux & par ses mortifications extraordinaires à cette plenitude de vertus qu'il avoit receuë de la grace & de la liberalité de Dieu ? & d'ailleurs, sa vie estant proposée à tous pour estre imitée comme un modelle tres-accompli, elle devoit aussi servir d'exemple d'une abstinence non commune. Et si ce serviteur de Dieu a pû exceder en ce point, les ames pieuses pourront suivre sa ferveur, & éviter son excés.

Que le Saint luy-mesme en a condamné l'excés.

Mais pourquoy m'efforçay-je de l'excuser, puis que luy-mesme qui se défie de toutes ses actions, ne rougit point de s'accuser encore aujourd'huy, comme d'une espece de sacrilege, de ce qu'il a tellement affoibly son corps par une ferveur indiscrette, qu'il a rendu presque inutile au service de Dieu & de ses freres ? Neanmoins il a esté gueri en partie de ses infirmitez ; & dans son infirmité mesme il est devenu fort & puissant. Car la vertu & la puissance de Dieu éclatant davantage dans sa foiblesse, a imprimé jusques à present plus de respect pour luy dans l'esprit des hommes, & par ce respect luy a acquis plus d'autorité, & par cette autorité plus d'obeïssance. Dieu le disposoit dés-lors à la predication de sa parole, ayant esté, comme nous
4 avons dit plus haut, destiné à cét employ dés le ventre de sa mere, selon que Dieu l'avoit témoigné par une revelation celeste : & il ne l'y disposoit pas seulement dés-lors, mais encore dans tout le temps de sa conversion, de son sejour à Cisteaux, & de sa Superiorité, Dieu le préparant par l'ordre de sa providence à ce mi-

nistere pour lequel il l'avoit crée, où il devoit procurer l'avancement de la vie Religieuse; & de tout l'Estat Ecclesiastique: quoy que le Saint ignorast alors que Dieu le voulût employer de cette sorte pour son service.

Dieu l'avoit destiné pour la reformation de la discipline Monastique.

Il consacra les premices de sa jeunesse au dessein qu'il avoit de renouveller parmy les Religieux de son temps le premier esprit & l'ancienne pureté de ceux des siecles passez, & pour l'accomplissement d'un si grand ouvrage, il s'occupa tout entier dans l'enclos de son Monastere à instruire ses freres par son exemple, & par ses paroles. Mais lors que depuis il fut reduit par la foiblesse de son corps à un autre genre de vie, & à une autre maniere d'agir ; comme nous avons dit, & qu'il fut contraint par ses incommoditez, & par la loy de la necessité de se separer plus que de coustume, de la commune conversation de ses Religieux, il commença par cette occasion à estre comme exposé aux gens du monde dont un grand nombre le venoit déja visiter ; & leur donnant plus facilement la liberté de joüir de sa presence, il leur préchoit la parole de la vie éternelle. Et lors qu'il estoit obligé par l'obeïssance de s'éloigner davantage de Clairvaux pour les publiques necessitez de l'Eglise, quelque part qu'il allast, & quelque sujet qu'il eût de parler, il ne pouvoit se taire de Dieu, ny cesser de faire les choses qui regardoient son service. Ce qui le rendit si connu en peu de temps, que l'Eglise le jugeant une des plus nobles & des plus utiles parties de son corps, s'en servit dans toutes les rencontres importantes où elle avoit besoin de son ministere.

Et pour secourir toute l'Eglise.

Et bien que depuis la premiere fleur de sa jeunesse il ait toûjours esté rempli avec abondance des fruits de l'esprit de Dieu, il receut toutefois alors avec plus de plenitude celuy que l'Apôtre appelle, *la manifestation de l'Esprit*, pour l'utilité & les bien des ames, faisant paroistre dans ses discours une plus grande fecondité de science & de sagesse, avec le don de prophetie, & la grace des miracles, & des diverses guerisons des maladies. Je rapporteray icy quelques unes de ces merveilles avec la mesme fidelité que je les ay apprises de personnes tres-dignes de foy. *1. Cor. 12.*

Chapitre XII.

Premiers miracles de saint Bernard, & comme son frere & son oncle avoient peur qu'il n'en conceût de la vanité.

Voicy le premier miracle que Jesus-Christ fit paroistre au monde par l'entremise de son serviteur. Aprés qu'il eut déja passé quelques années dans Clairvaux, un Gentil-homme qui estoit mesme son parent, nommé Joubert de la Ferté, qui est un vilage proche du Monastere, tomba dans une violente maladie, & fut tellement surpris de son mal, qu'il perdit entierement la connoissance & la parole. Et ce qui affligeoit davantage son fils Joubert le jeune, & causoit plus de douleur à tous ses amis, estoit que cét homme de condition, & qui avoit vécu avec éclat dans le monde, mouroit sans Confession & sans le saint Viatique. Saint Bernard n'estant pas alors à Clairvaux, on l'envoya querir en diligence au lieu où il estoit. Il vint, & trouva que depuis trois jours ce malade estoit

1. Miracle. Il fait venir à un homme mourant le jugement & la parole, pour donner ordre à sa conscience.

en ce mesme estat. Il fut ému de compassion en le voyant, & fut touché des larmes de son fils, & de celles des autres qui le pleuroient, & il se confia tellement en la misericorde de Dieu, » qu'il leur dit avec grande hardiesse : Vous sça- » vez que cét homme a opprimé les Eglises, a ty- » rannisé les pauvres, & commis de grandes of- » fenses contre Dieu. Si vous me promettez que » l'on rendra aux Eglises ce qui leur a esté osté, & » que l'on fera cesser les usurpations violentes » dont on a chargé les pauvres, il parlera encore, » se confessera de ses pechez, & recevra avec de- » votion les saints Sacremens. Tous ceux qui estoient presens admirerent cette parole; le fils s'en réjouït; toute cette maison en conceut une extréme joye. L'on promet avec serment d'accomplir tout ce que l'homme de Dieu avoit ordonné, & l'on en execute mesme, ce qui le pouvoit estre sur l'heure.

Mais quant à son frere Gerard, à son oncle Gauldry, ils furent si étonnez & si troublez, qu'ils luy parlerent en secret touchant cette promesse qu'il avoit faite, le reprirent avec aigreur, & s'éleverent contre luy avec des paroles rudes & fortes. A quoy il répondit en peu de paroles & avec simplicité : Dieu peut faire fa- » cilement ce que vous ne pouvez que difficile- » ment vous persuader. Et en suite, aprés avoir » prié Dieu, il luy offrit le Sacrifice immortel pour ce malade, & durant qu'il l'offroit, il arriva un homme qui dit que Joubert, dont nous avons parlé, avoit recouvré la parole, & demandoit avec grande instance que le Saint se hâtast de le venir voir. Aprés qu'il eut achevé le Sacri-

fice de la Messe, il y alla, & le malade luy confessa ses pechez avec gemissemens & avec larmes, & receut les saints Sacremens; il vécut & parla depuis deux ou trois jours, & ordonna que l'on executast ponctuellement ce que le saint Abbé avoit commandé. Il disposa aussi de ses affaires domestiques ; il fit des aumônes, & mourut enfin fort chrétiennement, esperant beaucoup en la misericorde de Dieu.

44 Le saint Pere revenant un jour des prez, il rencontra une femme qui venoit de loin, & qui tenoit entre ses bras un petit garçon, qui depuis sa naissance avoit eu la main & tout le bras sec, Estant émû par les larmes & par les supplications de cette mere, il commanda qu'elle mît l'enfant à terre, & aprés avoir prié, il fit en suite le signe de la croix sur luy, sur son bras, & sur sa main, & dit à la femme qu'elle appellast son fils, ce qu'elle n'eust pas plustost fait, qu'il accourut & embrassa sa mere avec ses deux bras, s'estant trouvé parfaitement gueri dés le mesme instant. 2. Miracle Bras sec gueri.

45 Or les freres & les fils spirituels du bien-heureux Pere admiroient ce qu'ils entendoient & ce qu'ils voyoient de luy ; & toutefois ils n'en estoient point touchez d'une gloire humaine, comme auroient esté des hommes charnels, mais d'une affection spirituelle, qui le faisoit craindre pour luy, à cause qu'il estoit encore jeune, & nouvellement converty à Dieu. Son oncle Gauldry, & Guy l'aîné de ses freres, estoient plus animez de zele que tous les autres, de sorte qu'il sembloit que Dieu les luy eust donnez comme deux aiguillons de sa chair Gauldry oncle du Saint, & Guy son frere aisné le tourmentoient à cause de ses miracles.

de peur qu'elle ne s'élevaſt par la grandeur des graces qu'il recevoit. Car ils le tourmentoient avec les paroles les plus rudes, n'épargnant point la tendreſſe de ſon naturel plein de modeſtie & de pudeur, décriant même ſes meilleures actions, faiſant paſſer pour rien tous les miracles, & affligeant ſouvent juſques aux larmes par leurs reproches & leurs accuſations cét homme ſi doux, & qui ne vouloit jamais dire une ſeule parole pour ſa deffenſe.

Le venerable Evêque de Langres Godefroy, qui eſtoit parent du Saint, qui l'avoit ſuivi dans ſa converſion, & depuis l'avoit accompagné par tout, raconte ſouvent, que le premier miracle qu'il luy avoit veu faire, s'eſtoit fait en la preſence de ſon frere Guy dont nous venons de parler. Que le Saint paſſant par un lieu appellé Nanton, du Dioceſe de Sens, un jeune homme qui avoit une fiſtule au pied, ſupplia avec grande inſtance le ſaint Abbé de vouloir toucher ſon mal, & luy donner ſa benediction : qu'auſſi-toſt qu'il eut fait le ſigne de la croix ſur luy, il ſe trouva guery : & que fort peu de jours aprés repaſſant par le meſme village, ils le trouverent dans une parfaite ſanté : & que neanmoins le frere du Saint n'avoit pas laiſſé depuis ce miracle meſme de l'accuſer de preſomption, de ce qu'il avoit bien oſé toucher cét homme : tant eſtoit grande la charité qui le faiſoit craindre pour luy.



CHAPITRE XIII.

GUERISON *miraculeuse de son oncle Gauldry. Que plusieurs de ses Religieux luy ont apparu aprés leur mort: de la multiplication miraculeuse du bled de Clairvaux durant une famine: & de la charité des Religieux envers les pauvres. Guerison d'un homme que sa femme avoit ensorcelé.*

6 IL arriva presque au mesme temps que son oncle Gauldry, qui estoit animé du mesme zele, & qui accabloit comme nous avons dit, la grande douceur de son neveu par de rudes reprimandes, tomba malade d'une violente fiévre. Enfin son mal s'augmenta, & il se trouva si pressé par l'excés de la douleur, qu'il supplia tres-humblement l'Abbé son neveu d'avoir pitié de luy, & de luy procurer le mesme secours qu'il avoit accoustumé de donner aux autres. Mais le Saint, dont l'esprit estoit plus doux que le miel, le fit souvenir doucement & en peu de paroles de ses reproches continuels sur ce sujet; luy faisant quasi accroire qu'il luy faisoit cette priere pour le tenter. Mais lors qu'il vit que le malade persistoit toûjours dans sa supplication, il le toucha de sa main, & commanda à la fiévre de s'en aller. La fiévre obeït à ce commandement, & le quitta aussi-tost, & il éprouva en luy-mesme la vertu miraculeuse qu'il reprenoit dans la guerison des autres.

Gauldry oncle du Saint estant devenu malade demande sa guerison à son neveu.

Aprés que Gauldry eut vécu quelques années dans Clairvaux avec une grande ferveur d'esprit, & un zele ardent pour pratiquer toutes sortes de vertus; il passa de cette vie à une meilleure, & presque une heure avant sa mort,

Mort de Gauldry oncle de saint Bernard.

il fut troublé en un instant, il fremit soudain; & tout son corps fut agité d'une maniere terrible: mais estant revenu en suite dans son premier calme, il mourut enfin fort doucement, & avec un visage serain & tranquille. Dieu ne voulut pas que l'Abbé qui estoit en peine de cét accident, en ignorast le sujet. C'est pourquoy quelques jours aprés, le mesme Gauldry luy apparut la nuit en songe, & lors qu'il l'interrogea de l'estat où il estoit, ce mort luy répondit: Qu'il estoit parfaitement heureux. Et sur ce que le Saint luy demanda, quelle avoit esté la cause de cette horrible & si subite agitation de tous ses membres dans sa mort: son oncle luy dit; Qu'à cette mesme heure deux Demons l'avoient voulu precipiter comme dans un puits d'une épouvantable profondeur; & que ce spectacle si affreux l'avoit fait trembler, comme il avoit veu. Mais que Saint Pierre estant accouru à son secours, l'avoit tiré d'entre leurs mains; & que depuis il n'avoit ressenti aucun mal ni aucun trouble.

Religieux d'un naturel rude.

Je serois trop long, si je voulois rapporter tout ce que Dieu luy a revelé touchant la beatitude; ou les besoins de ceux qui estoient sortis de ce monde depuis sa conversion. Je diray toutesfois une chose qu'il raconte souvent luy-mesme, pour servir d'avertissement aux freres. Il mourut dans le Monastere un certain Religieux qui avoit bonne intention; mais sa maniere d'agir & sa conversation estoit rude au regard de tous les autres, & il compatissoit moins à leurs foiblesses qu'il ne devoit. Il apparut peu de jours aprés au serviteur de Dieu avec un 47.

visage triste, & avec toutes les marques exterieures d'une condition miserable & pitoyable, témoignant qu'il n'estoit pas dans un estat aussi heureux qu'il eust desiré; & le Saint luy en ayant demandé la cause, il répondit en gemissant : « Qu'il avoit esté livré à quatre satellites : Et à cette parole il fut aussi-tost poussé & comme chassé avec precipitation de la presence de l'homme de Dieu, lequel faisant un grand soûpir, voyant qu'on amenoit son religieux de devant luy, il cria : Je vous commande au nom « du Seigneur, de me venir dire de nouveau & « dans peu de temps en quel estat vous serez. « En suite de cette apparition, il se mit à prier pour luy, & à offrir à Dieu l'Hostie salutaire pour le repos de son ame. Il avertit aussi quelques-uns de ses freres, qu'il reconnoissoit plus saints que les autres, de se joindre avec luy dans ce mesme office de charité ; & il ne cessa point jusqu'à ce qu'il eust receu cette extréme joye d'apprendre de sa bouche dans une seconde apparition, ainsi qu'il luy avoit commandé, qu'il estoit delivré de toutes ses peines.

48 [Le venerable Hombert, qui depuis a bâti l'Abbaye d'Igny, & en a esté le premier Abbé, estoit si malade d'epilepsie à Clairvaux, qu'il en tomboit sept fois en un jour ; & qu'ayant enfin l'esprit troublé, à peine pouvoit-il estre retenu dans son lit estant lié. Le Saint qui honoroit d'une affection particuliere la sainteté de ce Religieux, fut touché de zele & de charité pour luy, & dit : Que faisons-nous ? Allons prier « Dieu. Il n'eust pas plustost fléchi les genoux « dans l'Eglise qu'Hombert s'endormit entre les

Cecy est pris des Manuscrits, & de l'Edition de Horstius.

mains de ceux qui le tenoient ; & le lendemain qui estoit un Dimanche, ayant receu le saint Sacrement de la main du Saint, il se trouva parfaitement gueri, & ne retomba plus jamais dans ce mal.]

Multiplication miraculeuse du bled de Clairvaux durant une famine.

Vers ce temps il y eut une famine en France, 42 & dans les Provinces circonvoisines, mais Dieu par sa benediction remplit avec abondance les greniers de ses serviteurs, bien qu'il n'eussent jamais pû auparavant amasser par leurs travaux une provision suffisante pour toute l'année. Et même aprés qu'ils eurent fait la recolte & compté tout avec soin, ils n'avoient pas crû en avoir assez pour vivre seulement jusques à Pâques ; & quand ils voulurent acheter le surplus, ils ne trouverent pas assez d'argent, à cause que tout se vendoit beaucoup plus cher qu'à l'ordinaire. Ce qui fit que depuis le Carême un grand nombre de pauvres eut recours à eux, & receut de leur charité ce qui leur estoit necessaire, Dieu recompensant leur grande foy, & benissant de telle sorte leur petite provision, qu'ils eurent suffisamment dequoy se nourrir jusque à la moisson prochaine, & dequoy assister ceux qui leur venoient demander du pain.

Mary ensorcelé par sa femme.

Une femme adultere tourmentoit avec des sortileges son mary qui estoit pauvre, & ne demeuroit pas loin du Monastere : & selon qu'elle l'avoit menacé dans sa colere & dans sa fureur, elle avoit fait par ses malicieux charmes, que le corps de ce miserable qui estoit tout consumé & desseché, & qu'il ne pouvoit ny vivre ny mourir. Il perdoit même souvent l'usage de la parole & de tous les sens du corps ; & aprés il

revenoit à soy, non pas tant pour vivre; que pour mourir plus cruellement & par une longue mort. On l'amena enfin à l'homme de Dieu, qui estoit alors dans le Monastere, & on luy raconta l'extréme mal heur de ce pauvre homme. Il fut touché d'une violente indignation, de ce que la malice de nostre ancien ennemy avoit usurpé en telle puissance sur un Chrétien. Il appella deux de ses freres, & fit porter le malade devant le saint Autel, mettant sur sa teste un petit vase où l'Eucharistie estoit enfermée; & il deffendit au Demon par la vertu de ce Sacrement, de faire plus aucun mal à ce membre de Jesus-Christ. L'effet suivit sa parole, & une foy parfaite rendit à ce pauvre mal-heureux aprés tant de tourmens, une parfaite santé.

Gueri par le S. Sacrement que saint Bernard luy mit sur la teste.

CHAPITRE XIV.

PLUSIEURS *miracles de saint Bernard. D'une lettre qui ne fut point mouillée, quoy qu'il la dictât à l'air durant la pluye. D'un de ses Religieux qu'il avoit retranché de la Communion pour une faute secrette. Des mousches de Foigny. D'un jeune garçon qu'il guerit D'un boiteux. De quelques jeunes Gentils-hommes qu'il convertit.*

ROBERT Religieux de Clairvaux & parent du Saint, ayant esté trompé par la persuasion de quelques-uns, lors qu'il estoit encore jeune, se retira à Cluny. Aprés que le venerable Pere eut dissimulé quelque temps cette action; il resolut de le rappeller par une lettre, qu'il dicta à Guillaume, qui fut depuis le premier Abbé du Monastere de Rievaux, lequel écrivoit sous luy. Estans tous deux assis

Lettre écrite durant la pluye, sans que le papier fût mouillé.

Cette Abbaye est en Angleterre; & fut fondée en 1131.

dehors & à l'air, car ils estoient sortis de l'enclos de l'Abbaye pour faire cette lettre plus en secret, il survint en un moment une pluye qui les surprit, & aussi-tost celuy qui écrivoit, comme nous l'avons appris de luy-mesme, voulut serrer le papier : Mais le Saint luy dit : C'est une œuvre de Dieu: continuez d'écrire, ne craignez point. Et sur cette parole du Pere il continua d'écrire, & au milieu de la pluye nulle goutte d'eau ne tomba sur son papier, qui fut ainsi comme couvert contre la pluye par la vertu de la charité, le mesme Saint qui dictoit la lettre ayant conservé le feüilles où on l'écrivoit, & le merite de sa sainteté & de son zele ayant esté plus fort que l'ordre des elemens & de la nature. Ce grand miracle a porté depuis ses Religieux à mettre cette lettre la premiere de toutes dans le recueil de ses lettres.

Ce neveu de S. Bernard fut touché de cette lettre, & revint à Clairvaux.

Le jour d'une des principales festes & des 51
plus solemnelles de l'année, un Religieux qu'il avoit suspendu de la sainte Communion de l'Autel à cause d'une faute secrette, craignant d'estre remarqué, & ne pouvant supporter cette confusion, eut assez de hardiesse pour se presenter avec tous les autres qui recevoient le Corps de Jesus-Christ de sa main. Le Saint qui l'apperceut ne voulut pas le rejetter, d'autant que la cause de ce retranchement de l'Eucharistie estoit cachée ; mais il pria Dieu du fonds de son cœur, qu'il ne laissast pas impunie une telle presomption, & qu'il tirast du bien de ce mal. En suite de cette priere, le Religieux qui avoit receu la sainte Hostie ne la pût faire passer dans son estomac, & aprés avoir fait tous

Separation de l'Eucharistie pour une faute secrete.

ses efforts pour l'avaller, il fut reduit à la conserver toute entiere dans sa bouche avec beaucoup de crainte & de tremblement. Quand on fut sorti de Sexte, ce pauvre homme tira le saint Pere à part, & se jettant à ses pieds, luy découvrit avec beaucoup de larmes ce qu'il souffroit, & ouvrant la bouche, luy monstra l'Hostie qui y estoit encore. Le Saint l'ayant repris de la faute qu'il avoit faite, & voyant qu'il la confessoit, luy donna l'absolution, & le Religieux receut aprés sans difficulté le corps de nostre Seigneur.

52 Non seulement dans les occasions importantes, mais dans les plus petites mesmes, il a fait de grands miracles. Estant venu à Foigny, qui est une des premieres Abbayes qu'il a fondée luy mesme dans le Diocese de Lân, lors qu'on se preparoit pour dédier la nouvelle Eglise qu'il y fit bastir; elle fut remplie d'une si incroyable quantité de mouches, que leur bruit & leur mouvement continuel & facheux importunoit, & troubloit extremement ceux qui y entroient; & comme on ne trouvoit aucun remede pour les chasser, le Saint dit: Je les excommunie. Et le lendemain au matin on les trouve toutes mortes; & parce qu'elles avoient couvert tout le pavé, on les jetta dehors avec des pelles, & ainsi l'Eglise en demeura nette. Ce miracle fut si connu & si celebre, que la malediction des mouches de Foigny a passé en proverbe parmi les peuples d'alentour, dont un nombre estoient venus pour assister à la Dedicace de cette Eglise.

Mouches de Foigny excommuniées. Elle fut fondée en 1121. par Enguerrand Seigneur de Coucy.

53 Dans un autre Monastere nommé Charlieu,

Ieune enfant qui pleuroit toûjours gueri par un baiser du Saint.

Cette Abbaye de Charlieu est dans le Diocese de Besançon. Elle fut fondée en 1131. Regnaud Comte de Bourgogne en fut le fondateur.

Enfant boiteux qui marcha droit.

le Saint guerit par un baiser un jeune enfant qui pleuroit & crioit sans cesse durant l'espace de plusieurs jours, sans qu'on le peût consoler (ce qui est une espece de maladie que les Medecins n'ignorent pas) & devenoit tout sec, & se consumoit peu à peu. Le saint Pere luy parlant en particulier, l'avertit de confesser ses pechez, & aussi-tost qu'il se fut confessé, son visage devenant calme, il supplia l'homme de Dieu de luy donner un baiser de paix, qu'il n'eut pas plustost receu de la bouche du Saint, qu'il demeura dans une parfaite tranquilité, & la source de ses larmes estant sechée, il s'en retourna chez luy avec joye se voyant parfaitement gueri de son mal.

L'Abbé suivant un jour ses Religieux qui s'en alloient au travail, un pere luy offrit son fils boiteux, & le supplia qu'il daignast le toucher: mais l'homme de Dieu s'en excusoit, disant que ce n'estoit pas à une personne d'aussi peu de vertu que luy, que l'on devoit s'addresser pour obtenir de Dieu de telles faveurs & que de faire marcher droit les boiteux estoit l'effet d'une grace Apostolique, & non de la sienne. Neanmoins estant vaincu par les instantes supplications du pere, il fit le signe de la croix sur l'enfant, & le renvoya. L'enfant se trouva mieux depuis cette heure, & peu de jours aprés il fut ramené par son pere, qui le presenta tout gueri au serviteur de Dieu, luy rendant beaucoup d'actions de graces.

Gentils-hommes convertis.

Une autrefois une troupe de Gentils-hommes alla à Clairvaux pour voir le lieu, & cét Abbé si celebre. C'estoit un peu avant le sacré

temps de Carême. Et comme presque tous ces jeunes hommes faisoient profession des armes, ils cherchoient par tout ces execrables assemblées qu'ils appellent des *Tournois* Il commença à les supplier qu'ils interrompissent ces exercices militaires, & qu'ils fissent suspension d'armes pour ce peu de jours qui restoient jusques au Carême. Mais eux le refusant avec obstination, & ne pouvans se resoudre à luy accorder cette priere, il dit : J'ay une telle confiance en « Dieu que j'espere obtenir de luy cette petite « tréve que je vous demande, & que vous me re- « fusez. Et ayant appellé un Religieux, il com- « manda qu'on leur presentât à boire de la cervoise laquelle il benit, & leur dit : Beuvez à la « santé de vos ames. Ils en beurent tous, quel- « ques uns toutesfois avec repugnance, à cause qu'ils estoient enchantez de l'amour du monde, & qu'ils craignoient l'effet de la puissance divine, qu'ils éprouverent depuis par leur entiere conversion. Car estans partis du Monastere, ils commencerent à s'enflammer l'un l'autre par des paroles ardentes, & qui sortoient du feu que Dieu allumoit en ce moment en leurs cœurs ; & enfin cette inspiration fut si puissante, & le trait dont Dieu penetra leurs ames, fit un si promt changement en eux, qu'à l'heure mesme ils resolurent de retourner de leur chemin à Clairvaux, d'où ils venoient de partir, & de leurs voyes corrompuës aux voyes de Dieu toutes pures & toutes celestes, dont ils s'étoient éloignez il y avoit fort long-temps. Et dans cette resolution ils vinrent jetter leurs armes aux pieds du Saint, & consacrerent leurs mains &

leurs vies aux exercices tranquilles de la guerre spirituelle des enfans de Jesus-Christ. Quelques-uns d'eux combattent encore aujourd'huy pour le service de Dieu, & les autres regnent déja avec luy dans le Ciel, ayant esté délivrez des liens du corps.

Petit enfant qui baisa plusieurs fois la main du Saint.

Mais y a-t'il sujet de s'étonner, que des hommes raisonnables & avancez en âge soient touchez d'une pieuse reverence envers cét homme de Dieu, puis que la vertu divine a imprimé un respect extraordinaire pour sa personne si sainte dans les enfans mesmes, qui n'avoient pas encore l'usage de raison, & qui ne sçavoient ce que c'estoit que pieté ? Plusieurs connoissent l'illustre jeune Gaultier de Montmiral, dont l'oncle nommé Gaultier, estoit l'un de ces Gentils-hommes qui s'enrôllerent dans Clairvaux au nombre de ceux qui faisoient profession de la milice sacrée de JESUS. Lors que ce jeune Gaultier estoit encore petit enfant, & n'avoit pas encore trois mois, & que dans cét âge si tendre il ne pouvoit connoistre que les mammelles de sa nourrice; sa mere le presenta au saint Abbé pour recevoir sa benediction, estant transportée de joye de ce qu'elle avoit esté assez heureuse pour recevoir chez elle un hoste si saint. Et lors que, selon qu'il avoit accoûtumé de faire en tout temps & en tous lieux, il se mit à parler de ce qui regardoit le salut & l'edification des ames à ceux qui estoient presens, la mere de ce petit enfant, laquelle le tenoit entre ses bras, se tint assise à ses pieds ; & il arriva qu'étendant quelquefois sa main en parlant, le petit enfant taschoit de la prendre. Lors qu'il eut fait plu-

ſieurs fois la meſme action ; on s'apperceut enfin du deſſein qu'il paroiſſoit avoir, & tous ceux qui eſtoient là preſens eſtant ſurpris d'admiration, le Saint approcha ſa main afin que le petit enfant la pût prendre comme il deſiroit ; & alors avec une merveilleuſe reverence en mettant l'une de ſes mains ſous celle du Saint ; & la tenant de l'autre, il la porta à ſa bouche, & la baiſa &, il ne fit pas cela ſeulement une fois, mais toutes les fois qu'il pût tenir cette bien-heureuſe main.

CHAPITRE XV.

GRANDE *maladie du Saint. Viſion où il ſe deffendit contre le Diable qui l'accuſoit devant le jugement de Dieu. La ſainte Vierge, ſaint Laurent, & ſaint Benoiſt luy apparoiſſent & le gueriſſent. Guillaume Abbé de ſaint Thierry de Rheims qui a écrit ce premier Livre de la Vie du Saint, eſt gueri par luy d'une grande maladie.*

57 LE Saint eut une maladie, dans laquelle il ſembloit avoir comme une ſource de flegmes, qui luy faiſoit couler inceſſamment des eaux par la bouche, ce qui épuiſa ſes forces juſques à tel poinct, qu'il fut reduit à l'extremité. Ses enfans & ſes amis le croyant prés de ſa fin s'aſſemblerent comme pour aſſiſter aux funerailles d'un tel Pere, & je m'y trouvay moy-meſme avec les autres, ce ſaint homme ayant toûjours eu aſſez de bonté pour me mettre au nombre de ſes amis, lors qu'il ſembloit déja rendre le dernier ſoûpir, il crût dans un raviſſement qu'il eut, qu'on le preſentoit devant le Tribunal de Dieu, & qu'il y trouva le Diable en teſte comme ſon adverſaire, qui propoſa plu- Extaſe du Saint.

Comme il confond les accusations du Diable. sieurs chefs d'accusation contre luy, & qu'aprés que cét ennemi des hommes eut cessé de l'accuser, & que luy fut obligé de parler pour sa défense, il dit sans estre effrayé ni troublé : Je » confesse que je ne suis pas digne de la beatitude » éternelle, & que par mes propres merites je ne » puis obtenir de place dans le Royaume des » Cieux. Mais mon Seigneur & mon Maître » l'ayant acquis, & le possedant à double titre, & » par le droit d'heritage comme Fils du Pere, & » par le merite de sa Passion comme Sauveur du » monde; il n'a reservé pour luy que le premier de » ces titres, & il me donne part à l'autre. Ce qui » fait qu'ayant droit de prétendre à ce Royaume » par le don qu'il luy a plû de m'en faire, je suis plein d'espoir & de confiance. Cette parole couvrit l'ennemi de confusion, l'assemblée se separa, & l'homme de Dieu rentra en luy mesme aprés cette extase.

Et lors que cette vision luy faisoit esperer *Autre vision.* davantage qu'il estoit prest de mourir, il en eut une autre bien differente. Car il croyoit estre 58 sur le rivage de la mer, où il attendoit un vaisseau pour s'embarquer, & il luy sembloit que le vaisseau s'estant approché du bord, il se hastoit d'entrer dedans; mais qu'aussi-tost il l'avoit veu s'enfoncer dans l'eau jusques à trois diverses fois, & qu'enfin le vaisseau s'en estoit allé sans plus retourner, & l'avoit laissé sur le rivage. Le Saint reconnut aussi-tost par cette nouvelle vision, que le temps de son départ de ce monde n'estoit pas encore arrivé. Sa douleur neanmoins ne laissoit pas de s'augmenter, & elle luy estoit d'autant plus fâcheuse qu'il n'avoit plus la

consolation que l'esperance d'une mort prochaine luy avoit donnée auparavant.

Il arriva vers le soir que lors que les freres estoient allez selon leur coûtume à la lecture des Conferences, il demeura seulement deux Religieux avec luy dans la chambre, où il étoit malade ; & sa douleur estant devenuë si violente qu'elle surpassoit ses forces, il appella un de ses deux freres qui l'assistoient, & luy commanda d'aller promptement prier Dieu, & ce frere s'excusant sur le peu de merite de ses prieres, le Pere luy ordonna de le faire par obeïssance. Le Religieux y alla, & se mit en priere devant trois Autels qui sont à l'Eglise, le premier consacré à l'honneur de la bien-heureuse Mere de Dieu, & deux de chaque côté, l'un consacré à saint Laurent, & l'autre à saint Benoist.

La glorieuse Vierge se presenta au serviteur de Dieu estant accompagnée de ses deux Saints dont nous venons de parler, saint Laurent, & saint Benoist. Ils paroissent avec une serenité de visage digne de cette souveraine paix qu'ils possedent dans le Ciel, & ils se montrerent à luy si clairement, que dés qu'ils entrerent dans sa cellule, il distingua leurs personnes en particulier, & ces trois Saints toucherent de leurs mains sacrés les endroits de son corps où il sentoit de la douleur, & par l'effet de ce saint attouchement, il se trouva aussi-tost delivré de tout son mal, & ce ruisseau de flegme qui couloit incessamment par sa bouche, fut seché au mesme instant.

Guerison miraculeuse de saint Bernard par la Vierge, saint Laurent, & S. Benoist.

Moy mesme estant une fois tombé malade dans nostre Maison de Rheims, & commençant

Guerison miraculeuse de Guillau-

me Abbé de saint Thierry auteur de ce I. Livre.

à estre déja fort las & fort abbatu par la longueur de ma maladie, il n'en fut pas plustost averti, qu'il m'envoya son frere Gerand d'heureuse memoire, & me manda par luy que je partisse pour venir à Clairvaux où il m'asseuroit que je guerirois, ou que je mourrois bien-tost. Je receu comme de Dieu la liberté qu'il me donnoit de mourir chez luy, ou de vivre quelque temps en sa compagnie, & je ne sçay lequel des deux j'eusse mieux aimé à lors. I'y allay promtement, & toutefois avec beaucoup de peine & de travail. Lors que je fus arrivé, je ressenti l'effet de la promesse du saint Abbé, & j'avouë que ce fut en la maniere que je le desirois. Car je fus gueri bien tost de ma grande & dangereuse maladie; mais les forces ne me revinrent que peu à peu. Mon Dieu, que je tiray d'avantages de cette foiblesse! & que cét heureux intervalle durant lequel j'estois délivré de toutes affaires & de toutes occupations, me procura un bonheur qui me fut cher! Car s'estant trouvé mal pendant tout le temps que je fus malade, son indisposition luy donna lieu de me secourir davantage dans mes besoins. De sorte qu'estans tous deux infirmes, nous employions toutes les journées à conferer ensemble de la medecine spirituelle de l'ame, & des remedes des vertus contre les langueurs des vices.

Il m'expliqua lors plusieurs choses du Cantique des Cantiques, autant que dura cette foiblesse qui me restoit. Mais il ne m'exposoit que le sens moral; sans me découvrir les mysteres qui sont renfermez dans ce Livre de l'Ecriture, parce que je le desirois ainsi, & l'en avois sup-

plié: & de peur que ce que j'entendois de luy ne s'échappât de ma memoire, je l'écrivois tous les jours autant que Dieu me l'imprimoit dans l'esprit, & que je m'en pouvois souvenir. Il me communiquoit avec une bonté nompareille, & une parfaite liberté les lumieres qu'il avoit receuës de la grace, & celles qu'il avoit acquises par l'experience; Et lors qu'il s'efforçoit de m'enseigner beaucoup de choses que j'ignorois, & que l'on ne peut connoistre que par la pratique, encore que je ne pusse pas concevoir alors ce qu'il me disoit, il me disoit neanmoins pour me faire comprendre plus que je n'avois encore fait, ce qui me manquoit pour les pouvoir bien comprendre.

60 Le Dimanche que l'on nomme de la Septuagesime estant proche, je me trouvay le soir du Samedy précedent assez sain & assez fort pour me pouvoir lever tout seul de mon lit, & marcher dans la maison, & le mesme jour je commençay à me disposer pour retourner en nostre Abbaye. Mais le Saint ayant appris ma resolution, m'empescha de l'executer, & me deffendit absolument d'y penser jusqu'à la Quinquagesime. Je me rendis avec d'autant moins de peine à cét ordre qu'il me donna, & que ma volonté me le rendoit agreable, & que ma foiblesse sembloit me le rendre necessaire. Et quand je voulus aprés la Septuagesime m'abstenir de chair, en ayant mangé jusques alors, selon qu'il me l'avoit commandé, & que mon indisposition m'y avoit contraint : il ne voulut jamais me le permettre. Mais je ne voulus ny acquiescer à son sentiment, ny écouter sa priere, ny obeïr à son or-

donnance ; & nous nous separasmes de cette sorte le soir de ce Samedy, luy s'en allant à Complies sans dire mot, & moy dans mon lit.

Incontinent la violence de mon mal recommençant & reprenant comme de nouvelles forces ; il se rendit enfin si extréme, & me tourmenta si cruellement toute cette nuit, que la douleur surmonta ce que je pouvois avoir de vertu & de patience ; de sorte que desesperant de ma vie, je croyois à peine vivre jusqu'au lendemain, pour pouvoir au moins parler encore une fois à ce grand serviteur de Dieu. Aprés avoir passé toute la nuit dans ces tourmens, il me vint voir dés le grand matin, l'en ayant fait supplier ; mais il me fit plustost paroistre sur son visage la severité d'un homme qui fait une reprimande, que cette compassion si douce & si charitable qu'il avoit accoûtumé de me témoi-
» gner. Il me dit toutesfois en soûriant ; Et bien
» que mangerez-vous aujourd'huy ? Et moy qui croyois déja sans qu'il me parlât, que ma desobeïssance du jour precedent estoit la cause indubitable du renouvellement de mon mal, je
» luy répondis : Je mangeray tout ce qu'il vous
» plaira de m'ordonner. Reposez-vous donc, dit-
» il, vous ne mourrez pas encore : & il s'en alla. Et ce qui est veritablement admirable, toute ma douleur s'en alla aussi en mesme temps, & il ne me resta que l'abattement & la lassitude qu'elle m'avoit causée, & qui m'empescha de me lever du lit pendant tout le jour. Car il est vray que le mal que je sentis alors fut si violent, que je ne me souviens point d'en avoir jamais souffert de semblable. Le lendemain je fus entierement

guery, & repris mes premieres forces, & peu de jours aprés je retournay à nostre Monastere avec la benediction & les bonnes graces de mon saint hoste.

CHAPITRE XVI.

COMBIEN *l'Abbaye de Clairvaux est devenue celebre dans le monde, & a donné de saints Religieux à diverses Provinces de la Chrétienté, que Dieu revelo it à saint Bernard ce qui arrivoit à ses freres éloignez de luy. Predictions du Saint, & guerisons miraculeuses.*

LORS que Bernard estant aimé de Dieu & des hommes, reluisoit en vertus & en miracles dans sa vallée, & dans les villes & les Provinces voisines, où la conduite des affaires de sa Maison l'obligeoit quelquefois d'aller: il commença aussi à estre attiré dans les païs plus éloignez ou par les necessitez publiques de l'Eglise, ou par l'amour des freres, ou par l'obeïssance des Superieurs, tantost pour acccorder les differends des Eglises, & des Princes du siecle qui estoient en division, & qu'on desesperoit de pouvoir reünir ensemble, & tantost pour terminer avec douceur par l'assistance de Dieu, des affaires qui sembloient ne pouvoir estre terminées par toute l'addresse & la prudence des hommes; & comme il agissoit plustost par la force de la foy, que par l'esprit du monde, il rendoit possibles plusieurs choses qui sembloient estre impossibles, & ne l'estre gueres moins que de faire passer des montagnes d'un lieu à un autre: Ce qui répandit sa reputation de toutes parts, & le fit paroistre de plus en plus admirable & venerable aux yeux de toute l'Eglise. Grande reputation de S. Bernard.

Merueilleux fruits des Predications du Saint.

Mais la grace commença principalement à éclater dans ses Predications, où il amollissoit les cœurs les plus endurcis de ses auditeurs, & s'en retournoit à peine une seule fois sans remporter quelque fruit de ses Sermons. Et comme il faisoit tous les jours de nouveaux progrés, tant par l'efficace de ses discours que par l'exemple de sa sainteté, & que les filets de la parole de Dieu estoient jettez par ce serviteur fidelle qui peschoit au nom de Dieu ; un si grand nombre de poissons spirituels & raisonnables s'y vint prendre, que chaque prise sembloit seule pouvoir remplir la nacelle de sa Maison de Clairvaux. D'où il arriva en peu de temps, par le plus grand de tous les miracles qu'il ait jamais fait en sa vie, qu'un homme languissant & à demy mort, tel qu'il estoit, & auquel il ne restoit que la voix, rendit cette vallée illustre & celebre, d'obscure & d'inconnuë qu'elle estoit auparavant, & luy fit meriter d'estre appellée de nom & d'effet, *Claire Vallée*, puis qu'elle répandit comme du plus haut sommet des vertus Chrêtiennes & Religieuses, une lumiere & une clarté divine sur toute la face de la terre. Et dés-lors on vit les montagnes distiller les plus douces influences dans cette vallée, qu'on nommoit auparavant, *la Vallée d'absinthe* & d'amertume. Au lieu qu'elle avoit esté inhabitée, & sterile en toutes sortes de biens ; elle commença à estre feconde en froument spirituel : Et les rosées du Ciel, & les benedictions de Dieu engraissent tellement tous ses deserts, & la comblerent d'un si grand excés de joye par la multiplication de ses habitans, que ce qui fut dit autre-

Combien l'Abbaye de Clairvaux est devenuë celebre dans la Chrêtienté.

fois par un Prophete à la ville de Jerusalem semble avoir esté accompli en cette Vallée. *Les enfans que tu as mis au monde, aprés avoir esté si long temps sterile, te diront: Ce lieu est devenu trop petit; donne nous une place assez grande pour y pouvoir demeurer tous. Et alors tu diras en toymesme: Qui est celuy qui m'a engendré ces enfans, à moy qui estois sterile, & n'enfantois point, & qui est celuy qui les a nourris?*

62 Car aprés mesme que les bâtimens de ce Monastere qui estoit assis dans un lieu trop serré, & trop étroit, ont esté transferez en un autre plus large & plus spacieux, en suite de quelques revelations divines, & qu'on les a rendu beaucoup plus grands & plus étendus qu'ils n'estoient auparavant; ils se sont encore trouvez trop petits pour le grand nombre de ceux qui s'y sont refugiez. Diverses Maisons de cét Ordre, qui sont comme les filles de cette Maison, remplissent déja plusieurs solitudes au deçà & au delà tant des Alpes que des mers: & il vient tous les jours des hommes se presenter en foule, à qui il faut chercher de nouveaux lieux pour leur établissement. De tous costez on demande de ces Religieux, & on en envoye partout; les Villes, les Provinces, les Rois, & les Prelats de l'Eglise s'estiment heureux, lors qu'ils peuvent obtenir quelque nombre considerable des disciples de ce serviteur de Dieu, & qui ont esté élevez sous sa discipline, & dans sa maison.

Prodigieuse multiplication de Clairvaux.

Mais que dis-je? L'amour & la reverence de cette nouvelle Religion a passé jusques aux nations barbares, qui par leur brutallité naturelle semblent avoir comme dépouillé tous les sen-

Toutes les Provinces Chrêtiennes & les barbares.

mesmes ont desiré d'avoir des Religieux de S. Bernard. *Psalm.* 103. v. 10.

timens de la raison & de la nature. Ces sauvages & ces *bestes des forests* estans touchez d'une vie si sainte deviennent des hommes, & s'accoûtument à converser avec les hommes, & apprennent à chanter un nouveau Cantique à la loüange de Dieu. C'est pourquoy ce divin pescheur ne cesse point de jetter, selon le commandement de son Maître, les filets de sa parole pour prendre des hommes dans cette pesche spirituelle. Et comme à mesure qu'on tire des Religieux de Clairvaux, pour aller fonder des Monasteres ailleurs. Dieu convertit diverses personnes qu'il y amene, & qui entrent en la place de ceux qui en sortent, cette sainte Maison se conserve toûjours dans sa plenitude & son abondance. Et elle doit cét effet à ces grandes & merveilleuses prises qu'il a faites dans Châlons, dans Paris, dans Mayence, dans le Liege, & dans quelques autres villes en Flandres, en Allemagne, en Italie, en Guienne, & qu'il fait tous les jours dans toutes les autres Provinces, où la necessité le contraint d'aller. Car en quelque part qu'il aille, la grace du saint Esprit qui agit toûjours avec luy, fait que son rets est toûjours plein, & que sa pesche est toûjours heureuse.

Son soin pour ses Religieux qu'il avoit envoyez fonder des Monasteres.

Mais il n'abandonne point ceux qu'il laisse 63
aller dans les païs où on les demande; & en quelques lieux qu'ils soient, il est toûjours avec eux par sa conduite & par son affection paternelle; & comme les fleuves retournent à la mer d'où ils sont sortis; aussi tout ce qui arrive d'heureux ou de malheureux à ses enfans, revient à luy tous les jours par les nouvelles qu'il en re-

çoit, & par les avis qu'ils luy demandent. Et souvent mesme Dieu fait connoistre miraculeusement à ce bon Pere, & sans aucune entremise des hommes ce qui se passe à l'égard de quelques-uns de ses enfans qui sont les plus éloignez de luy, s'ils ont besoin de ses lumieres ou de sa correction; & il sçait de la même sorte leurs tentations, & leurs cheutes, leurs maladies, & leur mort, & toutes les afflictions qui leur arrivent de la part du monde. Il ordonne souvent à des freres qui sont prés de luy, de prier pour certaines necessitez de ceux qui en sont fort loin; & l'on sçait que quelquefois mesme ceux qui meurent ailleurs qu'à Clairvaux, luy apparoissent pour luy demander sa benediction, & son congé; ce qui procede & de l'obeïssance de ceux qui ont esté envoyez, & de la charité de celuy qui les envoye.

Dieu luy reveloit souvent ce qui leur arrivoit.

L'estant venu voir un jour & l'entretenant, je fus témoin d'une chose que je ne dois point passer sous silence. Il y avoit un certain Religieux de Foigny qui devoit partir à l'heure mesme pour s'en retourner à son Monastere; & lors qu'ayant receu réponse de luy sur les choses pour lesquelles il estoit venu, il estoit prest de s'en aller; le Prophete de Dieu, comme s'il eût esté animé de l'esprit & de la vertu d'Elie, le rappella, & luy ayant nommé un des freres de cette Maison de Foigny, il luy ordonna en ma presence, de dire à ce frere qu'il se corrigeât de quelques fautes secrettes, ou qu'autrement il attendit un prompt jugement de Dieu sur luy. Ce Religieux étonné de ce que le Saint sçavoit une chose si cachée, luy demanda qui estoit ce-

Histoire dont cét Abbé qui a écrit ce Livre, a esté témoin.

„ luy qui la luy avoit dite. A quoy il répondit :
„ Ne vous mettez pas en peine de sçavoir qui est
„ celuy qui me l'a dite : mais allez-vous en seule-
„ ment, & ne manquez pas de rapporter ce que je
„ vous ay dit, de peur que si vous le dissimuliez,
„ vous n'encouriez vous-mesme un semblable
„ châtiment.

Témoignage de Guy l'aisné des freres du Saint touchant une revelation du mesme Saint.

J'admiray cette revelation qu'avoit eu ce grand serviteur de Dieu. Mais alors on me rapporta de luy des choses beaucoup plus admirables qui estoient arrivées dans un sujet tout pareil. L'aisné de tous ses freres nommé Guy, a toûjours esté tenu par tous ceux qui l'ont pû 64
connoistre, pour un homme tres-grave & tres-veritable. Un jour m'entretenant avec luy de ces choses, il me répondit avec la gayeté, dont
„ il avoit accoûtumé d'user avec ses amis : Ce que
„ l'on vous a dit sur ce sujet ne sont que des contes.
Et comme selon sa coûtume, il prenoit plaisir à rabaisser les miracles de son frere, neanmoins ayant peur que son procedé ordinaire ne me
„ plût pas, il me dit : Je ne veux point vous rap-
„ porter ce que j'ignore, mais seulement ce que je
„ sçay, & ce que j'ay éprouvé moy-mesme ; qui est que Dieu luy revele beaucoup de choses dans l'oraison. Et en suite il me conta ce qui arriva lors que cette Maison de Clairvaux ayant commencé d'envoyer de tous côtez comme de nouveaux essains d'abeilles spirituelles, & de bâtir de nouvelles Maisons de l'Ordre, le venerable Guillaume Evêque de Châlons poursuivit la fondation de l'Abbaye *des trois Fontaines* dans son Diocese ; & que le Saint y ayant envoyé Roger pour Abbé, lequel estoit illustre par

En 1118. dans le Duché de Bar Roger en

naissance, mais beaucoup plus encore par sa sainteté, & avec luy des Religieux qui estoient eminens en vertu & en sagesse, ce Pere si bon ne les abandonna pas, mais demeura avec eux en esprit par son soin paternel, & par son affection vrayement charitable : de sorte qu'estant un jour avec son frere Guy, dont j'ay appris cette histoire, & s'entretenant ensemble de ces freres qu'il avoit envoyez aux trois fontaines le Saint commença à jetter un profond soûpir, l'Esprit de Dieu luy ayant rendu dans son cœur un témoignage d'eux moins avantageux qu'à l'ordinaire, & il dit à son frere : Allez prier pour « eux, & rapportez-moy en suite tout ce que « Dieu vous aura fait connoistre touchant leur « état. Car il estoit alors dans le lit, estant pressé « d'une violente maladie. Mais Guy se trouvant fort surpris le supplia de l'excuser, luy disant, qu'il n'avoit pas accoûtumé de prier Dieu de la sorte, & qu'il ne meritoit pas d'obtenir de Dieu cette faveur extraordinaire : & neanmoins Bernard luy commandant d'obeïr, Guy s'en alla, & pria pour chacun d'eux avec toute la ferveur qui luy fut possible, & durant sa priere il sentit sur leur sujet une si grande douceur dans son ame, avec une espece d'asseurance d'obtenir ce qu'il demandoit, & une consolation spirituelle & interieure ; qu'il se réjouït déja en luy-mesme, croyant tres-certainement avoir esté exaucé touchant eux tous, horsmis deux, sur le sujet desquels il hesita dans sa priere, il se refroidit dans sa ferveur, & il fut ébranlé dans sa confiance. Ce qu'il rapporta aussi-tost à son frere, lequel luy declara sur le champ ce qui de-

fut le premier Abbé & Guy le 2.

V. Bernard Epist. 69, 70, 71.

voit arriver, & ce qui arriva depuis à ces deux Religieux.

Histoire étrange d'un Docteur qui se presenta pour estre Religieux, & qui ne persevera pas.

Or l'Abbé Roger, & quelques-uns des Religieux qui estoient allez avec luy aux Trois fontaines, estoient ceux que le serviteur de Dieu avoit autrefois convertis à Châlons, à quelques-uns desquels il arriva une rencontre presque pareille à l'histoire que je viens de rapporter. Car lors que le Saint alloit souvent à Châlons pour visiter l'Evêque, il amena un jour avec soy dans son Monastere un grand nombre de personnes nobles & sçavantes, tant du Clergé que du peuple, qui estant encore dans le logement des hostes, cependant qu'il arousoit ces jeunes plantes par ses celestes discours, le frere portier luy vint dire, qu'Estienne de Vitry Docteur estoit venu pour renoncer au monde, & demeurer avec eux. Qui est celuy qui n'eût point esté transporté de joye de l'arrivée d'un tel personnage, veu principalement que jusques alors il y avoit peu de personnes de cette qualité dans Clairvaux? Mais le Pere reconnoissant par une revelation du saint Esprit les pieges & les embuches du Demon, aprés avoir quelque peu gemy en secret, il dit hautement en la présence de tous: C'est le mauvais esprit qui l'a amené icy: mais il est venu seul, & il s'en retournera seul. Cette parole causa de l'étonnement à tous ceux qui avoient esté le plus transportez de joye, lors qu'ils avoient appris sa venuë. Il le receut toutefois, de peur de scandaliser ses enfans qui estoient encore petits & foibles dans leur vie nouvelle. Il les avertit avec soin de perseverer dans la vertu, & quoy qu'il sceût & prevît

préviſt que ce nouveau venu qui promettoit tout, ne feroit rien ; il ne laiſſa pas de le faire entrer au Noviciat, pour l'éprouver comme les autres qui cherchoient Dieu avec un eſprit pur & ſincere, & devoient perſevérer. Mais tout ce qu'il avoit prédit arriva ponctuellement. Et le meſme Eſtienne eſtant encore dans le dortoir des Novices, vit un petit More qui le tiroit hors de la Chapelle, ainſi qu'il l'a confeſſé luy-meſme, & aprés avoir demeuré environ neuf mois à Clairvaux, enfin il ne perſevera pas, & ſuivant la prédiction qu'on avoit faite de luy, comme il eſtoit venu tout ſeul, il s'en retourna tout ſeul; & ainſi l'entrepriſe artificieuſe de l'ennemy fut renduë vaine ; & celuy dont il avoit voulu ſe ſervir pour la ruïne des Novices, ſervit plûtôt à les confirmer par la ſienne propre.

Cheval échappé qui revint par la priere du Saint.

Avant que nous ceſſions de parler de la ville
66 de Châlons, je rapporteray ce qui arriva un jour au ſaint Pére lors qu'il en revenoit. Tant luy que ceux qui l'accompagnoient, eſtoient extrémement incommodez du froid & du vent ; & beaucoup de perſonnes qui par rencontre eſtoient en ce voyage avec luy, alloient devant ſans penſer preſque à luy, à cauſe qu'ils eſtoient preſſez de la violence du froid. Lors qu'il les ſuivoit preſque tout ſeul, il arriva que le cheval de l'un des deux qui eſtoient avec luy, eſtant lâché indiſcretement s'échappa, & courut dans une grande compagnie. Voyant qu'ils ne pouvoient le reprendre, & que l'extrême rigueur de l'air ne permettoit pas qu'ils y eſſayaſſent davantage, le Saint dit ; Mettons-nous en

„ priere. Et s'estant mis à genoux avec un de ces Religieux, à peine avoient-ils achevé l'oraison Dominicale, que ce cheval retournant avec toute sorte de douceur, s'arréta à ses pieds, & fut rendu à celuy qui le montoit.

Enfant gueri miraculeusement à Rheims.

Et pour passer de Châlons à Rheims, il arriva que le serviteur de Dieu y estant une fois allé, pour accorder un different entre l'Archevêque, & le peuple, il prit place dans le Palais Archiepiscopal avec Josselin Evêque de Soissons; & lors que la maison estoit remplie d'un grand nombre d'Ecclesiastiques, & de peuple, & que l'on y traittoit cét accord, il vint une pauvre femme qui luy presenta son fils, que l'on croyoit possedé du Diable, & le supplia d'avoir pitié de son mal-heur, qui estoit tel que ce jour-là mesme son enfant s'estoit élevé contre elle, & l'avoit presque tuée, & que cét accident avoit rendu son fils muët, aveugle, & sourd; de sorte qu'ayant les yeux ouverts, il ne voyoit point, & tous ses sens estant comme assoupis, il demeuroit méme sans connoissance.

L'Abbé fut touché de compassion pour cette mere infortunée, que l'excés d'une si juste douleur affligeoit infiniment. Il commença à caresser ce pauvre enfant, à le flatter en luy touchant la teste, & le visage de ses mains sacrées, & à luy parler, & luy demander comment il avoit osé frapper sa mere. L'enfant rentrant en soy-même reconnut sa faute, & aprés qu'il eut promis de s'en corriger à l'avenir, il fut rendu sain à sa mere.

Cette Abbaye fut fondée en 1136.

Dans le Monastere qu'on appelle *des Alpes* entre plusieurs qui demandoient à estre gueris

de leurs maladies, il vint une femme qui tomboit du haut mal; & lors mesme qu'elle estoit devant le Saint, elle fut surprise tout soudain d'un accés de sa maladie, & elle se jetta par terre. Mais le serviteur de Dieu l'ayant prise par la main, la releva aussi-tost, & elle demeura parfaitement guerie à l'heure mesme, & durant tout le reste de ses jours.

dans le Diocese de Geneve par un nommé Hombert Comte de Savoye.

CHAPITRE XVII.

Conversion miraculeuse de la Duchesse de Lorraine, & d'un Ecclesiastique nommé Nicolas. De la profonde humilité avec laquelle S. Bernard refusa les dignitez Ecclesiastiques: & de la grande & presque incroyable autorité qu'il avoit acquise sur toutes les puissances de la terre.

LA Duchesse de Lorraine, dont la vie n'éstoit pas si noble que la naissance, ayant veu une nuit en songe cét homme de Dieu qui luy tiroit avec ses propres mains sept horribles serpens de son corps: elle fut depuis convertie & persuadée par ses avertissemens & par ses conseils, de vivre chrétiennement, & elle confesse encore aujourd'huy qu'il a chassé sept Demons, dont son ame estoit possedée.

Conversion de la Duchesse de Lorraine.

J'ay connu un certain Ecclesiastique nommé Nicolas, tellement attaché au monde, que sa conversion sembloit presque desesperée, qui en fut toutesfois dégagé par son moyen, qui prit l'habit de Religieux dans Clairvaux, & y fit profession, & voyant que ceux qui s'y estoient retirez comme dans un port, aprés s'estre sauvez du naufrage & des écueils de la vie du siecle, rachetoient par des larmes continuelles les pertes qu'ils y avoient faites, il desiroit de les

Conversion d'un Ecclesiastique prodigieusemen attaché au monde à qui il obtint le don des larmes.

imiter, & ne le pouvant à cause de la dureté de son cœur, il supplia le Saint avec grand sentiment de componction, qu'il impetrat de Dieu pour luy la grace des larmes. A quoy le Saint consentit tres-volontiers, & il luy obtint par sa priere une si grande & si continuelle contrition de cœur, avec la grace des larmes, que depuis soit qu'il mangeât, soit qu'il voyageât, soit qu'il s'entretint avec quelqu'un, il avoit toûjours le visage & les yeux baignez de pleurs. 69

Nous avons appris & veu un si grand nombre de semblables miracles qu'il a faits, & de si merveilleuses assistances qu'il a renduës aux hommes dans leurs differentes necessitez, que si quelqu'un les vouloit tous raconter de vive voix, ou par écrit, il pourroit causer de l'incredulité à ceux qui n'ont point de goust pour les choses saintes, ou donner du dégoust aux incredules.

Profonde humilité du Saint dans le refus des dignitez Ecclesiastiques.

Il est aisé de juger par la lumiere qui est répanduë sur tout le corps de ses actions, combien l'œil de son intention est pur en toutes ses œuvres. Car en refusant, non par vanité, mais par un sentiment de pieté tres-juste & tres raisonnable, les plus grands honneurs Ecclesiastiques, & la faveur des Princes & des Rois que l'on luy offre sans cesse, comme estant si digne d'en estre honoré; il montre bien clairement quelle a esté sa fin & son but en toute sa conduite & ses entreprises. A Milan & à Rheims il a esté nommé Archevêque par l'élection du Clergé & les acclamations du peuple. Châlons & Langres l'ont demandé pour Evêque, & plusieurs autres villes auroient fait la mesme chose

si l'on avoit eu quelque esperance de l'y pouvoir faire consentir. Et quoy qu'il meritât qu'on le contraignit à prendre ses dignitez, neanmoins par un secret jugement de Dieu, & par la reverence qu'on porte à son extraordinaire sainteté, nul n'a jamais osé le contraindre à faire quelque chose contre son sentiment & son desir. Mais en évitant de cette sorte les honneurs du monde, il n'a pû éviter l'autorité que donnent tous ces honneurs à ceux qui en sont revétus, & il est bien juste qu'il soit craint & aimé de tous ceux qui craignent & aiment Dieu, puis qu'on n'ose rien faire contre la justice en sa presence, & qu'en quelque lieu qu'il parle ou qu'il agisse pour elle, tout le monde luy obeït.

70 Ayant acquis ce credit & cette puissance dans l'Eglise, il n'épargne ni sa peine ni ses travaux, lors qu'il est obligé par obeïssance ou par charité de s'employer. Car s'est il trouvé un homme, à la volonté duquel les plus grandes puissances de la terre, soit du siécle, soit de l'Eglise, ayent defferé avec tant de soûmission, & aux conseils duquel elles se soient renduës avec tant d'humilité? Les Rois, les Princes, & les Tyrans les plus superbes, les gens de guerre & les usurpateurs les plus violens le craignent & le reverent de telle sorte, que l'on voit en quelque façon accomplir en luy cette parole que nostre Seigneur a dit à ses Disciples dans l'Evangile: *Je vous ay donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpens, les scorpions & toute la puissance de l'ennemi, & rien ne vous pourra nuire.*

Merveilleuse autorité qu'il avoit acquise dans le monde & dans l'Eglise.

Luc. 10.

Mais l'authorité qu'il a parmi les personnes

Sublimité de sa scien-

ce & de son jugement dans les choses spirituelles.

pieuses est beaucoup plus grande, lors qu'il faut examiner spirituellement leschoses spirituelles. Car comme le Prophete dit des saints animaux, que quand une voix se faisoit entendre au dessus du firmament qui couvroit leurs testes, *ils estoient debout, & tenoient leurs ailes abbaissées* : ainsi tous les spirituels de la terre se tiennent dans le silence, lors qu'il parle ou qu'il traite quelque point. Ils luy cedent comme à celuy qu'ils reconnoissent les surpasser en intelligence & en doctrine ; & ils soûmettent leurs sentimens & leurs pensées à ses connoissances & à ses lumieres : tant l'éclat de ses vertus si eminentes le rend venerable devant Dieu & devant les hommes ; tant les témoignages de sa sainteté le rendent puissant ; tant les dons du saint Esprit le rendent illustre.

Ezech. 1.

Qu'il estoit au dessus de l'envie.

Mais ce qui est encore plus admirable & tresrare entre les hommes, il possede tous ces avantages, sans qu'il paroisse qu'on luy porte envie : & on ne luy porte point d'envie, parce qu'il est au dessus de toute l'envie. Car la malice du cœur humain cesse souvent d'envier le bien où elle ne peut atteindre ; & luy de sa part étouffe toute sorte de jalousie par l'exemple de sa moderation, ou il la change en mieux, en faisant succeder l'amour en sa place. Et si elle est trop grande ou trop inflexible, il l'abbat & l'acable par le poids de son autorité. Qui est l'homme en nostre siecle, qui par sa prudence produise des effets aussi importans & aussi solides que ce grand Saint, pour entretenir la charité où elle est, & pour la faire naître où elle n'est pas ? Qui soit aussi porté à faire du bien à tous ceux qu'il

peut, & à en desirer à tout le monde? Qui ait autant d'affection pour ses amis, & autant de patience pour ses ennemis, si toutefois un homme qui n'a jamais voulu de mal à personne, a pû avoir quelques ennemis? Car comme l'amitié ne se peut trouver qu'entre deux qui s'aiment: ainsi je m'imagine qu'il n'y peut avoir d'inimitié qu'entre deux qui se haïssent, puisque celuy qui hait, ou qui n'aime pas celuy qui l'aime, merite plustost le nom d'injuste que d'ennemy. Mais celuy qui aimant tous les hommes, est incapable par sa vertu d'avoir de la haine pour son prochain, ne laisse pas de trouver quelquesfois des occasions de souffrir par l'injustice de ceux qui se declarent ses ennemis sans sujet, & la charité qui embrasse tout son cœur, & qui est d'elle-mesme douce & moderée, luy fait vaincre la malice par sa sagesse, l'impatience par la patience, & l'orgueil par l'humilité. 1. Cor. 13.

CHAPITRE XVIII.

BOUCHARD Abbé de Balerne déclare dans ce chapitre, que la mort a empesché l'Abbé Guillaume de continuer & d'achever cét ouvrage qu'il avoit commencé, De la vie de S. Bernard.

CET ouvrage de la Vie de S. Bernard Abbé de Clairvaux, composé par le venerable Guillaume cy-devant Abbé de saint Thierry, mais qui estoit alors simple Religieux du Monastere de Signy, où il s'estoit retiré par le desir de la solitude & du repos, comprend tout ce qui s'est passé jusques au temps du schisme qui fut excité par Pierre de Leon contre le Pape Innocent II. La principale cause qui porta

Cette Abbaye fut fondée en 1136. dans le Comté de Bourgogne & le Diocese de Besançon. Ce Bouchard en a esté le premier Abbé. V. Bernard. Epist. 149. Cét Abbé qui estoit de

l'Ordre de S. Benoist prist l'habit à Clairvaux : puis vecut dans l'Abbaye de Signy du mesme Ordre de Cisteaux. Quelques uns croyent qu'il mourut avant saint Bernard, & d'autres que ce fut aprés en l'année 1140. mais cette derniere o inion semble peu croyable.

ce fidéle Auteur à écrire cette illustre Vie, fut l'étroite union d'amitié & de familiarité qu'il eut fort long-temps avec cét homme de Dieu, & qui estoit si grande & si intime, qu'il se trouvoit à peine une autre personne qui luy fût plus parfaitement unie, tant pour communiquer & se confier l'un à l'autre les secrets d'une mutüelle affection, que pour conferer ensemble des choses spirituelles. On connoist principalement le bon-heur qu'il eut de joüir de cette familiarité, par plusieurs lettres que le mesme Saint luy a écrites, dans lesquelles il paroît clairement qu'elle estoit sa tendresse pour ce cher amy. Il luy addressa aussi son Apologie, & un autre de ses Liures, De la grace & du libre Arbitre.

Il est vray toutesfois que l'Abbé Guillaume estant tres-pieux, se sentit engagé à écrire par une raison plus grande & plus generale, qui estoit le bien de toute l'Eglise : de peur qu'en cachant le vaisseau qui renfermoit un tresor si precieux, le tresor aussi ne fût caché, & que celuy qui desireroit qu'il fût exposé aux yeux du monde, n'eût sujet de se plaindre, & de dire avec l'Ecriture : *Que sert un tresor caché, & une sagesse inconnuë* ? Il découvre donc au public ces richesses du salut, & cét or si excellent & si pur qui sans cela demeureroit couvert de la terre qui l'environne. Mais toutesfois il est arrié contre son desir, qu'ainsi qu'il avoit apprehendé, comme il le témoigne dans son Avant-propos, il est mort auparavant qu'il eût achevé tout ce qu'il avoit resolu d'écrire. Ceux qui liront cét ouvrage, comprendront assez aisé-

Eccl. 20.

ment avec quelle perfection le pieux & devot enfant Bernard a commencé comme un autre Benoist à entrer dans la vie Religieuse, puis qu'il semble avoir esté sanctifié désle ventre de sa mere, ayant dés-lors fait concevoir l'esperance de la sainteté future de sa vie & de sa doctrine, par des présages illustres. Le mesme écrit represente aussi ce qu'il a fait estant jeune, & s'avança un peu plus en âge ; & ensuite il le dépeint exactement jusques à ce qu'il soit devenu homme parfait. Mais comme nous avons déja dit, cét excellent peintre n'a pû achever ce tableau, ayant esté surpris de la mort.

Fin du Livre premier.





LA VIE
DE S. BERNARD,
PREMIER ABBE', DE CLAIRVAUX, ET PERE DE L'EGLISE.

AVANT-PROPOS
DE BERNARD ABBE' DE Bonnevaux Auteur du second Livre de cette Vie.

LES Auteurs qui ont relevé par leurs loüanges les grandes actions des Hommes Illustres, les ont renduës celebres en les rehaussant avec des paroles magnifiques, & employant pour cét effet toutes les lumieres de l'esprit, & tous les ornemens de l'eloquence. Aussi est ce une heureuse & favorable rencontre, lors qu'il y a un parfait rapport entre l'Ecrivain & le sujet qui se propose à traitter, & que ses qualitez naturelles & acquises se trouvent proportionnées à l'ouvrage qu'il entreprend. La dignité de la matiere estant soûtenuë avec art & avec force, il en arrive indubitablement un succez avantageux: Mais si l'éminence du sujet est au dessus de l'Auteur, & si sa presomption succombe sous sa

grandeur de son entreprise par son peu de lumiere & de suffisance, il pense trop tard à corriger le grand nombre de ses fautes lors qu'elles sont devenuës publibues, & il seroit plus à propos d'effacer tout son Ecrit, que de le vouloir réformer en tant de parties.

Cette consideration me fait craindre, qu'ainsi que j'ay accoustumé de condamner l'imprudence de plusieurs qui se portent si facilement à écrire, quoy qu'ils n'ayent ni science ni éloquence, & qui aprés avoir fait tous leurs efforts ne laissent que des marques de leur foiblesse; je ne m'expose moy-même à la risée & au mépris des lecteurs, si je m'engage dans un travail qui est au dessus de ma portée. Car qui suis je pour oser écrire les actions de ce tres-saint Abbé de Clairvaux, qui a fleuri en nos jours par une pieté & une science extraordinaire; qui a répandu une odeur sainte dans toute l'Eglise; & dont Dieu a fait connoistre les graces & les merites par tant de prodiges & de miracles? Combien d'hommes sçavans, combien d'Orateurs, combien de Philosophes ont passé des Echoles & des Academies du siecle dans son Monastere, pour s'occuper à la meditation des choses celestes, & pour pratiquer une Morale divine? Combien la discipline Religieuse a-t-elle esté fleurissante parmy cette troupe d'excellens hommes, & de grands maistres de la vertu Chrestienne; qui aprés s'estre rendus celebres par les sublimes connoissances qu'ils avoient acquises, ont consacré tout leur esprit à l'estude de la science sacrée, qui s'instruisent & s'enflamment les uns les autres, en se communiquant les faveurs spirituelles dont Cecy est *Dieu les comble si abondamment, [qui chantent*

tous d'un commun concert les Cantiques, où sont marquez les degrés qui menent au Ciel, & montant avec Jacob arrivent au haut de cette échelle si sainte, où ils voyent Dieu dans sa gloire, & couronné des rayons de sa lumiere?] pris des Manuscrits & de l'Edition de Horstius.

Certes c'estoit à ces personnes qui ont des qualitez si eminentes, à travailler sur cette matiere si noble & si relevée. C'estoit à eux à tracer pour toute la posterité une image de ce venerable Pere, afin que l'excellence de leur ouurage rendît l'histoire de sa vie plus agreable à ses disciples, & que ce tableau vivant de ses incomparables vertus, leur servît d'une consolation eternelle avec les reliques sacrées de son corps, & les productions celestes de son esprit. Mais l'humilité de Clairvaux est accoûtumée à n'aimer que les choses les plus basses, & celles qui ne paroissent point à la veüe des hommes. Ces grandes ames rougissent de donner au public quelques marques qui les fassent connoître telles qu'elles sont: Ils recherchent le mépris & l'abbaissement, parce qu'ils contribuent à conserver leur repos & leur solitude, & ils fuyent les dignitez que l'éclat de leur reputation leur procureroit; parce qu'elles les mettroient au hazard de perdre l'humilité qui leur est si chere, & dont ils font une particuliere profession. C'est ce qui les retient dans le silence. Ils se plaisent plus dans le sac, & dans la cendre du desert, que dans l'éclat & les applaudissemens du monde, & ils cherchent leur gloire dans la Croix, & non pas dans l'eloquence. Ils se déchargent ainsi sur les autres de ce qu'on pourroit plus justement attendre d'eux-mêmes.

Humilité de Clairvaux.

Vray esprit de Religion & de penitence.

Et ç'a esté de cette sorte qu'aprés que la mort

nous a ravy le venerable Abbé Guillaume d'heureuse memoire, qui a écrit avec tant de fidelité, & d'un stile si devot les glorieux commancemens de ce Saint, on s'est addressé à moy, quoy que peu capable de satisfaction à l'esperance qu'on en a conceuë; & l'amour que j'ay pour l'Eglise m'a porté à preparer ces mots spirituels pour ces enfans des Prophetes, selon le langage de l'Ecriture. Que si j'y méle quelque amertume par ma negligence, j'espere qu'elle sera changée en douceur par la benediction de ce nouvel Elisée, & l'obeïssance que j'ay voulu rendre aux prieres de tant de personnes saintes, excusera les deffauts qui se trouveront dans cét ouvrage.



LA VIE
DE SAINT BERNARD.
LIVRE SECOND.

CHAPITRE I.

Du schisme formé à Rome par Pierre de Leon, dit Anaclet Antipape, contre le Pape Innocent II. Comme saint Bernard choisi pour arbitre de ce different, par toute l'Eglise Gallicane, & par le Roy assemblez à Estampes: Et comme il declara qu'Innocent II devoit estre reconnu pour Pape legitime: Et persuada au Roy d'Angleterre d'embrasser le parti d'Innocent.

APRES que le Pape Honoré II. fut mort, les Cardinaux ne s'accordant pas ensemble touchant l'élection de son successeur, & l'Eglise tombant dans un schisme, la plus grande & la plus saine partie, qui estoit composée des Diacres, des Prêtres, & des Evêques les plus recommandables par leur sagesse, & les plus illustres par leur vertu, éleut Innocent II. dont la vie, la reputation, l'âge, & la science estoient jugées dignes du souverain Pontificat. Mais l'autre partie s'engageant dans un infame & un horrible attentat, & s'appuyant dans cette entreprise sur la violence, & non pas sur la justice & sur la raison, ils éleurent entre eux avec precipitation, & par des cabales pleines de mauvais artifices & de fourberies, un nommé Pierre de Leon, qui aspiroit à cette suprême dignité, & l'ayant nommé Annaclet, le

En 1130.

Il avoit esté Religieux de Cluny.

Schisme de Pierre de Leon, Antipape, dit Anaclet.

consacrerent eux seuls, tout le reste du Conclave s'y opposant. Ceux qui estoient du party catholique, mirent celuy qu'ils avoient élû dans la Chaire de S. Pierre, aprés l'avoir sacré solemnellement: Ils le conduisirent par les lieux où les souverains Pontifes tiennent leur seance en ceremonie, selon l'ancienne coûtume, & autant que ce trouble leur pouvoit permettre, ils luy rendirent tout l'honneur qui est dû à la dignité Apostolique.

Violence des Schismatiques à Rome.

Depuis ce temps, ils demeuroient dans les logis les plus proches du Palais de S. Jean de Latran, n'estant pas en seureté dans leurs maisons, à cause que ceux du party de Pierre de Leon les poursuivoient avec violence, & ne pouvans mesme resister long-temps en ces lieux, ils se retirerent pour quelques jours dans des tours qui appartenoient à quelques Gentilshommes Romains qui s'estoient joints avec eux, mais qui ne leur garderent pas fidelité, ayant esté peu aprés emportez par la force, ou par les menaces du peuple insolent & audacieux, ou corrompus par argent. Car Pierre de Leon avoit attiré un si grand nombre de Romains à son party, tant par le credit & l'autorité de ses parens, que par les alliances de ceux de sa faction, que presque toute la Ville les suivoit, les ayant tous interessez ou par presens, ou par bons offices. Il avoit amassé des richesses innombrables, tant par ses actions dans les emplois qu'il avoit eus en la Cour Romaine, que par les affaires qu'il avoit faites dans ses diverses Nonciatures, reservant tous ses tresors pour pouvoir acheter la Papauté.

Il

Il avoit mis aussi en reserve pour ce dessein une prodigieuse quantité d'argent du revenu de son patrimoine, qu'il distribuoit alors au peuple, armant ainsi ces ames venales pour leur faire entreprendre les actions les plus criminelles. Aprés qu'il eut donné tout, il arracha des Autels même les presens que les Rois y avoient faits, & qui estoient des ornemens des Eglises. Et parce que ces Chrétiens quoy que prophanes, avoient quelque crainte ou quelque honte de rompre les calices avec leurs propres mains, & de diviser en plusieurs pieces, les crucifix d'or; on dit qu'il chercha des Juifs qui briserent hardiment les vases sacrez, & les images dediées au culte de Dieu; & ainsi tous, selon leur condition, & selon qu'ils avoient esté plus ou moins payez pour cette entreprise, vendirent publiquement leur suffrage & leur voix à cét Antipape, par un serment general qu'ils firent de luy obeïr. Ils luy offrirent de répandre le sang de tous ceux qui s'opposeroient à luy, & ils poursuivoient tous les jours les partisans d'Innocent avec injures & avec armes.

Sac regulier des Schismatiques à Rome.

Les serviteurs de Dieu voyant qu'ils ne pouvoient se défendre par la force humaine, resolurent de ceder à la violence. Ils firent preparer secrettement des vaisseaux, & s'estant mis sur le Tybre, ils se sauverent de la gueule du lyon & des griffes de la beste; en passant dans la Mer de Toscane, & ayant eu le vent favorable ils arriverent heureusement au port de Pise. [Lors qu'on sceut à Pise l'arrivée de ces personnes si éminents, & le sujet qui les avoit obligez de sortir de Rome, toute la Ville se réjouït de ce

Le Pape Innocent est contraint de sortir de Rome. Il vient à Pise.

Cecy est pris des Manuscrits & de l'Edition de Horstius.

que la gloire du nom Romain estoit transferée à elle ; & qu'au lieu que les Romains seroient deshonorez dans toute la posterité, elle au contraire y acquereroit une reputation immortelle de respect & de soûmission envers le Chef de l'Eglise. Les premiers de Pise, les Consuls, les Magistrats, & les Seigneurs allerent aussi-tost baiser les pieds de sa Sainteté, & ils luy rendirent de tres-humbles actions de graces, de ce qu'il les avoit jugez dignes d'un si grand honneur, que de choisir leur ville pour s'y retirer, & l'honorer de sa presence. Elle est à vous, luy

Entrée magnifique du Pape Innocent dans Pise.

„ dirent-ils : Nous sommes vostre peuple ; Nous
„ vous servirons à nos dépens : Et la Republique
„ ne possede rien, dont vous ne puissiez user avec
„ toute liberté. Vous ne trouverez point d'esprit
„ double, inconstant & leger dans ceux de Pise.
„ Vous ne les verrez point tantost suivre vostre
„ party, & tantost le quitter : tantost jurer de vous
„ estre fidéles, & tantost se parjurer. Ce peuple
„ n'aime pas chez soy la rapine & le meurtre,
„ comme quelques-uns. Il n'est pas audacieux
„ dans l'nnceinte de ses murs, & timide dehors.
„ Nous ne sommes ny esclaves, ny Seigneurs les
„ uns des autres, mais freres & concitoyens. Nous
„ nous traittons avec honneur & civilité, & ne
„ nous faisons pas la guerre par des entreprises
„ seditieuses. Nous vivons avec grande douceur
„ dans l'enclos de nos murailles, & il n'y a que les
„ étrangers qui éprouvent souvent nôtre valeur.
„ Nous avons domté les Carthaginois, &
„ subjugué les Isles de Majorque & de Minorque.
„ Nous avons triomphé des Pyrates sur la terre
„ & sur la mer. Nous avons amené dans Pise

leurs Rois captifs & chargez de chaînes, & ç'a «
esté de leurs dépouïlles que cette Ville s'est pa- «
rée à vostre entrée, n'ayant pû vous faire hon- «
neur sans s'en faire aussi à elle-mesme, & sans «
mesler les marques de sa vaillance & de ses vi- «
ctoires parmy celles de sa joye & de son affe- «
ction.]

A ces paroles tout le peuple allant au devant du Pape; la grande foule qui le pressoit, rendoit le chemin tres étroit pour luy & les Cardinaux, qui marchant au petit pas donnoient leurs benedictions aux femmes & aux enfans qui les regardoient des fenestres. Et enfin sa Sainteté fut conduite glorieusement avec les Prelats qui l'accompagnoient jusques dans l'Eglise de sainte Marie, estant ainsi receu avec une magnificence extraordinaire.

3 Or Innocent, avant que partir de Rome, avoit envoyé des Nonces en France pour informer l'Eglise Gallicane de la verité de l'affaire, & pour exhorter les Evêques à vanger la presomption de l'usurpateur; à condamner le party Schismatique; & à souscrire à l'unité. Les Evêques n'estoient pas encore pleinement instruits de la maniere dont la chose s'estoit passée, & nul d'eux n'avoit pensé à donner son consentement en particulier; jusques à ce qu'ayant fait une assemblée generale à Estampes, ils resolurent en commun ce qu'ils devoient recevoir ou rejetter. Car lors que les autres Provinces se sont portées à des Schismes, tels qu'ont esté ceux de Guibert, & de Bourdin, la France n'a jamais esté deshonorée par de semblables factions. Elle n'a jamais consenti aux attentats

Eloge de l'Eglise Gallicane.

Le Schisme de Guibert Evê-

des méchans. Elle n'a jamais formé d'idoles dans le sein de l'Eglise. Elle n'a jamais reveré de monstres dans la Chaire de S. Pierre. Et en de semblables rencontres, elle n'a point esté étonnée par les Edits des Princes les plus redoutables. Elle n'a point preferé ses interêts particuliers à l'utilité publique. Lors qu'elle a embrassé un party, elle n'a point eu égard aux personnes, mais à la justice de la cause : & lors qu'elle s'est veuë exposée à de violentes persecutions, elle les a souffertes avec grand courage, & n'a point apprehendé ni la perte du bien, ni le bannissement des personnes.

que de Ravenne commença en 1087. & dura jusquesà 1101. Ce fut l'Empereur Henry IV. qui le fit créer Antipape dans le Conciliabule de Vvormes contre le Pape Gregoire VII.

Maurice Bourdin Archevesque de Braque en Espagne fut fait Antipape par l'Empereur Henry V. Il tomba entre les mains de Calixte II. Pape, & fut consigné dans un Monastere

Concile assemblé à Estampes, où S. Bernard fut appellé En 1130. Le Saint est choisi pour Juge de ce differend.

Le Concile ayant donc esté convoqué à Estampes, le saint Abbé de Clairvaux y fut particulierement appellé tant par le Roy que par les plus considerables Evêques. Et il confessa depuis, qu'il y vint avec beaucoup d'apprehension touchant l'évenement de cette affaire, dont il connoissoit le peril & l'importance. Mais Dieu le consola en chemin, luy montrant la nuit en songe une grande assemblée Ecclesiastique, qui dans un même concert & dans un parfait accord chantoit ses loüanges : ce qui luy donna une esperance certaine de la paix future.

Lors que tout le monde fut arrivé à Estampes pour le Concile, & qu'on eut celebré un jeûne public, & fait des prieres generales ; le Roy & les Evêques estant assis avec les Princes pour déliberer sur ce differend, ils conclurent tous, & il n'y en eut un seul qui ne fût de ce sentiment, qu'il falloit remettre cette affaire de Dieu au jugement de ce serviteur de Dieu & en atttendre la decision de sa bouche. Il se sou-

mit, quoy qu'avec beaucoup de crainte & de tremblement, à cette resolution de l'assemblée, & aux conseils que luy donnerent plusieurs personnes tres-vertueuses, & aprés qu'elle eut consideré avec soin l'ordre de l'élection, les qualitez des Electeurs, & la vie & la reputation de celuy qui avoit esté éleu le premier, il parla luy seul au nom de tous. Sa bouche fut l'organe du S. Esprit; & aussi-tost qu'il eut declaré que tous les Fidéles devoient reconnoître Innocent II. pour souverain Pontife & Chef de l'Eglise, toute l'assemblée s'écria d'une commune voix, qu'elle se rendoit à son sentiment, & aprés avoir rendu à Dieu de grandes actions de graces selon la coûtume, ils souscrivirent tous à l'élection d'Innocent, & luy promirent obeïssance.

Il prononce qu'Innocent est le Pape legitime.

Et tout le Concile se rend à son jugement.

4 Aprés que le Pape eut ordonné diverses choses à Pise, en Toscane, & en d'autres Provinces par sa puissance de Chef de l'Eglise, il dit adieu à ceux de Pise, & les remercia de leurs bons offices, & s'étant embarqué sur la mer il arriva en Provence, passa en Bourgogne, & vint à Orleans, où il fut honorablement & magnifiquement receu par Loüis VI. Roy de France, Prince tres-pieux & par les Evêques qui vinrent au devant de luy. De là sa sainteté fut conduite à Chartres par Geoffroy homme de grande vertu qui en étoit Evêque, ou Henry I. Roy d'Angleterre vint aussi au devant d'elle, estant accompagné de beaucoup de Prelats, & de Grands de son Royaume. Ce fut le venerable Bernard qui amena ce Roy à Chartres, ayant esté envoyé auparavant vers luy; & il eut même beaucoup de peine à le faire resoudre de recevoir Innocent, à cause que

Le Pape Innocent II. vient en France.

Le Saint persuade au Roy d'Angleterre de reconnoi-

tre Innocent pour Pape,

les Evêques d'Angleterre s'estoient efforcez de l'en détourner. Mais ce Prince employant toutes sortes de Moyens pour justifier le refus qu'il faisoit de le reconnoistre, le Saint luy dit: Que craignez-vous? Apprehendez-vous de commettre un peché? si vous obeïssez à Innocent? Pensez seulement à répondre de vos autres pechez devant Dieu; & pour celuy-là, je le prens sur moy, & j'en repondray pour vous. Ce Roy si puissant estant persuadé par cette parole, sortit des terres de son obeïssance, & vint au devant du Pape jusques à Chartres, où l'on s'assembla diverses fois pour le reglement de plusieurs affaires, tant séculieres qu'Ecclesiastiques qui y furent terminées.

5 Cependant les Legats de sa Sainteté estant revenus d'Allemagne apporterent le consentement, & des lettres tant des Evêques que du Roy des Romais, avec une supplication generale qu'ils faisoient, que passant en leur païs elle daignast les honorer de sa presence. Car ils furent aisement persuadez de reconnoistre pour souverain Pontife, celuy que tous les autres peuples avoient déja reconnu pour tel. Mais l'affection & la devotion de l'Eglise Gallicane arréta le Pape en France; tous en general & en particulier desirans d'estre visitez par le successeur de saint Pierre. Aprés avoir donc passé par divers endroits de la France, il assembla un Concile à Rheims, dans lequel il ordonna beaucoup de choses pour l'honneur & le service de Dieu, & couronna Roy Louïs le Jeune au lieu de son frere Philippe du vivant de leur pere Louïs le Gros.

En 1131. Concile tenu à Rheims où assista le Saint avec le Pape.

Dans toutes ces rencontres le Pape vouloit avoir toûjours le saint Abbé auprés de luy, & il vouloit qu'il assistat avec les Cardinaux aux déliberations publiques. Tous les particuliers aussi qui avoient des affaires, consultoient le serviteur de Dieu en secret, & il rapportoit au Consistoire ce qu'il avoit appris d'eux, & secouroit par sa faveur & par sa protection ceux qui estoient opprimez.

CHAPITRE II.

Entreveue du Pape Innocent II. avec Lothaire Roy des Romains dans la Ville de Liege, où ce Prince ayant demandé à sa Sainteté qu'elle luy rendit le droit de l'investiture des Evesques, avant que le reconnoistre pour souverain Pontife, fut repris severement par S. Bernard, à qui le Pape avoit eu recours. Le Pape vint à Clairvaux. De quelle maniere il fut receu par le Saint, & par ses Religieux.

APRES la fin du Concile le Pape alla au Liege, où il vit le Roy des Romains, qui le receut fort honorablement. Mais ce calme fut bien-tost obscurcy des nuages, d'autant que ce Roy croyant que le temps luy estoit favorable, se servit de cette occasion pour presser sa Sainteté de luy rendre les investitures des Evêques que l'Eglise de Rome avoit obtenuës de son predecesseur Henry, avec beaucoup de travaux & de grands perils. Les Romains furent effrayez, & pâlirent à cette parole, croyans qu'ils estoient tombez dans un plus grand danger estant au Liege, que n'estoit celuy qu'ils avoient évité à Rome; & ils ne sçavoient quel conseil prendre, jusques à ce que le saint Abbé s'opposa comme une forte muraille pour la

En 1131. Entreveuë du Pape & de Lotaire Roy des Romains en la ville de Liege.

Vouloit obliger le Pape de luy rendre les investitures.

maison d'Israël. Car il resista au Roy avec grand hardiesse ; il le reprit avec une liberté nompareille de cette injuste & malicieuse proposition qu'il avoit faite: & appaisa ce different avec une merveilleuse autorité.

En 1131. Le Pape visite Clairvaux.

Au retour de Liege sa Sainteté voulut elle-même visiter Clairvaux, où elle fut receuë avec une extréme affection pour les pauvres de Jesus-Christ qui y habitoient, & qui n'allerent pas au devant de luy parez d'ornemens de pourpre & de soye, ni avec des Livres d'Eglise dont la couverture fût d'or ou d'argent ; mais estant vestus de gros drap portant une croix de bois mal polie, & ne témoignant pas leur contentement par le grand bruit des trompettes, ny par des acclamations & des cris de joye, mais en chantant doucement & modestement des Hymnes & des Cantiques. Les Evêques pleuroient, & le souverain Pontife répandit des larmes. Il admiroit la gravité de cette compagnie, voyant dans une occasion de joye si publique & si solemnelle, leurs yeux baissez contre terre, sans qu'ils les détournassent jamais de côté ou d'autre par une vaine curiosité ; mais ayant les paupieres abaissées, ils ne voyoient personne, & estoient veus de tout le monde.

Grande vertu des Religieux de Clairvaux, admirée du Pape & de toute sa Cour.

Clairvaux pauvre en biens temporels, & riche en spirituels

Les Romains ne trouverent dans cette Maison aucun objet qui émût leur convoitise ; ils n'y trouverent point de beaux meubles qui attirassent leurs regards, & ils ne virent rien dans l'Eglise que les murailles toutes nuës. Il n'y avoit rien qui fût digne de l'ambition Romaine, que la sainteté des mœurs qu'ils y admiroient. C'estoit de cette riche proye & de ces precieu-

ses dépoüilles dont ils devroient se charger, puis qu'en faisant un si noble larcin de ce bien sacré ils n'eussent point appauvri cette Maison; la vertu estant un tresor qui ne diminuë point, pour estre communiqué à plusieurs. Tous se réjouïssoient au Seigneur, & la magnificence de la reception qu'ils firent au Pape, ne consistoit pas en de grands banquets, mais en de grandes vertus. Le pain au lieu d'estre de pur fleur de froument, estoit de farine dont le son n'avoit pas esté tiré. Il y avoit de petit vin, au lieu de vin excellent, des herbes au lieu de tourbots, & on servoit des lugumes pour toutes sortes d'entremets: Et si on trouva par hazard quelque poisson, il fut mis devant le Pape, & servit plûtost pour estre veu dans la Communauté que pour estre mangé.

Emotion causé par le Diable, & dissipée par le Saint.

7 Le Diable porta envie à cette heureuse visite, ne pouvant souffrir la gloire que recevoient les serviteurs de Dieu d'estre honorez de la presence d'un tel hoste. Car lors qu'ils chantoient devotement & avec joye dans l'Eglise, en presence de quelques Cardinaux qui se plaisoient à les entendre & à les voir, il troubla plusieurs des freres par un horrible frayeur. Et un d'eux en estant possedé plus que les autres, prononça quelques blasphêmes, disant: Je suis le CHRIST, reconnoissez-moy pour tel. Et plusieurs autres effrayez & tremblans s'enfuïrent, & se jetterent aux pieds du bien-heureux Pere. Lequel se tournant vers tous les autres, leur commanda de prier, & faisant venir à soy ceux qui paroissoient troublez, il leur rendit le calme & la paix, de telle sorte que le mauvais esprit qui

s'efforçoit de changer cette sainte assemblée en un theatre prophane, & d'exposer cette compagnie si sage & si innocente, au mépris & à la risée du monde, ne pût faire perdre l'estime & la reputation de ces bons Religieux, mais il vit sa malice découverte, & éprouva que tous ses efforts n'estoient que foiblesses contre ces grands serviteurs de Dieu.

Car tout fut si promptement étouffé que cét accident ne fut pas seulement apperceu de ceux qui estoient les plus proches; & cét ennemy mortel estant incontinant réprimé, non seulement ne pût produire le scandale qu'il formoit, mais encore il luy fut impossible de le faire seulement connoître à ceux qui estoient presens : & le seul effet de ses attaques fut, que les freres se garderent de ses artifices avec plus de soin: que la Congregation de Clairvaux creut en suite en reputation, en nombre, & en biens: que cét Ordre se multiplia & s'étendit presque dans toute l'Europe par l'augmentation des nouvelles Maisons qu'on établit: & que le S. Abbé se rendit encore plus celebre qu'auparavant par ses prodiges & par ses miracles.

CHAPITRE III.

Comme le Pape Innocent fut ramené à Rome par l'Empereur Lothaire, & revint à Pise, où il celebra un grand Concile auquel assista le Saint. Comme le saint Abbé reconcilia les Milanois avec le Pape, & des grands miracles qu'il fit à Milan.

L'Empereur remet le Pape dans Rome.

LE Pape ne pût pas demeurer long-temps en France, ayant esté obligé de s'en aller à

Rome, selon qu'il en estoit demeuré d'accord avec le Roy Lothaire, qui le rétablit de force dans le Palais de saint Jean de Latran. Plusieurs Gentils-hommes Romains qui estoient demeurez fideles à l'Eglise, le receurent honorablement. Mais Pierre de Leon ne mettant pas son asperance en Dieu, & se confiant seulement dans la malice de ceux de son party, se retira dans les tours les plus hautes & les plus fortes, Il rendit inutiles le pouvoir & les armes de Lothaire; & ordonnant aux siens d'éviter toutes sortes de rencontres de se battre, il n'exposa la seureté de sa personne à aucun peril, & ne donna aussi aucune occasion de combat à ses ennemis, mais il empécha seulement leurs courses par des machines dont il se servoit du haut de ses tours, & par divers obstacles qu'il leur opposa. il évita aussi avec une merveilleuse opiniâtreté de conferer avec l'Empereur. Il ne pût estre flechy ni par menaces, ni par promesses, & ne receut conseil de personne sur l'état de ses affaires.

Resistance opiniastre de Pierre de Leon, Antipape.

L'Empereur se retira de Rome y ayant laissé le Pape Innocent, Et Pierre aprés son départ fit diverses courses par la Ville, ne respirant que le sang & le carnage des fideles. De sorte qu'Innocent considerant que son sejour à Rome luy estoit alors inutil, & que sa presence ne feroit qu'irriter davantage la fureur de cette beste farouche, il retourna une seconde fois à Pise, où il tint un Concile tres-celebre, composé, des Evêque de tout l'Occident, & d'autres personnes sçavantes & pieuses.

En 1134. Concile tenu à Pise par le Pape Innocent. 2.

Le saint Abbé assista à tous les conseils, juge-

V. Epist. 130. Saint Ber-

nard y passe pour un oracle,

mens, & décision du Concile. Il estoit réveré de tout le monde, la porte de son logis estoit assiegée d'Ecclesiastique & de Prêtres qui attendoient à luy parler; non que le faste & la vanité le rendist de difficile accés, mais la multitude de ceux qui luy vouloient parler, empeschoit qu'on ne le fit aisément. Lors que les uns sortoient d'autres entroient, de sorte que cét homme humble & qui ne s'attribuoit rien de ses honneurs, sembloit n'estre pas seulement appellé à une partie du soin, mais à la plenitude de la puissance. Ce qui se passa dans le Concile seroit trop long à rapporter, le plus important fut l'excommunication de Pierre de Leon, & la dégradation perpetuelle & irrevocable de ceux de son parti. Decret qui a esté observé & a eu son effet jusqu'à maintenant.

Pierre de Leon Antipape excommunié par le Concile de Pise.

En 1134. Le Pape envoye le Saint à Milan pour tirer les Milanois du Schisme. V. Epist. 131.

9 Aprés la Conclusion du Concile, le Pape envoya saint Bernard à Milan pour reconcilier avec l'Eglise Romaine les Milanois, qui avoient demandé avec beaucoup de supplications qu'on leur envoyast le saint Abbé, & ordonna aussi pour ses Legats, Guy Evêque de Pise, & Matthieu Evêque d'Albe, Cardinaux, afin qu'ils purgeassent Milan du Schisme qu'Anselme fauteur de Pierre Leon y avoit formé, & rappellassent à l'unité de l'Eglise ceux qui s'en estoient separez. Outre ces Prelats que le souverain Pontife avoit donnez à l'Abbé pour associez; le Saint prit encore le venerable Geoffroy Evêque de Chartres, pour les assister de son conseil, ayant éprouvé sa sincerité & sa vertu en plusieurs occasions, & les Cardinaux trouverent bon qu'une affaire de si grande im-

portance fut encore soustenuë & appuyée d'un si grands secours.

Lors qu'ils eurent passé l'Appenin, & que les Milanois eurent entendu que l'Abbé, dont ils avoient tant desiré la presence, s'approchoit de leur païs, tout le peuple alla sept mille loin de la Ville au devant de luy. Les Gentils-hommes, les Bourgeois, les uns à cheval, les autres à pied, les riches, les pauvres quitterent leurs propres maisons comme s'ils eussent abandonné la Ville; & estans separez par troupes ils receurent l'homme de Dieu avec une reverence presque incroyable. Tous prenoient égallement plaisir à le voir, & ceux qui pouvoient l'oüir parler, s'estimoient heureux: ils luy baisoient tous les pieds, & bien qu'il le souffrist avec peine, il luy fut toutefois impossible de les empécher, par quelque raison qu'il pût alleguer, ni par quelque défenses qu'il leur pût faire, de se jetter à terre & à genoux devant luy. Ils arrachoient tous les poils qu'il pouvoient tirer de ses vétemens, pour servir de remede à leurs maux, & prenoient des filets du bord de ses robbes, croyans que toutes les choses qu'il avoit touchées estoient saintes, & qu'ils seroient sanctifiez en les touchant & en s'en servant.

Admirable reception de l'Abbé, à Milan.

Ceux qui alloient devant, & ceux qui suivoient aprés, donnoient des loüanges publiques à l'Abbé parmy de grands cris de joye; & aprés qu'il eut esté long-temps retenu dans la presse, & dans la foule des troupes qui l'accompagnoient, ils le conduisirent enfin dans un logis magnifique qu'ils luy avoient preparé. Et quand on commença à traiter publiquement



de l'affaire pour laquelle le serviteur de Dieu & les Cardinaux estoient venus, la Ville oubliant sa violence, & ayant quitté cette humeur farouche qui l'animoit se soûmit de telle sorte à la volonté du Saint, qu'on pourroit avec grand sujet appliquer à l'obeïssance qu'ils luy témoignoient ces vers celebres d'un Poëte :

Grands miracles que le Saint fait à Milan.

Quand il parle tout cede : il faut suivre ses loix :
Je ne veux, ni ne puis resister à sa voix.

Tout est remis dans le calme, l'Eglise reconciliée, & la paix avec ce peuple affermie par un Traité, il survint d'autres affaires, & le Diable exerçant sa rage dans quelques corps possedez, on luy opposa l'étendart de Jesus-Christ & au commandement de l'homme de Dieu, les Demons effrayez & tremblans s'enfuyrent des demeures qu'ils habitoient, estant chassez par une puissance superieure à la leur. C'estoit un nouvel employ de ce saint Legat, qui n'avoit point receu l'ordre de la Cour Romaine sur ce sujet, mais ne suivoit que les ordres des loix divines, & des regles de la Foy, il ne produisoit en public que des lettres écrites avec le Sang de Jesus Christ, & scellées du sceau de la Croix, dont la figure & le charactere fait fléchir sous sa puissance toutes les puissances de la terre & des enfers.

Il guerit une femme possedée.

On n'a point ouï parler en nos jours d'une foy pareille à celle de tout le peuple, ny d'une vertu égalle à celle de ce grand Saint. Il n'y avoit qu'une humble & religieuse dispute entre eux & l'Abbé; l'un attribuant la gloire des miracles à la grandeur de leur foy, & eux à l'eminence de sa sainteté ; ayans cette ferme creance qu'il ob-

tiendroit de Dieu tout ce qu'il luy demanderoit. Dans cette asseurance il luy amenerent une femme que tout le monde connoissoit, & qu'un esprit impur avoit tourmentée par l'espace de sept ans. Ils le supplierent de commander au Demon de la part de Dieu de sortir du corps de cette pauvre miserable, & de la laisser en paix. Cette vive foy du peuple causoit une grande confusion à l'homme de Dieu. Son humilité d'une part le détournoit d'entreprendre des choses extraordinaires; & de l'autre voyant les instantes prieres du peuple, il rougissoit de resister davantage à la charité de ceux qui imploroient son secours, & il luy sembloit qu'il offenseroit Dieu, & qu'il obscurciroit en quelque sorte sa toute-puissance, s'il s'en défioit, & si sa foy ne répondoit pas à la leur. Et ainsi il estoit agité en luy-mesme; & quoy qu'il leur dît, que les miracles n'estoient pas pour les fidéles, mais pour les infideles, il se recommanda au Saint Esprit; & se mettant en priere, il receut une vertu du Ciel, par laquelle il chassa le Demon avec un esprit de force & d'autorité, & rendit cette femme entierement guerie & tranquille.

Extrême reverence de tout Milan envers le Saint.

Ceux qui estoient presens estoient transportez de joye, & levant les mains au Ciel rendoient graces à Dieu qui les avoit visitez d'enhaut. Le bruit de cette action se répandit incontinent, & causa une telle admiration à toute la Ville que tout le monde s'assembla de toutes parts dans les Eglises, dans les Palais, & dans les places publiques. On parloit par tout de l'homme de Dieu, & on disoit hautement, que rien ne luy estoit impossible de tout ce qu'il

demandoit à Dieu ; & ils asseuroient, & croyoient que les Oreilles du Seigneur estoient ouvertes pour exaucer ses prieres. Ils ne pouvoient se lasser de le voir ni de l'entendre parler: les uns se pressoient pour entrer où il estoit ; & les autres attendoient à la porte pour le voir sortir. Les emplois des Magistrats, & les travaux des artisans cesserent durant quelques jours. Toute la Ville demeurant comme suspenduë & attachée à la veuë de ce spectacle ; ils accouroient & demandoient sa benediction, & chacun croyoit qu'il luy estoit utile & avantageux d'avoir touché ses habits.

Guerison d'une fille Demoniaque.

Le serviteur de Dieu alla le troisiéme jour pour celebrer les divins mysteres dans l'Eglise de Saint Ambroise; où une multitude innombrable de peuple l'attendoit. Durant le saint Sacrifice de la Messe, lors que le chœur chantoit, & que luy estoit assis prés de l'Autel, on luy amena une petite fille que le Demon tourmentoit avec une horrible violence : & on le pria de l'assister dans sa misere, & de chasser le Diable qui exerçoit sur elle sa tyrannie. Aprés qu'il eut ouy la supplication des assistans, & regardé la personne possedée, qui par ses grincemens de dents causoit de l'horreur à ceux qui la regardoient, il eut compassion de son âge tendre, & la violence de son mal le toucha de pitié. Il prit aussi-tost la patene du calice dans lequel il devoit celebrer le Sacrifice, & répandant de l'eau sur ses doigts qu'il tenoit dessus, il pria en luy-méme, se confiant en la puissance de Dieu, & approcha se salutaire breuvage de la bouche de cette fille, & versa dans son corps quelques

quelques gouttes de cette liqueur qui luy devoit servir de remede : & aussi-tost comme si le Demon eût esté brûlé par cette eau miraculeuse, il n'en pût supporter la force ; mais la vertu de la Croix le pressant au dedans, il se retira en tremblant & sortit par un sale vomissement.

La fille estant ainsi délivrée, & le Diable mis en fuite avec tant de confusion, l'Eglise en rendit graces à Dieu en grande solemnité, & aprés des acclamations de joye, le peuple demeura toûjours en l'Eglise, jusques à ce qu'on eût achevé les divins mysteres : & ainsi la fille fut remenée saine à la veuë de tout le monde, par ceux qui l'avoient amenée au Saint. L'homme de Dieu retourna enfin dans son logis, le peuple l'ayant à peine laissé aller.

12 Il arriva en ce mesme temps à Milan par le jugement de Dieu (selon cette parole d'Isaïe) que *des gens couverts de poil crioient l'un à l'autre, & que les Demons se joignoient avec des Onocentaures*, & tourmentoient plusieurs personnes par leurs violentes courses, sans qu'aucun resistât à leurs insolences, parce qu'il y avoit déja longtemps que duroit le Schisme d'Anselme, lequel estant du party de Pierre de Leon, avoit usurpé l'Archevêché de Milan, & que pendant ce trouble, les gemissemens des Prêtres, l'affliction des Vierges, la profanation des choses saintes, & le violement de l'Autel sacré avoient attiré la colere de Dieu sur ce peuple.

Isa. 34.

Puissance du Demon sur les hommes pendant le Schisme.

Mais à l'arrivée de saint Bernard, les mauvais artifices d'Anselme estant detruits, & l'Eglise de Milan reduite en l'obeïssance du Saint Siege Apostolique sous Innocent, la liberté es-

frenée des Demons fut arrestée, & le Diable abandonnoit tous les jours quelqu'un de ceux qu'il possedoit, & s'enfuïoit par la vertu des prieres du serviteur de Dieu; & si quelquefois il taschoit de resister, sa chûte aprés le combat rendoit sa défaite plus glorieuse.

CHAPITRE IV.

Comme le Saint chassa un Diable du corps d'une femme de Milan, par la presence & par la vertu du saint Sacrement; & guerit plusieurs autres possedez & malades de diverses maladies. D'un miracle qu'il fit par le commandement de l'Evéque d'Albe.

Il chassa le Diable du corps d'une femme.

ENTRE ceux qui estoient tourmentez des mouvais esprits, une femme de Milan, fort âgée, & qui avoit autrefois esté Dame de consideration, fut amenée par beaucoup de personnes aprés le bien heureux Pere jusques à l'Eglise de S. Ambroise. Le Demon qui la possedoit depuis long-temps l'avoit déja tellement suffoquée, qu'ayant perdu l'usage de la veuë, de l'ouïe, & de la porole, grinçant les dents, & étendant la langue de mesme que la trompe d'un Elephant, elle sembloit plûtost un monstre qu'une femme. La saleté de son visage qui paroissoit terrible & épouvantable, & la puanteur de son haleine estoient des marques de l'impureté de l'esprit qui habitoit dans son corps.

Aprés que le serviteur de Dieu l'eut regardée, il connut que l'enemy qui la possedoit estoit violemment attaché à elle, & qu'il ne sortiroit pas facilement d'une maison de laquelle il avoit esté si long-temps le maistre. C'est pour-

quoy se tournant vers le peuple (dont la multitude estoit quasi innombrable) il commanda qu'on priât Dieu avec ferveur; & les Ecclesiastiques & les Religieux estant avec luy auprés de l'Autel, il ordonna que la femme y fût amenée & retenuë. Elle resistant; & estant agitée par une force diabolique & non humaine, frappa quelques-uns de ceux qui estoient prests d'elle; & donna mesme un coup de pied au Saint, qui méprisa avec douceur cette hardiesse du Demon; & pour le mettre dehors, invoqua le secours de Dieu, non par un mouvement de colere, mais par une supplication humble & tranquille, & offrit le saint Sacrifice de la Messe. Toutes les fois qu'il faisoit le signe de la croix sur l'Hostie sacrée, ce vaillant Athlete se tournant aussi vers la femme combattoit aussi le mauvais esprit avec les mesmes armes, sçavoir par le signe de la croix; & autant de fois que le Saint faisoit ce signe contre le Diable, cet ennemy témoignoit par le redoublement de sa fureur, qu'il avoit esté frappé, & regimbant contre l'éperon, il montroit malgré luy par sa resistance la peine & le tourment qu'il enduroit.

L'Oraison Dominicale estant achevée, le Saint attaqua plus fortement l'ennemy, mettant le sacré Corps de nostre Seigneur sur la patene, & le tenant sur la teste de la femme, il prononça ces paroles, Esprit meschant voicy ton Juge; voicy celuy qui a une puissance souveraine résiste maintenant si tu peux; voicy celuy qui voulant souffrir la mort pour nostre salut, dit hautement: *Le temps est venu où le Prince de ce monde sera chassé de son empire.* Le corps que je

Pour la réalité du Corps de Iesus-Christ au S. Sacrement contre l'heresie de Calvin.

» tiens en mes mains, est celuy qui a esté formé
» dans le sein d'une Vierge, qui a esté étendu sur
» la Croix, qui a reposé dans le tombeau, qui est
» ressuscité des morts, & qui est monté au Ciel à
» la veuë de ses Disciples. C'est par la puissance
» terrible de cette Majesté adorable, que je te
» commande, esprit malicieux, de sortir du corps
» de sa servante, & de n'avoir jamais la hardiesse
» de la toucher.

Le Demon estant forcé de la quitter, & ne pouvant demeurer davantage, la tourmentoit plus cruellement, faisant paroître d'autant plus de fureur & de rage, qu'il luy restoit moins de temps pour l'exercer. Le saint Pere retournant à l'Autel acheva la fraction de l'Hostie salutaire, & donna la paix au Diacre afin qu'il la communiquât au peuple, & aussi-tost la paix & la santé fut renduë à cette femme. Et ainsi ce mauvais esprit montra, non par sa confession libre, mais par une fuite involontaire & forcée, quelle est la vertu & la puissance des divins mysteres.

Le Demon estant chassé, la femme que ce cruel bourreau avoit si long-temps affligée par de si grands tourmens, recouvra la liberté naturelle de l'esprit, l'usage des sens & de la raison luy estant rendus; & sa langue estant toute rentrée dans sa bouche, elle rendit à Dieu de publiques actions de graces; & ayant regardé le saint Abbé son liberateur, elle se jetta à ses pieds. Il s'éleva un si grand cry dans l'Eglise: des personnes de toutes sortes d'âges chantoient les loüanges de Dieu: les cloches sonnerent: le Seigneur estoit beny de tous, la reverence que

l'on rendoit au Saint, alloit au delà de tout ce qu'on peut penser; & la Ville estant transportée d'amour pour luy, luy rendoit des honneurs qui estoient au dessus de la condition d'un homme mortel.

15 Le bruit de ce qui se passoit à Milan se répandoit par tout. La reputation de l'homme de Dieu couroit par toute l'Italie, & on publioit de tous costez qu'il s'estoit élevé un grand Prophete puissant en œuvres & en paroles, qui en invoquant le nom de JESUS-CHRIST guerissoit les malades, & délivroit les possedez. Il avoit receu une tres-grande grace pour la guerison des maladies : mais il la faisoit paroître plus souvent à chasser les diables, parce qu'on amenoit un plus grand nombre de possedez, pour estre assistez de son secours que l'on avoit éprouvé estre si puissant ; & l'operation de ces miracles qui estoient les plus grands, obscurcissoit ceux qui estoient moindres.

Mais la foule du monde qui estoit depuis le matin jusques au soir devant sa porte, luy rendant insuportable la grande presse du peuple à cause qu'il avoit le corps extremement foible il se tenoit au fenestres de la maison afin qu'ils le vissent, & élevant sa main il leur donnoit sa benediction. Ils apportoient aussi avec eux du pain & de l'eau, qu'ils estimoient saints & sacrez aprés qu'il les avoit benis. Il étoit venu beaucoup de personnes des villes & des bourgades voisines, & le commun desir de tout le monde dans Milan, tant des estrangers que des habitans, estoit de suivre le Pere, de luy demander quelque faveur, d'entendre ses paroles, de voir les mer-

veilles qu'il faisoit; & il n'est pas croyable combien ils se plaisoient à admirer sa doctrine & ses miracles.

Entr'autres, un villageois avoit amené un enfant qui estoit possedé, lequel en presence de tous tomba des bras de celuy qui le portoit aussi tost que le saint homme eut fait le signe de la croix, & estant comme brisé contre terre, on le creut mort, n'ayant ny sentiment ni mouvement. Il avoit perdu l'usage de la voix & de la respiration, & il luy restoit seulement un peu de chaleur, & quelque battement au tour du cœur. Tous firent place, afin que celuy qui portoit cét enfant demi-mort pût avancer & venir jusques à l'homme de Dieu, & toute la multitude étonnée attendoit l'évenement d'un accident si déplorable.

Enfant possedé delivré par saint Bernard.

Cét homme s'approche du Saint, & expose à ses pieds l'enfant qui étoit immobile, & avoit perdu tout sentiment, & luy dit: Mon Pere, cét enfant que j'ay mis à vos pieds a esté cruellement tourmenté du Demon depuis trois ans, & toutes les fois qu'il entre dans l'Eglise, ou qu'on luy jette de l'au beniste, ou qu'on fait le signe de la croix sur luy, ou qu'il est forcé d'ouïr l'Evangile, ou d'assister au saint Sacrifice, le Diable qui habite en luy en est offensé, & le tourmente avec plus de violence; & tout à cette heure mesme lors que j'attendois avec les autres devant la porte, aussi-tost que vous avez fait le signe de la croix, & étendu vôtre main vers le peuple, le Demon estant aigri & irrité par la vertu de ce signe sacré, a employé toutes ses forces pour tourmenter l'enfant plus que de coûtume, & agi-

tant tout son corps comme vous voyez, il luy a « encore presque ôté la vie. Quand le bruit des gra- « ces que vous avez receuës de Dieu fut venu jus- « ques à nous, la guerison des autres faisant esperer « à cét enfant qu'il pourroit être délivré, il me pria « que je l'amenasse vers vous. Je vous conjure donc « par la misericorde de Dieu, que selon vôtre cha- « rité ordinaire, il vous plaise me donner secours, « & me délivrer du travail & de la peine que j'em- « ploye à le garder, d'avoir pitié de sa misere qui « est telle que vous la voyez vous-mesme, & de ne « permettre pas que la rage du Demon passe plus « avant. «

Il pleuroit en disant ces paroles, & ayant le visage baigné de larmes, il toucha de telle sorte les Assistans, qu'ils joignirent tous leurs suppli-
17 cations aux siennes. Alors le saint Abbé leur dit, qu'ils se confiassent en la misericorde de Dieu, & toucha doucement le coû de l'enfant avec le baston sur lequel il estoit appuyé; & Gerard frere du Saint, voulant éprouver ce que cét homme avoit dit, fit secretement le signe de la croix sur le dos de l'enfant, & il arriva que l'enfant qui auparavant estoit demeuré long temps étendu sur le pavé devant les pieds de l'Abbé, sans mouvement ny sentiment, ne voyant & n'entendant point, fremit aussi tost qu'il sentit le baston, & le signe de la croix, & estant saisi de trouble jetta des gemissemens & des soûpirs.

L'Abbé commanda qu'on le mît sur le lit où il couchoit; mais le Diable en estant offensé comme d'une injure, le rejetta sur le plancher, luy fit grincer les dents, & mordre l'homme qui

avoit soin de luy ; & jettant ses mains aux cheveux de ceux qui estoient presens, il taschoit par tous les efforts qui luy estoient possibles de se tirer d'entre leurs bras, eux pouvant à peine le
» retenir. Alors le saint Abbé dit : Remenez-le
» sur nostre lit. Et priant avec les freres qui estoient prosternez en oraison, le Diable estoit tourmenté & brûlé, comme si la paille du lit eût esté ardente & embrasée, & témoignoit par ses cris la peine qu'il souffroit aux approches de cette vertu divine qui redoubloit son tourment. Le Saint commanda qu'on versât de l'eau benite dans la bouche du malade, qui tâchoit de la rejetter en serrant les levres & les dents, mais on les ouvrit avec un fer, & on la luy fit enfin avaller avec peine malgré qu'il en eût ; & aussitost que la sainteté penetrante de ce remede eut descendu aux parties inferieures, comme s'il eût pris un excellent antidote, la malignité du venin diabolique sortit par un tres-sale vomissement, comme par un torrent impetueux ; & l'enfant se roulant avec une vîtesse incroyable, le Demon s'en alla couvert d'une extréme confusion.

On vit en un instant celuy qui sembloit mort, plein de vie, & se levant tranquille & parfaitement gueri de dessus le lit de l'Abbé, & embrassant son oncle, il dit : Dieu soit loüé, je
» suis gueri. Tous en commun rendirent des
» actions de graces à Dieu, & ceux qui pleuroient un peu auparavant, se réjoüissoient alors. Le bruit de ce miracle se répandit aussi-tost, & on publia sur les toits, comme parle l'Evangile, ce qui avoit esté fait au dedans du logis du Saint,

Toute la Ville s'assembla à ce spectacle, Dieu en fut beni & loüé; le peuple en fut ravi de joye;& tous porterent une tres-grande affection au saint Abbé, qui avoit esté l'instrument d'une si grande merveille.

18 Le mesme Saint rendit la santé à beaucoup de personnes qui avoient la fiévre, en leur imposant les mains, leur donnant à boire de l'eau benite. D'autres qui avoient les mains seches, & plusieurs paralytiques furent gueris par son saint attouchement; & dans la même Ville en presence de divers témoins, il obtint du Pere des lumieres la puissance de rendre la veuë à des aveugles, en faisant le signe de la croix sur eux. Autres guerisons miraculeuses.

Estant entré vers le même temps dans la maison où logeoit l'Evesque d'Albe (que le Pape luy avoit donné pour associé dans cette legation) & voulant traiter d'affaires avec luy, lors qu'ils conferoient ensemble, il se presenta tout d'un coup un jeune homme qui avoit une main seche, & renversée vers le bras, & qui se jetta à ses pieds, le suppliant instamment de le guerir; Mais le Saint qui estoit occupé à autre chose, se contenta de luy donner sa benediction, & luy commanda de se retirer, & luy dit avec des paroles plus severes qu'à l'ordinaire, qu'il ne l'importunast pas davantage. Le malade se retiroit sans avoir obtenu ce qu'il demandoit, lors que le venerable Evêque luy ordonna incontinent de revenir, & le prenant par la main le presenta à l'Abbé, disant : Ne fermez pas les entrailles de vôtre misericorde pour celui-cy qui vous a fait voir son obeïssance en se retirant, quoy qu'il n'eût pas receu la grace qu'il esperoit;mais plû- Miracle que fait le Saint par le commandement de l'Evesque d'Albe.

„ tost obeïssez à l'ordre que je vous donne de faire
„ ce qu'il demande, & en vertu de l'obeïssance ac-
„ cordez-luy sa priere ; Confiez vous en la puis-
„ sance de celuy au nom duquel il espere recou-
„ vrer sa santé; demandez & vous obtiendrez, afin
„ que nous glorifions Dieu de cette faveur, & que luy le glorifie de sa guerison tant desirée.

Au commandement de l'Evesque, l'Abbé ayant pris la main du jeune homme, invoqua le Seigneur qui l'exauça, & ayant fait le signe de la croix, les nerfs qui s'étoient retirez, s'étendirent, & la chair que ce mal continuel avoit comme gelée & roidie, ayant repris sa force & sa vigueur naturelle, devint flexible & capable de mouvement, & cette partie qui avoit esté si long-temps languissante, fut plûtost guerie qu'on ne sçauroit l'exprimer. 19

L'Evesque fut estonné en voyant l'effet d'une vertu si soudaine; Il en revera en suite davantage l'homme de Dieu, & fut luy-mesme un des témoins de ses miracles, & un de ceux qui les publierent. Il le contraignit de souper le mesme soir avec luy, mais le Saint ne s'y rendit qu'avec beaucoup de difficulté, & l'Evesque ne luy persuada de demeurer, qu'en luy representant qu'une prodigieuse multitude de peuple l'attendoit de tous costez, & qu'il ne pouvoit sortir sans peril. Durant le souper, l'Evesque donna à garder à un serviteur fidelle, le plat dans lequel l'Abbé avoit mangé, & luy commanda qu'il le conserva avec beaucoup de soin, l'enfermant en quelque lieu separé: Et quelques jours apres l'Evesque estant tombé malade d'une violente fievre, il se souvint de

l'homme de Dieu, & commanda qu'on luy fit venir ce serviteur, auquel il dit : Apportez-moy presentement le plat de l'Abbé de Clairvaux que « je vous ay donné à garder : Et lors qu'il l'eut « apporté, l'Evesque luy dit : Versez de l'eau dans « ce plat, & y mettez de petits morceaux de pain: « ce qu'estant fait, se confiant au Seigneur, & se « recommandant aux prieres de l'Abbé, il mangea & beut, & fut gueri à l'heure mesme.

20 Le nombre de ceux qui arrivoient de toutes parts s'augmentoit de jour en jour. Le Saint attiroit à soy les peuples par tant d'actions merveilleuses, & on ne luy donnoit point de repos, parce que les autres trouvoient leur repos dans son travail & sa lassitude. Ceux qui sortoient d'avec luy, en rencontroient qui le venoient voir, & les uns succedoient aux autres, luy demandant des faveurs qu'ils esperoient recevoir. Parmy ce grand nombre de personnes, un Gentil-homme presenta au serviteur de Dieu une petite fille qu'il tenoit entre ses bras, laquelle avoit tellement en horreur la clarté du jour, qu'encore qu'elle fermast toûjours les paupieres, elle ne laissoit pas de mettre sa main sur ses yeux, de peur que quelque petit rayon de lumiere ne luy donnast dans la veuë. On luy ostoit quelquefois ses mains de dessus ses yeux avec violence ; & lors qu'elle voyoit la clarté, elle crioit & pleuroit : la lumiere luy estoit un supplice, & la blessoit comme si on luy eust percé le cerveau. L'homme de Dieu donna sa benediction à cette petite fille, & faisant le signe de la croix sur elle, il la renvoya plus calme, & pendant qu'on la reportoit à la maison, elle ouvroit

Vne petite fille qui ne pouvoit souffrir la lumiere, est miraculeusement guerie.

d'elle-mesme les yeux, & s'en alla à pied sans qu'on la portast. Dans ce mesme lieu en presence de beaucoup de personnes, le Saint obtint du Pere des misericordes la santé d'une femme demoniaque.

Chapitre V.

Comment saint Bernard chassa les Diables des corps des possedez à Pavie.

Demoniaques gueris à Pavie.

Avant qu'il arriva à Pavie, la renommée de ses miracles avoit precedé sa venuë, & cette Ville le receut avec la joye & la magnificence que meritoit un si grand homme, & digne de tant de gloire. Et afin qu'aucun retardement ne differast le desir du peuple, qui estoit de luy voir faire des miracles pareils à ceux qu'il avoit faits à Milan, il arriva incontinent aprés luy un villageois qui l'avoit suivi depuis Milan, qui amenoit avec soy sa femme laquelle estoit possedée, qu'il mist devant les pieds du Saint, témoignant l'affliction qu'il avoit dans le cœur par ses gemissemens & par ses larmes. 21

Aussi-tost le Demon fit parler cette miserable femme avec mépris de l'Abbé, & se moquant du serviteur de Dieu, il dit ces mesmes mots : Ce mangeur de porreaux & de choux ne me chassera pas de ma petite chienne. Il dit d'autres paroles semblables & injurieuses contre l'homme de Dieu, afin qu'estant irrité par ces blasphêmes il portast impatiemment ces injures, & qu'il receut de la confusion devant le peuple, se voyant indignement traité par ces discours outrageux. Mais le Saint connoissant son artifice, se moqua de ce moqueur, & ne desi-

tant point de vengeance, mais la remettant à Dieu, il commanda que la possedée fust conduite à l'Eglise de saint Syr : car il voulu donner à ce Martyr la gloire de cette guerison, & faire qu'on attribuast le premier de ces miracles à la vertu de ce Saint; mais saint Syr ne voulant pas s'approprier cet honneur dans sa propre Eglise, renvoya cette œuvre à l'Abbé sans y vouloir prendre part.

Raillerie du Diable repoussée par le Saint.

On rameine ainsi cette possedée chez S. Bernard, & le Demon raillant par la bouche de cette femme, & disant par moquerie; Le petit « Syr ne me chassera pas; Le petit Bernard ne me « mettra pas dehors; Le Saint répondit: Ce ne « sera ni Syr ni Bernard qui te chassera, mais ce « sera Iesus-Christ : & s'estant mis en priere, « il implora le secours de Dieu pour la guerison « de cette personne. Alors cet esprit malicieux changeant de langage, & ne faisant plus le hardi comme auparavant, il dit : Ie sortirois bien « volontiers de cette petite chienne, à cause des « peines que je souffre dans son corps : J'en sor- « tirois de bon cœur, mais je ne puis : & quand « on luy demanda pourquoy? parce, dit-il, « que le grand Seigneur ne le veut pas encore? « A quoy le Saint repliqua; Et qui est ce grand « Seigneur? Le Diable répondit, C'est IESUS « de Nazareth : Et d'où connois-tu IESUS? « luy dit le Saint, l'as-tu jamais veu? Ie l'ay « veu, répondit le Diable : Et où l'as tu veu? « dit Bernard : Dans la gloire : dit le Demon : « As-tu donc esté dans la gloire? ajoûta le « Saint : I'y ay esté, repliqua le Diable : & sur ce « que Bernard luy demanda, comment il estoit «

Réponse du Diable aux demandes du Saint.

,, sorti de la gloire, cét esprit répondit, Nous
,, sommes tombez plusieurs avec Lucifer.

Il prononça toutes ces choses par la bouche de cette vieille avec une voix lamentable, & tous ceux qui estoient presens l'entendirent. Le ,, saint Abbé luy dit encore : Ne voudrois-tu pas ,, bien retourner dans cette gloire, & estre réta- ,, bli dans ta premiere felicité ? Surquoy le Demon changeant de voix, se mit à rire d'une fa- ,, çon extraordinaire, & dit : Cela est differé pour ,, un autre temps; & il ne parla plus depuis. Alors l'homme de Dieu priant avec plus de zele, le mauvais esprit estant vaincu s'en alla, & la femme devenuë tranquille & raisonnable, fit de grands remercimens au Saint; & ainsi son mary 22 s'en retourna avec elle, se réjoüissant par tout le chemin de ce qu'elle estoit délivrée, & la ramena dans sa maison, où tous ses amis l'attendoient.

Le Diable est chassé du corps de la possedée.

Tous ceux qui apprirent la maniere dont la chose s'estoit passée, en témoignerent un extrême contentement; mais leur joye fut bientost changée en tristesse, parce qu'en mesme temps que la femme entra dans sa maison, le Diable rentra en elle, & estant plus furieux qu'auparavant, il l'agitoit & la tourmentoit avec plus de cruauté que jamais. Son mary ne sçavoit plus à quoy se resoudre, ny ce qu'il devoit faire. Car d'une part ce luy estoit un supplice de demeurer avec une possedée, & de l'autre il luy sembloit que c'estoit une impieté de l'abandonner. Dans ce trouble dont il estoit agité, il resolut de retourner à Pavie, & d'y remener sa femme. Mais il n'y trouva plus le

* Et il y rentre de nouveau.

Saint, & il le suivit jusques à Crémone, où estant arrivé, il luy raconta ce qui s'estoit passé, & versant beaucoup de larmes il le pria de le secourir.

La bonté du Saint fut touchée de cette priere pleine de charité & d'affection, & il luy commanda d'entrer dans l'Eglise de cette Ville, & de l'attendre en priant deuant les corps des Confesseurs, jusques à ce qu'il y fust arrivé. Et se souvenant de sa promesse, vers l'entrée de la nuit lors que tout le monde alloit dormir, il entra dans l'Eglise n'estant accompagné que d'une seule personne, & passant toute cette nuit en oraison, il obtint de Dieu ce qu'il demandoit, & cette femme estant guerie il luy commanda de s'en retourner chez elle avec une entiere confiance; mais parce qu'elle craignoit le retour du Demon, comme elle l'avoit déja éprouvé, il ordonna qu'on luy attachast au coû un billet où ces paroles estoient écrites: Je te « commande, Demon, au nom de JESUS-CHRIST « nostre Seigneur, que tu n'ayes plus la hardiesse « de toucher jamais cette femme. Le Diable re- « douta si fort ce commandement, qu'il n'osa plus approcher d'elle lors qu'elle fut retournée en son païs.

Le Saint l'en chasse encore de nouveau.

23 Il y avoit dans la mesme Ville un certain demoniaque, dont la possession estoit un sujet de risée à plusieurs personnes, & de douleur & de pitié à ceux qui estoient plus sages & plus charitable. Ce pauvre malheureux aboyoit de telle sorte, que si vous l'eussiez oüy sans le voir, vous l'eussiez pris pour un chien. Lors que le serviteur de Dieu l'eut entendu aboyer ainsi, il

Demoniaque qui aboyoit comme un chien, gueri miraculeusement.

gemit, voyant qu'il aboyoit de mesme que les chiens ont accoustumé de faire quand on les frappe, ou qu'ils s'irritent & grondent contre ceux qui les accablent de coups; mais ayant esté quelque temps en la presence de l'homme de Dieu, il halletoit & estoit plus agité qu'à l'ordinaire. Le Saint menaça le Demon, & l'ayant chassé par la vertu de Iesus-Christ, commanda à l'homme de parler. Lequel estant delivré entra dans l'Eglise, assista aux divins mysteres, s'arma du signe de la croix, entendit l'Evangile, loüa Dieu, le pria, & luy rendit tous les devoirs d'une personne saine & reconnoissante.

Possedée guerie à Milan.

Le saint Pere passant cette mesme année par Milan pour la seconde fois, on luy presenta une femme possedée qui avoit esté absente, lors qu'il honora premierement cette Ville de sa presence. Le Demon qui la possedoit, parloit tantost Italien, & tantost Espagnol, & on ne pouvoit discerner si un seul parloit ces deux langues, ou s'il y en avoit deux qui parlassent chacun un langage particulier; mais elle parloit si bien l'une & l'autre langue, que l'on eust jugé que l'un estoit veritablement Italien, & l'autre Espagnol. Elle souffroit aussi un tremblement & une douleur aux genoux. Quand on l'eut amenée devant le serviteur de Dieu, elle fit un saut avec une legereté & une vitesse incroyable par dessus le banc sur lequel le Saint étoit assis; & ayant esté ramenée & interrogée que vouloit dire ce saut & cette fuite, & d'où procedoit une si grande force & une telle agilité à une femme qui estoit malade & cassée de vieillesse, elle

elle répondit : Que cette legereté venoit de la « presence du Diable qui l'animoit, & qu'elle « estoit telle qu'elle devançoit les chevaux à la « course & qu'elle sautoit sur leur dos sans avan- « tage. Lors qu'elle assistoit le jour suivant dans « l'Eglise au divin sacrifice que S. Bernard celebroit, elle fut tres-long-temps & tres-cruellement tourmentée en presence de tout le monde. L'Abbé estant touché de compassion du miserable estat de cette femme, & ayant déja tant de fois éprouvé la bonté de Dieu en de pareilles rencontres, commanda au Demon de sortir, lequel obeït au Saint avec tremblement, & s'évanouït, laissant la femme, non seulement délivrée de sa possession mais aussi guerie en un moment de la contraction de ses nerfs.

L'homme de Dieu fit toutes ces grandes merveilles, & beaucoup d'autres semblables, estant au dela des Alpes, & en passant en divers lieux, il secouroit ceux qui estoient affligez de quelque incommodité, rendant la veuë aux aveugles, fortifiant & relevant les foibles & les languissans, guerissant ceux qui avoient la fiévre, prenant un soin plus particulier de délivrer ceux qui estoient possedez du Diable, & consacrant à Dieu comme des temples vivans les corps que le mauvais esprit avoit soüillez.

CHAPITRE VI.

Admirable humilité de saint Bernard dans la gloire de ses miracles, & dans le modeste refus qu'il faisoit des dignitez Ecclesiastiques.

25 IL se rencontre en ce Saint plusieurs choses dignes d'admiration & de loüanges. Les uns Admirable humilité du Saint.

admirent sa science, les autres ses mœurs, & les autres ses miracles. Quand à moy je revere toutes ces grandes qualitez autant qu'elles le meritent : Mais ce que je trouve en luy de plus admirable & plus digne de loüange, c'est que bien qu'il fût un vaisseau d'élection ; qu'il portast sans crainte le nom de Jesus-Christ devant les peuples & devant les Rois ; que les Princes du monde luy obeïssent ; que les Evesques de toutes les nations fussent prets de suivre absolument tous ses avis ; que par un privilege particulier l'Eglise Romaine mesme reverast tous ses conseils, & qu'elle luy eût soûmis les peuples & les Royaumes, en le faisant comme Legat dans toute la Chrétienté, & mesme (ce que l'on estime plus glorieux) quoy que ces actions & ses paroles fussent confirmées par des miracles ; neanmoins il ne s'emporta jamais : Il ne s'éleva point au dessus de soy ; mais ayant toûjours des sentimens humbles de soy-mesme ; il ne se crût pas l'auteur de ces œuvres si admirables, mais seulement le ministre & l'instrument. Et lors qu'il estoit tres-grand au jugement de tout le monde, il estoit tres-petit au sien, attribuant tout à Dieu seul, & ayant mesme accoûtumé de publier hautement, qu'il ne vouloit ni ne pouvoit faire aucun bien que par l'inspiration & par l'operation de Dieu. La vertu divine l'accompagnoient dans tous les temps favorables, pour user des termes de l'Ecriture, & dans les jours de salut. Elle avoit choisi pour l'avancement de l'Evangile ce fidéle serviteur, dont elle avoit regardé l'humilité, & dont l'Esprit saint avoit orné & enrichi l'ame : Et parce

Le Saint attribuoit tout à la grace & à l'operation de de Dieu seul.

qu'il estoit tellement sincere qu'on ne trouvoit jamais aucune duplicité en luy, & qu'il n'entroit jamais aucun mélange de fausseté ny de mensonge dans la sainteté de ses paroles & de ses actions, son esprit demeuroit toûjours égal & immobile en soy-mesme; & afin qu'il fust plus
26 lumineux & plus pur, Dieu l'éprouvoit tous les jours dans la fournaise, & de peur qu'il ne contractast quelque rouille, il estoit souvent comme l'or frappé de coups de marteau, il estoit chastié & repris, non pour la punition de quelque crime, mais pour le rehaussement de sa vertu.

La vertu du Saint est éprouvée dans les maladies

Il sentoit perpetuellement l'aiguillon des maladies dans sa chair, & sçachant que la vertu reçoit son accomplissement & sa perfection dans l'infirmité, il éprouvoit en toutes ses peines que la grace de Dieu luy suffisoit, voyant que s'il luy arrivoit quelques mouvemens un peu extraordinaires, ils estoient comme rabattus par les pointes du mal qu'il souffroit continuellement. Sa chair estoit foible, mais son esprit estoit vigoureux : Il goûtoit d'autant plus de délices dans les choses spirituelles, qu'il estoit moins en estat d'en ressentir en celles du corps; & il n'avoit point d'ambition pour le siecle, parce qu'il ne soûpiroit que pour la gloire du Ciel.

Prelatures qu'on luy a offertes, & qu'il a modestement refusées.

Combien d'Eglises destituées de Pasteurs l'ont-elles desiré pour leur Evêque? Celle de Langres, dans l'étenduë de laquelle il demeuroit, & celle de Châlons l'élûrent. La ville de Gennes & celle de Milan, Metropolitaine de la Ligurie, desirerent de l'avoir pour leur Pasteur & leur Maistre. Rhems l'une des plus celebres

villes de France, & la capitale de la seconde Province de la Gaule Belgique rechercha d'être sous son gouvernement & sous sa conduite. Il ne s'arresta point à toutes ses élections par lesquelles on l'appelloit aux dignitez de l'Eglise ; il ne fut point tenté des honneurs qu'on luy offroit. Il n'eut jamais de passion pour la gloire ; la thiare & la bague des Evêques ne le touchoient pas davantage que la besche & le râteau.

Belles paroles des Religieux de Clairvaux, lors qu'on leur vouloit oster le Saint pour le faire Evêque.

Ne se rendant pas à ceux qui le demandoient pour leur Prelat ; & ne leur resistant pas aussi avec insolence, ni avec dédain, il leur disoit qu'il n'estoit pas maistre de soy-mesme, mais attaché au service des autres ; & lors qu'on rapportoit cette excuse du Saint à ses freres, ils répondoient : Nous avons vendu tout ce que nous possedions pour acheter cette perle precieuse que nous avions trouvée ; & nous ne pouvons plus rentrer aujourd'huy dans les biens que nous avons vendus. Si donc nous perdions tout ensemble, & le prix que nous avons donné, & la chose que nous avons acquise, & que nous n'eussions plus ni nos biens, ni cette perle, nous serions reduits à un déplorable estat, & bien éloignez de nostre esperance, puis que nostre huile estant répanduë, nous serions contraints d'en aller chercher ailleurs, comme ces Vierges imprudentes de l'Evangile, cependant que les portes seroient fermées. Les freres avoient aussi pourvû à leurs affaires par l'ordre du tres-saint Pere, ayant eu recours à l'autorité du Pape, afin que personne ne pût leur ravir l'objet de leur joye, que la cosolation des Egli-

ses ne leur fut pas un sujet d'affliction, & que leur appauvrissement ne devint pas le comble des richesses & de l'abondance des autres. Les serviteurs de Dieu resisterent par ces raisons & autres semblables, aux demandes des peuples qui desiroient de l'avoir pour leur Evêque, & le bruit couroit déja partout que l'Abbé estoit étably de Dieu dans l'Eglise, comme Moïse fut autrefois parmy les Hebreux, lequel bien qu'il ne fut pas grand Prêtre ne laissa pas de conferer la souveraine Sacrificature à Aaron en le sacrant avec l'huile sainte, & tous les Levites, & ceux qui leur succederent obeïrent en tout à ses ordonnances & à ses loix.

Chapitre VII.

Du retour de saint Bernard à Clairvaux. Pourquoy l'on changea de lieu tous les edifices du Monastere. Que S. Bernard s'y opposa d'abord, & y consentit depuis.

28 Il avoit déja passé les Alpes, & les Bergers & ceux qui gardoient les troupeaux avec plusieurs autres païsans, descendoient du haut des roches pour venir au devant de luy, & crioient de loin en luy demandant qu'il les benist. Et remontans par les détroits des montagnes pour retourner à leurs brebis, ils parloient ensemble, & se réjoüissoient de ce qu'ils avoient veu le Saint serviteur de Dieu, & de ce que sa main ayant esté étenduë sur eux ils avoient esté favorisez de sa benediction qu'ils avoient tant desirée. Enfin venant à Besançon, il fut conduit solemnellement jusques à Larges,

Retour du Saint en France.

Reception du Saint dans Clairvaux.

& quand il eut passé au delà de cettte ville, il trouva ses Religieux qui vinrent au devant de luy, se jettant à ses pieds, & le baisant, & chacun luy parlant à son tour, ils le conduisirent avec beaucoup de joye jusques à Clairvaux. Mais quoy que les freres estant tous assemblez en une troupe, reçussent leur cher Pere avec une merveilleuse affection, cette réjouïssance neanmoins se passa sans bruit, & avec toute sorte de gravité. Ils ne pouvoient pas dissimuler leur contentement & leur joye, la portant peinte dans la serenité de leur visage, mais leur moderation & leur retenuë accoutumée dans leurs actions & dans leurs paroles, ne passoit point au delà de ses bornes ordinaires, & ils reprimoient les mouvemens de leur ardente amitié, de peur de faire paroistre quelque marque de déreglement & de licence qui offensast la sagesse & la modestie Religieuse.

Combien Clairvaux s'estoit conservé dans la sainteté en l'absence du Saint.

Durant une si longue absence du saint Abbé, le Diable ne pust troubler la paix de Clairvaux par ses artifices. Il ne pust flétrir la pureté de ces saintes ames, & cette Maison de Dieu qui estoit fondée sur la pierre, ne pust estre ébranlée en aucune de ses parties. Le serviteur de Dieu absent de corps, mais present d'esprit, avoit tellement cimenté & fortifié son ouvrage par ses instantes prieres, qu'on ne vit ni fente ni ouverture dans un si grand édifice. Il ne se trouva nuls differends à accorder à son arrivée. Il n'éclata aucune haine, qui eust esté nourrie & entretenuë par son absence, & que l'on voulust soûmettre à son jugement. Les jeunes ne formerent point de plaintes contre les anciens touchant

l'austerité & la rigueur de leur vie, & les anciens n'en formerent point contre les jeunes touchant quelque dissolution ou quelque relâchement. Ils estoient tous dans un estat ferme & irreprochable, dans une societé parfaite, & dans une union accomplie. Ils estoient tous animez d'un mesme esprit en cette Maison de Dieu. Ils vivoient en paix & en sainteté, montant à l'échelle de Jacob, & se hastant d'arriver à la felicité du Ciel, où les bien-heureux voyent cét objet de delices éternels. Et saint Bernard se souvenant de celuy qui dit : *Je voyois le Diable qui tomboit du Ciel comme un éclair*, estoit d'autant plus humble & plus soûmis à la divine Majesté qu'il la reconnoissoit plus favorable à ses desirs, & il ne se glorifioit pas en luy mesme de ce que les Demons luy estoient assujettis ; mais il se réjouïssoit plustost au Seigneur, de ce qu'il voyoit les noms de ses freres écrits dans le Ciel, en les voyant unis & liez ensemble par une charité inviolable, & exemte de toute la corruption du siecle.

Luc. 10.

29 Il se servoit du conseil de ses venerablus freres, & de Godefroy Prieur du Monastere, qui luy estoit uni par le sang & par l'esprit, homme sage & constant, qui aussi merita depuis par sa pieté & par sa prudence d'estre éleu Evêque de Langres, & qui ayant conservé la sainteté de sa premiere vie, sans diminuer l'honneur de la dignité à laquelle il a esté élevé, persevere jusques aujourd'huy en toutes sortes de bonnes œuvres. Ce Religieux donc & plusieurs autres qui prennoient soin de pourvoir au bien de tous, & à l'utilité commune, obligeoient quelquefois

En 1138. Comment se fit le changement du Monastere & sa translation en un lieu plus large & plus spacieux.

le Saint, dont la conversation estoit dans les Cieux, de se rabaisser, & descendre au particulier des choses qui estoient necessaires pour la subsistance de la maison. Cequi leur donna sujet de luy representer, que le Monastere estoit situé dans un lieu resserré & incommode, & qu'il n'estoit pas capable de contenir tant de personnes : & dautant que le nombre de ceux qui y venoient demeurer, s'augmentoit de jour en jour, ils ne pouvoient estre logez en ce qu'il y avoit de bâtiment, & qu'à peine l'Eglise pouvoit suffire aux seuls Religieux. Ils ajoûterent aussi qu'ils avoient consideré plus bas une campagne fort propre, à cause de la commodité que le cours de la riviere y apportoit, & parce qu'il y a en cét endroit un lieu assez spacieux pour fournir à toutes les necessitez du Monastere, pour des prez, pour le labourage, pour des plans, & pour des vignes, & qu'encore que la forest n'y servit pas de bornes & de closture, on pouvoit facilement suppléer à ce defaut par des murailles de pierre, dont il y avoit sur le lieu mesme une tres-grande quantité.

Réponse du Saint à ses Religieux qui luy proposoient de transferer ainsi leur Monastere

D'abord le serviteur de Dieu ne se rendit pas à cét avis : Vous voyez, leur dit-il, que cette » Maison a esté achevée de bastir avec grande » peine & grande dépense : & qu'il a cousté beau- » coup à conduire l'eau par les aqueducs dans les » offices & dans les lieux du travail. Si nous ruï- » nons tous ces bastimens que nous avons faits » nous-mesmes, les hommes du monde pourront » avoir une mauvaise opinion de nous ; & croire, » ou que nous sommes legers & changeans, ou » que les trop grandes richesses (que nous n'a-

vons pourtant pas) nous font faire de telles fo- «
lies, & puis que vous sçavez tres certainement «
que nous n'avons point d'argẽt, souvenez vous «
de cette parole de l'Evangile : *Que celuy qui veut* «
bâtir une tour, doit auparavant calculer ce qu'elle «
coûtera : autrement si aprés avoir commencé il «
abandonne son entreprise, on dira : Cet homme in- «
sensé a commencé à bastir & il n'a pû achever. «

30 A quoy les freres répondirent en ces mêmes « termes : Si tous les bastimens du Monastere « ayant esté achevez, Dieu avoit cessé d'envoyer « icy des personnes pour y demeurer, vostre sen- « timent seroit tres-juste, & il n'y auroit rien de « plus raisonnable que de ne point entreprendre « de nouveaux ouvrages. Mais puis que Dieu « multiplie de jour en jour son troupeau ou il « faut rejetter ceux qu'il envoye, ou il faut bastir « des logis pour les recevoir & il n'y a pas lieu de « douter que celuy qui prepare de nouveaux Re- « ligieux à cette Maison, ne prepare aussi de nou- « veaux logemens à ces nouveaux Religieux. Et « nous serions bien miserables, si par la crainte de « la dépense nous manquions à ce qui est neces- « saire pour l'accomplissement de son œuvre, & « nous nous rendions responsables de cet incon- « venient & de ce desordre. L'Abbé entendant ces raisons fut touché de leur vive foy, & de leur ardente charité, & se rendit enfin à leur avis, ayant fait toutefois auparavant beaucoup de prieres à Dieu sur ce sujet, & aprés avoir aussi connu sa volonté par quelques revelations.

Replique des Religieux au Saint.

Le Saint se rend enfin aux raisons de ses Religieux.

31 Les freres se réjoüirent lors qu'il témoigna qu'il entroit dans le sentiment des autres. Le tres-illustre Prince Thibauld Comte de Cham-

pagne, de sainte memoire, ayant appris ce nouveau dessein, donna beaucoup pour fournir aux frais, & promit encore de plus grands secours à l'avenir. Ce bruit se répandit dans les Provinces. Les Evesques le sceurent. Les personnes considerables & les riches contribuerent d'eux-mesmes & avec joye à cét ouvrage de Dieu, sans qu'on exigeast rien d'eux. Lors qu'il y eut suffisamment de quoy fournir à la dépense on arresta aussi-tost des ouvriers; les freres mesmes s'employoient par tout aux ouvrages, les uns coupoient du bois, les autres tailloient des pierres, quelques-uns bastissoient les murailles, d'autres partageoient la riviere en plusieurs canaux, & faisoient monter l'eau jusqu'à la hauteur des moulins; les foulons, les boulangers, les corroyeurs, les forgerons, & les autres ouvriers preparoient des machines propres pour leurs travaux, afin que le ruisseau coulant, & sortant de toutes parts, servist pour la commodité de toute la Maison; & qu'aprés avoir donné à tous les offices l'eau qui leur estoit necessaire, & avoir lavé & nettoyé tous les lieux, il retourna dans le grand lit de la riviere qui est au dessous. Quoy que les murailles enfermassent toute l'étenduë du Monastere qui estoit fort grand, elles furent neanmoins achevées en fort peu de temps, & avec une diligence quasi incroyable. La Maison fut élevée, & cette Eglise qui venoit de naître, s'avança & crût en peu de temps, comme si elle eust eu une ame vivante & capable de mouvement.

CHAPITRE VIII.

Violence de Guillaume Duc de Guyenne, & de Gerard Evesque d'Angoulesme fauteurs du Schisme de Pierre de Leon, dit Anaclet, Antipappe contre le Pape Innocent II. Comme ils chasserent Guillaume tres-vertueux Evesque de Poitiers, & en mirent un autre en sa place, & d'un méchant Abbé qu'ils firent Evesque de Limoges.

32 EN ce temps toute la Province de l'Eglise Archiepiscopale de Bourdeaux estoit opprimée par les Schismatiques, & il n'y avoit personne en Guyenne qui pût resister au Prince dont Dieu avoit endurcy le cœur. Il s'étoit rendu défenseur & protecteur du Schisme par la persuasion de Gerard Evesque d'Angoulesme, qui luy avoit jetté les semences de discorde dans l'esprit. Quiconque ne reconnoissoit pas Pierre de Leon pour Pape, estoit exposé à de sanglantes persecutions. Les uns estoient condamnez à des amendes, les autres à des bannissemens, & quelques Evesques mesmes estoient chassez de leurs sieges. Ce vieil fourbe, comme l'ancien serpent, siffloit aux oreilles de ce Duc par de continuelles persuasions, & luy inspiroit la division & la revolte ; & le sujet qui le poussoit à cette entreprise estoit, qu'il avoit esté long-temps Legat du saint Siege Apostolique en cette Province ; & se voyant alors dépoüillé d'une si grande autorité, il ne pouvoit souffrir d'estre seulement Evesque de son Eglise, aprés s'estre veu le chef & le maistre de toute la Guyenne. Il avoit honte de retourner à sa premiere maison, ayant eu sous sa puissance les Provinces de Tours, de Bourdeaux, & d'Auche ;

En 1135. Schisme soûtenu en Guyenne par Gerard Evesque d'Angoulesme & par le Duc.

Ambition & avarice de Gerard Evesque d'Angoulesme.

tout ce qui est compris entre les monts Pirénées & la Loire, & borné par l'Ocean, ayant esté soumis à sa domination.

Celuy donc qui avoit accoûtumé de piller les Provinces, & de faire un trafic de la Iustice sous pretexte de la rendre, & de juger tous les differends, avoit amassé des thresors qui estoient son idole, & le fondement sur lequel il avoit estably son apostasie. C'est pourquoy voyant qu'il n'avoit plus le pouvoir de faire des exactions, & que sa maison n'estoit plus remplie de la foule du monde qui y abordoit de toutes parts, ni de grandes sommes d'argent qu'on y apportoit tous les jours ; & souffrant avec impatience que ses mains ne fussent plus chargées de presens, cet homme qui avoit une finesse diabolique, envoya en diligence à Pierre de Leon, afin qu'il le fist son Legat : il luy jura de luy obeir avec toute sorte de fidelité, & il luy promit encore de porter le Prince de Guyenne, & toutes les personnes qu'il pourroit, à le reconnoistre Chef de l'Eglise.

Cet Antipape, qui estoit un scelerat, fut bien aise d'avoir trouvé une occasion favorable pour donner plus de cours & plus d'étenduë à sa malice: il luy accorda incontinent ce qu'il demandoit, & luy envoya bien-tost aprés pour associé dans cette alliance criminelle Gilon Evesque de Frescati Cardinal, qui avoit esté le seul de tous les Romains qui s'estoit joint à luy avec Pierre Evesque de Porte-Gerard qui s'affligeoit auparavant de se voir sans autorité, commença à lever la teste, & à paroistre avec plus d'assurance & plus d'audace. Car il fi ensuite ce qu'il 33

Il avoit esté Religieux de Clugny. *V. Petr. Cluniac. lib. 2. Epist. 4.*

n'avoit point encore fait, qui estoit de sortir en public avec sa mître, afin que les marques même de son sacré Ministere luy servissent à acquerir plus de reverence dans l'esprit des peuples. Il commença aussi-tost à assieger le Duc de Guyenne avec des sommes immenses d'argent; à se rendre maistre de son esprit par des persuasions empoisonnées, & il corrompit facilement un Prince facile & leger, & qui estoit tres-susceptible d'une pareille tentation.

Guillaume tres-pieux Evesque de Poitiers chassé de son Siege par les Schismatiques.

On chassa premierement de la ville de Poitiers avec violence Guillaume qui en estoit Evesque, homme vertueux & fort Catholique, & qui estoit ferme & constant dans l'union & la défense de l'Eglise universelle, & il fut condamné par Gerard, & le Cardinal qui l'assistoit, à cause qu'il rejettoit l'Antipape. Il y avoit aussi d'autres raisons secretes pour lesquelles le Duc le haïssoit, & qui luy firent embrasser avec joye cette occasion de le persecuter & de le déposer. Gerard & le Duc crûrent qu'il estoit necessaire pour l'affermissement de leur parti, de créer sans retardement un Evesque de Poitiers. Ayant trouvé un homme ambitieux qui estoit de race noble, mais qui dégeneroit de la foy de ses ancestres, ils l'élûrent par le consentement de quelques-uns du Clergé afin d'engager ses parens dans leur entreprises, & imposant sur luy leurs mains prophanes, au lieu de consacrer sa teste execrable avec l'huile sainte, ils la soüillerent & la dévoüerent au Demon. Ils introduisirent un semblable monstre dans l'Eglise de Limoges, qui estoit un nommé Ranulphe, Abbé de Duras, que la vengeance

Et un autre mis en sa place.

Vn autre fait Evesque de Limoges par les schismatiques, puni de Dieu.

divine poursuivit bien-tost aprés. Car tombant sur le dos de dessus son cheval dans un chemin plat & uni, une seule pierre vengeresse de la cause de Dieu & de son Eglise, & que la providence avoit laissée en ce lieu pour cette execution, luy entra dans la teste, & luy cassant la cervelle, luy osta la vie.

CHAPITRE IX.

Comment Geofroy Evesque de Chartres, Legat du Pape Innocent II & S Bernard estant partis pour aller en Guyenne s'opposerent au schisme qui estoit favorisé par l'Evesque d'Angoulesme, & par Guillaume Duc de Guyenne, & passerent par Nantes; où le Saint délivra une Damoiselle mariée, d'une horrible oppression d'un Demon.

Geofroy Evesque de Chartres (qui avoit succedé à Ives) par avec le Saint pour aller en Guyenne contre les Schismatiques.

LE venerable Geofroy Evesque de Chartres, 34
que le Pape Innocent avoit fait son Legat dans cette mesme Province de Guyenne, ayant appris ces tristes nouvelles en fut extrémement affligé, & resolut d'employer sans aucun retardement tout ce qui luy seroit possible, pour secourir cette Eglise qui estoit si cruellement persecutée. Il supplia saint Bernard de se vouloir joindre avec luy pour remedier à de si grands maux. Le serviteur de Dieu y consentit, & luy manda qu'il meneroit dans peu de temps une troupe de Religieux en Bretagne, dans le lieu que la Comtesse Ermeingarde avoit preparé auprés de Nantes, & luy promit qu'aprés avoir étably l'ordre & la discipline dans cette Maison, il passeroit avec luy en Guyenne.

Damoiselle corrompuë par un Demon impudique.

Ils allerent ainsi ensemble & pour ne faire pas un long discours, ils arriverent à Nantes. Or il y avoit en ce païs une miserabble femme qui

estoit tourmentée par un Demon impudique : [Il luy estoit apparu sous la figure d'un Gentil-homme parfaitement beau, & l'avoit fait consentir à la folle passion, tant par la suggestion secrete au dedans, que par ses douces & trompeuses paroles au dehors. Lors qu'il eut obtenu son consentement, il étendit ses bras, & mit les pieds de cette femme sur l'une de ses mains, & couvrit de l'autre la teste, & luy donna ce signe pour marque de l'alliance qu'il contractoit avec elle.]

Cecy est pris des Manuscrits & de l'Edition de Horstius.

Cette femme estoit mariée à un Gentilhomme fort genereux, qui ne sçavoit rien du tout de ce commerce infame & détestable. Or ce Diable abusoit invisiblement de cette malheureuse dans le mesme lit où elle estoit couchée avec son mary, & la corrompoit avec un débordement
55 incroyable d'impudicité. Vn si grand mal fut caché par l'espace de six ans, & cette femme perduë ne découvrit point une abomination si horrible. Mais la septiéme année elle fut confuse en elle-même, & effrayée, tant à cause de l'excés de l'ordure & de l'impureté d'vn abandonnement si continuel & si honteux, que pour la crainte de Dieu, par le jugement duquel elle craignoit à tous momens d'estre surprise & dammée. Elle eut recours aux Prestres, & confessa son peché. Elle visita les Temples & les Eglises, & imploroit l'intercession des Saints. Mais ni ses confessions, ni ses prieres, ni toutes ses aumônes ne luy servirent de rien. Elle estoit tous les jours tourmentée par ce Demon, & mesme avec plus d'importunité qu'auparavant. Enfin un si grand crime se répandit, & fut sceu

de tout le mond , & son mari l'ayant appris de la voix publique eut en horreur de demeurer avec elle.

L'homme de Dieu cependant estoit arrivé au lieu que nous avons dit avec ceux qu'il avoit amenez, & aussi-tost que cette malheureuse femme sceut sa venuë, elle se jetta tremblante à ses pieds, fondant en larmes. elle luy découvrit cette constitution monstreuse, & cette illusion damnable que le Diable luy faisoit souffrir depuis si long-temps, & luy dit que tout ce qu'elle avoit fait par le commandement des Prestres luy avoit esté inutile. Elle ajoûtoit que ce corrupteur luy avoit predit son arrivée, & défendit avec menaces qu'elle ne se presentast point devant luy, parce qu'elle n'en recevroit aucun avantage; & que quand l'Abbé s'en seroit allé, celuy qui l'avoit animée, au lieu d'amant passionné qu'il avoit esté jusques alors, deviendroit son cruel persecuteur. Le serviteur de Dieu entendant cette histoire si funeste, consola cette femme avec des paroles douces, & luy promettant secours du Ciel, il luy commanda que le jour suivant, (car il estoit presque déja nuit, elle revint, se confiant au Seigneur. Estant revenuë au matin, lorsqu'elle eut raconté au Saint les blasphemes & les menaces qu'elle avoit oüies de son adultere la mesme nuit:

Effets merveilleux du baston de S. Bernard.

„ Ne craignez point ses menaces, dit le Saint,
„ mais allez, emportez mon baston avec vous,
„ & le mettez dans vostre lit, & s'il peut quel-
„ que chose qu'il le fasse.

La femme fit ce qu'on luy avoit commandé, & se couchant dans son lit en faisant le signe

de la croix, elle mit le baston auprés d'elle. Le Diable vint aussi tost, mais il n'osa ny commettre l'impureté accoûtumée, ny mesme s'approcher du lit ; il la menaça toutesfois avec grande aigreur, qu'aussi tost que le serviteur de Dieu seroit party, il reviendroit pour la tourmenter. Le Dimanche estoit proche, & l'homme de Dieu voulut que le peuple s'assemblast dans l'Eglise par une ordonnance de l'Evêque. Une grande foule de peuple y estant venuë, il commença à celebrer le saint Sacrifice, & au milieu de la Messe, estant accompagné de Geoffroy Evêque de Chartres, & de Brice Evêque de Nantes, il monta en haut au pupistre, & avant que de prescher, il ordonna que tous ceux qui estoient dans l'Eglise prissent des cierges allumez, & les eussent dans leurs mains : ce qu'il fit aussi-luy mesme avec les Evêques & tout le Clergé ; & ensuite il decouvrit publiquement les attentats inouïs du Diable. Il foudroya par l'anathéme avec le consentement de tous les fidelles qui estoient presens, cét esprit impur & fornicateur, qui contre sa propre nature laquelle est spirituelle, estoit embrasé de cette sale & brutale passion, & il luy défendit par l'autorité de Jesus-Christ d'approcher à l'avenir de cette femme, ny d'aucune autre : Aprés que la lumiere de ces sacrez flambeaux fut esteinte, toute la force du Demon fut esteinte en mesme temps, & la femme communiant aprés s'être confessée, l'ennemy ne parut plus depuis, mais il s'enfuit estant chassé pour jamais, & sans retour.

Le Saint exorcise & chasse ce Demon d'impudicité.

CHAPITRE X.

Comme le Legat & le Saint s'estant efforcez en vain de persuader à Guillaume Duc de Guyenne, de quitter le parti de l'Antipape, le Saint abbatit l'orgueil, & domta l'opiniastreté de ce Prince par la vertu du saint Sacrement. Retour de saint Bernard à Clairvaux, où il se mit à travailler sur le Quantique des Quantiques.

Estat du Schisme & des Schismatiques en Guyenne.

LEs choses estant ainsi achevées, l'Abbé & le Legat entrerent ensemble en Guyenne. Cependant Gerard avoit occupé l'Archevesché de Bordeaux par le consentement du Duc, & tenoit ensemble l'Eglise de Bordeaux & celle d'Angoulesme. Mais les richesses qu'il avoit distribuées à ses partisans se dissipant peu à peu, & la verité se reconnoissant de plus en plus, les Princes commençoient à l'abandonner, & craignoient d'estre les défenseurs de sa perfidie; & ainsi il demeuroit dans les lieux où il se croyoit plus en seureté, & ne se trouvoit plus si souvent dans les assemblées publiques. Car afin de reprendre en peu de paroles ce qui s'estoit passé auparavant, lors qu'on sceut d'abord ce que Gerard machinoit contre l'Eglise, l'Abbé de Clairvaux, & Josselin venerable Evêque de Soissons furent envoyez par le Pape Innocent, lors qu'il estoit encore en France, & ils vinrent jusques à Poitiers pour luy parler, & pour conferer aussi avec le Duc de Guyenne: Mais Gerard qui avoit déja persuadé ce Prince d'entrer dans sa faction, commança à dire des paroles injurieuses contre l'Eglise Catholique, de laquelle il se separoit, & à se soustraire de l'obeïssance qu'il avoit promise auparavant à Innocent, & à de-

clarer que son Anaclet avoit esté plus ligitimement éleu, & qu'il tiendroit pour coupables d'erreur & de Schisme ceux qui ne luy obeïroient pas.

D'où il arriva que les Ecclesiastiques estant animez & armez pour cette folle pretention, commencerent depuis à persecuter publiquement les Catholiques. Toutesfois avant que leur perfidie fust ainsi publiée & confirmée, le saint Abbé avoit offert le Sacrifice à Dieu dans leur Eglise, & aprés son depart le Doyen de la mesme Eglise rompit l'Autel sur lequel il avoit celebré les divins mysteres: mais cette action sacrilege ne demeura pas impunie. Car peu de temps aprés ayant esté frappé de Dieu, lors qu'il alloit rendre l'esprit, il vit la maison où il mouroit pleine de Demons; & criant que le Diable l'étrangloit, il demanda un coûteau à ceux qui estoient autour de luy pour s'en percer la gorge luy-mesme, afin qu'en ayant tiré le Diable qui y estoit, & qui l'étouffoit, il pût esperer de vivre. Mais le Demon auquel il avoit esté livré, le tua pendant qu'il disoit ces paroles, & précipita son ame criminelle dans les enfers. L'Archiprestre aussi qui publia le Synode que vouloit tenir Pierre usurpateur de l'Eglise de Poitiers, fut pris & saisi par le Diable en presence de ceux qu'il convoquoit à cette assemblée de perfides & de rebelles. La main de Dieu exerça encore une vengeance visible contre beaucoup d'autres qui s'estoient portez dans ce Schisme avec plus d'ardeur.

Vengeance de Dieu sur les Schismatiques.

Toutes ces rencontres & quelques autres semblables estoient autant de sujets de confu-

ſion pour Gerard, & craignant qu'on luy reprochaſt ce qu'il ne pouvoit nier, il évitoit de ſe trouver dans les aſſemblées publiques. On fit ſçavoir cependant au Duc par des hommes de grande condition, qui l'abordoient avec plus de liberté que l'Abbé de Clairvaux & l'Evêque de Chartres, & d'autres Evêques & perſonnes Religieuſes deſiroient de luy parler, & qu'ils avoient deſſein de traitter avec luy touchant la paix de l'Egliſe, & les remedes des maux qui la menaçoient. Et on luy perſuada qu'il ne devoit pas refuſer d'entrer en conference avec de ſi grands perſonnages; parce qu'il pouvoit arriver qu'aprés avoir déliberé de cette affaire avec eux, on trouveroit facile ce que l'on avoit creu juſques à lors ne l'eſtre pas, & que ce qui ſembloit impoſſible ſeroit peu-eſtre par un promt changement rendu poſſible.

Aſſemblée des Catholiques partiſans du Pape Innocent auec les Schiſmatiques.

Et ainſi ils s'aſſemblerent de part & d'autre à Partigny, & on parla premierement de la diviſion de l'Egliſe, & de l'obſtination du Schiſme, qui comme une petite nuée noire s'eſtoit arreſté au deça des Alpes dans la ſeule Province de Guyenne. Les ſerviteurs de Dieu repreſenterent au Duc par beaucoup de preuves & de raiſons, qu'il n'y a qu'une Egliſe, & que tout ce qui eſt hors d'elle, comme ce qui eſt hors de l'Arche, doit neceſſairement perir, & eſtre precipité dans les abyſmes par le jugement de Dieu. On apporta auſſi l'exemple de Dathan & d'Abiron, qui s'eſtoient rendus coupables de Schiſme, & que la terre engloutit tout vivans, & on montra que jamais la juſtice de Dieu n'avoit manqué de chaſtier un ſi grand crime. Ce que le

Contre les Schiſmes. *Num. 16.*

Duc ayant ouy, il suivoit en partie le sage conseil qu'on luy donnoit, en répondant qu'il pouvoit consentir à rendre obeïssance au Pape Innocent; mais que pour le rétablissement des Evêques qu'il avoit chassez de leurs Sieges, il ne s'y pouvoit resoudre, d'autant qu'ils l'avoient si outrageusement offensé, & qu'il ne pouvoit leur pardonner, & qu'il avoit juré de ne se reconcilier jamais avec eux.

Ce discours fut long-temps continué par des entremetteurs envoyez de part & d'autre, & pendant qu'ils passoient beaucoup de temps en paroles; l'homme de Dieu ayant recours à des armes plus puissantes, s'approche du saint Autel pour y offrir le Sacrifice, & pour prier. Ceux ausquels il estoit permis d'assister aux divins mysteres étoient entrez dans l'Eglise, & le Duc se tenoit dehors proche de la porte. Aprés que la consecration fut faite, & la paix donnée au peuple, le serviteur de Dieu, n'agissant plus comme un homme, mit le corps de nostre Seigneur sur la patene, & le porta avec soy, & avec un visage enflammé & des yeux étincelans, sortit dehors, & non plus en suppliant, mais en menaçant, & parla au Duc en ces paroles terribles & redoutables: Nous avons, luy dit-il, usé de prieres envers vous, & vous nous avez méprisez: & plusieurs serviteurs des Dieu qui se sont trouvez dans l'assemblée où vous estiez present, ont joint aussi leurs supplications aux nostres, & vous n'en avez tenu aucun conte. Mais voicy le Fils de la Vierge, qui est le Chef & le Seigneur de l'Eglise, laquelle vous persecutez, qui vient maintenant vers vous. Voicy vostre Juge, au

Memorable action du Saint envers le Duc de Guyenne.

" Paroles " Apostoliques du " Saint au " Duc de " Guyenne.

nom duquel tout genouïl fléchit dans le Ciel, dans la terre, & dans les enfers. Voicy le juste vangeur des crimes, dans les mains duquel cette mesme ame qui vous anime tombera un jour. Ne le mépriserez-vous point aussi ? Aurez-vous bien la hardiesse de faire aussi peu d'estime du maistre, que vous avez fait des serviteurs ?

Tous ceux qui estoient presens à ce spectacle fondoient en larmes, & attendoient en prieres quel seroit l'evenement de cette action, & estoient tous suspendus dans l'esperance de voir quelque coup du Ciel, & quelque jugement de Dieu extraordinaire. Le Duc voyant l'Abbé qui venoit à luy dans un esprit tout brulant de zele, & d'une sainte fureur, & qui portoit entre ses mains le tres-sacré Corps de Jesus-Christ, fut épouvanté, & transi de peur, & tout son corps tremblant de crainte, & tombant dans la défaillance, il se roula sur la terre comme un furieux; & ayant esté rélevé par ses gardes, il tomba de nouveau le visage contre terre sans dire une seule parole & sans regarder personne, sa salive coulant sur sa barbe, & jettant de profonds soûpirs: il sembloit qu'il fust tombé du haut mal, & qu'il souffrist un accés d'epilepsie.

Le Duc abbatu par terre par la force de ces paroles, & du saint Sacrement.

Alors le serviteur de Dieu s'approcha plus prés de luy, & le frapant du pied, il luy commande de se lever, de se tenir debout, & d'entendre prononcer son arrest de la part de Dieu.
» Voicy l'Evêque de Poitiers, dit-il, que vous
» avez chassé de son Eglise, allez presentement
» vous reconcilier avec luy; Donnez luy un saint
» baiser de paix pour gage d'une nouvelle union :

Satisfaction que le Saint ordonne au Duc de Guyenne.

Remenez le vous-mesme dans son Eglise, & satisfaisant à Dieu, rendez luy autant d'honneur que vous luy avez fait d'injure : & dans toute l'étenduë de vostre Principauté, rappellez à l'union de l'Eglise ceux qui en ont esté separez par la division & par le Schisme. Soyez soûmis au Pape Innocent ; & comme toute l'Eglise luy obeït, rendez aussi obeïssance à un si grand Pontife que Dieu a élevé sur la chaire de saint Pierre.

Le Duc écoutant ces paroles, & estant vaincu par l'autorité du saint Esprit, & par la presence du saint Sacrement, n'osoit ny ne pouvoit rien répondre; mais il alla aussi-tost au devant de l'Evêque, le receut avec un baiser de paix ; & de la mesme main dont il l'avoit chassé de son Siege, il l'y rétablit avec la joye de toute la Ville ; & l'Abbé s'entretenant depuis avec le Duc plus familierement & plus doucement, il l'avertit en pere qu'il ne se portast plus à l'avenir à des entreprises si impies & si temeraires, de peur qu'il n'irritast la patience de Dieu par de si grands crimes, & qu'il prit garde de ne violer en rien cét accord qu'il avoit fait avec l'Eglise & avec le Pape.

39 Ainsi la paix estant renduë à toute la Province de Guyenne, le seul Gerard perseveroit dans le mal; mais peu de temps aprés le jour de la colere de Dieu estant arrivé, il mourut mal-heuresement dans sa maison, & comme l'Ecriture dit : *Qu'il y a un peché qui va à la mort pour lequel on n'ordonne point de prier*, il mourut dans l'impenitence & subitement, sans Confession, & sans Viatique ; & sortant du monde il rendit son

Mal-heureuse mort de Gerard Evêque d'Angoulesme, chef des Schismatiques en Guyenne. 1. Ioan. 5.

esprit au Demon, dont il avoit esté l'instrument & le ministre jusques à la fin de sa vie. Ses neveux qu'il avoit élevez aux honneurs dans l'Eglise d'Angoulesme l'ayant trouvé mort dans son lit, & horriblement enflé, l'enterrerent dans une Chapelle; mais depuis il en fut tiré & jetté dehors par Geoffroy Evêque de Chartres, Legat du saint Siege Apostolique. Ses neveux & tous ses parens furent ensuite chassez de la mesme Eglise, & ceux qu'il avoit élevez furent bannis depuis le premier jusques au dernier, portans dans les Royaumes estrangers les plaintes injustes qu'ils faisoient d'un si grand & si juste jugement.

Schisme étouffé en Guyenne. Retour du Saint à Clairvaux.

Ce mal si pernicieux estant étouffé, & le Schisme de Girard reduit en cendres, l'homme de Dieu tout remply de joye s'en retourna à Clairvaux. A son arrivée il fut environné de ses freres qui se jetterent à ses pieds, & rendirent graces à Dieu qui avoit couronné de si bons commencemens par un succés encore plus heureux, & qui par tout rendoit illustre & glorieuse l'humilité de son serviteur. Or le Saint ayant pris quelque temps pour se reposer, s'appliqua à d'autres occupations plus tranquilles; & se retirant dans une petite loge qui estoit faite de feüillages entrelassez, il resolut de s'employer dans la solitude à la meditation des choses divines. Et d'abord estant dans cette humble demeure, comme s'il eût esté dans la creche de nostre Seigneur les Cantiques de l'amour divin, & des delices des nopces spirituelles de l'ame avec Dieu, de l'Eglise avec Jesus-Christ, furent le premier sujet des su-

Le Saint se retire dans une petite loge où il travaille sur le Cantique des Cantiques.

blimes élevations de son esprit & de son cœur.

Il fut rempli d'admiration, en considerant que celuy qui est appellé le plus beau d'entre les hommes, & que les Anges mesmes desirent de regarder, ait aimé une Epouse qui estoit noire, & qu'il la releve avec des paroles si avantageuses, quoy que le Soleil eust decoloré son teint; qu'il l'appelle toute belle, & qu'il publie qu'elle n'a nulle tache sur son visage. Il admiroit encore que cette Epouse si chaste fût aussi-tost toute languissante d'amour, & il recherchoit avec soin qu'elle estoit cet amour, dont les baisers sont plus doux & plus delicieux que le vin, & aprés lesquels l'ame soûpire avec une si grande impatience, & une si violente affection. Et il s'étonnoit aussi de ce que l'Espoux, aprés avoir loüé l'Epouse si hautement, ne se donne pas neanmoins tout entier à elle, & de ce qu'il ne luy accorde pas de satisfaire pleinement à l'extrême desir qu'elle a de joüir de sa sainte & bien-heureuse presence; & de ce qu'elle le cherche quelquefois sans le trouver, & que l'ayant trouvé aprés plusieurs tours & retours elle soit obligée de le retenir, depeur qu'il ne se separe d'elle. Il appliqua long-temps son esprit à la meditation de ces mysteres, & dans les diverses applications qu'il en apporte, ceux qui liront cet ouvrage connoistront manifestement, combien il a embelli son ame en la nourrissant tous les jours de ces delices sacrées, & combien il nous a donné dequoy enrichir les nostres, en nous laissant dans ses livres les restes si precieux de cette feconde benediction qu'il avoit receuë de Dieu avec tant d'abondance & de plenitude.

CHAPITRE XI.

Que S. Bernard estant rappellé à Rome par le Pape & par les Cardinaux, predit à ses Religieux la ruine de Pierre de Leon, Antipape. Excellent discours qu'il leur fit avant que de les quitter. Qu'estant arrivé à Rome il ruina les fondemens du Schisme, en ruinant les pretextes qui retenoient les Schismatiques dans ce parti, & persuada à plusieurs d'entr'eux de se reconcilier avec Innocent.

CEPENDANT des lettres du Pape rappellant de nouveau l'homme de Dieu en Italie, & les Cardinaux le suppliant de secourir l'Eglise qui estoit persecutée. Cette nouvelle interrompit ses études, & au lieu qu'auparavant elles estoient continuelles, elles furent entrecoupées par ces affaires qui luy survinrent. Il n'estoit jamais oisif. Ou il prioit, ou il meditoit, ou il lisoit, ou il preschoit : & voyant qu'il opposoit en vain des excuses pour s'exempter de ce voyage, & qu'il devoit se rendre au commandement du Pape : il assembla ses Religieux, tant ceux de Clairvaux que d'autres qu'il avoit établis ailleurs, & leur parla de cette sorte aprés avoir jetté de longs & de profonds soûpirs.

Excellent discours du Saint à ses Religieux sur son voyage en Italie.

» Vous voyez, mes freres, combien l'Eglise est » agitée de troubles & d'afflictions. Le parti de » Pierre de Leon est par la grace de Dieu abbatu » en Italie, & dans la Guyenne, & les maux qu'il » excite encore ne sont pas tant des productions » formées qu'il enfante, que des avortons infor» mes qu'il jette par la fureur & le desespoir. Les » défenseurs du Schime sont desarmez en ces » Provinces. Vne grande partie des Gentils-hom» mes Romains suit Innocent, & beaucoup de

fidéles le favorisent : Mais ils craignent toutefois la violence d'une multitude temeraire, & n'osent confesser en public le consentement qu'ils ont donné à son élection au Pontificat, qu'ils ont encore confirmé depuis Pierre, & qu'il a pour complices & pour fauteurs des méchans & des scelerats qu'il a corrompus avec de l'argent, & s'estant rendu maistre de leurs forteresses, il n'imite pas la simplicité & la foy de Simon Pierre, mais il represente les enchantemens & les charmes de Simon le Magicien. L'Occident estant vaincu, il ne reste plus à combatre qu'une seule nation. Hierico tombera en ruine par la force de vos prieres & de vos cantiques de loüanges, & quand vous aurez étendu vos mains vers le Ciel avec Moïse, Amalec sera défait, & prendra la fuite. Iosué combat, & afin que le jour devenant plus long serve à rendre sa victoire plus grande & plus glorieuse, il ne demande pas avec supplication que le Soleil s'arreste en son cours, mais il luy commande avec autorité de le faire, & par le merite de sa foy, il obtient également & l'obeïssance du Soleil, & la défaite de ses ennemis. Et ainsi pendant que nous combattrons venez à nostre secours, & implorez l'assistance du Ciel par de tres-humbles prieres. Continuez à faire ce que vous faites : Tenez-vous fermes dans l'état où Dieu vous a mis ; & bien que vous ne vous reconnoissiez coupables de rien, toutefois ne vous croyez pas justes par vostre propre jugement, parce que Dieu seul juge ceux qu'il justifie, & que les plus parfaits ne peuvent sonder la profondeur, & la severité de ses jugemens. Ne vous souciez pas

Exod. 17.

Iosué 10.

„ beaucoup d'estre jugez des hommes, & n'ap-
„ prouvans ni vos propres jugemens, ni ceux
„ d'autruy, marchez de telle sorte dans la crain-
„ te du Seigneur, que vous ne vous éleviez ja-
„ mais en jugeant de vostre prochain; & que la
„ crainte d'estre jugez par les autres ne vous fasse
„ pas tomber dans des bassesses & dans des relâ-
„ chemens; mais en tâchant de satisfaire à tous
„ les points de vostre devoir, ne vous tenez jamais
„ que pour des serviteurs inutiles. Quand à moy,
„ il faut que j'aille où l'obeïssance m'appelle, &
„ me confiant en la bonté de celuy pour qui je
„ m'expose à ces fatiques & à ces travaux, je re-
„ mets entre ses mains le soin de cette Maison, &
„ la garde de vos ames, comme à celuy qui en est
„ premier Pere.

Arrivée du Saint à Rome.

Aprés avoir dit ces paroles, il leur donna sa benediction, & partit les laissant fondans en 42 larmes. Il fut receu avec une extraordinaire reverence par tout où il passa dans son voyage, & enfin arriva à Rome. Le Pape & les Cardinaux se réjoüirent de son arrivée, & aprés luy avoir communiqué ses desseins & leurs resolutions sur l'état present des choses. L'Abé entreprit de conduire l'affaire par une autre voye, & ne mettant point son esperance en la puissance des hommes, ni en la force des armes, mais s'entretenant avec quelques personnes en particulier, il s'enquit quel estoit le pouvoir & la disposition de l'esprit des Schismatiques, & si c'estoit par erreur ou par malice, qu'ils persistoient si long-temps dans un si grand crime.

Il apprit de ceux qui sçavoient le secret du parti de Pierre, que les Ecclesiastiques qui

estoient joints avec luy, estoient en peine de l'état où ils se trouvoient alors, & qu'ils connoissoient leur peché, mais qu'ils n'osoient revenir de peur qu'estans fletris d'un perpetuelle infamie, ils ne devinsent méprisables dans le monde, & qu'ils aimoient mieux cependant se couvrir de l'ombre d'un pretexte honneste, que d'être chassez de leurs Sieges, & de demeurer exposez à une mendicité publique. Ceux qui estoient liez de parenté avec Pierre, répondoient, que personne ne pourroit plus desormais se fier en eux, s'ils contribuoient eux-mémes à la ruïne de leur famille, & s'ils abandonnoient celuy qui estoit le chef de leur Maison. Tous les autres excusoient leur perfidie par le serment de fidelité qu'ils luy avoient fait; & il n'y en avoit pas un qui s'attachast à cette faction, croyant le faire avec justice & en bonne conscience.

C'est pourquoy l'Abbé leur declaroit: Que les ligues mélées d'impieté étoient des crimes & des sacrileges: que les conspirations prophanes condamnées par les Loix & par les Canons ne pouvoient estre confirmées par des juremens: que les protestations sacrées par lesquelles on authorise la verité, ne peuvent ni ne doivent servir à donner credit au mensonge: & que c'est une folie de croire qu'une chose mauvaise & illegitime puisse devenir juste, & legitime, à cause qu'on a pris Dieu à témoin, lors qu'on s'est engagé à la soustenir; puis que les accords & les promesses qui sont contraires à l'ordre des loix, doivent estre declarées nulles par l'autorité divine, de quelque pre-

« Le Saint
« ruine par
« ses raisons
« les pretex-
« tes des
« Schismati-
« ques.

„ texte de Religion qu'on vueille les appuyer.

Ces discours & autres semblables du servi- 43
teur de Dieu portoient plusieurs personnes à quitter le Parti de Pierre, & la liaison qui les unissoit estant détruite, ils s'en retiroient tous les jours par troupes. Pierre mesme perdoit courage, voyant que son credit s'affoiblissoit de jour en jour, & que celuy d'Innocent se fortifioit; L'argent luy manquoit, la grandeur de sa Cour diminüoit, les charges de sa Maison n'estoient plus considerées, sa table estoit frequentée de peu de personnes, & ses mets delicieux estoient changez en des viandes assez communes: Les beaux & magnifiques habits de ses Officiers & de ses valets avoient perdu leur éclat en devenant vieux: Ceux qui luy payoient des rentes & des tributs estoient accablez de debtes; & l'on voyoit dans cette triste image de sa maison, des marques visibles de sa ruïne qui estoit proche.

CHAPITRE XII.

Voyage de saint Bernard en Sicile, où Roger qui en estoit Roy favorisoit le schisme de Pierre. Que le Saint predit au Duc Ranulphe, chef du parti Catholique, qu'il remporteroit la victoire sur Roger, ainsi qu'il avint. Comme il défendit devant ce Roy la cause d'Innocent, & persuada à Pierre de Pise que l'Antipape avoit fait Cardinal & son Legat, de quitter le parti schismatique, Miracle du Saint a Salerne.

Roger Roy de Sicile declare qu'il desire s'éclaircir du droit d'innocent & de Pierre de Leon par la bouche

CE fut alors que Roger Roy de Sicile, (qui estoit le seul d'entre les Princes qui refusoit d'obeïr à Innocent) dépescha vers sa Sainteté, la priant de luy envoyer Aimery son Chancelier avec l'Abbé de Clairvaux, demandant toutefois aussi à Pierre de Leon, qu'il luy envoyast

Pierre de Pise en qualité de Legat. Et il disoit qu'il vouloit sçavoir l'origine de cette division qui duroit depuis si long-temps; & qu'ayant connu la verité, ou qu'il corrigeroit son erreur, ou qu'il demeureroit ferme dans son sentiment. Mais il agissoit avec tromperie. Car il avoit oüi dire, que Pierre de Pise estoit parfaitement eloquent, & qu'il n'y avoit personne qui luy fust comparable dans la science, tant des Loix que des Canons; De sorte qu'il pensoit que si on luy donnoit audience dans une assemblée publique, la simplicité de l'Abé seroit accablée par la force de son eloquence, & par les artifices de ses declamations, & que la vigueur des paroles & le poids des raisons de ce puissant Orateur imposeroit silence à l'homme de Dieu.

de leurs Deputez.

Mauvais dessein de Roger dans cette Conference.

Pour abreger en un mot, les Deputez de l'un & de l'autre parti vinrent à Salerne. Mais Dieu s'estoit déja déclaré pour la verité & pour la justice, & sa vengeance avoit prévenu l'execution d'un dessein si malicieux & si criminel. Car Roger ayant préparé une grande armée contre le Duc Ranulphe qui soûtenoit le parti du Pape Innocent, aprés avoir mis ses troupes en bataille, aussi-tost qu'il vit le Duc s'avancer vers luy courageusement, il fut effrayé, s'enfuit, & exposa son armée en proye à son ennemi, & à l'épée sanglante du victorieux: de sorte qu'un grand nombre de ses soldats ayant esté pris & tuez, il enrichit malgré luy le Duc par tant de dépoüilles, & le rendit comblé d'honneur & de gloire.

Victoire du Duc Ranulphe sur Roger Roy de Sicile.

Toutes ces choses luy arriverent comme le serviteur de Dieu luy avoit prédit. Car le saint

Prédiction de S. Bernard touchant l'évenement de la bataille.

Abbé arrivant le premier de ceux qui avoient esté mandez, & trouvant le Roy dans son camp, il empescha durant plusieurs jours, que les deux armées qui estoient fort proches ne se donnassent bataille, & declara au Roy que s'il la donnoit le premier il seroit vaincu, & fuyroit avec honte & confusion. Mais le Roy voyant qu'il luy estoit survenu de nouvelles troupes, qui avoient grossi son armée, & ignorant que l'evenement d'un combat ne dépend pas du nombre des combattans, il ne daigna plus écouter depuis les propositions que l'homme de Dieu luy faisoit touchant la paix. Mais le Saint ayant exhorté le Duc Ranulphe à l'armée des Catholiques avec des paroles puissantes, comme il avoit predit au Roy sa ruine & sa fuite, il leur promit la victoire & le triomphe, & s'estant retiré en une petite metairie voisine, & priant avec ferveur on ouït aussi-tost les cris & le bruit de ceux qui fuyoient, & de ceux qui les poursuivoient dans leur fuite. Car Ranulphe pressant l'épée à la main l'armée du Roy, qui fuyoit & passoit auprés de cette Maison, un des Religieux qui estoit avec le Saint sortit dehors, & demanda à un des soldats quel estoit le succés du combat, à quoy le soldat qui avoit étudié les lettres humaines, répondit : *J'ay veu l'impie superbe, & élevé en grandeur comme les cedres du Liban, & j'ay esté tout étonné que repassant je ne l'ay plus veu* : Et un peu aprés le Duc Ranulphe qui venoit avec son armée ayant apperceu ce mesme Religieux, il sauta de dessus son cheval tout armé qu'il estoit, & se prosterna à ses pieds en luy disant : Je rends graces à Dieu, & à son fidelle

Psalm. 6.

Belle pa-

fidele serviteur, reconnoissant que cette victoi- «role du Duc Ranulphe
re ne doit pas estre attribuée à nos forces, mais «victorieux,
que Dieu la donnée à sa foy & à ses prieres: & «
se montant sur son cheval poursuivit de noveau «
les ennemis.

Toutesfois l'esprit du Roy ne fut point changé MCXXXVII.
pour cette playe dont Dieu le frappa du Ciel,
45 & l'orage que l'orgueil de son esprit corompu
avoit excité, ne cessa pas. Mais aprés sa fuite
ceux qui s'estoient sauvez du combat estant re-
tournez avec luy, il leur témoigna une fausse
joye, se parant de ses ornemens royaux; & fai-
sant environner son Palais de gardes & de sol-
dats. Il commanda qu'on luy fit venir les Dé- Conference entre les Dé-
putez de l'un & de l'autre parti, & aprés avoir putez d'In-
premierement instruit & animé Pierre de Pise, nocent & de Pierre de
par les grandes recompenses qu'il luy avoit fait Leon.
esperer, il luy commanda de dire les raisons qui
servoient à la défense de sa cause. Et ainsi Pierre
parla le premier, & tâcha de prouver que l'éle-
ction de son Maistre estoit canonique, confir-
mant ses paroles par beaucoup de preuves tirées
des loix civiles & des Canons de l'Eglise.

Mais saint Bernard qui connoissoit que le
Royaume de Dieu consiste en vertu, & non en
discours, prit la parole & s'addressant à Pierre
de Pise, luy dit ce qui suit: Je n'ignore pas quel
est vostre esprit & vostre science: Je desirois «Breve, mais admirable
seulement qu'ils fussent employez à la deffense «harangue
d'une meilleure cause, & dans des affaires plus «de S. Bernard dans
legitimes. Car sans doute il n'y a point d'élo- «cette Con-
quence qui pût resister à la vostre, si elle soûte- «ference.
noit des choses justes & raisonnables. Quant à «
nous qui sommes des grossiers & des rustiques, «

M

» & plus accoûtumez à la charruë & au labourage
» qu'aux harangues & aux declamations ; nous
» garderions le silence dont nous faisons profes-
» sion, si la cause de la foy ne nous engageoit à la
„ défendre. Mais maintenant la charité nous
„ oblige & nous presse de parler, voyant que Pier-
„ re de Leon favorisé par ce Prince, déchire &
„ met en pieces la robe de Jesus-Christ,
„ que ni les Payens ni les Juifs mesme n'oserent
„ rompre au temps de sa Passion. Il n'y a qu'une
„ Foy, qu'un Seigneur, qu'un Baptême, & nous
„ ne reconnoissons ny une double Foy, ny deux
„ Seigneurs, ny deux Baptêmes, & afin de re-
„ monter jusques dans les siecles les plus éloi-
„ gnez, il n'y eut qu'une Arche au temps du delu-
„ ge ; huit personnes qui s'y estoient retirées se
„ sauverent de cette ruïne universelle de toute la
„ terre, & tous ceux qui se trouverent hors de
„ l'Arche moururent miserablement. Tout le
„ monde sçait que cette Arche estoit une figure
» de l'Eglise. Cependant on en a fait une autre
» depuis peu ; & puis qu'il y en a deux, il faut par
» necessité que l'une des deux soit fausse, & quel-
» le soit abismée. Si l'Arche que Pierre gouverne
» est de Dieu, celle que gouverne Innocent doit
» necessairement perir. L'Eglise d'Orient perira,
» donc tout l'Occident perira, la France perira,
» l'Allemagne perira, l'Espagne perira, & les
» Royaumes des nations les plus barbares peri-
» ront tous. Les Ordres des Camaldules, des
» Chartreux, de Clugny, de Grandmont, de Ci-
» steaux, de Premonstré, & un nombre infini
» d'autres compagnies de serviteurs & de servan-
» tes de Dieu seront enveloppez dans ce naufra-

ge, & les Evêques, les Abbez, & tous les au- «
tres Princes de l'Eglise seront precipitez dans «
ce mesme gouffre, & dans ces mesmes abismes. «
Quoy sera-t'il dit qu'entre tous les Princes du «
monde, le seul Roger soit entré dans l'Arche de «
Pierre, & que tous les autres estant perdus, luy «
seul se sauve de cette desolation si generale ? A «
Dieu ne plaise que la Religion ne perisse dans «
tout l'Univers, & que l'ambition de Pierre dont «
la vie a esté telle que tout le monde le sçait, obtienne seule le Royaume du Ciel, où les ambitieux n'ont point de part.

S. Bernard persuade à Pierre de Pise, de quitter le parti de l'Antipape.

Tous les assistans furent emportez par ces paroles, & ne pouvans resister davantage à la puissance de l'Esprit de Dieu, qui parloit par la bouche de ce Saint, ils commencerent à avoir en horreur, & la vie & le parti de cét Antipape. Alors S. Bernard prenant Pierre de Pise par la main, le fit lever, & se leva aussi en mesme temps, & luy dit : Si vous me croyez, nous entrerons tous deux dans un Arche plus asseurée: Et comme il l'avoit déja auparavant premedité dans son esprit, il l'entreprit en luy donnant des avis & des conseils salutaires; & la grace animant ses saints discours, il luy persuada incontinent de s'en retourner à Rome, & de se reconcilier avec le Pape Innocent.

La Conference estant finie, le Roy ne voulut pas encore obeïr, à cause qu'il avoit usurpé avec ambition le grand Patrimoine de S. Pierre, qui est dans la Province de Benevent, & il pensoit que par son retardement il obtiendroit quelques privileges des Romains, par le moyen desquels il posséderoit à juste titre, & en pleine

Luc. 13. proprieté ce grand heritage. Herode méprisa ainsi le Sauveur du monde aprés l'avoir veu, & celuy qu'il avoit desiré absent, devint l'objet de son mépris lors qu'il fut present devant luy. Mais le Fils de Dieu tout-puissant, qui a fait *Ioan. 17.* part aux hommes de la splandeur & de la clarté qu'il a receuë de son Pere, & qui couvre de con-*1. Reg. 3.* fusion les superbes qui le méprisent, éleve à un supréme degré de gloire les humbles qui le reverent. Car les Medecins ne trouvans plus de remedes pour un Gentil-homme tres-connu dans la ville de Salerne, où l'art de la Medecine est fleurissant ; & le malade desesperant du secours des Medecins, quelqu'un luy apparut la nuit en songe, & l'avertit qu'il estoit arrivé dans cette ville un homme saint, & qui avoit un don de Dieu tres-particulier pour guerir miraculeusement les maladies, & luy commanda de le faire chercher, & de boire de l'eau avec laquelle il auroit lavé ses mains. Le malade s'en enquit, il le trouva, il demanda de cette eau; il en beut, & recouvra la santé. Ce miracle estant publié par toute la ville, vingt jusques aux oreilles du Roy & des plus grands de sa Cour.

Ainsi l'Abbé retourna à Rome avec l'estime de tous les peuples, le Roy demeurant seul dans sa malice, & il reconcilia avec l'Eglise & avec le Pape Innocent ce Pierre de Pise dont nous avons parlé, & quelques autres encore qui estoient du party de l'Antipape.

Le Roy ayant pris depuis le Pape Innocent II. prisonnier, s'accorda avec luy, établit en Sicile les Religieux de Cluny & de Cisteaux, & honora fort saint Bernard; témoignant grand desir de le revoir, *V. Bern. Epist. 107. & 108.*

Chapitre XIII.

Fin du Schisme par la mort de Pierre de Leon Antipape. Retour de saint Bernard à Clairvaux. Que le Pape Innocent établit des Religieux de Clairvaux dans un Monastere de saint Anastase, où saint Bernard envoya pour Abbé un de ses Religieux nommé Bernard, qui avoit esté autrefois Official de l'Eglise de Pise, & fut depuis Pape sous le nom d'Eugene III.

74 Le temps estoit arrivé auquel l'iniquité de l'Amorré en estoit venuë à son comble, & l'Ange exterminateur étendoit déja son bras, & passant les maisons qui estoient teintes du sang de l'Agneau, il vint à celle de Pierre de Leon, qu'il ne trouva point marqué de ce signe salutaire. Il frappa ce miserable, & toutesfois il ne mourut pas sur l'heure : Dieu luy donna trois jours pour se repentir, mais il abusa de la patience de Dieu, & mourut desesperé dans son crime. Au lieu de porter son corps en terre avec quelque appareil & quelque pompe, il fut ensevely dans un lieu secret, & son tombeau a esté jusques aujourd'huy inconnu aux Catholiques. Ceux de ce party ne laisserent pas toutesfois d'élire un autre Pape en sa place, non qu'ils persistassent dans le Schisme avec opiniâtreté : mais pour avoir un peu plus de temps de se reconcilier avec le veritable Pape : ce que Jesus-Christ fit incontinent par l'entremise de son serviteur. Car ce ridicule successeur de Pierre de Leon vint luy-mesme la nuit trouver saint Bernard, qui l'amena aux pieds du souverain Pontife Innocent, aprés l'avoir dépoüillé des marques de cettte supréme dignité qu'il avoit usurpée durant quelques jours. Cét heureux

M. cxxxviii. Fin miserable de l'Antipape. Exod. 12.

Saint Bernard étouffe les restes du Schisme.

évenement remplit toute la Ville de joye : L'Eglise ne reconnut plus d'autre Chef qu'Innocent, & tout le peuple Romain le revera comme son Pasteur & son Seigneur.

Combien il estoit reveré à Rome : & sa moderation dans ces grands applaudissemens.

L'Abbé de Clairvaux estoit en veneration à tout le monde. On le regardoit comme l'auteur de la paix, & le Pere de la patrie. Lors qu'il sortoit en public, les Gentilshommes l'accompagnoient, le peuple jettoit des cris de joye, les Dames le suivoient, & tous estoient disposez à suivre ses conseils en toutes choses. Mais combien de temps supporta-t'il cette gloire ? Combien de temps joüit-il de la paix aprés de si longs travaux ? Il ne pût pas se resoudre seulement à prendre un jour de relasche pour chaque année de ce travail. Le Schisme estant tout à fait éteint, à peine le pût-on retenir cinq jours à Rome, luy qui avoit employé sept ans & plus, avec des peines & des fatigues incroyables pour appaiser ce trouble & cette division.

Au bout de cinq jours il part de Rome pour revenir en France.

Lors qu'il partit, tout Rome luy témoigna son respect & son estime par des civilitez & des honneurs extraordinaires ; le Clergé le conduisit, le peuple sortit en foule, toute la Noblesse l'accompagna, & comme il estoit honoré d'une affection generale, il ne pût se séparer d'eux sans leur causer une tristesse universelle. Ils le suivoient en pleurant : Ils luy demandoient sa sainte benediction, & se recommandoient instamment à ses prieres. La paix estant ainsi affermie, le serviteur de Dieu s'en retourna, apportant une double joye dans toutes les Provinces où il passoit, par le double bon-heur de la fin du Schisme, & de la veuë de sa personne.

48 Cependant Innocent dispose de tout à Rome avec une souveraine puissance, & reçoit des visites de toutes parts, les uns viennent pour affaires, & d'autres seulement pour se rejouïr avec luy. Il se fait des processions solemnelles par les Eglises: Le peuple ayant quitté les armes accourt dans les Temples pour se nourrir de la parole de Dieu. Aprés beaucoup de necessitez & de miseres, la Ville en fort peu de temps recouvra ses richesses & son abondance : Ce qui avoit esté demembré pendant la division fut rétably & remis en son estat naturel par l'affermissement de cette paix On commança de labourer les campagnes qui n'estoient auparavant que des vastes solitudes, & à cultiver les deserts qui avoient esté si long-temps steriles. On vit chacun se reposer à l'ombre de sa vigne & de ses figuiers, pour user du terme de l'Ecriture. On n'entendoit plus le bruit des gens de guerre qui estoient en garde durant la nuit, & les portes demeurant ouvertes témoignant qu'on avoit banny toute crainte. Innocent repare peu à peu les ruïnes de l'Eglise, Il rappelle les bannis. Il rend aux Eglises leurs premiers droits & leurs anciennes possessions ; & il remet dans les metairies qui avoient esté pillées, les legitimes proprietaires qui en avoient esté chassez, leur faisant de plus des dons & des gratifications considerables. Il rebâtit aux Eaux Salvies, appellées Trois fontaines, en l'honneur de saint Anastase martyr, un Monastere qui avoit esté auparavant bâty dans le mesme lieu, mais il n'y avoit alors personne qui l'habitast. Aprés avoir donc edifié des bastimens propres pour la de-

Innocent demeure absolu dans Rome.

Cette Abbaye celebre avoit esté fondée en 626. par

le Pape Honore I. & possedée par des Religieux Benedictins depuis le Pape Innocent II. y etablit ceux de Cisteaux. Son surnom estoit, De Paganellis.

meure des Religieux, fait reparer l'Eglise, & avoir assigné des terres & des vignes pour la nourriture de la maison, sa Sainteté demanda qu'on luy envoyast de Clairvaux un Abbé, & un certain nombre de freres : ce qu'elle obtint, & on luy envoya Bernard, autrefois Official de l'Eglise de Pise, & avec luy de bons Religieux pour servir Dieu dans cette Abbaye, suivant la regle de S. Benoist. Cette nouvelle plante ne fut pas long-temps à croistre : Quelques-uns du païs s'estant retirez avec eux, le nombre des serviteurs de Dieu s'y multiplia bien-tost, & ce saint lieu estant comme une terre fertile produisit beaucoup de fruits en fort peu de temps.

CHAPITRE XIV.

Fondations & reformes de plusieurs Monasteres par saint Bernard. Plusieurs Evéques, deux Cardinaux, & un Pape choisis parmy ses disciples. Voyage du Pape Eugene III. à Clairvaux, où il visita le Saint. Excellence des livres, De la Consideration, que S. Bernard a écrits à ce Pape qui avoit esté Religieux de Clairvaux, & Abbé de S. Anastase en Italie.

LE saint Abbé estant retourné à Clairvaux il reprit le Cantique des Cantiques qu'il avoit interrompu, & l'odeur de sa pitié répanduë de toutes parts, fit qu'on luy demanda des Religieux pour fonder des Monasteres. Et ceux mesmes qui estoient deja fondez & établis, se soûmettoient à son gouvernement & à sa conduite, & recevoient de luy des regles d'une plus étroite discipline. Des villes de beaucop de païs differens s'estimerent heureuses d'avoir des Evesques sortis de cette fameuse societé ;

Grands Prelats sortis de Clairvaux.

& premierement Rome fut honorée d'un tres-digne souverain Pontife; Palestrine eust Estienne personnage tres-illustre; Ostie le grand Hugues; & même la Cour Romaine eut Henry & Bernard, l'un Prestre & l'autre Diacre, pour Cardinaux. Nepi qui est prés de Rome refleurit sous l'Evesque Hubert. En Toscane, Baudoüin la gloire de son païs, & un clair flambeau de l'Eglise Catholique éclaira la ville de Pise dont il estoit originaire. Au deça des Alpes Amedée fut Evesque de Losane, Garin de Sion Godefroy de Langres, Alain d'Auxere, Bernard de Nantes, Henry de Beauvais, Girauld de Tournay, & Henry d'Yorch en Angleterre. En Irlande il y eut deux Evesques qui estoient Chrétiens de nom & d'effet. En Allemagne Algot gouverna la ville de Chur, & il estoit venerable par sa sagesse, par son âge, & sa gravité. Ces grandes lumieres de l'Eglise ayant esté tirées de Clairvaux, éclairerent les villes que nous avons dites par la splendeur de leur doctrine & de leur vertu; & relevant la gloire de la dignité Pastorale, servirent d'exemple aux autres Evesques, & furent tres-humbles dans l'élevation de leurs charges.

Ce Baudoüin fut Secretaire du Saint, depuis Archevêque de Pise, & Cardinal. *V. Baron. an.* 117.

Cet Amedée a esté mis au nombre des Saints, & on a recueilli quelques homelies de luy dans le 15. Tome de la Bibliotheque des Peres.

Le Pape Innocent estant mort, & ses successeurs Celestin & Lucie ayant fort peu vécu,
50 Bernard que nous avons dit cy-devant avoir esté fait Abé du Monastere de saint Anastase, fut élû Pape, & il prit le nom d'Eugene III. & voyant qu'il s'estoit élevé une sedition parmy le peuple, il secoüa la poudre de ses pieds contre les auteurs de ce trouble, & les abandonnant il s'en vint en France. Et cependant qu'à Rome

M.CXLV. Bernard Religieux de Clairvaux, Abbé de S. Anastase est éleu Pape sous le nom d'Eugene III.

Il quitte

Rome agitée de troubles.

ils se mordoient & se déchiroient les uns les autres, il attendit en paix jusques à ce qu'estant lassez eux-mesmes de leurs combats, & affligez de leurs pertes, ils desirassent sa presence & son retour.

Celebre un Concile à Rheims, & vient à Clairvaux. Eloge d'Eugene III.

Aprés avoir celebré un Concile à Rheims, durant cette division, il visita Clervaux avec beaucoup d'humilité, & exposa aux yeux de ces pauvres de Jesus-Christ la gloire du souverain Pontificat. Tous admiroient une humilité si profonde dans une si haute élevation, & estoient étonnez de voir, que dans ce comble de puissance il gardoit exactement la pureté de la regle sainte qu'il avoit vouée, afin que l'humilité estant ainsi jointe à la grandeur, elle éclatast au dehors pour l'honneur de sa dignité suprême, sans diminuer au dedans la solidité de sa vertu. Il portoit sur sa chair une chemise de laine. Il estoit revestu d'une coule durant le jour & durant la nuit, & retenant ainsi au dedans l'habit & les sentimens de Religieux, il paroissoit au dehors souverain Pontife par ses mœurs & ses ornemens : faisant une chose tres-difficile, qui est de representer dans un mesme homme, la vie & la conduite de deux personnes differentes. On luy portoit des carreaux de broderie. Il y avoit de riches contrepointes sur son lit, & un pavillon d'écarlate tout autour : mais si vous eussiez levé ces precieuses parures, vous eussiez trouvé dessous un matelas de paille batuë, & dessus des draps de laine pour se couvrir. L'homme voit le visage, & Dieu voit le cœur, & ce Pape tâchoit de satisfaire Dieu & les hommes. Il parla aux Religieux, non sans répandre des

larmes, & sans méler à ses discours des soûpirs qui venoient du plus profond de son cœur Il les exhorta & les consola, & se montra envers eux frere & compagnon, plustost que Maistre & Seigneur. Et parce que la grande suite de personnes qui l'accompagnoient, ne permettoit pas qu'il demeurast plus long-temps en ce lieu, aprés avoir dit adieu aux freres il partit pour s'en aller en Italie, & arriva enfin à Rome.

Livres de la Consideration adressés au Pape Eugene. II. écrits en 1151. Et le Pape & le Saint moururent en 1153.

Le saint homme écrivit au méme Pape un Livre de grande utilité, intitulé, *de la consideration*, dans lequel traitant avec une penetration merveilleuse, tant des choses & des personnes qui l'environnoient & qui estoient alentour de luy, que de celles qui estoient au dessous, & montant mesme jusques à celles qui estoient au dessus de luy, il a eu de si hautes pensées de la nature divine, qu'il semble avoir esté ravi au troisiéme Ciel, y avoir entendu des mysteres ineffables, qu'il n'est pas permis à l'homme de reveler, & avoir veu le Roy dans sa gloire. Dans les choses qui sont autour de luy, & au dessous, il explique tres-subtilement la ressemblance & la conformité des mœurs, l'égalité de la nature, la difference des charges & des devoirs, la consideration des merites, le discernement du progrés spirituel; & il découvre à chacun en particulier dans sa condition, la connoissance qu'il doit avoir de soy-même.

Dans les choses qui sont au dessus de l'homme, il contemple tout ce qui est dans les Cieux; non de la maniere que les Anges qui sont toûjours unis à Dieu le considerent, mais de la sorte qu'un homme qui a l'esprit net & l'ame pure

pour atteindre à la divinité, & que le Sacerdoce de ce monde peut estre conforme à la Hierarchie du Ciel. Car estant constant, qu'entre les esprits bien-heureux les uns sont comme les Princes des autres, & que ceux qui sont destinez au service & à la conduite des creatures, sont diversement employez selon qu'il plaist aux puissances superieures, quelques uns qui sont plus proches de Dieu reçoivent de luy ce qu'ils doivent faire comprendre ou faire executer aux autres: Et puis que l'homme desire qu'on porte reverence à sa dignité, il faut necessairement que tout se rapporte à l'honneur de la suprême puissance, parce que l'homme estant sujet à l'homme, & l'esprit à l'esprit, il doit à plus forte raison estre sujet à Dieu, par la faveur duquel cette autorité est donnée aux uns sur les autres, & par les lumieres duquel l'homme se connoist soy-mesme; & arrive par la foy & par l'esperance à la contemplation de la divine Majesté, selon la grace qu'il a receuë.

Le serviteur de Dieu dictoit d'ordinaire, & quelquefois écrivoit sur des tablettes de cire, pour ne pas laisser perir les pensées & les sentimens que l'Esprit de Dieu luy inspiroit. Il appaisoit les differends qui naissoient dans les Eglises, & par la douceur de ses remonstrances il accordoit les procez que les Ecclesiastiques excitoient entr'eux : Mais quelquefois il rendoit le calme aux esprits troublez & agitez de fureur, en leur faisant de fortes & severes reprimendes. C'estoit ainsi qu'il reprimoit l'impetuosité de leur colere, l'effusion de leur bile, l'injustice de leurs plaintes & le bruit de leurs

clameurs. Et ceux qui estoient venus à luy estans tout pleins d'aigreur & de violence, s'en retournoient tout remplis de la douceur d'une heureuse paix & d'une parfaite tranquilité.

CHAPITRE XV.

De l'étroite amitié que Thibauld Comte de Champagne avoit avec saint Bernard. Eloge de la grande pieté de ce Prince, & de ses extraordinaires charitez envers les pauvres. De la guerre que luy fit le Roy Louis le Ieune. laquelle saint Bernard appaisa en se rendant arbitre entre le Roy & le Comte.

52 CELUY d'entre tous les Princes qui s'attacha le plus étroitement à luy, fut le Comte Thibauld, qui témoigna son affection par des œuvres; qui assista Clairvaux, & de ses biens, & de sa personne; qui mit son ame & sa conduite entre les mains de l'Abé, & se dépoüillant de sa grandeur de Prince, se montra plustost serviteur que maistre parmi les serviteurs de Dieu, obeïssant en tout à ce que les moindres de cette Maison desiroient de luy. Il achetoit des terres: il bâtissoit des maisons : il fournissoit à la dépense des nouvelles Abayes: & par tout où les serviteurs de Dieu étendoient leur Ordre par de nouveaux établissemens, il y envoyoit de l'argent, ne bâtissant pas pour une seule Maison, comme fit Salomon dans Ierusalem, mais quelque part qu'allassent des personnes de cette Regle & de cet habit, il s'efforçoit de leur donner les choses necessaires avec la mesme charité qu'il eust preparé une demeure à Iesus-Christ mesme, s'il eust esté sur la terre. Il remit encore en la disposition

Eloge de Thibauld Comte de Champagne, tres-pieux Prince.

du Saint d'employer comme il voudroit tout ce qu'il offroit de dons & de charitez pour les ouvrages de Dieu.

De quelle sorte le Saint conduisoit ce Prince.
V. le IV. Livre de cette Vie Ch. III.

L'Abbé voyant ce zele du Prince embraza sa charité par la sienne. Il luy ordonna de secourir principalement les domestiques de la foy. Il luy conseilla de fonder des Temples qui fussent comme immortels, & de disposer avec tant de prudence du bien qu'il donneroit en aumosnes, que ses charitez en pussent toûjours produire de nouvelles par la succession continuelle des revenus, qui faisant comme renaistre ses bonnes œuvres, les rendissent toûjours vivantes & comme eternelles. Il luy persuada encore d'assister par toutes sortes de moyens les pauvres; que les aiguillons de la pauvreté affligent de tous costez, comme des mouches picquantes, en donnant des habits aux uns, & du pain aux autres. Il l'avertit aussi de visiter luy-même les Hospitaux, & de n'avoir point d'horreur de s'approcher des malades, parce qu'il redoubleroit le merite de sa charité, s'il les voyoit & les assistoit, s'il les consoloit & les soulageoit tout ensemble. Il luy enseigna, que le premier devoir de sa pieté estoit d'humilier ceux qui tirannisent les pauvres, de deffendre la veuve & l'orphelin, d'avoir pitié des miserables, & de leur prester de l'argent, de conduire ses discours avec jugement & avec sagesse; de procurer la paix & le repos de l'Eglise; & de sçavoir bien user de l'épée de la justice que Dieu luy avoit mise entre les mains; & il luy marqua que la principale obligation d'un Prince estoit de recompenser les bons, & de châtier les méchans,

53 Ce Comte qui estoit fort sage ; recevant avec respect ces avertissemens salutaires, & autres semblables, changea le luxe de sa Cour, & le faste de sa grandeur en humilité & en modestie: & il n'y avoit personne qui osast dire ou faire quelque chose d'indecent en sa presence, mais ses sujets s'étudiant à luy plaire, soit par feinte ou avec sincerité, faisoient souvent eux-mesmes ce qu'ils voyoient estre agreable à leur Seigneur. Ceux qui l'approchoient avec plus de familiarité, introduisoient devant luy les pauvres qui souffroient quelque injure ou calomnie. Ils luy donnoient avis de ceux qui estoient languissans & couchez par terre au milieu des places publiques, & generalement de tous ceux qui estoient dans l'affliction & dans la misere. Le Prince se réjoüissoit lors qu'il s'offroit une occasion d'exercer sa clemence & sa bonté, & il honoroit davantage de ses bonnes graces ceux qu'il voyoit avoir plus de soin de semblables choses.

Pieté du Comte Thibauld.

Et parce que le serviteur de Dieu ne voulut pas permettre qu'aucun de ses Religieux demeurast dans la Cour de ce Prince, mesme pour la distribution de ses aumosnes : ce Comte fit venir deux Religieux de l'Ordre de Prémonstré, à qui il donna ce soin d'aller dans les bourgades, & les villages qui estoient proches des lieux où il demeuroit ; & il leur demanda de nourrir des viandes de sa propre table, les malades & les lepreux durant tout le temps de son sejour en ces lieux. Il voulut encore qu'ils donnassent de grandes aumônes aux autres pauvres, proportionnées à leurs besoins, soit en

Aversion que S. Bernard avoit pour mettre de ses Religieux dans la Cour des plus sages & plus devots Princes, mesme pour des offices de pieté.

Grandes charitez de ce Prince.

Deux Religieux de Prémonstré Aumosniers du Comte.

viandes ou en habits, & qu'ils eussent une telle autorité dans sa maison, qu'ils commandassent ce qu'ils voudroient aux Sommeliers, Boulangers, Cuisiniers & autres Officiers; & qu'ils emportassent ce qu'il leur plairoit, sans que personne les pust empescher, ou luy en faire des plaintes s'ils sembloient estre prodigues en quelque chose; & ces Religieux qui craignoient Dieu, & ne desiroient pas moins de luy plaire qu'à ce Comte, ne diminuoient rien de la magnificence du Prince, qui leur avoit commandé d'exercer la charité avec plenitude dans la dispensation de ses biens, & ne vouloient pas aussi déplaire à Dieu en se rendant lasches & avares dans ces occasions, où tant la volonté de Dieu que l'extreme bonté du Prince, leur avoit enjoint d'estre prompts & liberaux. Il estoit aussi de leur charge & de leur devoir, de prendre soin du logement des Religieux, & autres personnes de pieté, qui venoient à la Cour du Comte pour quelques affaires, & de prendre dans la maison dequoy fournir à toutes leurs necessitez. Ils portoient aussi en divers lieux pour les pauvres durant le froid de l'Hyver, plusieurs paquets d'habits, de peaux, de manteaux, & de souliers. Ils avoient aussi de la graisse de porc qu'ils donnoient par les villages aux necessiteux. Il ne manquoit rien dans ces provisions de ce qui estoit necessaire pour exercer la charité, & c'étoit comme un port dans la tempeste, & un refuge asseuré pour tous les affligez & les miserables.

Charité de ce Prince dans une famille.

Dans le temps de la famine il ne vendit pas le bled au peuple comme Pharaon, & ne reduisit pas

pas ses sujets en servitude comme ce Roy, qui obligea les Egyptiens d'achepter par la perte de leur liberté ce qu'ils ne pouvoient plus payer de leurs biens n'en ayant plus : mais suivant un plus saint conseil que le pieux Abbé luy donna comme un autre Joseph, il ouvrit gratuitement ses greniers à ceux qui en avoient besoin, sans épuiser le peuple d'argent, ny tromper les affligez par finesse. Il ne convertit point en son bien particulier les richesses communes de ses sujets. Il ne voulut point amasser de ces thresors dans la terre : mais ne pensant qu'aux moyens d'en acquerir dans le Ciel, & ne pouvant se lasser d'exercer la charité, il distribua avec une extrême joye & ses provisions & son argent.

34 Ce Prince qui n'aspiroit qu'aux biens eternels, ne fut pas exempt d'une tentation horrible & tres-dangereuse. Car il fut attaqué, tant par le Roy que par les Grands, & tout son Estat en fut troublé, & rempli de frayeur & de tremblement. Et comme si Dieu se fût irrité contre luy, tout ce qu'il possedoit estoit exposé au pillage, aux embrasemens, & aux violences des gens de guerre. L'armée du Roy couvrit la face de ses païs. Toute la campagne estoit desolée de toutes parts, & il ne luy estoit pas seur de resister ni de s'opposer à ceux qui le persecutoient avec tant d'outrages, parce que ceux des siens qui l'avoient abandonné, s'étoient declarez ouvertement contre luy, & ceux qui ne l'avoient pas quitté, servoient plûtost à le surprendre & à le tromper, qu'à le secourir. De quelque costé qu'il se tournast, il se voyoit pressé de grands maux, parce qu'il ne pouvoit ni se tenir en seureté

Espreuves de la constance du Comte dās une grande guerre qu'on luy fit.

dans sa maison, ni faire au dehors ce qu'il jugeoit necessaire, ne pouvant reconnoistre ceux qui luy estoient veritablement fidéles, & ne se défiant pas moins de la duplicité de ses sujets qui estoient demeurez auprés de luy, que de la perfidie des autres qui l'avoient abandonné.

Remonstrance de S. Bernard au Comte affligé.

Estant assiegé de tant d'ennemis, il tourna son cœur vers Dieu; il implora le secours du Ciel; il manda S. Bernard, du conseil duquel il se servoit principalement; & ne desesperant point de la divine bonté, il eut cette réponse du Saint: Qu'il considerât que Dieu châtie tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfans: que ces afflictions servent, ou à purifier l'ame, ou à l'éprouver: & que Job avoit esté plus glorieux sur le fumier, que lorsqu'il estoit assis sur son thrône envinonné d'une armée, & joüissant de tout ce qui sembloit le rendre heureux. Le serviteur de Dieu luy representa que Salomon pecha dans l'oisiveté, & qu'abusant du bien de la paix, il s'abandonna aux vices; & qu'au contraire son pere David estant poursuivi par son fils Absalon, & ayant tout le peuple armé contre luy, estoit demeuré en grace. Il luy rapporta aussi de quelle sorte le Demon avoit tourmenté l'Apôtre, lequel demeurant ferme & immobile dans cette tentation, avoit merité d'oüir, que *la vertu reçoit sa perfection dans l'infirmité*; & que dans la vie presente la bonne fortune nous rend plus lâches & plus paresseux, & la mauvaise plus soigneux & plus vigilans.

Proverb. 3. Job 2. 2. Reg. 15. 2. Cor. 12.

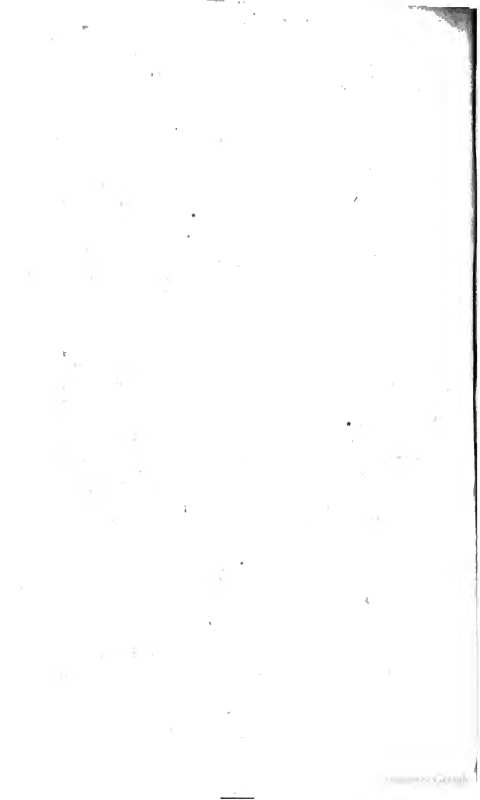
L'illustre Comte estant merveilleusement animé par grands exemples, commanda qu'on luy apportast promptement deux vases d'or,

d'une pesanteur prodigieuse, & travaillez d'une maniere admirable, dans lesquels estoient enfermées des pierreries tres-precieuses, que son oncle Henry Roy d'Angleterre avoit accoûtumé de faire mettre devant soy sur une table le jour de son couronnement, pour faire montre de ses richesses & de sa gloire, & bannissant de son cœur le vain plaisir, il commanda qu'on arrachât ces pierreries de leurs enchassures, & que l'or fût mis en pieces, afin de vendre l'un & l'autre, & d'employer le prix à fonder des tabernacles sacrez, qui sont plus agreables à Dieu que l'or & les diamans.

Amalech continuoit toûjours à tourmenter Israël, mais Moïse levant les mains au Ciel demeura victorieux. Les ennemis commencerent à se retirer; & pendant que les Religieux de Clairvaux imploroient le secours de Dieu par leurs gemissemens & par leurs larmes, le saint Abbé travailla pour servir de mediateur en cette querelle. Il se jetta au milieu de ces armées: il reconcilia ensemble ceux qui estoient divisez: Il appaisa la tempeste par la force de ses remonstrances toutes divines; Et rétablit le calme & la serenité de la paix tant desirée entre le Roy & le Prince.

Ce Comte mourut en 1051. Et le Roy Loüis le Jeune épousa sa fille nommée Adelle en 1161. dont il eut Philippes Auguste, qui luy succeda au Royaume en 1179. & Agnes mariée à Alexis Empereur de Constantinople. Quelques uns disent qu'il prit l'habit de Religieux à Clairvaux où il est enterré. Mais estant mort avant saint Bernard, & les Historiens de la Vie du Saint ne parlant point de la retraite de ce Prince à Clairvaux, cela paroist peu vray-semblable.

Fin du Livre second.



LA VIE

DE S. BERNARD,

PREMIER ABBÉ DE CLAIRVAUX, ET PERE DE L'EGLISE.

AVANT-PROPOS

DE GEOFFROY RELIGIEUX DE CLAIRVAUX, SECRETAIRE du Saint, depuis Abbé d'Igny, & enfin quatriéme Abbé de Clairvaux.

Sur les trois derniers Livres de cette Vie qu'il a composez.

JUSQUES icy des hommes illustres par leurs excellentes qualitez ont écrit à la loüange de nostre Sauveur, & à l'edification de plusieurs, les actions les plus dignes de memoire de nôtre tres-illustre Pere Bernard Abbé de Clairvaux: & cette matiere estant tres-abondante & tres-riche, ils n'ont pas entrepris de la traiter toute entiere, mais seulement en partie, selon que chacun d'eux a eu une connoissance plus certaine de la verité des choses. C'est ce qui a fait croire à quelques uns, que je ne devois pas taire ces justes loüanges, puisque j'ay eu le bon-heur d'estre serviteur d'un si grand Saint, fils d'un si digne Pere & disciple d'un

si bon maistre, & que j'ay esté nourri & élevé dans son sein durant treize ans, & jusques à ce que la mort par sa dureté impitoyable m'en ait arraché, ce que je ne puis me remettre dans la memoire sans gemissemens, ni dire sans larmes. Dieu veüille, mon tres-saint Pere, que je vous sois encore aussi cher, qu'il a paru que je vous l'ay esté autre fois, & durant un assez long espace de temps; & y a-t-il quelqu'un qui vous soit aussi redevable que moy, qui vous soit autant acquis, qui soit aussi parfaitement à vous que je l'ay esté, & le suis encore?

La mort inexorable nous a fait une blessure je l'avoüe, & une blessure tres-cruelle, mais elle n'a pas tout consommé. Elle a coupé des branches; mais elle n'a pas arraché tout le tronc : Elle a pris sans compassion ce qui luy appartenoit : Elle nous a ravi vostre presence, vostre conversation, & le secours visible que nous recevions de vous: mais elle ne nous a pas osté la foy, qui nous asseure de vostre protection, & de l'assistance invisible dont vous nous favorisez encore aujourd'huy : Elle ne nous a pas osté l'esperance de vous voir un jour : & enfin elle n'a pas effacé l'amour que le souvenir des choses passées a profondement gravé dans le cœur des enfans.

Au reste, je sçay fort bien que je n'ay ny la science, ni l'eloquence qui sont necessaire pour un si grand & si important Ouvrage, mais ni l'esprit d'Origene : ni la langue de Ciceron ne seroient pas capables d'exprimer les hautes loüanges qui vous sont deües, mon cher Pere; & je ne desespere pas toutefois, que le sage Lecteur ne s'occupe plûtost à cueillir les fruits de vos bonnes œuvres, qu'à considerer les feuilles si peu estimables de mes pa-

roles, & que s'arrêtant davantage à goûter la douceur des uns, qu'à mépriser la secheresse des autres, il ne pense moins à rejetter celle-cy avec rigueur, qu'à se nourrir de ceux-là avec plaisir.

Car si d'une part on rapporte d'ordinaire avec plus d'assurance & plus de sincerité ce qu'on a veu soy-même, que ce qu'on a appris d'autruy ; & si la verité est comme une liqueur qui s'évente & se corrompt plus facilement lorsqu'on la fait passer en plusieurs vaisseaux: D'autre part on boit aussi avec plus de plaisir l'eau qui est puisée dans le bassin d'une fontaine, bien qu'il soit petit, quand on la prend à la sortie de sa source qui le remplit incessamment, que celle qui est tirée du ruisseau qui en est déja fort éloignée, ou même d'un fleuve, quoyque tres grand. C'est pourquoy ne voulant point toucher aux Livres de ceux qui ont écrit les commencemens & la suite de la vie de nostre tres-heureux Pere, de peur qu'il ne semble que je veüille bastir sur le fondement d'autruy, je parleray principalement des choses ausquelles j'ay esté present, & que j'ay presque toutes veuës, y en mélant aussi, bien qu'elles soient en fort petit nombre, que j'ay apprises par le tres-fidele rapport des Religieux qui ont esté témoins oculaires.

J'ay creu qu'il estoit à propos de diviser cet Ouvrage en trois petits Livres, dont le premier represente particulierement tout ce qui regarde sa personne, ses mœurs & sa doctrine: dans le second je rapporteray plusieurs miracles qu'il a faits: & dans le troisiéme les circonstances de sa bien heureuse mort.

Le Lecteur doit aussi estre averti, que dans le recit de cette histoire, j'ay plus suivy la liaison des

matieres que celles des temps, & que je n'ay pas rapporté, ni les miracles, ni les actions, selon l'ordre qu'elles ont esté faites : mais j'en ay fait entrer quelques-unes dans les lieux qui leur estoient les plus propres, où elles avoient plus de poids, & où elles faisoient plus d'effet & plus d'ornement. Car le discours est d'ordinaire plus fort & plus agreable, lorsqu'il est soûtenu & enrichy par les exemples dont on l'appuye, comme un bastiment qui est soûtenu sur de solides & fermes colomnes. Il y en a aussi d'autres que j'ay transposée, afin qu'elles fussent jointes à celles qui leur sont semblables, & que ce qui estoit de même espece, fût mieux lié ensemble par cette conformité. Ce que je n'ay fait neanmoins que dans les deux premiers Livres, ayant reglé presque toûjours dans le troisiéme l'ordre de l'histoire par celuy des temps.



LA VIE DE SAINT BERNARD.

LIVRE SECOND,

CHAPITRE I.

Que le premier & le plus grand de tous les miracles que saint Bernard a faits; consiste dans ses mœurs, dans sa vie & dans la mortification de ses sens.

1 COMME Dieu est toûjours glorieux en ses Saints, & admirable en sa Majesté infinie, il a rendu son fidéle serviteur Bernard, Abbé de Clairvaux, illustre par un grand nombre de miracles à la veuë de toute la terre; & pour l'imiter dans la maniere, dont il louë S. Malachie, on peut dire qu'il a esté luy-mesme le premier, & le plus grand de tous les miracles qu'il ait jamais faits. Car il avoit un visage toûjours serein & tranquille, & un port grave & modeste: Il estoit circonspect dans ses paroles, retenu dans ses actions, devot dans la priere, assidu dans la meditation des choses saintes: & pratiquant le conseil qu'il donnoit aux autres, & dont il avoit reconnu l'utilité par plusieurs experiences; il avoit plus de confiance en la priere dans toutes ses entreprises, qu'en sa propre industrie & en son travail. Il avoit une grande foy, une esperance ferme, & ardente charité, une humilité profonde, & une pieté qui couronnoit toutes ses autres vertus. Il estoit sage dans ses conseils, agissant dans les affaires, & toutefois

Grandes & miraculeuses qualitez de S. Bernard.

il n'estoit jamais moins oisif que lorsqu'il sembloit l'estre davantage. Il souffroit les opprobres avec joye, & les déferences avec pudeur. Il estoit doux dans ses inclinations, saint dans ses mœurs, glorieux par ses miracles, & enfin rempli de sagesse, de vertu, & de grace devant Dieu & devant les hommes.

Description de la mort de saint Bernard.

Dieu avoit disposé par une benediction particuliere le corps qu'il destinoit pour recevoir une si sainte ame. Une grace extraordinaire paroissoit en luy, qui estoit toutefois plûtost spirituelle que charnelle. Une clarté plus celeste que terrestre reluisoit dans son visage, & l'on voyoit dans ses yeux une pureté angelique, & une simplicité de colombe. La beauté de l'homme interieur estoit si grande, qu'elle éclatoit exterieurement par certaines marques visibles, & la parfaite pureté & l'abondance de grace qui estoit au dedâns, sembloit se répandre aussi au dehors. Tout son corps estoit gressé & décharné, & sa peau fort delicate, paroissant un peu rouge sur ses joües; à cause que la continuelle meditation, & les exercices de la penitence y avoient attiré une partie de sa chaleur naturelle. Ses cheveux estoient blonds, mélez de poils blancs: Sa barbe tiroit sur le roux, & vers la fin de sa vie elle devint blanche. Il estoit bien fait, & d'une taille mediocre, plus grand toutefois que petit. Mais ce thresor estoit renfermé dans un vase d'argile, usé & cassé de toutes parts. Car son corps estoit abbatu d'un grand nombre d'incommoditez qui servoient à faire éclatter davantage la force & la vertu de son ame. La plus perilleuse de toutes ses maladies estoit qu'il ne

pouvoit presque rien avaller de sec, ny prendre de viande solide, le conduit s'estant rétreci. Mais la floibesse de son estomac & la corruption de ses entrailles luy causoient encore plus de douleur. Il souffroit toûjours ces infirmitez, sans parler de celles qui luy survenoient souvent.

Le plus grand soin de ce serviteur de Dieu fut, d'éviter l'estime & l'approbation des hommes, & de paroistre comme un des autres Religieux : mais la gloire suivoit celuy qui la vouloit fuïr, comme au contraire elle a accoustumé de fuïr ceux qui la cherchent. Il avoit souvent cette parole dans la bouche, & toûjours dans le cœur : Le monde a accoustumé d'admirer « celuy qui fait quelque chose d'extraordinaire ; « & dans cette veuë il aimoit davantage la vie & la regle commune, ne témoignant rien de singulier par ses actions; & ce fut pour ce sujet qu'il aima mieux quiter le cilice qu'il avoit porté plusieurs années en secret, que non pas qu'on sceût qu'il en usât, asseurant que celuy-là desire peu d'estre caché, qui ne se conforme pas à la maniere de vivre de ceux de sa compagnie & de sa profession. Toutefois dans cette pratique commune, il conservoit une pureté non commune, & une pieté toute singuliere. Il ne negligeoit rien, & traitoit les moindres affaires avec soin & avec application, ayant appris par sa propre experience à definir le Sage; Celuy qui juge de toutes choses selon qu'elles sont en elles-mêmes.

Humilité du Saint.

Il évitoit sa singularité.

Definition du Sage.

2 Il évita tellement dés son enfance les déreglemens de la bouche, qu'il perdit presque tout

Sa merveilleuse sobrieté.

à faire le gouſt & le diſcernement des viandes ? Combien de fois a-t il pris une liqueur pour une autre, par la pieuſe tromperie de ceux qui la luy preſentoient ? Il beut même un jour de l'huile qui luy fut donnée par mégarde ſans s'en appercevoir en aucune ſorte, & il ne le connut, qu'aprés que quelqu'un ſurvenant s'étonna d'en voir paroiſtre ſur ſes lévres. Toute ſa nourriture eſtoit reduite à un morceau de pain trempé, & amolli dans de l'eau chaude, & à des petits boüillons. Cette nourriture eſtoit fort legere, & neanmoins ſon eſtomac en rejettoit la plus grande partie ſans l'avoir pû digerer : & Dieu le permettoit ainſi, de peur qu'il ne ſentiſt quelque plaiſir dans les viandes, qu'il ne pouvoit prendre ſans peril, ni retenir ſans douleur, ni rejetter ſans ſouffrir beaucoup d'incommoditez : & la providence divine l'avoit ainſi ordonné pour accomplir le deſir de ſon fidéle ſerviteur, afin qu'il ne fuſt pas privé du merite de l'abſtinence extraordinaire qu'il faiſoit, & que ſous pretexte qu'elle luy eſtoit neceſſaire, il évitât de paroiſtre ſain aux yeux des hommes ; ce qui luy avoit toûjours eſté odieux.

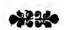
Sa ſobrieté de ſon boire.

Pour le vin, il nous diſoit fort ſouvent, que lorſqu'un Religieux eſtoit obligé d'en boire, il devoit en uſer de ſorte, qu'il en reſtât toûjours dans le verre ; & il l'obſervoit ainſi luy-même toutes les fois qu'il ſouffroit qu'on luy en ſervît. Car non ſeulement aprés en avoir beu une fois, mais auſſi aprés les repas entiers il ne paroiſſoit quaſi pas qu'il y eût touché.

Il avoit de la peine à ſe tenir debout ; c'eſt pourquoy il eſtoit preſque toûjours aſſis, & ſe

remuoit tres-rarement. Quand il pouvoit se dispenser des affaires qui l'occupoient d'ordinaire, ou il prioit, ou il lisoit, ou il écrivoit, ou il s'employoit à l'instruction & à l'edification des Religieux, ou il se donnoit entierement à la meditation des choses saintes; en quoy il avoit receu une grace si particuliere, qu'il ne s'ennuyoit jamais dans cette étude spirituelle, & n'y avoit aucune peine, prenant plaisir à estre toûjours recueilli en luy-même, & à s'entretenir dans le secret de son cœur, où il preparoit, suivant le conseil qu'il donnoit souvent aux autres, une grande salle de festin pour Jesus-Christ.

Tout le temps qu'il donnoit à la contemplation luy sembloit court, & tout lieu luy estoit propre pour ce pieux exercice; & bien qu'il fût dans cette disposition, il preferoit toutefois souvent quelque action plus utile à cette aimable occupation estant pressé par la crainte de Dieu, & instruit par le Saint Esprit à chercher plûtost les moyens de servir à plusieurs, que son avantage particulier: quoyque d'ailleurs en quelque assemblée qu'il se trouvât, même dans la foule & dans le tumulte, il joüist d'une certaine solitude interieure qu'il rencontroit en tous lieux, ne s'arrêtant jamais aux objets qui frappoient ses sens, si ce n'estoit qu'il fût necessaire de s'y appliquer.



CHAPITRE II.

Ce qui se passa dans la visite que S. Barnard fit par devotion à la grande Chartreuse, pour y voir S. Hugues Evéque de Grenoble & les Chartreux. De son amour pour le silence & la solitude, & de sa modestie dans ses habits.

Voyage du Saint à la grande Chartreuse.

De saint Hugues Evéque de Grenoble.

APRES que le serviteur de Dieu eut passé quelques années dans Clairvaux il luy vint 3
dans la pensée de visiter par devotion S. Hugues Evéque de Grenoble, & les Peres Chartreux. Cet Evéque le receut avec tant de joye & de respect, connoissant que Dieu le visitoit en la personne de son hoste, qu'il s'en fallut peu qu'il ne l'adorât, s'estant prosterné en terre devant luy pour le saluer. Le Saint Abbé voyant un Prelat venerable par son extréme vieillesse, celebre par sa reputation, & illustre par sa sainteté, se prosterner en sa presence, fut extremement surpris & étonné, & se jettant à ses pieds, receut de luy en cet estat le baiser de paix, & témoigna, non sans un profond gemissement, la confusion qu'il avoit receuë de se voir ainsi honoré par une personne si eminente. Il eut depuis une telle part en son amitié, que ses deux enfans de la lumiere ne furent ensuite qu'un cœur & qu'une ame, estant liez & unis par une étroite charité en Jesus-Christ. Ils furent semblables

3. Reg. 10.

à la Reine de Saba dans le jugement qu'elle fit de Salomon, estant ravis de trouver beaucoup plus en chacun d'eux que la renommée n'en publiot.

Le serviteur de Dieu fut receu à la Chartreuse 4
avec la même affection & le même respect,

par Guigues qui en estoit Prieur, dont la grande pieté n'y pouvoit estre trop honorée, & par les autres Religieux, estans tous comblez de joye de ce qu'ils l'avoient trouvé tel en presence qu'il leur avoit paru par sa Lettre.

De Guigues Prieur de la grande Chartreuse.

V. Bernard Ep. 11.

Il les edifia en tout, hormis en une seule chose, dont le Prieur fut en quelque sorte scandalisé, sçavoir de la selle du cheval sur lequel le venerable Pere montoit, parce qu'elle sembloit trop magnifique, & peu conforme à la pauvreté dont il faisoit profession; & comme le Prieur estoit zelé pour la perfection & la vertu, il ne pût taire ce qu'il avoit pensé sur ce sujet, mais il le dit à un des Religieux qui l'accompagnoient & confessa franchement qu'il s'en étonnoit: Ce que ce frere rapporta au saint Abbé, qui n'en fut pas moins surpris que les autres, & demanda quel estoit cét equipage, parce qu'étant venu depuis Clairvaux jusques à la Chartreuse, sans s'en estre jamais apperceu, & sans l'avoir consideré, il ne sçavoit en façon quelconque comment cette selle estoit faite, joint que ce cheval n'estoit pas à luy, mais il l'avoit emprunté d'un Religieux de Clugny son oncle & son voisin, qui le luy avoit presté tel qu'il s'en servoit d'ordinaire. Ce que ce Prieur ayant entendu, il admira, que ce serviteur de Dieu eût tellement retenu ses yeux au dehors, & occupé son esprit au dedans, qu'il n'eût point remarqué dans un si long espace de chemin, ce que luy avoit veu d'abord. Ce qui ne doit pas sembler plus merveilleux que ce qui arriva aprés qu'il eut marché un jour entier le long du lac de Genéve, qu'il ne vit point du tout, ou ne creut pas voir. Car ceux qui luy faisoient compagnie

Exemple memorable de son recueillement interieur.

s'entretenant vers le soir de ce même lac, il leur demanda où il estoit : ce qui leur causa à tous beaucoup d'admiration.

Son amour pour la solitude.

Il avoit desiré dés le commencement de se retirer de toutes affaires, & de ne sortir jamais de son Abbaye. C'est pourquoy, croyant depuis avoir trouvé une occasion favorable, à cause de la défaillance & de la foiblesse de son corps, il resolut enfin d'executer ce dessein, comme il fit, & y persevera quelque temps, jusques à ce qu'il fût contraint de sortir par une pressante necessité de l'Eglise de Dieu, & par le commandement du Souverain Pontife, & de tous les Abbez de son Ordre, ausquels il deferoit comme à ses Peres, luy qui estoit le Pere de tous.

V. Ep. 21. & 48.

Sa pauvreté dans ses habits.

Vers les dernieres années de sa vie, il prit aussi, par leur ordonnance, outre le froc & la tunique, un habillement de laine en façon d'un manteau un peu court, & un chapeau semblable, n'ayant jamais voulu parmi tant de langueurs & d'infirmitez corporelles, se servir d'aucunes fourrures. Il aima toûjours la pauvreté dans les habits, mais non la saleté ni les ordures; & il disoit qu'elles estoient des marques, ou de negligence & de paresse, ou d'un esprit qui se flatte d'une vaine complaisance en soy-même, ou qui recherche au dehors la gloire & la loüange des hommes.

Son extrême modestie.

Son marcher & tout son port estoit modeste & reglé, témoignant beaucoup d'humilité, ressentant la devotion, faisant paroistre une grace & une douceur majestueuse, qui forçoit ceux qui le voyoient à le reverer, causant de la joye par la seule veuë, & edifiant ceux qui le regardoient.

regardoient. Nous dirons à propos du ris, ce que souvent nous avons oüy de sa propre bouche : Qu'il s'estonnoit de voir des Religieux s'éclater de rire, qu'il ne se souvenoit point d'avoir jamais ri de cette sorte depuis les premieres années de sa conversion ; qu'il falloit qu'il se fist plus de violence pour se porter à rire, que pour s'en retenir, & qu'il avoit plus de peine à s'y exciter, qu'à s'y moderer. Sa gravité & seriosité dans ses discours.

CHAPITRE III.

Des graces que Dieu luy avoit données pour la Prédication. De l'humilité avec laquelle il ne voulut point accepter les dignitez Ecclesiastiques.

CELUY qui l'avoit destiné à la prédication dés le ventre de sa mere, luy avoit donné dans un corps foible une voix assez forte & assez intelligible, & toutes les fois qu'il trouvoit l'occasion à propos, il parloit à toutes sortes de personnes, des choses qui regardoient l'édification des ames, s'efforçant neanmoins de proportionner ses discours à ses auditeurs, & s'accommodant à l'intelligence, aux mœurs & à la profession de chacun d'eux. Il s'entretenoit avec les païsans, comme s'il eust esté toûjours nourry à la campagne, & avec les hommes de toute autre sorte de conditions, comme s'il eust employé tout son soin à s'instruire des choses qui regardoient leur estat en particulier. Il estoit sçavant avec les sçavans, simple avec les simples, & remply de lumieres, de perfection & de sagesse parmy les personnes spirituelles. Il se conformoit à tous, desirant gagner tout le monde à Jesus-Christ. Il avoit Grace du Saint pour la Predication.

grand soin & grande adresse pour observer luy-mesme ce qu'il a écrit au Pape Eugene de la plenitude de son cœur : *Il faut*, dit-il, *souffrir quelquefois des niaiseries, quand il arrive qu'il s'en dit en nostre presence; mais on n'y doit jamais prendre part, ny les approuver: & il est bon au contraire de les détourner avec adresse & avec prudence, en proposant quelque chose de serieux que les auteurs de ces sottises n'écoutent pas seulement avec profit, mais encore avec plaisir, afin qu'ils finissent de tels discours.*

Lib. 2. de Consid. c. 1.

Son aversion des niaiseries & des paroles vaines & indiscretes.

Son eloquence.

Mais pour sçavoir combien il estoit capable d'adoucir & de persuader les esprits, & combien grande estoit l'éloquence que Dieu luy avoit donnée, & la discretion qu'il avoit pour connoistre quand & comment il devoit parler, & pour juger de ceux qui avoient besoin d'estre consolez, ou d'estre exhortez, ou d'estre repris, ceux qui auront leu ses écrits, pourront en quelque façon le comprendre, bien qu'ils ne le puissent pas si parfaitement, que ceux qui ont souvent oüy ses paroles & ses prédications. Dieu avoit répandu tant de graces sur les levres, & le feu du S. Esprit enflammoit tellement ses discours, que ses ouvrages mesmes, quoy qu'excellens, n'ont pû conserver toute cette douceur & cette force dont ils estoient animez.

Combien ses Prédications édifioient ses auditeurs.

Quoy qu'il y eust sur sa langue du laict & du miel, neanmoins la parole de Dieu paroissoit toute de feu dans sa bouche, suivant ce passage du Cantique des Cantiques: *Tes levres sont rouges comme l'écarlatte, & tes discours sont pleins de douceur.* C'est pourquoy les peuples mesmes d'Allemagne l'écoutoient avec une merveilleu-

Cant. 4.

se affection, & ils sembloient estre plus édifiez de ses discours, & plus touchez de la vertu de ses paroles, qu'ils ne pouvoient toutefois entendre, à cause qu'il parloit un langage different du leur, qu'ils ne l'étoient de l'explication du plus sçavant interprete, qui dit aprés luy en Allemand ce qu'il avoit presché en sa langue; dequoy ils donnoient une preuve assurée par la maniere dont ils se frappoient la poitrine, & par les larmes qu'ils répandoient.

Il se servoit de l'Ecriture Sainte si à propos, & avec tant de facilité, qu'on eût crû qu'il ne la suivoit pas tant qu'il la devançoit, & qu'il en conduisoit le sens comme il vouloit, en suivant pour guide la lumiere du S. Esprit qui en est l'auteur. Dieu l'avoit tellement remply de sagesse & de connoissance, afin qu'il fist entendre sa voix dans l'Eglise, qu'ainsi qu'il est écrit au livre de Job, il penetroit le plus profond des abysmes, & découvroit les choses les plus cachées. Car il a confessé quelquefois, qu'estant un jour en meditation & en priere, il avoit veu devant luy l'Ecriture sainte toute expliquée.

Son intelligence dans l'Ecriture.

Iob. 28.

8 Au reste, qui peut assez publier & admirer le parfait des-interessement avec lequel il a presché l'Evangile? Il crût que ce seroit trop peu de ne demander à ses auditeurs aucune assistance temporelle, s'il ne refusoit aussi les dignitez Ecclesiastiques qu'on luy offroit tres souvent, & il n'estima pas beaucoup de ne recevoir aucune recompense de ses travaux, mais encore il rejettta les marques de l'honneur qu'ils meritoient; & enfin, allant dans une sainte guerre, ainsi qu'un autre David, il estima les armes or-

Son humilité & son des-interessement dans le refus des dignitez Ecclesiastiques.

dinaires trop pesantes, sur tout voyant plusieurs de son temps qui en estoient accablez, & s'estima plus glorieux de vaincre & de triompher dans sa simplicité toute seule. Car la grace luy avoit donné une telle force qu'encore qu'il eust choisi d'estre le dernier dans la maison de Dieu, il y faisoit toutefois plus de fruit que tous les autres qui estoient plus élevez ; & quoy qu'il fust comme une lampe sous le boisseau, neanmoins il éclairoit davantage l'Eglise dans son humilité, que tous ceux qui estoient sur le chandelier. Plus il estoit humble, plus il estoit utile au peuple de Dieu, en luy annonçant la doctrine du salut, quoy qu'il ne voulust pas tenir le rang ni la place de Docteur. Il a eu le bonheur qu'a eu un Saint, dont luy-mesme a dit, qu'il avoit aimé la loy, sans avoir ni desiré, ni recherché l'autorité, & il luy a esté avantageux d'arriver au suprême degré des vertus, en s'éloignant des plus hautes dignités qu'il a refusées : & comme il a travaillé avec justice & avec force dans la predication de l'Evangile, il a de mesme toûjours évité avec prudence & avec retenuë les charges Ecclesiastiques. Car il ne les refusa jamais avec opiniastreté: mais souvent estant éleu pour remplir des places trés-eminentes, il usa d'une conduite si judicieuse, qu'avec le secours de la grace il ne fut point contraint de les accepter.

Exod. 3. Moïse, quoy que Saint, ceda la charge de grand Pontife à son frere Aaron, mais il avoit difficulté de parler ; ce qui n'étoit pas dans nôtre bien-heureux Bernard, lequel n'avoit aucun defaut qui l'obligeât de se retirer des fonctions

Pastorales. Mais son humilité seule luy faisoit fuïr l'honneur qui les accompagne. C'est pourquoy il a merité bien justement d'estre favorisé de Dieu, & réveré de tous les hommes. Car il a presché l'Evangile, non seulement, sans en recevoir aucune recompense temporelle, mais aussi sans estre élevé à aucune dignité de l'Eglise; quoy que ce n'ait jamais esté sans en retirer de grands fruits pour le salut & pour le bien des ames; & ayant toûjours eu passion de servir au peuple de Dieu, il n'a jamais eu le desir de le gouverner.

Il sortoit rarement pour aller prêcher.

Il sortoit neanmoins rarement de son Monastere pour aller precher, si ce n'estoit aux lieux les plus proches. Mais quand il y estoit obligé par quelque necessité, il répandoit par tout la semence de l'Evangile, annonçant la parole de Dieu en public & en particulier. Ce qu'il faisoit toutefois par le commandement du Pape, & au moindre ordre qu'il en recevoit de quelqu'un des Evesques, avec lequel il se rencontroit, parce que plus il estoit grand, & plus il s'humilioit en toutes choses; & il portoit d'autant plus de respect aux Evesques, qu'il sçavoit parfaitement quelle reverence l'on doit aux ministres de Jesus-Christ.

Son respect pour les Evesques.

CHAPITRE IV.

Comment S. Bernard prescha le voyage de Jerusalem, & justifia par plusieurs miracles, que Dieu en étoit l'Auteur

Du scandale qui arriva touchant le triste succés

JE ne puis taire ce qui se passa sur le sujet des prédications qu'il fit pour le voyage de Jerusalem: quelques personnes ayant esté

du voyage de Ierusalem preschè par le Saint.

extrémement scandalisées contre luy, ou par simplicité, ou par malice, à cause des mauvaises suites & du triste succez de cette entreprise, bien que nous puissions dire toutefois avec verité, qu'il fut pas l'auteur de cette proposition, Car plusieurs ayant esté déja touchez des nouvelles qu'ils avoient apprises touchant la necessité de cette guerre: quoy que le Roy le fit mander plusieurs fois pour ce sujet, & qu'il fust aussi pressé par des lettres du Pape pour s'y employer; il ne voulut jamais, ni parler, ni donner conseil sur une affaire de telle importance, qu'aprés qu'il en eut receu commandement de sa Sainteté par un Bref public, qui luy ordonnoit comme à la langue de l'Eglise Romaine, d'exposer aux peuples & aux Princes les raisons qui les obligeoient à s'y porter. Le but de ce Bref Apostolique estoit qu'ils entreprissent ce voyage par penitence, & pour la remission de leurs pechez, ou afin de delivrer leurs freres, ou afin de donner leurs vies pour eux.

Quelle part il eut dans la predication de ce voyage.

Voyage de la Terre Sainte entrepris par penitence.

Miracles que fit le Saint en preschant le voyage de Ierusalem.

Ces choses avec d'autres semblables pouvoient estre dites avec verité en cette rencontre: Mais il faut plustost rapporter ce qui persuada plus puissamment les esprits, qui est que le Saint Abbé prêcha publiquement la Croisade, Dieu travaillant avec luy, & confirmant ses paroles par des miracles. Mais par quels, & par combien de miracles? Par un si grand nombre, qu'il seroit non seulement difficile de les rapporter tous, mais mesme de les comter. Car on avoit alors commencé à les écrire; mais enfin, la multitude qui se presenta à l'écrivain, l'étonna, & la grandeur de l'histoire surpassa les forces de l'hi-

ſtorien ; puiſque quelquefois il fut guery en un ſeul jour juſques à vingt perſonnes affligées de diverſes incommoditez, & meſme davantage, & à peine ſe paſſat-t-il un ſeul jour qu'il ne fiſt de ſemblables miracles. Enfin Jesus-Christ fit en ce temps par l'attouchement & par les prieres de ſon ſerviteur, que ceux meſmes qui eſtoient aveugles dés le ventre de leur mere virent la lumiere ; que les boiteux marcherent droit ; que ceux qui avoient des membres ſecs furent gueris ; que les ſours oüirent, & que les muets parlerent, la grace rétabliſſant d'une maniere plus admirable ce que la nature avoit laiſſé d'imparfait.

Apologie pour Saint Bernard touchant le malheureux ſuccés de ce voyage.

10 Et toutefois l'Egliſe d'Orient ne fut pas délivrée par ce ſecours qu'on luy envoya ; mais l'Egliſe du Ciel en fut accreuë & comblée de joye. Que ſi en cette occaſion il a pleu à Dieu de délivrer, non les coups des peuples de l'Orient des mains des Infidéles, mais les ames de ceux de l'Occident de la tyrannie du peché ; qui oſera luy dire : Pourquoy avez vous fait ainſi ? ou qui eſt celuy qui jugeant ſainement des choſes, ne pleura plûtoſt le malheur de ceux qui eſtant revenus en Europe, ſont retournez à leurs deſordres & retombez dans des crimes égaux aux premiers qu'ils avoient commis, & poſſible encore plus énormes, que la mort des fidéles, qui ont rendu leurs ames à Dieu en faiſant des fruits de penitence, & aprés les avoir purifiées par divers travaux & afflictions : Que les habitans d'Egypte & les enfans des tenebres qui ne peuvent, ni voir la verité, ni la confeſſer, diſent tant qu'ils voudront : *Il les a fait ſortir finement*

Consid. c. 1. *pour les tuer dans le desert*: Nostre Sauveur souffre patiemment cét opprobre, qui est recompensé par le salut de tant d'ames. Le bien heureux Pere dit aussi cette parole bien remarquable entre plusieurs autres: *S'il faut necessairement que les hommes murmurent en cette rencontre, j'aime mieux que ce soit contre moy que contre Dieu. Ce m'est un extrême bon-heur, que Dieu daigne se servir de moy comme d'un bouclier: Je reçois de bon cœur les médisances des langues qui m'ataquent, & les dards empoisonnez des blasphemateurs qui me percent, afin qu'ils ne viennent pas jusques à la divine Majesté. Je souffriray volontiers d'estre des-honnoré par eux, puis que l'honneur de Dieu demeure à couvert par mon des-honneur.* Ce sont les propres termes dont il s'est servi dans le second livre de la Consideration.

Exod. 32. de Liq. 2.

Nouveau miracle que fit le S. aprés la defaite de l'armée Chrestienne en Orient.

Or quand le bruit lamentable de la ruine de cette armée courut premierement en France, il arriva qu'un pere presenta son fils qui estoit aveugle au serviteur de Dieu, le suppliant de luy rendre la veuë, & qu'aprés l'avoir fléchy par beaucoup de prieres lors qu'il s'en excusoit, le Saint mettant la main sur l'enfant, demanda à Dieu, que si ç'avoit esté par l'ordre de sa providence qu'il avoit presché la Croisade aux Chrestiens, & si son Saint Esprit avoit parlé par sa bouche, il luy plust en donner un temoignage en rendant la veuë à cet aveugle. Et lors qu'aprés son Oraison il en attendoit l'effet; Qu'est-ce que cela? dit l'enfant, je voy le jour. Il s'éleva aussi-tost un grand cry des assistans, qui estoient en tres-grand nombre, non seulement de Religieux, mais aussi des Seculiers,

lesquels voyant que l'enfant avoit recouvré la veuë, furent merveilleusement consolez, & rendirent graces à Dieu d'vn si grand miracle.

[Il me semble qu'en cét endroit on a fait vne assez heureuse & agreable remarque, que la même semaine en laquelle cette sainte ame sortit de ce monde, l'Eglise de Hierusalem receut vne grande consolation par vne faveur toute divine, selon qu'il l'avoit promis en presence de plusieurs personnes. Car Ascalone, cette place si forte & si bien munie, qui estoit si proche de la ville sainte, & qui luy donnoit sans cesse des alarmes tres-dangereuses, fut prise alors. Les Chrétiens avoient employé tous leurs efforts durant cinquante ans pour s'en rendre maistres, sans en pouvoir venir à bout: aussi ne fut-elle pas prise par la puissance des hommes, mais par le secours du Ciel. Et il ne sera pas hors de propos de rapporter icy les paroles qu'il avoit écrites la même année à vn Seigneur tres-pieux, Chevalier du Temple, qui étoit alors vn des freres de cette genereuse Religion, & qui en est maintenant le grand Maistre, & estoit oncle de nostre Saint selon la chair. *Malheur sur nos Princes*, dit-il: *Ils n'ont rien fait de bon dans la terre du Seigneur. Ils exercent vne malice incroyable dans les leurs propres, ausquelles ils se sont hastez de retourner, & ne compatissent point à l'affliction de Joseph. Mais nous avons cette confiance en Dieu, que le Seigneur ne rejettera point son peuple, & n'abandonnera pas son heritage. La droite du Dieu des armées combattra pour elle, & son bras la secourera, afin que tout le monde connoisse, qu'il vaut mieux esperer en Dieu qu'aux Princes.*]

Cecy est pris des Manusc. crits, & de l'Edition de Horstius.

Il s'appelloit André.

V. Epist. 288.

CHAPITRE V.

Combien ce Saint a servy à l'Eglise en reformant les mœurs dereglées, en s'opposant aux schismes, & en étouffant les erreures, comme celle de Pierre Abailard.

Services que S. Bernard a rendus à l'Eglise, en reformant les mœurs dereglées des Catholiques.

IL faut aussi écrire pour ceux qui viendront 12
aprés nous, combien l'homme de Dieu servit par sa doctrine à l'Eglise sainte, en corrigeant les mœurs dereglées des Catholiques, en reprimant les mouvemens furieux des Schismatiques, & en refutant les erreurs des heretiques. Car outre ceux ausquels il a enseigné à vivre dans le monde avec temperence, avec justice, & avec pieté; qui peut dire le nombre des autres, à qui il a persuadé de sortir du monde pour vivre avec plus de perfection? Il n'a cessé tant qu'il a vécu de remplir les deserts du siecle de ceux qui abandonnoient le siecle, & il semble que par son moyen cette parole du Prophete à esté visiblement accomplie: *Il a changé les deserts arides en des lieux pleins de fontaines, & la terre seche en des sources d'eaux: il y a mis ceux qui avoient faim: il leur a fondé des villes pour y demeurer: ils ont semé des champs & planté des vignes, qui ont produit des fruits en grande abondance: & ils se sont multipliez par la benediction qu'il leur a donnée.*

Psalm. 106.

En s'oppofant aux Schismatiques.

C'a esté vne chose digne d'admiration, de voir avec quelle confiance dans le Schisme vniversel qui a divisé l'Eglise, ce saint personnage s'est presenté devant Dieu pour détourner sa colere. Combien ses prieres ont esté efficaces pour appaiser le Seigneur & pour faire cesser cét orage, & comment enfin au temps de la guer-

re il a esté auteur de la reconciliation & de la paix. Mais il n'est pas besoin de nous étendre sur ce sujet : Il suffit de rapporter les propres paroles que le Pape Innocent II. luy en écrivit : *Le grand avantage*, dit-il, *qui est arrivé à l'Eglise de Dieu & à nous par vostre entremise, montre avec quelle fermeté & quelle constance vous avez entrepris par la ferveur de vostre zele, & par la lumiere de vostre sagesse, la défense de la cause de S. Pierre, & de vostre Mere l'Eglise Romaine, durant la fureur du Schisme de Pierre de Leon & comment vous opposant ainsi qu'un mur inébranlable pour soutenir la Maison de Dieu, vous avez souvent employé des persuasions fortes, appuyées de raisonnemens puissans, pour porter les Rois & les Princes, & toutes les autres personnes, tant Ecclesiastiques que seculiers, à conserver l'unité de l'Eglise Catholique, & à rendre l'obeïssance qui est deuë à S. Pierre, & à nous qui sommes ses successeurs.*

Illustre témoignage du Pape Innocent II. touchant le Schisme que S. Bernard avoit étouffé.

Il faut aussi écrire en peu de paroles, avec quelle grandeur de courage, ce serviteur prudent & fidéle agissoit pour maintenir la pureté de la foy.

En defendant la pureté de la Foy contre les heresies.

13 Il y avoit en ce temps un fameux Philosophe dans l'Université de Paris nommé Pierre Abailard, qui estoit tres-celebre par la reputation de sa science, mais qui enseignoit des opinions contraires à la Foy. Lors que ses écrits, qui estoient remplis de blasphêmes horribles, cõmencerent à courir de toutes parts, des hommes sçavans & fidéles dõnerent avis à l'hõme de Dieu des nouveautez prophanes de ses paroles & de ses sentimens.

Erreurs de Pierre Abailard.

Le Saint suivant sa bonté & sa douceur ordinaire, desirant corriger l'erreur sans confon-

Procedé charitable du Saint

envers Abailard.

dre la perſonne, l'alla trouver, & l'avertir en ſecret, & agit avec luy ſi modeſtement & ſi raiſonnablement, qu'il en fut touché, & promis à ſaint Bernard de retrancher de ſes livres tout ce qu'il n'approuveroit pas. Mais quand ils furent ſeparez, Abaïlard eſtant animé par les mauvais conſeils qu'on luy donnoit, & ſe confiant malheureuſement ſur les forces de ſon eſprit, & ſur la grande habitude qu'il avoit à diſputer ; il abandonna cette ſage réſolution qu'il avoit priſe d'abord; & depuis ayant voulu comparoiſtre devant l'Archeveſque de Sens ſon Metropolitain, parce qu'il ſe devoit bien-toſt celebrer un grand Concile dans ſon Egliſe; il accuſa l'Abbé de Clairvaux de médire ſecrettement de ſes livres ; & ajoûta auſſi qu'il eſtoit preſt de les défendre publiquement, ſuppliant l'Archeveſque de faire venir l'Abbé au Concile, pour propoſer ce qu'il auroit à alleguer contre luy. On luy accorda ſa requeſte. Mais l'Abbé eſtant appellé refuſa abſolument de venir, déclarant que cette affaire regardoit les Eveſques, & non pas luy. Toutefois il ſe rendit depuis aux conſeils de quelques grands perſonnages, qui craignoient que ſon abſence ne fuſt vn ſujet de ſcandale au peuple, & qu'elle n'augmentaſt l'orgueil de ſon adverſaire. Il conſentit enfin d'y aller, ce qu'il n'accorda pas neanmoins ſans en reſſentir de la triſteſſe, & ſans répandre des larmes, comme il le témoigne luy-meſme dans vne lettre au Pape Innocent, dans laquelle il décrit plus amplement & plus clairement toute cette affaire.

Abailard accuſe le S. de médire de ſes livres, & demande qu'il ſoit appellé au Concile de Sens.
v. Epiſt. 187. ad Epiſcopos.

Le Saint vient au Concile, bien qu'à regret.

V. Epiſt. 89.

Lors que le jour donné fut venu, il ſe trou-

va vne tres-grande quantité de monde à cette sainte assemblée, & le serviteur de Dieu y produisit publiquement des écrits d'Abaïlard, & marqua les chefs de ses erreurs. Surquoy on luy donna le choix, ou de nier que ce fussent ses sentimens; ou de corriger son erreur avec humilité; ou de répondre; s'il le pouvoit, aux raisons qu'on luy objecteroit, & aux témoignages des saints Peres. Mais luy ne voulant point reconnoistre son égarement, & ne pouvant aussi resister à la sagesse, & au Saint Esprit qui parloit pat la bouche de ce Saint; il appella au Siege Apostolique pour gagner du temps; & quoy que cet excellent défenseur de la foy Catholique, l'exhortast à défendre ses écrits avec autant de liberté qu'il le pouvoit faire avec asseurance, puis que l'appel qu'il avoit interjetté au Pape, ne permettoit pas qu'on fist rien contre sa personne, & qu'ainsi l'on estoit prést de l'écouter avec toute patience, sans qu'on pût rendre aucun jugement contre luy; il ne voulut pas accepter cette offre. Et on dit qu'il confessa en suite à ses amis, qu'a cette heure-là sa memoire fut presque entierement troublée, sa raison obscurcie, & la lumiere de son esprit quasi toute éteinte. Ce qui n'empescha pas neantmoins que l'Eglise dans ce Concile en laissant aller le coupable, ne condamnast ses abominables erreurs, & en ne touchant point à sa personne, ne frapast d'anatême ses opinions pernicieuses. Aprés cela, comment ce Pierre Abailard pouvoit-il trouver un refuge dans le Siege de Saint Pierre, sa foy estant si differente de la sienne? Aussi le Souverain

Le Saint oppose la doctrine des saints Peres aux opinions d'Abailard.

Il l'exhorte à défendre ses sentimens avec liberté

Ce qu'Abailard n'ose faire.

Trouble arrivé par miracle dans l'esprit d'Abailard.

V. Epist. 190.

Pontife comprenant dans vne mesme condamnation & les erreurs & l'auteur, condamna les écrits au feu, & l'escrivain à vn silence perpetuel.

CHAPITRE VI.

Autres erreurs de Gillebert de la Porrée, Evesque de Poitiers, que saint Bernard refuta publiqmement, & fit condamner dans vn Concile tenu à Rheims; où le Pape Eugene III se trouva en personne.

IL y avoit aussi alors un Evesque de Potiers, nommé Gillebert de la Porrée, fort versé dans les lettres saintes, mais qui voulut aussi à sa propre confusion penetrer dans des choses elevées au dessus de luy. Car ne jugeant pas assez simplement, & n'écrivant pas assez exactement de la simplicité de Dieu, & de l'unité des trois personnes divines, il donnoit des *pains cachez* à ses disciples, pour user des termes de l'Ecriture, il leur presentoit *des eaux dérobées*, & il ne pouvoit se resoudre qu'avec peine, à confesser ses sentimens, ou plûtost ses égarremens à des personnes d'authorité. Car il craignoit ce qu'on rapporte que Pierre Abaïlard luy avoit dit en ces Vers estant à Sens.

Prov. 9. 17.

Le mur de ton voisin que dévore la flâme,
Par ton propre peril doit émouvoir ton ame.

Et enfin le scandale des fidéles sur ce sujet s'augmentant de jour en jour, & le murmure croissant, il fut enfin appellé pour comparoistre, & on luy commanda d'apporter le livre dans lequel il avoit vomy des blasphêmes qui estoient grands, mais qu'il avoit couverts par les déguisemens & l'obscurité de ses discours.

Ce fut dans le Concile convoqué à Rheims par le Pape Eugene qui s'y trouva en personne, que Bernard, cét invincible défenseur de l'Eglise sainte, combattit cet Evesque de Poitiers. Il découvrit premierement tout ce que ce Prelat vouloit cacher par la subtilité de ses paroles, & le refuta ensuite, tant par ses raisonnemens, que par l'autorité de ses saints Peres, dans vne dispute qui dura deux jours.

Mais considerant que quelques-vns des plus illustres de l'assemblée qui reconnoissoient déja des blasphêmes dans la doctrine, s'éloignoient toutefois encore de la condamnation de la personne, il fut enflâmé de zele, & assembla en particulier l'Eglise Gallicane, avec laquelle il avoit plus de communication qu'avec les autres Prelats, & par le commun avis des Peres de dix Provinces, les vns desquels estoient Evesques, & plusieurs Abbez, on opposa à ces nouveaux dogmes vn nouveau symbole qui fut dicté par le serviteur de Dieu, & fut signé de tous ces Evesques & ces Abbez, afin que comme la foy d'eux tous estoit entierement irreprochable, leur zele le parust aussi aux autres: & ainsi cette erreur fut enfin condamnée par le jugement du souverain Pontife, & par l'autorité de l'Eglise vniverselle, & l'on demanda à l'Evesque Gillebert s'il consentoit à cette condamnation. Il y consentit, & ayant refuté publiquement ce qu'il avoit écrit & soûtenu dans son livre, il obtint le pardon de ses erreurs: & la principale raison qui le luy fit obtenir, fut qu'il avoit declaré dés le commencement, qu'il ne s'engageoit dans cette dispute qu'à cette condition, qu'il promet-

Zele du Saint & des Evesques de France avec lesquels il se joint dans le Concile.

Le Pape & toute l'Eglise suivant le jugement des Evesques de France & du Saint, touchant ces erreurs. Modestie de l'Evesque de Poitiers.

dans sa soûmission au iugement du Concile & de l'Eglise.

toit de corriger franchement son opinion, sans resister en façon quelconque à ce qu'il plairoit à l'Eglise.

CHAPITRE VII.

Comment le Saint alla à Thoulouse pour étouffer l'heresie d'vn nommé Henry: Et des grands miracles qu'il y fit pour confirmer la foy Catholique.

Heresie de Henry.

Dans la Province de Languedoc vn certain 16
Henry, qui de Religieux estoit devenu vn infame Apostat, dont la vie estoit tres-corrompuë, & la doctrine tres-pernicieuse, avoit seduit l'esprit de ce peuple naturellement leger, avec des paroles capables de persuader des ignorans, & côme l'Apôtre a prophetisé de quelques-vns, il faisoit vn trafic du mésonge qu'il publioit avec duplicité & avec hypocrisie. Ce malheureux estant ennemy declaré de l'glise, parloit sans respect des saints Sacremens, & de ceux qui en sont les Ministres, & n'avoit pas fait peu de progrés dans vn attentat si criminel. Car le venerable Pere écrivant sur son sujet au Comte de Thoulouze, luy dit ces paroles entre plusieurs autres: *On trouvoit déja de tous costez des Eglises sans peuples, des peuples sans Prestres, des Prestres sans le respect qui est dû à leur caractere; & enfin des Chrétiens sans* IESVS-CHRIST. *On refusoit l'entrée de la vie aux petits enfans des fideles, en leur refusant la grace du saint Baptéme. On se mocquoit des prieres & des Sacrifices pour les morts, de l'invocation des Saints, des excommunications des Evesques, des pelerinages de devotion, des constructions des Temples, de la cessation des travaux les jours des Festes, de la consecration*

Epist. 146. V. Serm. 65. in Cant.

Divers points des erreurs d'Henry, Conformes à celles des heretiques de nôtre temps.

tion du Chresme & des saintes huiles ; & enfin on méprisoit generalement toutes les ceremonies & toutes les coûtumes de l'Eglise.

Cette necessité pressante obligea saint Bernard d'y courir pour y apporter le remede ; & aprés en avoir esté déja prié plusieurs fois par cette Eglise affligée, il fut enfin persuadé & conduit par le Reverend Aubry Evêque d'Ostie, & Legat du S. Siege Apostolique. A son arrivée il fut receu avec une affection incroyable de tout le peuple, comme si c'eût esté un Ange venu du Ciel. Il ne pût toutesfois demeurer long-temps dans ce païs, parce que personne ne pouvoit arrester la foule des troupes qui l'accabloient, tant estoit grande la multitude de ceux qui venoient jour & nuit pour luy demander sa benediction, & implorer son secours.

Respect extraordinaire du peuple de Toulouse envers le Saint.

Il prescha neanmoins durant quelques jours à Toulouse, & dans tous les autres lieux que ce miserable heretique avoit le plus frequentez & plus infectez de ses erreurs ; instruisant les plus simples dans la foy ; fortifiant ceux qui chanceloient ; r'appellant ceux qui avoient esté égarez, relevant ceux qui estoient tombez, pressant & confondant de telle sorte par le poids de son autorité les auteurs de ces desordres, & ceux qui demeuroient dans leur endurcissement, que non seulement ils n'osoient luy resister, mais ils n'avoient pas mesme la hardiesse de se presenter, ny de paroistre devant luy. Au reste pour cét heretique, bien qu'il s'enfuist & qu'il se cachast, on luy ferma toutesfois de telle sorte les chemins, & on garda les passages avec tant de soin,

que ne trouvant aucun lieu de seureté il fut enfin pris & amené chargé de chaînes à l'Evesque de Toulouse.

Miracles du Saint.

En ce voyage Dieu fut aussi glorifié en son serviteur par un grand nombre de miracles qu'il fit, en purifiant les esprits des uns des erreurs impies dans lesquelles ils estoient tombez, & en guerissant les corps des autres de diverses maladies dont ils estoient affligez.

Il confirme la foy Catholique par les guerisons miraculeuses qu'operoient les pains qu'il avoit benis

En ce même païs il y a un lieu nommé Sarlat, où aprés le Sermon finy on offrit des pains au serviteur de Dieu, afin qu'il les benist comme il avoit accoûtumé de faire partout. Elevant sa main, & leur donnant sa benediction en faisant le signe de la croix au nom de Dieu, il dit : Vous reconnoistrez que nous vous preschons la verité, & que les heretiques vous trompent par » une fausse doctrine, si vos malades recouvrent la » santé en mangeant de ce pain que j'ay beny. » Cette proposition donna de la crainte au vene» rable Evêque de Chartres le grand Godefroy, qui estoit present & proche du saint Abbé, & il dit: Ils seront gueris s'ils le prennent avec une » ferme foy. A quoy nostre bien-heureux Pere » répondit avec une parfaite confiance en Dieu: » Je ne dis pas cela ; mais je dis que tous ceux qui » en mangeront seront gueris de leurs maladies, » afin qu'ils connoissent par ce miracle que nous » sommes veritables, & que nous annonçons la » parole de Dieu selon sa divine verité. Il yeut » tant de malades qui furent gueris en mangeant » de ce pain, que le bruit de cét évenement si merveilleux courut par toute la Province, & que le serviteur de Dieu repassant par les lieux voisins

fut obligé d'éviter le concours insuportable du peuple, & apprehenda de repasser par où il estoit venu.

Le principal miracle que Dieu fit dans la mesme ville de Toulouse par l'entremise de son serviteur, fut la guerison d'un cerrain Ecclesiastique qui estoit affligé de paralysie. Lors que la nuit s'approchoit, l'homme de Dieu le visita dans la maison des Chanoines reguliers de saint Saturnin, du nombre desquels il estoit, en ayant esté prié par l'Abbé & par les Confreres, & il le trouva mourant, & prest de rendre l'esprit. Aprés que le bien-heureux Bernard eut consolé celuy qui estoit dans une telle extrémité, & qu'il luy eut donné sa benediction, il sortit, & parlant à Dieu dans son cœur avec autant de confiance que de foy, il disoit secretement, comme il a confessé depuis : Qu'attendez-vous « mon Seigneur & mon Dieu? Ce peuple cherche « des miracles & nous leur profiterons peu par « nos paroles, si vous ne les confirmez par des effets miraculeux de vostre puissance.

Paralytique gueri par le Saint.

A la mesme heure le paralytique se jetta hors de son lit, & le suivit en courant, & l'ayant atteint, embrassa ses pieds sacrez avec la devotion & le respect qu'il devoit. Un des Chanoines le rencontrant lors qu'il couroit ainsi, en fut effrayé, & s'écria comme s'il eut veu un phantôme, & veritablement il ne luy estoit pas aisé de croire que ce paralytique se fût levé de son lit, & ayant plus de sujet de s'imaginer que son ame estant sortie de son corps luy apparoissoit sous cette forme, il s'enfuit; mais enfin la verité de la chose le r'assura & fit reconnoistre cette mer-

veille à tous les autres. Ce bruit se répandit aussi-tost partout : Chacun se presse pour estre témoin d'un si agreable spectacle : l'Evêque mesme & le Legat y viennent des premiers : on va de là à l'Eglise, celuy qui avoit esté guery allant devant, & meslant sa voix avec les autres qui chantoient les loüanges de Dieu : le peuple accourt de toutes parts : Jesus-Christ est beni : la foy triomphe : l'infidelité est confonduë : la pieté est glorieuse, & l'impieté des-honnorée. Aprés cette action le serviteur de Dieu estant entré dans la cellule où il demeuroit, il en fit garder avec soin toutes les avenuës, & fermer toutes les portes, afin qu'on ne laissast aucune entrée au peuple qui venoit en foule pour le voir.

Cecy est pris des Manuscrits & de l'edition de Hoistius.

[Mais ce Bernard, c'estoit le nom de cét Ecclesiastique qui avoit esté gueri, reconnoissant cette faveur corporelle qu'il avoit receuë, & ayant encore plus de soin de la guerison de son ame, suivit le serviteur de Jesus-Christ, prenant l'habit de Religieux dans Clairvaux. Et quelque temps aprés le Saint l'envoya en Languedoc vers Toulouse, & l'établit Abbé du Monastere appellé le Valdeau, qu'il gouverne encore à present.

Chapitre VIII.

De l'humilité avec laquelle S. Bernard parloit de ses miracles. Que sa douceur & sa sainteté l'avoient rendu venerable à toute l'Europe.

Les miracles que ce serviteur de Dieu faisoit en s'en retournant de cette Province, devenans plus frequens, & se multiplians de

jour en jour, il n'avoit point d'autres sentimens que ceux d'un homme qui avoit appris de Jesus-Christ à estre doux & humble de cœur. Car s'entretenant en luy-mesme de ses pensées, & parlant ensuite dans l'abondance du cœur, il disoit à quelques-uns de ses Religieux : Ces miracles me causent beaucoup d'admiration, ne pouvant comprendre ce qu'ils veulent dire ; ni pourquoy il a pleu à Dieu de faire de telles merveilles par une telle personne. Je ne croy pas avoir rien leu dans les saintes Ecritures qui ait de rapport à cette sorte de miracles. Car quelquesfois Dieu s'est servy en ces rencontres d'hommes qui estoient saints & parfaits ; & quelquesfois aussi d'hypocrites & de trompeurs. Mais quant à moy, je ne reconnois ni perfection, ni hypocrisie dans mes actions. Je sçay que je n'ay point les merites des Saints que Dieu a accoûtumé de rendre illustres par les miracles ; & j'ay une secrette confiance que je ne suis pas aussi du nombre de ceux qui font beaucoup de miracles au nom de Dieu, & qui ne sont point connus de luy.

Belles & humbles parolles de S. Bernard touchant ses miracles.

Le Saint s'entretenoit souvent en secret de ces sentimens, & d'autres semblables avec des personnes spirituelles. Mais enfin il crût avoir trouvé un excellent moyen pour couvrir une grace si particuliere, en disant : Je sçay que ces faveurs ne sont pas pour la sainteté d'un seul, mais qu'elles regardent le salut de plusieurs ; & que Dieu ne considere pas tant la perfection de celuy par lequel il les communique, que l'estime qu'on en fait ; afin de rendre recommandable aux hommes la vertu qu'ils croyent estre

» dans une telle personne. Car ces grandes actions
» ne sont pas pour ceux qui les font, mais plustost
» pour ceux qui les voyent & qui en ont connois-
» sance; & Dieu ne leur donne pas ce pouvoir
» pour témoigner qu'ils soient plus saints que le
» reste des hommes, mais afin d'imprimer davanta-
» ge l'amour & le desir de la sainteté dans les au-
» tres. Et ainsi je n'ay nulle part à ces miracles, puis
» que je reconnois qu'ils sont plustost pour auto-
» riser le bien que la renommée publie de moy,
» que pour faire paroistre ma vie meilleure, &
» Dieu ne m'en favorise pas, afin de me rendre plus
» recommandable, mais afin de rendre les autres
plus zelez pour la pieté.

Tout homme qui considerera avec soin ces sentimens & ses pensées de ce grand Saint, admirera sans doute cét esprit d'humilité, qui couvroit comme d'un voile des choses si éclatantes: & celuy qui en jugera sainement, n'estimera pas que ce soit une chose plus excellente de faire tant de prodiges, que de les déguiser de cette sorte les ayant faits: & il ne croira pas qu'il luy soit moins avantageux d'imiter ses sentimens que d'admirer ses actions, ny moins utile de connoistre la lumiere de la grace qui reluisoit dans ses mœurs, que de voir la splandeur des miracles qui éclatoit dans sa vie. Mais qui peut être capable d'une si haute perfection ?

Car la douceur & la pureté avoient fait une étroite alliance dans le cœur de cét homme de Dieu. L'une & l'autre de ces vertus est tres-admirable toute seule, mais elles le sont encore davantage, lors qu'elles se trouvent jointes ensemble. C'est ce qui faisoit que toute la Chré-

Affection de

tienté l'honoroit d'une affection particuliere, dautant que sa douceur rendoit sa pureté plus aimable & sa pureté rendoit sa douceur plus venerable. De sorte qu'il sembloit tres-difficile de juger, lequel estoit le plus grand de l'amour, ou de la reverence qu'on luy portoit. Car qui pouvoit estre assez rustique & assez brutal pour ne reverer pas parfaitement l'Abbé de Clairvaux ? Et qui estoit d'une humeur assez indifferente pour ne l'aimer pas tendrement, luy dont le cœur estoit tout plein d'affection & de tendresse ?

toute la Chrétienté pour le Saint.

Mais il avoit une facilité merveilleuse à reprimer cette inclination naturelle, & bien qu'il fût tres-sensible dans l'amitié, il estoit neanmoins encore plus fort dans la foy & dans la grace. Et afin de confirmer cette verité en peu de paroles par quelque exemple, nous rapporterons ce qu'il asseure luy mesme dans le Sermon 26. sur le Cantique des Cantiques, où il dit; Que sans répandre aucunes larmes il fit les funerailles de son frere & d'un frere si étroitement uni avec luy, & qui luy estoit aussi cher que Gerard, & qu'il eut les yeux secs en mettant son corps dans le tombeau, de peur qu'il ne semblast que la vigueur de la foy fût surmontée par les sentimens de la nature. Et cela est d'autant plus considerable qu'à peine rendit-il jamais ce dernier devoir à aucun Religieux sans pleurer. Dieu qui se vouloit servir de luy en des occasions si importantes, avoit voulu le former de cette sorte, afin que la douceur de ses mœurs l'empeschast de paroistre austere, & que la sainteté de sa vie le rendit venerable à tout le mon-

de. Car qui est celuy qui peut avoir de l'aversion pour une si grande bonté, ou qui pust n'avoir pas de la reverence pour une si grande vertu ?

3. Reg. 1.c. Nous lisons de Salomon que toute la terre desira de voir son visage ; ce qui est une loüange extraordinaire. Mais possible que le bien-heureux Bernard ne luy a pas esté inferieur en ce poinct. Car il est difficile de se persuader que ce Roy ait autant attiré l'affection universelle de l'Orient par toute sa gloire, que ce Saint celle de l'Univers par sa seule humilité. Mais j'ose dire de plus, qu'il est tres difficile de trouver dans toutes les histoires, qu'un homme estant encore vivant, ait esté aussi celebre & aussi universellement aimé depuis le Levant jusques au Couchant, depuis le Septentrion jusques au Midy. Car pour ne parler que des Provinces qui en 12 ont ordonné, & en donnent encore aujourd'huy des marques plus asseurées ; la reputation de sa sainteté se répandit dans l'Eglise d'Orient, & dans l'Hybernie où le Soleil se couche, vers le Midy dans les parties les plus éloignées de l'Espagne, & vers le Nort dans les Isles si reculées de Dannemarc & de Suede Il recevoit continuellement des lettres de toutes parts, & y faisoit réponse : On luy envoyoit de tous costez des presens, & tout le monde luy demandoit sa benediction ; Et enfin comme une vigne abondante il étendit ses branches par toute la terre, excepté qu'il ne pût se resoudre à envoyer de ses Religieux en Jerusalem, bien que le Roy eût fait preprarer un lieu pour les recevoir, à cause que ce païs est sujet aux courses des Infideles, & que l'air de ce climat n'estoit pas assez temperé

pour eux: de sorte qu'il semble que l'Evesque qui consola les enfans de ce saint Pere aprés sa mort, dit fort à propos à sa loüange entre plusieurs choses : *Que sa voix s'est fait entendre par toute la terre ; & que la vertu de sa parole a passé jusques aux extremitez du monde.*

Mais quelque grande que fust la gloire & la splendeur de son nom, l'humilité de son cœur l'estoit encore davantage, & tout l'Vnivers ensemble ne pouvoit pas l'élever autant à la veuë des hommes qu'il s'abaissoit luy seul à la veuë de Dieu. Tout l'estimoient tres-grand, & luy s'estimoit tres-petit, & celuy que chacun preferoit à soy, ne se preferoit à personne. Il a confessé souvent que parmi les plus insignes honneurs, & les plus glorieux applaudissemens des peuples & des hommes les plus illustres, il se figuroit qu'on le prenoit pour un autre; qu'il se consideroit comme un absent, & de mesme que si c'eust esté un songe: Mais lors que les plus simples de ses Religieux luy parloient avec une entiere liberté, comme c'est la coûtume, & que rien ne l'empeschoit de demeurer dans l'humilité qu'il aimoit tant, c'estoit alors qu'il croyoit s'estre retrouvé luy-mesme, & estre retourné en son estat naturel. **Humilité du Saint.**

Il conserva depuis son enfance jusques à la fin de ses jours, la pudeur & la modestie qui luy estoit comme naturelle. D'où il arrivoit qu'encore qu'il eust de si grandes connoissances, & qu'il fust si élevé dans la Predication, il nous a toutefois protesté souvent, qu'il n'a jamais parlé dans les moindres assemblées sans estre émeu d'une certaine crainte respectueuse, & qu'il se- **Sa modestie.**

roit toûjours demeuré muet, si les mouvemens de sa conscience, la crainte de Dieu, & l'amour de ses freres ne l'eussent pressé de parler.

CHAPITRE IX.

Sa patience dans les maladies, & à souffrir les injures des hommes, soit qu'elles regardassent ou l'honneur, ou le bien ou le corps.

Merveilleuse patience du Saint dans les maladies & dans les injures.

NOus sçavons combien sa patience a esté exercée, & éprouvée principalement par les afflictions qu'il a plû à Dieu de luy envoyer, ayant souffert tant de douleurs depuis le commencement de sa conversion jusqu'à sa fin bien-heureuse, que tout le cours de sa vie n'a paru à ceux qui en ont eu connoissance, que comme la durée d'une longue mort. Il a aussi beaucoup souffert de la part des hommes, bien qu'il n'y ait pas eu en ce point tant d'épreuves de sa patience, les occasions en ayant esté plus rares. Il faut neanmoins faire voir en peu de paroles qu'il n'en a pas esté exempt. Et parce qu'il avoit accoustumé de dire, que ce genre de patience est divisé en trois especes differentes, sçavoir les injures que l'on reçoit des paroles; la perte des choses que l'on aime; & les blessures du corps; rapportons au moins un exemple de chaque sorte, puis qu'ils nous viennent dans la pensée.

Le serviteur de Dieu écrivit un jour une lettre à un Evesque de la Cour, & qui estoit du conseil du Roy, pour l'avertir de donner au Roy des conseils plus salutaires sur une affaire particuliere. Mais ce Prelat en estant extremément irrité, il luy fit une réponse tres-aigre, en

luy disant à la teste de sa lettre : *Salut & non l'esprit de blaspheme*, comme si le saint Abé (ce que j'ay horreur de dire) luy eust écrit par un esprit de blaspheme. Sur quoy le tres-doux *Ioan. 8.*
disciple de de Jesus-Christ se souvenant de la réponse de son Maistre, quand il dit : *Ie ne suis pas possedé du Diable*, écrivit ce Prelat, comme sa lettre sur le sujet le témoigne encore aujourd'huy. *Ie ne croy pas avoir l'esprit de blaspheme : & je ne me souviens point aussi d'avoir jamais prononcé de malediction contre personne, ni d'avoir eu la volonté de le faire, principalement contre un des Princes du Peuple.* Et ce qui est remarquable, c'est qu'aprés cette rencontre il ne fut pas moins uni d'affection & de familiarité avec cet Evesque, qu'il avoit esté auparavant ; de sorte que ce bel éloge, dont nous avons parlé, fut à l'égard du Saint, comme s'il n'eust point esté écrit.

L'Abé de Farce en Italie avoit demandé une compagnie de Religieux de Clairvaux, voulant leur faire bastir un Monastere : Mais le Souverain Pontife l'empescha, & les prenant pour soy, les établit dans un autre lieu. Dequoy cet Abé qui estoit un grand personnage, & homme d'une pieté extraordinaire, recevant beaucoup de déplaisir, il fit un don par écrit de ce qu'il avoit amassé, qui estoit quelques six cens marcs d'argent, qu'il alla offrir au serviteur de Dieu, le suppliant de les employer à la fondation d'un nouveau Convent au delà des Alpes, puis qu'il n'avoit pas merité de joüir de ce bonheur dans son païs. On envoya cet argent, qui fut presque tout perdu ; & quand on en apporta

la nouvelle à nostre bien-heureux Pere, il ne répondit rien autre chose, sinon : Dieu soit be-
» ni, qui nous a dechargé de la peine d'employer
» cette somme en bâtimens. C'est pourquoy il
» faut moins se fâcher contre ceux qui l'ont em-
» porté : Car ils sont Romains, & comme ce bu-
» tin leur a paru grand, la tentation a esté plus forte. Il avoit aussi accoûtumé de comter en riant jusques à dix Monasteres & plus, ou des lieux propres à en bâtir, qu'on luy avoit ravis par tromperie ou avec violence, pour n'avoir point voulu disputer son droit, ayant mieux aimé estre vaincu que vaincre les autres.

Il souffrit avec grande patience un soufflet qu'un Chanoine Regulier luy donna.

Vn certain Ecclesiastique, du nombre de ceux 24
qu'on appelle Reguliers, estant un jour venu à Clairvaux, pressoit assez instamment qu'on le receust Religieux, le saint Abé luy persuadant de s'en retourner chez soy, & ne voulant pas faire ce qu'il demandoit : Pourquoy donc, dit-
» il recommandez-vous tant la perfection dans
» vos livres, si vous refusez de la procurer à une
» personne qui la desire avec passion ? Ensuite le Demon excita dans son cœur un violent mouvement de colere, comme il parut depuis ma-
» nifestement, & il dit : Si je tenois maintenant
» ces livres, je les mettrois en pieces. Ie croy, luy
„ répondit l'homme de Dieu, que vous n'avez
„ leu dans aucun de ces livres, qu'il vous fût im-
„ possible d'estre parfait dans vostre Cloistre : & si j'ay bonne memoire, j'ay recommandé dans tous mes ouvrages la correction des mœurs, & non pas le changement de lieux. Alors cet homme poussé de fureur le frappa si rudement sur la jouë, que la rougeur suivit le coup, & l'en-

flûre succeda à la rougeur. Ceux qui estoient presens à cet attentat, couroient déja pour venger ce sacrilege ; mais le serviteur de Dieu les prevint, criant, & les conjurant par le nom de Iesus-Christ de ne le toucher point, de le conduire secretement, & d'avoir soin que l'on ne luy fit aucun mal. Ce qu'il recommanda si expressément, que ce miserable estant rempli de crainte & de frayeur, fut mis hors du Monastere, & fut reconduit sans recevoir injure de personne.

CHAPITRE X.

De la charité du Saint dans ses reprehensions, & qu'il faisoit du bien aux bestes mesmes.

25 AV reste ce grand Saint accorda d'une maniere si merveilleuse la liberté de l'Esprit de Dieu avec l'humilité & la douceur, qui sembloit en quelque sorte reverer tous les hommes, & ne craindre aucun des hommes. Il faisoit rarement des reprimandes, se servant plûtost d'avertissemens & de prieres : & la facilité avec laquelle il moderoit & retenoit les mouvemens impetueux de son zele, faisoit reconnoistre bien clairement, combien s'estoit malgré luy, & sans aucune amertume de cœur, qu'il usoit de quelque parole rude & amere. Il s'étonnoit mesme souvent de la dureté des hommes, lesquels estant une fois troublez ont peine à recevoir une excuse, quelque raisonnable qu'elle soit, & à se contenter de la satisfaction la plus humble qu'on leur puisse faire, admirant que ces miserables soient si amoureux de leur propre tourment, qu'ils haïssent tous les remedes qu'ils

Conduite du Saint touchant ses reprehensions.

se bouchent les oreilles, qu'ils ferment les yeux, qu'ils s'opposent au secours qu'on leur veut donner, & qu'ils employent toutes sortes de moyens pour empescher que l'on calme leur esprit, & qu'on les guerisse.

Vne réponse rude & fascheuse luy fermoit quelquefois aussi-tost la bouche, qu'eut fait une humble & modeste: de sorte que quelques uns disoient, qu'il pressoit ceux qui luy cedoient, & qu'il cedoit à ceux qui luy resistoient. Car il disoit que la conversation est douce & agreable, lors que deux personnes qui se parlent, gardent également la modestie: qu'elle est utile, lors qu'au moins l'un des deux la garde: mais qu'elle est pernicieuse lors que tous les deux ne la gardent point; & qu'alors c'est plustost une dispute qu'une correction; & une querelle qu'une remonstrance. Et qu'ainsi il est plus à propos que le Superieur dissimule dans ces rencontres, & qu'il attende que l'esprit de ceux qui sont sous sa charge soit calmé, afin que sa réprehension leur soit plus utile, où il doit, s'il le juge necessaire, garder le conseil du Sage, qui dit:
Prov. 18. *Que le fou ne se corrige point par des paroles.*

Dans un Sermon sur le Cantique des Cantiques, il parle de la correction faite avec peu de
Serm. 24. in Cant. fruit, & mal receuë, disant entre autres choses *Pleust à Dieu qu'il ne fût jamais necessaire de reprendre personne: car ce seroit le meilleur. Mais parce que nous commettons tous beaucoup de fautes, il ne m'est pas permis de me taire, mon devoir m'obligeant & la charité me pressant encore davantage d'avertir ceux qui pechent, de ne plus pecher. Que si je reprens les hommes de leurs desordres, si*

je fais ce que je dois, & que ma remonstrance ne produise pas l'effet que je desire, & qu'au lieu de toucher ceux ausquels elle s'addresse, elle revienne inutilement vers moy comme un dard, qui au lieu de faire quelque effet, retourne à celuy qui l'a jetté; de quels sentimens, pensez-vous mes freres, que je sois touché alors, quelles gênes & quelles douleurs ne tourmentent point mon esprit? Et pour imiter les paroles de l'Apostre, n'ayant pas assez de force pour imiter sa sagesse, je suis pressé également des deux costez, sans sçavoir lequel je dois choisir plutost, ou de demeurer satisfait de ce que j'ay dit, parce que je me suis acquité de mon devoir; ou de me repentir de ce que j'ay fait, parce que je n'en ay pas receu le fruit que j'en esperois.

Et plus bas: *Vous me direz peut-estre, qu'en ce cas le bien de mon action retourne sur moy, que j'ay delivré mon ame, & que je suis innocent de la perte de celuy auquel j'ay annoncé la verité pour le faire revivre à la grace, en le retirant du mauvais chemin où il s'estoit engagé. Mais bien que vous puissiez ajoûter une infinité de raisons semblables, elles ne m'apporteront toutefois aucune consolation, considerant la mort d'un fils avec une affection paternelle, parce que je n'ay pas tãt cherché à m'acquitter de ce que je devois en luy parlant, que j'ay desiré de luy estre utile par mes paroles. Car quelle est la mere, qui bien qu'elle ait apporté tous les soins imaginables pour assister son fils malade, & qu'elle sçache en conscience n'avir rien oublié de tout ce qui dépendoit d'elle, pourra par cette consideration arrêter le cours de ses larmes, lors qu'elle verra que tous ses travaux & toutes ses peines ont esté inutiles, & ne luy ont pû sauver la vie?* Nous

n'en dirons pas davantage sur ce sujet.

De la douceur & de charité.

Au reste, il estoit tellement ami de la douceur & de la paix, que s'il arrivoit par hazard qu'il fust forcé de faire une réponse trop rude, en refusant quelque demande injuste & incivile, il renvoyoit toutesfois difficilement celuy qu'il avoit ainsi rebuté, sans luy donner quelque satisfaction, à cause de l'aversion naturelle qu'il confessoit avoir pour toute sorte de scandale. Et comme ce luy estoit une chose si insupportable de donner de la peine à quelque homme que ce fust, ce luy estoit une chose impossible de ne la ressentir pas, tant il estoit éloigné de mépriser personne, & de se soucier peu de donner occasion à quelqu'un de se scandaliser & de s'offenser ; bien qu'il ait preferé la verité de Dieu & sa justice à cette apprehension qu'il avoit de causer quelque scandale. Car quand il estoit obligé de reprendre les mauvaises actions de quelques-uns, ou de s'opposer à leurs efforts, il le faisoit avec tant de circonspection, que ceux mesmes qui sembloient estre blessez par ses remontrances, trouvoient toûjours dans le témoignage qu'ils se rendoient à eux mesmes, qu'ils avoient de grands sujets d'estre satisfaits de sa conduite. Et nous en avons vû quelques-uns d'entre eux, desquels il sembloit qu'on le devoit moins esperer, qui aprés ces corrections l'aimoient avec plus de tendresse, où s'attachoient plus étroitement à luy.

Il a surmonté l'envie par sa douceur.

On dit toutesfois qu'il a eu des envieux, afin qu'il pust encore meriter par leur moyen ; mais la gloire de son nom le rendoit si eminent & si

élevé

élevé au dessus de ses ennemis, qu'il sechoient plustost de desespoir que d'envie, & s'efforçoient de cacher au dehors le venin qu'ils conservoient au dedans. Ils estoient aussi vaincus par son humilité & par sa douceur, confondus par ses bons offices, & accablez par l'excés des faveurs qu'il leur faisoit, ayant appris à surmonter le mal par le bien, comme il le dit en ces termes dans une lettre qu'il écrit à quelques Religieux : *Je seray uny avec vous malgré vous, i'y seray uny malgré moy mesme : nonobstant toutes les repugnances que je pourrois sentir en moy-mesme, je rendray service à ceux qui n'en veulent point recevoir de moy : j'obligeray des ingrats, & honoreray ceux qui me méprisent.*

ceux & par son humilité

Aux Religieux de Premonstré, Epist. 252.

Car il avoit une affection si veritable & si sincere pour tous les hommes, qu'il estoit violemment touché, comme il le confessoit d'ordinaire du scandale de ceux ausquels il croyoit n'en avoir donné aucun sujet, parce que son cœur qui brûloit d'une ardente charité ressentoit plus d'affliction de la faute d'une personne qui se scandalisoit mal à propos, qu'il ne se consoloit de l'innocence de ces actions, & de la sagesse de sa conduite. Car il avoit moins d'esperance de pouvoir guerir le mal dont il ignoroit la cause, témoignant au contraire, qu'il recevoit une merveilleuse consolation toutes les fois qu'il trouvoit moyen de satisfaire, ou à un homme pour soy-mesme, ou à Dieu pour un homme, qui ne s'estoit pas troublé sans sujet. Rien ne le touchoit si vivement que le bien ou le mal spirituel de tous les hommes, & le plus ardent de ses desirs, comme la plus sensible de ses

joyes, estoit l'avancement des ames, & la conversion des pecheurs.

Sa charité & sa compassion mesme pour les bestes.

Il ne laissoit pas neanmoins d'avoir beaucoup de charité & de compassion des infirmitez du corps ; & sa bonté estoit telle, qu'il n'en avoit pas seulement pour les hommes, mais il l'étendoit jusques aux animaux irraisonnables, aux oiseaux, & aux autres bestes, qui ressentoient aussi les effets de sa tendresse, comme il est arrivé quelquefois qu'en faisant voyage, & voyant ou un livre qui taschoit par ses ruses ordinaires de fuïr les chiens qui sembloient incontinent le devoir prendre, ou un oiseau prest de tomber entre les griffes des épreviers ; il les délivroit miraculeusement par un signe de Croix, & disoit aux chasseurs, qu'ils s'efforçoient en vain, & qu'ils ne pourroient prendre cette proye en sa presence.

Chapitre XI.

Excellence des Livres de saint Bernard, & combien il agit pour le salut des ames, & pour le service de l'Eglise.

Excellence des ouvrages du Saint.

VOILA ce que nous avons creu devoir dire en peu de paroles, selon nostre peu de suffisance, touchant la sainteté de nostre bienheureux Pere. Mais sa vertu paroist beaucoup plus excellemment dans ses Livres que dans les éloges qu'on en peut faire ; & il n'y a rien qui le fasse mieux connoistre que ses propres lettres, dans lesquelles il semble avoir si parfaitement gravé son image, & y avoir representé comme dans un miroir vivant, un tableau si fidele de ses admirables qualitez, que l'on peut avec raison

luy appliquer ces paroles de saint Ambroise ; *Qu'il publie luy-mesme ses loüanges, & que celuy dont l'esprit a déja esté couronné dans le Ciel, soit couronné dans la terre par ses propres Ouvrages.* Car si quelqu'un desire sçavoir avec combien de soin il a pesé & examiné ses actions dés le commencement, qu'il lise le premier de ses traitez, qui porte pour titre *Ces degrez de l'humilité*, & si on veut estre informé de la fervente devotion de son ame sainte, que l'on voye ses *Homelies sur les loüanges de la Vierge*, & son livre, *De l'Amour de Dieu*. Si l'on veut connoistre quelle a esté l'ardeur de son zele contre les defauts de ses Religieux & des autres, qu'on lise son *Apologie* : & si on veut estre persuadé de sa souveraine discretion dans la chaleur de sa charité, qu'on lise le Livre qu'il a composé, *Des preceptes & des dispenses*. Le Sermon qu'il a fait en forme *d'exhortation aux Chevaliers du Temple de Jerusalem*, témoigne avec combien de fidelité il animoit & excitoit les ames dans toutes les saintes entreprises : & ce qu'il a écrit *De la grace & du libre arbitre*, avec autant de solidité que de lumiere, montre clairement combien il craignoit d'estre ingrat envers Dieu touchant les dons de sa grace.

Celuy qui considerera avec soin ce qu'il a écrit au Pape Eugene dans ses Livres, *De la Consideration*, verra la liberté de ses discours, la force de son éloquence, & les richesses de sa doctrine, tant dans la science des choses superieures & divines, que des inferieures & humaines. Et l'exactitude avec laquelle il a écrit *la Vie de saint Malachie* Archevêque d'Irlande, montre assez

combien il prenoit de plaisir à estre le panegyriste de la sainteté des autres. Dans ses *Sermons sur les Cantiques* il a fait paroistre combien il a penetré dans les mysteres, & travaillé pour la reformation des mœurs. Le sage Lecteur pourra aussi remarquer dans les *Lettres* qu'il a écrites à plusieurs personnes sur des sujets differens, son violent amour pour la justice, & sa haine pour toute sorte d'injustice. Car ce fidele serviteur de Jesus-Christ ne cherchoit point son propre interest en quoy que ce fust : mais il avoit soin des interests de Jesus-Christ comme des siens.

Quels crimes n'a-t'il point repris ? quelles haines n'a-t'il point éteintes ? quels scandales n'a-t'il point appaisez ? quels Schismes n'a-t'il point étouffez ? & quelles heresies n'a-t'il point 29 détruites ; Et au contraire, qu'y a-t'il eu en son temps en quelque païs que ce soit, de saint, d'honneste, de chaste, d'aimable, de bonne odeur, de vertueux, & digne destime, qu'il n'ait fortifié par son pouvoir, qu'il n'ait entretenu par sa charité, & qu'il n'ait avancé par son assistance ? Quels établissemens faits n'a-t'il point desiré d'accroistre ; & quelles ruïnes ne s'est-il point efforcé de reparer ? Quel homme a eu un mauvais dessein sans apprehender son zele & son autorité ; & qui en a eu de bons sans consulter sa lumiere & sa sagesse, sans desirer sa faveur, & sans implorer son secours ? Quelle personne touchée de douleur s'est approchée avec foy de ce sacré temple de la divinité qui habitoit dans son ame, & l'a appellé à son aide inutilement.

Celuy qui estoit triste s'en retournoit consolé, l'affligé y trouvoit protection, ceux qui estoient en quelque peine en recevoients conseil, les malades du remede, & les pauvres de l'appuy. Il s'estoit fait serviteur de tous, comme s'il fût né pour le bien de tout l'Univers; Et neanmoins il paroissoit tellement libre de toutes occupations, & avoir un tel soin de sa conscience, que l'on eût creu qu'il n'avoit point d'autres affaires que de veiller à la garde de son ame.

Chapitre XII.

De l'esprit de Prophetie qui estoit en luy: & comme Dieu luy reveloit les choses à venir.

Livre 4. 9. 10. L'On sçait que plusieurs choses luy ont esté revelées en esprit, & nous en rapporterons quelques unes pour servir d'exemple.

Lors qu'il passoit un jour prés de Paris, l'Evêque Estienne, & tous ceux qui l'accompagnoient le prierent instamment de venir dans cette ville sans le pouvoir obtenir. Car il évitoit avec un soin merveilleux les assemblées publiques, si quelque affaire importante ne le contraignoit de s'y trouver. Et au lieu que le soir il avoit resolu daller ailleurs, le lendemain au matin il commanda a l'un de ses Religieux d'aller dire à l'Evêque de Paris, qu'il iroit précher dans son Eglise Cathedrale selon la priere qui luy en avoit esté faite de sa part. Un tres-grand nombre d'Ecclesiastiques s'assembla pour l'ouïr précher, se tenant toûjours tres-heureux lors qu'ils entendoient la parole de Dieu sortir de sa bouche. Trois d'entr'eux furent touchez aussi

Sermon du Saint dans l'Eglise de Paris, où trois Ecclesiastiques se convertissent.

tost, & se convertirent. Ils abandonnerent le soin des choses vaines & perissables, pour s'occuper entierement à la recherche de la vraye sagesse en renonçant au monde, & en s'attachant à ce grand serviteur de Dieu. Et le Saint ayant regardé le premier des trois qui en luy parlant se leva tout d'un coup, & venoit pour se jetter à ses pieds, il se baissa un peu, & parlant à l'oreille de celuy de ses Religieux qui étoit le plus proche, luy dit : Cette nuit Dieu m'a fait voir cét
» Ecclesiastique venant à moy, comme vous le
» voyez maintenant, & c'est pour l'amour de luy
» que Nostre Seigneur nous a amenez icy. Cét homme nouvellement converty vécut depuis avec beaucoup de pureté & de devotion, fut tres agreable à Dieu & aux hommes, & aprés quelques années fit une heureuse fin dans Clairvaux, où il mourut en paix.

Mépris que le Roy Louïs le Gros fit de quelques Evêques de France, vangé par la mort de Philippes son fils aisné, selon que le Saint l'avoit predit.
Cecy est pris des MSS. & de l'edition de Horstius.

[Louïs VI. Roy de France estant en colere contre quelques Evêques de son Royaume, les chassa de leurs Sieges & de leurs Villes Episcopales. Surquoy ce Saint personnage, par le desir qu'il avoit de les reconcilier avec luy, luy écrivit plusieurs* Lettres que l'on voit encore aujourd'huy parmy les siennes. Et en presence de ce Saint homme, plusieurs de ces Evêques voulant appaiser la colere du Roy, se prosternant à ses pieds jusques en terre avec une profonde humilité, sans avoir pû neanmoins fléchir son esprit. Ce qui ayant émeu l'homme de Dieu d'une sainte indignation, il reprit le lendemain le Roy tres-severement de ce qu'il avoit méprisé les Pontifes du Seigneur, & luy declarant hardiment ce qui luy avoit esté revelé la nuit

précedente, luy dit : Cette opiniaſtreté ſera punie par la mort du Roy Philippe voſtre fils aiſné. Car je vous ay veu avec le Prince Louïs voſtre jeune fils proſterné aux pieds des Evêques, que vous aviez mépriſé hier : Ce qui m'a fait conoître auſſi toſt que la mort vous raviſſant Philippe, vous imploreriez l'aſſiſtance de l'Egliſe que vous opprimez maintenant, pour obtenir par ſes prieres que Louïs regne en ſa place. Il ne ſe paſſa gueres de temps, qu'un accident déplorable fit voir l'effet de cette prédiction. Et Philippe eſtant mort, le pere fit ſacrer *a* Louïs qui regne aujourd'huy heureuſement.]

Le jeune Prince ſe tua en tombant de ſon cheval dans une ruë de Paris l'an 1131.

a Il fut couronné par le Pape Innocent II. la meſme année.

CHAPITRE XIII.

Prediction du Saint touchant la guerre que le Roy Loüis le Ieune fit à Thibauld Comte de Champagne ; & touchant le mépris que fit Geoffroy Comte d'Anjou de l'excommunication du Pape. De l'admirable converſion d'un Eccleſiaſtique d'Allemagne. De celle de Henry frere du Roy de France, & d'André l'un des Officiers de la maiſon de ce Prince. Exemples memorables de l'efficace & de la toute-puiſſance de la grace de Dieu.

NOSTRE Seigneur ne délivra pas avec moins de merveille que de bonté, ſon fide-
12 le ſerviteur le Comte Thibauld de Champagne, de la violence des maux dont il eſtoit affiegé. Il eſtoit tres-puiſſant dans le Royaume, & comme la ſeconde perſonne aprés le Roy : & toutefois il eſtoit entierement occupé aux œuvres de miſericorde, tres affectionné aux exercices de pieté, & tres-ardent amy de tous les ſerviteurs de Jeſus-Chriſt, & particulierement de ſaint Bernard, Dieu permit qu'il fût preſſé & affligé

Prédiction du ſaint touchant le ſuccés de la guerre qu'on fit à Thibauld Comte de Champagne.

estoient les plus puissans de ses sujets qui l'avoient presque tous abandonné : Et deux des siens qui étoient demeurez auprés de luy ne l'affligeoient pas moins, luy estant aussi suspects.

Godefroy Evesque de Langres consultoit souvent avec beaucoup de familiarité l'homme de Dieu, pour sçavoir ce que nôtre Seigneur luy reveloit sur cette affaire, Et aprés que saint Bernard luy eut souvent répondu : Qu'il ne voyoit sur ce sujet qu'affliction sur affliction ; Enfin un jour que ce Prelat luy demandoit la mesme chose, le Saint répondit : Que la paix seroit faite dans cinq mois, ce qui arriva comme il avoit predit. Car le dernier jour du cinquiéme mois suivant, elle fut concluë par ses soins & par ses prieres. De sorte que tout le monde crût comme une chose asseurée, que c'estoit par son travail & par ses merites, que ce pieux Prince avoit esté delivré de ces grands perils qui le menaçoient.

[Quelques années aprés il arriva une tres-grande broüillerie entre le mesme Roy de France & Godefroy Comte d'Anjou, dont la cause estoit, que ce Comte, nonobstant la defense qui luy en avoit esté faite avoit assiegé un Gentilhomme nommé Gerard de Montreüil, dans un tres-fort Chasteau qu'il avoit, lequel il avoit razé aprés l'avoir pris dedans avec sa femme, ses enfans, & ses proches. Le saint homme travaillant pour appaiser ce differend avec plusieurs Evesques & Princes assemblez pour ce sujet, ce Comte s'étant tout d'un coup aigry plus que jamais, monta à cheval, & s'en alla sans leur dire adieu. Ce qui les ayant tous fort surpris, ne

Cecy est pris des M S S. & de l'Edition de Horstius. Prediction du Saint. Vengeance de Dieu sur le Comte d'Anjou excommunié.

voyans plus aucune esperance d'accommodement, ils estoient sur le point de se separer. Et Gerard prenoit congé de l'homme de Dieu, comme estant prest de retourner en prison, ou plûtost à la mort. Car il n'avoit esté amené à cette Conference qu'aprés avoir donné des ôtages. Et quoy que le Saint le consolast, il pleuroit, & s'attristoit encore davantage, disant : „ qu'il ne pleuroit pas tant son malheur que ce- „ luy de ses proches, qui estoient sur le point „ de mourir avec luy. Alors ce bien-heureux „ homme touché de compassion, luy dit : N'ayez 7 „ point de peur : mais asseurez-vous, que Dieu „ vous assistera, & tous vos proches, & beaucoup „ plûtost que vous ne l'oseriez esperer. Car il se ressouvint que venant à l'assemblée il avoit eu une vision, dans laquelle il luy sembloit qu'étant prest de dire l'Evangile, il avoit demandé la benediction au saint Evesque Malachie. Ce qui luy faisoit croire, que l'accommodement reüssiroit. Et Gerard s'en estant allé, il n'étoit pas encore sorty de la porte, qu'un homme vint dire en courant que le Comte revenoit. Chacun fut rempli d'étonnement de voir un si prompt effet de sa prediction, le Comte estant revenu, & l'affaire ayant esté terminée au même moment.

Neantmoins le Comte que le Pape avoit excommunié pour ce sujet, & qu'il estoit besoin d'absoudre, ne voulut jamais ni s'humilier, ni confesser sa faute, ainsi qu'il devoit. Mais au contraire, comme il estoit extrémement altier & opiniastre, il prioit Dieu de ne luy point pardonner, disant, qu'il estoit innocent, & qu'il

avoit esté injustement excommunié. Ce qui ayant rempli ce saint homme d'une grande tristesse, il luy dit en le quittant, & en Latin qu'il entendoit : *Vous serez mesuré de la même mesure que vous mesureré les autres.* Et le mesme jour quelques-uns parlant de cette mauvaise action, & disant, que ce Prince avoit commis un tres-grand peché, le serviteur de Dieu enflammé de zele, leur répondit : Son audace & sa temerité sera tres severement punie, & il n'est pas possible, que l'année se passe sans qu'il meure ou souffre quelque autre châtiment public de la colere de Dieu. Parole qui fut sceuë de plusieurs, à qui ces personnes qui l'avoient entenduë, & d'autres la rapporterent, & qui fut si promptement suivie de l'effet, que quinze jours aprés le Comte mourut. Math. 7.

Le serviteur de Jesus-Christ estant une fois M CXXXIII.
14 entré en Allemagne, il se pressoit d'aller vers Mayence pour faire la paix entre le Roy Lothaire & les neveux de l'Empereur Henry son predecesseur, sçavoir Conrad, qui succeda depuis à Lothaire, & Frederic, pere de ce Frederic, lequel ayant esté élû aprés Conrad est aujourd'huy Empereur. Le venerable Albert Archevêque de Mayence, envoya au devant du serviteur de Dieu un honorable Ecclesiastique nommé Masceli, qui dit au Saint : que son Maistre l'avoit envoyé pour le servir. Mais l'homme de Dieu l'ayant un peu consideré, luy dit : Un autre Maître vous a envoyé icy pour le servir. Cet Alleman étant surpris, & ne comprenant pas bien ce qu'il vouloit dire, asseuroit encore plus fermement que c'étoit par l'ordre de l'Archeves- C'est Frederic Barberousse.

,, que de Mayence son Maistre qu'il étoit venu.
,, Et le serviteur de Dieu au contraire luy dit: Vous
,, vous trompez. C'est un plus grand Maistre, sça-
,, voir Iesus-Christ, qui vous a envoyé. Cet homme penetrant enfin dans l'intention de S. Bernard, luy répondit: Pensez-vous que je
,, veüille être Religieux? A Dieu ne plaise. Ie
,, n'en ay pas la moindre pensée, & ce dessein n'est
,, jamais entré dans mon esprit. Toutefois bien qu'il rejettât cette proposition, l'homme de Dieu asseura, qu'il faloit necessairement que ce que Dieu avoit ordonné de luy fust accompli; & non pas ce que luy-mesme en avoit pensé. Et estant converty à Dieu dans ce mesme voyage, il abandonna le monde, & suivit S. Bernard, comme il luy avoit prédit, avec plusieurs autres hommes sçavans & de qualité, que le Saint avoit convertis au même temps.

La grace de Dieu fait vouloir ceux qui ne veulent pas & change leur volonté.

15 Henry frere du Roy de France, qui remplit aujourd'huy si dignement le siege Episcopal de l'Eglise de Beauvais, fut converti d'une maniere presque semblable à celle dont nous venons de parler. Car ce Prince étant venu consulter l'homme de Dieu touchant quelque affaire seculiere, & visitant les Religieux, il se recommanda à leurs prieres: Et le S. P. entre plusieurs
,, paroles d'exhortation, luy dit: I'ay cette con-
,, fiance en Dieu, que vous ne mourrez pas dans
,, la condition où vous estes, & que vous éprouverez bien-tost par vôtre propre experience, combien l'intercession & les prieres de ses Religieux lesquelles vous avez desirées, vous seront utiles & salutaires. Ce qui fut accompli le mesme jour qu'il l'avoit predit, au grand étonne-

Conversion de Henry frere du Roy, qui se fait Religieux à Clairvaux: Il fut depuis Evesque de Beauvais en 1149. & Archevesque de Rheims en 1165.

ment de plusieurs, & tout le Monastere fut rempli d'une extrême joye, à cause de la conversion d'un jeune Prince de si grande qualité.

Tous ses amis pleuroient, & tous ceux de sa maison jettoient des cris, comme s'ils l'eussent veu mort. Celuy qui s'en affligeoit plus que tous les autres estoit un certain André Parisien, qui disoit tout haut : Que Henry estoit yvre, qu'il estoit insensé, s'emportant jusques aux injures & aux blasphemes. Et Henry au contraire supplia le serviteur de Dieu de travailler particulierement pour la conversion de cet homme. Mais le Saint luy répondit en presence de plusieurs : Renvoyez-le, son ame est plongé maintenant dans l'amertume & dans la douleur. Mais n'en soyez point en peine : Il est à vous. Et lors que Henry le pressoit encore plus instamment de parler à André, à cause de l'esperance qu'il avoit conceuë, l'homme de Dieu le regardant avec plus de severité, luy dit : Et quoy ne vous ay-je pas déja assuré qu'il est à vous ?

Le Saint predit la conversion d'André Officier du Prince.

André entendant cette parole qui se disoit en sa presence, comme il estoit fort méchant, & avoit une horrible aversion de cette vie sainte, il disoit en luy mesme, comme il le confesse encore aujourd'huy : Par là je connois maintenant que tu es un faux Prophete, puis que je suis assuré que tu as avancé une chose qui n'arrivera jamais. Ie ne cesseray de te faire ce reproche devant le Roy en presence des Princes, & en quelque assemblée que je te voie, afin que ton mensonge soit connu de toute la France.

André s'en mocque.

Mais qui peut exprimer combien Dieu est admirable dans ses conseils sur les hommes, se

mocquans de leurs vains efforts, qui ne peuvent l'empescher d'executer ses decrets eternels en la maniere, & au temps qu'il l'a resolu: Car le jour suivant André s'en retournoit faisant toutes sortes d'imprecations contre le Monastere, où il laissoit son cher Maistre, s'emportant jusques à desirer, que cette vallée abismast avec tous ceux qui y demeuroient. Ce qui ne causa peu d'étonnement à ceux qui avoient entendu ce que le Saint avoit predit de luy, voyant qu'il s'en alloit de la sorte. Mais nôtre Seigneur ne permît pas que leur foiblesse & leur peu de foy fût long-temps exposée à cette tentation. Il passa seulement un jour rejettant en quelque sorte la grace de Dieu, & la nuit suivante il fut vaincu, & comme s'il eut esté lié, l'esprit de Dieu l'entrainant & luy faisant violence, il ne pust attendre que le jour fust venu, mais se levant avant qu'il commençât à paroître, & s'en retournant en diligence au Monastere, il nous fit voir en sa personne comme un autre Saül, ou plûtost il representoit la conversion de Saül en un autre Paul.

Efficace & toute-puissance de la grace de Dieu sur le cœur de l'homme.

CHAPITRE XIV.

Plusieurs hommes nobles & sçavans de Flandres se font Religieux à Clairvaux. Histoire d'un d'entr'eux. Le Saint obtient par ses prieres un enfant à la Reine de France. Le pain qu'il avoit beni ne se corrompoit point.

ENtre tous ceux que Jesus-Christ retira de la vaine conversation de ce monde par l'entremise de son serviteur, beaucoup de personnes nobles des païs-bas, & plusieurs hommes sages & sçavans firent profession d'une sain-

te servitude sous sa conduite. Le premier estoit ce Geoffroy de Peronne, qui depuis fut Prieur de Clairvaux, & y mourut. Cette parole de l'Evangile fut accomplie en eux : *Plusieurs vous diront, le Christ est icy, le Christ est là.* Car on s'efforça par diverses persuasions de les porter à élire une autre profession, & à choisir un autre lieu : Jusques à ce que le Saint se presenta, lors qu'ils estoient déja presque changez ; & par la benediction que Dieu donnoit aux paroles de grace qui sortoient de sa bouche sainte, leur premiere irresolution s'évanoüit, & ils formerent tous un ferme dessein de suivre inviolablement ses conseils. Ce qui ne se passa pas sans qu'il arrivât des changemens subits & peu esperez dans l'esprit de quelques-uns d'eux. Enfin lors que ce Geofroy, dont nous avons parlé, suivoit déja l'homme de Dieu, il commença à estre agité d'une violente tentation, & l'un des Religieux le regardant luy dit : d'où vient que vôtre visage est si abatu, qu'il semble estre obscurci comme d'un nuage par une profonde tristesse? A quoy Geofroy répondit : Ie sçay que je n'auray plus jamais de joye.

Matth. 24

Geoffroy de Peronne tenté de tristesse est delivré de cette tentation par la priere du Saint.

Ce Religieux qui en estoit fort en peine, rapporta cette parole au serviteur de Dieu, lequel entra dans une Eglise qu'il vid proche du chemin où ils marchoient, & pria tous les autres attendans dehors. Geoffroy accablé d'ennuy s'endormit sur une pierre. Et quand ils furent tous deux levez, l'un de l'oraison, & l'autre du sommeil, Geoffroy parut d'autant plus gay & plus content que les autres, qu'il avoit esté plus triste auparavant. Et comme ce bon Religieux luy

„ reprochoit doucement cette parole de tristesse
„ qu'il avoit dite, il répondit : Si je vous ay dit,
„ que je n'aurois plus jamais de joïe ; je vous dis
„ maintenant au contraire, que je n'auray plus jamais de tristesse.

Prediction du Saint touchât la conversion du Pere de Geoffroy de Peronne.

Le mesme Geoffroy au commencement de son Noviciat, estant porté par un amour de fils à desirer le salut de son pere, homme noble & puissant qu'il avoit laissé dans le monde, il supplioit instamment le Saint de prier nôtre Seigneur pour sa conversion. Surquoy l'homme de Dieu lui dit : Ne craignez point ? Ie le verrai bon Religieux, & l'ensevelirai de mes propres mains dans cette Maison. L'un & l'autre arriva : Car il fut un parfait Religieux, & le saint Pere l'enterra dans Clairvaux, ainsi qu'il avoit prédit. Mais comme s'il n'eût pû mourir en l'absence de ce saint Abé, il fut malade pendant cinq mois, & quoi qu'il fût souvent, ou plûtost toûjours à l'extremité, il attendit jusqu'au retour du saint Pere, afin qu'ainsi qu'il l'avoit autrefois promis, il l'ensevelit lui-mesme.

Cecy est pris des MSS. & de l'Edition de Horstius. C'estoit Eleonor fille de Guillaume Duc de Guyenne, Que le Roy épousa en 1137. dont il n'eut que deux filles & qu'il repudia en 1150. trois

[La Reine de France, femme de Loüis le Ieune, avoit passé plusieurs années avec lui sans avoir d'enfans. Le saint homme se trouvant auprés du Roy pour travailler à pacifier quelque differend, & la Reine s'y opposant, comme il l'exhortoit de ne le plus faire, & de donner un meilleur conseil au Roy, elle commença dans la suite du discours à se plaindre de sa sterilité, & à le supplier humblement de luy obtenir de Dieu un enfant par ses prieres. Si vous faites ce que je vous conseille, lui répondit-il, j'obtiendrai de Dieu ce que vous desirez. Elle lui promit, & cet

cet accommodement fut aussi-tost fait. Le Roy voyant ce different terminé, & ayant sceu de la Reine ce qui s'estoit passé, prioit avec humilité l'homme de Dieu d'accomplir aussi sa promesse. Et l'effet en fut si prompt que la Reine accoucha l'année suivante environ au mesme temps.

ans avant la mort du Saint.

Le Saint obtient un enfant à la Reine par ses prieres.

Nous avons oüy le Reverendissime Girauld, Evesque de Limoges, asseurer qu'un jeune homme de sa maison, qui avoit esté blessé mortellement à la teste estant couché par terre, écumant, & ayant perdu toute connoissance, on lui mit dans la bouche un morceau du pain que l'homme de Dieu avoit beni, & qu'il en sentit si-tost la vertu, qu'il se leva à l'heure mesme, & se trouva parfaitement gueri au mesme moment. Je ne dois pas taire aussi, que la mesme benediction conservoit le pain de toute sorte de corruption, jusques là que nous en avons veu plusieurs qui ont gardé de ces pains l'espace de sept ans & davantage, sans qu'ils fussent changez, ni en la couleur ni au goust.

Et guerit une blessure mortelle reçeuë à la teste.

Le pain qu'il avoit beni ne se corrompoit point.

Depuis fort peu de jours conferant sur ce sujet avec les venerables Abbez Gerard & Henry, qui venoient de Suede, ils nous asseurerent que depuis plus d'onze ans ils gardoient chez eux un pain beni par le Saint qui s'étoit conservé sans se corrompre. Nous sçavons qu'il y en a de semblables chez quelques-uns de nostre Ordre, & nous croyons qu'il y en a beaucoup de pareils en plusieurs lieux. Nous en rapporterons maintenant une preuve manifeste & convainquante.

25 Eskile Archevesque de Dannemarc, grand & illustre personnage, avoit un respect tout particulier pour le saint Pere, & l'aimoit uniquement,

Eskile Archeveque & Regent en Suede & en

Dannemarc vient visiter le Saint à Clairvaux. *V. Epist. 314.*

Et il ne se contenta pas de le voir dans ses enfans, lors qu'il eut basty une nouvelle Maison, & eut obtenu comme il le desiroit, des Religieux de cette sainte Congregation pour la remplir. L'extrême passion qu'il eut de le voir fut si puissante sur son esprit, qu'encore que ce Prelat eust une autorité éminente dans ces Isles du Septentrion, & qu'il y gouvernât également l'Eglise & la Republique, il voulut neanmoins abandonner pour un temps toute son administration, & exposer sa personne à tous les dangers & tous les travaux d'un si long & si penible voïage. Car je ne veux point parler de ce qu'il y dépensa, estant peu considerable, quoi que j'aïe sceu de luy-meme, que sa dépense s'est montée à plus de six cens marcs d'argent.

Cét homme si humble & si élevé tout ensemble, arriva ainsi à Clairvaux : y estant arrivé des extremitez de la terre, non par le desir curieux d'entendre la sagesse de ce nouveau Salomon, mais par l'ardeur de sa foy, & par la plenitude de sa pieté. Il seroit difficile d'exprimer combien il répandit de larmes, & de quelle sorte il agit, non seulement à l'égard de celui qu'il respectoit si particulierement, mais aussi avec les moindres de tous les Religieux. Enfin estant prest de s'en retourner en son païs, pour pouvoir remporter avec soy du pain beni pour le service de Dieu, il commanda par un sentiment humain de le recuire dans le four, pour le conserver plus longtemps, comme le biscuit que l'on fait pour ceux qui voyagent sur la mer. De quoy le Saint estant averti, il ne permit pas qu'un homme si devot se trompât de cette sorte ; mais il luy reprocha

doucement, qu'il ne lui trouvoit pas assez de foy en cette rencontre, & luy dit ? pensez-vous que la benediction ne puisse pas mieux conserver ce pain que la force du feu, par lequel vous le voulez faire repasser ? Et il ne voulut pas benir celui qui avoit esté recuit : mais il commanda qu'on lui apportât du pain ordinaine, & l'ayant beni, il luy dit : Emportez celui-ci avec vous, & ne craignez plus qu'il se corrompe. Il l'emporta en s'en retournant chez soy, & il se tient encore aujourd'huy heureux de se voir convaincu de peu de foy par la verité claire & manifeste, qui a confirmé la parole de ce Saint.

Il n'a pû resister au desir qu'il a eu depuis de visiter le sepulchre du saint Pere, pour lequel il n'a pas maintenant moins d'affection qu'il avoit alors, comme il n'a pas aussi moins de confiance en luy, que lors qu'il estoit en vie, ne doutant point qu'il ne soit plus veritablement vivant qu'il ne fut jamais. Il nous a confessé aussi que le pain qu'il avoit emporté avec luy, s'estoit conservé depuis trois ans par la foy & par la benediction de cét illustre serviteur de Dieu.

Et depuis cet Archevesque se fit Religieux à Clairvaux en 1178. & y mourut en 1181.

CHAPITRE XV.

Divers miracles que fit le Saint en son voyage d'Allemagne en publiant la Croisade : & deux autres qu'il fit en presence du Pape Eugene III.

M.C.XLXI. Sous le Pontificat d'Eugene III. éleu Pape en 1145.

CET homme bien-heureux estant venu en
30 Allemagne, fit paroître avec tant d'éclat la grace qu'il avoit receuë de Dieu de guerir les maladies, que l'eminence de ses miracles n'est pas moins au dessus de toutes paroles, que le recit qu'on en peut faire est au dessus de toute

creance. Car par le témoignage de ceux qui y furent presens, qui les virent de leurs propres yeux, & les observerent avec plus de soin; estant prés d'un village appellé Doningue, situé au territoire de Constance, il rendit en un seul jour la veuë à onze aveugles par l'imposition de ses mains, guerit dix manchots, & fit marcher droit dix-huit boiteux. Au reste, de peur qu'il ne semble que l'abondance nous ait rendus pauvres; d'entre un si grand nombre de miracles nous en rapporterons quelques-uns de ceux qu'il a faits dans les lieux les plus celebres, afin d'en conserver la memoire.

Le Saint fait 39. miracles en un seul jour, en guerissant onze aveugles, dix manchots, & dix-huit boiteux.

Il guerit un aveugle à Constance, une femme muette à Basle, & un enfant boiteux à Spire en presence de Conrad Roy des Romains. Mais sur tout il fit éclater sa vertu dans Franc-fort au Diocese de Mayence. Car on lui apportoit tous les malades de cette Province, & il y avoit un si grand concours de monde, que le Roy dont nous avons parlé, ne pouvant un jour arrêter le peuple qui l'accabloit, quite son manteau Royal, & prenant le Saint entre ses bras l'emporra hors de l'Eglise. Entre plusieurs qui receurent la santé en ce lieu, un vieillard des environs qui étoit paralitique, homme connu & honoré de plusieurs, ne pût être amené devant le serviteur de Dieu qu'avec beaucoup de peine, quelques prieres que ses amis fissent. Apres que le Saint eut fait pour lui une courte oraison selon sa coûtume, il se leva incontinent, & fut gueri, ne paroissant pas seulement délivré de son incommodité, mais aussi fort & vigoureux : De sorte qu'il sembloit en le voïant, que c'estoit

Le Roy des Romains emporte le Saint entre ses bras pour le tirer de la presse.

plûtost une autre personne que la mesme dont l'état eût esté changé.

Nous sçavons aussi par le rapport de plusieurs autres qui ont observé avec plus de soin ce que fit le Saint en la ville de Cologne durant l'espace de trois jours qu'il y demeura, que par ses prieres, & par l'imposition de ses mains il redressa douze boiteux, guerit deux manchots, rendit la veuë à cinq aveugles, la parole à trois muets, & l'oüie à dix sourds.

Il fait trente-deux miracles en un seul jour à Cologne.

31 Le bien-heureux Abbé estant à Aix la Chapelle, qui est le sejour des Empereurs, & offrant le saint Sacrifice de la Messe dans cette Chapelle, la plus fameuse de toute l'Empire Romain; le Roy des Rois, & le Seigneur des Seigneurs, fit paroître sa puissance en faisant marcher droit un boiteux, & rendant la veuë à quatre aveugles par l'entremise de son serviteur.

32 Le Pape Eugene III. qui étoit auparavant Religieux de Clairvaux, & Abbé de saint Anastase, aprés avoir été élevé dans Rome au souverain Pontificat, vint en France, & le Saint l'accompagna, la vertu & le pouvoir des Apostres ne paroissant pas avec moins d'éclat en l'un, que leur dignité en l'autre. Car il venoit au serviteur de Dieu un si grand concours de personnes malades de diverses incommoditez, que le Pape estant un jour entré avec beaucoup de pieté dans l'Eglise où ce Saint disoit la Messe, le sacrifice étant achevé, & ceux qui desiroient être gueris venans selon leur coûtume, il s'en fallut peu que sa Sainteté ne fût elle mesme étouffé par la multitude : Et ses Officiers eurent beaucoup de peine à la tirer de la presse.

Eugene III. qui avoit esté Religieux de Clairvaux fait Pape en 1145. vint en France en 1146.

Miracles que le Saint fit en presence de sa Sainteté.

Le Pape Eugene assiste au Chapitre de Cisteaux.

La mesme année les Abbez de l'Ordre estant assemblez à Cisteaux selon la coustume, le Pape dont nous avons parlé, s'y voulut trouver, ni presidant pas tant par l'autorité Apostolique, qu'y assistant par un amour fraternel, & voulant passer parmi eux comme un d'entr'eux. Vers le soir l'assemblée estant finie, & le serviteur de Dieu se retirant dans la cellule où il couchoit, on luy amena des lieux circonvoisins un enfant qui estoit sourd; Et comme nous l'avons appris depuis, il y avoit long-temps que veillant à la garde de son troupeau, il fut frappé d'une subite fraïeur qui le rendit entierement sourd. Le saint Pere priant & mettant les mains sur luy, luy demanda, s'il l'entendoit. Alors l'enfant s'écria dans un transport d'affection & de joïe: Je vous entends, mon Pere; je vous entends. Et il l'embrassa si étroitement, que l'on eut de la peine à l'en separer. Le bruit de ce miracle se répandit aussi-tost par tout. On presenta cet enfant au Pape & aux autres personnes qui l'accompagnoient, & ce miracle fut tres-celebre.

Enfant sourd gueri.

CHAPITRE XVI.

Comme il fut choisi pour arbitre & pour mediateur de la paix entre les habitans de Mets, & quelques Princes voisins qui leur avoit fait la guerre.

LORS que le saint Pere vivoit encore dans son Monastere de Clairvaux, & qu'il achevoit courageusement sa course, estant malade au lit, le peuple de Mets receut une tres-grande plaïe. Car estans sortis en grand nombre contre les Princes voisins, qui avoient extrémement irrité par leurs mauvais traitemens de cette ville si

Liv. 5. 3.

considerable, il en fut deffait plusieurs par un fort petit nombre des ennemis : & se trouvant enfin renfermez dans un passage étroit, entre Froidmont & la Moselle, & tombant les uns sur les autres, il en mourut, à ce qu'on dit, plus de deux mille en une heure, les uns estant tuez par l'espée, & les autres noïez dans le fleuve. Cette ville celebre ayant conçeu un violent ressentiment de cette perte, elle assembloit toutes ses forces pour en tirer raison ; & d'autre côté le grand butin avoit rendu ceux du parti contraire plus forts, & l'heureux évenement de ce combat plus hardis & plus insolens.

Tout cette Province étoit menacée d'une désolation inévitable, lors que leur venerable Metropolitain Illin Archevesque de Treves, étant sensiblement affligé de maux passez, & en craignant encore de plus grands à l'avenir; & comme un bon pere ayant soin de ses enfans, implora avec grande instance le secours de l'homme Dieu, qui étoit son unique refuge dans une si extrême affliction. Venant donc à Clairvaux, & se jettant aux pieds du Saint & de tous les Religieux, avec une profonde humilité, il le supplia & le conjura qu'il luy plût de s'opposer à de si grands maux, ausquels il n'y avoit que lui seul qui pût apporter quelque remede. Dieu qui conduisoit tous les pas de ce serviteur fidéle, & qui l'emploïoit comme un excellent Ministre dans toutes les affaires les plus importantes, avoit quelques jours auparavant un peu diminué son mal, ainsi qu'il le témoigna alors en écrivant au venerable Hugues Evesque d'Ostie, par ces mots ; *Ce que* Epist. 107.

l'on vous a dit est veritable, j'ay esté malade jusques à la mort, mais comme je voy j'ay esté rappellé à la mort. Toutefois je pense que ce ne sera pas pour long-temps: & parce qu'il estimoit plûtost sa vie mortelle une mort qu'une vie, il ne croïoit pas avoir été retiré de la mort, mais il pensoit être revenu à la mort, sa fin étant differée, bien qu'il sçeût que ce retardement ne devoit pas être long.

Il fut soûtenu en cette rencontre comme en beaucoup d'autres par l'assistance de la grace de Dieu, qui tenoit cette belle ame dans ses mains pour en faire ce qui lui étoit agreable. Car quand il se trouvoit engagé dans quelque affaire importante, il ne manquoit jamais des forces du corps, son esprit surmontant toutes sortes de difficultez, jusqu'à causer de l'admiration à ceux qui le voyoient surpasser les hommes les plus forts dans les travaux qu'il falloit souffrir: & quand les choses qu'il entreprenoit étoient achevées, comme s'il fût revenu dans son état naturel, il étoit affligé de beaucoup de maux differens, de sorte qu'il avoit de la peine à vivre, lors qu'il étoit de loisir, au lieu qu'étant occupé, il étoit toûjours fort & vigoureux.

Le secours qu'il receut du Ciel dans la derniere action de sa vie, fut si visible, & parut si hautement, qu'il sembloit que le travail luy redonnât de nouvelles forces. Il arriva enfin que les deux armées ennemies estant campées de part & d'autre sur les deux bords de la Moselle, & ce fidelle mediateur les suppliant de faire la paix, ceux du parti contraire refuse-

Premier voyage qu'il fit à Mets.

rent avec beaucoup d'obstination & d'animosité ce qu'on leur demandoit, estant devenus plus insolens depuis la grande defaite de ceux de Mets, & comme s'ils eussent esté agitez de fureur, ils s'en allerent sans saluer le serviteur de Dieu, ne laissant à tous les autres que le desespoir de la paix qu'ils avoient auparavant esperée. Ce ne fut pas par quelque sorte de mépris qu'ils s'enfuirent, mais par la crainte que leur imprimoit le respect qu'ils luy portoient. Car il y en avoit entre eux qui craignoient qu'estant presens il ne les fit facilement changer d'avis, quoy que tres-attachez à leurs mauvais sentimens, ne considerant pas assez le pouvoir qu'il auroit mesme sur les absens par la force de l'Esprit de Dieu qui n'est jamais absent de personne.

Dieu luy revele qu'il feroit la paix.

L'assemblée commençoit déja à se separer avec beaucoup de confusion : Ils ne pensoient plus qu'à la guerre de part & d'autre : Ils ne cherchoient plus que les moyens de se faire du mal, & toutefois le Saint consola les Religieux qui estoient venus avec luy, en leur disant: « Ne vous mettez point en peine; car bien qu'il « se rencontre beaucoup de difficultez & de tra- « verses, vous verrez toutefois la paix que l'on a « tant desirée. Il leur découvrit aussi la revelation qu'il en avoit euë, & leur en fit le recit de cette sorte. Il me sembloit cette nuit en songe, « que je disois la grande Messe, & qu'ayant pres- « que achevé la premiere Oraison, je m'estois « souvenu que le Cantique des Anges, *Gloire à* « *Dieu dans les Cieux* devoit l'avoir precedée, & « qu'ayant rougy de cette faute, je commençay «

„ ce Cantique que j'avois obmis par oubliance ;
„ & le dis tout entier avec vous.

Aussi-tost aprés minuit le Saint receut une deputation de la part des Princes, qui se repentoient de la guerre, & alors il se tourna avec joïe vers ceux de sa compagnie, & leur dit ;
„ Voïez comme les affaires se disposent à nous
„ donner sujet de chanter cet agreable Cantique
„ de gloire & de paix, selon la promesse qui nous
„ en a esté faite par cette revelation.

„ Cependant ceux des deux partis s'étant assemblez, on chercha durant quelques jours le moïen de terminer ce different : Mais ils eussent plusieurs fois perdu l'esperance de voir reüssir ce traité, à cause des grandes difficultez qui s'y rencontroient, si la promesse si ferme & si constante du saint Abbé, qui estoit venuë à la connoissance de tout le monde ne les eût consolez & fortifiez. Ce retardement servit beaucoup, principalement à ceux qui étoient affligez de diverses maladies, parce qu'ils receurent la guerison du corps, & ceux qui les virent celle de l'ame, estant confirmez dans la foy. Car il venoit de toutes parts un si grand nombre de languissans, & ils causoient un tel embarras, qu'il estoit presque impossible de pouvoir traiter de cet accommodement, jusques à ce que l'on eût trouvé une Isle au milieu de la riviere, où les principaux des deux partis allerent dans des nasselles. Ce fut en ce lieu qu'ils s'accorderent de tout par le jugement de cet arbitre si équitable, & qu'ils se reconcilierent les uns avec les autres, en se donnant le baiser de paix.

La guerison d'une certaine femme fut le plus

celebre de tous les miracles qui se firent en ce lieu par l'entremise de ce grand Saint. Elle estoit tourmentée depuis huit ans d'une tres-cruelle maladie, qui lui causoit un grand tremblement & de violentes agitatations dans tous ses membres. Lors qu'il sembloit que la paix fut quasi desesperée, estant encore survenu de plus fascheuses difficultez que les premieres, il arriva par l'ordre de la providence divine, que cette femme vint toute tremblante, ainsi que nous avons dit, ne causant pas moins d'horreur que de pitié à ceux qui s'assemblerent pour voir un si funeste spectacle. Aprés que le Saint eut prié pour elle, son agitation cessa peu à peu; & elle recouvra incontinent une parfaite santé.

Guerison d'une femme qui trembloit toûjours.

. Cette merveille causa tant d'admiration aux plus insensibles mesmes, qu'ils se frappoient la poitrine, témoignant durant une demie-heure par leurs larmes & par leurs acclamations, combien ils en étoient touchez; & enfin il se fit une si grande foule, & un tel concours de personnes, qui se jettoient aux pieds sacrez de l'homme de Dieu pour les baiser, qu'il fut presque en hazard d'estre étouffé, & il fallut que les Religieux l'emportassent & le missent dans une nasselle qu'ils éloignerent un peu du bord. Et quand les Princes le furent venus trouver, & qu'il les eut priez, comme il avoit déja fait, de conclure la paix, ils luy répondirent en soûpirant: Il « faut que nous écoutions favorablement celui « que nous voyons estre aimé & exaucé de Dieu, « & que nous fassions beaucoup de choses à sa « recommandation, puis que Dieu fait en nostre « presence de si grands miracles à sa priere. Mais «

Femme paralitique guerie par le Saint.

comme le Saint sçavoit toûjours rejetter avec addresse ces sujets de vaine gloire, il leur dit ; ce n'est pas pour moy que Dieu fait ces merveilles, mais pour vous.

Vn pareil miracle arrivé dans une pareille occasion, disposa les habitans de Mets à la paix: Car le Saint estant entré dans leur Ville, il pressoit fortement l'Evesque & le peuple de la conclure, à quoy ils avoient grande repugnance, à cause qu'il leur restoit un violent ressentiment de leur disgrace passée, & qu'ils avoient resolu de se vanger pleinement de cette injure, au lieu que le Saint les pressoit de la pardonner. A l'heure mesme qu'ils traitoient de cette affaire, on luy presenta une femme paralitique de la mesme Ville, sur laquelle mettant les mains & priant, il étendit aussi son manteau sur le corps de la malade, & le donnant à tenir à l'Evesque, qui en estoit fort proche, il toucha sous cette couverture les membres foibles & languissans cette miserable, & aprés qu'il luy eut donné sa benediction, & que sa priere fut finie, il la leva, tous la voyant avec étonnement marcher saine au milieu d'eux, à la sortie du lit sur lequel ils l'avoient apportée.

Il guerit encore un aveugle.

Le Saint estant aussi sur la riviere de la Moselle, dans un bateau où il s'estoit mis, pour éviter la foule importune du peuple qui accouroit à luy de toutes parts, un aveugle d'entre ceux qui desiroient d'estre gueris, crioit au bord du fleuve en suppliant qu'on le menast à luy, & parce que le Saint passoit outre, cet aveugle entendit le bruit d'un pescheur qui le suivoit dans une nasselle, il détacha son manteau & le luy

jetta; afin qu'il le receust dans son bateau, comme il fit; & quand il fut arrivé auprés du Saint, il receut la veuë en un moment par l'imposition de ses mains, à cause de sa grande foy, disant rempli d'admiration : Ie voy les collines ; je voy les hommes, les arbres, & tout ce qui est visible.

CHAPITRE XVII.

Retour de S. Bernard à Clairvaux. Des grandes infirmitez & défaillance qui luy arriverent avant sa mort. Son humilité prodigieuse.

LE Saint Abbé ne fut pas plûtost de retour à Clairvaux, aprés avoir terminé tous les differends de ceux de Mets, & rendu la paix à cette Province, qu'il fut surpris d'une grande maladie, laquelle affoiblissant son corps de jour en jour il s'approchoit de sa fin, ayant l'esprit aussi calme & aussi tranquille qu'auroit un Pilote qui baisse peu à peu les voiles de son vaisseau, à mesure qu'il arrive au port en suite d'un grand voyage. Se voyant en cet estat il parla ouvertement de sa mort aux Religieux, en ces mesmes termes : Vous voyez que j'avois « raison de vous dire l'hyver passé durant mon « indisposition, que vous n'aviez nul sujet de « craindre alors, & que je croyois mourir l'Esté « suivant.

Le Saint tombe dans sa derniere maladie.

Il parle de sa mort à ses Religieux, qui en furent merveilleusement affligez.

Mais nous avons appris par nostre propre experience ce que l'Evangile nous enseigne des bien-heureux Apostres, que quand Nostre Seigneur leur predisoit sa Passion, ce leur estoit un mystere caché, & qu'ils ne pouvoient comprendre, parce que l'esprit se persuade difficile- *Luc. 18.*

mene les choses pour lesquelles il a une horrible aversion ; & que d'ailleurs ce charitable Pere compatissant à l'infirmité de ses enfans, leur cachoit le sens & l'intelligence de ses paroles, Mais au reste ses actions sembloient publier en quelque sorte qu'il avoit achevé l'ouvrage que le Pere lui avoit donné à faire. Car il se détachoit de jour en jour de ses occupations ordinaires, & retiroit ses affections de toutes les choses de la terre, se disposant à la mort par les saints desirs qu'il formoit avec beaucoup de ferveur, afin d'arriver plus heureusement, & de s'attacher plus fortement où il aspiroit. Ce qu'il fit bien paroître, lors que le venerable Godefroy Evesque de Langres l'entretenoit d'une affaire ; car ce Prelat s'étonnant qu'il eut si peu d'application à ce qu'il lui disoit, il lui répondit : Ne vous en estonnez pas, je ne suis plus de ce monde.

Si quelqu'un desire sçavoir quelle a esté sa maladie, il pourra l'apprendre d'une Lettre qu'il écrivit à un de ses amis peu de jours avant son heureuse mort. Nous avons jugé à propos de l'inserer dans ce disconrs ; Car bien que le recit que les autres font de sa vie, puisse estre agreable, toutefois ce qu'il a écrit de soy-mesme le sera encore davantage.

LETTRE DU SAINT A ARNAULD ABBE' DE BONNEVAL, qui s'étoit enquis de l'estat de sa santé, en luy envoïant quelques presens de choses à manger.

On l'appelle Arnoul de Chartres. Cette Abaye est dans le Diocese de Chartres, prés de Châteaudun, & est de l'Ordre de saint Benoît.

II NOUS avons receu vostre charitable present avec charitè, mais sans aucun mouvement de plaisir. Car quel plaisir peut-on trouver où tout est dans l'amertume? si ce n'est celuy de ne point manger, qui reste encore aprés qu'on a perdu tous les autres. Je puis dire comme Job, que le sommeil s'est retiré de moy, de peur que l'assoupissement des sens ne m'empesche de sentir toutes les pointes de la douleur. Tout mon mal consiste presque en une défaillance d'estomach, qui a besoin d'être souvent fortifié par un peu de quelque liqueur durant le jour & durant la nuit, ne pouvant souffrir rien de solide qu'il ne le rejette : & encore il ne reçoit qu'avec beaucoup de peine ce peu de nourriture qu'il prend: mais je craindrois qu'il n'en souffrist encore davantage, s'il demeuroit entierement vuide. Que s'il permet quelquefois que je luy donne quelque chose de plus qu'à l'ordinaire, il en ressent une extrême douleur. Mes pieds & mes cuisses sont devenuës enflées, de mesme qu'il arrive ordinairement aux hydropiques, & afin que je ne cache rien à un ami qui est en peine de l'estat de son ami, pardonnez à ma liberté, si je vous dis que selon l'homme interieur, l'esprit est prompt, quoy que la chair soit infirme. Priez ce Sauveur, qui ne veut point la mort des pecheurs, qu'il ne differe pas davantage la fin de ma vie qui est venuë à son terme, mais qu'il la

favorise par son assistance. Et je vous conjure encore de couvrir la nudité de mon ame, & d'enrichir sa pauvreté par vos vœux & par vos merites, afin que son ennemi qui tâche de la surprendre, & de luy dresser des embusches, ne trouve aucun endroit par où il la puisse offenser. Vous jugerez de mon affection par cette écriture qui vous est connuë, ayant écrit ce billet de ma propre main dans cet estat où je suis.

Ce saint Pere fit cette Lettre estant déja 12
proche de sa fin, comme nous l'avons dit, & comme ses propres paroles le déclarent ouvertement. Celui qui lira avec soin ce qu'elle contient, pourra connoître au moins en quelque sorte la sainteté de ses sentimens, qu'elle estoit la tranquilité de son ame, & la douceur de son esprit dans la ruïne mesme de son corps ; & combien estoit grand le fonds de son humilité, sous un si grand comble de vertu & une si haute confiance.

L'humilité qui depuis si long-temps estoit pofondément enracinée dans son ame, luy avoit inspiré une si belle estime de soy-mesme, que dans le plus secret de son cœur il s'estimoit un serviteur inutile, un arbre sans fruit, & dont la vie ne pouvoit servir, ni à soy-mesme, ni aux autres. Il confessoit aussi d'ordinaire dans ses discours familiers, qu'il avoit de la peine à s'imaginer, que les hommes le creussent aussi utile pour le bien de leurs ames qu'ils le témoignoient, avoüant qu'il avoit eu autrefois sur ce sujet un grand combat en son esprit, parce qu'il n'estoit pas vray-semblable que des hommes si veritables voulussent tromper, ny qu'étant si prudens

prudens ils ne pussent estre trompez. Il ne pouvoit excuser ny l'un ny l'autre ; & ainsi estant l'objet de l'admiration de toute la terre, luy seul (ce qui est encore plus admirable) ne voyoit pas en soy, ce que tous les hommes voyoient en luy, & il estoit le seul qui n'apperceut pas la splandeur de tant de merveilles qui éclatoient en sa vie, & à qui la grandeur de sa reputation fût inconnuë. En quoy certes il estoit semblable à luy-mesme, puis qu'il estoit si simple & si parfaitement uny à Dieu, qu'un jour il ne s'étoit pas apperceu d'avoir veu luire le Soleil durant le jour, & la Lune éclairer durant la nuit, selon qu'alors il le confessa ingenuëment.

Ce grand serviteur de Dieu, aprés avoir heureusement accomply sa course, & la soixante & troisiéme année de son âge ou environ, & avoir fondé plus de cent soixante Monasteres, dont Clairvaux estoit le premier, il rendit son ame à Dieu entre les bras de ses enfans, le xx. jour d'Aoust, & fut enterré le xxii. du mesme mois, devant le saint Autel de la glorieuse Vierge Mere, à laquelle il avoit toûjours esté tresdevot. On mit aussi sur son corps dans le mesme tombeau, une boëte dans laquelle il y avoit des reliques de l'Apôtre saint Thadée, qui luy avoient esté envoyées de Jerusalem l'année qu'il mourut, & qu'il avoit ordonné de mettre sur son corps aprés sa mort, par un sentiment plein de foy & de pieté, qui luy faisoit souhaiter d'être joint à ce grand Apôtre au jour de la resurrection generale.

Mort du Saint le 20. Aoust. M. c. LIII.

[Avant toutefois que ce sacré corps fût mis au tombeau, l'un des Religieux qui depuis plu-

Cecy est pris des ma-

nuscrits, & de l'Edition de Horstius

sieurs années tomboient du haut-mal, & en estoit tourmenté violemment, s'en estant approché avec une ferme foy, en fut tellement guery, qu'il ne s'en est point du tout senty depuis, & nous le voyons tous les jours aussi libre de cette incommodité que tous les autres.]

Mort du Pape Eugene III. la mesme année M C. LCII.

Toutes ces choses arriverent la mesme année que nostre bien-heureux Pere le Pape Eugene III. qui avoit esté un des enfans du mesme Abbé dans la Religion : passa de cette lumiere, ou plûtôt de ces tenebres, à la veritable lumiere. La gloire qu'il possede dans le Ciel a esté manifestée dans Rome par plusieurs miracles que Dieu a faits par son intercession, sous le Pontificat de son successeur Anastase Chef de l'Eglise Romaine: l'illustre Frederic estant assis sur le thrône de l'Empire : le tres-pieux Roy Loüis le Jeune, fils de Loüis le Gros regnant en France : Jesus-Christ Fils de Dieu tenant la principauté celeste de l'Eglise universelle, & la Monarchie souveraine de toutes les creatures visibles & invisibles, l'an de son Incarnation onze cent cinquante-trois.

Fin du Livre troisiéme.



LA VIE DE S. BERNARD, PREMIER ABBÉ, DE CLAIRVAUX, ET PERE DE L'EGLISE.

AVERTISSEMENT.

Sur les trois derniers Livres de cette Vie.

Tirez des Ecrits & des Historiens de son temps.

APRES que j'ay représenté à la teste de ce Volume les raisons particulieres qui m'ont poussé à recueillir des Escrits de Saint Bernard & des Historiens de son temps, les trois derniers Livres de sa Vie, qui contiennent son esprit & sa conduite dans les actions particulieres de vertu & de pieté qu'il a faites comme Religieux & comme Saint ; dans le gouvernement general de ses Monasteres, où il a agy comme Abbé & Fondateur d'Ordres, & dans les affaires publiques & Ecclesiastiques de France, d'Italie, d'Angleterre & d'Allemagne, où Dieu l'a employé par une vocation extraordinaire, comme Docteur & Pere de son Eglise; Il ne me reste que d'asseurer icy le Lecteur que je me suis efforcé d'estre aussi fidéle dans ces trois derniers Livres, qui ne sont en effet qu'une traduction de plusieurs Passages de ce Saint, où il est luy-mesme

l'Historien des plus memorables circonstances & de la plus excellente partie de sa vie, que je l'ay esté dans la Version des trois premiers Livres. Car je ne croy pas estre obligé de déclarer icy, que je n'y parle point de moy-mesme; puis que la lecture fera reconnoistre assez, que hors les liaisons & le rapport de quelques évenemens, qui servent à éclairer le sujet sur lequel le Saint écrit, tout le reste n'est en effet que la voix de S. Bernard qui parle en François, & non la mienne. De sorte que si l'on a encore aujourd'huy autant de reverence pour la conduite Apostolique de ce grand homme de Dieu, que toute l'Eglise Gallicane, qu'il a particulierement assistée de ses conseils, & toute l'Eglise Romaine & Catholique qu'il a si utilement servie & si doctement instruite, en a témoigné depuis cinq cens ans; j'espere qu'avec la grace du Ciel, unique source de tout le vray bien, les personnes pieuses pourront tirer de ce travail des des instructions tres-solides & des lumieres tres-pusre.



LA VIE DE SAINT BERNARD.

LIVRE QUATRIE'ME.

SON ESPRIT ET SA CONDUITE comme Religieux & comme Saint.

CHAPITRE I.

De son grand amour pour Dieu.

COMME la Charité est *la vie de la Foy*, selon saint Bernard, & comme *la sagesse* Chrétienne n'est que *l'amour de la vertu*, selon luy-mesme ; aussi toute la sainteté, toutes les vertus, toutes les grandes & miraculeuses actions des Saints, ne sont que des effets & des preuves de la grandeur de leur amour & de leur charité qui les a fait Saints. C'est pourquoy nous ne rapporterons point icy des exemples & des marques particulieres de l'affection & du zele de saint Bernard pour le service de Dieu, puis que l'Histoire de sa vie que ces trois celebres Abbez nous ont representez dans les trois Livres précedens, & l'image de la ferveur de son esprit & de la sagesse de sa conduite que nous allons tracer en ces trois derniers, ne sont qu'un tableau, où le doigt de Dieu a peint au dehors avec les differentes couleurs de la grace, *qui a plusieurs formes*, selon saint Pierre, les effets visibles de la Charité, dont il avoit produit au dedans de cette grande ame les mouvemens invi-

Serm. 2. Temp Basch. ad. Abbates n. 4. Idem Serm. 85. in Cant.

1. Pet. 4.

1. Ephes. 4. sibles & divins. Car l'Ecriture nous enseigne que la Charité, qui est l'amour de la gloire de Dieu seul, est la Mere qui enfante tous les Saints, & qui a donné à l'Eglise tous les hommes illustres qui l'ont soustenuë, & toutes les lumieres qui l'ont éclairée.

Ce parfait des-interessement de saint Bernard qui a paru aux yeux des premieres puissances de la terre : cette grandeur de courage avec laquelle il a servy & conduit les Papes, les Evêques & les Rois : cette *sainte & humble élevation du cœur*, (Serm. 18. De divers.) comme il l'appelle luy-mesme, avec laquelle il a tenu au dessous de soy ce qu'il y a d'éclatant & d'honorable selon le monde dans les dignitez Ecclesiastiques, comme il a tenu au dessus de luy leur autorité spirituelle & leur sacré ministere, dont il s'est toûjours estimé indigne, ont fait voir à toute la Chrétienté, combien il estoit embrazé de cét *amour, qui ne recherche point de* (De dilig. Deo, 6. 7.) *recompense, quoy qu'il ne puisse demeurer sans recompense, qui ne peut estre infructueux lors qu'il est veritable, mais qui n'est point mercenaire parce qu'il ne poursuit point ses interests ; qui est content de soy-mesme ; & qui se tient assez recompensé de posseder ce qu'il aime, qui est Dieu.*

Cettte grace Apostolique, qui luy a fait convertir un nombre si prodigieux de Chrétiens de l'un & de l'autre sexe par la force de ses exhortations, de ses prieres, & de son exemple ; a (Deut. 33. n. 2.) bien montré qu'il annonçoit *la loy de feu* & de charité, qui est l'Evangile, avec une *langue de* (Act. 1. 3.) *feu* pareille à celle des Apôtres, puis qu'il allumoit ce mesme feu dans le cœur d'une infinité

de pecheurs, & qu'il a excité des flammes de cét heureux embrasement dans toutes les Provinces de l'Europe par ses lettres & par ses disciples.

Cette haute sainteté, qui luy a fait faire tant de miracles, a bien justifié qu'il aimoit souverainement l'auteur & le maistre de la nature, puis que Dieu ne dispense d'ordinaire des regles qu'il a établies dans le gouvernement du monde, qu'en faveur de ses plus fidéles serviteurs, & n'assujettit les élemens, les Demons, & les maladies qu'à ceux qui luy ont consacré toutes leurs affections, & assujetty parfaitement leurs volontez à la sienne.

Cette profonde & incomparable modestie, qui le rabaissoit autant à ses yeux, que la grace de ses miracles le rélevoit aux yeux des Anges & des hommes, a montré assez, *que la vanité*, comme il dit luy-mesme, *ne pouvoient trouver de place où la charité avait tout remply*. *Serm. 18. in Cant. n. 7.*

Ce zele si pur & si fervent, qui l'animoit à défendre la Foy, l'honneur & l'unité de l'Eglise, à faire reformer une partie des abus qui s'estoient introduits dans sa discipline & dans ses mœurs, & à déplorer les autres, témoignoit par la tendresse de son amour pour la beauté du corps de Jesus-Christ, & la paix de son Royaume, celle qu'il avoit pour l'honneur du Chef, & le service du Prince, puis que *l'amour divin ne demeure point oisif & sans action; mais travaillle avec soin pour les interests de Dieu*: & lors qu'il pleuroit les desordres qui décoloroient le visage de l'Eglise, & deshonoroient sa sainteté, ne montroit-il pas qu'il estoit du nombre de ces

De Consider. lib. 1. c. 6. & c. 10. & lib. 3. c. 2. 4. & 5. Vide Ep. 78. n. 10. ad Suggen. & Ep. 216.

Serm. 17. in Cant. n. 9.

chastes & amoureuses colombes de Jesus-Christ, comme il dit luy-mesme, aprés le grand saint Augustin, *qui ne chantent pas : mais gemissent*, & témoignent par leurs gemissemens la douleur qu'elles ont des maux de leur Mere ?

Aug. in Psal. 54. Bern. epist. 81. ad Simon Abbat. Nical.

Et enfin, puis qu'il a écrit du Cantique des Cantiques : *Que dans cét Epithalame il ne faut pas tant considerer les paroles que les affections & les mouvemens : Que c'est l'amour qui parle par tout ; & que si quelqu'un veut en acquerir quelque intelligence, il faut qu'il aime : Qu'en vain celuy qui n'aime pas écoutera ou lira ce Cantique tout d'amour : Que ces discours enflammez ne peuvent estre compris par une ame froide, & qu'ainsi que le langage des Grecs ne peut estre entendu de ceux qui ne sçavent pas la langue Grecque ; aussi ce langage de l'amour est étranger & barbare à ceux qui ne sçavent pas la langue du S. Esprit qui n'est qu'amour :* Puis qu'il écrit, dis-je, qu'il n'y a que les amans de la beauté immortelle qui puissent penetrer dans le sens de ce divin Livre de l'Escriture, il faut qu'il ait ressenty dans un degré d'éminence toute particuliere les mouvemens & les effets de l'amour celeste. Car il les a exprimez si hautement dans les Sermons qu'il a composez sur ce Cantique, qu'au rapport de Sixte de Sienne les sçavans ont estimé cét Ouvrage le chef-d'œuvre de ce Pere. Il eut de la peine à se resoudre de l'entreprendre, comme nous l'apprenons d'une de ses Lettres, parce qu'ainsi qu'il dit luy-mesme en un autre endroit, *il aimoit mieux boire de la fontaine de la charité que d'en écrire*; mais il se rendit enfin aux instantes prieres que luy en fit Bernard Chartreux, & depuis

Serm. 79. in Cant. n. 1.

Sixte Sen Bib. sanct. lib. 4.

Epist. 153. ad Bern. Portar. Carthus. Serm. 96 in Cant. n. 4.

Prieur de la Chartreuse des Portes en Bourgogne, grand *homme de Dieu*, & il luy envoya les premiers de ces discours si relevez, si édifians, & si salutaires. Nous voyons aussi que le venerable Guerry Abbé d'Igny, l'un des plus celebres Auteurs de l'Ordre de Cisteaux, les ayant veus du vivant de saint Bernard, les admira tellement qui luy donne le nom *d'Interprete du saint Esprit* : & que saint Thomas depuis témoigna la haute estime qu'il en faisoit, lors que les Religieux de Fosse-neuve, qui est une Abbaye de saint Bernard, l'ayant suplié de leur expliquer le Livre des Cantiques, comme saint Bernard avoit fait à Clairvaux, ce grand Docteur leur répondit : *Donnez-moy l'esprit de saint Bernard, & je prendray plaisir à vous expliquer les Cantiques comme saint Bernard.* Et certes il faut que ce Pere ait esté bien remply & bien embrazé de charité, pour avoir pû penetrer avec une lumiere si solide dans les plus hauts mysteres de l'Amour divin, & les d'écrire avec un style si vif, si clair, & si animé. Il faut qu'il ait eu presque la langue & le cœur des Anges, pour dépeindre si éloquemment cette unique passion des Anges ——— *facundum faciebat amor.*

Ille interpres Spiritus sancti. *Guerric. serm. 3. de SS. Petro & Paulo. Vit Thom. Aquin.*

CHAPITRE II.

EXEMPLES *historiques tirez de ses Lettres, qui monstrent combien sa charité pour le prochain estoit grande.*

VOYONS maintenant quelle a esté son affection & son zele pour le bien des personnes que Dieu luy avoit données à gouver-

ner, ou qui estoient seulement de sa connoissance, & tirons de quelques Histoires arrivées durant sa vie, lesquelles il a luy-mesme raportées dans ses Lettres, des preuves fidelles & excellentes de la plus tendre & de la plus ingenieuse charité, qui se puisse feindre, où le cœur d'un Pere, l'esprit d'un Saint, & le jugement d'un Docteur de l'Eglise Catholique parlant par tout avec une éloquence naturelle & Chrétienne, capable de fléchir les plus insensibles, & de confondre les plus superbes.

Vie de saint Bernard l. 1. ch. 11. où le miracle est décrit au long.

L'exemple le plus illustre qu'il nous a laissé sur ce sujet, est le discours de cette fameuse & miraculeuse Lettre qu'il écrivit à Robert son neveu, Religieux de son Monastere de Clairvaux, qui s'estoit retiré à Cluny par la persuasion de ceux de cette Maison, & avoit quitté l'habit de l'Ordre de Cisteaux pour prendre celuy de cette Abbaye de saint Benoist. Car on peut dire que la douceur, l'affection, l'humilité, & la prudence de l'esprit de Dieu, avec laquelle il tasche de luy persuader de revenir à Clairvaux, est aussi merveilleuse que le miracle par laquelle cette Lettre estant écrite au milieu de la pluye ne fut point mouillée, & qu'elle meritoit que par elle Dieu changeast l'esprit & le cœur de ce jeune Religieux, comme pour elle il avoit changé l'ordre des élemens & de la nature. Voicy ces paroles toutes brûlantes de cette flamme divine, que les pluyes ny les fleuves ne sçauroient éteindre selon le langage du saint Esprit.

Cant. 8. 7.
Epist. 1.

Je ne puis plus cacher ma douleur, retenir mes gemissemens, dissimuler ma tristesse. C'est pourquoy

contre l'ordre de la justice, je suis contraint ayant esté offensé, de rappeller celuy qui m'a offensé: ayant esté méprisé, de rechercher celuy qui m'a méprisé: ayant souffert une injure, de satisfaire à celuy qui me l'a faite; & enfin de prier celuy qui me devoit prier le premier. Car une violente douleur comme la mienne ne delibere point, ne rougit point, ne consulte point la raison, ne craint point de perdre son rang & sa dignité; & ne prend garde ny à la maniere ny à l'ordre selon lequel les autres agissent. Je ne veux point examiner à qui est la faute, ny rechercher des raisons, ny me souvenir des injures. Cette discution rallume plustost les differends qu'elle ne les appaise. Je diray seulement ce que j'ay le plus au cœur, qui est que je me tiens mal heureux de ne vous avoir plus avec moy, de ne vous voir plus, de vivre sans vous; & qu'ainsi que la mort que je souffrirois pour vous me tiendroit lieu de la vie, la vie que je passe sans vous m'est une mort. Je ne recherche donc point pourquoy vous estes sorty: mais je me plains seulement de ce que vous n'estes pas encore revenu. Je veux bien demeurer d'accord que c'est moy qui suis coupable de vostre retraitte de Clairvaux: que j'ay esté trop austere envers un jeune homme délicat: & que je n'ay pas assez épargné la tendresse de son naturel. Mais desormais vous deviendrez coupable aussi bien que moy, si vous ne pardonnez pas à celuy qui vous demande pardon: si vous ne vous reconciliez pas avec celuy qui confesse sa faute, & qui a bien pû commettre quelque indiscretion en vostre endroit, mais qui certainement n'a esté poussé d'aucune mauvaise volonté. Que si cette indiscretion d'ont j'ay pû user vous est suspecte pour l'avenir, sçachez que je ne suis pas le mesme

que j'estois, parce que je croy aussi que vous ne serez plus le mesme que vous estiez. Vous me trouververez changez comme vous, & vous embrasserez comme vostre frere & comme vostre compagnon, avec une liberté & une confiance toute enniere, celuy que vous craigniez auparavant comme vostre Maistre & vostre Superieur.

Mais soit que vous nous ayez quittez par ma faute, comme vous le croyez, & que je ne m'excuse pas; ou par la vostre, comme plusieurs le croyent, quoy que je ne vous en accuse point: ou que ç'ait esté tout ensemble par la mienne & par la vostre, ce que je croy plus vray-semblable: si aprés cela vous refusez de retourner en cette Maison, il n'y aura plus que vous seul qui serez en faute, & dont la faute sera sans excuse. Voulez-vous n'y point tomber? revenez. Si vous reconnoissez en avoir commis quelqu'une, je vous la pardonne; & pardonnez-moy aussi de vostre costé celle que j'ay pû avoir commise. Autrement, ou vous vous traiterez-vous-mesme avec trop d'indulgence, si vous reconnoissant coupable vous dissimulez vostre faute: ou vous me traiterez avec trop de dureté, si vous ne croyez pas devoir pardonner à celuy qui vous fait satisfaction. Ne craignez point que je vous sois rigoureux & severe lors que vous serez à Clairvaux, puis que je me prosterne devant vous lors que vous estes encore absent, & que je suis attaché à vous par toutes les affections de mon cœur. Je vous rend des témoignages d'humilité: Je vous en promets de charité & d'amour, & vous aurez encore quelque crainte? Venez mon tres cher fils, avec une pleine confiance: Venez où l'humilité vous appelle, & où la charité vous attire. Asseurez-vous sur ces gages

que je vous donne. Vous avez fuy un homme qui estoit rude: revenez à un qui est doux. Ma severité a esté cause de vostre départ: que ma tendresse soit cause de vostre retour.

Nous apprenons par une autre Lettre de nostre Saint, qu'il s'estoit tenu assez de temps en priere & en silence avant que d'écrire à son neveu. Et que cette autre Lettre est celle qu'il écrit à l'Abbé de S. Nicaise de Reims Benedictin, lequel il console dans l'affliction & le regret qu'il avoit de ce que Drogon tres-saint Religieux de ce Monastere, & dont cét Abbé aimoit & honoroit la vertu, avoit quitté l'Abbaye de S. Nicaise, pour se retirer en celle de Pontigny en celle de Cisteaux, selon la discipline de l'Eglise, qui permet de passer d'une Religion plus douce en une plus austere & plus reformée. Et aprés luy avoir allegué diverses raisons pour le consoler, il se repose luy-même pour exemple, quoy que l'espece fût bien differente, puis que Robert au contraire de Drogon avoit passé contre les regles & l'esprit de l'Evangile, d'une Religion tres-austere en une qui l'estoit peu, & avoit ainsi tourné la teste en arriere: *Je ne vous conseillerois pas fidellement*, dit-il à cét Abbé, *si en vous exortant à la patience, je n'avois moy-mesme suivy ce conseil. Car l'un des Religieux profez de Clairvaux, & qui me touche de parenté, ayant esté receu à Cluny contre mon gré, & y estant encore retenu, j'en ay de l'affliction & de la douleur: Mais je me tiens en silence priant Dieu pour eux, afin qu'ils se portent à me rendre celuy qu'ils m'ont enlevé, & pour luy afin qu'il se porte de luy-mesme à revenir. Que s'ils ne le font,*

Epist. 3. | Ibid. n. 3.

je les laisse à la vengeance du Juge suprême, qui rendra justice à ceux qui souffrent injure.

Mais Dieu par l'esprit duquel ce grand Saint avoit écrit cette premiere Lettre, dont jay rapporté l'extrait cy-dessus, ne permit pas qu'un fils qui estoit rappellé avec tant de charité, regretté avec tant de douleur, & attendu avec tant de patience par son Pere, demeurât insensible dans sa faute, & aveuglé dans son erreur. Robert ayant consideré à loisir, combien la vie relachée de Cluny estoit differente de celle de Clairvaux qui estoit toute penitence, & estant touché de la bonté de son oncle, eut regret de s'estre laissé tromper par des caresses & des flatteries. Saint Pierre aussi Abbé de Cluny, qui a toûjours eu une profonde reverence pour ce grand Saint, ne s'offença point de cette Lettre, quoy qu'elle ne soit douce, qu'à l'égard de Robert, & qu'elle soit forte, voire terrible à l'égard de ceux de Cluny qui l'avoient surpris. Mais comme il estoit tres-sage, tres-moderé, & tres-vertueux, il reconut sans doute qu'elle avoit esté écrite par l'esprit de Dieu, & nous apprenons d'une de ses Lettres à saint Bernard, qu'il se porta non seulement à le satisfaire, en luy renvoyant Robert son neveu, mais à l'obliger mesme en luy envoyant encore Pierre qui estoit aussi son parent, & un nommé Garnier, avec quelques autres, tous Religieux de Cluny, que le Saint aimoit particulierement, & qui desiroient de passer de l'Ordre de Cluny en celuy du Saint. Ainsi Robert revint à Clairvaux, où il s'avança tellement dans la vertu, que saint Bernard l'établit depuis Abbé de la Maison-

Pet. Cluniac. l. 6. epist. 35.

Dieu, comme nous l'apprenons du Livre manuscrit des hommes illustres de l'Ordre de Cisteaux.

Le mesme Saint poussé de la mesme charité, ayant sceu que Jean Abbé de Busay de son Ordre, avoit quitté son Abbaye sans congé pour se retirer dans un desert, sur un faux rapport qu'on luy avoit fait que le Saint avoit dessein de luy oster la conduite de ce Monastere, il luy écrivit trois diverses Lettres, dont la derniere nous est restée, où ce vray Pere employe tous les mouvemens de l'affection paternelle, & toute l'éloquence du cœur pour luy persuader de revenir. *C'est la troisiéme fois*, luy dit-il, *que je jette la semence dans vostre terre. Je prie Dieu qu'elle ne soit pas sterile, mais feconde; & qu'enfin elle nous comble de joye en vous faisant produire les fruits de vostre salut & de vostre obeïssance: Si vous m'écoutez, ou plustost si Dieu m'exauce, j'auray gagné mon fils. Sinon, j'auray recours de nouveau à mes armes ordinaires, sçavoir aux prieres & aux larmes, non contre vous, mais pour vous. Je vous ay pleuré & vous pleureray encore, & je tireray des soûpirs du plus profond de mon sein, pour celuy que j'ay produit dans mon sein, On vous a dit que j'avois envie de vous oster la conduite de vostre Monastere. Mais je vous puis asseurer, que c'est à quoy je n'ay point pensé. Aprés cela que vous reste t'il sinon de vous repentir de vostre faute, de revenir à vous-mesme, de revenir à nous, & de vous accuser vous-mesme d'une indiscrete incredulité? Car si un mal-heureux soupçon a esté capable de vous précipiter & de vous perdre, une certitude absoluë ne sera-t-elle pas assez forte pour vous ramener &* Epist. 232.

pour vous sauver? Il vous seroit honteux d'auoir pû estre trompé par la fausseté, & de ne pouuoir estre détrompé par la vérité. Vous devez vous élever vous-mesme contre cette seduction & cette erreur, puis que vous la voyez si clairement découverte. Mettez vous en colere sur ce sujet, & ne pechez point, si vous voulez que Dieu ne soit point en colere contre vous. Car pour moy, la surprise qu'on vous a faite, me cause plûtost de la pieté que de l'indignation. J'ay consideré que vous estes homme, & qu'ainsi que tous les hommes vous navigez sur cette grande & vaste mer, où il est difficile de n'estre point battu des vents, ny agité des flots. Que si vous persistez dans vostre obstination, (ce que Dieu ne veuille) je ne vous jugeray point, luy seul sera vôtre Iuge. Et cependant je m'efforceray de vous attirer à nous, si je puis par la misericorde & par l'esprit de douceur; Car vous sçavez que cette conduite est celle qui m'est la plus ordinaire, & je ne doute point qu'elle ne vous soit la plus agreable. Ie ne tireray point sur vous l'épée redoutable de l'excommunication & de l'anathéme, mais celle d'une continuelle douleur qui a transpercé mon ame, que je porte cachée dans mon sein comme une mere affligée, & qui me fait offrir à Dieu pour vous de frequens gemissemens, jusques à ce que vous reveniez. Que si l'impenitence & la dureté de vostre cœur resiste au tranchant & à la pointe de cette épée, dont les coups son si doux & si favorables, & s'il n'arrive point de jour heureux où vostre ame puisse dire; Ie me sens blessé d'amour, je vous laisse à répondre de vous-mesme devant Dieu. Car moy j'en seray délivré par la verité, comme Jesus-Christ *dit dans l'Evangile, & encore par la charité. Mais helas*

helas que dis-je? Comment moy miserable, comment puis-je estre delivré, voyant mes entrailles répanduës par terre, & mon fils tombé d'une cheute si mortelle? Quoy que tous mes efforts ne produisent aucun effet, je ne donneray neanmoins ni relâche à mon affection, ni tréve à ma douleur, ni fin à mes larmes. Je vous feray toute ma vie comme un autre Samuël: & je prie Dieu que vous ne me soyez pas un autre Saül. Je demanderay vôtre retour, & à vous par mes Lettres, & à Dieu pour vous par mes prieres. Revenez mon fils, revenez auparavant que nous mourions, afin que nous estant aimez durant la vie; nous ne soyons pas separez l'un de de l'autre aprez ma mort.

Cette ardente charité de nostre Saint le fit encore écrire avec zele à un jeune Ecclesiastique nommé Foulques, qui estoit seulement de sa connoissance, lequel aprés avoir pris l'habit & fait profession de Chanoine Regulier de saint Augustin, l'avoit quitté par les persuasions du Doyen de Langres son oncle, homme seculier & fort attaché au monde, qui l'avoit retiré prés de soy, & l'avoit fait Chanoine de Langres. La compassion qu'eut saint Bernard du malheur de ce jeune homme, luy fit écrire une excellente Lettre pour l'exhorter à s'en retourner parmy les Chanoines Reguliers, & il luy dit d'abord ces paroles : *Lors que vous considererez ce qui est écrit, que la charité ne cherche point ses interests, vous reconnoîtrez peut-être qu'il n'y a point de presomption ny de temerité à executer ce qu'elle ordonne. C'est elle qui me pousse à vous faire cette remonstrance. Car elle est affligée de vôtre infortune, quoy que vous ne le soyez pas vous-*

Epist. 2.

1. Cor. 13.

mesme elle sent d'autant plus de douleur que vous n'en ressentez point, & elle plaint d'autant plus vostre misere, que vous estes miserable sans le connoistre. Elle desire que vous sentiez vostre mal, afin que vous n'ayez plus de mal que vous sentiez; & elle s'efforce de vous faire connoistre vostre misere, afin que vous cessiez d'estre miserable. C'est une bonne Mere qui aime tous ses enfans, soit qu'elle les supporte dans leurs foiblesses; soit qu'elle les exerce dans leur vertu; soit qu'elle les reprenne dans leurs fautes. Elle est douce lors qu'elle reprend: Elle est simple lors qu'elle flatte: Elle sçait blesser avec tendresse, & caresser sans artifice. Elle conserve la patience dans sa colere, & l'humilité dans son indignation. C'est elle, qui estant la mere des hommes & des Anges, a mis la paix dans le Ciel & dans la terre.

1. Cor. 13. 4.

Cette mesme charité envers le prochain, laquelle *n'estoit point jalouse* selon saint Paul, luy a fait aimer & servir avec soin & avec zele tous les Ordres Religieux de son temps, les Benedictins, les Chartreux, les Chanoines Reguliers, les Religieuses de Font-Evrauld, & les Religieux de Prémonstré, comme il le témoigne luy-mesme dans son Apologie & dans ses Lettres, où l'on voit qu'il les a tous assistez de son conseil & de son credit, & que par une surabondance de charité desinteressée & vrayement Evangelique il a mesme donné a quelques uns d'eux des domaines & des terres, que des personnes riches luy avoient données pour ceux de son Ordre; comme s'il avoit esté le pere commun de toutes les Congregations Regulieres qui fleurissoient alors dans l'Eglise.

Aux Religieux de Prémonstré
V. lecq. 8. de ce Livre.

C'est cette mesme vertu qui l'a porté à recommander tous leurs justes interests aux Souverains Pontifes, & il le marque luy-mesme lors que recommandant au Pape Honoré II. la cause des Religieux de Dijon de l'Ordre de Cluny, il luy dit ces mesmes mots : *Il n'y a que Dieu qui sçache avec quelle crainte je vous écris : parce que c'est luy que je crains en vostre personne. Mais la charité qui domine dans l'Eglise, & regne sur les Papes mêmes, me donne de la hardiesse.* Epist 14.

Et quant aux Religieux de son Ordre, on peut juger par sa Lettre à Renauld Abbé de Foigny, combien il estoit embrasé de charité envers eux & envers tous ceux qui estoient sous sa conduite. Il avoit prié cét Abbé de ne luy plus écrire tout ce qui faisoit peine à son esprit dans sa Superiorité, afin de ne le pas toûjours attrister comme il faisoit. Mais il luy mande par cette Lettre qu'il luy écrive tout desormais, parce que cette rétenuë l'attristoit encore d'avantage. *Auparavant*, dit-il, *je ne m'affligeois & ne craignois que pour ce que vous m'aviez fait sçavoir par vos Lettres. Mais maintenant que vous ne me mandez rien de particulier, je crains tout en general, & je conçois souvent une tristesse veritable pour des choses fausses. Certes lors que l'ame a receu une fois les mouvemens & les impressions de la charité, elle n'est plus maistreße d'elle-même. Elle craint sans sçavoir les choses. Elle s'attriste sans en avoir de sujet. Elle se met plus en peine qu'elle ne veut, & dequoy elle voudroit bien n'estre point touchée. Elle s'attendrit de compassion malgré elle-même, & par une violence qu'elle souffre.* Epist. 74.

CHAPITRE III.

Son excellente conduite avec ses amis, où se voit une idée de la parfaite amitié Chrétienne & spirituelle

APRES avoir veu comme S. Bernard a exercé sa charité envers le prochain, il est à propos de voir en ce lieu comme il s'est conduit envers ses amis. Car *la Charité*, selon ce Pere, *est la mere des amitiez*; c'est à dire, la charité Catholique & generale qui n'aime que Dieu: en Dieu, & pour Dieu, est la source de cette charité particuliere, que l'on contracte auec les personnes, avec lesquelles la Providence & l'Esprit de Dieu nous unissent plus étroitement qu'avec les autres. Ce qui fait que l'amitié est un rehaussement de la charité commune, & une image de celle qui lie les trois personnes divines ensemble; *laquelle* le mesme Saint appelle *la loy de la sainte Trinité, la conservant dans une unité souveraine & ineffable*: quoy que cete charité en Dieu ne soit autre chose que Dieu mesme, comme il dit au mesme endroit. C'est donc une partie tres-importante & tres-agreable dans l'histoire de la Vie de nostre Saint, de reconnoître comme il s'est conduit dans les devoirs d'une vertu que S. Augustin appelle *la joye & les delices de la vie humaine*: que l'Evangile nous apprend estre la marque & le caractere des vrais Disciples de Jesus-Christ; qui n'est exercée en sa pureté que par les vrais Chrétiens & par les Saints; & qui en leur personne n'est pas une vertu simplement humaine & morale, mais toute divine & toute

Epist. 11. ad Guigon. Prior. Carthus.

Ibid.

August. Epist. 131. ad Probam.
Ioan 13. 35.
Aug. ep. 155. ad Martiam.
De vera amicitia.

sacrée. S. Bernard a dépeint luy mesme dans ses écrits toute sa conduite en cette matiere, & quoy que pour abreger j'en aye recueilly peu d'exemples en ce Chapitre, j'espere neanmoins qu'il s'en trouvera assez pour en former une idée de la parfaite amitié Chrétienne & spirituelle.

De amore sam sacro, iam diuturno dubitabimus. Petr. Cluniac. epist. ad Bernard.

PREMIER POINT

Son étroite union & sa grande tendresse pour ses amis.

LE premier poinct qu'on y peut considerer, est l'union étroite qu'il contractoit avec ses amis, & la tendresse de son amitié, toute pareille à celle de saint Augustin. En voicy les preuves les plus signalées. Ayant à recommander deux Religieux, ses amis intimes, à Aimery Cardinal & Cchancelier de l'Eglise Romaine sous le Pape Honoré II. il luy dit: *Jusques à present je vous ay écrit pour plusieurs & par plusieurs, mais en cette rencontre, au lieu que vous recevriez une lettre de ma part, vous me verrez present devant vous. Car en deux personnes vous en verrez trois, ces deux ne pouvant estre sans moy puis que je vis & me repose dans leur cœur plus seurement & plus agreablement que je ne vis en moy mesme. Que si quelqu'un prend ce que je dis pour une illusion ou pour une mensonge, il faut qu'il n'ait jamais senty la force de l'amitié, qu'il ignore la puissance de la charité, & qu'il ne croye pas qu'une grande multitude de fideles n'avoient qu'un cœur & qu'une ame. Qui avoit donc ces deux Religieux, me vit aussi, & lors qu'ils parlent, je parle avec eux, mais par leurs langues. J'avouë que je suis absent de corps: mais c'est la moindre partie de moy-*

Epist. 55.

même. Et puis que celuy qui n'a veu que mon visage peut asseurer selon la verité & en conscience qu'il m'a veu, quoy qu'il n'ait veu qu'une partie & qu'une petite partie de moy, combien puis-je dire avec plus de verité, que dans mon absence corporelle je ne laisse pas d'estre present où je sens qu'est ma volonté, mon esprit & mon amour, qui est la principale & la plus noble partie de moy-même? Sçachez donc qu'encore que nous soyons trois, ces trois ne sont qu'un: non en sainteté, car je leur suis inferieur en ce poinct, mais en une conformité parfaite de volontez, & en une souveraine union de cœurs. Et pourquoy le nœud de l'amitié sainte ne formeroit-il pas cette unité de trois diverses personnes en un même esprit, puis que la conjonction corporelle fait que deux personnes ne sont qu'une chair?

Ecrivant à S. Pierre Abbé de Cluny son amy particulier, & l'un des plus illustres & des plus sçavans hommes de ce siecle, il luy dit: *Il y a deja long-temps que mon ame est attachée à la vôtre, & que l'égalité de l'amitié a fait de deux personnes inégales deux amis égaux. Car ma bassesse auroit-elle pû approcher de vôtre élevation, si vôtre modestie n'avoit abbaissé cette haute éminence de vôtre merite & de vôtre autorité? Mais depuis cette heure ma petitesse & vôtre grandeur se sont tellement meslées ensemble, que je ne puis plus être petit sans vous, ny vous grand sans moy.*

Epist. 235.

Et Guillaume Abbé de S. Thierry, Auteur du Premier Livre de sa Vie, qui a esté le cœur de ce Saint, l'ayant voulu comme picquer d'honneur sur le poinct d'amitié en luy reprochant doucement que son affection ne répondoit pas à la sien-

ne, & qu'elle estoit beaucoup moindre, le Saint luy fait cete sage, humble, & genereuse réponse: Epist. 85.
S'il n'y a que l'esprit de l'homme qui sçache ce qui est en luy, & si l'homme ne voit que le seul visage, au lieu que Dieu voit le cœur, j'admire, & ne puis cesser d'admirer, comme vous avez pû tellement peser & discerner tous les mouvemens de nôtre amitié mutuelle, que vous ayez pû prononcer un jugement asseuré touchant l'état & la mesure de l'un & de l'autre. C'est une erreur naturelle de l'esprit humain, non seulement de prendre le bien pour le mal, & le mal pour le bien, le vray pour le faux, & au contraire, mais aussi de prendre les choses asseurées pour douteuses, & les douteuses pour asseurées. Ce que vous dites, que vous m'aimez plus que je ne vous aime, est peut-estre vray; mais il est certain que vous ne le sçavez pas certainement. Et quelle preuve en avez vous? Est-ce à cause que ceux qui passent de chez-vous icy, & d'icy chez vous, ne vous apportent de ma part aucun gage de mon souvenir & de mon affection, comme vous le témoignez par vôtre Lettre? Mais quelle marque d'amitié pouvez-vous desirer de moy? Estes-vous faché de ce que je n'ay pas fait une seule réponse à toutes vos Lettres? Mais comment aurois-je pû croire que la solidité de vôtre sagesse pût prendre plaisir à des discours aussi peu solides que sont les miens? Je sçavois d'ailleurs que l'Apôtre saint Jean a dit: Ne nous aimons pas de parole & de la langue, mais par actions & en verité: 1. Joan. 3. 8. *Et ay-je jamais pû agir pour vôtre service, sans que je l'aye fait? Seigneur qui penetrez le secret de nos pensées. Unique Soleil de justice qui éclairez les cœurs differens de*

vos serviteurs par vos differentes graces, qui sont les rayons de vostre lumiere : Vous sçavez que j'aime cét Abbé par vostre don, & pour son merite, & je sens l'amour que j'ay pour luy : mais si on demande combien je l'ayme, c'est ce que vous sçavez & ce que j'ignore. Puis que c'est vous, Seigneur, de qui nous avons receu le don de nostre amitié, vous connoissez combien vous luy avez donné de charité pour moy, & à moy pour luy. Comment donc l'un de nous deux, à qui vous n'avez point revelé ce secret caché, ose-t'il dire, J'aime plus que l'on ne m'aime : si ce n'est peut-estre qu'il voye déja sa lumiere dans vôtre lumiere, c'est à dire, qu'il voye dans la lumiere de vôtre verité, combien il est embrasé du feu de la charité. Mais quant à moy, Seigneur, je me contente pour cette heure de voir mes tenebres dans vôtre lumiere, jusqu'à ce que vous veniez visiter ceux qui son ensevelis dans les ombres de la mort ; que vous découvriez les pensées des cœurs ; que ce qui est caché dans la nuit paroisse au jour, & que les tenebres estant dissipez, l'on ne voye plus que la lumiere dans vôtre lumiere. Je sens bien que j'aime cét amy que vous m'avez donné : mais je ne voy pas encore dans vôtre lumiere si je l'aime assez. Car je ne sçay si je suis déja parvenu jusqu'à ce comble d'amour de donner sa vie pour ses amis. O Seigneur qui allumez la lampe qui m'éclaire, & me fait déja voir & abhorrer mes tenebres, illuminez encore s'il vous plaist mes tenebres mêmes, afin que je voye en moy la charité ordonnée selon vos regles, & que je connoisse & aime les choses qu'on doit aimer, sans que mesure & pour la fin qu'on les doit aimer, sans que je veuille estre aimé qu'en vous, & autant seulement que je le dois estre Car je serois bien malheureux,

& c'est le sujet de mon apprehension, si i'estois aimé de lui plus que je ne le merite, où si je ne l'aimois pas autant qu'il est digne d'estre aimé de moy. Que si ceux qui ont plus de bonté doivent estre plus aimez, & s'il est indubitable, comme il est, que ceux qui ont plus d'amour ont plus de bonté, que dois-je faire sinon confesser qu'il a plus d'amour pour moi, que moy pour luy, estant asseuré qu'il a plus de bonté pour moi: & avoüer en mesme temps que je l'aime moins que je ne dois, parce que je n'ai pas encore receu de vous la grace qui m'est necessaire pour pouvoir l'aimer autant que je le dois?

II. POINT.

Son extreme reconnoissance des bons offices qu'il recevoit de ses amis.

QUE si l'on desire de voir quelle estoit la noblesse de son cœur, & la generosité de ses ressentimens touchant les faveurs & les assistances qu'il recevoit de ses amis, il ne faut qu'écouter ce qu'il écrit sur ce sujet parlant de soy même. Ayant receu quelques services de Leonie Abé de saint Bertin son amy, il lui mande ce qui suit: *Ie n'oublierai jamais les bien-faits, que mes freres & moi recevons de vous, & dont vous prenez plaisir de nous combler de jour en jour avec une main aussi liberale qu'une volonté affectionnée, & un visage gay & serain. Mais suffit-il que je ne les oublie point, si en mesme temps je ne les reconnois pas, & le souvenir que j'en ay, m'excusera-t'il de l'ingratitude? Nullement. Au contraire, il m'en excusera, & m'en rendra plus coupable. Mais graces à Dieu, je n'ay pas témoigné jusqu'à present à mes amis que les bons offices que* Epist. 314.

j'ay receus d'eux, se soient effacez de ma memoire & de mon cœur. Si toutefois je n'ay rien que je vous puisse rendre pour tout ce que j'ay receu de vous, j'ose vous dire quoy qu'un peu trop hardiment que Dieu vous le rendra pour moy. Ainsi je suis liberal du bien d'autruy, parce que je suis dans la pauvreté & dans l'indigence. Celuy qui connoist la profondeur de l'esprit de l'homme, sçait l'affection que j'ay pour l'honneur de vostre Eglise, & pour la beauté de la Maison du Seigneur qui est chez vous. Et je ne crains pas de dire la verité en ce point. Il est vray que j'aime ceux qui m'aiment: mais pour cela je ne suis pas justifié, puis que les Payens font la mesme chose. Je ne me tiens pas fort loüable d'aimer ceux qui m'aiment: mais si je ne les aimois pas, je meriterois d'estre traité comme un scelerat. Ie vous ay aimé avant que vous nous eussiez tant obligez; comment donc ne vous aimerois-je pas aprés tant d'obligations? Et si j'ay deu vous honorer avant que vous estre si redevable, quelle injustice commettrois-je, si je ne vous honorois pas aprés tant de graces & tant de faveurs? Ie vous aimeray toûjours en nostre Seigneur, mes tres-cheres freres: Ie seray toûjours prest de vous servir en celuy dont vous estes serviteurs; & j'honoreray toûjours Iesus-Christ en vous, comme le Chef en ses membres.

Et ayant sçeu que Hugues Comte de Champagne, qui avoit esté l'un des premiers bien-facteurs de l'Abaye de Clairvaux, & estoit oncle du grand Comte Thibauld de Champagne, amy particulier de nostre Saint, s'estoit fait Religieux de cette Religion si genereuse, & alors si pure & si sainte des Chevaliers du Temple de Jerusalem, comme il paroist par les grandes

Sugger. Vita Ludou. Crass

éloges que S. Bernard en a faites, il luy écrivit cette Lettre : *Si c'est pour Dieu que vous vous* Epist. 31.
estes fait Chevalier de Comte, & pauvre de riche que vous estiez, il est bien juste que nous nous en réjoüissions avec vous, & que nous benissions Dieu dans cet heureux changement, sçachant que c'est un coup de la droite du Tres-haut. Mais j'avouë que je ne puis supporter sans beaucoup de peine, de ce que par je ne sçay quel jugement de Dieu, nous sommes privez de vostre presence, qui nous est si agreable, & ne pouvons pas même voir quelquefois une personne que nous desirerions, si cela se pouvoit, de voir toûjours. Car enfin pouvons-nous oublier cette amitié si ancienne, & tout le bien que vous avez fait à nostre Maison par une si grande & si charitable liberalité? Ie souhaite de tout mon cœur, que Dieu, pour l'amour duquel vous l'avez fait, ne l'oublie jamais. Car pour nous, n'estant nullement ingrats, nous conserverons autant qu'il nous est possible le souvenir de cette abondance de charité que vous avez exercée en nostre endroit; & nous vous le témoignerions par des actions & par des effets, si nous en avions le moyen & la liberté. O que nous vous eussions rendu service de bon cœur pour vostre corps & pour vostre ame, si nous nous estions rencontrez au lieu où vous estes. Mais puis que nous ne pouvons joüir de vostre presence, tout ce que nous pouvons faire en vostre absence, est de prier sans cesse pour vous.

III. POINT.

Combien il entretenoit le commerce de l'amitié avec ses amis absens.

QVANT à la maniere dont il entretenoit l'union de l'amitié en l'absence de ses

amis, en voicy quelques exemples. . ſkile Archeveſque de Londres, Primat & Legat du Saint Siege Apoſtolique en Dannemarc & en Suede, & Regent de ces deux Royaumes, ayant témoigné au Saint l'extreme reverence qu'il lui portoit, juſqu'à quitter ſon païs & traverſer ſix ou ſept cens lieuës pour le venir voir à Clairvaux, & continuant toûjours depuis ſon retour à luy donner des preuves de ſon affection & de ſon reſpect, tant par ſes Lettres que par l'eſtabliſſement qu'il procura de quelques Monaſteres de cet Ordre; le Saint luy témoigna auſſi par les ſiennes ſon extrême reſſentiment, & luy dit: *Pleuſt à Dieu que je puiſſe vous parler, au lieu de vous écrire ſur le ſujet que vous ſçavez. Ie ſuis aſſuré que la parole vivante vous ſatisferoit plus que celle qui n'eſt que peine, & que la langue auroit plus de force que l'écriture. Mes yeux vous confirmeroient mes diſcours, & vous verriez plus mon affection & mes mouvemens ſur mon viſage, que dans cette lettre. Mais que je ne ſçaurois ſortir d'ici pour vous aller voir, je me ſert de l'invention que les hommes ont trouvée pour ſuppléer au defaut de la preſence, en s'écrivant l'un à l'autre. Quant à cette parole ſecrete qui a embraſé tout voſtre cœur*, c'étoit le deſſein qu'avoit ce grand Prelat de quitter le gouvernement ſpirituel & temporel de ces deux Royaumes pour ſe faire Religieux à Clairvaux, ce qu'il fit aprés la mort du Saint, *le Religieux que je vous envoye vous en dira mon ſentiment. I'ay mis mes paroles dans ſa bouche & vous l'écouterez en cette affaire comme moy-meſme. Mais helas, il faut que je finiſſe. On me tire & on m'arrache par force de deſſus ce papier: On ne me*

Vide vit. S. Bern. l. 4. n. 25.

Epist. 114.

En l'an 1178 il y vécut quatre ans & y mourut en 1182.

V. Saxon Gram. Hist. Danica lib. 14. Crantzium. lib. 6. Dan c. 14.

Il avoit eſté Archeveſque 4.. an. Abſalon fut éleu Arche-

permet pas de vous entretenir davãtage. Une troupe de personnes qui m'assiegent pour me parler d'affaires, me presse de conclure avec vous, & fait que je rompt plûtost cette Lettre, que je ne l'acheve. Mais s'ils font que je vous écris peu de lignes, ils ne peuvent pas faire neanmoins que je vous aime peu. Ils m'ostent la plume de la main, mais non pas l'affectiõ du cœur : celle-cy est toûjours avec vous, parce qu'elle est toûjours libre & maîtresse d'elle-mesme.

vesque apres luy.

Vide Per Cellen lib. 7 epist. 18 & lib. 6. epist. . 9 & . 0

Il declare en un autre endroit qu'il est en colere contre ses grandes & continuelles occupations, à cause qu'elles l'empeschoient d'écrire selon l'étenduë de sa charité à un tres-pieux Chanoine Regulier de saint Augustin, nommé Oger. Mais quelque desir qu'il luy témoignast alors de s'entretenir avec luy par le commerce des Lettres, l'amour qu'il avoit pour le silence, pour la meditation & pour la priere, comme nous verrons en son lieu, luy fit écrire depuis au mesme Oger une Lettre excellente & tres remarquable, où il enseigne, que les personnes consacrées à Dieu doivent plus luy parler de leurs amis en le priant pour eux, que se parler entre eux par écrit : *La breveté de vostre Lettre* luy dit-il, *a donné lieu à la breveté de celle-cy. Et veritablement que sert-il d'entretenir les vrayes, & comme vous dites fort bien, les eternelles amitiez par des paroles vaines & passageres : puis qu'aussi bien ni vous ni moy ne sçaurions témoigner par tous nos discours autant d'affection l'un pour l'autre, que nous en ressentons dans le cœur? Ioint que nous nous donnons beaucoup de peine à nous écrire, & à faire porter nos Lettres, au lieu que nous n'en avons point à nous aimer. Ces-*

Epist. 90.

sons donc de faire ce qui ne se peut faire sans travail ; & faisons souvent devant Dieu ce qui nous donne d'autant moins de peine, que nous le faisons avec plus de soin & plus d'application. Que nos esprits cessent de dicter, nos bouches de parler ensemble, nos mains d'écrire, nos messagers de faire tant de voyages: mais que nos cœurs ne cessent point jour & nuit de mediter en la loy de Dieu, laquelle n'est que charité, & qu'amour. Nous devons travailler à cette affaire, puis que nous ne sçaurions trouver de repos que dans ce travail, & que plus on s'y occupe avec soin, plus on demeure des-occupé de tous soins. Aimons & soyons aimez : l'un pour nostre avantage, & l'autre pour celuy de nos amis. Car nous nous reposons sur nos amis, & eux sur nous. Or aimer en Dieu, c'est avoir de la charité: & desirer d'estre aimé pour Dieu, c'est servir à la charité. Cette sage conduite du Saint peut apprendre de quelle sorte on se doit conduire dans le commerce des Lettres, & en retrancher la superfluité, comme estant une source de distractions qui dissipent l'esprit, au lieu qu'il doit demeurer recueilli en Dieu.

IV. POINT.

Son affection & son zele pour assister ses amis.

Epist. 330.

AV reste l'affection & le zele avec lequel il a servy ses amis, est presque incroyable. Il écrit au Pape Innocent II. *Qu'il ne desire pas posseder tout seul la faveur qu'il a trouvée prés de luy, mais le partager avec ses amis ; parce qu'il ne craint point qu'elle ne suffise pas pour luy & pour eux, sçachant qu'elle est grande, & que la part qu'il en fera à plusieurs n'empeschera pas qu'il ne la*

possede encore toute : qu'il a receuë gratuitement, & qu'il la veut donner de mesme & que la liberalité que le S. Pere a exercée envers luy, le rend liberal du bien de sa Sainteté. Et en un autre au mesme Pape, il luy dit : *Ie vous écris tres souvent, quoy que je ne sois qu'un vermisseau tres-abjet, & ce sont les prieres de mes amis qui me donnent cette hardiesse. I'avoüe que je suis hardi, mais je ne suis pas menteur. Ie supplie vostre saintetété de croire, que je ne luy ay écrit rien de faux en toutes mes Lettres. Ie veux obëir à mes amis : mais non pour me donner la mort à moy-même. Car ie sçay que la bouche qui ment fait mourir l'ame. Ainsi ie desavoüe le mensonge : mais i'avoüe & n'excuse point l'importunité que ie vous donne, & pourveu que vous me la pardonniez ie ne crains point pour le reste.* Epist. 213. Sap. 1.

Et parce qu'il sceut que le Pape se tenoit importuné des Lettres qu'il luy écrivoit, il s'en excuse, en luy disant, *Que c'estoit sa bonté qui luy avoit donné cette hardiesse, & de plus, que la charité qu'il devoit avoir pour ses amis l'y avoit engagé.* Mais le Pape Innocent II. estant mort la mesme année, & aprés Celestin II. & Lucie qui ne vécurent que quelques mois, Bernard de Pise, Abé du Monastere des Trois-fontaines prés de Rome, qui avoit esté disciple de S. Bernard à Clairvaux ayant esté éleu Pape en 1145. sous le nom d'Eugene III. ce Saint commença à luy écrire pour ses amis, comme il avoit fait aux autres Souverains Pontifes, ne pouvant pas souffrir que les droits sacrez de l'amitié fussent violez par son silence. Voicy comme il parle à sa Sainteté : *Ie ne vous avois point écrit depuis* Epist. 228. En 1143. Celestin II. ne tint le Siege que cinq mois, & Lucie onze mois. Epist. 237.

vostre promotion au Souverain Pontificat: & i'attendois que quelqu'un de mes enfans me vinst voir de vostre part, pour adoucir la douleur du Pere que ie ressens, & me consoler en me disant comme au Patriarche Iacob: Que mon fils Ioseph est vivant & qu'il domine dans toute la terre d'Egypte. Ie remettois à vous écrire lors que vous m'auriez prevenu par vostre benediction & par vos Lettres. Gen. 45. 26. *Et vous devez prendre celle-ci pour une lettre de necessité, & non pas de volonté; & qui a esté tirée & comme arrachée de moy par les prieres de mes amis, à qui ie ne puis refuser le peu de vie qui me reste pour les servir.* Epist. 238. Et dans la Lettre suivante il luy dit, *Je suis importun, mais excusable. Car l'Apostolat d'Eugene est mon excuse. On dit que ce n'est pas vous qui estes Pape, mais moy; & ceux qui ont des affaires en vostre Cour, me viennent trouver en foule. Parmi cette grande multitude d'amis que Dieu m'a donnez, il y en a plusieurs, à qui ie ne puis refuser ma recommandation, non seulement sans scandale, mais non pas mesme sans peché & sans offense.*

V. Point.

Qu'il a tousiours soumis l'amitié à la verité & à la justice.

Mais ce qui rendoit ce Saint si genereux & si libre à soûtenir la cause & les interests de ses amis, estoit que affection pour eux n'estoit point aveugle, comme il est d'ordinaire *le iugement de l'amour.* C'est ainsi qu'il l'appelle quand il dit: *Que David rendoit un iugement d'amour touchant son fils paricide, lors qu'il cria qu'on épargnast Absason.* Il ajoûte en suite De gradib. humil. c. 4. n. 12. 2. Reg. 18.

au

au mesme lieu : *qui est ordonné par les loix humaines, & observé dans les causes Ecclesiastiques & seculieres, que les amis particuliers ne doivent point estre Iuges de peur qu'ils ne trompent, ou ne soient trompez par leur amitié.* Mais ce Saint, dont la charité estoit tres-pure, tres-sage, & tres-éclairée pouvoit estre pris pour Iuge, aussi bien en la cause de ses plus intimes amis, que de ceux qui luy estoient inconnus. Car il vouloit que l'amitié fust toûjours soûmise à la verité & à la raison. C'est pourquoy recommandant une affaire des Religieux de Dijon à Aimeri Cardinal & Chancelier de l'Eglise Romaine, il luy mande : *Je desire que mon amitié pour eux ne leur soit pas inutile envers vous : mais sans blesser neanmoins la justice en quoy que ce soit, n'étant pas permis de regarder seulement nostre amy contre elle.* Epist. 15.

Aussi estoit-il le premier à avertir ses amis de leur devoir, se reglant sur l'exemple de Dieu mesme, *qui*, selon l'Ecriture, comme il a remarqué sur les Cantiques, *reprend & chastie ceux qu'il aime : qui a un zele de jalousie & d'amour* pour la correction de leurs fautes : qui declare aux méchans *qu'il a retiré de dessus eux ce zele de jalousie, parce qu'en même temps il a retiré son amour de dessus eux, & ne les jugeant pas dignes d'estre aimez de lui, il les juge indignes d'être châtiez de lui, qui les menace de ne se mettre plus en colere contre eux, de les traiter avec douceur & avec misericorde, afin qu'ils n'apprennent point à vivre selon la justice, exerçant ainsi sur ces pecheurs une douceur plus rude & plus redoutable que toutes ses severitez & ses châtimens, & n'estant ja-* Serm. 42. in Cant. num. 4. Apoc. 3. Ezech. 16. Ibid. Isai. 26.

mais si en colere contre eux que lors qu'il ne leur temoigne plus sa colere. Ce Saint a imité parfaitement cette adorable conduite de Dieu envers ses amis, & comme il regardoit avec le méme œil & la mesme lumiere leurs defauts que ceux des autres, il se croyoit obligé par la charité particuliere qu'il avoit pour eux, de les leur representer plus librement & plus fortement qu'il n'eust fait aux autres. C'est ce qui lui fait protester souvent, qu'il ne sçait point les
Epist. 35. flater, comme lors qu'il écrit à Hugues Abé de Farce en Italie celebre Docteur, *Qu'entre des amis il ne doit point y avoir de timide flatterie, parce qu'elle est pernicieuse,* & au Senat & au peuple
Ep. 242, n. 5. Romain qui s'estoient revoltez contre le Pape Eugene III. & l'avoient obligé d'abandonner Rome : *Qu'il leur parloit non comme un ennemi qui déchire, mais comme un ennemi qui reprend, & que la vraye amitié use quelquefois de reprehensions & de remontrances, mais jamais de flaterie:* & à Brunon esleu Archevesque de Cologne: *Qu'on pouvoit l'estimer rude, parce qu'au lieu de le flater, il luy donnoit des sujets de crainte, & luy*
Epist. 9. *souhaitoit comme à son ami le commencement de la sagesse, mais qu'il demandoit à Dieu la grace de servir toûjours ses amis de cette sorte, c'est à dire, en les éfrayant pour leur salut, & non en les flattant pour leur perte, & leur ruine.*

Le mesme privilege de l'amitié que ce Saint avoit pour Suger Abbé de saint Denis, l'un des plus sages Ministres d'Estat qui ait jamais esté en France, le porta à luy écrire avec une liberté extraordinaire, & qui estoit proportionnée à la charité extraordinaire qu'il avoit pour luy.

Cet Abé avoit vescu jusques alors dans un tel faste & une telle pompe de grand Seigneur, quoy qu'il fust Religieux, qu'il y a grande apparence que c'est luy que nostre Saint avoit voulu marquer, lors qu'il se plaint dans son Apologie, d'un Abé qui avoit d'ordinaire *soixante chevaux à sa suite*; & de plus il attiroit toute la Cour dans l'Abaye de S. Denis, qui estoit devenuë un Palais & un second Louvre. Mais il arriva soudain par un miracle qui surprit toute la France, que la grace de Dieu changea le cœur de cet Abé si celebre, & couronna sa grande prudence politique par une sagesse & une pieté vrayment Chrétienne. Il embrassa une vie toute religieuse & toute modeste, bannit toute la Cour de son Abaye, y rétablit l'austerité, le silence, & la discipline reguliere. Et aussi-tost qu'il eût edifié toute l'Eglise par un si heureux changement, le Saint qui avoit *condamné avec hardiesse son luxe & son faste*, comme il dit luy-même, luy écrivit, & il le loue d'abord avec des paroles tres-obligeantes, de ce qu'il avoit renoncé à sa vanité passée, & reformée son Abbaye. Il luy dit, *Qu'il ne devoit point avoir peine des louanges qu'il luy donnoit, parce qu'elles procédoient de la charité, & ne passoient point les bornes de la verité; & qu'il n'estoit pas raisonnable, qu'aprés qu'il avoit declamé publiquement contre le mal & l'abus, il ne rendist pas un témoignage public au bien qu'il avoit succedé au mal.* Et neanmoins il ne luy pût dissimuler comme à son amy, que l'Eglise avoit esté scandalisée & offensée de sa premiere conduite toute mondaine : *que ses flateurs qui le louoient sans cesse, l'avoient exposé*

Aoplog c.16. Epist 78. ad Suger. n. 4. Ibid. n. 1. Ibid. n. 4. Ibid. n. 6. Ibid. n. 7. Ibid. n. 8. Ibid. n. 9.

au mépris de toutes les personnes vertueuses, & l'avoient rendu la fable du monde dans toute la Chrestienté, qu'il s'estoit élevé en ce temps deux nouveaux & execrables abus dans l'Eglise, & que le faste & l'insolence de sa premiere vie avoit esté l'un de ces deux abus, lequel Dieu par sa grace avoit déja fait cesser, & qu'il en restoit encore un second qui estoit qu'un Ecclesiastique, Diacre & Archidiacre de Paris, exerçoit dans la Cour une charge toute militaire, sçavoir celle de grand Seneschal, qui estoit en ce temps-là le premier Office de la Couronne, & dont l'autorité n'estoit pas moins grande, qui a esté depuis celle du Connestable & de grand Maistre de la Maison du Roy, Et quoy que saint Bernard sceust que ce Seigneur estoit amy particulier de l'Abé Suger, il ne laissa pas de reprendre cet abus avec des paroles foudroiantes, comme nous verrons en son lieu, & aprés l'avoir fait, il dit à Suger : *J'avois dessein d'exagerer plus fortement & plus amplement cet excés si scandaleux, & peut-estre que je le devois faire : mais j'eusse rendu ma Lettre trop longue, & de plus j'ay voulu épargner cette personne de peur de vous offenser, parce qu'on m'a dit qu'il y a long-temps que vous estes lié avec luy d'une amitié tres-particuliere. Mais je ne voudrois pas que vous eussiez un amy contre la verité. Si toutefois vous continuez de l'aimer, montrez-luy que vous luy estes vray amy, & travaillez afin qu'il soit amy de la verité comme vous. Les amitiez ne sont veritables que lors qu'elles sont unies par le lien de la verité.*

Ibid. n. 10.

C'estoit Estienne de Garlande qui eut cette charge aprés la mort de ses deux freres, qui l'avoient possedez successivement. *Ibid. num.* 10. & 11.

Ibid. n. 13.

Il marque encore la mesme regle d'une amitié veritable dans une Lettre qu'il écrit à Guy

du Chastel Cardinal, grand personnage, qui fut depuis le Pape Celestin II. successeur d'Innocent II. sur ce que ce Cardinal ayant esté disciple de Pierre Abaillard, le Saint craignoit qu'il ne favorisast cet Auteur, dont les heresies avoient esté condamnées aux Conciles de Soissons & de Reims Voicy ses paroles : *Ie ferois tort à vostre sagesse si je croyois que vous aimassiez quelqu'un jusqu'à aimer aussi ses erreurs. Car quiconque en aime un autre en cette maniere, ne sçait pas encore comme il doit l'aimer, cet amour estant terrestre, sensuel, diabolique, & aussi pernicieux à celuy qui aime qu'à celuy qui est aimé. Ie n'accuse point Pierre Abaillard devant le Pere de tous les fideles. Il a son accusateur qui est son Livre. Il parle de la Trinité comme Arius, de la Grace comme Pelage, & de la personne de Iesus-Christ comme Nestorius Ie n'aurois pas l'estime que je dois avoir de vostre equité, si j'employois beaucoup de discours pour vous prier de ne preferer personne à Iesus-Christ, en la cause de Iesus-Christ.* Epist 192.

CHAPITRE IV.

de son Humilité.

SAINT Bernard dit en un endroit : *Que c'est une grande & rare vertu de faire de grandes choses, & de ne sçavoir pas qu'on est grand, ni de ne reconnoistre pas sa sainteté lors qu'elle éblouit les yeux de tous : Et qu'il ne juge rien de si admirable dans toutes les vertus & dans les miracles, que de paroistre admirable dans le monde, & s'estimer vil & abject : que celuy-là est veritablement serviteur fidele, lors que la gloire de Dieu venant* Serm. 13. in Cant. n. 3.

du Ciel, & passant par luy il ne souffre point qu'il en demeure rien dans ses mains, & ne se glorifie point de l'honneur qu'il a de servir comme d'instrument & d'organe à la puissance divine. Je pense qu'on avoüera qu'il est difficile de trouver un Saint qui ait esté un plus rare exemple de cette humilité si eminente & si rare que ce Saint luy-mesme, puis que sa vie a esté l'une des plus éclatantes qui ait paru dans l'Eglise : que les Princes les Rois, les Empereurs, les Evesques, les Cardinaux & les Papes se sont humiliez devant luy lors qu'il s'humilioit devant eux; & que tous les grands Saints & tous les grands personnages de son siecle l'ont obligé par les hautes loüanges qu'ils luy ont données de chercher, comme saint Augustin a fait avant luy, toutes les adresses & les inventions saintes, que la plus ingenieuse modestie puisse trouver, pour se defendre de cette subtile vapeur de la vanité, qui s'éleve des loüanges & des vertus mesmes.

Le pieux & sage Guigues, cinquiesme General des Chartreux, & comme second fondateur de ce tres-saint Ordre, ayant ouy parler des vertus de nostre Saint à un homme de pieté, qui l'avoit veu à Clairvaux, luy écrivit en son nom & au nom de tous les Chartreux de son Monastere, une Lettre toute pleine d'affection & de louanges, desirant de contracter une étroite union avec saint Bernard, qui se tint honoré de ce témoignage, que des personnes si saintes luy avoient rendu de leur amitié, & il les en remercia par une excellente Lettre, où il traite avec une lumiere & une sublimité admirable de la loy & des effets du vray &

ſincere amour, qui eſt la charité; & à la fin de ſa Lettre, pour répondre aux Louanges qu'ils luy avoient données, il leur dit : Je finiray en vous ſuppliant d'avoir pitié de mon ame, & de me témoigner autant de compaſſion dans mes maux, que vous avez témoigné de joye lors qu'on vous a dit du bien de moy. Celuy qui vous en a parlé a pris ſujet de quelques petites choſes qu'il a veuës, d'en juger de grandes, & vous avez eſté faciles à croire ce que vous eſtiez bien aiſes d'entendre. Mais ſi j'ai ſujet de me réjoüir de la charité qui croit tout, j'en ay d'être confondu par la verité qui connoiſt tout. Et je deſire que vous croïiez plûtoſt le témoignage que je vous rends de moi-même, que le rapport d'un autre qui ne voit que le dehors, puiſque perſonne ne ſçait ce qui eſt en l'homme, que l'eſprit qui eſt en luy, & que je ne parle pas de moy par conjecture, mais par lumiere & par ſentiment, Certes je ne ſuis pas tel qu'on me croit & qu'on me publie. Je le dis avec autant d'aſſurance que je le ſçay & l'éprouve avec certitude; & il n'y a rien que je deſire plus d'obtenir par le merite de vos prieres, que de devenir tel que vous me décrivez dans voſtre Lettre.

Epiſt. 114

S. Bernard dans une autre rencontre pareille a imité l'humilité profonde & le ſubtil raiſonnemẽt de S. Auguſtin qui écrit à un grand Seigneur, Qu'il n'aimoit point d'eſtre eſtimé de ſes plus chers amis autre qu'il n'eſtoit, parce, *dit-il*, qu'alors ce n'eſt pas moi qu'ils aiment, mais un autre ſous mon nom, puis qu'ils n'aiment pas ce que je ſuis, mais ce que je ne ſuis pas. Noſtre Saint uſe preſque des meſmes termes, en répondant aux louanges de Pierre Cardinal Legat, lors qu'il

Auguſt. ep. 7 ad Marcellin.

Epist. 18. luy écrit : *Ie rougis au lieu de me réjouir, lors que je reconnois qu'on revere ou qu'on aime en moi, non ce que je suis, mais ce que l'on croit estre. Car ce n'est pas moy qu'on aime, lors qu'on m'aime de cette sorte : mais on aime en moy quelque chose au lieu de moy, & qui n'est pas moy, c'est à dire, pour parler plus veritablement, on aime ce qui n'est point. Et n'est-ce pas une chose bien étrange, ou plûtost bien pitoyable, que ce qui n'est point, puisse estre aimé ?* Il fait ensuite un discours tres-élevé, où il montre qu'il n'y à que neant & vanité en ce monde : que la verité est reservée pour le Ciel : & que l'homme n'estant quelque chose que par la connoissance & l'amour qu'il a de Dieu, & n'ayant l'un & l'autre qu'en un degré tres-imparfait, parce qu'il n'a qu'une foy obscure en cette vie, au lieu d'une connoissance claire, & que de foibles desirs au lieu d'une ardente charité, il n'y presque rien en luy de solide tandis qu'il vit en ce monde, qui merite d'estre loué. Et il ajoûte : *C'est de ce neant universel* Ibid. *qu'il nous est venu de vouloir estre louez lors que nous sommes dignes de blâme, & de ne vouloir pas loüer ceux que nous sçavons estre louables. Les uns flatent contre leur sentiment avec duplicité ;* 2. Cor. 12. *Les autres louent selon leur creance avec erreur, & les autres se glorifient de ces louanges avec vanité & sans fondement. Il n'y a de sage que celuy qui dit avec l'Apostre : Ie me retiens, de peur que l'on ne m'estime plus que ce que l'on voit & que l'on entend de moy.*

Epist. 264. apud Ben. Saint Pierre Abé & General de Cluni luy écrivit avec ce titre, *A Bernard Abé de Clairvaux, la ferme & éclatante colomne, non seulement*

de tous les Ordres Religieux, mais aussi de toute l'Eglise, & luy mande ce qui suit : *S'il m'estoit libre, si l'ordre de Dieu me le permettoit, si l'homme se conduisoit luy-mesme avec une puissance absoluë & souveraine, j'aurois mieux aimé estre attaché par un nœud indissoluble à vostre personne sainte, & qui m'est si chere, que de posseder une Couronne, Car ne devrois-je pas preferer à tous les Royaumes du monde le bon-heur d'estre logé avec vous, qui ne seroit pas seulement agreable aux hommes, mais aussi aux Anges ?*

Voicy comme nostre Saint répond à cette lettre si respectueuse. *Que faites-vous, mon tres-cher ami? Vous louez un pecheur, vous beatifiez un miserable. Il ne reste plus rien, sinon que vous priez Dieu pour moy, afin que je ne tombe point dans l'illusion & dans l'erreur. Ce qui m'arrivera, si prenant plaisir à ces grandes louanges que vous me donnez, je commence à ne me plus connoistre moy-mesme, ainsi que j'ai pensé faire lors que j'ay receu cette Lettre de vostre beatitude & de ma beatification. Que je serois heureux dés cette heure, si je le pouvois devenir par des paroles ! Je puis neanmoins m'estimer heureux, mais c'est de posseder l'honneur de vos bonnes graces, & non pas d'estre honoré de ces eloges dont je suis indigne. Je m'estime heureux de ce que vous m'aimez, & de ce que je vous aime. Et j'ose vous dire pourtant, que quelque douce que me soit l'amitié que vous me portez, je ne la puis recevoir dans toute sa plenitude, parce que je ne voy point en moy de merite qui puisse servir de fondement raisonnable & legitime à cette grandeur d'affection qu'un si grand personnage me témoigne ; & je sçay que ce n'est pas un sentiment* Epist. 251.

d'un homme iuste ; de vouloir estre aimé plus qu'il n'est iuste. Au reste qui m'accordera la grace que ie souhaite, de n'admirer pas seulement, mais d'imiter vostre humilité, & qui me donnera le moyen de ioüir, ie ne diray pas toûiours, ni souvent, mais seulement une seule fois l'année, de vostre sainte & agreable presence ? I'espere que i'en rapporterois toûiours quelque fruit, & qu'il me serviroit de voir un modele de vertu, un exemple de sagesse & de discipline, un miroir de sainteté : Et ce que i'avouë n'avoir encore appris de Jesus-Christ qu'imparfaitement, il me seroit utile de considerer avec les yeux de la foy combien vous estes doux & humble de cœur. Mais si ie continuë à vous traiter de la même sorte que ie me plains d'avoir esté traité de vous, quoy qu'en cela ie dise la verité, ie ne suivray pas neanmoins la loy de la verité, qui nous commande de ne pas faire à autruy ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse.

Que si en cette Lettre son humilité est agreable & ingenieuse, elle paroist encore plus forte & plus edifiante en deux autres. L'une est celle qu'il écrit à Renauld Abé de Foigny, qui avec
Epist. 72. raison luy avoit donné *le nom de Pere*, lequel il rejette, luy declarant, *qu'il veut bien avoir l'affection du Pere pour luy, mais non pas l'autorité*, &
Ibid. n. 3. pour répondre en un mot à ses loüanges, il dit ces paroles : *Ie prie Dieu que ceux qui me nuisent en me loüant trop, soient couverts de confusion, & que je leur paroisse à l'avenir si vil & abiect, qu'ils ayent honte d'avoir loüé un homme tel que ie suis & qu'ils cessent ainsi de me loüer indiscretement.* L'autre Lettre est une où il conclud par ces mots *Plust à Dieu que ie fusse autant humilié devant les*

hommes pour les veritables defauts qui sont en moy, & sont dignes de mépris, que ie suis loüé pour de fausses vertus indignes de toute loüange. En quoy il pratiquoit fidelement cette excellente regle qu'il donne de la vraye humilité Chrétienne, lors qu'il dit : *Que celuy qui est veritablement humble, veut paroistre vil & abiect, & non pas humble : qu'il se reioüit d'estre meprisé, & qu'il n'est superbe qu'en ce seul point, qu'il méprise les loüanges.* Epist. 87. n. 8 Serm. 16. in Cant. n. 9.

Voyons maintenant combien il a pratiqué cette vertu dans ce qui regardoit sa suffisance & ses écrits. Ce Chanoine Regulier nommé Oger, dont nous avons parlé cy-dessus, luy ayant demandé quelque discours qui luy servist de direction, il luy répond : *Vous me demandez de quelle sorte vous devez vivre à l'avenir, comme si i'estois un grand Docteur, & un Maistre incomparable de pieté, afin que lors que j'auray commencé à enseigner ce que ie ne sçay pas, l'on commence à sçavoir que ie ne sçay rien. Vostre Lettre est encore toute pleine de loüanges, par lesquelles vous m'élevez au dessus de moy-même : Mais parce que je ne reconnois point en moi tout ce que vous dites de moi, je l'attribuë à vostre affection, & je pardonne à vostre ignorance. Vous voyez le dehors, Dieu voit le cœur. Et lors que je m'examine avec soin devãt sa presence si redoutable, il me paroist clairement que je suis mieux connu de moy-même que de vous, parce que je suis plus proche de moi que vous n'estes. C'est pourquoi je me croy plus dans la veuë de moy-même que je ne vous croy dans l'opinion que vous avez de moy, touchant les choses que vous ne voyez point en moi. Que si ce que je vous ay écrit a pû vous ser-* Epist. 87. n. 1.

vir, rendez-en grace à Dieu, en la main duquel sont nos pensées & nos discours. Et sur la fin de cette longue & tres-excellente Lettre, il luy dit avec ironie : *Voila toute la science de ce Docteur si sage & si éloquent. Ne desirez plus rien de luy davantage, la source est tarie. J'ay fait comme la veuve de l'Evangelile, je vous ay envoyé tout ce que j'ay pû tirer de ma pauvreté. Peut-estre que vous rougissez de voir que c'est si peu de chose, c'est vous qui m'y avez contraint. Vous avez un discours comme vous m'avez demandé. Il est assez long, mais tres-peu solide: il est abondant en parole, mais sterile en sens, & il ne servira pas à regler en vous la charité, comme vous le desiriez, mais à découvrir mon insuffisance. Que s'il ne vous est point utile, au moins me servira-t'il pour m'humilier. Car comme l'Ecriture dit, que l'ignorant passe pour habile lors qu'il ne parle point, à cause qu'on attribuë son silence à son amour de l'humilité, & non à son defaut de lumiere : j'eusse pû passer pour docte si je m'estois teu, mais je ne le serois pas. Au lieu que maintenant les uns se riront de mon indiscretion, les autres de mon ignorance, & les autres condamneront ma temerité. Et croyez-vous que ces jugemens desavantageux me doivent estre peu salutaires devant Dieu, puis que l'humilité à laquelle l'humiliation nous meine, comme la patience à la paix de l'ame, & la lecture à la science, est le fondement de tout l'edifice spirituel ?*

N. 10. Luc. 21. Prov. 17.

L'Abé & les Religieux de Monstier Ramey de l'Ordre de saint Benoist au Diocese de Troyes, l'ayant prié de composer un Office pour reciter en la feste de saint Victor leur Patron, d'abord il s'en excuse humblement, &

leur dit : *Vous ne deviez pas en cette rencontre consulter seulement l'affection que vous me portez : mais considerer quelle place je tiens dans l'Eglise. Car l'importance du sujet ne demande pas un amy ; mais un homme docte & relevé en merite, dont l'autorité plus grande, la vie plus sainte, & l'elocution plus grave que n'est la mienne, servissent d'ornement à cet Office, & répondissent à la sainteté de cette Feste. Et qui suis-je moy parmy le peuple Chrestien, pour composer des discours qui soient leus dans les Eglises, & quelle lumiere ay-je, soit d'esprit, soit d'eloquence pour entreprendre de traiter ce sujet si noble & si relevé avec quelque grace & quelque éclat ? Certes dans une solemnité publique & celebre on ne doit pas écouter des choses nouvelles & peu solides, mais authentiques & anciennes, qui edifient l'Eglise & qui ressentent la gravité Ecclesiastique* Neanmoins estant vaincu *par leur importunité*, comme il dit luy-mesme, il leur envoya un écrit sur ce sujet. Epist. 312. N. 31

Il n'a pas esté moins humble touchant la prudence de ses Conseils, que touchant le merite de ses Ouvrages. Ce Chanoine Regulier nommé Oger, l'ayant supplié de l'excuser de ce qu'il n'avoit pas suivi le conseil qu'il luy avoit donné de ne point quitter sa charge d'Abbé il luy répond en ces termes, qui montrent son extréme modestie : *Ie satisfais pour vous à moy-mesme sur ce point. Car reconnoissant la secheresse de mon esprit, & ayant toûjours suspecte la temerité de mon ignorance, lors qu'on ne fait pas ce que je conseille, je n'ose, ny ne dois m'en fâcher, parce que je desire, que chacun suive un meilleur conseil que celuy que je luy auray donné. Au lieu que lors qu'on* Epist. 87. n. 2.

suit mon avis, & qu'on embrasse mon sentiment, je me sens chargé d'un pesant poids, & attens toûjours avec crainte & defiance le succés & l'evenement des choses que j'ay conseillées.

Il a suivy le mesme esprit touchant les plus illustres & les plus merveilleuses actions qu'il fit pour la Sainte Eglise Romaine en la cause du Pape Innocent II. contre Pierre de Leon Anti-Pape, & lors qu'il estoit en Italie, où il étouffa ce schisme, tant par la force de son eloquence, que par la splendeur de ses miracles, il ne voulut rien mander à ses Freres de Clairvaux de toutes les grandes choses que Dieu avoit faites par son
Epist. 144. n. 3 entremise. Il leur écrit seulement ces mots : *Ie dirois pour vostre consolation combien nostre presence en Italie estoit necessaire à l'Eglise, & l'est encore, si le recit que ie vous ferois ne ressentoit point la vaine gloire. C'est pourquoi i'aime mieux que vous en soiez informez par les lettres des autres que par les miennes.*

Son humilité paroist enfin dans ses maladies, lors qu'il dit, *Mes maladies me contraignent souvent, comme vous sçavez, de laisser mes discours &*
Serm. 44. in Cant. n. 8. *mes exhortations imparfaites. Mais quoy ! ie suis preparé au chastiment, sçachant que ie suis encore traité plus favorablement que ie ne merite. Frappez-moi, mon Dieu, frappez-moi comme un serviteur qui travaille mal. Peut-estre que les coups que ie recevray de vostre main me tiendront lieu de merites, & que Iesus-Christ, l'Epoux de l'Eglise, ne trouvant point en moy de bien qu'il doive recompenser, trouvera dans mes playes & dans mes douleurs un suiet d'exercer sa misericorde, & d'avoir pitié de moy.*

Mais on ne doit pas trop s'étonner de ce que ce Saint, à qui le témoignage de ses vertus & de ses miracles, donnoit tant de sujets d'élevement, estoit neanmoins si humble, puis qu'on en peut attribuer la cause à la parfaite connoissance qu'il avoit de la foiblesse & de la corruption de *l'homme, qui n'a de soy que le mensonge & le peché,* comme disent les Conciles, *& qui n'a rien de la verité & de la justice que ce qu'il reçoit de cette fontaine de la Grace, des eaux de laquelle nous devons tousiours tascher de boire durant que nous marchons dans le desert arride de cette vie, afin que nostre ame estant arrousée de ces precieuses goutes du Ciel, l'ardeur de nôtre soif ne nous fasse pas manquer de force dans le chemin.* Comme donc il connoissoit & le mal & le remede, & la necessité & l'operation de ce principe divin, qui est hors de l'homme, & ne dépend point de luy ; & qui *fait en luy tout le bien qu'il pense, qu'il veut & qu'il fait*, il reconnoissoit comme le grand & incomparable saint Augustin, qui a esté le Docteur de ce Pere comme les autres, & *la langue de l'Eglise* & des Conciles en ce point, que la vraye connoissance de la Grace, est la source de la vraye & de *la sainte humilité*, parce qu'elle attribuë les vertus & les miracles au seul don de Dieu & à l'infusion de son saint Esprit, & non à la force de l'esprit de l'homme, & à la puissance de son libre arbitre ; & qu'ainsi elle ne se glorifie qu'en Dieu, comme en l'unique & souveraine cause de ses bonnes actions, & il est si vray que c'est de cette doctrine Sainte & *Apostolique*, comme Saint Bernard l'appelle luy-mesme, qu'il a tiré

Conc. Araus. 2 can. 22. n. 529.

2. Cor. 3. 5. Philip. 2. 3. Ioan. 15. 5. Bern. de sancto Stephano, vel si quid est alius autor, autor hujus sermonis.

August. De pecc. merit. & remiss. lib. 2. c. 17. & 19 & lib. 3. c. ult.

Bern. de grat. & lib. arbit. c. 14. n. 48.

son humilité, ainsi qu'ont fait tous les Saints des
Vie, Liv. ii. chap. 6. siecles passez, que l'histoire de sa vie l'a marqué formellement, en disant : Parmi tous les applaudissemens, toutes les louanges & toute la splendeur de ses miracles, il ne s'emporta jamais : il ne s'éleva point au dessus de soy : mais ayant toûjours des sentimens humbles de soy-même, il ne se creut pas l'auteur de ses œuvres si admirables, mais seulement le ministre & l'instrument : Et lors qu'il estoit tres-grand au jugement de tout le monde, il estoit tres petit au sien, attribuant tout à Dieu seul, & ayant mesme accoûtumé de publier hautement qu'il ne vouloit ni ne pouvoit faire aucun bien que par l'inspiration & par l'operation de Dieu.

CHAPITRE V.

De sa douceur & de sa fermeté.

APRES avoir veu tant de preuves de son humilité, il n'est pas besoin d'en chercher de sa douceur, qui est inseparablement attachée à cette vertu. Car lui même dit : Qu'ainsi que l'enflure du cœur est la mere de la presomption, de même la veritable douceur ne procede que de la vraïe humilité. Cette vertu a paru avec tant d'eminence dans ce Saint qu'il en a acquis le nom de Docteur doux comme le miel : parce qu'en effet ses écrits, ainsi que ceux de S. Augustin, sont comme la terre promise, & une Palestine spirituelle où coule le lait & le miel ; l'onction de la grace & l'huile du Ciel estant tellement répanduë dans son style & dans ses pensées, principalement dans ses Ouvrages de devotion, comme sont ses Sermons sur le Cantique des

Serm. i. de Virg Deip. n. 12. p. 126.

Cantiques,

Cantiques, son Traité *De l'amour de Dieu*, & les autres du quatriéme Tome de ses œuvres, qu'il *a retiré & fait courir toutes les ames pieuses aprés l'odeur de ses deux & agreables parfums*, pour user des termes du mesme Cantique.

Il est certain aussi que dans sa conduite il a témoigné une douceur merveilleuse, & qu'il a pratiqué ce qu'il dit, *qu'il a leu dans l'Ecriture, que Dieu a sanctifié Moyse par sa foy & par sa douceur ; & qu'il est aussi peu possible de plaire aux hommes sans douceur, que de plaire à Dieu sans foy*. Nous avons veu cy-dessus qu'il dit luy-mesme, écrivant à Jean Abé de Busay qui avoit quitté son Abaye sans permission, *qu'il vouloit agir avec luy par un esprit de tendresse, & qu'il sçavoit que cette conduite estoit celle qui luy estoit la plus ordinaire*: mais cela n'empeschoit pas qu'il ne fût severe & vehement dans ses reprehensions à l'égard des Religieux de son Abaye, comme il le marque luy-mesme ; meslant la force du vin avec la douceur de l'huile pour guerir les playes des ames, selon l'exemple du Samaritain de l'Evangile, Car encore qu'il n'ait employé que les moyens de douceur & de charité envers ceux à qui il a crû qu'ils pouvoiēt servir pour les remettre dans leur devoir : neanmoins il a sceu, comme tous les Peres de l'Eglise, se servir d'une conduite plus vigoureuse à l'égard de ceux qui ne pouvoient revenir à la raison, qu'y estant amenez *par une main forte & par un bras étendu*, comme le Saint Esprit dit dans l'Ecriture. Et il a enseigné aprés tous les Peres : *Que lors que les hommes abusent de la douceur, & que l'huile des remontrances charitables se répand inutilement sur*

Cant. 1. 2. & 3.

Ser. 5. in Virg. Nat. num. 4. Ecclesiast. 45.

Epist. 232.

Serm. 29. in Canti num. 6.

Ezech. 20. 33. Exod. 3. 19. 6. 1. Deut. 5. 15. Serm. 44. in Cant. num.

eux, il faut se servir des remedes plus picquans ; employer la force du vin ; user contre eux de reprehensions dures, & de reprimandes aspres & severes. Et que si les adversaires du bien & de la justice ont le front dur, il faut l'avoir encore plus dur qu'eux, parce qu'il n'y a rien de si dure qui ne cede à ce qui l'est davantage, & que Dieu a dit au Prophete Ezechiel, qu'il luy donneroit un front plus dur que n'estoit celuy de ses ennemis.

De Consid. lib. 4. c. 3.

Ezech. 3. vers. 8.

Il louë Saint Malachie ce grand Archevesque d'Irlande, d'avoir agi selon cet esprit, qui est celuy de Dieu mesme. *Il estoit foible envers les foibles*, dit-il, *mais il estoit puissant envers les puissans : il resistoit aux superbes, il agissoit en Prince & en Maistre parmi le Rois*. Et nostre Saint a suivi luy-mesme cette sainte & salutaire conduite en tant d'occasions importantes, comme il paroistra en plusieurs endroits, qu'il suffit d'en rapporter icy trois exemples des plus illustres. Il employa les persuasions douces & civiles envers Henry I. Roy d'Angleterre, pour le porter à embrasser le party du Pape Innocent II. contre le schisme de l'Antipape Anaclet. Mais quand il vid que les Evesques d'Angleterre l'avoient preocupé, & qu'il estoit fortifié par une resolution opiniâtre contre ses raisons, alors il employa la force & la hardiesse de la verité & de l'autorité mélées ensemble, & il luy dit ces mots: *Que craignez-vous? Apprehendez-vous de commettre un peché si vous obeïssez à Innocent? Pensez seulement à répondre de vos autres pechez devant Dieu, & pour celuy-là ie le prends sur moy, & j'en répondray pour vous.*

Serm. De S. Malech.

Vie de saint Bernard. liv. 2. ch. 1.

Lors que le mesme Pape n'eut pû fléchir

Lotaire Roy des Romains, qui luy demandoit la restitution du droit des Investitures avant que le reconnoître pour Pape, il eut recours à ce Saint, & le fit venir au Liege, où estant arrivé il n'employa point les raisons du Pape, qui avoient esté déja inutiles; mais la chaleur du zele de la verité, & *le front de diamant* de Prophete *Il s'opposa*, dit l'Histoire, *comme une forte muraille pour la maison d'Israël. Il resista à ce Roy avec grande hardiesse. Il le reprit avec une liberté nompareille, de ce te injuste & malicieuse proposition qu'il avoit faite, & appaisa ce differend avec une merveilleuse autorité.*

Ezech. 3. 9. Vie de Saint Bernard. l. 2. ch. 1. n. 5.

Et lors que luy & Geoffroy Evesque de Chartres, Legat du saint Siege Apostolique, eurent inutilement employé les raisons & les prieres envers Guillaume Duc de Guyenne & Comte de Poitou, pour le porter à reconnoistre le Pape Innocent II. & à restablir dans les Eglises de son Estat, les Evesques Catholiques qu'il en avoit chassez, il s'arma de la force du S. Esprit, & de la majesté du Saint Sacrement, & s'en alla vers ce Prince *avec un visage enflâmé & des yeux étincellans, non en suppliant*, comme il avoit fait dans l'Assemblée, *mais en menaçant. Il luy parla avec des paroles terribles & redoutables. Il le fit tomber à terre, & après qu'il s'y fut roulé & agité comme un malade d'epilepsie, il le frappa de son pied pour le faire lever, & luy prononça son Arrest de la part de Dieu*, lequel, ce Prince vaincu & terrassé par la puissance de l'esprit qui parloit par la bouche de ce Saint, executa ponctuellement & à l'heure mesme.

Vie de saint Bernard. l. 2. c. 10. n. 18.

Il paroist par ces exemples & par plusieurs

autres semblables que l'on pourroit rapporter; que si l'amour du prochain dans ce grand homme estoit tres-doux envers ceux qui pechoient par foiblesse, par tentation & par surprise, il estoit tres-severe envers ceux qui estoient aveuglez par leur opiniâtreté & par leur orgueil : que si *sa charité avoit des larmes*, comme il dit luy-mesme, pour fléchir la tendresse & la facilité des uns, elle avoit aussi des armes pour vaincre la dureté & l'insensibilité des autres : & que si elle sçavoit toucher les maux des premiers avec une main favorable & indulgente, de peur de les accroistre en les pressant avec trop de force, elle sçavoit, comme dit saint Augustin, *ouvrir les ulceres des seconds avec le fer; de peur qu'en craignant de leur causer de la douleur, elle n'augmentast l'enflure*, & la corruption de leur mal, & comme dit S. Bernard luy-mesme, qu'elle sçavoit *blesser les esprits passionnez & superbes pour les guerir.*

Epist. 232.

Aug De gestis Pelag. cap. 25. Bern. de Consid lib. 4. cap. num. 7. & Serm. 29. in Cant. n. 6.

CHAPITRE VI.

De la haute generosité, de la liberté Chrétienne, & de la vigueur Apostolique qu'il a pratiquée toute sa vie, comme l'on voit quelques histoires tirées de ses Escrits.

PUIS que saint Augustin dit, *que l'amour de Dieu forme la generosité des Chrétiens*; & saint Bernard, *que cet amour a trois qualitez; la premiere, qu'il est doux: la seconde qu'il est sage; & la troisiéme, qu'il est genereux*; Il n'y a pas sujet de s'étonner de la haute generosité que ce Saint a témoignée toute sa vie, puis que son amour pour Dieu estoit si ardent, qu'on disoit alors dans l'Eglise, comme nous l'apprenons

Bern. Serm. 96 De divers. num. 4. & Serm. 20. in Cant.

de la vie d'un Saint de son temps; *que S. Norbert Archevesque de Magdebourg excelloit en foi:* *Vit. S. Norb. 6. Iun apud. Surium.*
S. Milon Evesque de Teroenne en humilité, &
S. Bernard Abbé de Clairvaux en charité. Ce grand Saint ne separant point la crainte respectueuse que les enfans de Dieu ont de luy comme de leur perte d'avec l'amour qu'ils luy portent, dit également : *Que l'amour du Ciel dont ils sont touchez bannit de leur cœur l'amour de la terre, comme la crainte qu'ils ont de Dieu banit de leur cœur la crainte des hommes : que Jesus-Christ, lors qu'il nous a dit, que nous devons craindre celuy qui peut perdre eternellement les corps & les ames, & non pas les Princes & les Rois, nous a dit en substance : Redoutez celuy-là, afin que les autres ne vous soient point redoutables, & soyez tellement remplis de l'esprit de la crainte du Seigneur, que toute autre crainte ne vous touche point.* Nostre Saint a suivi parfaitement cette doctrine; & tout le monde reconnoistra, qu'ainsi que la force & la generosité est la plus éclatante des vertus Morales & Chrestiennes, cette vertu aussi a esté celle qui paroist la plus illustre dans l'histoire de sa vie. Car toutes les autres qu'il a pratiquées, l'ont fait admirer des peuples; mais celle-cy l'a fait reverer & craindre des Grands du monde, *meruitque timeri, Nil metuens.* *Serm. 13. in Psal. 90. Qui habitat, num. 5.*

Il y a eu des Saints de son temps, outre ces deux Saints Evesques, lesquels je viens de nommer, qui peuvent l'avoir égalé en plusieurs excellantes qualitez. Saint Pierre Abbé de Cluny, selon le jugement du Cardinal Baronius, *ne luy a esté inferieur en douceur & en bonté.* Saint *Baron. Ann. 1125. num. 7. & an. 1126. num. 11.*

Oderic Eccl. Hist. lib. 10. an. 108. Vide Epistolas S Heildeb. Tom. 10. Bi. oth. Patr. & Ep. 123. & 124. apud Bernard.

Heildebert Archevesque de Tours a esté éminent en sagesse, en gravité & en modestie. Le grand Guigues General des Chartreux l'a esté en discretion & en conduite, & en l'amour de la solitude & de la pauvreté Religieuse, comme il paroist par les anciens & premiers Statuts de cet Ordre qu'il a composez : & il a brûlé, aussi bien que saint Bernard, d'affection & de zele pour la reformation des mœurs & de la discipline de l'Eglise, comme nous le voyons par une excellente Lettre qu'il écrivit à Aimery Cardinal & Chancelier de l'Eglise Romaine, laquelle Hostius a publiée depuis peu avec deux autres. Mais tous ces grands hommes qui ont esté ses amis particuliers luy ont paru inferieurs en cette noblesse & cette fermeté de courage, qu'ont eu les Ambroises & les Chrisostomes ; qui luy donnoit quasi la mesme hardiesse en defendant la verité & la justice, qu'auroit eu un Ange envoyé du Ciel pour les soûtenir, & pour faire executer souverainement les volontez du souverain Maistre. Car toutes les puissances Ecclesiastiques & Seculieres se sont soûmises volontairement à ce grand esprit & à ce grand cœur, qui parloit aux Princes, aux Rois, aux Empereurs, aux Evesques, aux Cardinaux & aux Papes, avec ce détachement, cette sincerité, & cette liberté sainte & spirituelle, qui est le propre caractere de la vertu Apostolique, & le sceau du Saint Esprit dans les successeurs & les imitateurs des Apostres, qui sont les Evesques & les Saints. Parce que Dieu vouloit se servir de luy dans les plus grandes affaires de son Eglise, & que la pieté est aveugle

Vide Bern. Edit Hostii, Tom. 2. p 89. Epist. 1 Guigonis ad Haimeric Rom. Eccl. Cancell.

ſans la lumiere de la doctrine ; & la pieté & la doctrine ſont lâches, foibles, oiſives & comme mortes, lors qu'elles ne ſont point animées du feu de la generoſité, laquelle, comme il dit fort bien, *eſt la vertu qui conſerve & qui ſoûtient toutes les autres vertus*, Dieu luy avoit donné une magnanimité incomparable, qui le faiſoit agir auſſi bien ſans crainte, que ſa ſainteté le faiſoit agir ſans paſſion, & ſa ſcience ſans égarement & ſans erreur.. *Serm. 41. De Diverſ. num. 1.*

Mais ce qu'il y a de plus admirable, eſt que cette genereuſe franchiſe qui reluiſoit en ce Saint, eſtoit accompagnée d'une humilité prodigieuſe, ayant eſté luy-meſme une preuve de cette excellente parole qu'il dit : *Que l'éminence de la Grace que Dieu répand dans les cœurs de ſes Elûs, fait que l'humilité ne les rend point lâches, ni la magnanimité orgueilleux, & qu'au contraire ces deux vertus s'entr'aident mutuellement : de ſorte que les magnanimes, non ſeulement ne ſont pas ſuperbes, mais ſont plus humbles que les autres, parce qu'ils ont la crainte de Dieu plus gravée dans l'eſprit, & la reconnoiſſance de ſes dons & de ſes faveurs plus imprimée dans le cœur : Et les humbles, non ſeulement ne ſont pas timides, mais ſont plus genereux que les autres ; parce que plus ils ont accoûtumé de ne preſumer point de leurs propres forces dãs les moindres choſes, plus ils ont de confiãce en la force de Dieu dans les grandes.* Ce que ce Saint exprime encore ailleurs, lorſqu'il dit : *Qu'à cauſe que les ſerviteurs de Dieu ſont tentez, ou par les careſſes pour eſtre ſeduits, ou par les menaces pour eſtre ébranlez ; ils faut qu'ils ſoient armez de deſirs d'une charité fervente contre les careſſes, &* *Serm. 1. De Virg. Deip. num. 13. pag. 116.* *Serm. 96. De diverſ. num. 1.*

de la confiance en la protection de la puissance divine contre les menaces. En quoi il marque fort bien, que le fondement immobile de la magnanimité Chrestienne, & ce qui la rend si humble, & tout ensemble si invincible, est, qu'elle met son refuge & son esperance, non en la force de l'homme qui n'est que foiblesse, mais au secours d'une nature infiniment plus noble & plus puissante que n'est la nature humaine, sçavoir, en la providence, en la grace & en la vertu de Dieu, & que ceux qui défendent sa verité & sa justice, comme il faisoit, sont inébranlables dans cette confiance qu'ils ont en luy, parce qu'ils sçavent qu'il voit tout, qu'il gouverne tout, & qu'il peut tout, & qu'aprés qu'ils ont agi de tout leur pouvoir pour son service, ils n'ont qu'à remettre humblement entre ses mains la défense de leur cause, qui est la sienne propre, laquelle tost ou tard il n'abandonne jamais.

Comme donc ce Saint ne connoissoit point de *vraye generosité que celle qui est humble*, & qu'il dit expressement, *que si elle n'est assaisonnée du sel de l'humilité, de vertu qu'elle est, elle devient vice, & dégenere en orgueil* : ces deux vertus comme deux sœurs nées d'une mesme mere, qui est la parfaite charité, estoient toûjours unies ensemble dans son esprit, quoy qu'elles ne parussent pas toûjours ensemble dans sa conduite. Mais comme sa douceur ordinaire n'empeschoit pas, ainsi que nous avons veu, qu'il n'agist avec une force & une severité extraordinaire à l'égard de quelques personnes : aussi la retenuë & l'humilité qu'il gardoit envers les moindres,

Serm. 41. De divers. n. 9.

n'empeschoit pas, qu'il n'employast envers les plus grands & les plus illustres d'entre les hommes une liberté genereuse, & une espece d'humilité heroïque; qui ne luy ostant jamais le peu d'estime qu'il avoit de sa vertu & de son merite, le laissoit neanmoins agir pour la verité & le service de Dieu, avec toute l'éminence de son esprit, & toutes les vives & éclatantes lumieres de sa suffisance. Ie croy qu'il suffira d'en produire icy quelques exemples des plus signalez.

I. EXEMPLE.

IL n'y a rien de plus humble que l'Avant-propos de son Traité *du Devoir des Evesques*, que Henry Archevesque de Sens son ami lui avoit demandé avec instance, pour s'en servir comme de regle dans le gouvernement de son Diocese. Il luy dit: *Il a plû à vostre excellence de desirer un écrit de moy. D'un costé je suis retenu par l'eminence de la dignité Episcopale: mais de l'autre je suis animé par l'affection dont il vous plaist m'honorer. La faveur que vous me faites par vostre demande me flate, & l'autorité avec laquelle vous pouvez exiger ce que vous me demandez, m'émeut & me touche. Car d'une part, qui suis-je pour entreprendre d'écrire aux Evesques? & de l'autre, qui suis-je aussi pour n'obeïr pas aux Evesques? Si j'écris à une personne si illustre & si éminente, ie m'éleve au dessus de moy: & si aussi je ne luy obeys pas, j'agis contre moy. Il y a peril en l'un & en l'autre: mais il semble qu'il y en a plus si je n'obeys pas. C'est pourquoy je me resous à faire ce que vous me commandez.*

Epist. 42. ad Henric. Senonens. Archiep tom. 4. Editionis Merlonis. Horstij p. 25.

Cependant il ne laisse pas d'écrire avec une

genereuse, quoy que respectueuse liberté, à un celebre Evesque de son temps, nommé Oger Evesque d'Angers, sur le sujet d'un differend que ce Prelat avoit avec la B. Petronille Abbesse de Font-Evrauld. Et ayant sceu qu'il agissoit avec chaleur, & s'emportoit au delà des bornes pour la défense des droits pretendus de son Eglise, il l'exhorte à renoncer à ce procés, & à faire
Epist. 200. cesser ce scandale : *Il vaut mieux*, luy dit-il, *répandre des larmes, qu'écrire des Lettres. Mais parce que la charité sçait bien faire tous les deux, il faut que je pleure, & que j'écrive : & que vous addressant cette Lettre je reserve les larmes pour moy, & pour ceux qui comme moy sont scandalisez de ce qui est arrivé depuis peu entre vous & Font-Evrauld. Vous direz peut-estre que le scandale n'est pas venu de vous : Mais vous ne pouvez pas nier qu'il ne soit venu à cause de vous. Je souffrirois aisement le reste, pourveu que vous n'eussiez point donné occasion à ce mal : car je n'ose pas dire que toute la faute doive estre rejettée sur vous. Ce n'est pas à moy à examiner ce point, c'est au supreme examinateur, & au Iuge souverain. Mais malheur à celuy par qui le scandale arrive. Il en portera la peine tel qu'il soit, Evesque, ou Abbesse. Ie m'addresse maintenant à vous. Souffrez un peu, je vous prie, ma temerité & mon indiscretion. Puis que j'ay commencé de parler à mon Seigneur, il faut que je continuë, & que ie tâche de satisfaire, au moins en partie, au zele & à l'affection qui parle en cette rencontre. Ie ne seray point retenu par la reverence de vostre vieillesse, ny effrayé par l'éminence de vostre dignité, ny émeu par l'éclat de vôtre nom & de vostre suffisance. Car plus vostre re-*

putation est grande, plus le scandale est grand. C'est pourquoy ie passeray au delà des bornes de ma bassesse, & feray un excès & une folie. Ie reprendray un homme plus vieil que moi: Ie feray des remontrances à un Evesque: I'entreprendray d'instruire un Docteur, & de donner conseil à un sage. Mais il n'y a point de hardiesse dont la charité & l'affection que j'avois conceuë depuis long temps pour la sainteté & pour la gloire de vostre nom, ne soit capable. Et pour peu que l'odeur spirituelle de cette gloire, qui s'estoit répanduë par tout, vienne à diminuer par l'envie du Diable, je n'en puis ressentir peu de douleur. Et je la partage avec l'Eglise de Dieu, qui témoignoit une joye publique de se voir éclairée de cette lumiere. Il paroist assez que vous mesprisez vostre propre gloire, & je vous en loueray pourvèu que ce ne soit pas jusqu'à blesser la gloire de Dieu. Ie louë aussi vostre constance, qui vous porte à ne pas remettre à la volonté des puissances souveraines la conservation, ou la perte du droit que vous estimez avoir: Mais je vous en loüerois davantage, s'il ne paroissoit point que vous agissez plûtost avec opiniastreté qu'avec constance.

II. EXEMPLE.

SA genereuse liberté a passé encore bien plus loin à l'égard de ce mesme Henry Archevesque de Sens, à qui il parle si humblement dans cet Avant-propos que j'ay rapporté cy-dessus, & qu'il avoit défendu si hautement contre l'oppression & la violence. Ce Prelat ayant disposé sans sujet un de ses Archidiacres, & demeurant opiniastre dans son injustice, le Saint luy parle avec une force, & une chaleur

tres-sainte de la charité & de l'esprit de Dieu ; qui renfermant toute la douceur & toute l'humilité dans le fonds du cœur, met dans la bouche des grands hommes de l'Eglise des paroles enflamées & puissantes, pour soûtenir la verité & la justice publiquement offensées, & pour empescher que les hommes passionnez ne les tiennent captives sous l'injustice : *Vostre dureté*, luy dit-il, *est si odieuse, que j'avois resolu de ne vous écrire point : mais la charié sera la plus forte. Ie veux vous conserver vos amis, & vous ne le voulez pas. Ie veux vous reconcilier avec vos ennemis, & vous ne pouvez le souffrir. Vous ne voulez pas avoir la paix : mais vous cherchez de tous costez le trouble & la confusion, & travaillez à vous faire déposer. Vous multipliez le nombre de vos accusateurs, & diminuez celuy de vos défenseurs. Vous r'allumez les querelles assoupies. Vous animez contre vous vos adversaires, & offensez ceux qui vous honorent. Vous voulez par tout que vostre volonté absoluë passe pour raison, & vous vous conduisez en tout par esprit d'empire & d'autorité, & en rien par crainte de Dieu. Quels ennemis avez-vous qui ne s'en rient? quels amis avez-vous qui ne s'en plaignent? Comment avez-vous déposé un homme sans qu'il ait esté convaincu par aucun jugement Ecclesiastique, & sans qu'on ait seulement formé, non pas mesme de parole, aucune accusation contre luy? Combien ce procedé si étrange scandalise-t'il de personne? Combien ouvrira-t'il de bouches qui s'en mocqueront ? Combien irritera-t'il d'esprits qui l'improuveront ? Pensez-vous que toute la justice soit tellement bannie de tout l'Vnivers, aussi bien que de vostre cœur, qu'un Ecclesiastique puisse*

Epist. 182.

perdre un Archidiaconat, que l'on luy a osté en cette maniere? Ie sçay que mes paroles sont plus picquantes & plus hardies que vous ne voudriez, & que vos oreilles en pourront estre blessées. Mais elles vous seront salutaires, si vous voulez remedier à ce mal.

III. EXEMPLE.

JOSSELIN, Evesque de Soissons, qui a esté fameux en ce siecle par sa suffisance, comme il paroist par S. Bernard mesme, s'estant plaint à luy de ce qu'il luy avoit écrit injurieusement, comme s'il l'eust accusé d'avoir esté l'auteur de l'oppression & de la violence que souffroient quelques Eglises, & qui pouvoit aller à former un schisme, & luy ayant témoigné son ressentiment en commençant sa Lettre par ces mots : *A Bernard Abbé de Clairvaux, salut en nostre Seigneur, & non esprit de blaspheme:* le Saint imita l'humilité de Jesus-Christ, lors que les Juifs l'accuserent d'estre possedé du Diable, en répondant d'abord à ce grand Prelat : *Ie ne croy pas avoir l'esprit de blaspheme, & je ne sçay point que j'aye maudit, ni voulu maudire personne, moins encore un Prince du peuple. Mais en quoy que ce soit que vostre dignité se trouve blessée, je vous demande pardon. Au reste je n'ay point dit dans ma Lettre que vous fussiez schismatique, ni auteur d'un grand scandale, & si je l'avois dit, ie me confesserois coupable d'un grand sacrilege, & il seroit vray, comme vous l'avez marqué, que j'aurois esté poussé par un esprit de blaspheme.* Epist. 223.

Il ne paroist jusques icy que l'esprit & le sty-

le doux d'un humble Religieux, parce qu'il ne s'agit encore que de son propre fait & de sa personne particuliere. Mais l'esprit & le style ferme d'un Docteur genereux se produit en suite, parce qu'alors il est obligé de défendre de nouveau la verité, & l'Eglise, & de montrer à cet Evesque qu'il sçavoit garder l'humilité Chrétienne, mais sans perdre la liberté Evangelique; & qu'il sçavoit luy demander pardon s'il avoit manqué en quelque chose au respect qu'il devoit à son caractere, mais non pas flater sa timidité & sa mollesse, qui luy faisoit souffrir les violences qu'on faisoit à l'Eglise sans s'y opposer. *Neanmoins*, luy dit-il, *de peur que cette humble satisfaction ne se semble bannir l'esprit de la liberté, il faut que je vous dise, que j'ay esté affligé, & que je le suis encore, de ce que nous n'avons pas veu jusques à present que vous ayez entrepris, avec un courage digne d'un Evesque tel que vous estes, de vanger les injures de Iesus-Christ, & de défendre la liberté de l'Eglise. Cette douleur m'a porté à vous écrire des choses fortes & rudes, mais non pas ce que vous me reprochez.*

Ibid.

IV. EXEMPLE.

NOus apprenons encore des Lettres de nostre Saint, qu'aprés qu'il se fut trouvé present en quelques affaires importantes au bien de l'Eglise, lesquelles furent entreprises & executées par des Evesques & des Archevesques, il arriva qu'à cause qu'il ne tendoit qu'au vray bien, & qu'écrivant à des Cardinaux, dont le Pape Honoré II. se servoit pour le gouvernement de l'Eglise, il leur avoit representé l'inju-

ftice de quelques Decrets ou Récris, que des perſonnes puiſſantes & paſſionnées avoient tirez du ſaint Siege par ſurpriſe, contre la verité & la juſtice, laquelle il connoiſſoit & défendoit: Aimery Cardinal & Chancelier de l'Egliſe Romaine, qui d'ailleurs eſtoit un grand perſonnage & ſon amy, fut picqué contre luy avec quelques autres de la meſme Cour, *où la verité*, comme dit Horſtius, *avoit rendu ce Saint odieux*; & ces Prelats eſtant mal informez du détail des choſes qui s'eſtoient paſſées en France, cenſurerent ſa conduite & ſon procedé, & parlerent mal de luy publiquement. Ce qui porta le Chancelier Aimeri à luy conſeiller de ne quitter plus la ſolitude de ſon Monaſtere, & de ne ſe meſler plus des affaires Eccleſiaſtiques, l'accuſant, ainſi que témoigne le Saint aſſez clairement à la fin de cette Lettre, d'eſtre le perturbateur *du repos* des Cardinaux & du ſaint Siege.

Le Saint receut avec beaucoup d'humilité cet avis que ce Cardinal luy donnoit, de demeurer retiré dans ſa cellule, & de faire la vie d'un Religieux ſolitaire, en laiſſant gouverner l'Egliſe aux premiers Miniſtres de Jeſus-Chriſt, & il le conjure de luy obtenir cette faveur qu'il ſouhaitoit avec paſſion. Mais quant à la cenſure de ces Cardinaux, touchant la conduite que quelques Eveſques de France avoient tenuë, il défend avec une generoſité & une conſtance inébranlable ce qui c'eſtoit fait pour le bien & pour l'honneur de l'Egliſe, par l'autorité de ces Prelats qui s'eſtoient ſervis de ſes conſeils. Voici ſes paroles.

Eſt-il poſſible qu'on ne puiſſe dire la verité ſans Epiſt. 48.

qu'elle rende odieux ceux mesmes qui sont pauvres comme moy, & que la misere mesme ne puisse pas éviter l'envie? Ie ne sçay si je me dois plaindre, ou si je me dois glorifier, de ce que j'ay esté tenu pour ennemy en disant la verité; & en agissant selon la justice. Ie le laisse à juger à vos freres, qui contre la
Levit. 19. *loy de Dieu maudissent un homme qui est sourd à toutes les maledictions; & ne craignant point eux-mesme la malediction du Prophete, appellent*
Isai. 5. *le bien mal, & le mal bien. Dites-moy un peu s'il vous plaist, Messeigneurs, ce que j'ay fait qui ait pû déplaire à vostre Paternité. Est-ce à cause qu'à Châlons on a osté à un Officier l'administration qu'on luy avoit confiée, parce qu'il estoit diffamé par tout; & que dans l'Eglise de Verdun qu'il a conduite, il a dissipé les biens de son Maistre? Est-ce à cause que dans Cambray Fulbert qui estoit un manifeste détructeur de son Monastere, a esté contraint de ceder à Parüin, qui selon le témoignage de tous, est un serviteur prudent & fidele? Est-ce à cause qu'à L'an l'on a rétably le Sanctuaire de Dieu en la place d'une maison de débauche, & d'un Temple de Venus?*

Voilà ce que je répondrois avec raison & avec beaucoup de gloire, si je me reconnoissois l'auteur de ces actions. Mais pourquoy me juge-t'on sur les actions d'autruy? Ou si elles sont de moy, pourquoy ne me les reproche-t-on comme mauvaises, puisqu'il n'y a ni imprudence qui puisse douter, ni impudence qui puisse nier qu'elles n'ayent esté toutes & justes & salutaires? Choisissez maintenant lequel vous voudrez. Ou niez, ou confessez, que j'en sois l'auteur. Si c'est moy, je suis digne de loüange d'avoir fait des choses qui sont loüables, & l'on me reprend avec

avec injustice, que je meriterois au contraire d'être loüé. Si ce n'est pas moy, comme je n'en merite aucune loüange, je n'en merite aussi aucun blâme.

Voicy donc un nouveau genre de médisance, & qui ressemble en quelque sorte au procedé de Balaam, qui estant amené & payé pour maudire le peuple de Dieu, le combloit de benedictions. Car y a-t'il rien de plus juste & de plus agreable, que de voir, que vous relevez vous-mesmes celuy que vous voulez abaisser par vostre censure: que vos invectives luy deviennent des éloges; & que luy voulant faire injure, vous luy faite honneur contre vôtre volonté? Quant à moy, ny je ne suis point émû des blasmes que je n'a pas meritez; ny je ne reçoy point les loüanges que je sçay ne m'estre pas deuës. Et je ne prens aucun interest aux ouvrages où je n'ay pris aucune part. Qu'ils louent s'ils le veulent, ou qu'ils blasment s'ils l'osent le Reverendissime Evesque d'Albe touchant la premiere affaire? le tres-illustre Archevesque de Reims touchant la seconde; & le même Seigneur Archevesque, & le venerable Evêque de Lân touchant la troisiéme, ces Prelats joints avec le Roy, & plusieurs personnes illustres de cet Estat, y ayant employé toute leur autorité. S'ils y ont bien agi, cela me regarde-t'il? S'ils y ont mal agi, cela me regarde-t'il non plus? On ne sçauroit donc me reprocher d'autre faute, sinon de m'estre trouvé avec ces Prelats. I'avouë celle-là, & je ne la puis nier. Mais ce sont eux qui m'y ont appellé, & qui m'y ont entraîné. Si cela déplaist à mes amis, cela me déplaist aussi. Pleust à Dieu que je fusse demeuré dãs le Monastere! Pleust à Dieu qu'on ne me fist point aller en de semblables occasions!

C'estoit Matthieu, Prieur de S. Martin des Champs de la Congregation de Cluny, qui fut fait Evesque & Cardinal par le Pape Honoré II. en 1125. & envoyé Legat en France, Renauld qui avoit esté Evesque d'Angers, estoit alors Archevesque de Reims.

Pleust à Dieu que je ne fusse point allé depuis peu en un lieu, où j'ay veu par un malheur déplorable que l'on avoit armé contre l'Eglise une violente tirannie, en la fortifiant par l'authorité Apostolique, c'est à dire par un decret de Rome, *comme si elle n'avoit pas esté assez forte & assez insolente par elle-mesme! Que si vous me voulez faire ordonner par un Bref exprés du Pape, comme je l'espere de vostre amitié de ne sortir plus à l'avenir de l'Abbaye de Clairvaux, quand même mon propre Evêque, ou Legat du S. Siege m'en voudroit tirer: Je vous puis asseurer que je demeureray en repos, & que je vous laisseray aussi en repos. Mais encore que je me cache & que je me taise, je ne croy pas que mon silence fasse cesser la plainte generale des Eglises, si la Cour Romaine ne cesse point de rendre des jugemens tels que les veulent ceux qui sont presens à Rome, contre ceux qui sont absens.*

Il parle du Legat, parce que Matthieu Evesque d'Albe qu'il a nommé, estoit Legat du S. Siege en Frãce, & l'avoit tiré de son Monastere, pour la premiere aff.ire qu'il rapporte

DERNIER EXEMPLE.

LE dernier exemple par lequel je finiray ce Chapitre regarde la personne d'un tres-grand Seigneur de ce Royaume, nommé Eustache, dont la noblesse & la condition estoient également relevées; qui ayant eu ambition d'estre Evesque dans sa vieillesse, trouva moyen d'usurper par une puissance absoluë & violente l'Evesché de Valence en Dauphiné. Le Saint luy écrivit avec la mesme liberté de l'Esprit de Dieu que nous avons veuë, laquelle il accompagna d'une admirable eloquence pour lui persuader de renoncer à l'Episcopat. Voici quel est son discours.

Epist. 185. *Tres-illustre Seigneur, Encore que je ne vous a-*

dresse pas le salut à la teste de cette Lettre, je vous le desire neanmoins, rien ne m'empeschant de vous le desirer, puis que les loix n'ont point de pouvoir sur l'affection, & que les Princes ne dominent point sur elle. Elle est libre, & principalement si elle est conduite par l'esprit de Dieu, parce que la liberté se trouve par tout où est l'esprit du Seigneur. C'est de ce principe qu'est procedée cette hardiesse, avec laquelle j'ay entrepris d'écrire à vôtre grandeur, comme si j'estois un grand personnage, sans que j'ai receu, comme je l'avouë, ni ordre, ni priere, ni avis de vostre part. Mais si la charité me l'ordonne, comme je le croy, je suis suffisamment autorisé. Vn autre en jugera comme il luy plaira. Quant à moy, me sentant poussé du mouvement d'un amour sincere, j'ay resolu par cette Lettre d'avertir un homme illustre de penser à son salut, de le reveiller de son sommeil, de la rappeller à luy-mesme, & de l'animer à recourir à la grace. Qui sçait s'il ne se convertira point, si Dieu ne luy pardonnera point sa faute, & ne le benira point en suite de ce pardon?

Le titre de sa Lettre porte seulement ces mots, *Viri illustris Eustachi, frater Bernardus*, sans ajoûter, *salutem*. &c.

Iusqu'à quand donc amasserez-vous par la dureté & par l'impenitence de vostre cœur un thresor de colere pour le jour de la colere de Dieu? Et ne dites pas que ce n'est point par dureté, mais par honte. Car importe-t'il de quelle maniere vous perissiez, si vous perissez? O mauvaise honte qui est destituée de raison, ennemie du salut, & privée de la connoissance du vray honneur! C'est là cette confusion, dont le Sage parle, laquelle produit le peché. Mais il est honteux à un homme de ceder à Dieu, & doit-il rougir de s'humilier sous la main du Tout-puissant? David ce Monarque si glorieux dit hautement : Seigneur, j'ai peché contre vous seul,

Ecclesiast. 41

Psal. 50.

& j'ay commis un crime devant vos yeux. Ie le confesse, afin que vous soyez reconnu juste dans vos paroles, & que vous soyez victorieux dans vos jugemens. Il n'y a point de plus illustre victoire que de se rendre à la Majesté divine, ni de plus solide honneur, que de se soûmettre à l'autorité de l'Eglise nostre Mere. O corruption de l'homme! On n'a pas honte de se plonger dans la fange, & on a honte de se laver.

Iusqu'à quand vous oublierez-vous toûjours vous-mesme? Jusqu'à quand dormirez-vous dans la mort, vous qui avez esté jusqu'icy l'ornement de la noblesse, & qui estes aujourd'huy le sujet des larmes de tant de fideles? Iusqu'à quand demeurerez-vous opiniâtre contre vostre naturel, honteux contre vôtre honneur, & rebelle contre vostre salut? Est-il possible que vous vouliez terminer une vie si pure & si glorieuse par une fin si peu honorable? Ne reconnoissez-vous point que la mort est à vostre porte, & que vous ne devez pas craindre les iugemens des hommes qui ne vous jugerons pas, mais vous preparer pour le jugement épouvantable de Dieu: que vous ne devez plus avoir de pensées pour estre grand en ce monde, mais pour estre grand dans l'autre, & que c'est de cette Cour que vous devez rechercher la faveur, & craindre les rebuts & les mépris? Pourquoy vous souciez vous de l opinion de ceux, dont les louanges vous mettront aussi peu au rang des éleus, que les blâmes au nombre des reprouvez: qui n'aiment pas vostre personne, mais vostre fortune: qui ne cherchent pas vos interests, mais les leurs; & qui n'employent pour cet effet que des vaines flateries? Ce n'est pas moy, mais le Sage qui vous exhorte à ne vous laisser pas aller aux caresses des pecheurs.

Proverb. 1.

Tournez vos yeux sur celuy qui juge en équité les doux & les petits de la terre, qui sont les peuples du Diocese de Valence, que vous ne gouvernez pas par vigilance Pastorale, mais que vous opprimez par une puissance seculiere. Considerez que vous n'auriez point ce pouvoir sur eux, s'il ne vous avoit esté donné d'en haut; que c'est là vostre heure & la puissance des tenebres; que les grands seront jugez à la rigueur, & que les puissans seront tourmentez puissamment. Si vous craignez cette infortune, vous vous garderez d'y tomber. Si vous ne la craignez point, vous y tomberez: & c'est une chose effroyable de tomber entre les mains du Dieu vivant. Ie prie celuy qui ne veut pas la mort du pecheur, mais sa conversion & sa vie; qu'il détourne de vous ce malheur si déplorable. J'en voulois dire davantage: mais peut-estre que vous n'en pourriez pas porter davantage; & les discours rudes comme celuy-cy ne plaisent point, quelques vrais & quelques salutaires qu'ils soient, parce qu'ils sont ameres & de mauvais goust. C'est pourquoy je me tiendray dans le silence, jusqu'à ce que j'aye sceu de quelle sorte vous aurez receu cette Lettre. Et je tâcheray de vous plaire, comme dit l'Apostre S. Jean, *par des actions, & selon la verité, & non par mon stile, ny par mes paroles.*

Sap. 6.
Hebr. 10.
Ezech. 18.
1. Ioan. 3. 18.

Nous voyons par ces exemples, ausquels on en pourroit ajoûter beaucoup de semblables, que ce grand Saint a possedé avec eminence ces deux vertus Evangeliques, une humilité profonde pour tout ce qui regardoit sa personne, & une genereuse liberté pour la défense & pour l'honneur de la verité & de la justice: qu'il a esté un parfait imitateur de Iesus-Christ,

qu'un si grand Prince pense seulement à moy, si vous ne croyez que Dieu est en moi? Peut-être donc qu'il n'est pas bon pour vous-même que je l'offense. Or je l'offenserois sans doute, si je faisois ce que vous me demādez. Car je n'ignore pas que les honneurs & les dignitez de l'Eglise sont deuës à ceux qui veulent & peuvent les exercer dignement & selon Dieu. C'est pourquoy vous devez sçavoir, que je pecherois contre la justice, & que je blesserois ma conscience, si vostre fils, qui est si petit, en obtenoit dés cette heure, ou par mes poursuites, ou par les vostres. Car il n'est pas permis par les Canons, à ceux mêmes qui sont avancez en âge, d'en avoir en plusieurs Eglises, si ce n'est par dispense, pour une grande necessité de l'Eglise, ou pour les grands services d'une personne. Si donc ce discours vous semble rude & austere, & que vous ayez resolu d'executer ce que vous avez pensé, ne m'employez point en cette affaire, puis qu'aussi bien vous pouvez aisément, si je ne me trompe, obtenir ce que vous desirez, tant par vostre credit, que par celuy de vos autres amis. De cette sorte vous ne laisserez pas d'accomplir vostre dessein, & moy je n'offenseray point Dieu. Certes je souhaite toutes sortes de biens à mon petit Guillaume vostre fils: mais avant toutes choses je luy souhaite la possession de Dieu. Et ainsi je desire qu'il ne possede rien contre Dieu, de peur qu'il ne possede pas Dieu. Que si un autre est d'avis contraire, quant à moi je suis tres-resolu de n'y rien contribuer de ma part, de peur que moi-même je ne perde Dieu. Lors qu'il se presentera une occasion où il pourra tenir quelque benefice selon Dieu, j'y agiray comme ami, & je ne refuseray pas de m'y employer, s'il en est besoin. Et aprés

La pluralité des Benefices a tousiours esté défenduë par les Canons de l'Eglise.

Cleric. 21. *q.*1. *ex* 7. *Synod. c.* 15. 6. *quia nonnulli. De Cler. non resid. Ex Conc Lateran. c. cùm non ignores De prabend. Ex Epist. Alexandri III. ad Archiep. Genuens. Extr. Execrabil. Ioann.* 22. *De Prabend. Concil. Trid sess* 7. *c.* 2. & *sess.* 14. *c.* 17

Ce Guillaume fut depuis un Prelat celebre. Il estoit beau-frere de Loüis le jeune, & fut Ministre du Roy Philippes Auguste son neveu. Il fut éleu Evesque de Chartres, puis Archevesque de Sens en 1177. & Cardinal, il mourut en 120. C'estoit le quatriéme des fils du grand Thibauld Comte de Champagne.

tout, je croy que je ne me dois pas mettre beaucoup en peine de faire approuver des excuses si justes par un homme aussi ami de la justice que vous êtes. Mais je vous supplie de les vouloir proposer pour moi à Madame la Comtesse vostre femme.

Nous voyons encore par une Lettre qu'il escrit au Duc & à la Duchesse de Lorraine, laquelle il avoit convertie à Dieu, comme il est marqué dans sa vie, qu'il leur mande, Que nonobstant « le don qu'ils luy avoient fait pour son Abaye, « de la remise des droits de peages & de passages, « leurs Officiers ne laissoient pas de les lever sur « eux, & que s'ils ne se repentoient pas de « leur gratification, ils devoient donner ordre, « qu'elle eut son effet. *Mais il ajoûte aussi tost;* Que « s'ils avoient changé de volonté, il estoit prest « de rendre à Cesar ce qui est à Cesar. *Et il est écrit* « *dans la Lettre suivante à cette mesme Duchesse*, « que luy & ses Freres faisoient tout ce qu'ils « pouvoient pour n'estre à charge à personne. «

Vide Petri Cellens. lib. 1. Epist. 5. Elle s'appelloit Mathilde ou Mahaut, & estoit fille de Baudouin Comte de Flandres. *Vie du Saint liv. ch. 17. n. 68. Epist. 119. Epist. 120. Epist. 252. Isai. 5. Levit. 19.*

Mais il n'y a pas lieu de s'étonner, que ce Saint se souciast peu de perdre la faveur & les dons des Princes & des Princesses, puis qu'il a donné luy-mesme genereusement & liberalement à des Religieux d'autres Ordres ce qu'il avoit receu pour le sien. *Vous me contraignez*, dit-il, à Hugues Abbé & General de l'Ordre de Premontré, aprés saint Norbert qui en avoit esté le Fondateur, *de faire une action indiscrete, en marquant les assistances que vous avez receuës de nous. Premierement, le lieu même de Premontré où vous estes, a esté nous, & vous, ne le tenez que de nostre liberalité. Car le Frere Gui qui a le premier habité ce lieu, nous l'avoit donné auparavant par les*

mains mémes de l'Evéque. De plus, ç'a esté par nostre entremise que ceux de Beaulieuse sont associez avec vous. Baudouin Roy de Ierusalem nous avoit donné de son vivant le lieu de S. Samuel, & mille écus d'or pour y bâtir un Monastere. Et nous vous avons fait don de la place & de l'argent. Plusieurs sçavent combien j'ay travaillé pour vous faire avoir l'Eglise de S. Paul de Verdun, & vous joüissez maintenant du fruit de ma peine. Si vous le des-avoüez, les Lettres que j'en ay écrites au feu Pape Innocent II. d'heureuse memoire deposeront contre vous, en estant comme des témoins vivans.

Il paroist que ce fut cet esprit de des-interessement dont il estoit animé, qui luy fit écrire au sçavant Ouger Evesque d'Angers, qu'il devoit
Epist. 100. renoncer au procez qu'il avoit avec l'Abaye de Font-Evrauld, & supporter plûtost avec joye la perte d'un petit bien temporel, que souffrir plus long temps le scandale qui estoit né de ce differend. *O que ce vous seroit une action bien plus glorieuse,* luy dit il, *& certainement plus sainte, de souffrir courageusement l'injure qu'on vous feroit! Vous conserveriez vostre reputation & la gloire de Dieu tout ensemble. Et pour ne point parler de moy-mesme, souffrez que je produise l'autorité du Maistre des Nations, qui ayant esté Evéque, ne craindra point de dire la verité toute nuë à un*
1. Cor. 6. *Evéque. Vous estes coupables,* dit-il, *en cela même, qu'il y a des procez & des differends entre vous. Que ne soufrez-vous plûtost une perte & une injustice? Voila le miroir qui est exposé devant tous les Chrétiens, le Soleil de justice le frappe de sa lumiere la verité y reluit, & il fait paroistre les taches & les defauts. Est-il possible que cette maudite possession*

de laquelle il s'agit entre vous & cette Abbesse, soit capable, ou d'obscurcir une verité si claire, ou, d'empecher une paix si desiderée?

Ce Saint préferoit toûjours l'interest spirituel, le bien des ames, & l'edification de l'Eglise, aux interests humains & temporels. Ce qui est la regle de la vraye sagesse Evangelique, au lieu *que mauvaise discretion*, dit il, *prefere ceux-cy aux autres*. Il condamnoit mesme les Religieux, qui consideroient plus l'utilité de leurs Maisons, lors que quelques-uns de leurs Freres usans de la liberté que l'Eglise donne, passoient dans un Ordre plus austere & plus reglé, qu'ils n'avoient égard au salut & à l'avancement de ces ames, & poussez de cet interest *excommunioient ces Religieux*, comme s'ils eussent commis le crime d'Apostasie, en embrassant une vie plus sainte que celle qu'ils avoient menée. Nous le voyons en quelques Chanoines Reguliers de Saint Augustin, qui s'estoient plaints à luy par une Lettre de ce que quelques-uns de leur Congregation les avoient quittez, & s'étoient retirez à Clairvaux, où il leur avoit donné l'habit. Car il leur répond, que si ces Religieux persistoient dans leur dessein apres leur année de probation, il ne pouvoit pas refuser de les recevoir, & il ajoûte : *Je ne sçaurois croire que vous vous teniez offensez de cette conduite : & vous n'avez point d'interest à vous efforcer en vain par des excommunications & des anathémes, d'oster à ces particuliers l'esprit de liberté que Dieu & l'Eglise leur laissent pour passer à une vie plus austere: si ce n'est peut-estre (ce que Dieu ne veuille permettre) que vous cherchiez vos interests & non*

Epist. 171. N. 4.

Epist. 31

Epist. 11 n. 3. *ceux de Iesus-Christ.* Et le mesme Saint dit ailleurs : *Que nous devons aimer le bien de nostre prochain comme le nostre, & que si nous aimons plus le nostre, ou si nous n'aimons que le nostre nous n'aimons pas le bien d'un amour chaste, puis que nous ne l'aimons pas pour lui-même, mais pour nous.*

Chapitre VIII.

De son extrême amour pour la vraye pauvreté Evangelique.

Ce seroit peu que ce Saint n'eust pas aimé les biens & les richesses, s'il n'avoit encore aimé la pauvreté Chrestienne & Evangelique, puis que la malediction que Iesus-Christ a prononcé sur les richesses dans la loy nouvelle nous les doit faire mépriser, si nous avons une ferme foy en luy, & sommes animez de son mesme Esprit, & que la benediction qu'il a prononcée sur les pauvres qui le sont de cœur & d'affection nous doit faire aimer la pauvreté, selon la doctrine de ce Saint.

Serm. 1. in festo Omn. Sanct. n. 7. *Le Prophete dit,* (c'est ce Saint qui parle) *l'ouvrirai ma bouche & vous annonceray des misteres qui sont cachez depuis la creation du monde. Et veritablement qu'y a-t'il de plus caché, sinon que la pauvreté est bien-heureuse? Cependant la verité qui ne peut ni tromper ny estre trompée, nous dit elle-mesme, que les pauvres sont heureux. C'est donc aux Payens qui vivent sans Dieu, & aux Iuifs qui n'ont receu que des promesses temporelles, à aimer & à rechercher les richesses. Mais avec quel front, avec quel esprit un Chrestien les recherche-t'il aprés que Iesus-Christ a prononcé que les pauvres sont heureux? Iusqu'à quand auront-ils les sentimens*

d'enfans bastards & estrangers dans le Royaume de Dieu, en prononçant faussement, qu'heureux est le peuple qui possede en abondance les biens visibles, les biens presens, puis que le Fils de Dieu, qui n'a presché que la verité, a beny les pauvres & maudit les riches?

Et certes, ce Saint ne pouvoit pas montrer plus clairement l'amour extréme qu'il a eu pour la pauvreté, que par les grands eloges qu'il luy a donnez, puis qu'on ne louë d'ordinaire que ce que l'on estime & l'on aime. Et c'est d'elle qu'il a dit, que le Sauveur du monde ne nous l'a pas seulement renduë aimable par sa doctrine, mais aussi par son exemple. *La maniere*, dit-il, *dont il a voulu naistre en Bethleem, nous apprend celle en laquelle nous le devons recevoir. Car quelques-uns auroient pû s'imaginer, que l'on devoit preparer des Palais, où l'on receust avec gloire le Roy de gloire: mais ce n'est pas pour cela qu'il est sorty de la maison Royale qu'il a dans les Cieux pour se venir loger dans la terre. Il tient en sa main droite les richesses & la gloire, & en sa gauche la durée d'une longue vie, selon le langage du Prophete. Il y avoit dans le Ciel où il estoit une eternelle abondance de tous ces biens, mais la pauvreté ne se rencôtroit point parmy eux. Cette espece de bien estoit en abondance dans la terre, & son excellence n'estoit pas connuë de l'homme. Mais le Fils de Dieu ayant desiré de la posseder, il est descendu dans la terre pour en jouir, & pour nous la faire estimer par la consideration de l'estime qu'il en feroit. Prepare donc, Sion, un lit magnifique pour recevoir ce Sauveur naissant. Mais par ce lit d'humilité & de pauvreté. Car la Vierge sa Mere nous a appris, que c'est dans ces draps d'or*

Serm. 1. in Virg Nat. n. 5

Proverb. 3.

& de soye qu'il veut estre enveloppé. Immole à tost Dieu les Dieux des Egyptiens.

Serm. 4. De Adu. Dom. n. 5. Il dit ailleurs, *Qu'il faut que la pauvreté ait comme de grandes aisles pour faire voler l'ame si promptement dans le Ciel, puis qu'au lieu que ce Royaume est seulement promis aux autres vertus pour le temps qui est à venir, il n'est pas tant promis à celle-cy, qu'il luy est donné à l'heure mesme, Iesus-Christ ayant dit au temps present, que le Royaume des Cieux appartient aux pauvres, au lieu qu'il dit dans les autres beatitudes suivantes, que ceux qui pratiquent les vertus qu'il nomme, heriteront ce Royamme, & qu'ils seront consolez.*

Epist. 375. C'est pourquoy dans une exhortation qu'il fait à quelques personnes nouvellement converties, il leur dit: *Hastez-vous de vous rendre pauvres d'esprit & d'affection, & de vous dépouiller de vos biens, afin que Dieu prenne soin de vous. Car la voye de cette pauvreté qui est volontaire, & que la volonté rend necessaire, est une voye seure & droite? autrement: Iesus-Christ n'y seroit pas entré comme il a fait. Tous les autres chemins, quoy qu'ils soient bons, sont neanmoins remplis de volenrs: mais ce sentier de la pauvreté en est exemt, parce qu'il est rude & difficile, & que peu de personnes le suivent. Car les voleurs ne cherchent pas les chemins qui sont peu passans. Ie vous asseure par la verité, qui est Dieu mesme, & par l'experience que j'en ay faite, que plus ce chemin est étroit & paroist rude à l'entrée, plus il est doux & agreable dans le progrez. Il demande de la force dans l'entrée: mais dans le progrez il attire les benedictions & les recompenses.*

Que si les riches de ce monde croyent, dit ce Pere

en un autre lieu, *que les freres de Iesus Christ, qui sont les pauvres d'esprit & d'affection, ne possedent que les seuls biens du Ciel, parce que Iesus-Christ ne leur promet que le Rayaume des Cieux, c'est une erreur. Ces pauvres possedent aussi des biens de la terre : mais c'est comme n'ayant rien, & possedant toutes choses ; ne mendiant pas comme miserables, mais possedant comme maistres & proprietaires, en estant d'autant plus les proprietaires & les maistres, qu'ils en sont plus détachez, selon cette parole, qui dit que toutes les richesses du monde appartiennent à l'homme fidele. Ainsi l'avare est passionné pour les biens de la terre comme un mendiant, & l'homme fidele les méprise comme Seigneur & comme maistre. L'avare mendie en les possedant, & le fidele les garde en les méprisant.* Serm. 21. in Cant. n. 8.

Car ce Saint remarque fort bien: *Que l'Apôtre ne dit pas, ceux qui sont riches tombent dans les pieges du Diable, mais ceux qui desirent d'estre riches.* C'est pourquoy il déclare aussi-tost aprés, qu'on peut tomber dans ce piege du Diable sans estre riche, & si l'on desire avec passion, non seulement les richesses, mais ce que les pauvres peuvent posseder : *Qu'importe,* dit-il, *que vous desiriez de toute vostre affection les richesses, si vous desirez de toute vostre affection ce dont la pauvreté a besoin, ou mesme avec plus d'ardeur que les hommes du siecle ne desirent les richesses ? Qu'importe-t'il que ce que l'on desire ne soit pas égal en prix & en valeur à ce que les autres desirent, si l'affection & le desir qu'on en a se trouve également corrompu ? Voire mesme il semble plus supportable que les choses qui paroissent plus précieuses que les autres, soient aussi plus desirées que les autres.* Serm. 53. De divers.

Epist. 100. Ce qui montre, comme dit ce Saint, *Que ce n'est pas la pauvreté qui est une vertu, mais l'amour de la pauvreté, & que ce sont les pauvres d'esprit & d'affection qui ont esté declarez bien-heureux, & non pas les pauvres de biens.* Et afin aussi qu'on ne croye pas qu'à cause qu'on peut estre riche de biens, & pauvre d'esprit & d'affection, estant détaché de ces biens; la vraye pauvreté Chrestienne & Religieuse ne consiste qu'à estre riche en effet, & pauvre en intention & en esprit; ce grand Saint enseigne au mesme Sermon, *Que la mortification du corps, la pauvreté & l'obeïssance sont trois vertus jointes ensemble* dans les Monasteres, *parce,* dit-il, *que la mortification du corps n'est point stable parmi les richesses: que l'obeïssance ne peut estre aisément discrete & sage sans la mortification: que la pauvreté ne peut estre d'aucun merite parmy les delices & la propre volonté: & que l'obeïssance n'est ny stable ny glorieuse parmy les richesses & les delices.*

Serm. 35. de Dieu n. 3.

Aussi les Religieux de saint Bernard, suivant l'esprit de leur Pere, aimoient la pauvreté qui est accompagnée d'indigence, & luy-même le témoigne écrivant à Roger Roy de Sicile, & luy envoyant des Religieux qu'il luy avoit demandez, pour fonder un Monastere de cet Ordre en ce Royaume: *Estendez,* luy dit-il, *la main de vostre charité sur ces Religieux que je vous envoye, lesquels sont plus dans l'indigence, qu'ils ne sont dans le desir de recevoir. Et veritablement celuy-là est heureux, selon le Prophete, qui a soin non de l'interressé & de l'ardent aprés le bien, mais du pauvre & de l'indigent, & du pauvre qui demande à regret & malgré lui, qui reçoit avec pudeur*

Epist. 207.

&

& avec honte, & qui recevant glorifie son Pere qui est dans les Cieux.

C'est de ces vrais pauvres Evangeliques qu'il dit ces paroles au mesme Roi : *Vostre Majesté les doit recevoir comme des voyageurs & des étrangers : mais qui sont neanmoins citoyens des Saints, & domestiques de Dieu. J'ay dit trop peu en les nommant citoiens d'un Royaume : car ils sont Rois, le Royaume des Cieux estant à eux par le droit & par le merite de la pauvreté.* Epist. 108.

C'est de ces pauvres qu'il écrit à un Gentilhomme frere d'un Religieux de Clairvaux : *L'Esprit de Dieu qui m'a joint avec vostre frere par une eternelle societé, & une affection spirituelle, me liera aussi avec vous, si vous le voulez. Et je vous conseille de ne pas mépriser l'amitié de ceux que la verité témoigne estre heureux, & qu'elle declare estre Rois du Ciel. Au reste nous ne vous envions pas ce méme bon-heur, puis que la part que vous y pouvez prendre ne diminuëra point la nostre, & que l'étenduë de nostre souveraineté ne sera pas accourcie, si vous regnez aussi comme nous. Je souhaite que vous soyez amy des pauvres, & plus encore que vous en soyez imitateur. Cette affection pour eux est l'état de ceux qui marchent vers la vie parfaite, & leur imitation est l'état de ceux qui y sont arrivez. Celuy qui aime les pauvres est ami des Rois, & celuy qui aime la pauvreté est Roy luy-méme. Enfin le Royaume des Cieux appartient aux pauvres, selon l'Evangile, & c'est le propre de la puissance Royale, de rendre ses amis heureux. Faites vous des amis, dit Jesus-Christ, avec les richesses d'injustice ; afin, que dans le temps de vostre besoin & de vôtre défaillance, ils vous reçoivent dans les maisons* Epist. 103.

eternelles. Vous voyez combien est grand le pouvoir & le merite de la sainte pauvreté, puis que non seulement elle ne cherche pas du secours & de l'assistance pour elle, mais que c'est elle qui en donne à ceux qui en manquent.

C'est de ces pauvres que ce Saint parle, lors qu'il louë Thurstin Archevesque d'Yorc en Angleterre, d'avoir exercé sa charité envers des Religieux de son Ordre, qui estoient passez en cette

Epist. 95. » Isle pour y fonder un Monastere. Il y avoit déja » long-tẽps, *luy dit-il*, que toute l'Eglise des Saints » parloit de vos œuvres de misericorde & de vos » aumônes. Mais cette vertu vous estoit commune » avec plusieurs, tous les riches estans obligez de » donner l'aumosne. Au lieu que cette action Episcopale que vous avez faite depuis peu, cet illustre témoignage de vostre bien-veillance paternelle, cette ferveur qui est veritablement divine, » de laquelle celuy qui se sert des vents & des » tempestes comme de ses Anges, & des flammes » devorantes comme de ses Ministres, a allumé vôtre zele pour la defense de ses pauvres; cette œuvre, dis-je, qui vous est particuliere, est un ouvrage glorieux de vostre Episcopat, un rehaussement » de vostre dignité, & un ornement de vôtre couronne. Car c'est une moindre action de pieté de » rassasier la faim d'un mendiant, que d'aimer la » pauvreté sainte, en l'un on sert à la nature, & en » l'autre on sert à la grace. Celuy qui nourrit le » corps de son frere évite le peché, & celuy qui honore la sainteté de son frere se fait du bien à son » ame.

Epist. 100. *Et c'est d'eux qu'il dit encore à un autre Evesque sur ce mesme sujet*: Vous faites une œuvre digne d'un Evesque: vous relevez vostre Sacerdoce: vous enrichissez vostre Couronne: vous

ennobliſſez voſtre dignité, lors que voſtre mini- "
ſtere vous empeſchant d'eſtre pauvre, voſtre ad- "
miniſtration témoigne que vous eſtes ami des "
pauvres. Car c'eſt l'amour de la pauvreté qui "
eſt une vertu, & non pas la pauvreté ſeule. "

Mais parce que la pauvreté eſt un eſtat de bonheur & de benediction, ſelon l'Evangile, quoy que ce ne ſoit pas une vertu eſtant conſiderée toute ſeule, comme il vient de dire, ce Saint ne louë pas ſeulement les Eveſques, qui eſtant riches aimoient les pauvres Evangeliques : mais il fait de grands eloges de ceux qui aimoient & pratiquoient la pauvreté. Il louë Athon Eveſque de Troyes, de ce qu'eſtant malade, & penſant mourir il avoit diſtribué tout ſon bien aux pauvres : aprés qu'il fut guery il luy écrivit en uſant Epiſt. 1.
de ces termes à la teſte de ſa Lettre : Vn Abbé "
pauvre ſaluë un Eveſque pauvre, & luy deſire la "
poſſeſſion du Royaume des Cieux, qui eſt la re- "
compenſe de la pauvreté. *Il luy dit*, que ce titre "
eſt le plus noble & le plus illuſtre qu'il peut luy "
donner, que Dieu le releve par la bouche du " Thren. 3.
Prophete, en luy faiſant dire; Ie ſuis un homme "
qui voit ſa pauvreté, & que tous les threſors des "
Rois ne le peuvent égaler. *Il le louë* de ce qu'il "
n'a point attendu la mort pour donner ſon bien, "
lors qu'il n'auroit plus eſté en ſa puiſſance de le "
donner, ni de le retenir, cõme font pluſieurs, par "
des teſtamens qui ne ſont confirmez que par leur "
mort. *Il luy dit*, que Dieu avoit bleſſé ſa chair "
pour guerir ſon ame, & avoit tué en luy l'avari- "
ce, afin qu'il ne veſcut plus que pour le Ciel. "

Ecrivant à un ſçavant Eveſque de ſon temps, Gilbert Eveſque de Londres, qui eſtoit

appellé *le Docteur universel*, parce qu'il avoit fait des Commentaires sur tout le Vieil & le Nouveau Testament estant Chanoine d'Auxere, & estoit habile en toutes sortes de sciences, il se réjoüit avec luy de son amour pour la pauvreté, qui l'avoit rendu celebre en Angleterre & en France.

Epist. 24 ad Gilbert V diverf Epis. Londin.

La pureté & le desinteressement de vostre conduite, *lui dit-il*, a répandu par tout une grande & » douce odeur de pieté & d'édification. L'avarice » est éteinte, qui ne s'en réjouïra? La charité re» gne, qui n'en sera pas ravi? Tout le monde con» noist maintenant que vous estes du nombre des » vrais sages, puis que vous avez terrassé le plus » grand ennemy de la sagesse. Et certes, ces ac» tions étoient dignes, & de vôtre Sacerdoce & de » vôtre nom. Il étoit raisonnable que vous ren» dissiez vôtre Philosophie plus illustre par ce té» moignage si glorieux de la generosité de vôtre » ame; & que les sublimes connoissances que vous » avez acquises dans les belles lettres, fussent cou» ronnées par une fin si noble & si excellente. Ce » n'estoit pas une grande chose que le Docteur Gil» bert fust fait Evesque de Londres: Mais c'en est » une grande & magnifique, que l'Evesque de Lon» dres vive comme un pauvre. Car l'éminence de » la dignité n'a pû ajoûter de gloire à une reputa» tion aussi fleurissante & aussi generale qu'étoit » la vôtre: au lieu que l'humilité de cette pauvreté » volontaire que vous avez embrassée, en a redou» blé beaucoup la splendeur. Souffrir la necessité » avec un esprit tranquille, c'est un effet de la pa» tience: mais la rechercher de soi-mesme, c'est » l'ouvrage de la sagesse. Si on loüe & si on admi» re celui qui n'a point couru aprés l'or, ne doit-on » pas encore de plus grandes marques d'estime &

d'honneur à celuy qui mesme l'a rejetté loin de « soy? *Et enfin il louë S. Malachie Archevesque & primat d'Irlande, de n'avoir pas esté seulement* amateur de la sainte pauvreté, mais d'en avoir « esté le Chef & le Prince, & d'avoir voulu quit- « ter son Siege Archiepiscopal qui estoit riche, « pour retourner à sa premiere & à sa chere épou- « se qui estoit pauvre.

Vie de S. Malach. 5.

CHAPITRE IX.

Combien il a aimé sa Solitude, & sa Stabilité dans le Monastere.

IL n'a rien paru de si admirable dans la vocation de saint Bernard, ny mesme presque dans celle d'aucun Saint depuis les Apostres, que de ce que s'estant retiré à vingt-deux ans dans l'Abaye, alors si peu connuë, de Cisteaux, où il ne faisoit que la vie d'un simple Religieux, & depuis estant enfermé dans le desert si inconnu & si sauvage de Clairvaux, il ait paru tout d'un coup si éclairé de la lumiere celeste, si éminent dans l'intelligence de l'Ecriture & des Peres, si grand en esprit, en prudence, & en courage, si puissant en raisons, en œuvres & en paroles, qu'on ait veu en luy comme en un autre Moyse au sortir de son desert, *la divinité reluire avec un éclat extraordinaire*; & comme Paul Emile dit elegamment, que *sans avoir esté disciple que des chesnes & des forests; sans qu'il ait eu de maistre*, ni quasi mesme de temps pour s'instruire dans les sciences divines & humaines, la Providence de D. eu l'ait fait passer presque en un moment *de la solitude dans le monde, & de l'ombre des bois dans la lumiere du Soleil*, pour faire

Paul. Æmil. Vita Ludov. Iunior.

admirer à toute l'Europe sa *sainteté & sa suffisance* également divines & infuses, & pour le rendre l'arbitre des plus grandes affaires de la Chrestienté, & comme l'Ange moteur de tout le corps de l'Eglise.

Mais ce n'est pas une chose moins admirable, qu'il n'a point esté ébloüi de ce grand éclat de tant d'actions illustres qu'il faisoit hors de son Monastere à la veuë des Princes, des Rois, des Evesques & des Papes: & que repetant souvent en soy-mesme cette parole si excellente; *Bernard, Bernard, qu'es-tu venu faire dans le desert?* il n'ait eu dans le cœur que sa chere solitude, & ait soupiré continuellement pour y retourner, lors qu'il en estoit éloigné, & pour n'en point sortir, lors qu'il y estoit revenu. On ne peut certes lire sans edification & sans sentiment les plaintes & les regrets qu'il forme sur ce sujet: Et les Ecclesiastiques, les Religieux & les Solitaires y trouveront dequoy se confirmer dans une vie retirée par l'exemple d'un si grand Saint, qui pouvoit plûtost sanctifier le monde qu'en estre infecté; & d'un si grand Docteur qui voyoit les plus sçavans Maistres en Theologie & les Prelats les plus celebres en doctrine, l'écouter dans un humble & dans un profond silence comme un Apostre & un Prophete, & qui cependant ne laissoit pas de témoigner qu'il s'éloignoit presque autant de Dieu, qu'il s'éloignoit de son Monastere, & qu'il en sortoit comme d'un Ciel calme & tout lumineux, pour entrer dans une region de tumulte & de tenebres.

Ecrivant à Pierre Cardinal Legat, il lui dit: *Ie ne vous suis point allé trouver, non par paresse;*

mais par cette raison considerable, qui est, que j'ay resolu, sans blesser toutefois le respect que je vous dois & à toutes les personnes vertueuses, de ne point sortir hors du Monastere qu'en certaines occasions particulieres dont aucune ne s'est presentée. Et dans une Lettre à Matthieu qui avoit esté Prieur de saint Martin des Champs à Paris de la Congregation de Cluny, & depuis Evesque d'Albe, & Cardinal Legat sous le Pape Honoré II. il s'excuse sur une maladie qu'il avoit euë, & montre par sa Lettre également sage & humble, combien son sejour dans son Monastere luy estoit cher & precieux.

J'ay esté prest, dit il, *de vous obeyr, mais mon corps n'a suivy mon esprit, la chair qui est foible ayant esté brulée par les ardeurs, & épuisée par les sueurs d'une fiévre violante, & n'ayant pû soutenir l'esprit qui est prompt. C'est à mes amis à juger si cette excuse n'est pas juste, eux qui n'en veulent point recevoir de moy, & qui me tenant comme enlassé de toutes parts dans les liens de l'obeissance, s'efforcent tous les jours de me tirer de mon Cloistre pour me mener dans les Villes. Ils doivent considerer, que je n'ay pas inventé cet accident, mais qu'il m'a esté penible à supporter, afin qu'ils reconnoissent par là, qu'il n'y a point de conseil contre le conseil de Dieu. Que si je leur avois répondu avec l'Epouse du Cantique, J'ay dépouillé ma robbe, comment la reprendray-je? J'ay lavé mes pieds, comment les iray je gaster dans la poudre? ils se seroient mis encolere contre moy. Mais il faut maintenant, ou qu'ils s'opposent, ou qu'ils se rendent au jugement de Dieu, qui m'a mis dans l'impuissance de partir quand j'en aurois eu la volonté. Mais c'estoit une grande affaire.*

Epist. 21.

Cantic. 5.

disent-ils, & une necessité pressante. Il falloit donc chercher une personne qui fut propre à terminer ces grandes affaires. Peut estre qu'ils me croyent tel, Mais pour moi, non seulement je ne me croy pas tel, mais je sçay que je ne le suis pas. Et enfin, soit que ces affaires soient grandes & difficiles, soit qu'elles soient petites & faciles quel sujet avez-vous de vous mettre tant en peine d'en charger vostre amy, pour luy ravir la douceur du silence qu'il aime tant ? Si elles sont faciles, elles se peuvent faire sans que je m'en mesle Si elles sont difficiles, elles ne se peuvent faire par mon entremise, si ce n'est peut-estre qu'on me tienne en une si haute estime, qu'on me reserve les grandes & les impossibles, comme si je pouvois faire ce que les autres ne peuvent pas. Que si cela est ainsi, Seigneur mon Dieu, comment suis je le seul pour qui vous vous soyez trompé dans vostre conduite, en mettant sous le boisseau une lampe qui pouvoit éclairer sur le chandelier; & pour parler plus clairement, en me faisant Religieux, & en retirant dans le secret de vostre maison un homme qui estoit necessaire au monde, sans lequel les Evêques ne peuvent regler les affaires de l'Eglise!

Nous avons veu cy-dessus que la verité qu'il soûtenoit hautement luy avoit acquis l'aversion & le blasme de quelques Cardinaux touchant des affaires Ecclesiastiques, ausquelles les Evesques de France luy avoient donné quelque part : il montre par cette Lettre adressée à Aimeri Cardinal & Chancelier de l'Eglise Romaine, qu'il ne s'estoit rien fait dans ces rencontres que de tres-loüable, & sur ce que les Cardinaux se tenant importunez de son zele pour la verité & pour la justice, & l'accusant de

Epist. 49.

presomption & de temerité, avoient dit, selon qu'on peut juger par sa Lettre, qu'il ne falloit plus souffrir que *ces grenoüilles criardes & importunes sortissent de leurs marets*, il ajoûte, *Ie ne suis donc coupable qu'en ce seul point que je me suis trouvé avec ces Prelats, moy qui ne suis propre qu'à demeurer caché en secret: qui ne suis étably accusateur, arbitre, & juge que de moy-mesme: qui dois accomplir les devoirs de ma profession par mes actions, & mettre en pratique le nom de Religieux solitaire que je porte. Si cela vous blesse, cela me blesse aussi. Ie suis fâché de me trouver en ces rencontres, où je n'ay point d'interest. I'en suis fâché mais on me tire par force. Et je ne voy personne par qui je doive estre délivré plus aisément de cette necessité que par vous qui en avez la puissance & la volonté comme je voy. Car je me réjouis de ce que j'ay reconnu que vostre prudence n'approuve point que l'on m'engage dans ces occupations. Certes vous me traitez selon la justice, & selon l'amitié que vous me portez. Si donc vous le voulez ainsi, ou plutost parce que vous voyez que cela est utile à vostre amy, & convenable à un Religieux, travaillez je vous supplie afin que nostre commune volonté soit bien-tost executée, & qu'en vous satisfaisant pour l'ordre de la discipline, on me donne lieu aussi de m'occuper plus à mon salut. Que l'on ordonne je vous prie à ces grenouilles criardes & importunes de ne plus sortir de leurs marets: qu'on ne les entende plus dans les Conciles: qu'on ne les trouve plus dans les Palais: que nulle necessité ni autorité ne les engage dans les affaires. Peut-estre que je pourrai éviter par ce moyen le reproche qu'on me fait d'estre présomptueux & temeraire. Car je ne voy pas au reste*

quelle faute j'ay pû commettre, puis que j'avois resolu dés auparavant de ne point sortir du Monastere, hors les engagemens des affaires de nostre Ordre, si je n'en estois tiré par le Legat du Siege Apostolique, ou par mon propre Evéque, ausquels comme vous sçavez, il nous est defendu de desobeïr, si nous ne sommes autorisez en ce point par la supréme volonté d'une puissance superieure. Que si jamais ce bonheur m'arrive par vostre entremise, comme je l'espere, je demeureray en paix, & tout le monde l'aura avec moy.

Epist. 52. Eccles. 30. Et écrivant au mesme Cardinal dans une autre Lettre, il luy dit : Mais afin que je parle de moy-
„ même, selon l'Ecriture, qui nous advertit d'avoir
„ pitié de nôtre ame en se rendant agreable à Dieu,
„ voulez-vous que je sois toûjours accablé d'oc-
„ cupations, & chargé d'affaires, & que je ne gagne
„ rien à me délivrer des miennes propres, estant
„ embrassé dans celles des autres? Si j'ai trouvé grace
„ devant vos yeux, employez-vous pour me pro-
„ curer un plein repos, & me donner le loisir de
„ prier Dieu pour mes pechez, & pour les vostres.
„ Ce n'est pas que je juge rien de plus seur pour
„ moy que d'obeïr à la volonté du Pape, mais
„ pourveu qu'il daigne considerer ce que je puis.
„ Car je souhaiterois qu'il connust combien je
„ suis éloigné de pouvoir ces choses, ou combien
„ je les puis difficilement.

Epist 143. Lors qu'il estoit en Italie à la Cour du Pape Innocent II. pour étouffer le chisme de l'Antipape, il écrit à ses chers enfans de Clairvaux une Lettre toute pleine de tendresse, & leur mande : *Ce qui me fasche icy n'est pas seulement d'estre separé de vous, sans qui ce me seroit une miserable servitude que de regner ; mais d'estre avec*

des personnes qui troublent sans cesse le repos que nous aimons, & qui suivent un autre esprit que le mien. Et dans une autre Lettre aux mesmes Religieux, il dit: *Ie suis contraint d'abandonner mes propres affaires, & de traiter celles des autres; & je ne sçay ce qui m'est plus rude, ou d'estre tiré de celles-là ou d'estre engagé en celles-ci. O mon Iesus, passeray je ainsi ma vie en douleur, & mes années en gemissemens?* Et lors qu'il fut revenu à Clairvaux, il écrivit au Pape Innocent II. d'une affaire qui l'affligeoit, & luy dit: *Ie croyois estre passé du travail au repos, & qu'il me seroit permis de reparer les pertes spirituelles que j'ay faites par la dissipation que m'avoient causé les affaires, en me ravissant le saint repos dont je joüissois.* Epist. 144. Epist. 165.

Mais plus on voyoit les grands services qu'il rendoit à l'Eglise dans les occasions, où les Prelats & les Princes l'obligeoient d'agir, plus on le tiroit de la solitude de son Monastere. C'est pourquoy il continuoit toûjours de se plaindre à ses amis de cette perpetuelle agitation de sa vie. Ecrivant au celebre Guigues General des Chartreux il luy mande: *Quoy que peut-estre je vous puisse satisfaire en m'excusant, de ce que passant assez prés de vostre Province, je ne suis point allé vous voir pour vous dire mes besoins & mes miseres, je ne puis neanmoins me satisfaire moy-même. Ie me fasche contre mes occupations qui m'en ont osté le pouvoir, lors que j'en avois le desir & la volonté. Ie souffre souvent de pareilles violences & de pareilles contraintes, qui aussi me mettent souvent en colere, & me font estre un objet de pitié à tous les Saints. Car je serois doublement miserable, si je ne faisois point de compassion. Ne regardez donc* Epist. 12.

en moi que ce ſujet d'exercer voſtre amitié fraternelle. Plaignez mon infortune ſans conſiderer aucun merite que j'aye, mais la ſeule pauvreté & la ſeule indigence que je ſouffre. La juſtice cherche le merite, mais la miſericorde ne regarde que la miſere. La vraye miſericorde ne juge point, mais eſt émeuë de tendreſſe; elle ſe contente de trouver une occaſion pour agir, & n'examine point les diverſes qualitez de la perſonne. Car on n'attend point le jugement de la raiſon, lors que l'affection & le mouvement emporte. Samuël pleuroit Saül & plaignoit ſeulement ſon mal-heur, ſans deliberer davantage ſur la cauſe qui l'avoit produit. David répandoit des larmes pour ſon fils qui eſtoit parricide, & quoy qu'elles ne puſſent eſtre utiles à Abſalon, elles ne laiſſoient pas d'eſtre charitables. Ainſi je vous conjure d'avoir pitié de moi, non parce que ie le merite, mais parce que j'en ay beſoin. Ayez compaſſion de moi, vous à qui Dieu a fait cette miſericorde & cette grace de vous délivrer des tumultes du monde pour le ſervir avec liberté. Que vous eſtes heureux d'eſtre cachez dans ſon tabernacle en ces jours de trouble & de maux, & d'eſperer à l'ombre de ſes aiſles, juſqu'à ce que l'iniquité ſoit paſſée: Et moy que je ſuis malheureux d'eſtre pauvre & nud, comme un homme né au travail & à la peine, d'eſtre comme un petit oyſeau qui eſtant à peine couvert de plumes, eſt preſque en tout temps hors de ſon nid, expoſé aux vents & aux orages, d'eſtre toûjours troublé & agité comme ſi l'yvreſſe m'avoit fait perdre la raiſon, & de voir toute ma ſcience ſechée & comme dévorée par les affaires qui m'aſſiegent & m'accablent.

Il ſe plaint preſque de la meſme ſorte à Bernard Prieur de la Chartreuſe des Portes, finiſ-

sant sa Lettre par ces termes : *C'est assez sur ce point. Il faut maintenant que je ne m'oublie pas moy mesme. Ma vie monstrueuse & ma conscience inquiete & tourmentée crie vers vous ; & implore vostre assistance. Ie suis comme un prodige de nostre siecle, ne vivant ni en Ecclesiastique, ni en laïque. Car il y a long-temps que je ne fais plus la vie de Religieux, dont j'ai encore l'habit. Ie ne veux point vous écrire ce que vous avez, je m'asseure, appris des autres, quelles sont maintenant mes occupations & mes exercices : parmi quels perils j'agit dans le monde, ou plûtost par quel précipices je suis tous les jours contraint de passer. Si vous ne l'avez appris du bruit public, ie vous prie de vous en enquerir, & selon ce que vous en aurez sceu, assistez-moy je vous supplie de vostre conseil & de vos prieres.* Epist. 250.

Et enfin se trouvant lassé & fatigué de tant de fâcheux emplois qui s'augmentoient toûjours à mesure qu'il vieillissoit, il écrit ces mots à saint Pierre Abbé de Cluny : « I'ay resolu de ne plus « sortir du Monastere que pour me trouver à l'as- « semblée des Abbez qui se tient à Cisteaux une « fois l'année. Mes forces sont épuisées, & j'ay « maintenant une excuse legitime, puis que je ne « puis plus faire des voyages, & passer de Provin- « ce en Province comme autrefois. Epist. 227. V. Epist. 244.

Mais écoutons un excellent discours qu'il fait en peu de paroles, où se voulant marquer sans le dire, il montre qu'on ne doit pas tirer temerairement des personnes pieuses de leur solitude pour les produire dans le monde, & les faire agir. Les Apostres, *dit-il*, voyant qu'on répandoit un parfum si precieux sur la personne de Iesus-Christ, en murmuroient & disoient : Pourquoy faut-il faire cette perte & ce degast ? Serm. 90. De divers. n. 3.

„ Car on auroit pû vendre ce parfum & en donner
„ l'argent aux pauvres. Ainsi nous voyons aujour-
„ d'hui que lors qu'on voit quelqu'un qui s'occupe
„ à servir Dieu, & qui a tant de devotion & de gra-
„ ce qu'on juge avec raison qu'il verse des parfums
„ sur la teste de Jesus Christ, lors qu'il persiste con-
„ tinuellement dãs un saint repos, dans les actions
„ de graces, & dãs les delices d'une vie divine; il se
„ trouve des personnes qui appellent cela une per-
„ te, & qui croyent se plaindre avec justice de ce
„ que celuy qui pourroit servir à plusieurs, ne sert
„ qu'à luy seul. Ce qu'ils ne font pas par envie
„ qu'ils portent à sa sainteté, mais par un mouve-
„ ment de charité qui les touche pour le salut & le
„ bien de leur prochain. Cependant la charité
„ mesme qui est Dieu, épargne souvent les peines
„ & les distractions à cette ame qu'il voit prendre
„ ses plaisirs dans les exercices spirituels: principa-
„ lement s'il sçait qu'elle est telle que par son peu
„ de courage & par sa foiblesse elle soit encore fem-
„ me, ainsi que Magdelaine, & ne soit pas encore
„ parvenuë à l'état d'homme parfait. Ce que Dieu,
„ qui voit le cœur, discerne mieux que les hom-
„ mes qui ne voyent que le visage: qui jugent selon
„ ce qu'ils voyent dans l'exterieur & dans l'appa-
„ rence, & qui ne considerent point qu'il n'est pas
„ également facile de se reposer avec pieté, & de
„ travailler avec fruit: d'estre soumis humblemẽt,
„ & d'exercer une charge utilement: de se laisser
„ gouverner sans faire de plainte, & de gouverner
„ sans faire de faute: d'obéir avec gaïeté, & de cõ-
„ mãder avec prudence: d'estre bon avec les bons,
„ & d'estre bon avec les méchans: d'estre paisible
„ avec ceux qui aiment la paix, & d'estre pacifique

avec ceux qui la haïssent. Comme donc Jesus-Christ sçait qui sont ceux qui sont propres ou non propres à estre engagez dans une multitude de divers soins, & qu'il connoist que cette ame delicate est trop molle & trop tendre pour agir, il prend sa defense contre ceux qui sont d'un sentiment different, & qui luy reprochent avec un bon zele, mais qui n'est pas selon la science, qu'elle se tient dans un repos & dans une oisiveté sterile & infructueuse, & il leur répond en effet comme en l'Evangile : Pourquoi tourmentez-vous cette femme? Car encore que le bien auquel vous la voulez engager soit plus grand, comme je l'avouë, que celuy qu'elle fait presentement, neanmoins ce qu'elle a fait envers moy est toûjours une bonne œuvre. Laissez-là donc faire le bien qu'elle peut. Car je connois qu'elle n'a pas encore une vertu assez masle & assez forte pour faire plus. *Et ailleurs il applique à soy-mesme cette reflexion sur les paroles de Jesus-Christ dans l'Evangile, & ajoûte seulement ces mots:* Ceux qui croyent que je puis servir à plusieurs, m'accusent de ne vivre que pour moy : mais en vain je gagnerois tout le monde si je me perdois moy-même. Et je me suis souvenu de cette parole de Dieu. Mon peuple, ceux qui te disent heureux, te trompent.

Serm. 11. in Cant. n. 8.

Isai 3.

Chapitre X.

Son amour pour le silence & pour la priere.

IL declare à l'un de ses amis qui estoit Chanoine Regulier de saint Augustin, nommé Oger, qu'il ne luy écrit qu'une Lettre courte, à cause que le sacré temps de silence, où il écrivoit estoit un temps de silence, & il dit :

Epist. 89.

Où est le repos de l'esprit, où est la paix du silence ? cependant que je vous entretiens absent, & qu'il faut que je resve, que je dicte, & que j'écrive pour dresser une Lettre que vous lisiez ? Me direz-vous que je puis faire tout cela en silence ? Certes je ne le croy pas. Car l'esprit de ceux qui composent est agité & dissipé par la varieté des pensées, par le choix des paroles, & par l'arrangement des choses. Et non seulement le temps où nous sommes, mais encore ma profession me doit détourner de travailler à ce que vous me demandez. Car ce n'est le devoir ni d'un Religieux, ce qu'il semble que je sois, ni d'un pecheur, ce que je suis veritablement, d'instruire les autres, mais de pleurer ses pechez. Outre qu'un homme aussi peu habile que je suis, ne peut entreprendre d'enseigner ce qu'il ne sçait pas, sans faire paroistre son indiscretion & son peu de suffisance. Et ainsi ny un ignorant ne doit avoir la temerité d'enseigner, ny un Religieux en avoir la hardiesse, ny un penitent le desir. Et d'ailleurs je n'ay quitté le monde, & ne me suis retiré dans la solitude que pour prendre garde à moy, comme dit le Prophete, afin de ne point faillir par ma langue. Je vous convie donc à garder le silence, & je ne desire pas vous y convier seulement par des paroles, mais par l'exemple de celuy que je veux garder.

Docere nec inductō est in promptu : nec Monacho in ausu : nec pœnitenti in affectu. *Psalm.* 38.

Nous voyons aussi que Philippe Archidiacre de Liege, & depuis Religieux de Clairvaux, animé de l'esprit de ce Pere, parlant dans sa Préface sur le Livre qu'il a composé de ses miracles, & adressé à Sanson Archevesque de Reims, se sert des mesmes termes du Saint que je viens de rapporter, & ajoûte : *J'ay reconnu par experience, qu'il n'y a point de moyen plus puissant pour acquerir*

Vide lib. 6. Vitæ S. Bernardi apud Horstium.

acquerir les richesses de la grace du Seigneur, que de se reposer & de se taire, & de se tenir toujours dans l'état le plus bas & le plus humble. L'humilité qui est la Reine des vertus, est la mere du silence: qui se peut appeller l'aîné de ses fils, & le conservateur de la justice, selon l'Ecriture.

Humilitas virtutum Regina primogenitum suum silentiũ parit.

Livre 11. c. 10. n. 33.

Et nous apprenons par la vie de nostre Saint, qu'il avoit établi une telle discipline touchant ce point dans l'Abaye de Clairvaux, que la paix & le repos qui regnoit dans un si grand Monastere, donnoit un sentiment de reverence à ceux qui en approchoient, estant une image de ce silence du Ciel, où l'usage de la langue cesse, où ne regne que le langage du cœur, qui est l'amour & la charité, & où la parole éternelle n'est adorée qu'en esprit & sans parole. Et cet Ordre de Cisteau, dont S. Bernard a esté le second & le principal Fondateur, estoit si exact en ce point, qu'encore que la solitude & le silence soient l'esprit de l'Ordre des Chartreux, & qu'ils y fussent inviolables; neanmoins le tres-sage & tres-saint Guigues cinquiéme General de cet Ordre, ami intime de nostre Saint, dit dans un article des Statuts qu'il a composez, & qui ont esté imprimez il y a cent ans : Qu'ils faisoient observer le silence à leurs Freres Convers avec plus d'exactitude encore qu'auparavant, depuis l'exemple que leur en avoient donné les tres-venerables & aimez de Dieu les Religieux de l'Ordre de Cisteaux, lesquels ils voyoient avec joye s'estre accrus beaucoup en peu de temps, aussi bien en pieté qu'en nombre de Monasteres.

Agentes fratres ubicumque sint silentium tenent, Quod licet & prius, tamen post exemplũ Reverendissimorum ac Deo dilectorum Cistercensium Monachorum quos & religione & numero multum crevisse gaudemus.

Ce mesme amour du silence, dont nostre Saint estoit tout rempli, enfermoit celuy du

Perfectius custodimus. Cong. ætat. Cap. Cant. c. 55. Epist. 354.

repos de la contemplation & de la priere, & luy mettoit dans la bouche les plaintes qu'il fait si souvent contre les affaires qui l'en détournoient. *Il me falloit répondre à une grande foule de personnes*, dit-il, écrivant à S. Pierre Abbé de Cluny; *Car en punition de mes pechez je me voy né dans le monde pour estre accablé, importuné & troublé d'occupations & de soins:* & lors qu'estant à Clairvaux il sortoit d'avec plusieurs personnes qui le venoient consulter, il disoit à ses Religieux; *Qu'il avoit l'esprit tout las & tout fatigué, & qu'il venoit se rafraischir avec eux.* Il se plaint mesme de ce qu'il estoit obligé de les prescher, & il dit, *Qu'il souhaiteroit qu'il ne luy fust point necessaire de s'occuper en cet exercice, & qu'ils fussent tous instruits de Dieu, qu'il pût demeurer en repos & en silence. Il pleure de ce qu'il ne luy est pas libre, faute de loisir, non seulement de voir par les yeux de l'esprit & de la contemplation le Roy assis dans sa gloire sur les Cherubins, mais non pas même de le chercher.*

Serm. 37. De divers. n. 1.

Serm. 22. in Cant. n. 3.

Ecoutons les belles paroles qu'il adresse à l'ame Religieuse, pour l'exhorter à la solitude de l'esprit, qui n'est autre chose que le repos de la meditation & de la priere: *Ame sainte,* luy dit-il, *demeure seule, afin que tu te conserves pour celuy seul que tu as choisi entre tous, & au service duquel tu t'es consacrée. Fuy le public. Fuy mesme ceux qui sont dans la maison où tu es. Separe-toy d'avec tes amis & tes intimes, & de celui-même qui te sert. Ne sçais-tu pas que ton Epoux est plein de pudeur & de retenuë, & qu'il ne t'accordera point le bon-heur de sa presence en la presence des autres? Retire-toy, mais d'esprit & non de corps. Car Dieu qui est esprit desire la solitude spirituelle plus que*

Serm. 40. Cant. n. 5.

la corporelle, quoy qu'il soit bon aussi quelquefois de se separer de corps, lors que tu le peux faire commodément, sur tout dans le temps de l'oraison. Mais le reste, on ne t'ordonne que la solitude de l'esprit. Et tu es seule, si tu n'as point de pensées basses & humaines, si tu n'aimes point les choses presentes, si tu méprises ce que plusieurs estiment, si tu rejettes ce que tous desirent, si tu évites les contestations & les disputes, si tu ne sens point les pertes, si tu ne te souviens point des injures. Autrement tu n'es pas seule, lors mesme que tu es seule.

Par où ce grand personnage nous apprend, que la solitude interieure est la solitude sainte, qui est formée par le S. Esprit dans l'ame du Religieux, & sans laquelle la solitude exterieure n'est qu'une solitude humaine & philosophique, & non Chrestienne. Et c'est pourquoy l'Auteur du Traité *de la vie solitaire aux Chartreux du Mont-Dieu*, qui se voit encore parmy les Oeuvres de S. Bernard, dit fort bien : *Que la pieté, laquelle S. Paul dit estre utile à tout, est un continuel souvenir de Dieu, une perpetuelle application de l'esprit pour le connoistre, & un perpetuel mouvement du cœur pour l'aimer: en sorte qu'il n'y ait point de jour, ni mesme d'heure, où le serviteur de Dieu ne soit, ou dans le travail de l'exercice, ou dans le desir de s'avancer, ou dans le goust des douces influences de la grace, ou dans la joye de la joüissance. Et que si un Religieux n'a cette veritable pieté dans l'ame, s'il ne la répand sur toute sa vie, & s'il ne la pratique dans sa cellule, il est plûtost seul que solitaire : & sa cellule ne luy est pas une cellule, mais une prison. Car celuy-là est vrayment seul, qui n'a pas Dieu avec luy ; & celuy-là est*

Ad Fratres de Monte Dei, c. 4. 1. Tim. 4.

veritablement prisonnier, qui ne joüit pas de la liberté de l'esprit de Dieu.

Mais parce qu'en vain la langue se tait avec les hommes, si l'esprit ne parle avec Dieu, & qu'en vain l'on est separé du commerce profane & tumultueux des gens du monde, si par l'activité de l'amour divin & l'entremise de la priere, on n'entretient un commerce aussi tranquille que saint avec les Anges & les Bien-heureux, ce grand Docteur n'exhorte tant au silence & au repos de la solitude interieure, que parce qu'ils nourrissent l'esprit d'oraison, & sont comme l'Autel où le cœur offre ce sacrifice de ses desirs, ainsi que l'appelle S. Augustin. Comme donc la priere est ce gemissement du S. Esprit, qui demande à Dieu pour nous la grace qui nous fait vivre, & cette manne celeste qui nous nourrit dans le desert de ce monde, nostre Saint n'a rien de si cher & de si precieux que cet exercice spirituel, qui est le premier fruit de la foy & de l'esperance, & le plus salutaire de tous les devoirs du Christianisme. Il dit dans l'avant-propos de son Apologie, » Que le temps qu'il employoit à ces Ecrits ne » luy faisoit pas souffrir une petite perte, par- » ce qu'il sechoit un peu sa devotion en luy fai- » sant interrompre la ferveur de ses prieres. Et reverant dans les autres ce qu'il cherissoit uniquement dans lui-mesme, il demande à Guigues Prieur de la grande Chartreuse, & aux autres Chartreux qui luy avoient écrit tous ensemble, » Qu'il ne leur avoit point récrit jusques alors; » d'autant, dit-il, que je craignois de troubler par » des Lettres importunes, le saint repos dont » vous joüissez en nostre Seigneur. I'avois peur » d'interrompre pour peu que ce fust, le conti-

Augusti. Ep. 95 ad Innoc. Pap. Et Ep. 121. ad Probam De orando Dei. Rom. 8. 26.

Epist. 11.

nuel & sacré silence que vous gardez avec le «
monde,& le continuel & sacré entretien que «
vous avez avec Dieu. «

Il mande à un Abé, Que pour corriger un de « Epist. 10.
ses Religieux qui estoit dereglé, il devoit em- «
ployer tous les offices de la charité, la douceur, «
les avis salutaires, les remontrances secretes, «
les exhortations publiques, les durs & severes «
châtimens, tant des reprimendes que des disci- «
plines, & les devotes prieres de luy & de toute «
la Communauté, comme le moyen de tous le «
plus efficace *pour la conversion des pecheurs. Il écrit à un frere d'un Religieux de Clairvaux,* Qu'il étoit assez instruit, & qu'il ne faloit que «
prier pour lui, afin que Dieu luy donnât la gra- « Epist 10.
ce d'accomplir en la maniere qu'il faut *(c'est le* «
terme dont les Conciles se servent) ce qu'il lui «
avoit déja donné la grace de sçavoir & connoî- « Epist. 201. num. 6.
tre. *Et il recommande à Baudoüin Abé de Reate d'observer trois choses dans le gouvernement de son Monastere.* La premiere, d'instruire avec «
soin ses Religieux: La seconde, de les enseigner «
encore plus par son exemple, comme par une «
parole vivante: Et la troisiéme d'ajoûter à l'un «
& à l'autre le fruit de ses saintes oraisons. *Il lui* «
dit: Que la parole, l'exemple & la priere, sont les «
trois choses necessaires à un Pasteur, & que la «
plus grande des trois est la priere, parce que «
c'est elle qui attire la benediction & la grace, «
sur les discours; & procure toute la vertu & «
toute l'efficace des bonnes œuvres. «

Il ne faut pas donc s'étonner si ce Saint met-
toit au nombre des *tentations* les desirs qu'a- Voyez le c. 7 du liv 5.
voient quelques Religieux d'aller voir leurs

parens pour les convertir par leurs exhortations, ou d'aller prescher publiquement dans les Eglises, ayant estimé qu'un Religieux que Dieu a appellé à une vie toute de silence&de retraite, peut convertir plus d'ames en priant Dieu, & faisant penitence pour elles dans sa cellule, qu'en sortant de sa solitude & venant dans le monde pour prescher. Ce grand Saint sçavoit, *Que la priere, lors qu'elle est fidele & non timide, humble & non temeraire ni presomptueuse, fervente & non tiede, penetre indubitablement dans le Ciel, & qu'elle n'en peut retourner sterile & sans fruit, & que plus elle est puissante envers Dieu, plus le Diable employe d'artifices pour en détourner les hommes. Ce qu'il fait en leur ostant l'esperance en la suprême bonté de Dieu pour empêcher*, comme il dit usant des paroles de l'Ecriture, *qu'une abysme n'invoque & n'appelle une autre abysme, l'abisme de tenebres celle de lumiere; l'abisme de misere celle de misericorde: ou en ostant aux pecheurs l'esprit de penitence & d'humilité qui fit que le Publicain*, comme dit ce Saint, *emporta par force le Royaume des Cieux, & lui fit souffrir violence, lors que n'osant pas élever les yeux vers le Ciel, en offrant à Dieu sa priere, il fit que le Ciel s'abaissa vers luy en lui faisant grace: ou en rallentissant l'esprit d'oraison, & privant l'ame de cette attention & de cette vigilãce qui nous est necessaire en toutes nos actions, mais plus encore en la priere qu'aux autres; parce que c'est là principalement que Dieu nous regarde, & qu'encore que nous soyons veus de luy en tout temps & à toute heure, neanmoins nous nous montrons alors, & nous presentons nous-mêmes comme face à face devant Dieu en lui parlant: nous nous mêlons en sa Cour: nous approchons de son thrône,*

Serm. 4. in Quadrag. n. 3.

Serm. 25. De divers. 2.

Ibid, n. 8.

& sortans comme de viles grenoüilles des marets de nostre chair, nous nous élevons sur les aisles de cette *colombe gemissante*. C'est ainsi que ce Saint nomme la priere, jusqu'à la couche de cet Epoux immortel, que nous consultons par nos oraisons, *pour sçavoir de luy ce qu'il desire de nous, & accomplir sa divine volonté*. Serm. 57. in Cant. n. 10.

Ce qui a porté le Pape Eugene III. à donner cet avis à tous les Abez de ce saint Ordre, *de s'avancer toûjours tellement dans la pieté, qu'il ne parust dans leurs œuvres aucune nuée, qui, selon la parole de l'Ecriture, pust empêcher que leurs Oraisons ne penetrassent les Cieux, & n'arrivassent jusqu'au sein de Dieu*, comme s'il avoit voulu marquer, que tous les travaux & toutes les sueurs de la penitence doivent tendre à purifier nostre esprit & nos prieres, pour nous conserver libre cet accés favorable qu'elles nous donnent vers cette Majesté si puissante & si liberale. Ibid. Epist. 374. Thren 3. 44

Chapitre XI.

De la reverence qu'il a eue pour la dignité & pour l'autorité Episcopale.

C'est une chose admirable combien ce grand Saint, qui a esté en son siecle par ses conseils & sa suffisance le Docteur & l'Oracle des Evesques, & le sera dans tous les siecles par l'excellence de ses Ecrits, a eu de soûmission & de reverence pour la dignité & l'autorité Episcopale, sçachant qu'elle est établie de Dieu, & qu'on ne peut mépriser ceux qu'il a choisis pour estre ses Ministres & les Princes de son Peuple, sans le mépriser luy-mesme.

Mes freres, *dit il*, reverons les Evêques: mais «

Serm. 1. in Cant. n. 9. apprehendons leurs peines & leurs travaux. Car si nous considerons leurs peines & leurs travaux, nous ne desirerons pas leur honneur & leur dignité. Reconnoissons que nous manquons de force pour un ministere si penible, & qu'il ne nous prenne point envie de charger nos épaules foibles, & qui sont moins d'hommes que de femmes, d'un fardeau si pesant, & qui demande une vigueur masle en ceux qui le portent. Ne les censurons pas, mais honerons-les. Car il y a de l'incivilité à reprendre les actions de ceux dont on fuit les charges & le travail. Et c'est une indiscretion temeraire à une femme qui demeure dans la maison, de faire des reproches à un homme qui retourne du combat. Si donc quelqu'un retiré dans le fonds d'un Cloistre, reconnoist qu'un Prelat, engagé à vivre parmy le monde, se conduit avec moins de regularité & de discretion qu'il ne devroit, ou en ses discours, ou en son vivre, ou en son sommeil, ou en ses ris, ou en ses coleres, ou en ses jugemens, qu'il ne le condãne pas aussi-tost, mais qu'il se souvienne qu'il est écrit, Qu'un homme qui fait mal, vaux mieux *Eccles. 42.* qu'une femme qui fait bien. Car si vous faites bien en veillant à la garde de vous mesme, celui qui en assiste plusieurs fait mieux, & pratique une vie plus masle & plus forte. Que s'il ne peut exercer ses fonctions sans commettre quelques fautes, c'est à dire sans estre inégal dans sa conduite, souvenez-vous que la charité couvre beaucoup de pechez. Ie dis cecy contre deux tentations ausquelles les Religieux sont sujets : La premiere, de rechercher par ambition l'honneur de l'Episcopat : Et la seconde, d'estre poussez par une inspiration diabolique à juger

temerairement des actions des Evesques. Serm. 3. De virtu nc4.

Il passe encore plus avant en un autre endroit: « Rendez, *dit-il,* de l'honneur & de l'obeïssance « aux Evesques. L'un demande une humiliation « exterieure du corps; & l'autre une soûmission in- « terieure du cœur. Car il ne suffit pas de nous ab- « baisser exterieurement sous l'autorité des Supe- « rieurs, si nous n'avons un sentiment de respect « pour eux dans le fonds de l'ame. Que si la vie « d'un Prelat est si manifestement indigne de son « caractere, qu'elle ne puisse estre ny dissimulée ni « excusée : neanmoins la reverence que nous de- « vons à Dieu, de qui toute puissance procede, « nous doit imprimer de la retenuë envers celuy « que nous sçavons estre tel que nous avons dit « comme envers un homme qui est au dessus de « nous, & rendre cette déference non au merite « de sa personne, mais à l'ordre de Dieu, & à l'é- « minence du ministere.

Voyons maintenant si sa conduite a esté aussi sainte & aussi humble que ses sentimens, & autorisons les regles de sa Morale par des exẽples pris de l'Histoire de sa vie, & tirez de ses Ouvrages. Il y a trois points principaux pour lesquels Dieu a étably l'autorité des Evesques Le 1. pour conserver la pureté de la foy & de la doctrine contre les erreurs & les heresies. Le 2. pour maintenir l'unité de l'Eglise contre les divisions & les schismes. Le 3. pour veiller sur la discipline & sur les mœurs, & reformer les abus & les desordres qui se forment en l'un & en l'autre, par les injustices & les passions des particuliers.

Quant au 1. point qui regarde la foy & la doctrine, nous voyons que lors que Pierre Epist. 5.

Abaillard eut publié ses Livres pleins d'erreurs & d'heresies : l'un intitulé, *De la Theologie* ; l'autre, *Des Sentences* ; l'autre, *Connois toy toy-même*, & qu'il eut appellé S. Bernard au Concile de Sens, pour y proposer ce qu'il trouvoit à reprendre dans ses Livres, cet humble & sçavant
Epist. 187. Pere de l'Eglise écrivit en ces termes aux Evesques qui devoient se trouver à ce Concile : Il s'est
Ep. 1140.
» élevé un bruit lequel je croy estre venu jusqu'à
» vous, qu'on m'a appellé au combat pour la défen-
» se de la foy devant le Concile, qui se devoit tenir
» à Sens l'Octave de la Pentecoste, quoi que d'ail-
» leurs un serviteur de Dieu ne doive point comba-
» tre contre personne, mais pratiquer la patience
» envers tous. Que si c'estoit ma propre cause,
» peut estre qu'estant serviteur de vostre Sainteté
» comme je suis, je pourrois esperer & me glori-
» fier en vostre protection. Mais parceque c'est
» aussi vostre cause & plus même la vôtre que la
» mienne, je vous avertis avec plus de confiance, &
» & vous prie avec plus de zele de vous montrer
» amis dans cette necessité. Ie dis amis, non de Ber-
» nard, mais de Jesus-Christ, dont l'Epouse implo-
» re vostre assistance dans cette foule d'heresies &
» d'erreurs, & cette forest d'épines & de ronces qui
» étouffent la pureté de sa doctrine.

Epist. 189. Et écrivant sur ce même sujet au Pape Inno-
» cent II. il lui dit : Qu'il avoit refusé d'abord de se
» trouver au Concile pour entrer en lice avec A-
» baillard : que les Livres de cet Auteur suffisoient
» pour le faire condamner : & que cette affaire ne
» le regardoit pas, mais regardoit les Evêques à
» qui il appartient par leur ministere de juger des
Ep. 1147. dogmes & de la foy de l'Eglise.

Et lors que Henry Moine Apostat, successeur

de Pierre de Bruis Hereſiarque, eut ſemé plusieurs erreurs dans le Languedoc, le Saint écrivit à Hildefonſe Comte de ſaint Gilles, en ces termes: Le ſervice de l'Egliſe m'appelle en vôtre Province, & je me diſpoſe à y aller, pour voir ſi pendant que ces épines ſont encore petites, elles ne pourroient point être arrachées du champ du Seigneur, non avec ma main, (car je ne ſuis rien) mais avec la main des ſaints Eveſques à qui je pourray tenir compagnie. *Epiſt 40.*

Quant au ſecond point qui touche les Schiſmes, aprés avoir écrit aux Eveſques de Guyenne, *Que l'élection du Pape Innocent II. avoit eſté approuvée comme Canonique par quatre Archeveſques, Gaultier de Ravenne, Hildegare de Tarracone, Norbert de Magdebourg, & Conrad de Salſbourg; & par ſix Eveſques, Equipert de Munſter, Heildebran de Piſtoye, Bernard de Pavie, Landulph d'Aſt, Hugues de Grenoble, Bernard de Parme qui eſtoient illuſtres en doctrine & en vertu*, il ajoûte: *La reputation glorieuſe de ces grands Prelats, leur ſainteté éminente, & leur autorité venerable à leurs ennemis meſmes nous ont aiſement perſuadé, à nous qui leur ſommes inferieurs, & en condition & en merite, de ſuivre leur ſentiment, & de vouloir bien, ou embraſſer la verité qu'ils ſoûtiennent, ou errer avec eux s'ils ſont dans l'erreur.* Il dit enſuite: *Que toutes les ſaintes Compagnies de Religieux, les Camaldules, les Valombreux, les Chartreux, ceux de Cluni, de Ciſteaux, de Tyron, de Savigny, & les autres obeïſſoient humblement à Innocent, & qu'ils ſuivoient les Eveſques comme les troupeaux ſuivent les Paſteurs.* *Ep. 126 n. 9.*

Pour ce qui eſt du troiſiéme point qui regarde la police & la diſcipline de l'Egliſe, on ne

sçavoit trop admirer son respect & sa déference envers les Evêques. En voicy des preuves excellentes. Ricuin Evesque de Toul en Lorraine, lui aïant envoïé un homme qui avoit commis quelques pechez mortels & quelques crimes, pour luy ordonner une penitence convenable & proportionnée à ses offenses, & le remettre dans une vie vrayement Chrétienne, le Saint luy ré-
Epist. 61. pond ce qui suit: Nous connoissons trop les bor-
» nes de nostre condition & la mesure de nôtre de-
» voir, pour nous élever au dessus de nous mêmes,
» & nous n'avons pas de coûtume de donner pe-
» nitence, principalement en matieres de crimes,
» à aucunes personnes, qu'à ceux dont les ames
» sont cómises à nostre garde. Et avec quelle pré-
» somption & quelle temerité des pecheurs & des
» ignorans comme nous peuvent-ils entreprendre
» de traiter les affaires des Evesques, & encore ces
» fortes d'affaires, puis que nous avons accoûtumé,
» ainsi que tout le reste des hommes, de reserver à
» la lumiere & à l'arbitrage des Prelats, la décision
» & le reglement de toutes les causes importantes
» qui naissent parmi nous, & que nous ne nous te-
» nons point assurez, que lors que nous sommes
» confirmez dans nostre opinion par le jugement,
» ou par le conseil du souverain Prestre?

Et une femme du Diocese de Verdun qui étoit une grande pecheresse, ayant consulté le mesme Saint pour recevoir direction de luy dans la penitẽce qu'elle vouloit faire, il en écrit en ces ter-
Epist. 62. mes à Henry Evesque de Verdun. Cette femme
» que le Diable a tenuë dans les liens de divers
» pechez depuis plusieurs années, ayant eu recours
» à nostre bassesse pour nous exposer l'estat de son
» ame, je luy ay conseillé de recourir comme un,

brebis égarée au sein de son propre Pasteur, qui «
la doit secourir avec d'autant plus de zele & de «
soin, qu'il sçait estre obligé de rendre un comte «
exact & rigoureux de cette ame, à l'Agneau qui «
est mort pour elle. «

Mais il ne se peut rien ajoûter à l'affectiõ qu'il a euë pour appuyer les Evesques de ce Royaume, de sa recommandation & de son credit, dans les justes occasions qui s'en sont offertes, soit contre des Religieux, soit contre des Ecclesiastiques du Clergé. Il recommande à Gombauld Archevesque de Lyon & Legat du Pape en France, une affaire qu'avoit Manassé Evesque de Meaux, dont ce Legat estoit Juge, & luy parle ainsi : *Vous agirez contre l'honneur de vostre dignité, & contre le devoir de vôtre charge, si vous écoutez des hommes qui s'aiment eux-mesmes, & cherchent leurs propres interests, contre un Evesque qui ne cherche que les interests de Iesus-Christ.* Epist. 221. Il écrit au Pape Innocent II. en faveur de Sanson Archevesque de Reims en ces termes : Epist. 210. *Il est raisonnable que vostre Sainteté honore cet Archevesque, parce que c'est un vase d'honneur, & qu'elle luy fasse connoistre autant qu'il dépend d'elle, que ce n'est pas en vain qu'il honore son ministere, & qu'il mene une vie si sage & si pure, qu'elle sert à la gloire de Dieu, & à l'ornement de l'Eglise, & est digne d'un Pontife du Seigneur.* Il soûtient devant le mesme Pape la cause d'Alvise tres-pieux Epist. 329. Evesque d'Arras, contre des Religieux qui l'avoient calomnié à Rome, & avoient surpris le Pape, & lui dit : *Ces Religieux sont venus à vous dans un esprit de mensonge & d'illusion, & ils vous ont parlé contre l'Evesque d'Arras, dont la vie jusqu'à present a répandu par tout une bonne odeur.*

Quelles sont ces personnes qui mordent comme des chiens, qui appellent le bien mal, & veulent faire passer la lumiere pour les tenebres? Il recommande l'Evesque du Mans au Pape Eugene III. en ces termes : *Ce Prelat est un homme d'honneur & de*
Epist. 254. *probité, & nul n'en doute que celuy qui ne le connoist pas bien. Ie l'ay connu & l'ay aimé dés sa jeunesse, tant pour ses vertus que j'ay nommées, que pour ses autres bonnes qualitez. Si donc quelqu'un vous a parlé mal de luy, ou je me trompe, ou cet homme est un menteur. Ie vous prie d'écouter favorablement cet Evesque, & de le renuoyer aprés l'avoir comblé de l'honneur de vos bonnes graces.*

Chapitre XII.

Quelle a esté la sainteté de sa conduite touchant les injures, les ingratitudes, & les calomnies.

Encore qu'il y ait eu peu de Saints, qui ayent esté plus universellement aimez & honorez que le nostre; & que l'eminence de son esprit, la grandeur de sa sainteté, & l'éclat de ses miracles semblent avoir montré en luy qu'il y a un degré de merite si élevé, que la malice & l'envie n'y peuvent atteindre: neanmoins on peut recueillir de ses Lettres quelques exemples qui justifient la verité de ce qu'il a dit lui-même: Que
Serm. 7. in Psal. 90. » si l'on considere le grand corps de l'Eglise Ca- » tholique; on trouvera que les plus spirituels & » les plus saints de ses enfans & de ses peres, » sont d'ordinaire traitez avec plus d'injustice » que les charnels & les profanes : qu'estant le » costé droit de l'Eglise, ils sont plus sujets aux » attaques du Diable son ennemi: que la malice, » qui est superbe, s'éleve contre eux avec plus de » violence : qu'il n'y a point de mets plus deli-

cieux pour la bouche de la calomnie, que l'innocence des grands personnages: & que la Sagesse divine, qui ne souffre pas que les foibles & les imparfaits soient tentez au delà de ce qu'ils peuvent porter, permet que les plus forts & les plus parfaits soient exposez aux injures, aux ingratitudes, & aux medisances les plus signalées, afin qu'elles servent à rendre le triomphe de leur patience & de leur magnanimité plus glorieux, & à enrichir la couronne de l'Eglise.

PREMIER EXEMPLE.

NOus voyons par une de ses Lettres, laquelle il écrivit à Herbert Abbé de S. Estienne de Dijon, qu'un Religieux nommé Iean l'avoit déchiré dans un Ecrit; & que cet Abbé, qui avoit autorité sur cet Ecrivain, le voulant châtier de son insolence, S. Bernard qui le sceut, lui écrivit ce peu de lignes, où il ne témoigne pas peu de moderation. *Si ce Religieux a dit ou écrit contre moy ce qu'il ne devoit pas écrire, ou en une autre maniere qu'il ne devoit, il m'a fait moins de tort, qu'il n'en a fait à luy-même. Car s'il a écrit de cette sorte, il a plus montré sa legereté par son Livre, que ma faute & mon erreur. Mais quand il m'auroit offensé en quelque chose, je ne dois pas lui rendre le mal pour le mal. C'est pourquoy considerant, non ce qu'il merite pour sa personne, mais ce qui est bien-seant en la mienne, je vous supplie & vous conjure en consideration de sa jeunesse, de luy pardonner cette faute, qui vient plus d'une petite vanité, que d'une malice noire; à condition neanmoins qu'il n'entreprendra plus à l'avenir d'écrire, ni de traiter des sujets qui sont au* Epist. 138

dessus de luy. Car il paroist clairement par ce premier essay de sa plume, qu'il a besoin que son stile se tempere, & que son esprit se meurisse; estant certain ou qu'il n'a pas écrit selon ses vrais sentimens, ou qu'il n'a pas eu les vrais sentimens qu'il devoit avoir.

II. Exemple.

Lio. 2. chap. 2.

LE Lecteur a pû voir dans la vie de nostre Saint qu'apres qu'il eut soûtenu le party d'Innocent II. Pape legitime, contre la faction de Pierre de Leon Antipape, & l'eut fait reconnoître pour Chef de l'Eglise par Louis le Gros Roy de France, Henry I. Roy d'Angleterre, & Lotaire Roy des Romains depuis Empereur, il passa en Italie, & de là en Sicile, par l'ordre du Pape, avec le titre de Legat, & que soûtenant l'élection d'Innocent devant Roger Roy de Sicile, contre Pierre de Pise Cardinal de sainte Susanne Legat de l'Antipape, tres-éloquent & tres-sçavant homme, il le toucha tellement par ses raisons & son éloquence, qu'il le fit resoudre à quitter l'Antipape, & à se reconcilier avec le Pape Innocent. Et en mesme temps il asseura ce Legat, qui estoit le plus puissant de la Cour Romaine, comme le dit Iean de Salisbery Evêque de Chartres, & sur lequel toute la faction schismatique estoit appuyée, de luy faire conserver sa dignité de Cardinal par le Pape, à qui la soûmission libre & volontaire d'un si celebre & si éminent Prelat estoit une victoire & un triomphe sur son ennemy, & qui autorisa & confirma cette asseurance, que saint Bernard en qualité de son Legat, & estant sa voix & son organe luy avoit donnée.

Mais

Mais la mort de l'Antipape estant arrivée depuis, & S. Bernard ayant ruiné par son autorité les restes de ce schisme, aprés cette mort le Pape Innocent II. tint un Concile à Rome en 1139. où il dégrada & déposa tous les Cardinaux & tous les Evesques qui avoient soûtenu le schisme de Pierre de Leon, sans en excepter le Cardinal de Pise, qui estoit revenu de luy-mesme à son devoir : qui avoit abandonné l'Antipape encore vivant : qui avoit traitté son accord avec saint Bernard Legat de sa Sainteté : qui avoit tiré asseurance de luy pour estre conservé dans sa dignité de Cardinal : & avoit esté confirmé dans ce point de son traité, comme en tous les autres, par le Pape mesme, & reconnu de luy pour Cardinal jusqu'à ce Concile.

Ce Prelat voyant ce manquement de parole, le fit sçavoir à saint Bernard, qui eut en cette rencontre les sentimens que devoit avoir un Saint, un protecteur de la verité & de la justice, un grand personnage qui avoit esté Legat du Pape. & Legat & Ambassadeur de Dieu pour ruiner ce schisme, & persuader à ce Cardinal de ne le plus soûtenir. Il ne pût souffrir que le chef de l'Eglise, se laissant aller à des conseils indignes de luy, ne gardast pas sa foy & sa parole qui doit estre inviolable au moindre des Chrétiens : ny qu'un homme illustre, comme le Cardinal de Pise, se vist miserablement trompé à la face de Rome & de l'Italie. C'est pourquoy il se creut obligé d'écrire à Innocent II. en faveur du Cardinal.

Mais le Pape s'émeut tellement de colere &

d'indignation contre luy, qu'il se porta jusqu'à luy donner *le nom* si injurieux *de traistre*, comme S. Bernard le dit en termes formels. Cependant aprés ce reproche si visiblement injuste, & un violement si public de la foi publique, nostre Saint se contenta de representer à sa Sainteté, *qu'elle faisoit tort à sa propre reputation* d'agir de la sorte: Et il fut mesme si retenu, que de ne vouloir pas, comme il le declare, *appeller* d'Innocent qui l'accusoit d'estre un *traistre au Tribunal de Jesus-Christ*, qui connoissoit sa fidelité, c'est à dire appeller de l'homme à Dieu, & du Vicaire au Prince & au Maistre, quoi que le mesme saint Bernard l'ait fait en une autre occasion touchant un Decret du Siege Apostolique, & qu'un autre S. Bernard l'a fait aussi en presence d'un Pape même qui en fut touché de frayeur, & revoqua le jugement qu'il avoit rendu. Voici les paroles de nostre Saint.

Tuum Domine Iesu tribunal appello. *Bern. Ep. 1. num. 6.*

S. Bernard Abbé de Tyron, en sa vie manuscrite, écrite par Geoffroy le Gros, Religieux de Tyron, qui vivoit de son temps.

Epist. 21.

Qui me fera justice sur vôtre sujet? Si j'avois
» un Juge devant lequel je pusse vous appeller, je
» vous montrerois maintenant, je parle dans le fort
» de la douleur, de quelle sorte vous auriez merité
» que j'agisse en cette rencontre. Ie sçai qu'il y a
» le tribunal de Jesus-Christ. Mais à Dieu ne
„ plaise que j'appelle de vous à ce tribunal, devant
„ lequel je voudrois au contraire vous défendre de
„ tout mon pouvoir, & répondre pour vous. C'est
„ pourquoi j'ai recours à celui à qui il est donné
„ durant cette vie de juger de tous, c'est à dire à
„ vous-mesme. I'appelle de vous à vous. Soyez
„ juge entre vous & moy. Ie vous prie de me dire
„ en quoi vostre serviteur a tellement offensé vô-
„ tre Sainteté, qu'elle ait eu raison de me donner le
„ nom de traistre, & de me noircir de cette tache?

Ne m'avoit-elle pas fait son Legat dans la re- «
conciliation de Pierre de Pise, & donné pouvoir «
d'agir en son nom, si Dieu daignoit se servir «
de moi pour tirer du schisme ce Cardinal? Si «
vous niez cette verité, ie la prouverai par autant «
de témoins qu'il y avoit alors de personnes en la «
Cour de Rome. Et enfin n'a-t'il pas esté receu «
depuis dans son honneur & sa dignité, selon la «
parole que vostre Sainteté en avoit donnée? Qui «
est donc celui qui par ses persuasions, ou plûtost «
par ses artifices trompeurs a pû surprendre vô- «
tre constance, & vous porter à refuser ce que «
vous aviez accordé, & à rendre sans effet la «
promesse qui estoit sortie de vostre bouche? «

Ce que ie ne dis pas pour reprendre la severité «
Apostolique, & le zele que l'Esprit de Dieu allu- «
me contre les schismatiques, qui par un vent im- «
petueux brise les vaisseaux de la Mer, & à l'exem- «
ple des Phinées oste la vie aux fornicateurs, selon «
ce que dit le Prophete: Ie hay, Seigneur, ceux qui «
vous haïssent, & je suis animé de zele contre vos « Psalm. 138
ennemis. Mais on ne doit pas ordonner une égale «
peine pour une faute qui n'est pas égale, ni ren- «
dre le méme jugement contre celuy qui a quitté «
le peché, & contre ceux que le peché a quittez. «
Ie vous conjure donc par Iesus-Christ, qui pour «
espargner les pecheurs ne s'est point épargné «
luy-mesme, de lever de dessus moi cet opprobre «
dont je suis couvert, & de rétablir ce Prelat en sa «
dignité, dans laquelle vous l'aviez estably vous- «
même, afin de conserver vostre propre reputa- «
tion, qui jusqu'ici a esté si pure & si glorieuse. Epist. 280.

Par où il témoigne bien ce qu'il dit ailleurs au Pape «
Eugene: Qu'il se soucioit fort peu qu'on le mal- «

» traitast pour ce qui concernoit sa personne par-
» ticuliere ; qu'il ne jugeoit point de remede plus
» propre pour guerir les playes de sa conscien-
» ce, que les opprobres & les injures ; & qu'il se
» regardoit comme un homme de nulle conside-
» ration & digne de tout mépris : mais que lors
» que l'injure qu'on luy faisoit retomboit sur
» l'Oingt de Dieu, il ne pouvoit conserver la
» patience, & perdoit presque toute sa douceur.

III. EXEMPLE.

ON ne sçait point si le Pape se rendit à cette excellente Lettre, & s'il conserva le Cardinal de Pise en sa dignité. Mais on sçait que l'esprit du Pape s'aigrit de nouveau sur un autre sujet, & avec plus d'injustice encore contre nôtre Saint : jusques là que le Cardinal Baronius, quoi que tres-affectionné aux Souverains Pontifes, n'a pû s'empescher de trouver bien étrange le procedé de ce Pape, envers un aussi grand Docteur de l'Eglise, & un Saint aussi admirable & aussi venerable qu'estoit saint Bernard. En voici l'Histoire.

Yves qui estoit Chanoine Regulier de saint Augustin de l'Abaye de saint Victor à Paris, homme excellent en doctrine, ayant esté creé Cardinal en 1127. par le Pape Honoré II. & envoyé Legat en France par Innocent II. en 1141. pour juger du divorce de Raoul Comte de Vermandois avec sa femme, mourut en ce Royaume durant cette Legation en 1142. & ordonna que deux Abbez qui l'assisterent en sa maladie, & S. Bernard qui estoit absent, distribueroient une grande partie de son bien en charitez. Le Saint qui n'eut aucune part en cette distribution, parce que les deux Abbez qui le vinrent cher-

cher à Clairvaux, ne l'y trouverent point, fut accusé devant le Pape, qui écouta favorablement la calomnie, d'avoir dissipé & prodigué les biens de ce Cardinal en aumosnes indiscretes, au lieu de les distribuer avec prudence par une sage & legitime dispensation. Le Pape qui dés-auparavant estoit aigri contre luy, ainsi que nous avons veu, n'eut pas de peine à le croire un imprudent, & en suite à le traiter d'importun, aprés l'avoir appellé *un traistre*, & il se dégoûta tellement des avis si saints & si salutaires que Saint Bernard lui donnoit, qu'il témoigna se tenir importuné de ses Lettres: De sorte que le Saint fut obligé de défendre sa cause & son innocence, *ce qu'il fit puissamment*, dit le Cardinal Baronius, mais neanmoins avec une humilité merveilleuse, comme il paroistra par ses paroles, ne luy faisant aucun des reproches, que la posterité qui juge équitablement des actions des Rois & des Papes luy a faits. Bar. An. 1 4 1 num. 1.

Jusqu'icy, dit-il, *j'avois creu estre tres peu de chose, mais je me voy reduit maintenant à n'estre plus rien du tout, sans en avoir donné de sujet. Car je puis dire que je tenois quelque rang parmi les hommes, lors que vostre Sainteté me regardoit de bon œil, & estoit toûjours prest à écouter mes prieres & mes supplications; lors qu'elle recevoit avec joye & lisoit avec gaieté ce que je lui écrivois, & daignoit répondre pleinement & favorablement à mes demandes. Mais je me dois estimer aujourd'huy comme tombé dans le neant, puis que vostre Sainteté, depuis quelque temps, a détourné sa face de moi. Cependant quelle est la faute que j'ay commise? j'avouë en avoir commis une grande, si les biens du* Epist. 21.

Cardinal Yves, d'heureuse memoire, ont esté distribuez selon ma volonté, & non pas selon la sienne: ce que je sçai qu'on vous a dit contre moy. Mais j'espere qu'apres que vous aurez sceu la verité, laquelle je m'en vais vous representer, elle me delivrera du reproche qu'on me fait. Ie ne suis pas si peu instruit, que j'ignore que tout ce qu'il n'aura point donné de son bien retourne à l'Eglise. Mais voicy comme la chose s'est passée. Si j avance quelque mensonge, je serai condamné par ma propre bouche.

Lors que ce Cardinal mourut, j'estois absent & fort éloigné. Et j'ai sceu de ceux qui étoient presens, qu'il fit un Testament, par lequel il distribua une partie de son bien à ceux qu'il voulut, & ordonna que le reste seroit mis entre les mains de deux Abbez qui l'assistoient, & de moy qui estois absent, pour le distribuer en charitez, à cause que nous sçavions quelles maisons Religieuses estoient les plus incommodées & les plus pauvres. Or ces Abbez me vinrent chercher à Clairvaux; mais ils ne me trouverent point. Car j'estois allé negocier par vostre ordre pour procurer la paix à l'Eglise Gallicane. Et ne m'ayant point trouvé, ils distribuerent cet argent comme ils entendirent, sans que j'aye sceu seulement ce qu'ils en ont fait. Aprés cela n'est il pas raisonnable que vostre indignation cede à une verité si manifeste, & que vostre Sainteté ne me regarde plus avec un front severe & des sourcils menaçans, mais avec ces yeux si doux & ce visage si serein & si tranquille qu'elle avoit pour moy?

Car quant à ce que j'ai appris que le grand nombre de mes Lettres lui a déplu, je ne crains pas desormais de luy déplaire en ce point, parce qu'il me sera aisé d'y donner ordre à l'avenir. Il est vray

Je le confesse, j'ay pris plus de liberté que je ne devois, & je n'ai pas assez consideré qui j'étois & qui étoit celui à qui j'écrivois à toutes rencontres. Mais je croy que vous reconnoistrez que c'est vôtre bonté qui m'avoit donné cette hardiesse, & de plus la charité que je dois avoir pour mes amis me pressoit. Car, si j'ai bonne memoire, j'ai fort peu écrit pour moy. Desormais je tempereray mon zele par la science, & mettray mon doigt sur ma bouche, étant plus tolerable que j'offense quelques-uns de mes amis, que non pas que je lasse le Christ du Seigneur par mes supplications & par mes Lettres. Et dés à present je n'ai osé prendre la hardiesse d'écrire à vôtre Sainteté touchant les malheurs dont l'Eglise est menacée, le dangereux schisme que nous craignons, & les maux qu'on nous fait souffrir. Mais j'en ay écrit aux saints Evêques qui sont prés de vous. Vostre Sainteté pourra sçavoir d'eux ce que je leur ay mandé touchant cette affaire.

Surquoy le Cardinal Baronius fait cette reflexion judicieuse. *Ainsi*, dit-il, *selon la parole de l'Ecriture, qui dit, Que la calomnie trouble le sage, il arriva par la malice des calomniateurs, que S. Bern. décheut beaucoup de sa reputation dans l'estime du Pape Innocent, & que tant & de si grands services qu'il luy avoit rendus ayant esté effacez de l'esprit aussi bien que de la memoire de sa Sainteté, il perdit ses bonnes graces. Au reste nous ne sçavons point si le Pape s'adoucit envers le Saint aprés avoir receu cette Lettre. Mais si ces grains precieux que saint Bernard avoit jettez dans cette terre ont esté sechez par un vent brûlant, il a recueilly ailleurs pour la vie eternelle les fruits plus excellens & plus durables des saintes & celestes semences qu'il*

Bar. Anno. 1143. n. 5. Eccles. 7.

avoit jettées dans la terre des vivans, sans avoir d'autre obiet que Dieu, & non pas ses creatures. Que les hommes apprennent par cet exemple à n'esperer point aux Princes, ni aux enfans des hommes qui ne sont que foiblesse & vanité.

Et certes si un Saint tel que Saint Bernard, que toute l'Eglise regardoit cõme l'instrument dont Dieu s'estoit servi & se servoit encore tous les jours pour accomplir des ouvrages si importans & si glorieux, & devant lequel elle avoit veu les Rois se rendre, les Empereurs fléchis, les Legats ennemis se reconnoistre vaincus, les Princes rebelles tomber à ses pieds, les Reines se jetter à ses genoux, les Evesques s'abaisser, les sçavans & superbes Ecrivains demeurer muets, les peuples accourir en foule, les Diables s'enfuyr, les elemens arrester leur cours, a esté si accablé de calomnies dans Rome, qu'il a pû perdre l'estime & l'affection du chef de l'Eglise, pour le service duquel il avoit fait la plus grande partie de ces merveilles, & passer dans son esprit pour *un traistre* à l'Eglise mesme, dont il estoit le Pere & le deffenseur : Si celuy à qui la nature & les Demons cedoient si souvent, a esté obligé de ceder à l'imposture & à l'envie; les plus grands hommes de l'Eglise auront toûjours sujet de se consoler des injustices qu'ils souffriront, par l'exemple de celles qu'il a souffertes, & d'imiter son équité & sa moderation dans les justes plaintes qu'ils en pourroient faire.

Car aprés mesme qu'il eut receu un traitement si indigne d'Innocent II. il ne laissa pas d'honorer sa memoire aprés sa mort, qui arriva bien-tost apres cette ingratitude, & de l'ap-

peller un grand personnage, ***tantum virum***, pour nous enseigner par son exemple ce qu'il dit dans ses Ecrits : *Que c'est peu que nous souffrions volontiers que Dieu nous humilie par lui-même, si nous n'avons le mesme sentiment lors qu'il nous humilie par les hommes, & que celuy-là est vrayment humble qui peut dire à Dieu : Ie me trouve bien de ce que vous m'avez humilié : que nous ne devons pas nous mettre en colere contre ceux qui ne nous peuvent oster que des choses passageres*, telles que sont l'estime & la reputation, *mais contre nos propres pechez, lesquels seuls nous peuvent blesser, nulle adversité ne pouvant nuire, lors que nulle iniquite ne domine.* Epist. 134. Serm. 34. in Cant. n. 12. Serm 13. in Psal. 9.

IV. ET DERNIER EXEMPLE.

NOus avons veu combien nostre Saint éprouva peu de reconnoissance & peu de justice en un souverain Pontife, voyons maintenant l'extrême injustice d'un Cardinal envers luy, & aprés avoir consideré comme il s'est conduit envers un Pere de tous les fideles, examinons comme il a agy envers un de ses Religieux & de ses enfans. Hugues Religieux de Clairvaux, depuis Abbé des Trois-fontaines prés de Rome, ayant esté tiré de ce Monastere en 1150. par le Pape Eugene III. qui le fit Evesque d'Ostie & Cardinal, desira qu'un Religieux de cette Abbaye nommé Nicolas, fust éleu Abbé, & en écrivit à S. Bernard qui ne le put faire, à cause que les Freres y contredisoient, & voyant leur resistance, il aima mieux leur faire agréer de recevoir pour Abbé un nommé Robert, que de leur faire violence en les contraignant de prendre ce Nicolas. Ce qui picqua tel-

lement le nouveau Cardinal Hugues, qu'il médit du Saint & en particulier & en public, le menaça, le décria, le déchira, sans estre seulement informé des raisons qui l'avoient porté à faire Abé Robert, & non Nicolas. Que si l'on considere que S. Bernard qui estoit reveré des Rois & du Pape mesme Eugene III. dont il avoit esté le Pere & le maistre, se voyoit traité si injurieusement par un de ses Religieux devenu Cardinal, & qui n'ayant nul sujet de s'interesser dans cette affaire, agissoit d'une part avec injustice & de l'autre avec violence, on admirera sans doute la modestie nompareille que nostre Saint témoigne dans sa réponse,

Epist. 305. Malheur au monde, *lui dit-il*, à cause des scandales. Mais comment vous ai-je offensé, & en quoi vous ai-je donné occasion de scandale? Qui le pourroit croire, à moins que d'ignorer l'union qui a esté entre nous jusqu'à cette heure, & nôtre mutuelle affection? Certes ce changement si soudain m'a donné de la douleur. Celui qui me soûtenoit veut maintenant m'opprimer: celui qui me défendoit m'attaque aujourd'hui & me menace: il me couvre de maledictions & d'anathêmes, il m'accuse de prévarication & de perfidie. Nos premiers Peres ont esté interrogez sur le grand & unique peché qu'ils avoiēt commis, afin qu'ils le confessassent avant que d'en estre condamnez. Les Ninivites ont esté attendus à penitence. Ceux de Sodome n'ont point esté punis sur le bruit, mais sur la veuë de leurs crimes. Vous m'avez traité avec moins de justice que ces pecheurs, & plus la matiere en est differente, plus elle est injurieuse. Vous m'avez tellement méprisé, que je n'ai pas esté jugé digne dans vostre

pensée, qu'on me demandât au moins raison de « mon procedé; qu'on m'excitast à réparer la faute « que je pourrois avoir commise; qu'on me per- « mist de sçavoir quel estoit le crime dont on « m'accusoit; & qu'on m'accordât la liberté de me « justifier & de répondre. Ie n'ai point esté appel- « lé en justice, & l'on me juge : Ie n'ai point esté « convaincu, & l'on me condamne. Mais je vous « supplie maintenant de me faire l'honneur de « m'entendre, & de recevoir mon excuse, sinon « comme suffisante, au moins comme veritable. «

Et aprés lui avoir representé que ç'a esté la resistance des Religieux qui l'a empesché de le satisfaire, & qu'ainsi il n'y a eu que de la necessité, & non pas de la tromperie & de la duplicité en sa conduite, il lui dit: Si j'avois esté Prophete, il est « indubitable que j'aurois choïsi pour Abé un au- « tre Religieux que Robert, voïant que ce choix of- « fense un ami, trouble un Saint, & scandalise un « Evêque. Vous voyez donc, & la necessité qui m'a « fait agir, & l'ordre selon lequel j'ai agi. Voilà mō « excuse Si elle est suffisante, je vous prie de faire « cesser le scandale. Si elle ne l'est pas, je suis prest « d'en porter la peine telle qu'il vous plaira m'or- « donner. Car pour ce qui est de détruire ce que « j'ai édifié, je ne le puis maintenant : mais peut- « estre qu'il en arrivera une occasion. Que si vous « voulez déposer cet Abbé, la puissance est en vos « mains, je ne resiste point: Ie ne m'oppose point au « torrent, je n'ai point agi avec malice: que si ç'a « esté avec imprudence, vous pouvez corriger « mon indiscretion & ma folie, & si vous le jugez « plus à propos, vous pouvez mesme la punir. I'ose « vous dire neanmoins, que si l'on me traite chari- « tablement & selon l'esprit du Christianisme, le

» le juste me reprendra avec misericorde & avec
» affection, & qu'on ne me diffamera pas publi-
» quement avec indignation & avec colere.

Mais les dernieres lignes par lesquelles il finit, & où il marque qu'il avoit perdu les bonnes graces du feu Pape Innocent, qu'il exprime sous le nom de son Seigneur & celles de ce Cardinal, sont dignes d'estre pesées, & peuvent servir à fortifier le courage des hommes les plus Saints de l'Eglise, lors qu'estant tres-innocents ils perdent l'estime & l'affection des Papes & des Cardinaux. *Au reste*, dit-il, *je benis Dieu de ce qu'avant ma mort il m'a osté cette consolation, en laquelle peut-estre je me flattois trop, sçavoir vos bonnes graces & celles de mon Seigneur, afin que j'apprisse par ma propre experience à n'esperer point en l'homme.*

CHAPITRE XIII.

Quelle a esté la sainteté de sa conduite en particulier, touchant les calomnies qu'on publia contre luy sur le mauvais succés du voyage en la terre Sainte: Où il est parlé du fruit que Dieu tiroit des Croisades pour le bien spirituel des Chrestiens d'Occident.

MAIS l'humilité & la patience de nostre Saint parut principalement dans les médisances & les calomnies que ceux qui ne considerent que les evenemens exterieurs & temporels dans les entreprises les plus saintes, répandirent contre luy de tous costez, comme contre un faux Prophete qui avoit trompé tant de Princes & tant de peuples, en les engageant au voyage de la Terre-Sainte par les predications qu'il fit en France & en Allemagne, aprés en avoir receu ordre exprés du Pape Eugene III. par un Bref public. Voicy ce que le Saint écrit

à ce Pape sur le succés malheureux de cette guerre si juste & si legitime.

Nous sommes tombez, comme Vostre Sainteté sçait, en un temps fascheux & miserable, lors que Dieu irrité par nos pechez, a jugé en quelque sorte l'Univers avant le temps selon les regles de sa justice, & non de sa misericorde. Il n'a point pardonné à son peuple, ny à son nom. Car les infideles disent maintenant, Où est le Dieu des Chrestiens? Et avec quelque sujet, puis que les enfans de l'Eglise, & ceux qui portent le nom de Chrestiens ont peri dans le desert & ont esté ou tuez par l'épée, ou consumez par la peste. La colere de Dieu s'est répanduë sur les Princes, & il les a fait errer dans des routes égarées, selon la parole du Prophete. Quelle confusion a-ce esté à ceux qui avoient annoncé la paix & des biens futurs? Nous avons dit, Il en reüssira du bien, & il en est venu du mal. Nous avons promis un favorable succés, & il n'en est arrivé que du trouble & du malheur. On nous accuse comme si nous n'avions esté poussez que d'une legereté temeraire en tout cet ouvrage. Mais nous n'avons pas couru à l'avanture, puis que ç'a esté par vostre ordre, ou plûtost par celuy de Dieu qui parloit en vous. D'où vient donc que nous avons jeusné, & qu'il ne nous a pas regardé favorablement: que nous avons humilié nos ames, & qu'il n'en a tenu compte? Car nous n'avons pû par ces moyens détourner sa fureur de dessus nos têtes, ni le porter à retirer son bras qui a esté tendu sur nous. Et il écoute cependant avec une merveilleuse patience les voix sacrileges des infidelles, & les blasphémes des Egiptiens qui disent: Il les a trompez en les tirant de leur païs pour les tuer dans le desert. Il n'y a personne qui ne sçache que les juge-

Lib. 2. D. Consider. c. 1.

Psalm. 113.

Psalm. 106.

Exod. 32.

Psalm. 118.

mens de Dieu sont justes : mais celuy-cy est une si profonde abysme, que je croy pouvoir appeller heureux celuy qui n'en aura point esté offensé. Et toutefois comment la temerité humaine ose-t'elle reprendre ce qu'elle ne peut comprendre? Moyse promit au peuple de Dieu de leur faire posseder une meilleure terre que celle d'Egypte, & neanmoins aprés les avoir fait sortir d'Egypte, il ne les fit pas entrer dãs la terre qu'il leur avoit promise. Car les promesses de Dieu ne peuvent jamais faire tort à sa justice.

Mais peut-estre que ces personnes diront : D'où sçavons-nous que cette guerre ait esté entreprise par la volonté de Dieu? Quels miracles faites-vous pour nous obliger à vous croire? Ce n'est pas à moy à répondre à cette objection. L'on doit épargner ma pudeur. Mais c'est à vous, Tres-saint Pere, à répondre pour vous & pour moy, selon ce que vous avez oüy & ce que vous avez veu : ou au moins selon ce que Dieu vous inspirera. En quoy l'on peut admirer l'humilité de ce Saint, qui pour étouffer ce décry public, & cette insolente calomnie qui s'éleva contre son honneur & contre sa reputation, n'allegue point ce grand & prodigieux nombre d'illustres miracles qu'il fit en publiant la Croisade, tant en France qu'en Allemagne, qui ravirent les peuples d'une admiration si generale, qu'Othon Evesque de Frisinge celebre Historien de ce temps, dit *qu'il estoit tenu pour un Prophete & pour un Apostre* : Et que S. Bernard mesme parlant au Pape Eugene III. du fruit extraordinaire que Dieu donnoit à sa prédication de la Croisade, dit : *Que le nombre de ceux qui prenoient la Croix se multiplioit sans nombre : que les bourgs & les villes se desertoient, &*

Otho Frising. De gest. Frider. lib. 1. c. 34.

Epist. 240.

que les femmes demeuroient veuves, quoy que leurs maris fussent vivans.

Il dissimule encore par la mesme modestie, que lors que le bruit de la ruine de l'armée du Roy Loüis le Ieune, & de celle de l'Empereur Conrad se répandit en France & en Allemagne, il rendit miraculeusement la veuë à un aveugle, *en demandant à Dieu que si sçavoit esté par l'ordre de sa providence qu'il avoit prêché la Croisade aux Chrestiens, & si son S. Esprit avoit parlé par sa bouche, il luy pleust en donner un témoignage par ce miracle.* Ce que Dieu fait à l'instant. Mais parce que les hommes grossiers & charnels, ne pouvoient comprendre comme il se pouvoit faire que Dieu eust ordonné ce voyage, veu qu'il avoit esté si malheureux pour les Chrestiens, ils aimoient mieux croire que cette entreprise n'étoit pas venuë de Dieu, & que le Saint en ce point avoit esté faux Prophete : surquoi il dit ces belles paroles : *S'il faut necessairement que les hommes murmurent en cette rencontre, j'aime mieux que ce soit contre moi que contre Dieu. Ce m'est un extrême bon-heur que Dieu veüille se servir de moy comme d'un bouclier. Ie reçois de bon cœur les médisances des langues qui m'attaquent, & les dards empoisonnez des blasphemateurs qui me percent, afin qu'ils ne viennent pas jusqu'à la divine Majesté. Ie souffriray volontiers d'estre des-honoré par eux, puis que l'honneur de Dieu demeure à couvert par mon deshonneur.*

Voyez sa vie Liv. 3. c. 48

Lib. 2. De Consid. c. 1.

Mais Dieu a voulu recompenser l'humilité de ce S. en inspirant aux plus fideles & aux plus celebres Historiens de son temps de le justifier de ces calomnies, & de declarer à toute la posterité

qu'elle avoit esté la veritable cause du mauvais succez de cette entreprise, autant qu'on en pouvoit juger par la lumiere de la foy & de la sagesse Chrestienne. Othon de Frinsinge frere de l'Empereur Conrad, qui fit ce voyage & en a écrit l'histoire abregée, quoi qu'il ait esté peu favorable à S. Bernard en une occasion, dont il s'est repenti à la mort, & qu'en celle-cy il ait comme douté si le Saint avoit esté animé de l'esprit de Prophetie, ne laisse pas de dire ce qui suit : *Si nous disons que ce S. Abbé a esté émeu & inspiré de l'esprit de Dieu pour nous animer à cette guerre, mais que par nôtre orgueil & nostre libertinage nous n'avons point gardé ses salutaires avis, & que ç'a esté à bon droit que nous avons recueilli pour fruit de nos vices & de nos desordres la perte des biens & des personnes par le fer & par la misere, nous ne dirons rien qui ne soit conforme à la raison, & appuyé sur les exemples de l'Antiquité.*

Touchant les erreurs de Gilbert de la Porée Evesque de Poitiers. *Otho Frising. de gestis Frider l. 1. c. 66.*

Guillaume de Neubourg Anglois, Chanoine Regulier de S. Augustin, qui a écrit l'histoire de ce temps où il vivoit, parle ainsi du succez de ce voyage: *L'Empereur & le Roi de France éprouverent la perfidie de l'Empereur de Grece à laquelle les nostres avoient donné occasion par les excés qu'ils avoient commis, aprés avoir allumé contre eux la colere & la fureur du Dieu tout-puissant par leur conduite superbe, indiscrete & licentieuse. Nous lisons dans l'Ecriture sainte, qu'une grande armée du peuple de Dieu fut tellement infectée par le crime d'un seul homme qui avoit peché en secret, & fut privée si soudain de la faveur & de la protection divine, qu'elle parut toute foible & languissante. Et Dieu ayant esté consulté, répondit, que le*

Guillel. Neubrig. l. 1. De reb. Angl. c. 20 Il s'appelloit Emmanuel.

Iosue 7.

le peuple avoit esté soüillé par un anathéme, en divisant; l'Anatheme est au milieu de toy Israël. Tu ne pourras resister à tes ennemis jusqu'à ce que celuy qui a commis le crime soit exterminé. Or nostre armée estoit si remplie de maux, de pechez & de crimes, par lesquels, non seulement la discipline Chrestienne, mais aussi la militaire estoit violée, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner, que la faveur divine n'ait pas assisté des hommes si corrompus. Nostre camp n'estoit point chaste, mais plein d'impudicité, les vices regnant en plusieurs qui se confioient en la multitude & aux forces de nos troupes, & s'appuyant ainsi avec une presomption audacieuse sur un bras de chair, selon le langage de l'Ecriture, n'avoient pas assez de confiance en la misericorde & en la puissance de Dieu, pour la querelle duquel ils témoignoient avoir pris les armes; & leur exemple a fait voir que Dieu resiste aux superbes, & favorise les humbles. De plus ils commirent des rapines & des violences touchant les vivres qui leur estoient apportez par les ordres de l'Empereur de Constantinople, avec lequel ils s'estoient liguez par un traité solemnel. Ce qui attira les vengeances du Ciel sur ces orgueilleux & ces méchans: Et les gresles & les déluges qui tomberent des nuées, leur firent plus de mal que l'épée des ennemis. Ierem. 17. 5.

Il y eut aussi de la part du Roy Loüis le Ieune un sujet qui n'attiroit pas la benediction de Dieu sur ses armes, qui estoit qu'il avoit toûjours continué de troubler la liberté de l'Eglise, & de s'opposer à Pierre éleu Archevesque de Bourges, nonobstant les plaintes du Pape Eugene III. & les remontrances de saint Bernard: de

» sorte, dit Baronius, Que si d'une main il com-
» battoit pour l'Eglise, il combattoit de l'autre
» contre elle. Ie sçay bien, *adjouste ce Cardinal*,
» qu'on peut objecter que le Pape avoit ordonné
» un grand & celebre Iubilé pour ceux qui en-
» treprendroient le voyage de la Terre-Sainte,
» & que ce Iubilé si solemnel pouvoit estre ca-
» pable d'expier les plus grans pechez : *A quoy*
» *il répond :* Qu'il les pouvoit expier veritable-
» ment; mais pourveu qu'une veritable penitence
» fust accompagnée de satisfaction.

Quomodo ergo placere possit, si princeps altera manu pro Ecclesia pugnet, altera contra Ecclesiã prælietur? At nunquid non de his S. Bernardus & summus Pontifex Regem redarguerant? *Baron. An. 1145. n. 12.*

At dicet aliquis amplissimum Iubilæũ ab Eugenio Papa ipsi aliisque ea de causa concessum aut non satis ad expianda maxima quæque delicta? Sane quidem si veram pœnitentiam Satisfactio comitetur. *Ibid.*

Que si le Lecteur demande quel fruit donc Dieu avoit voulu tirer de cette guerre si sainte, il est aisé de répondre, que la Penitence commençoit à s'affoiblir sur la fin du siecle onziesme, & au commencement de celuy de saint Bernard qui estoit le douziesme, ainsi qu'il paroist par cinq Conciles tenus du temps des trois Papes Gregoire VII. Vrbain II. & Innocent II. lesquels ont *condamné les fausses penitences, comme un abus qui troubloit extrémement l'estat de l'Eglise, & entrainoit les ames dans l'enfer.* Or Dieu dont la providence sçait apporter des remedes aux maux, opposa lors à ce funeste débordement des mœurs corrompuës & de l'impenitence publique cette heureuse inondation de compagnies Saintes & de maisons publiques de penitence, en suscitant ce grand nombre de nouveaux Ordres, les Chartreux, Grandmont, Cisteaux, Tyron, Font-Evrauld, Savigny, Premontré & quelques autres. Et il ouvrit encore un grand champ & une illustre carriere de penitence à une infinité de gens de guerre & d'hommes de toutes sortes de condi-

Concil. Rom.

tions, en leur inspirant d'embrasser la Croix, & d'aller faire la guerre aux Infideles dans la Terre-Sainte pour délivrer le Sepulchre si sacré & si glorieux du Sauveur du monde, & tant de millions de Chrestiens de la tyrannie de ces barbares. Les Auteurs Ecclesiastiques de ce temps ont marqué ce fruit insigne des Croisades, qui servoient au salut d'un grand nombre de pecheurs : Et Saint Bernard même le témoigne en sa Lettre qu'il écrivit aux peuples d'Alemagne pour les exciter à passer en Orient : Dieu, *dit-il*, exerce sa bonté envers son peu- « ple, & presente un remede salutaire à ceux qui « sont tombez en de grands pechez. Considerez, « & admirez de quel artifice il use pour vous « sauver. Pecheurs, jettez les yeux sur cette abî- « me de sa misericorde, & confiez vous en luy. « Il ne veut point vostre mort, mais vostre con- « version & vostre vie, & il cherche cette occa- « sion non contre vous, mais pour vous. Car « n'est-ce pas une sagesse admirable de cette « bonté infinie, & une merveilleuse ouverture « qu'il donne pour le salut des Chrestiens cri- « minels, de ce qu'il daigne proposer aux homi- « cides, aux ravisseurs, aux adulteres, aux par- « jures & aux autres scelerats, comme il auroit « fait à des hommes justes, d'aller combatre « pour le service de sa Majesté toute-puissan « te : Et de ce qu'il fait ou feint qu'il a besoin « d'eux pour les interests de sa gloire, lors qu'il « desire principalement de les secourir dans « leurs besoins, & de leur procurer des reme- « des pour leur salut ? Il veut paroistre obligé « & redevable à ses creatures, afin que ceux «

V. an 1078. Britãnic. *anno* 107 . *Roman.* 7. *anno* 1080. *Melphit. in Apulia, anno* 1080. *& Lateran Oecum. an* 1109.

Inter cætera unum est quod sanctam maxime perturbat Ecclesiam, falsa videlicet Pœnitentia, confratres nostros Episcopos & Presbyteros admonemus, ne falsis Pœnitentiis laïcorum animas decipi, & in infernum pertrahi patiantur. *Concil. Melphit. & Lateran.*

Epist. 322.

» qui combattent pour luy, reçoivent pour re-
» compense le pardon de leurs pechez, & la
» gloire eternelle du Paradis.

Ce qui est si vray, que Godefroy fils du Comte de Boulogne, qui fut le premier Roy de Jerusalem, l'un des Principaux Chefs de cette fameuse & si glorieuse conqueste de la Terre-Sainte en 1099. entreprit ce voyage par peni-
» tence, comme Paul Emile a bien remarqué. Ce
» Prince, *dit-il*, estant né homme & sujet à fail-
» lir, commit un peché, mais il n'y persista
» pas, & le purgea si heureusement dans le sang
» des Turcs & des Sarrazins, que le souvenir de sa
» faute s'est évanoüy, & la memoire de ses ver-
» tus heroïques est immortelle. Lors qu'il étoit
» au service de l'Empereur Henry IV. en ses
» guerres contre les Papes, il se trouva à la
» prise de Rome, il monta le premier sur la
» muraille, & y planta son drapeau, pour don-
» ner le signal à ses compagnons que la ville
» estoit prise. Mais il reconnut depuis, que c'é-
» toit une injustice criminelle, de tourmenter
» le saint Siege pour une occasion injuste, (*telle
» qu'estoit celle des Investitures*) & qu'il attire-
» roit la vangeance de Dieu sur luy, s'il ne tâ-
» choit de le fléchir en prévenant ses châtimens
» par une veritable penitence. De sorte que sans
» attendre l'issuë des affaires de l'Empereur,
» & lors qu'elle estoit encore incertaine, il
» vendit & engagéa les terres & Seigneuries,
» tant de luy que de sa mere & de son frere,
» pour les frais de la guerre sainte. Ainsi aprés
» estre tombé, il se releva glorieusement, &
» en s'efforçant d'acquerir le Royaume du

48. ans avant le voyage du Roy Louis le Ieune, & de l'Empereur Conrad.

» Ciel, il en conquit un sur la terre.

Il remarque aussi que depuis Godefroy, Fousques Comte d'Anjou, qui avoit usurpé les biens de l'Eglise de Saint Martin de Tours, se punit luy même de cette sorte en passant dans l'Orient : qu'il obtint de Dieu le pardon de ses crimes, & devint Roy de Ierusalem. Et nous apprenons des Histoires originales de France, & du mesme Paul Emile, qu'aprés que le Roy Loüis le Ieune, dans l'injuste & sanglante guerre qu'il fit Thibauld Comte de Champagne, eût saccagé & brûlé Vitry qui appartenoit au Comte, sans épargner les Eglises, ny mesme la principale, où plus de treize cens personnes de tout âge & de tout sexe, qui s'étoient retirez en ce lieu saint comme en un azile assuré furent miserablement brûlez, saint Bernard prit occasion de cette inhumanité barbare, de proposer à ce Prince, que pour faire penitence d'une cruauté si horrible, il s'obligeast par un vœu solemnel de passer en la Terre-Sainte, afin d'expier par une satisfaction vrayment Chrestienne & vrayment Royale, l'offense qu'il avoit commise, & dont Dieu luy avoit donné de si vifs sentimens de douleur & de regret, qu'il ne pouvoit recevoir aucune consolation jusqu'à la venuë de saint Bernard, qui luy dit, selon Paul Emile : *Que ses larmes pouvoient éteindre la memoire du brûlement de Vitri, pourveu qu'elles durassent, & ne fussent pas bien-tost sechées : mais qu'il y devoit joindre de la constance & de la vertu, & que pour montrer que ce n'estoit pas des larmes de femme, il devoit témoigner un courage*

Paul Æmi. Vita Ludov. Iunior.

maste & une magnanimité de Roi & de Prince : qu'avant que la fureur de Dieu si justement irrité contre luy tombast sur sa teste, il devoit tourner contre les ennemis des Temples, & les barbares persecuteurs de la Religion de Iesus-Christ, les armes qu'il avoit employées contre les Eglises Chrestiennes.

Ainsi ce voyage fut entrepris par le Roy Louis le Ieune en esprit de penitence, & il pouvoit luy servir pour obtenir de Dieu le pardon de son peché, comme il servit à plusieurs Gentils-hommes & soldats touchez d'un bon zele & du même esprit de penitence qui l'accompagnerent dans cette entreprise, selon que nous l'apprenons d'une belle Lettre que l'Abé de Casemare de l'Ordre de Cisteaux, écrivit à S. Bernard pour le consoler dans cette infortune, par le recit d'une divine revelation de deux saints Martyrs, laquelle Dieu voulut faire sçavoir à la France, afin de justifier encore davantage son serviteur.

Epist. 333. *Ayant sçeu*, écrit cet Abé à nostre Saint, *que vous estes fort affligé de ce que le voyage de Ierusalem n'a pas eu un succez aussi favorable que peut-estre vous le souhaittiez, parce qu'il n'a pas esté glorieux à l'Eglise de Dieu, ainsi que vous eussiez desiré : j'ay creu que je pouvois vous en mander mon sentiment, quoy qu'avec une humble soûmission, considerant que Dieu revele quelquesfois aux petits ce qu'il cache aux plus relevez en connoissance, & que Iethro, bien qu'étranger, donna conseil à Moyse qui parloit à Dieu face à face. Il me semble, mon tres-cher Pere, que le Tout-puissant a tiré beaucoup de fruit de ce voyage, mais non en la maniere que ceux qui l'ont fait se*

l'estoient imaginé. Que s'ils se fussent conduits en Chrestiens, c'est à dire, justement & religieusement en cette guerre, le Seigneur eust esté avec eux, & eust fait reüssir heureusement leur voyage: Mais parce qu'ils se sont plongez dans les vices, & que Dieu qui avoit esté auteur de leur entreprise a connu dés le commencement les desordres où ils tomberoient: afin que sa Providence ne fust point trompée dans l'evenement de ses desseins & de ses ordres il a fait servir leur malice à sa clemence, & il leur a envoyé des persecutions & des afflictions, par lesquelles étant purgez ils peussent parvenir au Royaume qui est dans le Ciel. Et ceux qui sont retournez nous ont confessé, qu'ils en ont veu mourir plusieurs qui témoignoient se tenir heureux dans leur mort, & ne vouloir pas retourner en Europe, de peur de tomber de nouveau dans les pechez qu'ils avoient commis autrefois. Et afin qu'on ne doute pas de ce que je dis je vous declare en confession, comme à mon Pere spirituel, que les saints Martyrs Iean & Paul, qui sont les Patrons de nostre Eglise, ont revelé depuis peu que plusieurs places des Anges rebelles qui sont tombez, ont esté remplies par les ames de ceux qui étoient morts outre-mer. Ils ont parlé de vous avec beaucoup de témoignages d'honneur, & ont predit que vostre fin estoit proche. Puis donc que cette entreprise a eu le succés que Dieu avoit ordonné, quoy que ce n'ait pas esté en la maniere que les hommes desiroient, il est de vostre prudence de vous consoler en celuy dont vous recherchiez la seule gloire, & qui vous a donné la grace de parler & d'agir en cette affaire, parce qu'il prevoyoit ce bien spirituel qu'il en tireroit.

E ce fut un effet de cette mesme conduite

Exhortatio ad Milites Templi. Tom. 4. Epist. 175. c. 4. n. 8.

de Dieu pour le salut des pecheurs, qu'en l'an 1106. sept ans aprés la conqueste de la Terre-Sainte, il suscita l'Ordre des Chevaliers du Temple de Ierusalem, pour qui saint Bernard composa une celebre *Exhortation*, qui est dans ses Oeuvres, & qu'il recommanda au Patriarche de Ierusalem comme des Gentils-hommes d'une pieté extraordinaire & de genereux defenseurs de l'Eglise qui exposoient leur vie pour leurs freres : Et aprés avoir dit dans cette Exhortation, *Que c'estoient des vrais Israëlites, qui alloient à la guerre avec un esprit de paix : qu'ils estoient plus doux que des Agneaux à l'endroit des Chrestiens, & plus furieux que des Lyons contre les ennemis de Iesus-Christ : qu'ils allioient ensemble l'humilité Religieuse & la generosité guerriere : & qu'ils composoient une compagnie de braves & de vaillans d'Israël, qui tenans les armes à la main gardoient avec une vigilance & une fidelité inviolable le lit du vray Salomon, sçavoir le Sepulchre de Iesus-Christ*, il remarque que cet Ordre de Religieux & de Gentils-hommes estoit tout composé de Penitens. Voicy ses paroles : *Mais ce qu'il y a de plus agreable & de plus edifiant, est que vous en verrez peu dans cette milice sacrée*, qui faisoit profession de trois vœux, selon la regle de S. Augustin, & les gardoit en ces commencemens avec une pureté & une sainteté merveilleuse, *qui auparavant leur conversion n'ayent esté des méchans, des impies, des ravisseurs, des sacrileges, des homicides, des parjures, & des adulteres : de sorte que l'Egypte se rejoüissoit de ce qu'ils s'en alloient demeurer ailleurs ; & la montagne de Sion se rejoüissoit aussi de ce qu'ils la*

Ibid. c. 5. n. 10. Epist. 256.

venoient défendre contre les Barbares.

Tant il est vray, comme nous l'avons veu cy-dessus, que Dieu ne sauvant & ne voulant sauver les pecheurs que par la Penitence, parce que les injustes & les méchans ne peuvent entrer dans le Ciel, il faisoit servir les Croisades à la Penitence, & en tiroit de grands fruits pour le bien des Chrestiens d'Occident, autant que pour celuy des Chrestiens d Orient, délivrant les uns de la tirannie des Mahometans par la puissance des armes, & les autres de la servitude des vices par les travaux, les sueurs, & le sang mesme d'une Penitence heroïque & militaire. Ce que le sage Roy saint Loüis reconnut & pratiqua luy-mesme d'une maniere admirable. Car encore qu'il fust tres-innocent & tres-juste, il n'entreprit ce voyage que par un esprit de penitent. Ce grand Prince qui estoit éclairé de la lumiere de l'Esprit de Dieu, sçavoit, *que la vie d'un Chrestien doit estre une penitence perpetuelle.* & il montra par ses mortifications particulieres, & par la fermeté de cœur avec laquelle il entreprit la premiere fois un si long & si perilleux voyage, & la seconde fois aprés y avoir souffert tant de maux, & la captivité mesme, qu'il n'y a rien de plus veritable que ce ne sont pas les plus grands pecheurs, mais les plus grands Saints qui embrassent & qui font les plus grandes penitences, & qu'il entendoit parfaitement cette excellente parole de S. Bernard: *Qu'encore que Dieu ne fasse jamais que ce qu'il veut, l'homme ne doit pas laisser de faire toûjours ce qu'il doit.*

Fin du Livre quatriéme.

LA VIE
DE S. BERNARD,
LIVRE CINQUIE'ME.
SON ESPRIT ET SA CONDUITE comme Abbé & Fondateur d'Ordre.

CHAPITRE I.

Que S. Bernard a esté suscité de Dieu pour rétablir en son siecle le vray esprit des Religions, & de la Regle de S. Benoist.

C'A esté avec tres-grande raison que S. Pierre de Cluny écrivant à saint Bernard, luy dit ces paroles parlant de luy & de ses Confreres : *Vous estes de nouveaux Esdras qui avez rétably la Loy, & de nouveaux Machabées qui avez réparé les ruines du Temple de Dieu, sçavoir de l'Ordre Religieux, dont les mœurs & la discipline estoient ruinées en beaucoup de Monasteres. Vous en avez banny les condescendances qui venoient plûtost de delicatesse que de necessité, & vous travaillez pour appeller la tiedeur de ce temps à la premiere & ancienne ferveur des siecles passez.* Epist. 228. ad Bernard.

Car nous apprenons de saint Bernard mesme, que s'estant tenu à Soissons une assemblée de plusieurs Abbez, pour rétablir la discipline Monastique & l'observance de la Regle de Saint Benoist en sa pureté : ce qui ne se pouvoit faire sans quitter beaucoup de relâchemens qui

Epist. 91. s'estoient introduits par l'intelligence des Superieurs, & fortifiez par la coustume, il écrit » à ces Abbez : Ie seray present en esprit en cet» te assemblée de Saints, & la distance des lieux » ne m'empeschera point d'y assister ; puis qu'on » n'est pas resolu d'y defendre avec opiniâtreté, » & de garder avec superstition les traditions des » hommes ; mais de rechercher avec soin & » avec humilité quelle est la pure & la parfaite » volonté de Dieu. On peut estre trop juste & » trop sage, comme dit l'Ecriture ; mais on ne » sçauroit estre trop bon. Ie souhaite que ny » vous ny moy n'ayons aucune part avec ceux » qui disent : Nous ne voulons pas estre meil» leurs que nos Peres, se reconnoissant enfans » d'hommes lasches, tiedes & sans cœur, dont » la memoire est en malediction, parce qu'ils » ont mangé des raisins verds, selon le langage » du Prophete, & que les dents de leurs enfans » en sont agacées. Que s'ils se glorifient d'avoir » des Peres saints, & dont la memoire est en » benediction, qu'ils imitent la sainteté de » ceux dont ils defendent les condescendances » & les dispenses comme des regles & des loix. » Il faut necessairement ou monter ou descendre » en ce qui concerne la vertu. Si l'on veut s'ar» rester, on tombe. Celuy-là certainement n'est » pas bon, qui ne veut pas devenir meilleur ; » & lors que l'on commence à ne vouloir » pas croistre en vertu, on cesse d'estre ver» tueux.

Eccl. 7. Rom. 12.

Ierem. 31. 29. Ezech. 18. 2.

CHAPITRE II.

DIX REGLES principales, sur lesquelles Saint Bernard a établi la perfection Chrestienne & Religieuse.

Premiere Regle. *Conserver le premier esprit des Fondateurs.*

AFIN que le Lecteur puisse voir icy un modele accomply de la perfection Chrétienne & Religieuse, & du vray esprit des Religions, j'ay recüeilly les plus excellentes Regles que ce Pere de l'Eglise nous en a laissées dans ses ouvrages, & qu'il a fait observer avec une exactitude merveilleuse dans les CLX. Monasteres qu'il a fondez. De sorte qu'on ne les doit pas prendre seulement pour de belles & de sublimes idées, qui soient plus admirables qu'imitables ; mais pour les maximes solides de la Morale de Iesus-Christ, de la science des Saints, & de cet art si divin & si necessaire d'aimer Dieu sur toutes choses, dont le Saint Esprit est le Docteur & le Maistre ; & dont les Maisons Religieuses bien réglées sont les Ecoles & les Academies saintes.

La premiere Regle que ce grand Saint a marquée, est de conserver & de retenir le premier esprit des Fondateurs de chaque Ordre. C'est ce qu'il marque, lors que parlant contre quelques Abez de Saint Benoist, qui de son temps *achetoient bien cher le privilege d'estre revétus des ornemens des Evesques, de la mithre, de l'anneau, & des souliers Episcopaux*, il dit : *A quoy peut servir cette vanité & cette arrogance ? Où est la moderation de vostre esprit ? Où est la pudeur de* De Off. Episc. c. ult. n. 36.

vostre front ? Quel saint & sage Religieux a jamais enseigné rien de tel par ses paroles, ou montré par son exemple ? Vostre Legislateur & vostre Maistre saint Benoist a marqué douze degrez d'humilité, & les a distinguez selon leurs differentes especes. Dans lequel de ces degrez, je vous prie, trouve-t'on que les Religieux doivent se plaire en ce faste, & estre ambitieux de cet honneur?

Apolog. c. 8. n. 12. &c. 9. n. 27.

Et ailleurs parlant de la mollesse qui s'étoit glissée dans l'Abbaye de Cluny, il dit : *Qui eust creû, lors que l'Ordre Monastique a commencé, que les Religieux deussent un jour degenerer jusqu'à ce point de sa premiere ferveur, & de devenir si lâches & si paresseux ? Combien sommes-nous éloignez des solitaires qui vivoient du temps de saint Antoine ? Est-ce ainsi que S. Macaire a vescu ? Est-ce ainsi que S. Basile a montré à vivre? Est-ce ainsi que les Peres d'Egypte se sont conduits? Et enfin est-ce ainsi que S. Odon, S. Mayeul, S. Odilon, S. Hugues lesquels ceux de Cluny se glorifient d'avoir eus pour leurs Peres & pour leurs Maistres, ont gouverné leurs Monasteres, ou ordonné qu'on les gouverneroit aprés eux ?* Et le Pape Eugene III. disciple de ce saint Docteur, écrit en ces termes à tous les Abbez de Cisteaux assemblez dans leur Chapitre : *Iettez les yeux sur les anciens Peres qui ont étably nostre saint Ordre*, (il entend l'Ordre de saint Benoist dont Cisteaux estoit une reforme) *La splendeur de leur pieté a éclairé tout le corps de l'Eglise Catholique. Ils ont receu les premices de l'esprit, & puis que nous avons receu d'eux la semence de la vie, nous devons produire les mesmes fruits qu'eux.*

Epist. 249.

D'où il s'ensuit qu'il faut conserver le pre-

mier esprit des Saints Fondateurs, pour pouvoir dire qu'on a le vray esprit de leur Regle & de leur conduite, ou le reprendre si on l'a quitté ; & que si on ne le fait pas, *on ressemble aux Iuifs qui*, comme dit S. Bernard, *estoient figurez par le figuier que Iesus-Christ maudit dans l'Evangile, puis que la Synagogue estoit un arbre qui tenoit à la racine sainte des Patriarches, mais qui ne poussoit que des branches tortuës & pleines de nœuds, & ne portoit point de fruits.* *Serm. 60 in Cant. n. 3.*

Chapitre III.

Seconde Regle. Que la vie Religieuse & la vie Penitente sont la mesme chose.

La seconde Regle est de tenir comme une verité indubitable, que la vie Religieuse n'est que la vie Penitente propre à des pecheurs, c'est à dire à des Chrestiens, *dont la vie*, selon le Concile de Trente & tous les Peres, *doit estre une penitence perpetuelle*, quelques saints au reste qu'ils puissent estre, & non une vie douce, molle & delicieuse, propre à des personnes toutes innocentes, *& qui n'auroient pas besoin de penitence*, comme Jesus-Christ dit de certains *Iustes* dans l'Evangile. C'est le grand & immobile fondement de cette rare & si solide vertu que saint Bernard a pratiquée & fait fleurir dans ses Monasteres. Car encore qu'il fust si éminent en sainteté, & que par une grace extraordinaire de Dieu il eust conservé la chasteté de son ame & de son corps : qu'il n'eust point soüillé par aucun crime la robbe blanche qu'il avoit receuë au *Sess. De Extrema Vnct.* *Luc. 15. 7.*

Baptême, & qu'il eust paru d'abord un vaisseau d'élection par la ferveur & la fecondité de son zele, & par les miraculeuses conversions de tant de Gentils hommes qui le suivirent lors qu'il estoit encore dans le monde, d'où il ne sortit qu'au bout de six mois: il ne laisse pas de dire écrivant au Pape Honoré II. *Nous prions pour*
Epist. 49. *vous, & pour l'Eglise de Dieu qui vous est commise, estant dans les Monasteres où nos pechez nous ont obligé de nous retirer:* Et écrivant au Pape
Epist. 198. n. 2. Innocent II. *Je prie Dieu qu'il vous conserve long-temps pour la protection de nous tous, qui menons une vie pauvre dans l'habit & la profession de la penitence.* Et preschant devant plusieurs
Serm. 35. De divers. n. 1. Abez de son Ordre, il dit: *Je reconnois la forme des conducteurs & des Pasteurs de l'Eglise en la personne de Noé qui conduisoit l'Arche, de peur qu'elle ne perist par le déluge: Et je reconnois l'ordre des Penitens & des Continens, en la personne de Daniel qui est un homme de desirs, qui a pratiqué la pureté de la continence & l'austerité du jeusne. Il faut que je parle maintenant de ces deux Ordres, puis que les venerables Abbez nos Confreres qui nous écoutent, sont de l'ordre des Pasteurs & des conducteurs, & que les Religieux sont de l'ordre des Penitens, duquel neanmoins nous devons estimer que nous sommes nous-mesmes, quoy que nous soyons Abbez, si ce n'est peut-estre (ce que Dieu ne veuille) que nostre office & nostre charge nous fasse oublier nostre profession.*

En un autre endroit il appelle les Monasteres
Serm. 54. in Cant. n. 4. situez au pied des montagnes, *les Vallées des Penitens:* & sur ce que les Religieux de Chartres luy avoient demandé, si certains Evesques que Saint

S. Gregoire le Grand avoit renfermez autrefois dans les Monasteres durant quelque temps, pour la correction des fautes qu'ils avoient commises, y demeurerent en leur habit, ou prirent celuy de Religieux, il répond: Qu'il ne sçait rien: mais « qu'il lui paroist vray-semblable qu'ils ne l'ont « pas pris, puis qu'ils le devoient quitter quelque « temps aprés: mais qu'ils avoient seulement « cherché le repos dans le secret & la solitude « des Monasteres, & la commodité qu'ils y trou- « voient pour y faire penitence. *Et sur ce qu'ils lui* « *avoient demandé encore*, pourquoi entre tous les « estats de penitence, celui de la Religion a merité « ce privilege d'être appellé un second Baptême, « qui est le nom que le Concile de Trente donne à la *Penitence*, même en l'appellant aprés tous les Peres, *un Baptême laborieux, & la seconde table aprés le naufrage*, il répond, *Que c'est à cause que l'on renonce parfaitement au monde, & que l'on pratique la vie spirituelle d'une maniere excellente & particuliere. Ce qui fait que cét état estant relevé au dessus de tous ceux de la vie humaine, il rend ceux qui l'aiment & qui l'embrassent semblables aux Anges, & dissemblables aux hommes, ou plûtost retraçant en l'homme l'image de Dieu, nous donne la forme & la figure de Iesus-Christ, comme le Baptême. Car nous sommes comme baptisez une seconde fois, parce que mortifians nos membres terrestres, nous sommes de nouveau revétus de Iesus-Chist, & comme entez en luy dans la ressemblance de sa mort. Et comme dans le Baptesme nous sommes tirez de la puissance des tenebres, & transferez dans le Royaume de la lumiere eternelle: aussi dans cette sainte vie qui est comme*

De prac. & dup. c. 17. n. 52. & 53.

Conc. Trid. sess. 14. c. 2. & can. 2.

Bern. ibid.

une seconde generation, nous sortons des tenebres, non du seul peché originel, mais de plusieurs pechez actuels, pour entrer dans la lumiere des vertus : verifiant encore en nous cette parole de l'Apôtre : La nuit a precedé, & le jour est venu.

Rom. 13. Serm 37. de divers. n. 2.

Et ailleurs il dit en ce même sens : *La profession Religieuse est une seconde naissance, puis que c'est alors proprement que Dieu nous a fait renaistre par la parole de la verité, en nous donnant la volonté de le servir. Car encore que lors qu'il nous a fait renaistre par le Sacrement de Baptéme, cette grace ait esté volontaire à Dieu qui nous engendroit, elle ne l'a pas esté neanmoins à ceux qui estoient engendrez, puis qu'ils n'avoient aucun usage de leur volonté ni aucun exercice de leur raison, ny par consequent aucune connoissance de leur pere, ni aucun sentiment de leur renaissance. Mais en nous inspirant le desir de le servir en Religion, ç'a esté alors que cette generation volontaire en lui, a produit un sacrifice volontaire en nous, selon ce que dit le Prophete : Ie vous sacrifieray volontairement & avec amour, & je glorifiray vostre nom,*

Psal. 53. 8.

S. Bernard témoigne que son Abbaye de Clairvaux estoit remplie de personnes qui y étoient venus faire penitence. Voicy ses paroles: » Quel plus grand miracle y a-t'il que de voir » tant de jeunes Gentils-hommes & Seigneurs » qui sont ici retenus sans chaisnes dans une » prison ouverte, n'estant liez que par la crain- » te de Dieu toute sainte ; qui perseverent dans » de si grandes mortifications de penitence, au » delà des forces humaines, par dessus leur na- » ture, & contre leur premiere inclination & » leurs anciennes habitudes : qui à peine pou- » voient estre chastes & sobres deux jours de

Serm. 1. De dedic. Eccl. n. 2.

» suite dans le monde, & qui le font maintenant » toute leur vie. Ne sont-ce pas là des marques » visibles du S. Esprit qui habite en nous? Par où il fait voir qu'ainsi que la vie des vrais Chrétiens doit estre exempte de crimes & de pechez mortels, selon l'Evangile, les Apostres & les Peres: aussi celle d'un Penitent, & d'un Religieux, qui est un penitent beaucoup plus parfait que ceux du monde, doit estre purifiée de toute l'impureté des vices passez par la pratique des vertus contraires: en quoy consiste la grace de la veritable Penitence.

CHAPITRE IV.

TROISIEME REGLE. *Aimer les austeritez & les mortifications.*

LA troisiéme Regle de nostre Saint, est, que le vray esprit de Religion estant l'esprit de la Penitence, il doit faire animer les austeritez & les mortificaions, tant corporelles que spirituelles, pour se racheter des peines de l'autre monde par celles de celuy-cy. Et c'est en cela qu'il dit également que consiste la science des Saints. La science des Saints, *dit-il*, consiste « à souffrir des travaux & des peines pour un « temps, & à se procurer des delices & des joyes « pour l'eternité. *Et ailleurs* : Vous ne devez « point chercher de voye plus forte, plus rude « & plus austere que celle qu'on mene en ce « Monastere. Car je vous puis assurer qu'elle « est tres forte, & que si vous ne voulez point « vous épargner, elle répond en tout à celle « des Apostres & des premiers Chrestiens ins- « truits dans l'école de Iesus-Christ. Mais qui «

Serm. 21. De divers. n. 2.

Serm. 22. De divers. n. 5.

» de vous oseroit seulement en imagination & en » pensée, descendre de cette vie dans une plus douce & plus molle? O si vous connoissiez combien » vous estes redevables à Dieu & aux hommes, » vous verriez que ce que vous faites n'est rien, & » ne merite pas d'estre conté en cōparaison de vos » debtes Voulez-vous sçavoir ce que vous devez, » & à qui vous devez? Vous devez toute vostre » vie à Iesus-Christ, parce qu'il a donné la sienne « pour la vôtre, & a souffert des tourmēs horribles, » afin que vous n'en souffrissiez pas d'eternels.

Apolog. c. 4 n 9. » Si vous me demandez, *dit-il dans son Apologie*, » pourquoy je n'ay pas choisi de me retirer dans *1. Cor. 10.* » l'Ordre de Cluni, quoi que saint, mais plus doux » que celui de Cisteaux, je vous réponds avec l'A- » pôtre, Que tout m'est permis, mais que tout n'est » pas utile. L'Ordre de Cluni est juste & saint: mais *Rom. 7.* » parce que j'estois charnel & esclave du peché, je » sentois que la maladie de mon ame estoit telle, » qu'elle avoit besoin d'une forte medecine. Car » la diversité des maladies demande diversité de *Serm. 91. De divers. n. 1* » remedes, & il en faut de plus forts pour de plus » fortes. *Et il dit ailleurs*: La confession doit estre » accompagnée de myrrhe & d'encens, c'est à dire *Psalm. 41.* » de la mortification de la chair, & de l'oraison du » cœur. Car l'un sans l'autre, ou sert peu, ou ne » sert point. Celuy qui mortifie sa chair, & ne- *Luc. 6.* » glige de prier, est superbe, & Dieu luy dira: » Mangeray-je la chair des taureaux, & boiray-je *Prouv. 28.* » le sang des boucs? Et celui qui prie & neglige de » mortifier sa chair, entendra ce reproche de Dieu: » Pourquoi m'appellez-vous, Seigneur, Seigneur, » & ne faites-vous pas ce que je dis? Et cet autre: » L'oraison de celuy qui détourne son oreille pour ne pas écouter la Loy, sera execrable.

Ecrivant à un Abé touchant un Ecclesiastique qui desiroit prendre l'habit à Clairvaux, il luy mande : Nous apprehendons de recevoir un Ec- « Epist. 349
clesiastique delicat, & qui n'est pas propre à tra- «
vailler. *Et preschant à ses freres le jour de la feste* «
de S. Iean Baptiste, il leur dit: Qui est celuy d'en- « Ser in Nat. Ioan. n. 8.
tre vous, mes freres, qui considerant la peniten- «
ce de S. Iean, ose, je ne diray pas relever la sien- «
ne propre, mais seulement la tenir de quelque «
merite, ose murmurer dans ses travaux & dans «
ses peines, & dire : Ie souffre assez, tant s'en faut «
qu'il ose dire, je souffre trop? Car quels homici- «
des quels sacrileges, ou quels crimes S. Iean pu- «
nissoit il en sa personne? Excitons-nous à la pe- «
nitence, mes freres, interrogeons nos consciences- «
ces : animons-nous à prendre vangeance de «
nous-mêmes, afin que nous puissions éviter le «
terrible jugement du Dieu vivant? «

CHAPITRE V.

QUATRIE'ME REGLE. *Que l'humilité est l'ame de la vie Religieuse.*

SA quatriéme Regle, est de reconnoistre que l'humilité est l'ame de la vie Chrestienne & Religieuse, & le fondement de tout cet édifice spirituel. Car il dit fort bien : *Que l'Aurore qui dissipe les tenebres & annonce la lumiere, figure l'humilité, parce qu'ainsi que l'aurore divise la nuit d'avec le jour, aussi l'humilité divise le pecheur d'avec le juste, chaque juste commençant par l'humilité, & s'avançant peu à peu par elle mesme : & qu'à cause de cela elle est à bon droit comparée à l'Aurore qui se leve, puis que c'est sur elle comme sur le fondement, que s'établit toute la structure des* (Serm. 1. De diversf. n. 3.)

Serm. 27. De diversf. n 4. Ep. 142. n. 4. *Vertus. Prions Dieu*, dit-il, *qu'il nous donne l'humilité. Je ne dis pas celle des Saints, mais au moins celle des Religieux & des pecheurs. Nostre Ordre & nostre profession est l'abjection & l'humilité. C'est une vertu rare que de bien faire, & de s'estimer inutile: & c'est pourquoy elle est admirée de plusieurs. Aussi rend-elle les personnes illustres plus illustres, & les Saints plus saints. Quant à moy, je l'estime plus que les grands jeusnes, les longues veilles, & tous les exercices corporels.* Et il dit ailleurs: *Pourquoy pensez-vous que nous* Serm 4. in Psal. 90 n. 3. *nous cachons dans les Cloistres & dans les forests? c'est afin de nous conserver dans l'humilité. Car si ceux qui sont icy estoient dans le monde, & qu'ils fissent seulement la quatriéme partie de ce qu'ils font, on les adoreroit comme Saints, & on les estimeroit comme des Anges. Au lieu qu'icy on les reprend sans cesse comme foibles & negligens. Pensez-vous que ce vous soit un petit avantage de n'estre pas estimez saints, avant que vous le soyez?*

Et sur ce que quelques-uns l'avoient accusé de mépriser des Religieux d'un autre Ordre, qui avoient grande reputation de sainteté, il répond: » Que nous serviroit-il d'estre si austeres dans » nostre vivre, si simples dans nos habits, si mor» tifiez par les sueurs du travail des mains, par Apolog. c. 1. n. 1. » les jeusnes & les veilles, si par une vanité de » Pharisiens nous méprisions les autres hom» mes, & ce qui est encore plus superbe, ceux » qui sont meilleurs que nous? si ce n'est peut» estre que nous fassions toutes nos œuvres pour » estre veus des hommes. Mais le Sauveur dit, » que ceux-là reçoivent leur recompense en ce Math. 9. » monde. Si nous esperons seulement en Iesus» Christ durant cette vie, comme dit S. Paul,

ne sommes-nous pas les plus miserables de tous «
les hommes, & n'est-ce pas esperer seulement «
en Jesus-Christ durant cette vie, que de cher- «
cher seulement une gloire temporelle dans le «
service de Jesus Christ? Nous sommes bien «
mal-heureux, si nous donnant tant de peine «
pour n'estre pas comme les autres hommes, «
nous nous mettons en estat de recevoir une «
moindre recompense, ou plûtost de recevoir de «
plus grands châtimens que les autres hommes. «
Ne pouvions-nous point trouver de voye plus «
douce qui nous menast en Enfer, que d'y aller «
parmy les épines & les croix de la penitence? «
S'il falloit necessairement que nous tombassions «
dans cette abime, pourquoy ne suivions-nous «
pas la voïe large qui y mene, & par laquelle «
plusieurs marchent, afin qu'au moins nous puſ- «
sions passer de la joye & des delices dans les «
tourmens, & non pas des pleurs de ce monde «
dans ceux de l'autre? Malheur, & je le dis «
encore une fois, malheur aux pauvres qui «
sont superbes, à ceux qui portent la Croix de «
Jesus Christ & qui ne suivent pas Iesus-Christ: «
qui recherchent de participer à ses souffrances, «
& qui negligent de suivre son humilité. Quoy «
qu'ils soient reglez dans leurs mœurs, nean- «
moins en parlant avec orgueil, ils se font ci- «
toyens de Babylone, enfans de tenebres, & es- «
clavent de l'Enfer. Lors qu'ils médisent de leurs «
freres, ils perdent l'humilité en ce qu'ils s'é- «
levent dans leur propre estime, & ils perdent «
la charité en ce qu'ils rabaissent les autres. «

CHAPITRE VI.

V Regle. Aimer la pauvreté d'un amour sincere.
VI. Regle. Renoncer parfaitement au monde

LA cinquiéme Regle du Saint, est de garder étroitement & d'aimer d'un amour veritable la pauvreté Evangelique. Le Lecteur la pourra voir traitée selon l'esprit de nostre Saint dans le Chapitre 8. du Livre precedent.

La sixiéme est de n'aimer que Dieu, & aprés avoir renoncé au monde, de ne se plus partager entre Dieu & le monde. Si nous voulons sortir du » monde, *dit nostre Saint*, pourquoy voulons-nous » tirer nos chaînes avec nous? Quand elles seroiét » d'or, il vaut toûjours mieux que nous soyons dé- » livrez d'elles, qu'attachez à elles. Le Sage nous » dit: Cherchez Dieu avec un cœur simple, c'est à » dire, ne cherchez point ni autre chose au lieu de » luy & comme si c'estoit luy-mesme, ni autre » chose outre luy, ni autre chose aprés luy. Cher- » chez-le avec simplicité de cœur. Une nature » simple comme la sienne veut un cœur simple. Un » homme qui a l'esprit double est inconstant en » toutes ses voyes. Celuy que vous cherchez ne » sçauroit estre trouvé par ceux qui croyent pour » un temps, & se retirent dans le temps de la per- » secution. Il est toûjours vivant & eternel : on » ne le trouve point si l'on ne le cherche toûjours, » si l'on ne le cherche eternellement. Malheur à » celui qui marche par deux chemins. Nul ne peut » servir deux Maistres. Cette unité, cette perfec- » tion, cette plenitude ne peut souffrir ce partage » & cette duplicité. Il est indigne de la Majesté » de Dieu, de se laisser trouver à celuy qui ne le » cherche pas de toute l'étenduë de son ame.

Serm. 15. de divers. n. 1.
Serm. 37. de divers. n. 8
Sap. 1.
Iacob. 1.
Eccles. 2.
Luc. 18.

Que si le Prophete dit, que Dieu rejette de sa « Apoc. 3.
bouche celui qu'il trouve tiede, comment l'hipo- «
crite & le traistre pourront-ils subsister devant sa «
face ? Si celui qui fait l'œuvre de Dieu avec ne- « Ierem. 48.
gligence est maudit de lui, que merite celui qui « 10.
l'a fait avec fraude & tromperie ? Fuyons cette «
duplicité, mes freres, & gardons-nous de ce le- «
vain des Pharisiens, Dieu est la verité même, & «
il veut que ceux qui le cherchent, le cherchent «
en esprit & en verité. Si nous ne voulons pas le «
chercher en vain, que nostre recherche soit ve- «
ritable, qu'elle soit frequente, qu'elle soit con- «
stante ; en sorte que nous ne cherchions rien au «
lieu de lui, ni rien avec lui, & que nous ne passions «
pas de la recherche que nous faisons de lui à cel- «
le d'une autre chose. Car il arrivera plûtost que «
le Ciel & la terre passeront, que non pas que celui «
qui le cherchera en cette maniere, ne le trouve «
pas : que celui qui demandera en cette maniere, ne «
le reçoive pas : que celuy qui frappera à la porte «
en cette maniere, ne la voye pas ouverte. «

C'est dans ce mesme esprit qu'il dit, que les Religieux se doivent croire obligez de tendre à la perfection, & de mener une vie plus pure que ceux du monde. *C'est une grande vertu*, dit-il, *à un homme seculier d'avoir les mains pures, & ce n'est pas une grande vertu à un Religieux. Mais c'est un grand mal à un Religieux de ne pas travailler pour conserver au moins la pureté de ses mains. Il est certain que Dieu demande de nous une pureté & une justice plus abondante que des gens du monde. Car on leur a dit, fuyez la fornication, & que ceux qui déroboient ne dérobent plus. Or doit-on craindre que nous ne tombions dans ces vices, & que nos mains ne soient si honteusement souillées ?*

Serm 17. de divers. n. 1.

1. Cor 6.
Ephes 4.

Mais plus elles sont nettes & belles, plus les taches y paroissent, comme la moindre saleté défigure un vestement precieux. Il nous suffit pour salir nos mains de commettre la moindre desobeïssance: Et ce n'est plus une petite tache, mais une honteuse souilleure si nous negligeons d'accomplir les moindres commandemens.

CHAPITRE VII.

Septiéme Regle. Aimer la Solitude, le Silence, & la retraite du Monastere.

LA septiéme Regle du Saint, est d'aimer la solitude, le silence, & la retraite du Monastere, comme des personnes qui ont veritablement renoncé au monde, & qui y sont morts; de laisser aux Evesques & aux Pasteurs à gouverner les fideles, sans rechercher la conduite de leurs ames: de laisser aux Rois & aux Magistrats à gouverner les affaires civiles, sans se mesler dans les intrigues de leur Cour & de leur Palais, & de se croire seulement obligez d'offrir à Dieu leurs desirs, leurs prieres, & leurs penitences pour le bien, la paix, & la gloire de l'Eglise & de l'Estat. *Le travail & la retraite*, dit nostre Saint, *sont comme les enseignes des Religions & les ornemens de la vie Religieuse, au lieu que vos yeux*, il se plaint de quelques Religieux de son temps, *ne se portent que vers les choses élevées, vos pieds se promenent dans les places, & vos langues s'entendent dans les conseils.* Et en l'un de ses Sermons il explique également de quelle sorte les Religieux pratiquent la vie Apostolique. *Nous avons*, dit-il, *fait profession de mener la vie des Apostres. Nous avons tous voué la profession Apostolique. Ce que je n'entens pas de*

De off. Epist. c. 9 n. 37.

Serm. 27. De divers. n. 3.

cette gloire de sainteté, laquelle ils n'ont pas seulement receuë pour eux-mesmes, mais pour le bien de tout l'Univers, selon qu'il est écrit : Que les montagnes reçoivent la paix, & les colines la justice pour le salut du peuple, mais de cette renonciation qu'ils firent au monde, & qui leur fit dire à Iesus-Christ par la bouche de Saint Pierre qui parloit pour tous : Vous voyez, Seigneur, que nous avons quitté toute chose pour vous suivre. Psal 71.

C'est pourquoy il fait une excellente comparaison des dents de l'Epouse du Cantique aux Religieux: *Ils mirent*, dit-il, *la blancheur des dents, parce qu'ayant suivy la voye la plus courte, & la vie la plus seure pour le sauver, il semble que parmy tout le corps de l'Eglise qui est blanc, ils sont plus blancs que les autres. Car ils evitent toute l'impureté des vices, & pleurent les pechez de pensée comme ils pourroient faire ceux d'action. Si les dents sont fortes, qui a-t'il de plus fort que ceux à qui les souffrances tiennent lieu de consolation, l'ignominie de gloire, & la pauvreté d'abondance. Si les dents n'ont point de chair, ny eux non plus. Car ayant oublié la chair dans la chair mesme, ils ne se conduisent que par l'esprit, comme dit l'Apostre. Si les dents sont cachées par les levres, afin qu'elles ne soient point veuë : aussi les Religieux le sont dans des Monasteres par des murailles, afin qu'ils ne soient point exposez aux yeux & aux visites des personnes seculiers : & comme il est incident que les dents paroissent, si ce n'est peut-estre lors qu'on rit, il n'y a rien aussi de plus honteux que de voir un Religieux aller dans les bourgs & dans les villes, si ce n'est qu'il y soit contraint par la charité qui couvre la multitude des pechez, & qui est comme un ris de la grace, parce qu'elle est gaye, quoy* Serm. 93. De divers. n. 2. Rom. 8.

qu'elle ne soit pas licencieuse ny dissoluë.

Et il a marqué pour raisons principales de cet-
Ep. 315. n. 2 »te doctrine sainte, Que l'on amasse beaucoup de
» la poussiere du siecle dans le commerce du sie-
Ep. 249. n. 4. Serm. 1. De Adv. Dom. num. 1. » cle : que le monde est rempli de perils & de
» précipices : que cette vaste mer est pleine de
» personnes qui se noyent, & qui souvent entraî-
Ep. 7. n. 15. » nent avec eux ceux qui les veulent sauver : &
» que la vocation des Religieux consiste princi-
» palement en deux points ; en l'obeïssance à
» l'Abé, & en la stabilité dans le Monastere.

Aussi nous voyons qu'il détourna un Religieux de l'Abaye de S. Michel, d'executer le dessein d'un long pelerinage qu'il avoit entrepris de
Epist. 319. faire en Ierusalem, & écrivit à Lelbert Abé de
» ce Monastere : I'ai persuadé à ce Frere de re-
» tourner en vostre Maison, ayant jugé plus à
» propos qu'un Religieux, quelque pecheur &
» coupable qu'il soit, fasse penitence dans son
» Monastere, que d'errer comme un vagabond
» par les Villes & par les Provinces. Car le de-
» voir d'un Religieux n'est pas de chercher la
» Ierusalem de la terre, mais celle du Ciel : &
„ on ne la cherche pas en marchant avec les
„ pieds, mais en s'avançant par les affections &
„ les desirs dans le chemin qui y meine. Et ayant sceu qu'un Religieux turbulent nommé Raoul, preschoit seditieusement dans le Diocese de Mayence, & animoit les Chrestiens à tuer les Iuifs, se laissant aller à un zele plein de présomption & d'ignorance, le Saint répond en des termes à Henry Archevesque de Mayence
Ep. 323. n. 1. qui l'avoit consulté sur ce sujet : Cet homme
„ dont vous parlez dans vostre Lettre, n'a eu
„ mission ni des hommes ny de Dieu. Que s'il est

Religieux ou Hermite, & qu'en cette qualité " il s'attribuë la liberté & l'office de prescher, " il doit sçavoir que l'office d'un Religieux est " de pleurer, & non d'enseigner, les Villes luy " devant estre des prisons, & la solitude un Paradis. " Mais celui cy au contraire trouve la prison " dans la solitude, & le Paradis dans les Villes. " O homme sans conscience! O homme sans " front! dont la sotise est élevée sur le chandelier, " afin qu'elle paroisse à tous ceux de la maison. "

S. Bernard a emprunté ces paroles de S. Hierôme cótre Vigilance c. 6.

Il écrit en ces termes à des Religieux de son Ordre : Nostre profession est de nous étudier " au silence, de nous exercer aux jeusnes, aux " veilles, aux prieres, au travail des mains. Et " écrivant aux Abbez qui estoient assemblez à Soissons, pour la reformation des Monasteres de S. Benoist, & le rétablissement du vray esprit de cette Regle parmi ceux de cét Ordre, qui s'étoient fort relâchez touchant le silence, il dit : Ie ne veux point avoir de part avec ceux qui " appellent le bien mal, & le mal bien. Car s'ils " sont capables de dire que ce qui conserve la " justice est un mal, peuvent-ils tenir quoy que " ce soit pour un bien? Le Sauveur du monde ne " dit autrefois qu'une parole, & les Pharisiens " s'en scandaliserent. Mais ces nouveaux Pharisiens " ne se scandalisent pas des paroles, mais " du silence. *Et ailleurs il dit* : Qu'il n'y a point " d'instrument qui vuide tant le cœur, que la " langue. Et qu'il est difficile qu'aprés de longs " entretiens l'ame ne soit plus seche, la mediation moins fervente, l'esprit moins arrousé de la " grace, & la victime de l'oraison moins grasse " & moins pure.

Epist. 142. *n.* 1.

Epist. 91. *n.* 4.

Matt. 15.

Serm. 17. *De divers. n.* 4.

Nous avons veu cy-dessus qu'écrivant à Ricuin Evesque de Toul, qui luy avoit envoyé un penitent pour le conduire dans sa penitence, il s'en excuse humblement en ses termes : *Nous connoissons trop les bornes de nostre condition & la mesure de nostre devoir, pour nous élever au dessus de nous-mêmes : & nous n'avons pas de coûtume de donner penitence, principalement en crime, à aucunes personnes, qu'à ceux dont les ames sont commises à nostre garde.* Et nous voyons que le Pape Eugene III. donne ce sage avertissement à tous Abbez de cet Ordre. *Considerez*, dit-il, *que nos peres ont quitté le monde, & méprisé tout. Ils ont laissé aux morts ensevelir les morts. Ils s'en sont fuis dans la solitude; & pendant que les autres s'appliquoient au ministere Ecclesiastique, eux se sont tenus aux pieds de Iesus-Christ avec Marie, afin qu'ils receussent la manne celeste avec d'autant plus d'abondance, qu'ils seroient plus éloignez de l'Egypte. Lors donc que les enfans du siecle s'efforcent de vous tirer de vos Maisons, pour vous obliger à prendre la conduite de leurs ames, & vous veulent faire passer quelquefois du repos de la contemplation & du silence du desert aux occupations & aux affaires, remettez-vous devant les yeux les institutions de vos peres, & choisissez à l'exemple du Prophete, d'estre plûtost méprisez dans la Maison de Dieu, que de demeurer dans les tentes des pecheurs.*

Epist. 61.

Epist. 364 apud Bern.

Nous lisons dans la vie de nostre Saint : *Qu'il ne voulut point permettre qu'aucun de ses Religieux demeurast dans la Cour du tres-pieux Prince Thibauld Comte de Champagne, mesme pour la distribution de ses aumosnes.* Et il dit en l'un de ses Sermons : *Ie voy des Religieux (& l'on ne doit pas le voir sans douleur, qui aprés avoir embrassé le ser-*

Livre 2. ch. dernier.

Serm. 4. De

vice de Iesus-Christ, s'intriguent de nouveau dans des passions humaines & terrestres : qui élevent avec grand soin de superbes édifices au dehors, & negligent les mœurs & la discipline au dedans : qui sous pretexte de l'utilité publique vendent des paroles flateuses aux hommes riches, & des civilitez aux Dames ; & qui même contre l'Edit de leur Roy, qui est Iesus-Christ, desirent quelquefois le bien d'autruy. Est-ce ainsi qu'ils pretendent que le monde est mort pour eux, & qu'eux sont morts pour le monde, puis qu'au lieu qu'avant leur entrée en religion, ils étoient à peine connus dans un bourg ou dans un village, ils se produisent ensuite dans les Provinces, ils frequentent les Cours & les Palais, & s'introduisent dans la connoissance des Rois, & dans la familiarité des Princes & des Grands? Et aprés avoir ainsi déploré ce mal, il en découvre la » source, lors qu'il dit ensuite : La seule & uni- » que cause de tous ces maux, est que nous quit- » tons l'humilité par laquelle nous avons quitté » le monde, & que nous laissant aller à la vani- » té, nous rentrons de nouveau dans les vains » amusemens & les folles passions seculieres & » retournons comme des chiens à nostre vomis- » sement. laudi Virg. Deip. n 10.

Il est donc tres-utile que les personnes consacrées à Dieu se souviennent de ces deux belles » paroles du Saint : l'une, Que la voye la plus » seure de toutes, est de rechercher les choses » les plus solides, & non pas les plus élevées, & » où il y ait plus de graces divine que de gloire » humaine : *L'autre :* Que la tristesse Religieu- » se pleure les pechez d'autruy, ou les siens propres. Serm. 1. De S. Vict. n. 2. Serm in Festo Mariæ Magdal. n. 3.

CHAPITRE VIII.

Huitiéme Regle. Reconnoistre la grande grace de la vocation à la Religion, & travailler avec soin pour ne la pas perdre par la negligence.

SA huitiéme Regle est, de reconnoistre la grace insigne que Dieu fait d'appeller à la Religion, en craignant de la perdre par la negligence : en ne se croyant pas asluré de son salut, parce qu'on porte un habit, ou un voile qu'ont porté des Saints & des Saintes, & en ne se flatant pas dans la sainteté de sa profession & celle du Monastere où l'on demeure. *Rendons graces à la Grace,* dit nostre Saint, parlant à ses Freres: *rendons graces à cette misericorde plus que gratuite, si cela se peut dire, qui accable de ses liberalitez, non seulement ceux qui en sont indignes mais ceux qui sont dignes de sa colere, & qui méconnoissent ses bien-faits. Remercions celui qui nous a fait renaistre à l'esperance de la vie, & nous a adoptez au nombre de ses enfans. C'est approcher de la sublimité des Anges, que d'imiter leur pureté par une celeste continence. C'est pratiquer une espece tres-noble de prophetie, selon l'Apostre, que de ne considerer point les choses visibles, mais les invisibles: que de se conduire par l'esprit, que de vivre par la foy: de chercher ce qui est au Ciel, & non ce qui est sur la terre, d'oublier le passé, & de ne regarder que l'avenir. C'est participer à la grace des Apostres, de pouvoir dire comme eux au Fils de Dieu : Nous avons quitté tout, & nous vous avons suivy. Voilà un veritable sujet de se glorifier, mais au Seigneur. Car ce n'a pas esté la force de nostre bras, mais Dieu qui a fait toutes ces choses. Le Tout-puissant*

Serm 36. de divers n. 2.

2 Cor. 4.

Matth. 19.

puissant nous a honorez d'une rare & d'une insigne faveur, & c'est avec sujet que nostre ame le benit. Car ç'a esté par le grand don de sa grace que nous avons embrassé generalement cette grande & generale renonciation à tous les biens, & à tous les honneurs du monde, de laquelle les grands Apostres se glorifioient. Et peut-estre que je ne ferai pas une folie puis que je dirai la verité, si je me glorifie encore mais en Dieu seul, de ce qu'il y en a ici quelques-uns qui ont quitté plus que des nacelles & des filets. Ioint que les Apostres mêmes avoient quitté tout pour suivre Iesus-Christ vivant & parlant à eux. De sorte que nous pouvons dire par la bouche du même Sauveur, Vous avez cru, Thomas, parce que vous avez veu; mais heureux ceux qui n'ont point veu & ont creu. Combien donc est Ioan. 20. *grand le comble de graces où l'on trouve une imitation de la vie des Anges, de la grace des Prophetes, & de la perfection des Apostres? Que rendrez-vous à Dieu pour tous ces biens qu'il vous a donnez? Ce degré de bon-heur est élevé & sublime, mais la ruine en est plus perilleuse. Ce sont comme trois cieux sur lesquels nous sommes montez. Mais c'est à celuy qui est debout à prendre garde de ne pas tomber. Le Diable est tombé du Ciel comme un* Luc. 10. *éclair. Il est tombé de haut. Il s'est brisé & son mal a esté incurable, sa playe a esté desesperée. La damnation est moins grande quand on perit dans le siecle, que lors qu'on perit dans le Monastere.* Serm. 2 in festo S. Michael n 4.

Aussi pour montrer combien cette apprehension est raisonnable, il dit: *Il y a encore plus de peril à retomber qu'à tomber. C'est pourquoy vous estes heureux si vous remplissez vostre cœur de trois sortes de crainte. La premiere, pour la grace* Serm. 54. Cant n. 14.

que vous avez receuë. La seconde, pour la grace que vous avez perduë. Et la troisiéme, qui doit estre de beaucoup plus grande, pour la grace que vous avez recouvrée. Et écrivant à une Religieuse qui avoit plus vescu en Seculiere qu'en Religieuse dans un Monastere, & qui depuis ayant esté touchée de Dieu, s'estoit toute consacrée à son service, il luy dit : *Ce qu'il y avoit de vieil en vous a esté consumé par la grace de Iesus-Christ, & toutes choses y commencent à estre nouvelles. Vous n'avez plus soin de l'exterieur de vostre corps comme vous aviez, mais de l'interieur de vostre ame, & vous aimez mieux que vostre vie soit belle que vôtre robe. Vous faites ce que vous devez, ou plûtost ce que vous aviez déja dû faire autrefois, car vous l'aviez promis & voüé à Dieu. Mais l'esprit Saint qui meut le cœur comme il veut, où il veut & quand il veut, n'avoit pas encore remué le vostre. Et c'est pourquoy peut-estre que la maniere dont vous avez vescu jusqu'icy n'est pas tout à fait inexcusable. Que si vous souffrez que cet esprit brûlant qui a rechauffé vostre cœur, & que ce feu divin qui s'embrase maintenant dans vos meditations, s'éteigne, que vous restera-t-il sinon de reconnoistre que vous serez reservée pour le feu qui ne peut s'éteindre ? Mais je prie Dieu que plûtost ce mesme esprit éteigne en vous les passions sensuelles, de peur qu'elles n'etouffent les saints desirs que vous avez conceus depuis peu, & ne vous fassent tomber dans les flammes de l'Enfer.* Et il dit encore en un autre endroit : *Il n'y a point d'assurance, mes freres, ny dans le Ciel, ni dans le Paradis, & encore moins dans le monde. Dans le Ciel l'Ange est tombé en la presence de la divinité. Dans le Paradis Adam est tombé au milieu des douceurs &*

Epist. 114.

Serm. 30 De divers. n. 1.

des delices. Dans le monde Iudas est tombé estant dans l'école du Sauveur. Ie dis cecy afin que personne ne se flate en la sainteté de cette maison. Car les hommes ne sont pas sanctifiez par le lieu, mais au contraire c'est le lieu qui est sanctifié par les hômes.

CHAPITRE IX.

Neuviéme Regle. Tascher toujours de s'avancer dans la pieté & dans la ferveur.

LA neufiéme Regle est de tascher toûjours de s'avancer dans la pieté & dans la ferveur. *Ceux-là*, dit nostre Saint, *bastissent de l'argent, de l'or & des pierres precieuses, sur le fondement de la grace de Iesus Christ, qui commencent fortement, qui continuent encore plus fortement, & qui achevent tres-fortement, n'ayant point d'égard à ce que la chair peut, mais à ce que l'esprit veut.* Serm. 30 de diverf. n. 2. Parmy les loüanges qu'il donne à un Abé du Monastere des Alpes, qui malgré les infirmitez de sa vieillesse avoit travaillé avec chaleur à la reformation de son Abaye, il dit : *La vraye vertu ne s'arreste point à un terme, & ne se borne point par le temps. Le juste ne croit jamais estre parvenu au bout de la perfection où il tend. Il ne dit jamais, c'est assez. Il est toûjours affamé & alteré de la justice, & s'il vivoit eternellement, il s'efforceroit eternellement de devenir plus juste qu'il n'a esté, & travailleroit toûjours de tout son pouvoir à s'avancer de bien en mieux. Car il ne se loue pas au service de Dieu pour un an, ou pour un certain temps comme un mercenaire, mais il s'y consacre pour jamais. Ainsi le continuel desir de s'avancer, & l'assiduité avec laquelle on tasche de parvenir à la perfection, tient lieu de la perfection mesme.* Ep. 253 n. 2. Ibid. n. 3.

Que si c'est estre parfait, que de travailler à acquerir la perfection, il s'ensuit aussi que c'est la
Ibid. n 4. *perdre de ne vouloir pas travailler pour l'acquerir, & reculer de ne vouloir pas s'avancer. Où sont donc ceux qui ont accoûtumé de dire : Il nous suffit d'estre tels que nous sommes. Nous ne voulons pas estre meilleurs que nos Peres. Nous ne desirõs point de nous avancer, & nous ne voulons pas reculer aussi. Certes ils ne sçauroient faire ce qu'ils pretendent. Car y a-t'il dans le monde quelque creature sensible*
Iob. 14. *qui subsiste sans se changer ? Il est écrit de l'homme, qu'il passe comme l'ombre, & qu'il ne demeure jamais en un mesme estat. Et tant que le Createur des hommes & du monde a vescu sur la terre, & a conversé avec les hommes, s'est-il arresté en un certain point ? Il a passé par les Provinces, dit l'Ecri-*
Act. 10. *ture, en faisant du bien à tous. Il a passé, & ce n'a pas esté lâchement, avec paresse, ny d'un pas lent & mol, mais selon qu'il est écrit de luy, Il a marché avec vitesse en courant comme un Geant. Il*
Psalm. 18. *faut donc courir comme luy pour l'atteindre dans sa course. Car que sert-il de le suivre si l'on ne l'atteint ? C'est pourquoy S. Paul disoit : Courez de telle sorte que vous le puissiez atteindre. Il faut, ô*
3. Cor 6. *Chrestien, que vous marquiez la borne de vostre progrés & de vostre course, où il a marqué la fin de la sienne, sçavoir à obeïr jusqu'à la mort. Que si vous vous arrestez pendant qu'il court, vous ne vous approchez pas de luy, mais vous vous en éloignez, & vous devez craindre ce que dit David,*
Psal. 72. *Seigneur, ceux qui s'éloignent de vous periront. Si donc c'est courir que s'avancer ; lors que vous cessez de vous avancer, vous cessez de courir, & lors que vous commencez à ne courir plus, vous commencez*

à défaillir & à reculer. Nul Ange ne demeuroit en repos sur l'échelle de Iacob, mais tous en descendoient ou montoient : pour montrer qu'il n'y a point de milieu entre le progrés & la défaillance durant cette vie morelle, & qu'ainsi que nostre corps n'est jamais sans croistre ou sans décroistre, de mesme l'esprit de grace s'augmente toûjours ou diminuë. Ibid. n. 5. Genes. 28.

Malheur, dit nostre Saint, *à ces miserables Religieux qui se contentent de leurs défauts, & sont satisfaits de leurs imperfections, ou pour mieux dire, de leur pauvreté & de leur indigence. Car qui est celuy d'entre eux qui seulement aspire dans ses souhaits a la perfection qui est marquée dans l'Escriture? Ce n'est pas sans sujet, que le commencement de nostre conversion étant semblable à celui de nos Peres, le progrés en est si different, qu'au lieu que nous lisons qu'eux s'avançoient de jour en jour & achevoient aussi glorieusement leur course, on tient pour grand & pour excellent parmy nous celuy qui conserve seulement les premieres chaleurs de l'esprit de Dieu dont il estoit animé en sortant du monde, & qui n'est pas moins humble ny moins modeste, moins exact ny mons circonspect, moins fervent d'esprit, moins patient, ni moins doux dans le cours de sa vie vouvelle, qu'au commencemẽt. Combien en voyons-nous qui oubliant leur condition passée & leurs pechez, & ne se souvenant point de Dieu ny de ses faveurs, employent si mal le temps qu'au lieu de le racheter, comme dit l'Ecriture, ils le perdent, & à peine parlent-ils jamais de leurs mœurs & de l'estat de leur ame? Que font autre chose ceux qui ne font aucun scrupule des railleries des médisances, des paroles de vanité & d'aigreur: qui ne font point de difficulté d'arrester leurs freres* Ser. 17. de divers. in 5. Ephes. 5. 16

ou plûtost l'Esprit de Dieu qui est en eux : qui sont endormis & sourds pour toutes les remontrances, qui se laissent emporter aux mouvemens de la colere; & qui estant tels viennent aussi librement à l'Eglise avec les autres, que s'ils estoient justes & devots, chantent avec les autres, mais non de l'esprit & du cœur, meditent & révent sur quelque niaiserie durant l'oraison, & ne craignent pas même de participer au Sacrement du Corps de Iesus-Christ qui est redoutable aux Anges ? Que diray je d'eux, sinon que leurs Communions ne leur servent qu'à leur faire croire qu'ils sont déja tout assurez de la grace de leur Seigneur, & à leur donner une confiance presomptueuse en la familiarité qu'ils ont prise avec luy depuis long-temps ?

Mais une des principales raisons qui doit faire craindre aux Religieux de tomber dans la molleſſe & dans la langueur, est qu'il leur est tres-difficile de s'en retirer lors qu'ils s'y sont une fois accoûtumez. Nostre Saint nous apprend cette grande verité, lors qu'écrivant à des Religieux d'Angleterre qui avoient quitté leur vie douce & relachée pour en embrasser une plus pure & plus austere, il leur dit ces belles paroles : *I'ay esté ravi de joye lors que j'ay appris que le feu de la grace de Dieu vous a animez d'une nouvelle chaleur, que vous avez passé de la foiblesse à une santé vigoureuse, & avez refleuri en vertu par un saint renouvellement. Cet effet est un ouvrage du doigt de Dieu, qui agit en secret, qui renouvelle avec douceur, & produit un changement salutaire, en faisant, non que les mauvais deviennent bons, mais que les bons deviennent meilleurs. Ie souhaiterois de pouvoir estre témoin d'une si grande*

Epist. 96.

merveille. Car cet avancement du bien en mieux n'est pas moins admirable ny moins agreable que le changement du mal en bien. Voire mesme il est beaucoup plus aisé de trouver plusieurs Seculiers qui se convertissent du vice à la vertu, qu'un Religieux qui passe d'une vie bonne à une plus pure & plus parfaite. Il est tres-rare de trouver une seule personne qui monte seulement un peu du degré de vertu qu'il a acquis une fois dans la Religion à un plus haut & plus relevé. C'est pourquoy toute la ville de Dieu se réjoüit de ce qui est arrivé chez vous, comme d'une chose qui est d'autant plus précieuse qu'elle est plus rare. Et d'ailleurs il estoit necessaire pour se conduire avec prévoyance & avec sagesse, de ne pas demeurer dans une mediocrité qui est proche du defaut, mais de passer au delà, & d'éviter la tiedeur, qui fait que Dieu rejette les lâches, & que sa bouche sacrée les vomit. Vous estiez obligez d'agir de la sorte pour la seureté de vostre conscience. Car vous avez reconnu vous-mesmes qu'il n'est pas seur à des personnes, qui ont promis à Dieu de garder une Regle toute sainte, de demeurer dans un estat inferieur à celuy de la pureté & de la perfection qu'elle demande. Apoc. 3. 16

CHAPITRE X.

Dixiéme Regle. Préferer la vie contemplative à la vie active dans le Monastere, hors les exercices de la Religion, & les devoirs de l'obeyssance.

LA dixiéme Regle, est d'aimer plus le repos de la vie contemplative dans le Monastere, que les occupations de la vie active, & de s'employer par obeïssance aux offices de la Maison, sans perdre jamais le desir de

Serm. 9. de divers. n. 4. la solitude & du silence. *Marie*, dit nostre Saint, *a choisi la meilleure part, quoy que l'humble occupation de Marthe ne soit pas peut-être quelquefois de moindre merite devant Dieu. Mais Marie est loüée du choix qu'elle a fait, parce que nous devons toûjours de nous-mêmes choisir la part de Marie, & souffrir avec patience la part de Marthe, si l'on nous ordonne de la prendre.* Aussi nous voyons

Serm. 26. n. 8. in Cantic. qu'il louë une parole que son cher frere Gerard dit à Dieu avant que mourir: *Vous sçavez Seigneur, qu'autant qu'il a esté en ma puissance, j'ay toûjours desiré le repos, de n'avoir soin que de mon ame, & de n'estre occupé qu'en vous. Mais j'ay esté retenu par la crainte de vous déplaire, par la volonté des Religieux, & par le desir d'obeïr en tout aux ordres de mon frere & de mon Abé.*

Serm. 3. de Assumpt. Mar. n. 3. *Heureuse*, dit-il ailleurs, *est la maison où Marthe se plaint de Marie. Car c'est une chose mauvaise & honteuse, que Marie porte envie à Marthe. Nous ne lisons pas dans l'Evangile, que Marie se plaigne de ce que sa sœur la laisse toute seule occupée à la contemplation. Il ne faut pas qu'il arrive jamais, que celuy qui s'entretient avec Dieu dans la retraite, soupire aprés la vie agitée & tumultueuse des freres qui sont employez aux offices du Monastere, mais que Marthe s'estime toûjours incapable, insuffisante, & trop foible pour son employ, & qu'elle desire qu'on en charge une autre. Marie a ce privilege, qu'en toutes occasions lors que le Pharisien s'émeut, lors que sa sœur se plaint, lors que les disciples murmurent, & qu'elle demeure dans le silence, Iesus-Christ est son Advocat & parle pour elle. Elle a, dit-il, choisi la meilleure part, & qui ne luy sera jamais ostée. C'est là cette seule chose qui est necessaire, & que le Prophete deman-*

doit à Dieu avec tant d'instance, en disant : Ie ne vous demande qu'une chose, mon Dieu, & je vous la demanderay toûjours. P ſalm. 26.

Il dit enſuite tres élegamment : Que l'ordre « Ibid n. 4.
de la charité forme trois états dans une maiſon «
Religieuſe, celuy du miniſtere de Marthe, de «
la contemplation de Marie, & de la penitence «
du Lazare. Les uns, *dit-il*, gouſtent les délices «
d'un ſaint loiſir : les autres travaillent pour les «
freres : les autres penſent à leur vie paſſée dans «
l'amertume de leur cœur, & ſont comme des «
perſonnes bleſſées qui dorment dans les ſepul- « Pſal. 87.6.
chres, ſelon le langage de David. Il faut que «
Marie ait de pieuſes & de ſublimes penſées de «
ſon Dieu : que Marthe ait des ſentimens doux «
& charitables de ſon prochain : & que le Laza- «
re en ait de bas & d'humbles de ſoy-même & «
de ſa miſere. Car chacun doit garder ſon rang «
& ſon ordre. Ceux à qui on ne donne nulle «
charge & nul office, n'ont qu'à ſe tenir aſſis aux «
pieds de Ieſus avec Marie, ou couchez comme «
le Lazare dans l'étroite demeure du tombeau. «
Marthe peut bien ſe troubler beaucoup, parce «
qu'elle a beaucoup d'employ ; mais Marie & le «
Lazare, qui ne ſont pas chargez de ce ſoin, ne «
doivent point ſe troubler, mais au contraire «
ſe réjoüir au Seigneur ; ou s'ils ſe troublent, «
il faut que ce ne ſoit pas en beaucoup de «
choſes, mais ſeulement en ce qui les tou- «
che. Dieu joint enſemble Noé, Daniel, & «
Job dans Ezechiel. Si donc un frere n'a «
point à conduire l'Arche comme Noé par- « Ezech. 14.
my les pluyes du deluge, il faut, ou qu'il «
ſoit un homme de deſirs, comme Daniel, ou un «
homme de douleurs, *c'eſt à dire de penitence*, & «

qui sent l'infirmité humaine, comme Iob. Et » quant à Marthe, il faut qu'elle se souvienne, que » le dispensateur doit estre fidele, & qu'il sera fi- » dele s'il ne se cherche point soy-mesme, mais » seulement Iesus Christ, afin que son intention » soit pure, qu'il ne fasse point sa propre volonté, » mais celle de Dieu, & que son action soit bien re- » glée. Car il y en a dont l'œil n'est pas sain & net, » & ils reçoivent leur recompense en ce monde, » & d'autres qui se laissent aller aux mouvemens » de leur propre esprit, & ceux là gâtent tout ce » qu'ils offrent en sacrifice, parce qu'ils n'offrent » pas leur propre volonté en sacrifice *Et ailleurs il* ,, *console Marthe en luy enseignant*: Qu'encore que ,, Iesus Christ nous ait dit : Ne recherchez pas la ,, nourriture qui perit, mais celle qui demeure ,, eternellement, & que les choses ausquelles elle ,, s'occupe soient terrestres & temporelles, elle ,, ne laisse pas de travailler pour l'eternité, lors ,, que par l'ordre de l'obeïssance, ou par un mou- ,, vement de charité, elle s'employe au service de ,, la maison: dautant que son intention est differen- ,, te de celle des gens du monde dont les travaux ,, perissent avec la figure de ce monde; & qu'en- ,, core que ce soit les mêmes ouvrages, neanmoins ,, estant attachez à une racine differente, ils ne pe- ,, rissent pas comme ceux-là, parce qu'ils sont en- ,, racinez dans l'eternité qui ne perit point.

Ser. 27. De diversis n. 2

Chapitr XI.

Combien les Religieux doivent craindre de tomber dans le relâchement, la tiedeur & l'ingratitude.

IL n'y a rien que S. Bernard recommande plus fortement à tous les Religieux dans ses Livres que de se garder de tomber dans le relâchement,

la tiedeur & l'ingratitude, qui peu à peu éteignent la grace en eux, alterent le vray esprit des Religions, & en déreglent la discipline. Les « pechez demeurent dans l'ame, *dit-il*, jusqu'à ce « qu'ils soient lavez par la confession, jusqu'à ce « qu'ils soient lavez par des fruits dignes de penitence. Mais malheur à vous, si aprés vous « estre purgez de vos vices & de vos pechez, vous « tombez dans une ingratitude plus pernicieuse & « plus opposée à la Grace, que les pechez mêmes. « Avec le temps nous nous relâchons de la ferveur de nostre vie. La charité se refroidit peu à « peu, & l'iniquité croist de telle sorte, qu'aprés « avoir commencé par l'esprit, nous achevons par « la chair, comme dit S. Paul. C'est de cette in- « devotion & de cette ingratitude qu'il nous arrive de méconnoistre les dons que nous avons receus de Dieu. C'est de là que nous abandonnons « la crainte de ses jugemens : que nous quittons la « solitude religieuse: que nous devenons causeurs, « curieux, railleurs, médisans, murmurateurs: que « nous nous amusons à des choses vaines, & « fuyons les travaux de la discipline, lors que nous « le pouvons faire sans qu'on le remarque. Combien en voyons-nous, *dit-il ailleurs*, & combien « en pleurons-nous qui pensent estre dans une seureté toute entiere, pourveu qu'ils gardent seulement leur habit & leur tonsure, ne considerant « pas, malheureux qu'ils sont, que le ver de l'ingratitude ronge leurs entrailles, & que s'il ne « perce pas jusqu'à l'écorce & au dehors, c'est de « peur qu'ils ne soient confondus par un déreglement exterieur & visible, & que cette confusion « qu'ils auroient ne leur serve pour se corriger. «

Serm. 1. in festo Ann. n. 9.

Galat. c. 3

Serm. 17. de diversis. n. 6.

Dans une exhortation qu'il fait à ses freres, «

Præfat in Psalm. 90 Ser. 3. in ded. Templi. n. 3.

» il use de ces termes excellens : Si vostre penitence diminuë peu à peu par une compassion & » une tendresse cruelle, vous ostez les diamans & » les perles de vostre couronne. Ne vous étonnez pas, mes freres, de ce que je m'en vais vous » dire. Mes paroles seront dures : mais la verité » ne flatte personne. C'est agir tout à fait en » traistre, que de tascher, ce que Dieu ne veuille permettre, d'introduire le vice dans cette » maison, & du Temple de Dieu, qu'elle est, » d'en faire une retraite de voleurs. Graces à » nostre Seigneur nous n'en trouvons gueres ici » de tels. Mais j'en rencontre quelquefois qui » n'estant pas tout à fait traistres, ne laissent pas » de parler aux ennemis, & de faire alliance avec » la mort, selon le langage du Prophete, c'est » à dire, de s'efforcer de tout leur pouvoir d'affoiblir la discipline de l'Ordre, de relascher la » ferveur, de troubler la paix, & de blesser l'union & la charité. Gardons-nous autant que » nous pourrons de ces personnes semblables à » ceux dont il est écrit que Iesus ne se fioit pas » en eux. Ie vous assure qu'encore qu'on les supporte presentement, ils verront bien-tost s'ils » ne s'amandent, que la justice de Dieu les punira » d'une peine tres-severe & proportionnée à la » grandeur du mal qu'ils desirent de nous faire. » Car enfin, mon frere, vous témoignez par vos » œuvres que vous estes fidele à la vanité, à la » tiedeur, & aux passions humaines, & que vous » estes infidele à Dieu, à qui vous ne reservez » que vostre habit & vostre tonsure. Et il est certain que vous enleverez un chasteau d'importance à Iesus-Christ, si vous livrez Clairvaux à » ses ennemis. *Et il dit ailleurs* : Que chacun des

Isa 28. n. 3

Serm 3. in Psal. 90. n. 5.

Religieux doit craindre, que retournans du cœur en Egypte comme les enfans d'Israël, ils n'offensent Dieu jusqu'à être manifestement rejettez de luy; ou que si la pudeur & la honte les retient de s'engager dans une publique & corporelle apostasie, le relâchement & la mollesse ne les engage insensiblement dans une apostasie interieure & spirituelle, en gardant un esprit seculier sous un habit de Religion, & cherchant toutes les consolations & les satisfactions humaines & profanes qu'ils peuvent trouver.

Il fait une excellente image de ces Religieux tiedes & relaschez, lors qu'il dit : Qu'ils ne peuvent supporter la discipline : que leur joye est molle, leur tristesse lasche, leur componction courte & rare : leurs pensées sensuelles, leur vie delicate, que leur obeïssance est sans amour, leur discours sans circonspection, leur priere sans attention du cœur, leur lecture sans fruit : & qu'à peine peuvent-ils estre retenus par la crainte, reprimez par la pudeur, arrestez par la raison, & reglez par la discipline : que leur vie est pleine de misere & de douleur : que le Monastere leur est un enfer : qu'ils sont secs & steriles des dons de la Grace, parce que cette huile du Ciel ne remplit que les vases qui sont vuides, & qu'eux sont pleins de l'amour du monde qui ne laisse point d'entrée aux consolations celestes & divines : les delices saintes s'éloignant d'une ame qui est preoccupée des desirs terrestres & seculiers, & les choses vrayes & solides ne pouvant estre mélées avec les vaines & les passageres, les eternelles avec les perissables, les spirituelles avec les sensibles, & les plus hautes avec les plus basses.

Serm. 5. de Ascens. Do. n. 7 & 8.

Chapitre XII.

De la molleſſe & de la delicateſſe pour la nourriture corporelle. Du trop grand ſoin de la ſanté & de l'uſage exceſſif des divers remedes de la Medecine.

QVoy que S. Bernard fuſt d'une complexion tres foible, & que ſes grandes auſteritez & penitences l'euſſent rendu ſujet à diverſes maladies, neanmoins il a combatu par la force de l'eſprit & de la Grace, comme ont fait d'autres Peres de l'Egliſe, la molleſſe & la delicateſſe qui s'introduit dans les Monaſteres par le trop grand amour de ſoy-meſme & de la ſanté du corps, qui fait rechercher avec une curioſité ſuperſtitieuſe les differentes qualitez des viandes, comme font les Medecins, & rejetter ſouvent les plus communes & les plus groſſieres, qui ſont les plus conformes à l'eſtat de la pauvreté & de la ſimplicité Religieuſe, ſous pretexte qu'elles ne le ſont pas aſſez aux regles de la Medecine. Il s'eſt élevé contre cet abus avec une vigueur pareille à celle de S. Ambroiſe & de S. Baſile, & l'a repreſenté comme un inſigne relâchement qui corrompt la pureté de la Religion, qui relâche & ruine peu à peu le vray eſprit de la penitence dans une profeſſion qui eſt toute de mortification & de penitence : qui aſſervit des perſonnes ſpirituelles, & qui doivent eſtre courageuſes & animées d'un eſprit fervent, à des regimes & à des conduites molles d'un art tout charnel & tout humain, & qui ſouvent affoiblit l'ame, & la rend malade & languiſſante en l'occupant toute au ſoin ſi bas & ſi ſenſuel de tout ce qui peut contribuer à tenir le corps dans une bonne diſpoſition.

Que dites vous icy, *ce sont les paroles de nostre* « *Serm.* 30. *n.* 1.
Saint, vous qui observez les diverses qualitez des « *Cant* *n.* 11.
viandes & negligez la pureté des mœurs? Hip- «
pocrate & ses sectateurs enseignent à sauver la «
vie en ce monde: Jesus Christ & ses disciples à «
la perdre. Duquel des deux voulez-vous plûtost «
suivre les ordres & les regles? Celuy-là decla- «
re assez lequel il veut suivre, qui discourt sur «
les conditions naturelles des choses qu'on man- «
ge, & qui dit: Celle-là nuit aux yeux, celle-là à «
la teste, celle-là à la poitrine & à l'estomach. «
Avez-vous leu ces differens dans l'Evangile & «
dans les Prophetes, ou dans les écrits des Apô- «
tres? C'est indubitablement la chair & le sang «
qui vous a revelé cette sagesse, & non pas l'es- «
prit du Pere. Car c'est là la sagesse de la chair, «
qui selon les Medecins du Christianisme est per- «
nicieuse & mortelle, & ennemie de Dieu. Car « *Rom.* 8.
dois je vous proposer les sentimens d'Hipocrate «
& de Gallien, ou ceux de l'école d'Epicure? Ie «
suis disciple de Iesus Christ, & je parle à des «
disciples de Iesus Christ. Ie serois coupable si «
je vous enseignois d'autres maximes que les sien- «
nes. Epicure travaille pour la volupté: Hippocra- «
te pour la santé; & Iesus-Christ mon Maistre «
m'ordonne de mépriser l'une & l'autre. Hippo- «
crate employe tout son soin pour conserver la «
vie de l'ame dans le corps: Epicure recherche «
tout ce qui la peut entretenir dans les plaisirs & «
dans les delices. Et le Sauveur nous avertit de «
la perdre: lors qu'il nous dit: Celuy qui aime son « *Matth.* 16.
ame, la perdra: sçavoir en l'abandonnant comme «
Martyr, ou en l'affligeant comme penitent, quoi «
que ce soit d'ailleurs une espece de martyre de «
mortifier par l'esprit les passions de la chair. «

» Que sert-il de retrancher les delices & les » voluptez, si on employe son soin tous les jours » à remarquer la diversité des complexions, & à » examiner la difference des viandes? Les le- » gumes, dit-il, causent des vents. Le fromage » charge l'estomach, le lait fait mal à la teste; » la poitrine ne peut souffrir l'eau toute pure, les » racines de quelques herbes nourrissent la me- » lancholie; les poissons d'un estang ou d'une » eau bourbeuse ne s'accommodent pas à mon » temperament. Quoy! faut-il que dans les » eaux, les champs & les jardins on ait de la » peine à trouver quelque chose que vous puis- » siez manger? Considerez, je vous prie, que » vous estes Religieux & non Medecin, & que » vous ne serez pas jugé sur vostre complexion, » mais sur vostre profession & vostre estat.

1. Tim. 5. 23. *Que si l'on dit, que l'Apostre S. Paul ordonne à Saint Timothée d'user d'un peu de vin à cause de son estomach & de ses frequentes maladies, on doit prendre garde premierement, que l'Apostre ne s'ordonne pas cela à soy-même, & que le Disciple aussi ne le demande pas pour soy. Et en second lieu, que ce n'est pas à un Religieux qu'on donne cet ordre, mais à un Evêque, dont la vie estoit tres-necessaire à l'Eglise qui ne faisoit que de naistre. C'estoit un Timothée, & donnez-moy un autre Timothée, je le nourriray d'or potable & d'ambre, si vous voulez. Mais c'est vous-mesmes qui vous ordonnez cecy, & qui vous accordez cette dispense.* Apolog. c. 8. n. 24. *J'avouë qu'elle m'est suspecte, & que j'apprehende que la prudence de la chair ne se couvre du nom de discretion. Il semble que depuis que nous devenons Religieux*

Religieux nous commençons tous à avoir l'estomach foible.

Le mesme Saint écrivant sur ce sujet aux Religieux de Saint Anastase, ou des trois Fontaines prés de Rome leur mande. *Vostre venerable* Ep.32. n. 2.
Abbé (c'estoit Bernard, qui depuis fut le Pape Eugene III.) *m'a demandé une chose que je ne trouve pas bône. Or je croy qu'en cela j'ai l'Esprit de Dieu, & que le conseil que je vous donne vient de Dieu. Ie sçay que vous habitez dans un air malsain, & que plusieurs de vous sont infirmes. Mais souvenez-vous qui est celuy qui a dit: Ie me glorifieray volontiers de mes infirmitez, afin que la vertu de Iesus-Christ habite en moy. Et lors que je suis foible, c'est alors que je suis plus fort. Ie compatis* 2. Tim 2.
certes, je compatis beaucoup à l'infirmité des corps, mais il faut encore plus craindre celle des ames. C'est pourquoy il n'est pas expedient, ny à vostre profession, ny à vostre salut, de rechercher des remedes pour conserver la santé. On peut tolerer qu'on se serve quelquefois d'herbes communes, & dont les pauvres peuvent user: Mais il est indecent à la profession Religieuse d'acheter des drogues, de rechercher les Medecins, & de prendre des breuvages de Medecine. Cela est contraire à la pureté, & sur tout ne convient pas à l'honnesteté & à la simplicité de nostre Ordre.

Nous voyons encore dans une excellente Lettre du B. de Fastre Abbé de Cambron, & depuis troisiéme Abbé de Clairvaux, disciple de S. Bernard, quel estoit l'esprit de ce Saint, & la merveilleuse austerité de l'Ordre de Cisteaux dans sa premiere ferveur, qui duroit encore septante ans aprés sa fondation. Il écrit à un

Abbé de l'Ordre, qui sous pretexte de sa foiblesse corporelle, ou feinte, ou entretenuë par celle de son esprit, & du soin de sa santé, ne mangeoit que des viandes delicates, & tres-differentes de la nourriture comme de tous ceux de l'Ordre. *Ce n'est pas là*, luy dit-il, *la vie que nostre Pere & nostre predecesseur Bernard d'heureuse memoire vous a enseignée & à moy aussi, & ce n'est pas la forme de vivre que suivent les Abbez & les Religieux de nostre saint Ordre, qui nous ont nourris de pain, d'avoine & d'herbes cuites, sans huile & sans beurre : qui mesme le jour de Pasques ne nous ont donné que des feves & des pois. Et cette austerité, ou une toute semblable est observée en toutes les Maisons de l'Ordre. Et cependant comme si vous n'estiez pas de cet Ordre, vous ne vous nourrissez que de mets délicieux, pour satisfaire à vostre intemperance & à vostre sensualité. Ie sçay que vous alleguez pour excuse, que vous estes sujet à des maux de testes & d'estomach, & que les viandes communes ne vous sont pas saines. Mais vous estes bien trompé, si vous croyez qu'un Religieux puisse suivre les regimes de santé que les Medecins prescriroient à des seculiers. Car nous sommes venus en Religion pour faire souffrir des incommoditez à nostre corps & non pas pour luy procurer de la satisfaction & du plaisir. Croyez-moy, mon Pere, j'ay veu souvent S. Bernard manger avec scrupule une liqueur composée de farine, d'huile & de miel, qu'on luy faisoit prendre afin d'échauffer son estomach. Et lors que je l'accusois d'estre trop austere, il me répondit : Mon fils, si vous sçaviez quelle est l'obligation d'un Religieux, vous arrouseriez de larmes tout le pain & toute la nourriture que vous mangez. Car nous*

Epist. 384. apud Bern. Edit. Horstij.

entrons en Religion pour pleurer nos pechez & ceux du peuple. Et il ne suffit pas à un Religieux d'alleguer qu'il est infirme. Car nos Saints Peres & nos bien-heureux predecesseurs choisissoient des vallées humides & basses pour y bâtir des Monasteres ; afin que les Religieux estant souvent malades, & ayant la mort presente devant les yeux, y vescussent toûjours dans la crainte du Seigneur. Si donc les Saints cherchent ce qui peut causer des maladies, comment cherchez vous avec tant de soin tout ce que vous croyez pouvoir contribuer à la santé ? Certes, mon frere, la foiblesse de vostre ame est plus grande que celle de vostre corps. Car si vostre ame estoit fortifiée par la grace, vostre corps seroit moins infirme & desireroit moins des delices terrestes & sensuelles.

On est Religieux pour pleurer ses pechez & ceux du peuple.

Ce qui est vrai, qu'il se voit par le témoignage d'un illustre Auteur Ecclesiastique, que cet esprit de Grace, de penitence & d'austerité que S. Bernard avoit inspiré à ses Disciples, fortifioit leurs ames & leurs corps mesmes, & que Dieu y répandoit tant de benedictions, qu'il estoit encore gardé inviolablement dans cet Ordre plus de cent ans depuis sa fondation. Car nous apprenons de Iacques de Vitry, Evesque de Frescati, Cardinal de l'Eglise Romaine, & Legat du Saint Siege Apostolique dans la Terre-sainte, dans la France, & dans l'Allemagne qui vivoit il y a plus de quatre cens ans, estant mort en 1240. & a écrit l'Histoire de l'Occident, que la ferveur de l'Ordre de Cisteaux duroit encore de son temps, & répandoit une merveilleuse odeur de sainteté dans toute l'Eglise : „ Qu'ils ne vivoient que de legumes, & que le

Iac. Card. à Vitr. hist. Occid. c. 14 De Cisterciensibus.

» poisson, les œufs, le lait, & le fromage, n'étoient
» pas leurs viandes communes & ordinaires, mais
» leurs plus grandes & plus extraordinaires deli-
» ces. *Et il ajoûte*: l'ay veu plusieurs Gentils-hom-
» mes, & autres personnes nobles, qui estans
» dans le siecle estoient tres-delicats & tres-diffi-
» ciles dans leur manger : qui estoient souvent
» dégoutez des mets les plus agreables au goust,
» & aprétez avec le plus de soin & le plus de luxe,
» qui demeuroient toûjours foibles & souvent
» malades, & qui ayant embrassé la vie rude & au-
» stere de cet Ordre, recouvroient la santé qu'ils
» n'avoient pû trouver dans le monde, servoient
» Dieu dãs les jeûnes, dans les veilles, dãs le froid,
» dans la faim, dans la pauvreté, & se nourrissoient
» avec plaisir des viandes les plus seches, les plus
» grossieres, les plus dégoutantes & les plus fades.
» De sorte qu'un jour un Religieux qui avoit esté
» un fameux Medecin avant sa conversion, ayant
» rejetté la nourriture commune de l'Ordre cóme
» contraire à son temperament, & causé par cette
» singularité un sujet de scandale aux autres Fre-
» res, il vit que la nuit suivante la Sainte Vierge Pa-
» trone de l'Ordre de Cisteaux, tiroit d'un vase
» d'or une nourriture celeste qu'elle donnoit elle-
» même à tous les Religieux l'un aprés l'autre, &
» qu'estant venuë à lui elle lui refusa la même fa-
» veur, & retirant sa main lors que luy ouvroit la
» bouche pour recevoir cette Manne du Ciel, elle
» luy dit d'un ton severe, & luy reprochant sa
» delicatesse : Medecin traite-toy toy-mesme.

Mais afin qu'on ne croye pas que S. Bernard ait esté seul de ce sentiment, le Lecteur ne trouvera pas mauvais, si contre ma coûtume, je produis icy quelques témoignages des Saints les

plus venerables dans l'Eglise, pour montrer qu'en ce point de sa conduite, comme en tous les autres, il n'a suivy que l'esprit le plus pur & le plus parfait des plus anciens & des plus sages des Peres. S. Ambroise enseigne en peu de paroles: *Que les preceptes de la Medecine sont contraires à la science celeste: qu'ils retirent du jeûne: qu'ils ne permettent pas de travailler durant la nuit: qu'ils détournent des fortes contentions d'esprit & des travaux de la méditation & de l'étude: de sorte que quiconque s'abandonne aux Medecins s'oste à soy-mesme.* Ce que reconnut enfin le grand S. Charles son successeur en son Siege & en son admirable sainteté, comme le Docteur Giussano, qui a écrit sa vie, le marque en ces termes. *Enfin*, dit-il, *il resolut avec le conseil de quelques-uns de ses amis non moins prudens que pieux, de congedier tout à fait les Medecins & les Medecines, & de se ranger à une vie commune sans observance d'aucune regle ny regime de malade. Ce qui luy réüssit admirablement. Car aussi tost qu'il eut commencé d'user de viandes communes & grossieres, il se fortifia tellement, qu'en peu de temps il recouvra sa premiere santé: & comme estant sorty, ce luy sembloit, d'une grande servitude, il retourna aux austeritez de la vie qu'il avoit accoûtumée.*

Contraria divinæ cognitioni sunt præcepta Medicinæ, à jejunio revocant, lucubrare non sinuunt, ab omni intentione meditationis abducunt, Itaque qui se Medicis dederit, seipsum sibi abnegat. *Ambr in Ps. 118 Octon. 12*

Vie de S. Charles, l. 2. ch. dernier.

S. Basile ordonne, comme S. Bernard, *de ne se servir de la medecine qu'avec mediocrité*, & declare: *Que les Chrestiens doivent rejetter absolument la curieuse, trop exacte, & inquiete recherche de drogues & de remedes: tout ce qui nous engage dans des soins importuns & dans des observations penibles & fâcheuses, & enfin ce qui tient nostre vie toute occupée à la nourriture & au traitement*

du corps : qu'il se faut bien garder de mettre toute l'esperance de sa guerison en l'assistance des Medecins, & de les appeller ses Liberateurs & ses Sauveurs, comme quelques-uns font: qu'il y a des maladies où l'on ne doit point user du secours de la Medecine; parce qu'il y en a plusieurs qui ne viennent pas du déreglement de la nature, ou d'un mauvais regime de vivre, ou d'autres causes toutes corporelles, dans lesquelles on peut employer utilement la science des Medecins, mais qui sont des fleaux & des châtimens de nos pechez, que Dieu nous envoïe pour nous avertir de changer nostre vie lâche & negligente en une meilleure : qu'en ces mots que l'on reconnoist estre venus de quelque faute precedente qu'on a commise, l'on ne doit point avoir recours aux remedes naturels & ordinaires, mais souffrir la douleur en silence, & imiter le Prophete qui disoit:
Math. 7. *Ie porteray la colere du Seigneur, parce que j'ay peché contre luy: que le souverain remede de ces maladies, est de reformer ses mœurs, de corriger ses déreglemens, de faire des fruits dignes de penitence, & de se souvenir de cette parole que Iesus-Christ*
Ioan. 5. *dit au paralytique : Vous voilà gueri : mais prenez garde à l'avenir de ne pas retomber dans le peché, de peur qu'il ne vous arrive encore pis.*

Et le mesme Saint Docteur dans l'Homelie
Basil. Tom. . Homil. 24. qu'il a fait, de l'utilité qu'on peut tirer des Livres des Payens, *dit* : Que ce n'est pas se connoistre
» soy mesme, que d'employer tout son soin pour
» la santé de son corps & que c'est ignorer le pre-
» cepte de ce sage qui a dit : que ce qu'on voit de
» l'homme n'est pas l'homme : Que celuy qui ne
» veut pas se plonger dans la fange des voluptez
» corporelles, doit absolument mépriser son corps,
» ou s'il en peut avoir quelque soin, ce n'est, com-

me dit Platon, que pour le faire servir à la Philosophie & à l'ame: Que cette pensée s'accorda avec celle de S. Paul, qui veut qu'on ne fasse point d'estat du corps pour suivre ses desirs & ses inclinations: Que ceux qui en ont trop de soin, & trop peu de l'ame, ressemblent à ceux qui n'estiment que leurs sens, & ne se soucient point de l'esprit qui agit par les organes des sens; ou qui cherissans les instrumens de Musique, mesestimẽt l'art de la musique qui en forme l'harmonie: Que Pythagore voyant un homme qui par de frequens exercices, & par la bonne chere, prenoit peine de fortifier & d'engraisser son corps, lui dit: Qu'il estoit bien miserable de travailler à rẽdre sa prison plus forte & plus dure: Que Platon connoissant les troubles que la chair suscite à l'ame, avoit choisi à Athenes un lieu mal sain, où il avoit établi son Academie, afin que l'intemperie de l'air diminuast la force du corps: Que les Medecins disent, que lors que la santé est dans son plus haut point de perfection, elle n'y demeure pas long-temps, & nous menace d'une maladie, & qu'ainsi puis que le grand soin qu'on peut avoir de la bonne disposition du corps est inutile, soit à l'ame, soit au corps, c'est une folie de le flater & de s'en rendre comme esclave.

Mais S. Macaire fameux solitaire & disciple de S. Antoine, dont les écrits ont esté recueillis dãs la Bibliotheque des Peres, fait une excellente remontrance sur ce sujet aux Religieux & aux solitaires, leur demandant avec raison plus de perfection & plus de confiance en Dieu, qu'aux personnes seculiers. *Vous m'objecterez*, dit-il, *que Dieu a donné de la vertu aux herbes & aux plantes*

S. Macar. Homil. 48. De perfecta fide in Deum.

de la terre, & creé l'art de la Medecine pour la guerison des maladies, voulant que le corps tiré de la terre pût estre conservé & rétabli en sa force & en sa santé par des racines & des fruits de la même terre. A quoy je réponds: qu'apres que l'homme est devenu sujet à la mort & aux maladies par la desobeïssance du premier pere, Dieu émeu par son infinie bonté, ne voulant pas que la race pechereſſe des hommes hommes fust consumée tout d'un coups par les maladies, a accordé les remedes de la Medecine aux foibles & aux incredules, & à ceux qui sont attachez au monde & étrangers de sa loi & de son alliance, & qu'il a permis aussi aux fidéles qui n'ont pas assez de courage pour s'abandonner entierement à sa Providence, d'user de ces mesmes remedes qui peuvent adoucir, & même guerir quelquesfois les incommoditez corporelles. Mais vous, ô solitaire! qui vivez hors du commerce des hommes; qui vous estes approché de Iesus-Christ; qui desirez d'estre enfant de Dieu, & de renaistre par un esprit superieur à celuy de la nature humaine; qui attendez l'effet de promesses plus grandes & plus relevées que celles qui avoient été faites à Adam, lors même qu'il étoit encore immortel; qui vous préparez sans cesse à l'heureux avenement du Seigneur, qui êtes passager & voyageur en ce monde, vous devez avoir une foy plus vive, plus forte & plus genereuse que les autres, & vostre vie doit être plus spirituelle & plus détachée de ses sens & du corps, que celle du commum des Chrestiens.

Et Sainte Therese parlant à ses Religieuses, dit: » Il semble que quelques-unes de nous autres ne » soient venuës pour autre sujet en Religion, que ,, pour faire en sorte de ne point mourir. Cha-,, cune travaille à cecy comme elle peut. Mais

Chemin de perfection, chap. 10.

faites estat, mes sœurs, que vous venez afin de « mourir pour Jesus-Christ, & non pas afin de vous « bien traiter pour Jesus-Christ. Car le Diable « nous met cela en l'esprit, nous persuadant que « c'est pour bien supporter & garder fidélement « l'observance de l'Ordre, & enfin on veut tant « garder l'Ordre en procurant la santé, qu'on « meurt sans l'accomplir entierement un mois, ni « possible un jour. Ces deux choses ne s'accor- « dent pas bien ensemble, d'estre pauvres & d'ê- « *Ibid. ch. 11:* tre bien traitées. On doit pratiquer la patience « touchant certains maux legers, qu'on peut en- « durer sans se mettre au lit, & sans tuer tout le « monde à son sujet. Souvenons-nous des saints « Peres Hermites nos ancestres, dont nous pre- « tendons imiter la vie. Combien doivent-ils avoir « enduré de douleurs, & cela dans la solitude? « Combien de froid, de faim, de Soleil & de cha- « leur, sans avoir à qui se plaindre, sinon à Dieu? « Pensez-vous qu'ils fussent de fer? Non, non; « Ils estoient revestus d'une chair mortelle com- « me nous autres. Et croyez, mes filles, qu'en « commençant à dompter ces corps ils ne nous « importunent plus tant. Que si nous ne détermi- « nons d'engloutir tout d'un coup la mort, & le « manquement de santé, jamais nous ne ferons « rien. Taschez de n'avoir point d'apprehension « de cela, & livrez-vous avec resignation entre « les mains de Dieu. Qu'importe-t'il que nous « mourions? Combien de fois ce corps s'est-il moc- « qué de nous, ne nous mocquerons-nous point de « lui une fois? Croyez-moy, cette resolution est « de plus grande consequence que nous ne pou- « vons penser. Car faisant cela peu à peu, avec « l'aide de Dieu nous en deviendrons les maistres. «

CHAPITRE XIII.

Des mauvaises maximes & des fausses vertus qui s'introduisent dans les Monasteres, & y ruinent le vray esprit de la Religion. De l'esprit de présomption, & de l'attachement à sa propre lumiere & à sa propre volonté.

MAis parce que les vices spirituels, les fausses vertus, & la mauvaise conduite, ruinent autant l'esprit veritable & saint des Religions, que les relâchemens qui s'introduisent dans les mœurs & la discipline : il est à propos d'en rapporter icy quelques exemples des plus remarquables, afin que le Lecteur qui a veu cy-dessus un tableau des plus excellentes Regles de la perfection Religieuse, voye dans les Chapitres suivans une image des defauts, des imperfections, & des tachent qui la défigurent & qui l'alterent.

Le plus grand & le plus dangereux des vices spirituels, qui puisse entrer dans l'ame d'un Chrétien & d'un Religieux, est l'esprit de présomption, que nostre Saint décrit en cette maniere. Se peut-il faire que celuy qui se croit relevé au dessus des autres, n'ait pas une meilleure opinion de soy que des autres ? Il s'assit le premier dans les assemblées : il répond le premier dans les déliberations : il vient sans estre appellé : il s'introduit sans mission : il ordonne de nouveau les choses déja ordonnées : il refait de nouveau les choses faites, n'estimant rien bien ordonné ny bien fait que ce qu'il fait & ordonne. Il juge de ceux qui jugent, & prononce par avance les jugemens de ceux qui doivent juger. S'il n'a point esté fait Prieur du Monastere lors que l'occasion s'en est presentée, il accuse son Abé

De grad. humil. c. 16

d'indiscretion & d'envie. Que si on luy ordonne « quelque obeïssance, il s'en fasche, il la méprise, « ne pensant pas qu'on le doive occuper aux peti- « tes choses, parce qu'il se croit capable des gran- « des. Mais il est impossible que celuy qui s'in- « gere ainsi par tout, avec plus de temerité que de « liberté, ne tombe quelquefois dans l'égarement. « Et quoy que le Superieur soit obligé de le re- « prendre, neanmoins cette reprehension n'est pas « aisée, parce qu'il n'a garde d'avoüer sa faute, « ne croyant point qu'il soit coupable, & ne pou- « vant souffrir qu'on l'estime tel. De sorte, qu'au « lieu que la reprehension devroit corriger sa fau- « te, elle ne fait que l'accroistre. «

C'est cet esprit de présomption qui rend l'homme amoureux de sa propre lumiere, & attaché à sa propre volonté. *Mais en suivant sa propre lumiere, il tombe dans les tenebres par l'illusion & la tromperie du demon du midi.* C'est ce que nôtre Saint appelle *la lepre du propre conseil*, qu'il dit *estre d'autant plus pernicieuse qu'elle est plus cachée, & que l'homme qui est infecté de ce mal, s'estime d'autant plus sain qu'il est plus malade. Ceux qui en sont frappez*, dit-il, *ont le zele de Dieu, mais non selon la science. Ils suivent leur erreur, & s'y attachent avec opiniastreté, de se rendant à aucuns conseils. Ces personnes sont d ordinaire auteurs de divisiõs ennemis de la paix, destituez d'affection, enflez de vanité, amoureux d'eux-mêmes, grands à leurs yeux, ignorans la justice de Dieu & voulant établir leur propre justice. Et quel orgueil est plus grand, que celuy d'un homme qui préfere son seul jugement au jugement de toute une Congregation, comme si luy seul estoit animé de l'esprit de Dieu*? C'est pourquoy il dit ailleurs: *Que le zele*

Serm. 3. In Assumpt. Mar. n. 7. Serm. 1. De Resurrect. n

Ser. 2. Tēpl. Pasch. Ad Abbat n. 7. *de la justice, la compassion des pecheurs & l'esprit de discretion & de discernement, sont trois parfums de l'ame qu'il faut acheter avec le renoncement à la propre volonté.*

Que s'il y a une horrible présomption à se conduire ainsi soy-mesme par sa propre connoissance, on peut dire selon le même Saint, qu'il n'y a pas moins de folie que de vanité: Car comme il dit fort bien : Celuy qui s'établit maistre & directeur de soy-même, se rend disciple d'un foû. *Et il ajoûte cette parole memorable* : Ie ne sçay pas quel est le sentiment des autres touchant eux-mesmes; mais quant à moy, j'ay éprouvé que je puis commander aux autres plus facilement qu'à moy-mesme, & gouverner les autres avec plus de seureté de conscience, que me gouverner moi seul. Ce que le docte & pieux Gerson, Chancelier de l'Eglise de Paris exprime encore plus fortement, en disant: Que celuy qui veut estre l'unique directeur de sa conduite, & méprise son Superieur & son Prelat, n'a point besoin de Demon qui le tente, parce qu'il sert de Demon à luy-mesme. Ce que nostre Saint confirme bien lors qu'il dit: Qu'il n'y a que la propre volonté qui mene en Enfer. Or la charité, *dit-il ailleurs*, est la volonté commune: Et la propre volonté est celle qui n'est commune ny avec Dieu, ny avec les hommes : mais qui nous est particuliere, lors que nous faisons ce que nous voulons, non pour l'honneur de Dieu, ny pour l'utilité de nos freres, mais pour nous-mesmes : n'ayant pas pour but de plaire à Dieu, ny de servir à nos freres, mais de satisfaire au propre mouvement de nostre esprit. Ce qui est directement contraire à la charité, qui est Dieu,

Ep. 87. n. 7.

Ibid.

Tom. 1. Consid De lib. leg. p. 2.

Ser. 3. Tēp. Pasch. n. 3.

Ser. Temp Pasch. n. 7.

Ser 3. Tēp. Pasch. n. 3.

&exerce contre lui une inimitié mortelle,&une «
guerre cruelle. Car Dieu hait-il,ou punit-il autre «
chose que la propre volonté? Qu'il n'y ait plus de «
volonté propre, & il n'y aura plus d'Enfer. «

Par où il paroist, *que l'humilité Chrestienne*, comme dit fort bien nostre Saint, *consiste à ne suivre pas sa propre volonté, mais la volonté de Dieu*,& qu'à cause que Dieu ne nous gouverne que par l'entreprise des hommes,l'humilité consiste à se laisser conduire par les Superieurs & les Prelats, dautant que c'est par leur bouche que Dieu nous parle,par leur lumiere qu'il nous eclaire, & par leur main qu'il nous guide. Tout « ce qui se fait par la volonté du Pasteur, *dit nostre* « *Saint*,est plus agreable à Dieu,& nul sacrifice ne « lui plaist davantage, que celuy qui ne luy est pas « offert par le mouvement de nostre volonté propre, mais par l'autorité de celuy qui nous l'ordonne. Car il n'y a rien plus puissant pour dompter l'orgueil, que de renoncer à sa propre volonté, laquelle ne sçauroit estre déracinée du « cœur de ceux qui aiment la vanité de ce monde. «

Serm. 26 de diverʃ. n. 2.

Ser 40. de diverʃ.

CHAPITRE XV.

De l'esprit de singularité.

VOicy la peinture que S. Bernard a faite de l'esprit de singularité, qu'il appelle le cinquiéme degré d'orgueil : *Il seroit honteux*, dit-il, *à celuy qui s'estime au dessus des autres, s'il ne faisoit rien plus que les autres, par où il pût paroistre relevé au dessus d'eux. C'est pourquoy il ne se contente pas de ce qui est établi par la regle commune du Monastere, & par les exemples des Peres. Son dessein neanmoins n'est pas d'estre meilleur que*

De grad. humil. c. 14.

ses freres, mais seulement de paroistre tel. Et son but n'est pas de mieux vivre qu'eux, mais de le ressembler, afin qu'il puisse dire : Je ne suis pas comme les autres hommes. Il se flate plus d'un jeûne qu'il a fait lors que les autres disnent, que s'il avoit jeûné sept jours avec eux. Et il fait plus d'état d'une petite Oraison qu'il a dit en particulier, que de tout l'Office divin de la nuit. Durant le disner il jette souvent les yeux sur les tables, afin que s'il en voit un qui mange un peu moins que luy, il s'afflige d'être vaincu, & denie en suite cruellement à son corps ce peu de nourriture dont il avoit jugé qu'il avoit besoin, craignant plus la perte d'un sujet de gloire, que le tourment de la faim. S'il en voit quelqu'un plus maigre & plus pasle que luy, il se tient deshonoré, & il est inquieté de ce trouble. Et parce qu'il ne peut voir son visage, ny de quelle sorte il paroist à ceux qui le regardent, il manie ses mains & ses bras, il touche ses costes & ses hanches, afin que selon qu'il trouve que ses membres sont gras ou secs, il juge de la maigreur & de la couleur de son visage. Enfin il est actif à ce qu'il fait seul, & lasche à ce qu'il fait comme les autres. Il veille dans le lit, & dort dans le chœur : & dormant toute la nuit cependant que les autres chantent Matines ; aprés Matines, lors que les autres se reposent, il demeure seul dans l'Eglise ; il crache & tousse, & par le bruit de ses gemissement & de ses soûpirs, frappe les aureilles de ceux qui sont assis au dehors. Par ces actions singulieres, mais vaines, qu'il fait à toute heure, il acquiert reputation parmi les plus simples ; qui approuvant les œuvres qu'ils voyent ne discernent pas de quel principe elles procedent, & loüant ce pauvre malheureux le font tomber en erreur.

,, Le méme Saint dit ailleurs: Que le Diable in-

ſpire à quelques Religieux de faire des jeûnes « Serm. 14. De divers. n. 1.
ſinguliers & particuliers dont les autres ſont «
ſcandaliſez, non qu'il aime les jeûnes, mais «
parce qu'il aime les ſcandales. Mais nous ap- « Iob. 3.
prenons de l'Apoſtre, que la ſageſſe qui vient de «
Dieu eſt premierement chaſte, puis pacifique. Si «
donc une penſée ne mene pas ouvertement au «
vice, mais preſente une image de vertu, elle ne «
doit point eſtre jugée venir de Dieu, ſi elle n'eſt «
paiſible & tranquille, ſi elle n'eſt approuvée par «
le jugement du Superieur & des Religieux ſpi- «
rituels, Dieu n'inſpirant point aux ames des «
œuvres exterieures, qu'il ne les revele à ſes ſer- «
teurs. «

Chapitre XV.

De l'amour des auſteritez exceſſives, & des mortifications indiſcretes.

Le meſme Saint donne d'excellens avis ſur les excez que l'on peut commettre dans les penitences corporelles : Il faut, *dit-il*, agir diſ- « Serm. 40. De divers. n. 7.
cretement en ce point, de peur qu'en deſirant «
châtier la chair on ne perde la ſanté, & qu'en «
voulant nous rendre victorieux de noſtre corps «
comme d'un ennemi, nous ne nous rendions ho- «
micides d'un citoyen. Examinez les forces de «
vôtre complection & de vôtre naturel, & gardez «
une moderation raiſonnable, afin que voſtre «
corps ſoit en eſtat de pouvoir s'employer au «
ſervice du Createur. Nous en avons veu plu- «
ſieurs, qui d'abord ont tellement battu & matté «
leur chair, & paſſé les bornes de la diſcretion & «
de la prudence, qu'ils devenoient incapables de «
chanter l'Office, & avoient beſoin d'eſtre trai- «
tez avec délicateſſe durant un long-temps. Il eſt «

Serm. 108. De divers. » tres-bon d'affliger sa chair pour faire penitence. C'est une action juste de vouloir se juger soi-même, de peur de tomber entre les mains du Dieu vivant : mais il ne faut pas aller jusques à l'excés. Il faut reprimer une ferveur immoderée, de peur qu'elle ne nuise à l'unité & ne serve à l'indiscretion.

Il avertit encore ses Religieux de n'agir pas en ces choses par leur propre esprit, & de ne se rendre pas opiniâtres dans leurs mortifications excessives. *Vous ne voulez pas*, dit-il, *vous contenter de la vie commune. Les jeûnes reguliers, les* Serm. 19. in Cant. n. 8. *veilles solemnelles, la regle ordinaire, & la mesure reglée pour les vestemens & pour le vivre, ne vous suffisent pas. Vous preferez les choses particulieres à celles qui sont communes. Puis que vous nous avez une fois abandonné le soin de vostre ame, pourquoy voulez-vous reprendre la conduite de vous-même? Car ce n'est plus moy que vous suivez, c'est vostre volonté propre, laquelle vous avez avoüé tant de fois vous avoir fait offenser Dieu si souvent. C'est elle qui vous enseigne à ne point épargner la nature, à ne se rendre point à la raison, à ne point suivre le conseil ni l'exemple des plus anciens,* 1. Reg. 15. Reg. S. Benet. c. 5. *& à ne point obeïr à vôtre Superieur & à vôtre Abbé. Ne sçavez-vous pas que l'obeïssance vaut mieux que le sacrifice, & n'avez-vous pas leu dans vostre Regle, que tout ce qui se fait sans la volonté ou sans le consentement du Pere spirituel, sera imputé à vaine gloire, & non à merite ny à recompense ?* Et le Saint parmy les grandes loüanges qu'il donne à Humbert Religieux de Clairvaux, qui par humilité & par l'amour de la vie retirée & solitaire, avoit quitté sa charge d'Abbé d'Igny, il dit :

Je

Ie confesse qu'il n'a pas esté assez obeïssant sur le sujet de ses grandes austeritez. Et je n'osois le presser, parce qu'il m'accabloit du poids de son autorité. Ie le loüe du reste, mais je ne le loüe pas en ce point : parce, qu'ainsi que vous sçavez, il est demeuré opiniâtre sans se vouloir rendre à mes conseils. Et s'il a souffert des peines en l'autre monde, ç'a esté parce qu'il n'a pas suivy mes ordres touchant les besoins & les necessitez de son corps. Serm. in obitu Hum ert Mon. Tom. 2.

Et dans un autre Sermon il leur dit : *Combien de fois le Diable a-t'il inspiré de prévenir la veille de la nuit, afin qu'aprés il se joüast de celui qui dormoit au chœur pendant que les freres chantoient l'Office, & de prolonger les jeûnes, afin qu'il rendist un Religieux inutile au service du Monastere en le rendant foible? Combien de fois en a-t'il excité à travailler des mains avec excés, & les a-t'il rendus, par leur foiblesse, incapables des exercices reguliers? A combien a-t'il persuadé d'embrasser avec trop de chaleur, les travaux qui servent peu, selon l'Apostre, & les a-t'il rendus froids & secs pour la dévotion & la pieté? Vous avez reconnu vous-mesmes, que quelques-uns (je le dis à leur confusion) qui d'abord ne pouvoient estre retenus dans les bornes d'une sage mediocrité, tant ils se portoient aux choses penibles avec un esprit fervent, sont tombez aprés dans une telle paresse, & une si grande lâcheté, que selon l'Apôtre, aprés avoir commencé par l'esprit, ils ont achevé par la chair, & ont fait une honteuse alliance avec leur corps, auquel ils avoient déclaré auparavant une guerre cruelle & sanglante. Vous les voyez par un miserable changement chercher aujourd'huy, & mesme avec importunité, les choses qui sont* Serm. 33. in Cant. n. 10. 1. Tim. 4. 8.

superfluës, aprés avoir refusé auparavant avec opiniatreté celles qui estoient necessaires.

CHAPITRE XVI.

De la fausse Solitude.

NOstre Saint condamne les Religieux, qui étant poussez d'un esprit particulier fuïent la compagnie de leurs freres, non pour joüir davantage de celle de Dieu par la ferveur de la meditation & de la priere, ce qui pourroit estre saint & loüable, mais pour joüir plus librement de la compagnie d'eux-mesmes, & s'entretenir dans une liberté toute entiere avec leurs imaginations & leurs pensées : qui ne cherchent ainsi que la satisfaction de leur propre volonté dans leur solitude, & ne se retirent de la conversation des autres, que pour n'avoir jamais à supporter les défauts de leur prochain, ou à condescendre à la volonté d'autrui, ou à se soûmettre au jugement des plus sages. C'est ce que nostre Saint appelle une solitude d'orgueil, lors qu'aprés avoir dit : Que la vie des Religieux doit » estre reguliere, pour rendre à Dieu & au pro- » chain ce qu'on luy doit, en se gardant du peché » & du scandale; *il ajoûte*, Qu'elle doit estre socia- » ble pour travailler à se faire aimer, & à aimer; » à se montrer doux & facile, en supportant non » seulement avec patience, mais avec plaisir les » infirmitez de leurs freres, tant des esprits que » des corps, & qu'elle doit estre humble pour ban- » nir l'esprit de vanité, qui naist d'ordinaire de la » pratique de ces vertus : *Et il remarque en suite* : » Qu'il y en a, selon le Prophete, qui errent dans la » solitude en un lieu sec & sans eau : qui sont égarez » de la voye de la verité : qui se retirant dans une

Serm. 1. in festo SS Ap. Petr. & Pau. n. 4.

ſolitude d'orgueil, ne veulent point mener une « vie ſociable avec les autres, & ſuivent un eſprit « de ſingularité qui ne peut s'accorder ny ſe join- « dre avec perſonne *Et ailleurs il dit s'adreſſant à* « *S. Thomas Apôtre* : Vous vous trompez, Saint « Apoſtre, vous vous trompez, ſi vous croyez voir « Dieu eſtant ſeparé de l'aſſemblée des Apoſtres. « La verité n'aime pas les lieux détournez. Elle « fuit les retranchemens & les reduits où la ſin- « gularité ſe retire. Elle ſe produit au milieu des « freres, c'eſt à dire, dans la diſcipline & la vie « commune. Elle ſe plaiſt aux exercices communs « d'une ſainte compagnie. Iuſqu'à quand, pauvre « malheureux, affecterez-vous des retraites par- « ticulieres? Iuſqu'à quand chercherez-vous avec « tant de peine, & mendierez-vous avec tant de « honte, des conſolations & des ſatisfactions de « voſtre propre volonté? «

Ser. 1 in Aſ. cenſ. Dom. n. 13.

CHAPITRE XVII.

De la feinte Confeſſion, & de la fauſſe repentance.

APrés que noſtre Saint a parlé du *huitiéme degré d'orgueil* qui eſt *la défenſe de ſes pechez*, il parle du *neufiéme*, qui eſt *la Confeſſion feinte & la repentance fauſſe*, & il en dit ce qui ſuit : Encore que ces ſortes d'excuſes ſoient ju- « gées mauvaiſes, parce que le Prophete les ap- « pelle des paroles de malice, neanmoins une fein- « te & ſuperbe confeſſion de ſes fautes, eſt bien « plus pernicieuſe qu'une défenſe hardie & opi- « niâtre. Il y en a qui ſe voyans repris de fautes « claires & manifeſtes, & ſçachans qu'ils ne per- « ſuaderoient perſonne s'ils ſe défendoient, trou- « vent une plus ſubtile & plus ingenieuſe manie- «

De grad. humil. c. 18.

» re de se défendre, en répondant avec des paroles
» d'une confession double & trompeuse. Car il se
Eccles. 19 » trouve des hommes, dit l'Ecriture, qui s'humi-
» lient malicieusement, & dont le fonds de l'es-
» prit est plein d'artifice & de tromperie. Ils abais-
» sent leur visage: ils prosternent leurs corps: ils
» tirent par force s'ils peuvent quelques petites
» larmes de leurs yeux: ils interrompent leurs
» voix par des soûpirs, & leurs paroles par des ge-
» missemens. Et non seulement ils n'excusent
» point la faute qu'on leur objecte, mais ils l'exa-
» gerent mesme; afin que lors que vous les enten-
» dez y ajoûter quelque chose d'incroyable &
» d'impossible, vous puissiez cesser de croire ce
» qui vous sembloit certain, & que de ce que vous
» jugez estre faux lors qu'ils le confessent, vous
» commenciez à revoquer en doute ce que vous
» pensiez estre indubitable. Ainsi lors qu'ils disent
» ce qu'on ne veut pas qu'on voye, ils défendent
» leur faute en la confessant, & la couvrent en la
» découvrant. La confession sort de leur bouche,
» & l'iniquité est encore retenuë au fond de leur
» cœur: de sorte que celuy qui les écoute parler,
» croit que c'est plûtost par humilité que par ve-
» rité qu'ils confessent la faute dont on les re-
» prend, & il leur applique ce passage de l'Ecritu-
» re: Le juste s'accuse luy-même dés le commen-
» cement de son discours. Car ils aiment mieux
» passer devant les hommes pour n'estre pas assez
» veritables, que pour n'estre pas assez humbles,
» lors que devant Dieu ils sont en danger de n'ê-
» tre ny l'un ny l'autre. Que si la faute est si visi-
» ble & si claire, qu'elle ne puisse estre couverte
» par aucun artifice, ils empruntent la voix, quoy
» que non le cœur, d'un penitent, taschant d'effa-

cer plûtost la tache qui ternit leur reputation, «
que la faute qui blesse leur ame, en couvrant l'i- «
gnorance qui les a fait tomber dans un manifeste «
égaremẽt, par le merite d'une publique confessiõ. «

Par où il paroist que l'humilité est si belle & si honorable, que l'orgueil même tasche d'en emprunter la forme exterieure & l'apparence, pour cacher sa difformité & sa laideur qui le rendroit vil & méprisé. Mais un Superieur dissipe bien tost toute cette fuite affectée, & rompt ce voile de déguisement & de tromperie, lors qu'il n'est point touché de cette humilité superbe, & qu'il ne dissimule point la faute, ny n'en differe le châtiment. La fournaise éprouve les vases d'argile, & la mortification fait reconnoistre & discerner ceux qui sont veritablement penitens. Car le veritable penitent ne fuit pas le travail de la penitence, mais reçoit patiemment & dans une conscience tranquille & muette, tout ce qu'on luy ordonne pour expier la faute qu'il a commise, & pour laquelle il a de l'aversion & de la haine. S'il se rencontre mesme des choses dures & contraires l'une à l'autre dans l'exercice de l'obeïssance, & qu'on ne le traite pas favorablement, il ne se pique point de la severité de cette conduite, se tenant ferme dans le quatriéme degré de l'humilité, qui consiste à souffrir patiemment les choses rudes & fâcheuses dans l'obeïssance. Au lieu que celuy, dont la confession est feinte, n'est pas plûtost mis à l'épreuve par quelque leger des-honneur, ou quelque petite peine qu'il doive souffrir, qu'il ne peut plus contrefaire l'humble, ny dissimuler sa dissimulation. Il murmure, il se dépite, il entre en colere, & au lieu de demeurer ferme dans le quatriéme degré d'humilité, il montre qu'il est tombé dans un nouveau

degré d'orgueil. Quelle pensez-vous qu'est alors la confusion & la honte dans le cœur de ce superbe, lors qu'il est trompé dans sa tromperie, lors qu'il perd sa moderation & sa retenuë, & diminuë l'estime qu'on faisoit de luy, sans que sa faute soit effacée ? Il est enfin reconnu de tous pour ce qu'il est ; il est jugé de tous, & ils sont d'autant plus émeus d'indignation, qu'ils voyent que tout le bien qu'ils avoient pensé de luy est tres-faux. Alors le Superieur doit d'autant moins luy pardonner, qu'il offenseroit tous les freres s'il pardonnoit à celui-là seul.

Chapitre XVIII.

De la fausse & de la veritable obeïssance.

Saint Bernard marque une espece de la fausse obeïssance, lors qu'il dit : *Celui qui travaille ouvertement, ou en secret, pour porter le Pere spirituel à luy ordonner ce qu'il desire de faire, se trompe soy-mesme, s'il se flate en ses actions comme si elles estoient d'obeïssance : puis qu'il est visible en ce point, que ce n'est pas tant luy qui obeït à la volonté de son Superieur, que le Superieur qui obeït à la sienne.* Ce defaut est un des plus ordinaires parmi les hommes & dans les Religions, *la vraye obeïssance estant une vertu tres-forte & tres-courageuse : mais que ne peut aimer le cœur s'il n'est purifié au dernier point de l'impureté du monde.* Car nostre Saint dit fort bien : *Que l'homme dés sa jeunesse estant porté au mal, selon l'Ecriture, chacun veut suivre la volonté de son cœur qui est corrompu : parce que la premiere desobeïssance du premier homme a causé dans ses descendans un amour de la propre volonté, qui ayant quitté celle de son Createur a esté assujettie à une miserable servitude, lors qu'elle vouloit dominer avec une liberté souveraine.*

Serm. 35. De divers. n. 4.

Serm. 41. De divers. n. 3. Ibid. n. 4.

C'est pourquoi, dit-il, *il est difficile de renoncer à sa propre volonté, & de suivre celle d'autruy. Mais quelque difficulté qu'il y ait, il est toûjours constant qu'on ne peut monter au premier degré de l'obeïssance, qu'en se rendant comme propre la volonté de son Superieur, & en ne voulant point en avoir d'autre que la sienne. Il faut donc recevoir de bon cœur le commandement de son Prelat, & retirer son esprit des reflexions volontaires, jusqu'à ce que la propre volonté estant immolée & sacrifiée, elle aime les ordres & l'autorité de celuy qui luy commande.*

Ainsi le 1. degré de l'obeïssance, selon ce grand Docteur, est d'obeïr VOLONTIERS. *Ibid. n. 5.*

Le 2. est d'obeïr SIMPLEMENT. Car l'Ecriture nous ordonne de chercher Dieu en simplicité de cœur; & nous enseigne que celuy qui marche en simplicité, marche en assurance. Or cette simplicité consiste à ne pas faire plusieurs questions aprés qu'on a receu le cōmandement, à ne pas demander souvent les causes & les raisons particulieres de ce qu'on ordonne, à ne pas former de frequentes plaintes sur ce sujet, à ne pas rechercher pourquoi on fait telle chose, d'où en est venu le dessein, & qui est celuy qui a donné ce conseil: cette recherche ne servant qu'à former en suite des murmures, des paroles aigres, de frequentes excuses, & de vains prétextes de difficulté & d'impossibilité: & ainsi la force de l'obeïssance consiste à obéïr simplement. *Proverb. 10.*

Le 3. degré est d'obeïr AVEC IOYE, la serenité du visage & la douceur des paroles estant comme une belle & éclatante couleur qui rend l'obeïssance plus agreable. *Ibid. n. 6.*

Ibid. n. 7. *Le 4. degré est d'obeïr* PROMPTEMENT, *Car la*
Psalm. 149. *parole de Dieu, selon l'Ecriture, court avec vi-*
tesse, & demande aussi d'estre executée de mesme.
Psalm. 118 *Ce qui fait dire à David, Qu'il court dans la*
Luc. 19. *voye des commandemens du Seigneur ; & obligea*
Iesus Christ de dire à Zachée, qu'il se hâtat de des-
cendre, parce qu'il devoit ce jour-là loger chez
luy. Ce que Zachée se hâte d'executer, & il trouva
le salut dans sa propre obeïssance : pour montrer,
que non seulement elle doit estre volontaire &
franche dans le cœur, simple dans l'œuvre, &
gaye dans le visage, mais aussi prompte dans l'a-
ction.

Ibid n. 8. *Le 5. degré est d'obeïr* AVEC VN COVRAGE MASLE. *Car le courage & la generosité ne consi-*
stent pas à entreprendre de desobeïr : mais à ne
pouvoir estre détourné de l'obeïssance par les per-
secutions & les obstacles qui se presentent. Toutes
les autres qualitez avantageuses de l'obeïssance
sont inutiles sans celle-cy, qui establit toutes les
vertus sur la roche inébranlable de la constance &
& de la fermeté, où estant elles sont invincibles à
tous les efforts des ennemis.

Le 6. est d'obeïr HUMBLEMENT, *en rap-*
Ibid, n. 9. *portant toute sa force, non à la vaine gloire, mais*
à Dieu, qui est la source de tous les biens & le
principe de toutes les graces, & en reconnoissant
qu'on est serviteur inutile, & qu'on n'a fait que ce
qu'on devoit.

Ibid. n. 10. *Le 7. d'obeïr* SANS DISCONTINUATION, *par-*
ce qu'il n'est pas dit, que celuy qui commence, mais
que celui qui persevere sera sauvé : que plusieurs
commencent, & peu perseverent, & que la perse-
verance est la fille unique du grand Roy, le fruit &
la consommation des vertus, sans laquelle per-

sonne ne verra Dieu, ny ne sera veu de luy, le thresor de tout le bien, la fin de la justice pour tous les fideles, & le lit sacré où toutes les vertus assemblées se retirent & se reposent.

CHAPITRE XIX.

De la fausse Charité.

SAINT Bernard dépeint la charité fausse & mal réglée pour la conversion des ames, en la personne des Religieux qui professent la Regle de Saint Benoist, lors qu'il met au nombre *des tentations subtiles & dangereuses*, ausquelles ils sont exposez, *celle de sortir de leur Monastere pour aller en leur païs, estant poussez du desir & de l'esperance de convertir leurs parens. I'ay veu un Religieux*, dit il, *qui marchoit bien dans la voye de Dieu, lequel fut assiegé soudain de cette pensée: A combien de personnes, de mes freres, de mes amis, pourrois-je, si i'estois en mon pays, faire part du bien dont je jouis seul? ils m'aiment, & ils se rendroient aisément à mes persuasions & à mes conseils. Pourquoy faire cette perte? Il faut que je les aille trouver, & qu'en sauvant plusieurs d'entre eux je me sauve aussi avec eux. Et je ne dois point apprehender de changer de lieu. Car pourveu que je fasse bien, qu'importe-t'il en quel lieu ie sois, sinon que je ne sçaurois estre en un meilleur lieu qu'en celuy où je recueille plus de fruit, & où mon sejour est plus utile? Que diray-je davantage? Ce pauvre mal-heureux s'en va & perit, n'estant pas tant un banny qui revient en son pays, qu'un chien qui retourne à son vomissement. Et il se perd soy mesme, & il ne sauve aucun de ceux qu'il pensoit sauver.*

Serm. 64. in Cant. n. 2.

Mais il décrit en suite *une autre tentation encore plus dangereuse*, qui est celle de quitter le repos & le silence du Cloistre pour s'occuper à prescher par tout, sans en avoir d'autre mission qu'un mouvement tout humain d'un faux zele pour le salut des ames en general, au lieu que Dieu appelle un Religieux à travailler pour celuy de son ame en particulier, dans la solitude & dans la retraite. Ce pauvre Religieux, *dit-il*, se
Ibid. n. 3 » croit plus éclairé en ce qu'il ne veut pas seulement aller prescher ses parens, comme celuy
» qui le fait par les sentimens de la chair & du
» sang; mais par un mouvement plus pur & par un
» dessein plus utile & plus genereux, il veut in-
» struire toutes sortes de personnes en preschant
» indifferenment par tout. Il croit agir en ce point
Proverb. 11 » avec une singuliere circonspection Car il craint
» de tomber dans la malediction du Prophete, s'il
Matth. 10. » retient caché le froment qu'il a receu, & ne le
» distribuë point aux peuples, & d'agir contre l'E-
» vangile, s'il ne presche en public & sur les toits
» ce qu'on lui a dit en secret & à l'oreille. Mais
» ce mouvement est un renard qui est d'autant
» plus dangereux qu'il se cache plus, de peur d'ê-
» tre découvert. Voicy neanmoins comme il faut
» prendre ce destructeur de la vigne de l'Epouse.
» Premierement Moïse dit: Vous ne labourerez
Deuter. 15. » point avec le premier né du bœuf. Ce que Saint
» Paul interpretant dit: N'élevez point au Sacer-
1. Tit 3. » doce un nouveau converty, de peur que s'en-
Hebr. 5. » flant d'orgueil il ne tombe dans le piege du Dia-
» ble. Le mesme Apostre dit encore, que person-
» ne ne doit s'ingerer de luy-même dans l'hon-
» neur de la Clericature, mais qu'il faut y estre ap-
» pellé de Dieu comme Aaron, & qu'on ne doit pas

prescher, si l'on n'a receu mission de Dieu pour « cet effet. Et nous sçavons de plus, que l'office « d'un Religieux n'est pas d'enseigner, mais de « pleurer. Toutes ces raisons forment un filet, « avec lequel on prend ce renard. «

CHAPITRE XX.

De la fausse pauvreté. De la fausse douceur. Des fausses larmes. Et du faux zele pour la justice.

SAint Bernard marque toutes ces fausses vertus en peu de paroles dans l'un de ses Sermons de l'Advent. Nous voyons, *dit-il*, certains « PAUVRES qui ne seroient pas lasches & tristes « comme ils sont, s'ils avoient une veritable pau- « vreté qui leur donneroit le cœur & la joye de ve- « ritables Rois & de Rois du Ciel. Ces faux pauvres « sont ceux qui veulent bien estre pauvres, à con- « dition neanmoins qu'il ne leur manque rien, & « qui aiment bien la pauvreté, pourvû qu'ils ne « souffrent aucune indigence. *Ce que le bien heu-* « *reux François de Sales semble avoir imité, lors qu'il* « *a dit:* Que vouloir bien estre pauvre & n'en re- « cevoir point d'incommodité, c'est une trop gran- « de ambition ; parce que c'est vouloir l'honneur « de la pauvreté, & la commodité des richesses. «

Fausse pauvreté. *Serm. 4. en Advent.* *Philoth. Par. 3. chap.* [illegible]

Nostre Saint ajoûte : Il y en a qui sont DOUX: « mais c'est tant qu'on ne leur dit, & qu'on ne leur « fait rien que ce qu'ils veulent. Et il paroistra « combien ils sont éloignez de la veritable dou- « ceur, lors qu'il en surviendra une legere occa- « sion. Comment est-ce que cette douceur pourra « heriter le Ciel, puis qu'elle manque & se perd « avant qu'elle en puisse estre heritiere ? «

Fausse douceur.

I'en voy aussi qui PLEURENT : mais si ces lar- « mes venoient du cœur, elles ne se changeroient «

Fausses larmes.

» pas si facilement en ris. Or ils répandent plus
» de paroles inutiles & de raillerie, qu'ils n'ont
» répandu de larmes. Et je ne croy pas que ces
» larmes soient de celles à qui Jesus-Christ pro-
» met les consolations divines, puis qu'aprés
» qu'ils les ont versées, ils reçoivent si-tost des
» consolations basses, viles & terrestres.

Faux zele pour la Iustice. *Prov. 20:23.*

» Il y en a aussi qui sont animez d'un ZELE si
» vehement contre les fautes des autres, qu'il
» sembleroient affamez & alterez de la justice,
» s'il rendoient un mesme jugement touchant
» leurs propres pechez, que pour ceux de leur
» prochain. Mais la diversité des poids dont ils
» usent, est abominable devant Dieu, comme
» dit l'Ecriture Sainte : puis qu'ils usent envers
» les autres d'une chaleur aussi vaine qu'inso-
» lente, & envers eux-mesmes d'une flaterie
» aussi folle que mauvaise.

CHAPITR XXI.

De la fausse misericorde. De la fausse reconnoissance de ses pechez. Et du faux amour de la Paix.

Fausse misericorde. *Ibid. n. 6.*

IL y en a, dit-il au même lieu, *qui sont misericordieux & charitables en ce qui ne les concerne point, & qui se scandalisent si l'on ne donne à tous avec abondance, pourveu neanmoins qu'on ne touche point à leur interest & à leur bien. Que s'ils estoient vrayment misericordieux, ils devroient exercer la misericorde avec leur argent, & s'ils ne pouvoient la faire temporellement à cause de leur pauvreté, ils devroient la faire spirituellement en pardonnant à ceux qui les auroient offensez: en les traitant avec douceur & avec civilité: & en leur donnant de bonnes paroles qui sont plus agreables que des presens pour les exciter à se repêtir de leurs*

fautes. Et enfin ils seroient touchez de compassion, & prieroient Dieu pour ces personnes, & pour tous ceux qu'ils sçauroient estre engagez dans le peché. Sans quoy leur misericorde est nulle, & ne leur fait point obtenir misericorde.

Il y en a aussi qui reconnoissent tellement leurs fautes, qu'on jugeroit qu'ils desirent de purifier leur cœur par cette confession qui lave tout. Mais on voit qu'ils ne peuvent ouyr de la bouche des autres avec patience ce qu'eux disent volontairement aux autres. Au lieu que s'ils desiroient vrayment se purifier, comme il le semble en apparence, ils ne s'irriteroient pas, mais rendroient graces à ceux qui leur montreroient leurs taches & leurs defauts. Fausse reconnoissance de ses pechez.

Il y en a d'autres enfin, qui voyant que quelqu'un est scandalisé le moins du monde, se mettent aussi-tost en peine de le remettre dans la tranquillité & dans la paix; & ils sembleroient estre de vrais pacifiques, si l'on ne voyoit point que lors qu'on dit ou qu'on fait la moindre chose qui leur déplaist, ils s'enflâment de colere, & s'appaisent plus tard & plus difficilement que les autres: Au lieu que s'ils aimoient veritablement la paix, ils se la procureroient indubitablement à eux-mesmes les premiers. Faux amour de la paix.

Voilà une partie des fausses vertus que ce grand Docteur a dépeintes dans ses Livres, afin qu'on les fuye comme de veritables vices spirituels. Car comme il dit en un endroit, *Que la fausse humilité produit un veritable orgueil:* & comme la raison nous enseigne, qu'un faux bien est d'ordinaire cause d'un vray mal: il est d'une extrême importance, que les personnes consacrées à Dieu ne se trompent point dans le discernement de ces actions Morales, & Ep. 87. n. 5.

qu'elles rejettent tout ce qui peut alterer la pureté de l'esprit de l'Evangile, & de la discipline Religieuse.

CHAPITRE XXII.

Histoire du differend entre S. Bernard & les Religieux de Cluny: où il est parlé en particulier des relaschemens de cet Ordre. Premiere source de ce differend.

L'Abbaye de Cluny ayant esté fondée par S. Bernon en 910. & l'Ordre établi par Saint Odon son Successeur, premier General de cette grande Congregation, il y avoit prés de deux cens ans qu'elle fleurissoit en sainteté & en doctrine dans toutes les parties de la Chrétienté, lors que Saint Robert fonda l'Ordre de Cisteaux en 909. & plus de deux siecles entiers, lors que Saint Bernard fonda Clairvaux en 1115. L'éclat extraordinaire de la Noblesse, de la vertu, & de la suffisance des Abez de Cluny, qui avoient esté presque tous canonisez jusqu'alors: la ferveur de la discipline Religieuse qu'ils avoient renouvellée dans l'Ordre de S. Benoist, répandu dans toutes les provinces du monde: les miracles presque infinis de saint Odon, de saint Mayeul, de saint Odilon, & du grand saint Hugues, qui avoient succedé les uns aux autres, & avoient étendu cet Ordre jusques à avoir plus de trois cens Abbayes, Colleges & Monasteres qui luy appartenoient en propre, & plus de deux mille Maisons qui étoient soumises à son gouvernement & à son authorité: la possession que cet Ordre avoit acquise d'avoir comme la clef de la science en un temps où les Lettres estoient presque mor-

V. Petr. C. lib. de mira.

V. Biblioth. Clun.

tes & ensevelies, & de reluire parmy les sçavans, par la publication de plusieurs Livres Ecclesiastiques & Historiques, dont une partie a esté rassemblée dans la Bibliotheque des Peres : la faveur & la bien-veillance que les Papes avoient témoignée si justement envers une si sainte & si sçavante Compagnie, & qui estoit immediatement soûmise aux deux *Princes des Apostres saint Pierre & saint Paul, & aux Souverains Pontifes* : les dons magnifiques, & les riches domaines & Seigneuries, dont la liberalité des Rois de France, des Empereurs Romains, des Rois d'Espagne & d'Angleterre, avoient orné & enrichi cette illustre Abbaye de Cluny, qui estoit la teste d'un si noble corps, & n'avoit gueres moins de trois ou quatre cens Religieux : Le grand nombre de Saints & sçavans Evesques, Archevesques, & Cardinaux qu'elle avoit donnez à l'Eglise dans toute l'Europe, & dont plusieurs vivoient encore : Les trois Papes Gregoire VII. Vrbain II. & Paschal II. qui en estoient sortis depuis peu d'années, & avoient honoré de rares & insignes privileges la Mere feconde de tant de pieux & de doctes Peres des Peuples fidéles ; les grands personnages qu'elle avoit encore alors, Pierre de Poitiers, Auger de Liege, Gregoire & Richard tres-sçavans Religieux, Saint Heildebert Evesque du Mans, depuis Archevesque de Tours, Hugues Archevesque de Roüen, Renauld Archevesque de Lyon, Aubray Evesque d'Ostie Cardinal & Legat en la Terre-Sainte, Matthieu Evesque d'Albe Cardinal & Legat en France, qui y tint le Concile de Troyes, dont la

Testam. Guillielm. Comit. Arn. & Aquitan. Du. . an. 10. *Concil. Gall. Tom* 3.

suffisance a esté honorée de saint Bernard, & la sainteté reconnuë par divers miracles, & plusieurs autres excellents Prelats, nourris dans le sein de cette celebre Compagnie, l'avoient élevée au comble de splendeur, de credit, & de reputation dans toute l'Eglise Catholique.

Mais Ponce septiéme Abbé de Cluny, qui fut éleu fort jeune pour succeder à saint Hugues, & estant aussi grand Seigneur par sa naissance que tous ses predecesseurs, ne fut pas aussi saint qu'eux. Il trompa les esperances qu'on avoit conceuës de sa pieté & de sa sagesse; & aprés avoir vescu avec assez de discretion & de modestie durant les premieres années de son Generalat, il se déregla en suite: Il laissa entrer le relâchement dans la discipline de cet Ordre: & comme l'esprit d'humilité, de retraite & de penitence estoit peu ou point en luy, il negligea de le conserver dans les autres. Il se porta dans la vanité, dans la profusion, & dans la magnificence, & en douze ans il fit presque la mesme playe dans cet Ordre, que le Frere Elie successeur de saint François fit dans celuy des Mineurs. Saint Pierre neufiéme Abé de Cluny l'écrit en ces termes: *En ce temps*, dit-il, *il s'estoit élevé dans ce grand & noble champ de l'Ordre Religieux, plusieurs mauvaises herbes qui avoient besoin d'estre coupées, ou plûtost d'estre arrachées. Il s'estoit formé plusieurs abus contraires à la pureté de la discipline, & qui avoient esté entretenus par la faute & la negligence des Superieurs.*

Petr. Clun. lib. 2. de mirac. c. 11.

En 1122.

Mais la conduite de Ponce estant devenuë odieuse aux plus saints disciples du grand Saint Hugues,

Hugues, il fut fasché de se voir contredit, & entra en suite dans un tel dégoust de sa charge, qu'il s'en alla à Rome: & au lieu de se justifier devant le Pape Calixte II. comme l'on pensoit, il supplia sa Sainteté de le décharger de son administration. Ce que le Pape ayant fait à sa priere, il s'en alla en la Poüille, & de là passa en Ierusalem plus par legereté & par dépit, que par devotion & par pieté. On élût aprés luy Hugues Prieur des Religieuses de Marsigny, qui estoit un tres-sage & tres-pieux Religieux, & aprés sa mort qui arriva au bout de cinq mois en 1122. Saint Pierre surnommé le Venerable, grand Seigneur d'Auvergne fils de Sainte Raingarde, & frere d'Heracle qui fut depuis Archevesque de Lyon, luy succeda. Ce neufiéme Abbé, & huitiéme General de Cluny, qui par les grandes qualitez de la nature & de la grace qui éclatoient en luy, a passé pour un des ornemens de son siecle, gourvernoit cet Ordre, lors que S. Estienne troisiéme Abbé de Cisteaux estoit General de cette Compagnie encore petite: & lors que Saint Bernard premier Abbé de Clairvaux commençoit à reluire dans l'Eglise par la fondation de cette illustre Maison, où il avoit étably une penitence, une ferveur, & une discipline si sainte & si reguliere, qu'elle ravissoit en admiration les grands & les peuples de ce Royaume, & produisoit par sa fecondité de nouvelles Abbayes en divers lieux par la multiplication que Dieu donnoit à ce nouvel & ancien esprit de la penitence qu'il vouloit répandre dans toute la Chrétienté.

Cette lumiere naissante, quoy que renfermée en peu de personnes & peu de maisons en 1125. & 1126. commença à éblouïr les yeux de ce grand Ordre de Cluny: qui voyant que l'esprit admirable, la science profonde, & la vertu si austere & si Apostolique de S. Bernard encore jeune, plus remply de l'esprit de Dieu, & plus éclairé que tous ceux de son siecle dans la doctrine des Peres, estoient regardez avec plus d'estime par les Evesques & par les premiers hommes de France, que cette ancienne & celebre Compagnie de Cluny, qui approchoit de sa décadence & de son declin, ils conceurent une *secrette jalousie* contre S. Bernard & contre son Ordre, laquelle s'augmenta toûjours depuis, ainsi que saint Pierre de Cluny l'avouë & le déplore luy mesme: Et parce qu'ils étoient ennemis de cette grande austerité que l'on gardoit à Clairvaux, à cause qu'ils estoient accoûtumez à une vie relâchée, quoy qu'en apparence ils fissent profession d'amitié avec S. Bernard & ses confreres, ils s'aviserent d'un moyen qui leur sembla tres plausible pour rendre cette austerité odieuse à tout le monde, en commettant une action de faux amis, *qui desobligeoient* le Saint *au dernier point*, comme il dit luy-méme, & alloit à décrier sa conduite comme rigoureuse & insupportable, & également depourveuë de discretion & de charité.

Ep. 128. n. 17 apud Bern.

Ep. n. 10.

Un neveu du Saint nommé Robert, estant encore enfant, avoit offert à l'Abaye de Cluny par son Pere qui le destinoit à y estre Religieux, & avoit mesme donné à Cluny quelque revenu ou rente, esperant que son fils y demeureroit un jour. Mais depuis ce fils estant devenu en âge

de se conduire luy-mesme, il s'estoit retiré à Clairvaux avec saint Bernard son oncle, & y avoit fait profession. Quelque temps aprés ceux de Cluny sçachant que ce jeune Gentilhomme Religieux estoit naturellement délicat, & que sa ferveur s'estoit un peu refroidie, ils creurent qu'ils le trouveroient susceptible des propositions qu'ils luy feroient d'une vie plus douce, en luy inspirant de se retirer à Cluny, où la mesme Regle de S. Benoist estoit pratiquée, & en luy promettant de faire confirmer sa retraite par un Decret du saint Siege Apostolique. Ayant formé ce dessein ils l'executerent par un de leurs Prieurs qu'ils envoyerent pour cet effet à Clairvaux, & qui agit si puissamment sur l'esprit de ce jeune Religieux par ses caresses & ses flateries, qu'il le fit resoudre à quitter Clairvaux.

Mais écoûtons S. Bernard, qui rapporte luy-mesme dans sa Lettre qu'il écrivit à son neveu les discours artificieux dont ce Prieur ce servit pour le gagner. Le loup, *dit-il*, est venu trou« ver cette petite breby, mais caché sous la« peau d'une breby : il l'a attirée, il l'a flatée, il« l'a caressée. Ce Predicateur d'un nouvel Evan-« *Epist. 1. n. 4.* gile luy loüoit la bonne chere & condam-« noit l'abstinence. Il appelloit la pauvreté vo-« lontaire une misere, & donnoit le nom de fo-« lie aux jeûnes, aux veilles, au silence, & au« travail des mains. D'une part il appelloit l'oi-« siveté, contemplation, & de l'autre, les en-« tretiens frequens, les curiositez, la nourriture« delicate, & toute l'intemperance, discretion.« Dieu ne se plaist pas, luy disoit-il, aux tour-«

Mat.h. 9. Ezech. 18. » mens de nostre corps ? Où est-ce que l'Ecri-
» ture Sainte oblige de se tuer soy même ? Et
» quelle est cette Religion où l'on s'amuse à bê-
» cher la terre, à couper du bois, & à porter du
» fumier ? L'Ecriture ne dit-elle pas : j'aime la
» misericorde, & non pas le sacrifice. Heureux
» les misericordieux, parce qu'ils recevront mi-
» sericorde. Ie ne veux pas la mort du pecheur,
» mais sa conversion & sa vie. Pourquoy Dieu
» a-t'il crée les viandes, s'il n'est pas permis d'en
» manger ? Pourquoy nous a-t'il donné des
Ecclés. 14. » corps, s'il nous défend de les soûtenir en vi-
» gueur par la nourriture ? A qui est bon celuy
» qui n'est pas bon à soy-même ? Qui est le sage
» qui jamais ait hay sa chair ? Cet enfant trop
» credule a esté seduit par ces parsuasions artifi-
» cieuses. Il a suivi son seducteur. On l'a conduit
» à Cluny où estant arrivé on l'a razé aussi-tost,
» on la lavé, on luy a osté sa robe vile, grossie-
» re & sale, & on luy en a donné une belle, tou-
» te neuve & toute luisante. On l'a receu ensuite
» dans le Convent : mais avec quel honneur ?
» avec quel triomphe ? On la traité plus favora-
» blement qu'aucun de son âge : Et comme on
» louë un victorieux qui retourne du combat,
» ainsi on louoit le pecheur dans les deserts de
» son ame. On luy a donné un rang honorable :
» on l'a preferé à plusieurs des anciens : tous les
» freres l'embrassoient, le flatoient, le congra-
» tuloient. Ils estoient tous dans la joye comme
» des vainqueurs qui partagent les dépouilles.
» Combien, Seigneur a-t'on fait de choses
» pour perdre une petite ame ?

Or le sujet de gloire & de triomphe qu'ils prenoient de la retraite de ce jeune Religieux de

Clairvaux à Cluny, eſtoit, comme il a eſté marqué cy-deſſus, qu'ils ſe preparoient à oppoſer cette retraite à S. Bernard, comme une conviction publique, qu'il accabloit tellement ſes Religieux d'auſteritez indiſcretes, qu'il deſeſperoit ſes neveux mêmes, & les obligeoit à ſortir de Clairvaux où ils ne pouvoient plus vivre, & à ſe refugier à Cluny pour y trouver une conduite plus ſage, plus charitable, & plus propre pour ſauver les ames. Ce qui eſt ſi vray, qu'encore que Robert depuis euſt quitté Cluny, & s'en fut retourné à Clairvaux, ils ne laiſſerent pas de faire ce reproche en general à nôtre Saint, ſans luy nommer ſon neveu en particulier. *Vous gardez*, luy diſent-ils, *la Regle de S. Benoiſt ſans charité: ainſi ce n'eſt plus une regle droite, mais une tortuë que vous gardez. Vous negligez le ſalut des ames, & enſuite la charité, lors que vous refuſez aux freres ce qui leur eſt neceſſaire, comme eſt l'uſage des fourrures durant l'Hyver, & que par cette dure contrainte, laquelle pluſieurs d'entre vous ſouffrent malgré eux, vous les obligez ou à murmurer où à s'enfuir.* *Apud. Petr. Clun. lib. 3-4. Epiſt. 38.*

Le Saint rapporte dans ſa Lettre à ſon neveu, que ces Religieux envoyerent à Rome, où ils pouvoient tout par le credit que les trois Papes & pluſieurs Cardinaux qu'ils avoient eus de leur Ordre, & qu'ils avoient encore, leur avoit acquis, & qu'ils employerent toute ſorte de voyes pour obtenir ce qu'ils demandoient. *Ils ont*, dit-il, *fait intervenir l'autorité Apoſtolique en cette rencontre, & afin que le Pape conſentiſt à leur demande, ils luy ont expoſé que cet enfant avoit eſté offert autrefois par ſon pere & par ſa mere à leur* *Epiſt. 1.* *Ibid. n. 5.*

Monastere de Cluny. Il ne s'est trouvé personne qui répondit à leurs allegations. Car on n'a point attendu de contradicteur. On a jugé sur les discours d'une partie, & l'on a condamné les absens. Ceux qui ont fait l'injure ont esté justifiez, & ceux qui l'ont soufferte ont perdu leur cause. Et la conclusion de ce Bref du Pape, le jugement du saint Siege, & la décision de cette affaire aboutit à ordonner, que ceux qui ont enlevé ce Religieux le garderont, & que ceux qui l'ont perdu se tiendront dans le silence. Mais il viendra, il viendra un juge qui jugera de nouveau ce qui aura esté mal jugé la premiere fois, & qui rendra justice à ceux qu'on aura traitez avec injustice. Il viendra, dis-je, il viendra un jour du Iugement, où la pureté du cœur aura plus de force que l'artifice des paroles, & où la bonne conscience sera plus puissante que l'argent; puis que ce Iuge sera aussi incapable d'être trompé par les discours, que d'estre fléchi par les dons & par les presens. I'en appelle à vostre Tribunal IESUS *mon Seigneur. I'attends vostre jugement, & je remets ma cause entre vos mains. Seigneur Dieu des Anges & des hommes, qui jugez selon la justice, qui penetrez le fonds des cœurs, & dont les yeux ne peuvent ny tromper ny estre trompez, vous voyez qui sont ceux qui cherchent vos seuls interests, ou les leurs propres.*

Et parce qu'il sçavoit que ceux de Cluny n'avoient fait impression sur l'esprit de son neveu, qu'en luy décriant les austeritez de Clairvaux, & luy representant la discipline de Cluny comme la plus discrete, la plus charitable, & la plus salutaire qu'il pût choisir, il luy dit sur ce sujet:
Ibid. n. 10. *La mollesse des vestemens, & la delicatesse de la nourriture est-elle une voye plus seure pour se sau-*

ver, que la moderation en l'un, & la sobrieté en l'autre? Si les peaux de fourrures legeres & chaudes duran l'hyver, si les étoffes fines & precieuses & autres choses semblables rendent un Religieux Saint, pourquoy moy-mesme demeuray-je à Clairvaux, & pourquoy n'allay-je pas à Cluny aussi bien que vous? Mais ce ne sont pas là des armes pour des soldats qui combattent. Ce sont des délicatesses pour des foibles & des lâches. Iesus-Christ prononce dans l'Evangile, que c'est dans les maisons des Rois que demeurent ceux qui sont vestus mollement. Le vin & la bonne chere ne sont que pour le corps, & non pour l'esprit. Les mets exquis engraissent la chair, & non pas l'ame. Plusieurs freres dans l'Egypte ont longtemps servy Dieu sans qu'ils eussent de poisson. Et vous metirez l'asseurance de vostre salut en cette vie molle? Vous croirez que vostre jeunesse est en seureté parmy ces delices? Souvenez-vous qu'à un Religieux qui est sage & sobre, il ne faut point d'autre assaisonnement pour les viandes que le sel avec la faim.

Et pour luy donner le courage de reprendre l'austerité de Clairvaux qu'il avoit quittée, il luy dit: *Ie sçay que vous estes délicat, & qu'estant accoûtumé à cette vie molle, vous ne pouvez pas si-tost en supporter une plus austere. Mais vous pouvez vous y disposer, & vous rendre faisable & possible, ce qui vous semble maintenant rude & fascheux. Voulez-vous en sçavoir le moyen? Sortez de cette oisiveté, déployez vos forces, remuez les bras, travaillez des mains & vous occupez à quelque exercice. Vous sentirez alors que vous ne desirerez plus qu'une nourriture qui vous rassasie, & non pas qui réjoüisse vostre Palais. Car l'exercice rendra aux* Ibid. n. 11.

viandes le goust que la paresse leur a osté, loisiveté donnant du dégoust, comme l'exercice de l'appetit. Des legumes, du pain, & de l'eau dégoûtent un homme qui ne fait rien, mais c'est un festin à ceux qui travaillent. Vous craignez les jeûnes, les veilles, & le travail des mains : mais ces travaux sont legers à celuy qui pense au feu eternel. Le souvenir des tenebres exterieures oste l'horreur de la solitude. Si vous pensez au conte qu'on rendra des paroles superfluës, vous ne vous ennuyerez pas du silence. Si vous remettez devant les yeux de vostre cœur ces pleurs qui ne finiront jamais, & le grincement des dents qui dure toûjours, vous aimerez autant une paillasse piquée qu'un lit de plume. Si vous passez la nuit en veilles, & à chanter des Pseaumes selon la Regle, il faudra que le lit soit bien dur si vous n'y dormez paisiblement. Si vous travaillez des mains durant le jour autant que vous l'avez promis à Dieu, il faudra que les viandes soient bien fades si vous n'en mangez avec plaisir. Levez-vous donc, soldat de Iesus-Christ, levez-vous, sortez de cette poussiere où vous vous tenez couché. Revenez au combat pour combatre de nouveau avec plus de courage aprés la fuite, & pour triompher avec plus de gloire.

Cette exhortation si vive anima ce jeune Religieux, & nous avons marqué cy-dessus, que Saint Pierre de Cluny qui honoroit déja Saint Bernard, quoy qu'il ne le connust encore que de reputation fut touché aussi de cette Lettre, que Dieu avoit authorisée par un grand miracle, & qu'il luy renvoya son neveu avec quelques autres de ses parens & de ses amis qui estoient Religieux à Cluny. Ce qui servit à former entre ces deux Saints l'étroite union de charité & d'a-

mitié, qui est demeurée ferme & inviolable jusques à leur mort, parmy les troubles & les tempestes dont elle a esté souvent agitée.

Chapitre XXIII.

Occasion particuliere qui donna lieu à l'Apologie de Saint Bernard. Abregé des plus excellens points de ce Livre, où il reprend les abus qui s'estoient glissez dans l'Ordre de Cluny.

Comme la conduite & la discipline de Clairvaux qui estoit toute penitente, c'est à dire toute Religieuse, estoit une tacite condamnation de celle de Cluny, devenuë lasche & molle durant le gouvernement de Ponce septiéme Abbé, ceux de cet Ordre firent courir le bruit que saint Bernard & ses Religieux médisoient publiquement de Cluny, & leur objectoient qu'ils ne gardoient pas la Regle de saint Benoist qu'ils avoient vouée. De sorte que le venerable Guillaume Abé de S. Thierry de Rheims, Benedictin (que les Docteurs de Cologne ont crû avoir esté de la Congregation de Cluny, selon que S. Bernard semble le marquer en termes clairs) estant trop amateur de la Penitence & de S. Bernard, pour approuver les relaschemens de ses Confreres, écrivit au Saint qu'il le croyoit obligé de se purger d'abord du blasme qu'on luy imputoit de médire publiquement, & contre les regles de la charité Chrestienne, des Religieux & de l'Ordre de Cluny, sçachant au contraire que le Saint faisoit profession publique d'amitié avec cet Ordre, où il avoit des parens, des oncles, des cousins, & des amis, & qu'il honoroit tres-particulierement les grands hommes qui y

Gloriosissimo Ordini vestro derogare. *Apolog. c. 1. ad Guillel. Abbat.*

reluisoient en merites & en vertu. Mais en même temps il l'exhorte à ne pas dissimuler les relâchemens & les abus qui avoient affoibly la discipline de cette sage & pieuse Compagnie, & à les reprendre publiquement, puisqu'au lieu de les reconnoistre avec humilité, & de les corriger avec zele sur l'exemple des nouveaux Religieux de Cisteaux, comme Saint Pierre de Cluny fit depuis, ils les défendoient par des raisons sophistiques, & se laissant aller à une envie maligne & médisante, s'efforçoient de décrier la vertu qu'ils devoient plûtost admirer & imiter.

V. Statuta Congreg. Cluniac. Tom 12 Bibl SS. Patr.

Voila le sujet sur lequel nostre Saint composa cette celebre *Apologie*, qu'il envoya à cét Abbé pour la publier, où il témoigna d'abord à toute la France, ou plûtost à toute l'Eglise, » Qu'il aimoit, qu'il loüoit & reveroit la pieté » du tres-glorieux Ordre de Cluny : qu'il recon- » noissoit que la forme de vie que cet Ordre » avoit embrassée dans son institution, estoit » sainte, honneste, chaste, pure, éminente en » discretion, établie par les Peres, préordonnée » par le S. Esprit, & fort propre pour sauver les » ames : qu'il n'entreprenoit pas estant renfer- » mé dans sa cellule de juger le monde : qu'il » n'avoit pas l'imprudence de parler mal des » Saints, qui menoient une vie loüable dans » cette Religieuse Compagnie, & qu'il ne vou- » loit pas en se cachant dans l'ombre de la bas- » sesse de Clairvaux, insulter aux lumieres de » l'Eglise.

Apolog. c. 4.

Ibid. c. 1.

Aprés avoir ainsi satisfait au reproche de la médisance qu'on luy imputoit, & déclamé fortement contre les Religieux, qui par un orgueil

de Phariſiens mépriſent les autres, pour montrer à ceux de Cluny qu'il eſtoit bien éloigné de les mépriſer, il ſatisfait en ſuite à ce qu'il devoit à la verité, ſelon le conſeil de l'Abbé de S. Thierry, ſçachant faire grande difference entre médire des perſonnes, les décrier & les noircir par une paſſion aveugle, temeraire & malicieuſe; & reprendre publiquement des defauts & des abus publics auſquels la fragilité humaine s'eſt laiſſé aller, & que la vraye charité Chreſtienne reprend ſans aigreur, quoy qu'avec force, parce qu'elle haït les vices & les abus qui corrompent les ames, dereglent les Ordres, offenſent Dieu, & nuiſent à l'Egliſe, & qu'elle aime les perſonnes ſelon Dieu, & les ſert ſelon ſes regles, par des remontrances ſinceres qui leur découvrent leurs maux, & leur donnent lieu de les corriger, & non ſelon leur volonté dereglée, en les palliant par des flateries & des complaiſances qui les entretiennent. Apolog. c. 1.

C'eſt pourquoy il dit tres-ſagement à l'Abbé de S. Thierry: Aprés vous avoir montré que « je n'épargne pas mes freres, s'ils ſont coupa- « bles des médiſances qu'on leur reproche, il eſt « temps & neceſſaire que je repreſente icy quel- « ques relâchemens & quelques defauts que je « ſçay vous déplaire à vous-meſme, & que je « puis aſſurer avec certitude devoir eſtre évitez « par toutes les perſonnes vertueuſes, leſquels « encore qu'ils ſemblent eſtre dans l'Ordre, ne « ſont pas neanmoins de l'Ordre. Car nul Or- « dre ne reçoit rien qui ſoit contre l'Ordre. Et « ainſi l'on ne devra pas juger que je parle con- « tre l'Ordre, mais pour l'Ordre, lors que je re- « prendrai non l'Ordre dans les hommes, mais « Apolog. c. 6.



» les defauts des hommes qui sont dans l'Ordre.
» Par cette raison je n'apprehende pas de dé-
» plaire à ceux qui aiment l'Ordre; au contraire
» je ne feray rien qui ne leur soit agreable, si je
» persecute & je condamne ce qu'ils haïssent
» eux mêmes. Que si quelques-uns s'en offen-
» cent, ils montreront par là qu'ils n'aiment pas
» l'Ordre, puis qu'ils ne veulent pas que l'on en
Greg. ho. 7. in Ezech. » condamne la corruption & le dereglement,
» c'est à dire les defauts & les abus. Et je n'ay
» rien à répondre à ces personnes que cette pa-
» role de saint Gregoire le Grand: Il vaut mieux
» qu'il arrive du scandale que non pas que la
» verité soit abandonnée.

Il reprend en suite les principaux relâchemens de Cluny, & refute les fausses raisons par lesquelles ils vouloient les excuser. Apolog. c. 7. *C'est avec verité qu'on croit*, dit-il, *que les saints Peres*, sçavoir S. Odon & ses successeurs Abez de Cluny, *ont institué la forme de vie qui s'est pratiquée de leur temps, & que pour pouvoir sauver plus de personnes, ils ont temperé la rigueur de la regle de saint Benoist, afin de la proportionner aux foibles. Mais ils n'ont pas détruit la Regle en la temperant. Et je leur ferois tort si je croyois qu'ils eussent ordonné ou permis les vanitez & les superfluitez que l'on voit dans les Monasteres. Car j'admire comment il s'est pû glisser parmy les Religieux une telle intemperance & delicatesse pour la nourriture, & un tel luxe pour les habits, les couvertures des lits, les équipages des chevaux, & la structure des bastimens, que plus ces excés se font avec soin, avec volupté, & avec abondance, & plus on dit qu'il y a un bon ordre dans ces Maisons, & que la Religion y est fleurissante. Car le ménagement est estimé*

avarice, la sobrieté passe pour rusticité, & le silence pour melancholie. Au contraire le relâchement s'appelle discretion, la profusion est nommée liberalité : la frequence des entretiens passe pour civilité, les risées & les railleries pour gayeté : le prix & la beauté des étoffes dont on s'habille, & dont on pare les chevaux qu'on monte pour honnesteté : & les ornemens superflus dont on couvre les lits pour propreté. Et lors qu'on se permet & qu'on se donne toutes ses choses les uns aux autres, on appelle cela charité. Mais cette charité fausse détruit la charité veritable. Cette discretion ruine la discretion. Cette misericorde est pleine de cruauté, puis que par elle en voulant faire du bien au corps on donne la mort à l'ame. Et quelle est cette charité d'aimer la chair & de negliger l'esprit? Quelle est cette discretion de donner tout au corps, & rien à l'ame? Quelle est cette misericorde de bien traiter la servante, & de tuer la maistresse? Que personne n'espere obtenir misericorde pour recompense de cette misericorde, selon l'Evangile qui la promet aux misericordieux, mais qu'il n'attende au contraire qu'une peine tres-assurée. Ce n'est pas estre charitable, je le dis encore, mais injuste : ce n'est pas estre discret, mais imprudent, de nourrir les passions & les sensualitez de nostre concupiscence, & de ne travailler point à cultiver les vertus de l'ame. Matth. 5.

Cependant cet abus passe presque par tout pour l'ordre & la discipline reguliere, & ces déreglemens sont pratiquez presque de tous, sans qu'aucun s'en plaigne & trouve rien à dire, quoi que ce ne soit pas d'une mesme sorte. Car il y en a qui usent de toutes ces choses comme n'en usant point, & ainsi c'est sans offense, ou s'il y en a, elle est fort petite. D'autres le font par simplicité, d'autres par cha-

rité : & d'autres par necessité & par contrainte. Ceux qui agissent simplement, sont ceux qui n'y sont portez que parce qu'on leur ordonne d'agir en cette maniere, & qui sont tous prests de faire autrement si on leur donne un autre ordre. Ceux qui le font par charité, sont ceux qui tâchent par cette condescendance de vivre en paix & en repos avec ceux avec lesquels ils demeurent, & qui ainsi ne recherchent pas leur propre satisfaction, mais celle des autres. Ceux qui le font par necessité & par contrainte, sont ceux qui ne peuvent resister à la multitude de leurs freres qui les contredisent, qui defendent hautement la pratique de ces abus comme la vraye observance de l'Ordre, & qui ne voyent pas plûtost les autres commencer à moderer ces excés, & à changer ces coûtumes selon que la raison y oblige, qu'ils leur resistent en face, de tout leur pouvoir & de toute leur autorité.

Nostre Saint marque aprés, qu'ils estoient devenus si délicats dans leur manger *qu'ils employoient tout l'art des plus habiles cuisiniers, afin que le poisson & les œufs fussent si bien apprestez, qu'au lieu des deux portions ordonnées par la Regle de S. Benoist, on en pût manger quatre contre la Regle; voire cinq sans dégoust & sans perdre l'appetit.* Ils estoient encore si délicats pour le boire, *qu'ils se faisoient apporter trois ou quatre sortes d'excellens vins pour choisir le meilleur & le plus fort, lequel ils beuvoient sans eau.* Et mesmes les jours de Festes ils ne se contentoient pas des vins naturels, mais en achetoient *d'artificiels & de composez, qui coûtoient beaucoup, parce qu'ils venoient des pays étrangers, & estoient meslez de certaines poudres & liqueurs, qui les rendoient agreables au dernier point.* Il dit : *Que de jeunes*

Apolog. c. 8. n. 23.

Ibid. n. 24.

Ibid. n. 25.

Religieux qui estoient saints & forts, se retiroient dans l'Infirmerie avec les malades pour y manger de la chair avec toute liberté. Au lieu que la Regle l'accorde à peine aux malades, & à ceux qui sont tres-foibles & qui en ont besoin pour reparer leurs forces qu'ils ont perduës.

Il marque qu'ils ne pratiquoient point le travail des mains, quoy qu'il soit commandé par la Regle de Saint Benoist, lors qu'il dit : *Que l'oisiveté est ennemie de l'ame, & que pour l'éviter les freres s'occuperoient en certains temps à travailler des mains, & à certaines heures à lire l'Ecriture Sainte, & qu'ils seront vrayment Religieux lors qu'ils vivront du travail de leurs mains comme leurs Peres & les Apostres.* A quoy ceux de Cluny répendoient : *Qu'ils suivoient l'esprit de la Regle, laquelle ordonne le travail des mains pour éviter l'oisiveté, & qu'ils l'évitoient en employant à lire, à étudier, & à mediter le temps qu'ils employeroient à travailler.* Ce qui estoit une fausse excuse de leur mollesse, S. Pierre de Cluny luy-mesme ayant declaré : *Que pour un qui lisoit, plusieurs estoient oisifs, & que presque tous les freres Convers generalement passoient le temps à causer, ou à dormir, ou à ne rien faire.* Et dautant que ceux du Chœur s'imaginoient en ce point estre bien spirituels & plus que leur Pere saint Benoist, comme c'est le propre des Religieux relâchez, & qui quittent le vray esprit de leur Regle, de se croire plus éclairez, plus sages, & plus discrets que leurs saints fondateurs mesmes ; S. Bernard qui connoissoit comme saint Benoist le vray esprit des Religions, & qui tout grand Docteur de l'Eglise qu'il estoit prenoit plaisir à travailler des mains, & obtint

Ibid. c. 5. n. 4.

Reg S Ben. c. 55 Parag. 1.

Petr. Cluniac. lib. 1.

Statuta Congr. Cluniac art. 39 Tom. 12 Bib. Pat.

Vie de S. Bern. liv. 1. ch. 7. n. 24. mesme de Dieu miraculeusement par son instante priere l'adresse & la force de scier les bleds avec ses freres, dit sur ce point : Qu'il ne faut
Apolog. c. 6. n. 18. pas negliger les choses exterieures, ny s'imaginer que celuy qui ne s'exerce pas dans ces ouvrages corporels devienne aussi-tost spirituel, puis qu'au contraire les vertus spirituelles qui sont les plus excellentes, ne peuvent s'acquerir ni s'obtenir que difficilement, ou mesme point du tout, que par exercices corporels de penitence, selon que S. Paul dit, que l'on ne commence pas par le spirituel, mais que le corporel précede, & que le spirituel suit ; comme Jacob n'épousa la belle Rachel, qui figure la vie spirituelle & contemplative, qu'aprés avoir esté joint avec Lia qui figure la vie active. Et que l'excellence de la vertu Religieuse consiste à user discretement de l'un & de l'autre.

1. Cor. 15.

Il reprend encore en particulier leur mollesse dans leurs vestemens, & il dit cette parole remarquable : *Nous nous répandons au dehors.*
Apolog. c. 9. n. 28. *Nous sortons du Royaume de Dieu qui est dans nous, & quittans les biens veritables & eternels, nous cherchons de vaines consolations dans les choses exterieures, & dans des vanitez indiscretes, & non seulement nous avons perdu la vertu de la Religion ancienne, mais nous n'en retenons pas mesme le visage & l'apparence. Car nos habits (ce que je ne puis dire sans douleur) au lieu d'estre des marques d'humilité, servent d'exemple, de faste & de luxe. A peine trouvons-nous dans nos Provinces de quoy nous vestir. Un Gentil-homme & Religieux se font de la même étoffe, & l'un un manteau, & l'autre une robbe. Les plus grands du siecle,*

siecle, les Rois, & les Empereurs n'auroient point de honte d'estre vestus de draps dont les Religieux se servent pour s'habiller.

Vous me direz peut estre que la Religion n'est pas dans l'habit, mais dans le cœur. Cela est vray. Mais lors qu'au lieu de vous contenter selon la regle de ce qui cousteroit le moins, vous recherchez au contraire avec tant de soin, les choses qui sont d'un prix d'autant plus grand qu'elles sont plus rares; faites-vous cela par simplicité & par ignorance, ou par un dessein formé que vous ayez dans le cœur? C'est de ce thresor du cœur que procede, selon l'Evangile, tout ce qui au dehors paroist vicieux. Lors que le cœur est vain il marque sa vanité sur le corps, & la superfluité exterieure est un témoignage de la vanité interieure. La mollesse des habits fait connoistre la mollesse de l'esprit. On n'auroit pas soin de parer le corps de cette sorte, si l'on ne negligeoit d'orner l'ame de vertus.

Il reprend en suite la negligence des Abbez, qui souffroient ces abus, & leur luxe dans leur équipage & dans leur train lors qu'ils voyageoient. *J'admire, dit-il, qu'aprés que la Regle a dit, que le Maistre répondra de toutes les fautes des disciples, & que l'Ecriture sainte menace les Pasteurs par le Prophete, de les faire respondre du sang de leurs brebis qui meurent dans leurs pechez, les Abbez ne laissent pas de souffrir ces desordres. Mais c'est peut-estre, si je l'ose dire, que personne ne reprend en autruy ce qu'on peut en partie reprendre en luy-même, estant un effet de l'humilité naturelle, de n'estre pas severe envers les autres dans les choses où l'on est indulgent à l'égard de soy. Je diray donc, je diray hautement, & quoy qu'on* Apolog. c. 10. n. 30. Ezech. 3.

m'accuse de presomption, je dirai la verité. Comment la lumiere du monde s'est-elle obscurcie? Comment le sel de la terre s'est-il affadi? Ceux dont la vie nous devoit marquer le chemin qui mene à la vie, sont des exemples de faste & de vanité par leurs actions, & sont devenus des conducteurs aveugles d'autres aveugles. Car afin que je passe tout le reste sous silence, comment peuvent-ils témoigner l'humilité de leur profession, lors qu'ils marchent avec tant de pompe & tant de suite, lors qu'ils sont accompagnez de tant de valets, & que le train d'un Abbé peut suffire pour deux Evesques? I'ay veu moy-mesme un Abé qui avoit plus de soixante chevaux à sa suite. Quand on les voit passer, on diroit que ce ne sont pas des Peres de Monasteres, mais des Seigneurs de Cisteaux, ny des Superieurs d'ames, mais des Gouverneurs de Provinces.

Apolog. c. 11. n. 31.

Il passe au luxe qu'ils pratiquoient dans les ornemens de leurs Eglises. *Ie viens au plus grand abus*, dit-il, *mais qui paroist le plus petit, parce qu'il est le plus ordinaire. Ie ne parle point de l'immense hauteur, de l'excessive longueur, & de la vaste largeur de leurs Eglises, des somptueux embellissemens, & des curieuses peintures qu'on y voit par tout, qui attirant les yeux de ceux qui prient, détournent leur esprit de la priere, & me representent en quelque sorte l'ancienne forme de la Religion Iudaïque. Ie veux que cela se fasse en l'honneur de Dieu: mais ne puis-je pas toûjours dire comme Religieux à des Religieux, ce que le Poëte reprenoit dans les Sacrificateurs idolâtres: Et au lieu qu'il disoit. Dites-moy Pontifes que fait l'or dans le Sanctuaire? Ne puis-je pas dire, Dites-moy pauvres, si toutefois vous estes pauvres, que fait cet or dans les Eglises? Car il y a difference entre les Eglises*

Dicite Pontifices: in sancto quid facit aurum? *Pers. Satyr. 2.*

Cathedrales des Evesques & celles des Religieux. Les Evesques sont redevables aux sages & aux ignorans, comme dit S. Paul, & ils peuvent exciter par des ornemens exterieurs, la devotion d'un peuple charnel, qu'ils ne peuvent échauffer par les exercices spirituels. Mais nous qui sommes sortis du milieu du peuple, qui avons quitté pour Jesus-Christ tout ce que le monde avoit de beau & de riche : qui avons rejetté comme du fumier & de l'ordure tout ce qui flate les sens, comme les beautez, la musique, les parfums, & avōs bien voulu perdre toutes ces delices corporelles pour pouvoir gagner Iesus-Christ : de qui pretendons-nous exciter la devotion par ces magnificences & par ce luxe ? quel autre fruit en retirerons-nous, sinon l'admiration des fous, & le divertissement des simples ? De quoy servent dans les Temples des Religieux ces couronnes, où plûtost ces roües toutes brillantes de pierres précieuses ? On ne se sert plus de chandeliers, mais d'arbres de cuivre qui ont plusieurs branches, & qui reluisent plus par les diamans & par les perles qu'on y attache, que par les flambeaux & les cierges qu'on y allume. Que cherche-t'on en ces choses ? Est-ce de donner des sentimens de douleur & de componction aux penitens, ou du plaisir & de la satisfaction aux spectateurs ? O vanité ! O folie ! l'Eglise est luisante & riante dans les edifices, & desolée dans les pauvres. Elle couvre d'or les pierres des Temples, & elle laisse ses enfans tout nuds. Les curieux trouvent de quoy repaistre leurs yeux, & les miserables ne trouvent point dequoi rassasier leur faim. Qu'est-ce que toutes ces superfluitez ont de commun avec des personnes qui ont fait veu de pauvreté, avec des Religieux, avec des hommes spirituels.

La mesme plainte a esté faite par saint Hierosme. *Ad Nepot.* c. 12 S Ambr. 2. *Offic.* 18. & S. Chrisost. *hom.* 60. *ad pop.*

Voila les principaux points de sa remontrance, » & il ajoûte ; J'accourcis ce discours, aimant » mieux en dire peu avec paix, que beaucoup » avec scandale. Car je sçay qu'en reprenant » les dereglemens, j'offense les personnes de- » reglées Il se peut faire neanmoins par la vo- » lonté de Dieu, que ceux que je crains d'avoir » offensez, ne le feront pas ; mais cela n'arrivera » point, s'ils ne cessent d'estre dereglez. *Et enfin » il conclud son Apologie en ces mots* : Je loüe & » releve publiquement ce qu'il y a de loüable » dans vostre Ordre. Que s'il y a des choses di- » gnes de correction, je vous les represente à » vous & à mes autres amis, afin qu'elles soient » corrigées Ce n'est pas là dire du mal des per- » sonnes, mais les attirer au bien. HOC NON » EST DETRACTIO, SED ATTRACTIO.

Apolog. c. 11. n. 14.

CHAPITRE XXIV.

Quel a esté l'esprit des saints Fondateurs de l'Ordre de Cisteaux, S. Robert & S. Bernard, touchant la soumission des Religieux aux Evesques.

L'Une des raisons particulieres qui a porté S. Robert Fondateur de l'Ordre de Cisteaux, & S. Bernard depuis luy, à soûmettre tous leurs Monasteres à la jurisdiction des Evesques : a esté que ces deux Fondateurs de cette sainte Congregation, ont repris la premiere & la plus pure observance de la Regle de S. Benoist, ainsi que nostre Saint le declare, lors qu'il dit : *Que les autres Compagnies Religieuses comme Cluny faisoient profession de vivre selon la Regle de saint Benoist, mais que ceux de Cisteaux ne faisoient pas tant profession de vivre selon la Regle de saint*

De præc. & disp. c. 16.

Benoist, que de l'observer à la lettre, & dans toute sa pureté & sa rigueur. Or tout le monde sçait que la Regle de saint Benoist soûmet les Religieux aux Evêques, comme il paroist par le Chapitre 62. où il veut, *Qu'on appelle l'Evêque pour ranger un Religieux Prestre en son devoir*, & par le chapitre 64. où il ordonne, *Que si tous les Religieux d'un commun consentement choisissent un Abbé qui dissimule leurs vices, lors que l'Evesque Diocesain sera informé de tels vices, il doit empêcher que cet accord de ces personnes dereglées ne subsiste, & pourvoir à la Maison de Dieu de quelque digne dispensateur.* Ce que Saint Benoist animé de l'esprit des Saints Peres, avoit trouvé dans les regles & dans la pratique generale de l'Eglise. Car le Concile Oecumenique de Chalcedoine tenu en 451. cinquante ans seulement avant luy, sous le Pape Leon I. ordonne, *Que les Religieux seront soûmis aux Evesques dans toutes les Provinces & toutes les villes*, & le premier Concile d'Orleans tenu de son temps sous Clovis I. use de ces termes, *Les Abbez selon l'estat de l'humilité religieuse seront soûmis à la puissance des Evêques, & s'ils font quelque chose contre la Regle, ils seront corrigez par les Evêques, & seront obligez de se trouver une fois tous les ans au lieu que l'Evesque aura choisi pour y recevoir ses ordres. Quant aux Religieux, ils seront soûmis à leurs Abbez selon tous les devoirs de l'obeïssance.*

Conc. Chalced. c. 4.

Conc. Aurel. c. 19. cele ratum. an. 511.

Voila quel estoit l'ordre general de l'Eglise lors que saint Benoist a fait sa Regle, qui est toute conforme à ces Conciles, soûmettant les Religieux à l'Abbé, & l'Abbé à l'Evesque, afin

Ep. 42 ad Her. Arch. Sen. De off. Episc. Et lib. 3. De consid. c. 4.

de conserver, comme dit le Concile d'Orleans, & S. Bernard en divers endroits, l'esprit *de l'humilité Religieuse, & l'Ordre sacré de la Hierarchie*, qui a toûjours soûmis les Religieux aux Pontifes de Jesus-Christ, selon que S. Denis & tous les Peres enseignent : afin que l'Abé veille sur les Religieux, & l'Evesque sur l'Abé, & qu'ainsi les Monasteres ayent deux Pasteurs au lieu d'un, comme dit S. Bernard: & que si toute la discipline se relasche, & tout l'esprit de la Religion se corrompt dans un Monastere, ainsi qu'on a veu arriver de temps en temps, *l'Evesque puisse*, comme dit S. Benoist, *déposer un Abé, quoi qu'éleu par tous les Religieux, qui l'auront choisi semblable à eux-mesmes.* Ce que le Concile de Tribur tenu en 1035. a ordonné en des termes tout pareils à ceux de S. Benoist, lors qu'il dit : » Que si un Abbé n'est pas prudent, humble, » chaste, doux, & sobre, & n'enseigne pas la loy » de Dieu par ses paroles & par son exemple, il » doit estre déposé par l'Evesque dans le Dioce- » se duquel est le Monastere, & par les Abez » voisins, quoi que toute la Congregation aimant » ses vices & ses desordres, l'ait choisi pour son » Abé.

Ibidem.

18. q. 2. Si quis Abbas Apud Gratian.

C'a esté cet esprit humble, religieux & Hierarchique, que S. Robert a suivi dans la fondation de Cisteaux, de laquelle Sigebert Religieux de Gembourg, qui vivoit de son temps, a écrit ; » Qu'en l'année 1098. estant appuyé du con- » seil, & fortifié de l'autorité du venerable Hu- » gues Archevesque de Lyon, qui estoit alors » Legat du Saint Siege Apostolique, du Reli- » gieux Gaultier Evesque de Chalons, & du » tres-illustre Prince Odon Duc de Bourgogne,

Sigeb. ann. 1098.

luy & ses disciples commencerent à changer le desert de Cisteaux en Abbaye, l'Abé S. Robert recevant la charge & la dignité de Pasteur des mains de Gaultier, qui estoit le propre Evesque du lieu, & les Religieux s'obligeant à y demeurer fermes & stables sous la conduite du saint Abé. *En suite de quoy Sigebert ajoûte:* Qu'il arriva peu de temps aprés que les Religieux de Molesme (*fondé auparavant par le mesme S. Robert*) supplierent le Pape Vrbain II. qu'il luy plust d'ordonner que l'Abé Robert revinst gouverner leur Monastere : de sorte qu'il fut obligé d'y retourner par le commandement du Pape, & avec la permission & le consentement de Gaultier Evêque de Châlons; & Aubry homme saint & consommé en vertu, fut établi Abé de Cisteaux en sa place.

Par où il se voit qu'ainsi que S. Robert Fondateur de l'Ordre avoit receu de l'Evesque de Châlons, propre Evesque de Cisteaux, la charge & la conduite de Pasteur & d'Abé de cette Abbaye, il ne la quitta qu'avec son consentement; rendant en l'un & en l'autre une soûmission toute entiere à l'autorité Episcopale. Ce que les Abez de Cisteaux ses successeurs, & les autres Abez de l'Ordre, ont observé avec soin par une religieuse imitation de leur Fondateur. Car ils estoient tous benis & ordonnez Abez par leurs propres Evesques, selon l'usage universel de l'Eglise, & la pratique de l'Ordre de S. Benoist, comme il se voit par les vies des plus grands Saints de cet Ordre. Ainsi nous voyons que S. Bernard premier Abé de Clairvaux, fut beny & consacré par le tres-pieux

Vie de S. Bern: liv. 1. ch. 10.

Guillaume Evesque de Châlons, parce que le Siege de Langres, qui estoit celuy de son propre Evesque, estoit vacant, & que cent ans encore depuis, sçavoir du temps du Pape Honoré III. l'Abbé de Cisteaux, & tous les Abbez de l'Ordre, estoient instalez dans leur dignité Abbatiale par leurs propres Evesques, & qu'ils en faisoient un acte public entre les mains de l'Evesque en ces termes, qui sont rapportez dans une Bulle du Pape Honoré III. inserée dans les Decretales, Nous voulons, écrit le Pape à tous les Abbez de l'Ordre de Cisteaux, » que les Evesques & les Archevesques soient » contens de la forme de profession qui a esté » instituée dés l'origine de vostre Ordre, la- » quelle est telle. Moy, frere tel, Abbé de » l'Ordre de Cisteaux, promets à vous Monsei- » gneur l'Evesque, & à vos successeurs qui se- » ront canoniquement pourvûs, & au saint Sie- » ge Apostolique, *a* sauf mon Ordre, la su- » jettion, la reverence, & l'obeïssance établie » par les saints Peres, selon la Regle de saint » Benoist.

C. Nec Dei Ecclesiam. D. Simon.

a Cette clause signifie, sans contrevenir aux Constitutions de l'Ordre, comme il se verra cy-aprés.

Et par un effet de cette soumission & de cette obeïssance, ils ne pouvoient quitter leurs Abbayes, ny passer en d'autres, sans le congé & le consentement de leur propre Evesque & de l'Abbé de Cisteaux qui estoient leurs deux Superieurs. Nous l'apprenons de S. Bernard mesme, qui le dit en termes formels touchant *Arnauld Abbé de Morimond, qui avoit quitté son Abbaye sans congé de ses deux Superieurs, sçavoir de son propre Evesque, qui estoit l'Evesque de Langres,* dans le Diocese duquel Morimond est situé, *& de l'Abbé de Cisteaux,* dont tous les autres Ab-

Epist. 7 n. 5.

bez dépendoient, comme les enfans du pere. *Les Religieux de Morimond, qui ont quitté le Monastere avec luy*, dit nostre Saint, *ne soupçonnant point de mal en sa sortie, ont crû par leur simplicité qu'il avoit obtenu son congé, tant de l'Evesque de Langres, que de l'Abbé de Cisteaux. Car il devoit*, dit-il, *l'obtenir de tous les deux.*

Mais ceux de Cisteaux avoient une raison particuliere d'aimer cette dépendance des Evesques, qui est que leur Ordre a eu cela de propre, d'avoir esté établi en un grand nombre de ses Monasteres par la faveur, par l'autorité, & souvent mesme par la liberalité des Evesques, qui en estimoient à bon droit le des-interessement & la sainteté, & qui se tenoient obligez de reconnoistre la genereuse affection que les chefs de cette Compagnie, saint Estienne troisiéme Abbé de Cisteaux, saint Bernard, & tous les Abbez de l'Ordre témoignoient par tout pour l'honneur de la dignité Episcopale & pour la liberté Ecclesiastique. Car outre Cisteaux Chef de l'Ordre, que nous voyons avoir esté fondé par l'entremise & par l'autorité du venerable Gaultier Evesque de Châlons, l'Abbaye des trois Fontaines fut fondée en 1118. par Guillaume de Champeaux Evesque de Châlons, qui consacra saint Bernard Abbé; & plus de trente autres Abbayes dans ce Royaume & dans les païs étrangers, ont esté ainsi fondées par l'autorité & par la charité des Evesques. Il y avoit une union si étroite entre les Abbez de ce saint Ordre & les Peres de l'Eglise Catholique, qu'autant que ces bons Religieux s'abaissoient & s'humilioient sous les premiers Mini-

Voyez le livre 6 c. 13. & 19.

ſtres de Jeſus-Chriſt, autant ces venerables Pontifes les honoroient, les favoriſoient, & travailloient à les établir dans leurs Dioceſes pour l'édification de leurs peuples & pour la gloire de Dieu & de ſon Egliſe.

Mais encore que tout l'Ordre de Ciſteaux fuſt ainſi dans cette ſainte & glorieuſe dépendance de ceux que Dieu a eſtablis pour gouverner ſon Egliſe; neanmoins, ils n'eſtoient pas ſujets aux charges & aux droits de ſujetion & de contrainte, que les Eveſques euſſent pû exiger ou par coûtume, ou par domination, ſur le commun des Eccleſiaſtiques & du Clergé; parce que ces droits euſſent troublé le repos, & diminué la liberté Religieuſe, dont il eſtoit tres-raiſonnable qu'ils joüiſſent. Car dés l'année 1110. douze ans aprés la fondation de Ciſteaux, le Pape Paſchal II. ordonna par une Bulle adreſſée à Aubry ſe-» cond Abbé de ce nouveau Monaſtere; Que le » lieu de Ciſteaux ſeroit libre de toute charge & » oppreſſion de qui que ce fuſt. *Le Pape Eugene* » *III. ordonna par une autre Bulle en* 1153. Que » ſi les Eveſques mettoient quelques Provinces » en interdit, nulle des Egliſes de Ciſteaux ne » ſeroit compriſe en ce commun interdit, & » qu'on y continuëroit toûjours la celebration » du divin ſervice. *Et le Pape Alexandre III.* » *ordonna par une autre Bulle*: Qu'aprés que les » Abez auroient fait leur profeſſion d'obeiſſance » & de ſoûmiſſion aux Eveſques, ils ne pour-» roient eſtre obligez ſous pretexte de cette pro-» feſſion, de contrevenir aux Conſtitutions de » leur ordre, *établies par la Bulle de Calixte II.* » *Pape en* 1119. & que les Eveſques ne pour-» roient dépoſer un Abé ſans les Religieux du

Monastere, & sans se faire assister des autres « Abbez de leur Diocese. Ce qui montre que « les Abez de Cisteaux estoient soûmis à l'autorité des Evesques dans les points de la Iurisdiction spirituelle, qui sert à entretenir la discipline & l'humilité Religieuse, mais non en ce qui pouvoit troubler le repos & la liberté des Monasteres, selon qu'il a esté reglé par les anciens Conciles, & entre autres par le quatriéme de Tolede, qui ordonne, Que les Evesques ne pourront s'attribuer dans les Monasteres, que ce qui leur est donné par les Canons, qui consiste à exciter les Religieux à une vie sainte, à établir les Abez en possession, & à corriger les choses qui sont faites contre la Regle. Et ainsi S. Bernard n'a jamais eu intention d'assujettir les Religieux contre les Canons, aux exactions, aux charges, & aux droits qui regardent en quelque sorte plûtost la Iurisdiction temporelle des Evesques, que leur autorité spirituelle; mais seulement à l'autorité spirituelle attachée au caractere de l'Episcopat, & établie par les Conciles, ainsi que nous avons veu.

Hoc tantum sibi in Monasterio vindicent Sacerdotes quod præcipiunt Canones. Id est Monachos ad cõversationem sanctam provovere: Abbates aliaque officia instituere, atque extra regulam facta corrigere.

Conc. Tolet. 4. c. 5.

En quoi il a suivy parfaitement la conduite de S. Gregoire le Grand, lequel a esté celuy de tous les Papes qui a travaillé avec le plus de soin pour le repos & la liberté des Monasteres, en reglant l'usage de la puissance des Evesques, selon les Canons & ses Decrets tres justes & tres equitables, & a esté celuy de tous les Papes qui a le plus établi la Iurisdiction des mesmes Prelats touchant l'exercice de leur autorité Pastorale, & la soûmission legitime que tous les Chrestiens & les Religieux leur doivent com-

me estant assis en la place de Iesus-Christ sur les Thrônes des Eglises, selon que le disent les Papes & les Peres. Car c'est luy qui dit, *que les Evêques doivent reprimer les Religieux qui s'elevent contre les Abbez.* C'est luy qui fait une severe reprimande à un Defenseur Romain de Sicile, qui se rendoit Juge des causes des Ecclesiastiques au prejudice des Evesques, & luy defendant de plus rien entreprendre de semblable à l'avenir, ajoûte cette parole remarquable, qui montre qu'il estoit animé du mesme esprit que saint Bernard. *Car si la jurisdiction*, dit-il, *n'est conservée à chaque Evesque, que ferons-nous autre chose sinon de confondre l'Ordre Ecclesiastique, au lieu que c'est par nous qu'il doit estre maintenu?* C'est luy qui écrit en ces termes à Fortunat Evesque de Naples: *Il faut que vous veilliez avec soin, & que vous exerciez la charge de Pasteur sur les Monasteres de la ville & de vostre Diocese, sur tous les peuples qui vous sont soûmis, & que vous ayez l'œil sur leur vie & leurs actions.*

Greg. lib 6. Epist. 32.

Greg. lib. 9. Epist. 32.

Greg. lib. 5. Epist. 11.

C'est luy qui mande à un Abbé nommé Eusebe, qui avoit un differend avec Maximien Evesque de Syracuse: *Que l'humilité des serviteurs de Dieu doit paroistre dans l'affliction, & que ceux qui s'élevent contre leurs Prelats, montrent qu'ils ne sont pas serviteurs de Dieu: que ce Prelat n'avoit pas agi avec assez de prudence, mais que luy devoit souffrir son procedé avec plus d'humilité, puis qu'on ne peut exercer cette vertu envers ceux qui nous honorent, mais envers ceux qui nous offensent, & que nostre vie est bien imparfaite, si nous ne voulons pas estre humbles, même*

Greg. II. ep. 24 indict. 8.

envers nos Peres. C'est luy qui aprés *avoir exemté de toutes charges & de toutes exactions le Monastere de filles fondé dans Marseille, dont une nommée Respecte étoit Abbesse, & avoit ordonné que ny les Evesques, ny les Ecclesiastiques n'auroient aucune puissance sur les biens & sur la dispensation du revenu de cette Abbaye; mais que le soin en appartiendroit à l'Abbesse seule, & que l'Evesque n'y pourroit tenir sa chaire Episcopale, qu'aux jours où il dedieroit l'Eglise,* ne laisse pas de luy conserver entiere sa jurisdiction pour le spirituel, *en ordonnant* par la mesme Lettre, *qu'il benira l'Abbesse qui sera éleuë, si toutefois il l'en juge digne, qu'un Prestre deputé par luy celebrera la Messe dans ce Monastere; & qu'il aura le soin de la vie & de la conduite des Religieuses & de l'Abbesse, afin que s'il s'en trouve quelqu'une qui ait commis une faute sujette au chastiment, il use de la correction necessaire selon la vigueur des saints Canons.* Greg. lib. 8. Epist. 2.

C'est luy enfin qui aprés *avoir ordonné à l'Evêque de Squillace, de n'exercer son autorité sur le Monastere du Castel fondé en Calabre par Cassiodore, que selon la coûtume perpetuelle de ses predecesseurs, & de ne rien exiger de cette Abbaye, ny en charges, ny en argent, ny en dépense, luy enjoint ensuite de veiller avec soin comme Pasteur sur les mœurs & la discipline de ces Religieux:* & ajoûte; *Car comme nous voulons que vostre charité s'abstienne de toute usurpation, & de toutes exactions indeuës & illegitimes, aussi nous vous avertissons autant qu'il nous est possible, d'estre vigilant & zelé en tout ce qui concerne l'ordre de la discipline, & la garde & la conduite des ames.* Par où Greg. VII. Epist. 35.

il paroist qu'en vain quelques Auteurs ont écrit que S. Bernard n'a pas assez consideré les exactions & les charges, que les Evesques abusans de leur pouvoir, peuvent imposer sur les Monasteres, puis que S. Gregoire le Grand, qui a passé pour le plus grand défenseur de la liberté des Religieux, en les exemptant de ces exactions & de ces charges, les a soûmis, comme S. Bernard, à l'exercice Canonique de la puissance sacrée, Ecclesiastique & Hierarchique, & au gouvernement spirituel des Prelats & des Pasteurs de l'Eglise.

CHAPITRE XXV.

Sentimens & remontrances de Saint Bernard touchant les privileges que quelques Religieux & Abbez de saint Benoist obtenoient à Rome, pour se faire exemter de la jurisdiction des Evesques, à laquelle jusqu'alors ils avoient esté soumis.

SAint Bernard, & les Auteurs Ecclesiastiques de son temps, ont écrit qu'en ce siecle l'Ordre de saint Benoist estoit relasché, & entre autres saint Pierre Abbé de Cluny dit : *Que la tiedeur de plusieurs de l'Ordre de saint Benoist estoit connuë de tout le monde.* Or lors que ce relâchement se rendit commun, non seulement saint Bernard & ses freres, mais aussi les Evesques travaillerent avec zele pour reformer les Monasteres. Le Bien-heureux Ives de Chartres, *exhorte Gaultier Evesque de Meaux à reformer l'Abbaye de Farmonstier*, comme il fit depuis. Et nous voyons par une Lettre qui est à la fin de saint Bernard, *qu'Estienne Evesque de Paris reforma quelques années depuis l'Abaye de Chelles.* Le mesme Saint nous apprend, que Guillaume

Petr. Clun. ep. 228. apud Bern.

Epist. 12.

Hist in Amer p. 30.

de Champeaux tres-pieux Evesque de Chalons, fit voir par sa sage conduite combien S. BENOIST dans sa Regle, & le Concile de Tribur avoient eu raison d'ordonner, comme nous avons veu au Chapitre précedent, que l'Evesque pourroit choisir un Abbé d'un Monastere bien reglé, pour rétablir la discipline dans un autre qui seroit dans le desordre. Car aprés la mort des Abbez « de deux Monasteres de saint Benoist situez dans « Ep. 58 n. 1. son Diocese de Châlons, l'un de saint Pierre, « & l'autre de saint Vrbain, voyant que les mœurs « des Religieux de ces Abbayes estoient corrom- « puës, il choisit un sage Religieux de Cluny nom- « mé Hugues, & le fit Abbé de l'un de ces Mo- « nasteres, & un autre nommé Raoul Religieux « de l'Abbaye de Dijon qu'il fit Abbé de l'autre, « ne voyant pas, *comme dit nostre Saint*, qu'il pust « legitimement commettre le soin de ces deux « Abbayes à aucun des Religieux qui y demeu- « roient *Et le mesme Saint* exhorte Euballe succes- « Ibid. seur de Guillaume en l'Evesché de Châlons, « d'imiter cette action de son predecesseur, en « donnant à l'Abbaye de Toussaints un Abbé « qu'il choisiroit dans un autre Monastere, quoy « que ces Religieux, *comme saint Benoist l'a fort* « Ibid. n. 1. *fort bien remarqué dans sa Regle*, n'en voulussent « point avoir que de leur Maison, afin qu'il favo- « risast leurs desordres ; qu'il ne reprist point « leurs vices : & qu'il n'osast s'opposer à leur vie « miserable & seculiere.

Par où l'on voit la sagesse de ce saint Legislateur, & les heureux fruits qu'il avoit prévûs devoir naistre de la soûmission de ses Religieux aux Evesques ; puisque sans elle lors que le re-

laschement se rend commun dans un Monastere, il devient presque sans remede, & que par elle les Evesques qui se trouvent chargez de ces ames abandonnées, les reforment par des Abbez vertueux qu'ils y établissent, & les font rentrer dans la regle & dans leur devoir. Et Geoffroy successeur d'Euballe au mesme Evesché de Châlons, ne travailla pas moins que ses deux prédecesseurs à reformer les autres Abbayes de saint Benoist de son Diocese, comme il se voit par saint Pierre de Cluni, qui dit: *Qu'il avoit chassé de plusieurs Monasteres le vieil dragon qui s'y estoit retiré; & qu'il avoit reveillé les Religieux qui estoient assoupis par un long & profond sommeil.*

Petr. Clun l. 2. Epist. 43.

Epist. 48.

Nous voyons par les Lettres de saint Bernard: *Que l'Archevesque de Rheims avoit déposé un certain Abé nommé Fulbert, dans une Abbaye de Cambray, & y avoit mis Parüin qui estoit un serviteur prudent & fidele; & que l'Evesque de Lân rétablit le Sanctuaire de Dieu en la place d'une Maison de débauche, & d'un Temple de Venus.*

Mais lors que les Religieux de saint Benoist virent que les Evesques se servoient de leur autorité pour les reformer, ils s'aviserent de poursuivre à Rome des exemptions de la Iurisdiction Episcopale, sous le faux prétexte de joüir d'un plus grand repos, & de servir Dieu avec plus de liberté. Nous en voyons divers exemples, non seulement dans saint Bernard, mais dans les Auteurs Ecclesiastiques de ce temps. L'un est celuy des Religieux de Lagny, *qui voyant*, comme dit Yves Evesques de Chartres,

tres, *que l'Evesque de Paris à qui ils estoient soumis les vouloit reformer, se pourveurent contre luy à Rome* par cette voye que je viens de dire. Voicy ce que ce Saint Prelat en écrit au Pape Vrbain II. vers lequel l'Evesque de Paris resolut d'aller pour informer sa Sainteté de la verité des choses. *Ie supplie vostre Excellence*, dit-il au Pape, *de fortifier ce Prelat par vos Lettres Apostoliques, contre l'Abbé & les Religieux de Lagny, qui défendent leurs excés par je ne sçay quelle nouvelle exemption, & s'efforcent contre l'ordre des Canons de se retirer de la sujettion qu'ils doivent, & qu'ils ont toûjours renduë jusques à present à l'Eglise de Paris. Or ces Religieux sont tels, que l'assujettissement leur est plus necessaire que la liberté, parce qu'ils abusent de la libertépour mener une vie toute sensuelle; & que quand on leur donneroit dix mille Maistres en Iesus-Christ pour les garder, on auroit encore de la peine à les retenir dans les liens de la discipline reguliere. Temperez donc les choses de telle sorte par vostre sagesse & vostre moderation Apostolique, que l'Eglise de Paris ne perde point son droit, & que l'Abaye de Lagny ne souffre point quelque exaction induë de l'Eglise de Paris.* Ivo Carn. Epist.

Nous apprenons de saint Bernard qu'Alberon Archevesque de Tréves, que le Pape Innocent II. avoit fait Evesque, ayant voulu rétablir la discipline reguliere dans le Monastere de saint Maximin, *dont l'Abbé n'estoit pas saint*, comme dit saint Bernard, & dont les Religieux estoient dereglez, & ne pouvoient souffrir de reforme, cet Abbé & ses confreres se prétendirent exemps de la jurisdiction de l'Archevesque, & agirent si puissamment à Rome sur

l'esprit de quelques Cardinaux par leurs pratiques & leurs intrigues, qu'ils firent confirmer leur exemption pretenduë par un decret de sa Sainteté; surquoy nostre Saint qui sentoit toutes les playes qu'on faisoit à la verité & à la justice, écrit au Pape Innocent II. en ces termes dignes de son zele.

Epist. 179.

» Comment est-ce que la malice triomphe de » la Sagesse? Vous connoissez, tres-saint Pere, » le Reverendissime Archevesque de Tréves. » Je sçay que vous le connoissez : & vous con- » noissez aussi cet Abbé de Saint Maximin qui » n'est pas saint. Ie croy que vous sçavez, quel » il est. Il n'y a point de Prelat plus digne d'hon- » neur que celuy-là, ny d'Abbé plus digne de » confusion & de honte que celuy-cy : Et neanmoins celuy-cy a esté traité avec honneur, & » celuy-là avec opprobre & avec injure. Peut- » on dire que l'intention de ce Prelat soit mau- » vaise puis qu'il ne tend qu'à établir la refor- » me & la pieté dans ce Monastere? Ie prie » Dieu d'éclairer & de fortifier l'esprit de vô- » tre Sainteté, afin qu'elle ne puisse plus estre » surprise par les artifices de ces Religieux, qui » ne desirent pas tant la liberté, selon ce qu'ils » feignent en apparence, qu'ils fuyent la disci- » pline.

Epist. 180.

Nous lisons dans la Vie de saint Godefroy Evesque d'Amiens qui vivoit du mesme temps, *que l'Abbé & les Religieux de saint Valery estant vitieux & corrompus*, & craignans qu'il ne les » reformast comme il fit depuis, prétendirent » estre exempts de sa jurisdiction; & supposerent de fausses Bulles, lesquelles le saint Evesque convainquit de fausseté dans le Concile de

Apud Sur. 8. Nov. Lib 2. c 10.

Rheims : ayant justifié que le papier , l'ancre, «
& l'écriture estoient nouveaux,&que les sceaux «
estoient differens de ceux de l'Eglise Romaine: «
& qu'eux en ayant appellé au Pape Paschal II. «
ils s'en allerent à Rome , & par des presens «
qu'ils firent aux Officiers du saint Siege , ob- «
tinrent la confirmation de leurs fausses Bulles, «
& revinrent triomphant du saint Evesque, qui «
estant allé à Rome pour défendre l'autorité de «
son Eglise, fut rebuté d'abord par sa Sainteté, «
à cause qu'il n'avoit point fait de presens à ses «
Officiers qui en attendent. Mais cet homme de «
Dieu se voyant abandonné des hommes, & mé- «
prisant avec un cœur noble & genereux toutes «
les choses humaines & perissables, s'addresse au «
Pape en luy disant : O Pasteur de l'Eglise Or- «
thodoxe nostre Mere , Jesus-Christ a voulu «
que vous la gouverniez comme son Vicaire,afin «
que vous discerniez la lumiere d'avec les tene- «
bres, & le vray d'avec le faux ; parce qu'ainsi «
que la teste gouverne les membres , & corrige «
leurs dereglemens ; de mesme vous estes obli- «
gé de reprimer non seulement les mauvaises «
actions , mais aussi les mauvaises volontez des «
Chrestiens. Mais parce que je voy maintenant «
que par un secret jugement de Jesus-Christ , le «
juste est quelquefois opprimé par le crime de «
l'injuste , j'aime mieux vivre particulier, & «
n'exercer plus la fonction d'Evesque, que de «
souffrir que l'Eglise d'Amiens perde son droit «
durant que je la gouverne. Et cette liberté «
Episcopale ayant donné lieu au Pape de s'en- «
querir de la sainteté de cet Evesque , qui sortit «
de Rome aprés ce discours , pour s'en aller en «

» pelerinage à saint Nicolas de Barry, le Pape » le receut honorablement à son retour, l'em» brassa, le baisa, le fit asseoir prés de luy, & le » pria de l'excuser de ce qu'il ne l'avoit pas trai» té selon son merite, ayant esté surpris par les » Religieux de saint Valery. Il revoqua son » Decret, & par un second tout contraire à ce » premier ordonna que l'Abbé de saint Valery » avec ses Religieux obeïroient à l'Evesque » d'Amiens comme à leur Pere & leur Pasteur. *En suite de quoy ce saint Evesque reforma cette* » *Abbaye*, & au lieu qu'auparavant elle estoit » remplie de vices tres-scandaleux, il la rendit » celebre en vertus tres exemplaires, & en re» gularité de discipline.

Ainsi quelques-uns des Religieux de saint Benoist, qui menoient une vie molle & seculiere dans les Monasteres, s'efforçoient de secoüer le joug de l'autorité episcopale, voyant qu'il n'y avoit que les Evesques qui les pouvoient reformer; & ils employoient une partie du revenu de leurs Abbayes qui estoient riches, pour acheter ces exemptions & des droits honorables & magnifiques, tels qu'estoient le privilege d'avoir des Abbez mitrez, crossez, & chaussez comme les Evesques, croyant se procurer à eux-mesmes une heureuse liberté, de n'avoir plus de juges ny de censeurs de leurs actions & de leurs desordres, & à leurs Maisons une insigne gloire de ne dépendre plus que du saint Siege, & de pouvoir mépriser impunément toute la puissance des Evesques, laquelle est mesme reverée des Rois. Cet abus qui commença lors de se répandre, obligea saint

Bernard à en faire un Chapitre particulier dans la Lettre qu'il écrivit *du Devoir des Evêques*, à Henry Archevesque de Sens (laquelle Horstius a mise au rang des Traitez, au quatriéme Tome des œuvres du Saint) & il y reprend ce faste & cette insolence de quelques Abbez de saint Benoist, qu'il appelle son Ordre, à cause qu'il en observoit la Regle. Car tout l'Ordre de Cisteaux estoit soûmis à l'autorité Episcopale, comme nous avons veu cy-dessus. *Epist. 41.*

J'admire, dit-il, *que quelques Abbez de nostre Ordre*, (c'est à dire de saint Benoist) *violent cette regle d'humilité*, (il entend l'obeïssance aux Prelats) *par une entreprise odieuse ; & ce qui est pis encore, que sous un habit & une profession humble ils ayent des pensées si superbes, que ne souffrant pas que ceux qui leur sont soûmis manquent de leur obeïr en la moindre parole de commandement qu'ils leur font, ils méprisent eux-mesmes d'obeïr à leurs propres Evesques. Quelle est cette présomption, ô Religieux ! Quoy que vous ayez des Religieux sous vous, cessez-vous pour cela d'estre vous-mesmes Religieux ? Mais je ne le fais pas pour moy, disent ces Abbez : Ie cherche seulement la liberté de mon Eglise. O liberté plus servile, pour parler ainsi, que toute espece de servitude ! Quant à moy je renonce de bon cœur à cette liberté qui m'assujettit à la pernicieuse servitude de l'orgueil. Ie crains plus les dents du loup que la houlette du Pasteur. Et pour moy qui suis Religieux, & tel quel Abbé de Religieux, je suis asseuré que si jamais je tentois de secoüer le joug de l'autorité Episcopale, je m'expose-* *Ep. 42. c. 9. n. 33.*

rois aussi-tost à la tyrannie du Diable. Cette cruelle bête qui tourne à l'entour de la proye pour la dévorer, voyant que la garde est éloignée, se jette aussi-tost sur le présomptueux. Car c'est avec droit que celuy qui se glorifie sur tous les enfans d'orgueil, ne tarde point à établir son regne sur l'orgueilleux. Qui me rendra si heureux que d'avoir cent Pasteurs qui me gardent? Plus je sçay que plusieurs ont soin de moy, plus je vas avec assurance dans les pasturages. O folie prodigieuse! Ie ne fais point de difficulté de prendre la garde de plusieurs ames, & je me tiens chargé d'avoir seulement un gardien de la mienne. Cependant je suis obligé de rendre compte des ames de ceux qui me sont soûmis: au lieu que les Prelats sont obligez de rendre compte de mon ame, selon saint Paul. Et ainsi ceux que je gouverne, m'honorent, mais ils me chargent: au lieu que les Prelats ne me chargent pas tant qu'ils me protegent & me défendent. Quoy donc, ô Religieux, vous tenez-vous chargez de l'autorité des Evesques? Craignez-vous qu'ils vous maltraitent? Si vous souffrez pour la justice, vous serez bien-heureux, selon l'Evangile.

Vous méprisez, direz-vous, la secularité & les seculiers? Mais qui estoit plus seculier que Pilate? & cependant le Seigneur s'est presenté devant luy pour estre jugé. & luy dit: Vous n'auriez point de puissance sur moy, si elle ne vous estoit donnée d'enhaut. Il disoit dés lors luy mesme, & éprouvoit en sa personne ce qu'il a fait annoncer depuis aux Eglises par les Apostres. Il n'y a point de puissance qui ne soit établie de Dieu, & celuy qui resiste à la puissance, resiste à l'ordre de Dieu. Allez maintenant resister au Vicaire de Iesus-Christ,

aprés que Jesus Christ n'a pas resisté mesme à son ennemy. Ou dites, si vous osez, que Dieu ne reconnoist point que son Ministre soit ordonné de luy, aprés que Jesus Christ a confessé que la puissance du Gouverneur Romain avoit esté établie du Ciel sur luy-mesme. Mais quelques-uns d'eux montrent bien par quel esprit ils sont conduits, lors qu'avec beaucoup de peine & d'argent ils obtiennent des privileges en Cour de Rome, par lesquels ils se parent des ornemens des Pontifes, usant comme les Evesques, de mitre, d'anneau, & de souliers Episcopaux. Si l'on considere la dignité des choses, elles ne conviennent point à la profession Religieuse: Si l'on en considere l'usage, il est clair qu'elles ne conviennent qu'aux Evesques. Certes ils montrent bien qu'ils desirent d'estre ce qu'ils desirent de paroistre, & c'est avec raison qu'ils ne veulent point estre soûmis à ceux à qui ils s'égalent & se comparent dans leur desir & dans leur pensée, Que si l'autorité de ces Privileges leur pouvoit encore conferer le nom de Pontifes, quelles sommes d'argent n'employeroient-ils point pour acheter un titre si glorieux.

Et dautant que cet abus s'entretenoit par la facilité que ces Religieux trouvoient à Rome parmy les Officiers du Saint Siege, dont saint Bernard nous apprend qu'ils obtenoient ces privileges, le Saint parle ainsi au Pape Eugene III. sur cette matiere.

Je vous presente la plainte generale de toutes les Eglises de la Chrestienté. Elles crient qu'on les tronque & qu'on les démembre. Il y en a peu qui ne sentent ou qui ne craignent cette playe. On soustrait les Abbez aux Evesques, les Evesques aux Lib. 3. de Consider. c. 4. n. 14.

Archevesques, les Archevesques aux Patriarches & aux Primats. En faisant ainsi vous monstrez bien que vous avez la plenitude de la puissance, mais peut-estre qu'il ne paroist pas autant que vous ayez la plenitude de la justice. Vous faites cela parce que vous le pouvez : mais la question est de sçavoir si vous le devez. Vous estes étably pour conserver à chacun les degrez & les ordres des honneurs & des dignitez, & non pas pour les leur envier, comme un des vostres a dit : Rendez l'honneur à qui il est deu. Vous est-il honorable de faire passer vostre volonté pour loy : & parce qu'on n'appelle point de vous, d'exercer la puissance, & de mépriser la raison? Estes-vous plus grand que vostre Maistre, qui a dit Ie ne suis pas venu pour faire ma volonté : & je suis venu pour accomplir la loy, & non pas pour l'abolir?

Rom. 13.

Ioan. 5.

Matth. 5.

Ibid. n. 16. *Et ne m'alleguez point l'utilité de ces exemptions & de ces privileges que vous accordez tant aux Evesques, à l'égard de leurs Archevesques, qu'aux Religieux à l'égard de leurs Prelats. Car la seule utilité qui en revient, est que ces Evesques en sont plus insolens, & ces Religieux en sont plus dissolus. La mauvaise & pernicieuse liberté est la mere de ces deux exemptions. Croyez-vous qu'il soit permis de couper les membres des Eglises, de confondre l'ordre, & d'arracher les bornes que vos Peres ont plantées? Vous vous trompez, si vous croyez que comme vostre puissance Apostolique est souveraine, elle est aussi la seule qui ait esté établie de Dieu. Si c'est vostre sentiment, il n'est pas conforme à l'Apostre qui dit : Il n'y a point de puissance qui ne soit ordonnée de Dieu : Et quoy que ce qui suit ; Celuy qui resiste à la puissance, resiste à l'ordre de Dieu, fasse principalement pour vous, il ne fait*

Ibid. n. 17.

Rom. 13.

pas pour vous seul, & à l'exclusion des autres. Et enfin il dit: que toute ame soit soûmise aux puissances superieures. Il ne dit pas à la superieure, comme s'il n'y en avoit qu'une, mais aux superieures, comme y en ayant plusieurs. Vostre puissance n'est donc pas la seule qui vienne de Dieu. Il y en a de mediocres. Il y en a d'inferieures. Et comme il ne faut pas separer ceux que Dieu a joints; il ne faut pas aussi égaler ceux que Dieu a subordonnez l'un à l'autre. Vous faites un monstre, si détachant le doigt de la main vous l'attachez à la teste, & le mettez plus haut que la main, & aussi haut que le bras. Il en est de mesme, lors que dans le corps de Iesus-Christ, vous placez ces membres autrement qu'il ne les a placez luy-mesme. L'ordre Hierarchique a Dieu pour auteur, & tire son origine du Ciel. Mais lors qu'un Evesque dit; Ie ne veux pas estre sous mon Archevesque; & un Abbé, Ie ne veux pas obeïr à mon Evesque, cela ne vient pas du Ciel. Ibid.

Mais quoy, me direz-vous. Voulez-vous m'empêcher de dispenser de la jurisdiction ordinaire? Non: mais de dissiper. Ie ne suis pas si ignorant, que je ne sçache que vous estes établis dispensateurs pour édifier, & non pour détruire. Et il s'agit entre les dispensateurs d'en rencontrer un fidele. Lors que la necessité presse, la dispense est excusable. Lors que l'utilité le demande, elle est loüable. J'entends l'utilité commune de l'Eglise, & non la propre utilité des particuliers. Car lors qu'il n'y a rien de cela, ce n'est pas une fidelle dispensation, mais une cruelle dissipation. Je sçay aussi qu'en divers Eveschez, les fondateurs de quelques Abbayes ont voulu qu'elles fussent immediatement soûmises au saint Siege Apostolique. Mais il y a difference entre ce

que la devotion a acquis à ces Maisons dés leur premier établissement, & ce que recherche l'ambition qui ne peut souffrir d'estre soûmise.

D'où il s'en suit que les exemtions qui ont esté accordées à quelques Ordres pour l'utilité publique de l'Eglise, & à quelques Abbayes, comme saint Germain des Prez, Cluny, & autres, à la priere des Rois & des Princes qui les ont fondées, ne tombent point sous la censure de nostre Saint : mais seulement celles qui estant soûmises aux Evesques, comme estoit la plus grande partie de celles de saint Benoist, se vouloient tirer de leur jurisdiction. Et c'est ce que Pierre de Blois, qui a fleury peu de temps aprés saint Bernard, n'a pas moins improuvé que luy dans une Lettre qu'il écrit en la personne de l'Archevesque de Cantorbie, au Pa-

Petr. Bles. Epist. 6, 8.

» pe Alexandre III. contre l'Abbé & les Re-
» ligieux de Malmesbour, qui aprés avoir toû-
» jours obeï à cet Archevesque, s'en préten-
» doient exempts de nouveau, & en produi-
» soient des Bulles que cet Archevesque accu-
» soit de faux, & qui en effet paroissoient faus-
» ses, le sceau & le stile estant differents de ce-
» luy de la Cour Romaine. *Et il dit au Pape.*

Nous avons proposé à ces Religieux de terminer ce differend sans procez. Mais l'Abbé se conduisant par le conseil d'un Iurisconsulte chicaneur, n'a point voulu écouter aucune proposition d'accord, déclarant qu'il ne vouloit desormais estre soûmis à aucun Evesque ny Archevesque, mais au seul souverain Pontife, & sortant en colere il dit hautement ces mots : Les Abbez sont bien pauvres & bien miserables, s'ils ne rejettent loin d'eux la puissance Episcopale, puis que pour une once d'or

de revenu annuel, ils peuvent obtenir du Siege de Rome une pleine & entiere liberté. Ie vous rapporte cecy, Tres-saint Pere, parce que cette contagion se répand beaucoup. Les Abbez s'enflent d'orgueil contre les Evesques & les Primats; & nul ne veut plus leur porter l'honneur & la reverence qu'il leur doit. Le devoir de l'obeïssance, en laquelle estoit l'unique esperance de salut pour les Monasteres, & le remede des anciens desordres, est aboli. Les Abbez ne peuvent souffrir d'avoir des censeurs de leurs excés & de leurs fautes. Ils recherchent une licence vagabonde & une impunité absoluë, & le joug de la milice claustrale qui doit les retenir par le frein de la modestie & de la crainte, se lasche jusqu'à passer dans une liberté entiere de satisfaire à leurs desirs. Si l'on ne se haste d'apporter remede à ce mal, il faut craindre qu'à l'exemple des Abbez qu'on soustrait à l'autorité des Evesques, on n'abolisse aussi la subordination qu'ont les Evesques aux Archevesques, & la soûmission que les Doyens & les Archidiacres doivent aux Prelats. Et quelle est cette forme de justice, ou plûtost ce renversement de tout droit divin & humain, d'empescher que les disciples ne se soûmettent à leur Docteur: que les enfans n'obeïssent à leur pere: que les soldats ne suivent leur Prince & leur General d'armée; & que les serviteurs ne soient à leur maistre? Qu'est ce autre chose exempter les Abbez de la jurisdiction des Evesques sinon leur inspirer la rebellion & la desobeïssance, & armer les enfans contre les Peres? Je supplie ceux qui sont les juges de tout l'univers, de considerer ces choses, & d'en juger, afin que l'injustice ne vienne pas d'où la justice & l'équité doit venir. Nous sçavons bien que quelques Papes

ont accordé quelquefois ces exemptions pour le repos des Monasteres, & à cause de la tyrannie de quelques Evesques. Mais il en est arrivé un effet tout contraire. Car les Monasteres qui ont obtenu ce privilege d'une tres-mauvaise liberté, ou par l'autorité Apostolique, ou ce qui est plus ordinaire, par de fausses Bulles, sont tombez dans de plus grands troubles, dans de plus grandes desobeïssances, & dans une plus grande pauvreté que les autres. C'est pourquoy plusieurs maisons Religieuses, qui sont tres-celebres en sainteté & en discipline, ou n'ont jamais voulu avoir ces exemtions, ou les ayant les ont soudain rejettées.

Et ce que dit Pierre de Blois, touchant le mauvais effet qui est reüssi de ces exemptions, est si vray, qu'un Pape a témoigné la mesme chose au jugement du Cardinal Baronius, il y a plus de neuf cens ans. Car nous apprenons de l'Histoire Ecclesiastique, & du privilege d'exemption, que le Pape Adeodat accorda à l'Eglise de saint Martin de Tours en 676. que les Papes ayant accordé à quelques Monasteres des exemptions generales de toute l'autorité des Evesques, ils avoient reconnu comme ce Cardinal a remarqué tres-sagement, que ces » exemptions avoient plûtost nuy que servy à » la discipline Monastique. Nous avons un peu » douté, *dit ce Pape*, touchant ce privilege que » l'Abbé nous a demandé, en faveur de l'E- » glise où repose le tres-venerable & tres-sa- » cré corps de saint Martin, parce que la sainte » Eglise Romaine n'a plus accoûtumé d'exem- » ter les Maisons Religieuses du gouverne- » ment de l'autorité Episcopale : Mais ayant

Baron. an. 676 n. 7.
Tom 1. Con. Gall. an 670.

Parumper autem ambigimus, idcirco quòd mos atque traditio sanctæ nostræ Ecclesiæ plus non suppetat à regimine Episcopalis providentiæ religiosa loca sẽcernere. Verùm ubi, &c. *Ibid.*

veu que noſtre frere Crobert Archeveſque « de Tours, a accordé ce privilege de liberté à « ce Monaſtere, & que pluſieurs Eveſques de « France ont approuvé & ſigné cet acte, nous « avons cru que le ſentiment de tant de grands « Eveſques n'eſtoit pas deſtitué de raiſon. «

Surquoi le Cardinal Baronius écrit ce qui ſuit: Ce Pape dit que ce n'étoit plus la coutume & « la tradition de l'Egliſe Romaine d'exempter « les Maiſons Religieuſes du gouvernemẽt de la « dignité Epiſcopale, parce qu'il eſt vray-ſem- « blable que les Papes avoient reconnu par ex- « perience que ces immunitez & ces exemptions « avoient plûtoſt nuy que ſervy à l'obſervance « Monaſtique. Et certes jamais ſaint Bernard « n'a approuvé, comme il paroiſt par pluſieurs « endroits de ſes Lettres, que les Religieux ſe « tiraſſent de l'obeïſſance des Eveſques par ces » ſortes de privileges: & ſaint François ne l'a « point approuvé non plus. Car les exemptions « de ſon Ordre n'ont pas eſté recherchées par « ce Saint, mais par Frere Elie, qui n'eſtoit « pas conduit par l'Eſprit de Dieu, mais par la « prudence de la chair. «

Ce qui eſt ſi vray, que ce frere Elie, qui a eſté General des Mineurs aprés ſaint François, ruïna en partie l'eſprit de pauvreté & d'hmilité que ce ſaint Patriarche avoit étably dans ſon Ordre: y introduiſit un eſprit mondain qui ne reſpiroit que la gloire humaine, la faveur des Rois & des Princes, la magnificence des Egliſes, & les ornemens des Temples, & aprés avoir eſté dépoſé deux fois, & avoir perſecuté cruellement les Saints diſciples du ſaint Fondateur, laiſſa de telles playes dans l'Ordre, qui

Id fortaſſè quod experimento didiciſſent ejuſmodi immunitates obfuiſſe potiùs quã profuiſſe Monaſticæ obſervantiæ. Certe quidem nunquam placuit ſanctoBernardo (quod ex pluribus locis Epiſtolarum ejus apparet) ut Monachi ab Epiſcopali obedientia hujuſmodi privilegiis ſe ſubtraherent, nec gratum fuit ſancto Franciſco; ſed fratris Eliæ hominis non divino Spiritu, ſed carnis prudentiâ nitentis fuit opus

Baron. an. 676 n. 7.

Voyez le 2. Tom des Chroniques de S. François.

ne faisoit encore que de naistre, que saint Bonaventure, qui fut General quelques années aprés, se trouva obligé d'y apporter les remedes par une solemnelle reformation, laquelle encore ne pût guerir tous les maux que cet Ange de tenebres, transfiguré en Ange de lumiere, y avoit causez.

Et certes le jugement des souverains Pontifes dans le dernier siecle, touchant le bon ou mauvais effet des exemptions, a esté & est encore conforme à celuy de leurs prédecesseurs, & à cette ancienne tradition de l'Eglise Romaine, dont nous sommes asseurez par ce Decret du Pape Adeodat. C'est ce que nous apprenons du témoignage des deux plus Saints Evesques qui ayent paru en nos jours. Le premier est celuy du grand saint Charles, dont le Docteur Giussano, qui a écrit sa vie tresfidelement, dit cecy
c. 7. » au second Livre. Il se mit pareillement à reformer les Vierges Claustrales, lesquelles avoient une extrême necessité d'estre secouruës, » visitant leurs Monasteres, y introduisant les » Decrets du Concile de Trente, & du sien » Provincial, & encore d'autres Constitutions » particulieres. Mais ce fut icy que l'ennemy » infernal dressa ses batteries, & voulut traverser une si sainte œuvre, excitant un tourbillon de contradictions, principalement aux » Monasteres qui estoient soûmis au gouvernement des Reguliers. Car sous prétexte de conserver leur exemption, ou pour mieux dire, la » trop grande liberté qui y estoit alors, ils commencerent à s'y opposer, & les parens mesmes des Religieuses se determinerent d'empescher ces visites, & l'execution des Decrets

faits pour la reformation ; estant conseillez & « fortifiez par ceux qui ne le devoient pas. Mais « le Cardinal conduisit le tout peu à peu avec « beaucoup de patience & de douceur, faisant ce « qu'il pouvoit pour les rendre capables de son « intention, qui regardoit seulement à l'honneur « de Dieu, au salut des ames, & à la reputation « des mesmes Vierges. Si bien que ces contra- « dictions cesserent, & luy poursuivant ses visi- « tes commencées, reduisit avec progrés de temps « l'estat des Religieuses à un tres-bon terme. Il « supprima plusieurs Monasteres, tant en la ville « que par le Diocese, qui estoient en lieux peu « asseurez ou fort incommodes, transportant les « Religieuses en d'autres Monasteres meilleurs. « Et avec l'autorité du souverain Pontife il en osta « quelques-uns du gouvernement regulier pour « plusieurs desordres qui y estoient, les mettant « sous la protection & la direction de l'Archeves- « que, & les mit toutes sous une exacte closture. « Il procura de renouveller en tous les Monaste- « res l'ancienne observance des Regles & des « Constitutions, qui avoient esté délaissées & ne- « gligées par un long espace de temps, & il les « pourveut de Visiteurs diligens & de Confesseurs « habiles & spirituels. D'où il arriva qu'en fort « peu de temps il se vit un tel renouvellement & « un tel changement de vie & une observance si « religieuse dans ces Monasteres, que tout le « monde en estoit fort édifié & consolé. «

Le second témoignage est celuy du bien-heureux François de Sales, qui écrit en ces termes à une Superieure de la Visitation. *Ie voy des gens de qualité qui panchent grandement, & jugent qu'il faudra que les Monasteres soient sous* Lib. 6. Ep. 8

l'autorité des Ordinaires, selon l'ancienne coûtume restablie presque par toute l'Italie, non sous l'autorité des Religieux, selon l'usage introduit dés il y a quatre ou cinq cens ans observé presque en toute la France. Pour moy, ma tres-chere Mere, je vous confesse franchement, que je ne puis me ranger pour le present à l'opinion de ceux qui veulent que les Monasteres des filles soient soûmis aux Religieux, & sur tout de mesme Ordre: Et je suis en cela l'instinct du saint Siege qui empesche cette soûmission, lors qu'il le peut bonnement faire. Ce n'est pas que cela ne se soit fait, & ne se fasse encore à present loüablement en plusieurs lieux: Mais c'est qu'il seroit encore plus loüable s'il se faisoit autrement. Sur quoy il y auroit plusieurs choses à dire. De plus il me semble qu'il n'y a non plus d'inconvenient, que le Pape exempte les filles d'un Institut, de la jurisdiction des Religieux du mesme Institut, qu'il y en a eu à exempter les Monasteres de la jurisdiction ordinaire, qui avoit une si ancienne origine, & une si excellente possession. Et enfin il me semble que veritablement le Pape a soûmis en effet ces bonnes Religieuses de France au gouvernement de ces Messieurs. Et il m'est avis que ces bonnes filles ne sçavent ce qu'elles veulent, si elles veulent attirer sur elles la superiorité des Religieux: lesquels à la verité sont d'excellens serviteurs de Dieu; mais vne chose toûjours dure pour les filles d'estre gouvernées par les Ordres, qui ont coûtume de leur oster la sainte liberté de l'esprit.

Il parle des Religieuses Carmelites.

Fin du Livre cinquiéme.

LA

LA VIE DE S. BERNARD

LIVRE SIXIE'ME.

SON ESPRIT ET SA CONDUITE comme Docteur & Pere de l'Eglise.

Chapitre I.

Ses sentimens & son zele pour la Verité Chrestienne & Catholique.

Saint Bernard n'auroit pas esté animé de l'esprit des anciens Peres de l'Eglise, s'il n'avoit esté embrazé comme eux d'amour & de zele pour la Verité, qui est Dieu mesme. C'est pourquoy il s'écrie en un endroit : *O verité! Charité! Eternité!* Et en un autre : *O verité qui es la patrie des exilez, & la fin de leur exil. Ie te voy, mais on ne me permet pas d'entrer où tu es, estant retenu par la mortalité de la chair : Et aussi je n'en suis pas digne, estant soüillé de pechez.* Serm 11. in Cant n. 5. Serm 50. in Cant. n. 7.

Mais ce grand Saint n'a point estimé la connoissance de la Verité, si elle n'est accompagnée de l'amour. Il dit des Philosophes : *Que leur cœur a esté tres-justement obscurcy de tenebres; parce qu'ayant connu la verité, & l'ayant méprisée, ils ont merité pour la punition de leur mépris, d'en perdre mesme la connoissance.* Et il ajoûte : *Qui peut assez déplorer le malheur de l'homme, qui estant attaché à la verité par la connoissance, mais s'en retirant par l'amour des choses perissables, c'est* Ep. 18. n. 1.

à dire, en aimant au lieu d'elle la vanité & le neant, a esté fait semblable à la vanité & au neant, selon le langage de David. Et qu'y a-t'il de plus vain que d'aimer la vanité? qu'y a-t'il de plus injuste que de mépriser la verité? & qu'y a-t'il de plus juste que d'en oster la connoissance à ceux qui la méprisent, afin que celui qui ne l'a pas glorifiée l'ayant connuë, ne puisse se glorifier de la connoistre? Ainsi l'amour Rom. 1.
des choses vaines cause le mépris de la verité, & le mépris de la verité cause nostre aveuglement. Parce, dit S. Paul, qu'ils n'ont pas témoigné par leurs œuvres qu'ils connoissent Dieu, il les a livrez à un sens reprouvé. L'ame ne vit pas, mais est morte en elle-mesme, dit-il ailleurs, *lors qu'elle n'a pas la connoissance de la verité; & elle est insensible lors qu'elle n'a point d'amour pour la verité, ny pour Dieu. D'où il s'ensuit que la verité, est la vie de l'ame, & que la charité & l'amour en est le sentiment & le mouvement. Ne vous estonnez pas si les ames des impies ont quelquefois la connoissance de la verité, estant privées de l'amour, puis que dans quelques corps on trouve la vie sans sentiment, comme dans les arbres & autres choses semblables. Elles la cõnoissent par une lumiere naturelle, qui est quelquefois aidée de la grace, mais non animée par la grace. Mais en ceux à qui la grace, qui est l'ame spirituelle, répand dans l'esprit & dans le cœur la connoissance & l'amour de la verité, non en une maniere exterieure, mais par une infusion & une union interieure, qui la rend un mesme esprit avec elle, en ceux-là, dis-je, la connoissance & l'amour de la verité sont indivisibles, comme la vie qui est toute répanduë dans le corps est uniforme & indivisible.*

Serm. 10 De diversf. n. 1

Il fait encore un excellent discours sur ce sujet, » lors qu'il dit: La verité m'est necessaire, afin que

je ne me puiſſe cacher devant elle: & la grace « Serm 74. in Cant. 18.
auſſi m'eſt neceſſaire, afin que je ne le veuille pas. «
Si l'une n'eſt accōpagnée de l'autre, ce n'eſt qu'un «
bien imparfait. Car la ſeverité de la premiere eſt «
penible ſans la gayeté de la ſeconde; & la gayeté «
de la ſeconde ſemble un peu trop libre ſans la gra- «
vité de la premiere. La verité eſt amere ſi elle «
n'eſt aſſaiſonnée de la grace, & la ferveur de la «
devotion eſt quelquefois un peu legere, immode- «
rée & licentieuſe, ſi elle n'eſt retenuë par le frein «
de la verité. Combien y en a-t'il à qui il n'a point «
ſervy d'avoir receu la grace, parce qu'ils n'ont «
pas receu en meſme temps le temperamēnt que la «
verité apporte? Ils ſe ſont plû en la grace. Ils n'ont «
point apprehendé le regard ſerieux & ſevere de la «
verité. C'eſt pourquoy ils ont perdu cette grace, «
afin qu'ils appriſſent à ſervir Dieu avec crainte, «
ſelon le Prophete, & à ſe réjoüir en luy avec trem- «
blement. Car l'ame ſainte qui avoit dit dans ſon « Pſalm. 2.
abondance, Ie ne ſeray jamais ébranlée, a ſenty «
ſoudain que le Verbe eternel a detourné ſa face de «
deſſus elle, & qu'elle a eſté non ſeulement emeuë «
mais troublée. Et elle a appris dans cette affliction, «
qu'outre le don de la pieté & du zele qu'elle avoit «
receu, elle avoit encore beſoin du poids de la ve- «
rité. Et ainſi la plenitude de la grace ne conſiſte «
pas en la grace ſeule, ny en la ſeule verité. «

Que vous ſert-il de ſçavoir ce que vous devez «
faire, ſi Dieu ne vous donne pas la grace de le vou- «
loir? Et que vous ſert-il meſme de le vouloir, ſi «
vous ne le pouvez pas? Combien ay-je veu de «
perſonnes qui eſtoient devenuës plus triſtes lors «
qu'ils avoient connu la verité, & qui l'eſtoient de «
ce qu'ils ne pouvoient plus deſormais s'excuſer ſur «

» leur ignorance, puis qu'ils sçavoient ce que la ve-
» rité demandoit d'eux, & qu'ils ne le faisoient pas.
» Il paroist par là que l'une ne suffit pas sans l'autre.
» Mais c'est trop peu dire, on peut mesme ajoûter
» qu'il ne sert pas de recevoir l'une sans l'autre. La
» grace est chancelante sans la verité. L'homme ne
» marche que sur un pied, lors qu'il n'est soûtenu
» que par la grace Lucifer n'est pas demeuré fer-
» me dans la verité. C'est pourquoy on luy dit : Tu
» as perdu la sagesse par ta beauté. Je ne veux point
» de beauté qui me fasse perdre la sagesse. Il n'est
» pas dit, qu'il l'ait perduë par la beauté, mais par
» sa beauté. Car nous ne blâmons pas le don, mais
» l'usage du don. Il l'a perduë lors qu'il se l'est ap-
» propriée. Il a perdu la sagesse par sa sagesse, en
» ne la possedant pas selon la verité, mais en abu-
» sant d'elle selon sa volonté propre. Car posseder
» la grace de cette sorte, c'est la perdre. Si Abra-
» ham a esté justifié par les œuvres, il a eu de la
» gloire, mais non pas en Dieu : Ainsi je perds tout
» ce que je ne possede point en luy. Car il n'y a rien
» qui soit plus perdu que ce qui est hors de Dieu.
» Qu'est-ce que la mort, sinon la privation de la
» vie? Qu'est-ce que la perte du vray bien, sinon la
» separation d'avec Dieu ?

» Il exhorte les Chrestiens à quitter le mensonge,
Serm. 1. De advent. n. 5. » lors que la verité vient les éclairer, afin qu'ils
» soient délivrez par elle, comme Jesus-Christ dit
» dans l'Evangile : ce qu'ils ne sçauroient obtenir,
» s'ils ne renoncent absolument à la fausseté qu'ils
» ont reconnuë, & s'ils ne s'attachent à la verité
» qu'ils ont découverte. Autrement leur tentation
» ne sera pas humaine, ny leur peché d'homme
Serm. 77. in Cant. n. 5. » seulement, mais ce sera une opiniâtreté de De-
» mon. *Et il écrit ailleurs* : Qu'il n'y a qu'un amour

fidele & veritable de l'ame, sçavoir celuy qu'elle « a pour la verité. Aussi veut-il qu'on la défende de « tout son pouvoir. Ne vous croyez pas innocent, « *dit-il*, si vous ne reprenez les méchans & les enne- « mis de la verité avec toute l'autorité qui vous est « donnée, si vous ne vous opposez comme une forte « muraille pour la maison d'Israël, non seulement « en vous retenant de faire mal, mais en retenant « aussi les autres. Car il est tres-vray que celuy qui « neglige d'apporter le remede au mal, lors qu'il le « peut faire, se rend complice du mal : Et lors que « la cause de Dieu est mise en dispute, & que l'on « prefere la fausseté à la verité, celuy qui ne resiste « pas selon l'obligation de la charge qu'il exerce, « sera condamné par son silence. *Il écrit à un Abbé de son Ordre* : Tous ceux qui combattent pour la « verité comme nous, ont cette consolation verita- « ble, que Dieu qui est juste Iuge leur garde une « couronne dans le Ciel. Au reste souvenez-vous « que nous serons heureux si nous souffrons quel- « que chose pour la Iustice ; & que le mal d'autruy « auquel nous ne consentons point, & auquel mê- « me nous nous opposons, ne nous peut nuire. *Il* « *mande à un Cardinal.* Parce que j'ay commencé je « continueray de vous écrire, & de vous importu- « ner, mais pour la Verité, pour la Charité, & « pour la Iustice. Car encore que je ne sois pas d'as- « sez grande qualité pour avoir des affaires à Rome; « neanmoins je regarde comme mes affaires pro- « pres toutes celles qui sont reconnuës pour les af- « faires de Dieu. «

Serm. 40. de diversis. *Epist. 580.* *Epist. 10.*

Comme il se sentoit appellé à la défense de l'unité de l'Eglise, lors que le Cardinal Pierre de Leon forma un schisme contre le Pape In-

nocent II. il exhorta deux des plus celebres Docteurs de son temps à se déclarer pour la verité qu'il soûtenoit. Le premier fut S. Heildebert Archevesque de Tours, à qui il mande : Qu'il n'improuvoit pas son retardement, qui faisoit connoistre la gravité de sa sagesse, & l'exemptoit du reproche de précipitation, puis que la sainte Vierge mesme ne répondit pas aussi-tost à l'Ange, mais pensa premierement en elle-mesme, qu'elle estoit cette salutation, & que S. Paul ordonne à S. Timothée de ne pas se haster d'imposer les mains; mais qu'il pouvoit y avoir de l'excés en ce retardement & cette lenteur. Ie confesse que j'ay honte, *luy dit-il*, de ce que l'ancien Serpent par une nouvelle audace, ne tente point les femmes credules & simples, mais semble attaquer la force de vostre cœur mesme, & ose ébranler une si grande & si ferme colomne de l'Eglise. Mais j'espere que s'il l'ébranle, il ne l'abbatra pas, & que l'amy de l'Espoux demeurera toûjours debout, se réjoüissant d'entendre la voye de l'Espoux, la voix d'allegresse & de salut, la voix d'unité & de paix.

Epist. 124.

Le second auquel il écrivit fut Geoffroy de l'Oratoire, grand personnage, qui fut depuis Archevêque de Bourdeaux. Dieu qui n'a besoin de personne, *luy dit-il*, a besoin de vous maintenant pour son service. Et il vous est aussi glorieux de pouvoir travailler avec Dieu, & l'aider en cette rencontre, comme il vous seroit perilleux de le pouvoir & de ne le vouloir pas. Vous avez grace & devant luy & devant les hommes. Vous avez la science. Vous avez l'esprit de liberté. Vous avez une parole vive & efficace, & assaisonnée du sel de la prudence. Il n'est pas juste qu'ayant tous ces avantages vous manquiez à l'Epouse de Jesus-Christ dans une af-

Epist. 125

faire si importante, puis que vous estes amy de l'Epoux, & que l'amy se reconnoist au besoin. Pouvez-vous demeurer en repos & en silence lors que l'Eglise vostre Mere est toute en trouble? Le temps du repos est passé. Il faut que le saint loisir fasse place à la necessité du travail. Le temps d'agir est venu, puis qu'on a violé la loy.

CHAPITRE II.

Ses sentimens & son affection pour la vraye science de l'Eglise.

CE grand Docteur reconnoist : Que les hommes sçavans ont servy & servent à l'Eglise, soit pour refuter les ennemis, soit pour instruire les simples. Que toute science est bonne en elle-même, pourveu qu'elle soit fondée sur la verité, & qu'on ne la doit ny mépriser, ny negliger, parce qu'elle enrichit l'ame & l'éclaire, & la rend capable d'éclairer les autres. *Mais il ajoûte en mesme lieu :* Que la science doit estre précedée de deux connoissances : de la connoissance de soy-même, dont procede l'humilité mere du salut, & la crainte du Seigneur, qui est le commencement de la sagesse, & en suite du salut : & de la connoissance de Dieu, parce qu'on ne peut ny l'aimer sans le connoistre, ny le posseder sans l'aimer, la connoissance de soi-même étant necessaire pour craindre Dieu, & la connoissaece de Dieu estant necessaire pour l'aimer autant qu'on le craint. *Et il remarque:* Qu'aprés que le Prophete a dit, Semez pour la justice, & recueillez l'esperance de la vie, il ajoûte, recherchez la lumiere de la science, nommant la science la derniere, comme une peinture qui ne peut subsister sur le vuide, mais sur un corps

Serm. 36. in Cant. n. 2.
Serm. 37. in Cant. n. 2.
Ibid. n. 2.
Ibid. n. 1.
Isa. 35.
Osée 10.

» & sur un fonds solide & ferme; & n'y ayant seu-
» reté à s'appliquer à la doctrine, qu'aprés qu'on a
» établi le reglement de la vie & le repos de la
» conscience.

Il écrivit à un nommé Thomas de Saint-Omer, qui differoit d'entrer en Religion, apres qu'il au-
Epist. 108. » roit achevé ses études, & luy dit : Il vous seroit
» plus utile d'apprendre la science des Saints, qui
» est de sçavoir Jesus-Christ crucifié, laquelle on
» ne peut apprendre qu'en mourant au monde.
» Vous vous trompez, mon fils, vous vous trom-
» pez, si vous croyez trouver parmy les Docteurs
» du monde, la science que les seuls disciples de
» Jesus-Christ, c'est à dire ceux qui méprisent le
» monde, acquierent par le don de Dieu. Car ce
» n'est pas la lecture qui l'enseigne, mais l'on-
» ction; ny la lettre, mais l'esprit; ny l'étude des
» livres, mais l'exercice dans les commandemens
Is. 35. » du Seigneur. Semez pour la justice, dit le Pro-
» phete, & recueillez l'esperance de la vie, & re-
Osée 10. » cherchez la lumiere de la science. Vous voyez
» qu'on ne passe bien à la science, qu'aprés que
» la semence de la justice a germé dans l'ame, afin
» qu'il en naisse le grain & le frement de la vie, &
» non la paille de la vaine gloire.

Serm. 9. in cant. n. 7. Il dit ailleurs : *Que les mammelles de l'Epouse qui sont pleines de lait, sont meilleurs que le vin de la science seculiere, qui enyvre, mais par la curiosité & non par la charité; qui remplit & ne nourrit pas; qui enfle & n'édifie pas : qui saoule & ne fortifie pas : au lieu que la doctrine spirituelle n'allume pas la curiosité, mais enflame la charité. Aussi l'Espouse qui cherche celuy qu'elle aime, ne*
Serm. 8. in Cant. n. 5. *s'abandonne pas aux sens de la chair, & ne suit pas les foibles raisonnemens de la curiosité humaine : mais*

elle demande un baiser, c'est à dire elle invoque le S. Esprit par lequel elle reçoive en mesme temps le goust de la science & l'assaisonnement de la grace. Ainsi la science qui est donnée par le baiser, se reçoit avec l'amour, parce que le baiser est une marque d'amour. Et c'est pourquoy celle qui enfle estant sans amour, ne procede pas de ce baiser saint, non plus que le zele pour Dieu, qui n'est pas selon la science. Car la grace du baiser communique l'un & l'autre don, sçavoir la lumiere de la connoissance, & la tendresse de la pieté & de la devotion. Que l'on ne croye donc point avoir receu ce baiser, si l'on connoist la verité sans l'aimer, ou si on l'aime sans la connoistre. Car il n'y a ny erreur ny tiedeur dans ce baiser. Et l'on ne connoist Dieu pleinement, que lors qu'on l'aime parfaitement. *Ibid. n. 9.*

La connoissance, *dit il encore*, rend les hommes « doctes, & le sentiment de cette connoissance « les rend sages. Le Soleil n'échauffe pas tous ceux « qu'il éclaire. Ainsi la sagesse n'embrase pas du « desir de faire de bonnes œuvres, une grande par- « tie de ceux à qui elle enseigne ce qu'ils doivent « faire. Il y a difference entre connoistre de gran- « des richesses & les posseder, & ce n'est pas la « connoissance, mais la possession qui rend l'hom- « me riche. De mesme il y a difference entre con- « noistre Dieu, & le craindre, & ce n'est pas cet- « te connoissance qui rend l'homme sage, mais « cette crainte qui fait impression sur son ame. « Appellez-vous sage celuy qui est enflé par la « science? *serm. 23. in cant. n. 10.*

Il y en a qui veulent sçavoir, mais sans se proposer d'autre but que de sçavoir; & c'est une curiosité honteuse. Il y en a qui veulent sçavoir, afin qu'on sçache qu'ils sont sçavans; & c'est une vanité hon- *serm. 36. in cant. n. 3.*

teuse. Il y en a qui veulent sçavoir pour vendre leur science, c'est à dire pour le gain, ou pour l'honneur, & c'est un trafic honteux. Il y en a qui veulent sçavoir pour édifier; & c'est charité. Il y en a qui veulent sçavoir pour en estre édifiez eux-mesmes; & c'est sagesse. Ces deux derniers sont les seuls qui n'abusent point de la science, parce qu'ils ne veulent connoistre le bien que pour le mettre en pratique. Car comme il
Ibid. n. 4. *nuit pour la santé de prendre de la nourriture, & de ne la pas digerer, à cause que les viandes cruës & indigestes engendrent de mauvaises humeurs, & ne nourrissent pas le corps, mais le corrompent: Ainsi lors qu'on remplit de beaucoup de science l'estomach de l'ame, qui est la memoire; si cette science n'est digerée par la chaleur de la charité; si elle ne se répand en suite dans les arteres & dans les moüelles de l'ame en passant dans les mœurs & les actions, & si elle ne devient bonne par le bien qu'elle connoist & qui sert à former une bonne vie, cette science ne se change-t'elle pas en peché, comme la nourriture en de mauvaises humeurs? Aussi*, dit-il, *un pieux Docteur de l'Eglise plaint le malheur, tant de ceux qui méprisent d'apprendre comme il faut vivre, que de ceux qui le sçachant ne laissent pas de vivre mal. Car que fait l'instruction sans la charité? Elle enfle. Et que fait la charité sans l'instruction? Elle erre.*

Il represente ailleurs: Que les playes qu'Adam
Serm. 4 De Ascens Dõ n. 4 ,, a receuës lors qu'il voulut s'élever sur cette mon-
,, tagne de la science qui enfle, aprés qu'il eut oüi
,, qu'il deviendroit comme des Dieux qui sçavent
,, le bien & le mal, ne sont pas encore bien gueries
,, dans ses enfans, quoy qu'ils fussent alors cachez
,, dans leur pere, & qu'ils s'efforcent de montet
,, eux-mesmes sur cette mesme montagne, par un
,, nouvel égarement que est pire que le premier.

C'est pourquoy il dit : Que la verité ne se montre point aux impurs : que la sagesse ne se donne point à eux : que la verité ne peut estre veuë par un œil superbe, & que les orgueilleux parlent d'elle, mais qu'ils ne la voyent pas. L'humilité, *dit-il,* est le chemin qui mene à la verité; & la connoissance de la verité est le fruit de cette vertu. Venez, dit Jesus-Christ. A qui ? A moy qui suis la verité. Et par où y viendrons-nous ? Par l'humilité. La connoissance de la verité ne se trouve qu'au sommet de l'humilité. Nous apprenons de cette doctrine de S. Bernard, que la science sainte de l'Eglise qu'il dit *estre tres-utile,* vient de l'esprit de Dieu qui est humble, & non de l'esprit de l'homme qui est naturellement superbe: *qu'on doute de la verité,* comme il dit ailleurs, lors que cet esprit ne souffle pas : que la fausseté & le doute, qui sont les deux mauvaises filles d'une mauvaise mere, qui est l'ignorance, cedent toutes deux à cet esprit lors qu'il parle, & que l'ame reconnoist alors la verité, & la reconnoist avec certitude.

Serm. 62. in Cant. n. 8.

De gradib. humil. c. 35.

Serm. 15. in Cant. & alibi.

Serm 17. in Cant. n. 3.

C'est la voye par laquelle nostre Saint a acquis toute sa science. Elle a esté un don du S. Esprit aussi bien que ses vertus. Il l'a plus apprise *en priant dans les forests, qu'en lisant dans les livres,* comme il dit luy-mesme : Il l'a étudiée *dans l'école de la pieté de Iesus-Christ, qui a son école dans la terre, & sa chaire dans le Ciel.* Aussi la science de ce Pere a paru si humble, comme celle de S. Augustin, laquelle venoit de la mesme source, qu'il confesse ingenument en un endroit de ses œuvres, *qu'il ignoroit si les Anges ont des corps qui leur soient propres, ou s'ils en empruntent seulement lors qu'ils apparoissent :* & se retracte lui-mesme de quelques

Epist. 106. Vita Bern. lib. 1. n. 23.

Ser 40. De diversis.

Serm. 5. in Cant. n. 3.

fautes legeres qu'il jugeoit dignes de correction dans un de ses ouvrages qu'il mit en lumiere, à la fin duquel il a montré par cette censure qu'il estoit sçavant en l'humilité dont il traitoit en ce Livre, & humble dans sa science.

C'est le Traité *Des degrez de l'humilité.*

CHAPITRE III.

Sa reverence pour la doctrine des saints Peres & la Tradition Ecclesiastique.

IL est marqué dans la Vie de nostre Saint : „ Qu'encore qu'il eust receu du Ciel dans la „ meditation & la priere l'intelligence des Ecri- „ tures sacrées, & qu'il asseurast que tout ce qu'il „ y découvroit de mysteres & de veritez celestes „ luy paroissoit plus clair & plus aimable dans la „ premiere source de leur origine, que dans les „ ruisseaux des interpretations qu'on leur donne : „ il ne laissoit pas toutefois de lire avec humilité „ les ouvrages Orthodoxes des Saints qui les ont „ interpretées, & n'égaloit pas ses pensées à leurs „ sentimens, mais assujettissoit les siennes aux „ leurs. Il tâchoit de les rendre conformes aux „ opinions de tous ces grands personnages, & s'é- „ forçant de marcher toûjours sur leurs pas & de „ les suivre avec une exacte fidelité, il ne laissoit „ pas de boire souvent dans la mesme fontaine „ dans laquelle ils ont puisé leurs sublimes con- „ noissances. En quoy paroist le vray caractere d'un Docteur de l'Eglise Catholique, laquelle n'a rien de si cher que le dépost sacré de la doctrine de ses Peres & de ses Maistres, & de l'ancienne Tradition.

Vie Livre 1. ch. 7. n. 23.

Nous voyons que Hugues de Saint Victor,

l'un des plus fameux Theologiens de ce siecle, l'ayant consulté touchant le salut de celuy qui a la foy, l'Esperance, & la Charité, & le desir d'estre baptisé, & meurt sans avoir le Baptesme en estant empesché par quelque accident, il luy répond selon la tradition de l'Eglise, que cet homme est indubitablement sauvé, & luy declare d'abord : *Qu'un serviteur de Dieu ne doit point entrer en contestation & en dispute, mais garder la patience avec tous. C'est pourquoy*, dit-il, *nous ne recherchons point les combats & les querelles, & nous évitons aussi toutes les nouvelles opinions selon le precepte de l'Apostre. Nous opposons seulement les sentimens des Saints Peres. Nous rapportons leurs paroles & non pas les nostres, n'estant pas plus sages qu'eux.* Et dans le corps de son discours il dit : *Si quelqu'un est d'un autre avis, c'est à luy à examiner sur quoy il se fonde. Car je confesse qu'il est difficile qu'il me persuade, s'il ne m'apporte de plus fortes raisons pour me convaincre, & une plus grande autorité pour me faire croire, que celles que j'ay apportées. Mais je ne serois pas mediocrement étonné si ce nouvel auteur d'une opinion nouvelle avoit pû trouver sur ce point une raison que saint Ambroise & saint Augustin n'auroient pas sceuë, ou une autorité plus considerable que celle de ces deux Saints Peres. Car pour moy j'avouë qu'il est difficile de me détacher de ces deux colomnes de l'Eglise. Et je déclare que je veux bien, ou défendre la verité, ou soûtenir l'erreur avec eux.* Et estant consulté par le mesme Hugues, ainsi qu'on le croit, touchant les Saints Martyrs Machabées, qui sont les seuls justes de l'ancienne loy, dont l'Eglise celebre la Feste parmy les Martyrs de la

Epist. 77. Præfat.

1. Tim. 2.

ibid n. 7.

Epist. 93. n. 1. „ nouvelle il dit d'abord: Qu'il a differé de répon-
„ dre, voulant luy envoyer par écrit le sentiment
„ des Peres sur cette question, s'ils le pouvoient
„ trouver dans leurs Livres, plûtost que luy seul
Epist. 174. „ en proposer un nouveau, ou qui luy fut particu-
„ lier. Sommes-nous plus sçavans, *dit-il ailleurs*,
„ & plus devotieux que les Peres? Il y a du peril à
„ presumer de sçavoir ce qui s'est échapé à leur
„ connoissance: Et dans la retractation qu'il a fai-
„ te à la fin du Livre, *Des degrez de l'humilité*, il
„ se croit digne de reprehension de ce qu'il avoit
„ dit quelque chose des Seraphins qu'il n'avoit ny
„ entendu dire ny leu nulle part.

De laud. Virg. Matr. Ser. 2. n. 12. Lors que traitant des Loüanges de la Sainte
„ Vierge, il se propose la question, Pourquoy Dieu
„ a voulu qu'elle fust fiancée à un homme avant
„ que l'Ange luy vînt annoncer le mystere de
„ l'Incarnation du Fils de Dieu, *il répond*: Qu'il
„ dira ce qui luy en semble, ou plûtost ce qui en a
Ibid. n. 14. „ semblé aux Peres avant luy. Et lors qu'il de-
mande pourquoy Ioseph la voulut repudier, il ré-
„ pond: Ecoutez encore sur ce sujet non mon sen-
„ timent, mais celuy des Peres. Et aprés avoir
„ expliqué ces paroles de la Genese, Dieu envoya
„ un sommeil à Adam, il dit aussi-tost: Mais en
Ser. 2. in Sex. n. 2. „ proposant mon sentiment, je le soûmets à celuy
„ des autres, & sur tout à celuy des Saints, s'il se
„ trouve qu'ils se soient expliquez sur ce sujet dans
„ leurs livres.

Serm. 5 in Cant n. 6. „ Il dit ailleurs sur une difficulté: Il semble que
„ les Peres ont eu divers sentimens sur ce sujet, &
„ je ne voy pas clairement aussi quel party je dois
„ choisir, & je confesse ne le sçavoir pas. En quoy
il imitoit l'humble suspension d'esprit de ces mes-
mes Peres dans les choses qui sont obscures en el-

les mesmes, & qui ne paroissent claires qu'aux esprits présomptueux qui ne veulent douter de rien : ou plûtost qui par un étrange renversement d'esprit tiennent pour asseurées les choses les plus incertaines,& pour incertaines les plus asseurées & les mieux établies sur la doctrine de l'Antiquité.

CHAPITRE IV.

Comme il a défendu la doctrine des saints Peres, & l'ancienne Tradition de l'Eglise contre les erreurs de Pierre Abailard.

LE premier combat où Dieu se servit de saint Bernard, pour défendre la doctrine des saints Peres, & l'ancienne Tradition de l'Eglise, fut contre Pierre Abailard, tres subtil & tres-celebre Philosophe de l'Université de Paris, qui estant accoûtumé de raisonner dans les sciences humaines, eut assez de temerité & de hardiesse, pour vouloir penetrer avec sa seule raison dans les mysteres de nostre Religion, & dans les plus sublimes veritez de la Theologie, substituant la lumiere naturelle de son esprit, au lieu de la lumiere divine de nostre Foy; ses nouveaux raisonnemens tout humains, au lieu de l'ancienne & sacrée Tradition; & les imaginations de Platon & d'Aristote; au lieu de la doctrine des saints Peres.

Nous avons en France, dit nostre Saint écrivant au Pape Innocent II. un homme, qui de " vieil Philosophe est devenu nouveau Theolo- " gien : & qui aprés s'estre joüé des sa jeunesse " dans l'art de la Dialectique, s'est avisé depuis " quelque temps de commettre des excés & des " folies dans les Ecritures saintes. Il renouvelle " les erreurs qui ont esté autrefois condamnées & "

De error. Abail c. 1. Tom. 4. p. 111

„ assoupies ; tant en sa personne qu'en celles des
» autres, & y en ajoûte encore de nouvelles. Il se
» persuade n'ignorer presque de rien de tout ce
» qui est en haut dans les Cieux, & en bas dans la
» terre. Il ouvre sa bouche contre le Ciel. Il pe-
» netre dans la profondeur des secrets de Dieu, &
» revenant à nous aprés ce haut ravissement de
» son esprit, il nous raconte des misteres ineffables,
» qu'il n'est pas permis à l'homme de reveler. Et
» lors qu'il est prest de rendre raison de tout, il
» entreprend & contre la raison & contre la foy,
» de rendre raison de celles qui sont au dessus de
» raison. Car qu'y a t'il de moins raisonnable,
» que de s'efforcer de s'élever au dessus de la rai-
» son par la raison seule ? Et qu'y a-t'il de plus
» contraire à la foy, que de ne vouloir pas croire
» tout ce qu'on ne peut pas croire par la raison ?
» Lors qu'il veut expliquer cette parole du Sage ;
Ecclef. 19. » Celuy qui croit tost, a l'esprit leger, il dit que
» croire tost, c'est croire avant que de raisonner :
» au lieu que Salomon ne parle pas de la foy en
» Dieu, mais de la creance que nous avons les
G. g Hom. 1. » uns envers les autres, & que saint Gregoire le
2 in Evan. » Grand parlant de la foy en Dieu, dit qu'elle n'a
» aucun merite si la raison humaine la peut com-
» prendre naturellement.

Ecrivant aux Evesques & aux Cardinaux de l'Eglise Romaine touchant le mesme Abailard,
Epist 188. n. 1. il leur dit : *Comme on devoit selon l'ordre de Moï-se, rapporter à Hur & à Aaron les questions & les differends qui naistroient parmy le peuple, aussi nous*
Exod. 14. *rapportons au zele & à l'autorité qu'a l'Eglise Romaine sur tout le peuple de Dieu, non des questions, mais des violemens de la foy, des injures de Iesus-Christ,*

Christ, des mépris des Peres scandales pernicieux à nostre siecle, & qui peuvent estre dangereux pour les siecles à venir. On se jouë de la foy des simples. On dévelope les secrets de Dieu. On agite des questions temeraires touchant les choses inconnuës & les plus cachées, & l'on insulte aux Peres de ce qu'ils ont crû, qu'on les devoit plûtost assoupir que les resoudre. L'esprit humain tente tout, & ne reserve rien à la foy. Il s'éleve au dessus de luy-même pour comprendre ce qui le passe, & pour sonder avec sa foiblesse & sa petitesse, les choses les plus grandes & les plus fortes. Il s'ingere dans les mysteres divins. Il ne les découvre pas, mais il les profane. Il ne leve pas les sceaux & les voiles qui couvrent les celestes veritez, mais il les romp. Tout ce qui est caché à ses cononissances, luy passe pour faux, & il dédaigne de le croire pour veritable.

Il dit au Pape : *On compose un nouvel Evangile pour les peuples & les Nations. On propose une foy nouvelle. On établit un autre fondement que celuy qui a esté étably. On ne parle point des vertus & des vices selon la Morale Chrestienne, ny des Sacremens de l'Eglise selon la foy Catholique, ny des secrets de la sainte Trinité, selon la simplicité & la retenuë des anciens. Mais on altere toute la doctrine, on en fait une nouvelle & differente de celle que nous avons receuë par la Tradition de nos ancestres,* Pour rabaisser les *Docteurs de l'Eglise, il donne de grandes loüanges aux Philosophes; Il prefere leurs inventions & ses nouveautez à la doctrine & a la foy des saints Peres: Et voyant que tout le monde fuit devant luy, il m'appelle, moy qui suis le moindre de tous, pour le combatre seul à seul.* Epist. 189. n. 2. Ibid. n. 3.

Epist. 103. Il écrit du mesme Abaïlard au Cardinal Yves » en ces termes : Ie n'entre point en ce qui re» garde sa personne. Ie ne luy reproche point de » ce qu'il est Religieux sans Regle, & de ce qu'il » n'a rien de Religieux que le nom & l'habit. » Mais je ne puis dissimuler ce qui offence tous » ceux qui aiment le nom de Jesus-Christ, il cor» rompt la pureté de la foy, & la chasteté de l'E» glise. Il passe les bornes que nos Peres ont mar» quées. Et lors qu'il discourt & escrit de la Foy, » des Sacremens, & de la sainte Trinité, il chan» ge, augmente, & retranche tout ce qu'il luy » plaist. Il montre par son livre & par ses œuvres » qu'il est fabricateur de mensonge, inventeur de » mauvais dogmes; & il se declare heretique, non » tant par ses erreurs, que par son opiniastreté à » les deffendre. C'est un homme qui veut paroî» tre plus grand qu'il n'est, & aneantir la force » de la Croix de Iesus Christ par les artifices de » la science, du raisonnement & de la parole. Il » connoist tout ce qui est dans le monde & hors » du monde, excepté qu'il ne se connoist pas soy» mesme.

De error. Abail. c. 1. n. 2. & c. 3. n. 1. & n. 8.

Saint Bernard refute ses Arianismes, & plus qu'Arianismes, par lesquels il attribuoit *la puissance au Pere, & la sagesse au Fils, n'accordant au Fils qu'une demy-puissance, & n'en reconnoissant aucune dans le Saint Esprit* : & il oppose aux vains raisonnemens de ce *nouvel Aristote*, (c'est ainsi qu'il l'appelle) non seulement des raisonnemens Theologiques qui les détruisent, mais aussi l'autorité de saint Hierosme & de saint Athanase. Il refute sa mauvaise definition de la foy, par laquelle il l'appelloit *une opinion, æstimationem*, en luy opposant celle de saint Augustin, qui dit:

ibid. cap 4 n. 9

Que la foy n'est pas une conjecture, ny une simple opinion : mais une science certaine qui est confirmée par le témoignage de la conscience. Il refute ce qu'il disoit : *Que le Saint Esprit est l'ame du monde, & que le monde est un animal d'autant plus excellent, selon Platon, qu'il est animé d'une plus excellente ame, qui est le Saint Esprit*, en luy oppofant : *Que lors qu'il travaille pour faire Platon Chrestien, il se fait Payen luy-mesme.* ibid. n. 10.

Aprés avoir dit qu'Abaïlard traitant du mystere de l'Incarnation, declare d'abord : *Que tous les Docteurs Ecclesiastiques depuis les Apostres, sont d'un même sentiment, lequel il rapporte & méprise, se glorifiant d'en avoir un meilleur*, il ajoûte : *Ie ne sçay ce qu'il y a de plus insupportable dans ces paroles d'Abaïlard, ou le blasphême, ou l'arrogance ; ce qu'il y a de plus punissable, ou la temerité, ou l'impieté. Il seroit plus juste de battre avec un baston la bouche de cet Auteur, que de le refuter avec des paroles. N'arme-t'il pas les mains de tous contre luy, puis que les siennes sont armées contre tous ? Tous les Peres, dit il, sont de cette opinion : mais j'en ay une autre. Et qui estes-vous pour parler ainsi ? Qu'apportez-vous de meilleur, & qu'avez-vous trouvé de plus subtil qu'eux ? Pouvez-vous vous glorifier d'avoir receu la revelation de quelque secret qui ait esté inconnu à tant de Saints, & caché à tant de sages ? Le Maistre des nations declare qu'il a receu de Dieu ce qu'il nous a donné par Tradition. Le Maistre de tous les hommes proteste que sa doctrine n'est pas de luy, & qu'il ne parle pas de luy-mesme. Mais vous, vous ne nous enseignez que ce que vous avez pris dans vous-mesme, & ce que vous n'avez receu de personne,* ibid. c. 5. n. 11. ibid. n. 11. 1 Cor 12. Ioan. 7. & 14.

Celuy qui parle faussement, parle de soy-mesme. Gardez donc pour vous ce qui vient de vous. Quant à moy j'écoûte les Prophetes & les Apôtres. J'obeys à l'Evangile : mais non au nouvel Evangile selon Abaïlard, l'Eglise ne reçoit point de cinquiéme Evangeliste.

C'est pourquoy nostre Saint écrivant au Pape contre le mesme Auteur en la personne de Sanson Archevesque de Rheims, & de trois Evesques de France, aprés le Concile tenu à Sens, où il confondit & fit condamner ses Livres, il dit : *Qu'ils estoient condamnez par les saints Peres, avant que de l'estre par les Evesques.* Et Henry Archevesque de Sens, qui avoit presidé au Concile tenu en sa ville Archiepiscopale, rendant compte au mesme Pape Innocent II. de ce qui s'estoit passé au Concile, luy dit : *Que le Reverend Abbé de Clairvaux, touché du zele d'une pieuse ferveur, & embrasé du feu du Saint Esprit, avoit resolu enfin de se trouver à ce Concile, quoy qu'il l'eust refusé d'abord, & qu'ayant fait lire & relire les propositions qu'il avoit extraites des Livres d'Abaïlard, il avoit prouvé invinciblement, tant par des raisons tres-veritables, que par les autoritez de saint Augustin, & autres saints Peres, qu'elles estoient non seulement fausses, mais heretiques.*

Epist. 191.

Ep. 370. n. 4

Au reste ces saints Evesques nomment seulement *Saint Augustin* en termes exprés, & les autres Peres en general, parce que nostre Saint l'estimoit le plus grand des Peres, l'ayant appellé ailleurs *le tres-fort marteau qui a brisé les heretiques*, & ayant tellement étudié & suivy sa doctrine non seulement touchant la Grace,

Serm. 80. in Cant.

où il ne faut que le copier & l'abreger, mais en tout le reste, que Horstius dit : *Qu'il avoit accoûtumé de marcher toûjours sur les pas de ce grand Docteur.* Et cette estime de saint Augustin n'a point esté particuliere à saint Bernard, puis que nous voyons qu'au mesme temps saint Pierre de Cluny l'appelle *le plus grand Docteur de l'Eglise apres les Apostres* : Et *le singulier* ou principal *Maistre de l'Eglise.*

Horst. inser. 54 in Cant.

Petr. Clun. 4. Ep. 7. & contra Petrobrus. p. 245 Tom. 12. Bibli. Patr.

Chapitre V.

Comme il a soustenu dans le Concile de Rheims l'ancienne verité Catholique establie par les saints Peres, contre les erreurs de Gilbert de la Porée Evesque de Poitiers.

Gilbert de la Porée estoit de Poitiers, comme nous l'apprenons d'Othon de Frisinge qui vivoit du mesme temps Il avoit consommé sa vie dans l'estude des sciences humaines, & de la Philosophie, comme Abaïlard ; & avoit eu pour ses Maistres Hilaire de Poitiers, Bernard de Chartres, Anselme, & Raoul, de Lân. Il ne fut esleu Evesque de Poitiers que dans son extréme vieillesse, & comme il avoit accoûtumé par la subtilité de son esprit, & la pointe de son raisonnement, d'user d'expressions peu communes, & qui rendoient son discours obscur à ses auditeurs, ayant assemblé un Synode Diocesain, & meslé dans sa harangue quelque chose qui regardoit la foy de la sainte Trinité, *Arnould l'un des Archevesques de Poitiers*, que Geoffroy de Clairvaux qui estoit present au Concile de Rheims, & en a écrit l'Hi-

Otho Fris. De gest. Frider. lib. 1. c. 46. & 47.

Conc. gener. t. 3. p. 2.

stoire, dit *avoir esté un grand personnage, digne e la memoire des gens de bien, tres-Catholique, & tres-disert*, Et *Calon* autre Archidiacre de la mesme Eglise, *tous deux tres-doctes, selon qu'il estoit ordinaire en ce temps*, dit Paul Emile, l'accuserent en particulier, puis en public, d'avoir avancé quelques erreurs. Et l'ayant appellé à Rome, & estant allé trouver le Pape Eugene III. qui remit à examiner en France cette affaire de doctrine, ils en consulterent nostre Saint qui se joignit avec eux.

Paul. Æm. Vita Ludovic. Iunior.

Ibid.

Quant à ce qu'Othon de Frisinge adjoûte, *Que saint Bernard par la ferveur dont il estoit embrasé pour la Religion Chrestienne, estoit aisé à émouvoir, ayant comme un amour de jalousie, & que par sa douceur accoûtumée il estoit assez credule: qu'il avoit en horreur les Grammairiens & les Philosophes, qui s'appuyans sur les sciences seculieres s'attachoient trop aux raisons humaines: & qu'il croyoit assez facilement ce qu'il entendoit dire de ces personnes, lors qu'on publioit d'eux que leurs sentimens n'estoient pas conformes aux articles de la foy*, le Cardinal Baronius a fort bien remarqué, *Que cet Historien ayant esté plus éclaircy de la verité des choses, se retracta à la mort de ces paroles, qu'il avoit dites à l'avantage de Gilbert qu'il avoit voulu favoriser, & au desavantage de saint Bernard. Et Radevy Chanoine de Frisinge, Historien du mesme temps, rapporte que cet Othon estant prest de mourir, commanda qu'on luy apportast son Histoire, & la mit entre les mains de gens sçavans, afin que s'il avoit dit quelque chose qui favorisât les sentimens de Gilbert, comme il se souvenoit d'avoir fait, ils le corrigeassent ainsi qu'ils le jugeroient à*

Baron. Ann. 1147. n. 13.

propos, declarant qu'il mouroit dans la foy de la sainte Eglise Romaine, ou plûtost de l'Eglise universelle. Baron. ibid.

Mais le Cardinal Baronius a jugé tres-sagement : *Que saint Bernard estoit digne de loüange & non de blâme, comme Othon vouloit faire croire, de ce qu'il ne pouvoit souffrir aucunes nouveautez dans la creance Catholique : de ce qu'il abhorroit ces esprits humains, qui s'appuyans sur leurs propres forces, vouloient monter jusques dans le sanctuaire des Cieux, & s'élevans d'orgüeil & de vanité ne pouvoient se tenir dans une humble moderation : ce Pere sçachant qu'ils s'enfloient de leur propre estime, & qu'estant pleins d'une confiance temeraire ils enfantoient des heresies monstreuses. Car on éprouva par experience la verité de ce que les anciens avoient dit, que les Philosophes sont les Patriarches des heretiques, & on en vit un exemple dans Pierre Abaïlard, Arnault de Brexe, & dans cet Evesque de Poitiers, qui estant accoûtumé aux Topiques d'Aristote, separoit la divinité de Dieu.*

Pour le jugement de cette affaire Ecclesiastique, on s'assembla premierement à Auxerre, puis à Paris, & enfin à Rheims, où le Pape Eugene III. assisté des Cardinaux, presidoit ; & où estoient presens dix Archevesques de France, & un grand nombre d'Evesques. Mais on peut dire de ce Concile, ce que saint Prosper dit de celuy d'Afrique, où il écrit, *qu'Aurele Evesque de Cartage en estoit le chef, & que saint Augustin en estoit l'ame*, puis qu'Eugene Evesque de Rome y presidoit comme Chef de toute l'Eglise, & saint Bernard y agissoit comme l'esprit qui Prosp. Car: De ingratit.

animoit l'assemblée, ainsi qu'il parut dans la conviction & la condamnation des erreurs, de laquelle il fut le premier & le principal auteur. Car Geoffroy, sçavant Religieux de Clairvaux, qui en fut depuis Abbé, & estoit present à ce Concile avec saint Bernard rapporte : *Que lors que plusieurs disputoient contre Gilbert, & employoient le temps sans rien avancer, saint Bernard luy dit : Qu'est-il necessaire de s'arrester plus longtemps sur ces termes ? L'origine de ce scandale ne vient que de ce que plusieurs croyent, que vous croyez & enseignez ? Que l'essence ou la nature divine, la divinité de Dieu, sa sagesse, sa grandeur, & sa bonté n'est pas Dieu, mais est la forme par laquelle il est Dieu. Si vous croyez cela, dites-le publiquement, ou le niez. A quoy Gilbert ayant répondu hardiment, que la forme de Dieu, & la divinité par laquelle il est Dieu, n'est pas Dieu, Saint Bernard repartit aussi-tost. Voila ce qui nous mettoit en peine. Nous avons ce que nous cherchions. Que l'on écrive cette confession. Le Pape aussi-tost commanda qu'on l'écrivit, & le venerable Henry de Pise alors Soudiacre de l'Eglise Romaine, qui fut depuis Religieux de Clairvaux, & Abbé de saint Anastase, & ensuite Prestre Cardinal apporta du papier, une plume & de l'ancre. Et pendant qu'il écrivoit Gilbert dit à saint Bernard : Et vous écrivez que la divinité est Dieu. A quoy le Saint repartit sur le champ sans s'émouvoir : Ouy qu'on l'écrive, & avec une plume de fer, avec un poinçon de diamant, & qu'on grave sur la pierre, que l'essence divine, la forme divine, la nature divine, la deïté, la bonté, la sagesse, la puissance, la vertu, & la grandeur divine, est vrayment Dieu. On dis-*

Conc. gener. tom. 3. p. 2.

puta en suite sur ce point, & on alla si avant, que Saint Bernard dit: Que si cette forme n'estoit pas Dieu, elle estoit plus excellente que Dieu, puisque Dieu tireroit son estre d'elle, & qu'elle ne tireroit pas le sien de luy.

Ce que j'ay voulu marquer particulierement, dit Geoffroy, *parce qu'en suitte de cette seance estant entré dans la Bibliotheque de Rheims, je trouvay dans saint Augustin presque les mesmes paroles dont saint Bernard avoit usé, ce Pere disant: Que Dieu n'est grand que par la grandeur, qui est ce qu'il est luy mesme, & qu'autrement cette grandeur seroit plus grande que Dieu.* A quoy l'on peut joindre ce que le Saint dit à ses freres à Clairvaux, sur le sujet de cette dispute: *Esloignons-nous, mes freres, de ces nouveaux non Dialecticiens, mais heretiques qui écrivent avec impieté, que la grandeur par laquelle Dieu est grand, & la bonté, la sagesse, la justice, & la divinité par laquelle il est bon, sage, juste, & Dieu n'est pas Dieu mesme. Quant à moy, c'est avec plaisir, avec confiance, & avec une entiere asseurance de marcher dans le chemin de la verité, que j'embrasse le sentiment de celuy qui a dit: Que Dieu n'est grand que par la grandeur qui est ce qu'il est luy-mesme, parce qu'autrement cette grandeur seroit autre chose que Dieu. Et celuy qui a prononcé cette Sentence est saint Augustin le tres-fort marteau qui a brisé les heretiques.*

Aug. lib. 2. Trinit. c. 18.

Serm. 80. in Cant n. 6. & n. 7.

Le Saint fut aussi le principal auteur de la condamnation de cette heresie. *Car les Cardinaux qui vouloient épargner à ce Prelat la honte de voir ses erreurs condamnées, & empêcher qu'on ne rendit aucun jugement, ayant dit dans le Concile: Qu'ils avoient entendu ce qu'on avoit proposé, &*

Gaufrid. Clar. lib. côc gener. t. 3. p. 2.

qu'ils jugeroient de quelle sorte cette affaire devroit estre terminée, cette parole émeut les cœurs de plusieurs : de sorte que le lendemain dix Archevesques, & une grande multitude d'Evesques, d'Abbez, & de Theologiens s'assemblerent chez saint Bernard : & parce que ceux qu'ils sçavoient favoriser celuy qui erroit, quoy qu'ils ne favorisassent pas ses erreurs, sembloient avoir reservé à eux seuls le jugement de cette affaire, ils resolurent qu'ils devoient dresser un simbole de leur foy, pour le presenter avec la confession de Gilbert, afin que les Cardinaux sceussent plus particulierement dequoy ils devoient juger. Ils écrivirent donc autant d'articles que Gilbert, rendant leur confession de foy la plus contraire qu'ils peurent en tout à la sienne. Ils la concerterent ensemble avec le plus de soin & d'exactitude qu'il leur fut possible, & la signerent tous pour la presenter en suite à ceux qui devoient juger. Ils ne craignoient pas neantmoins que les Cardinaux jugeassent le contraire, mais ils croyoient que quelques-uns tendoient à rompre le Concile sans rien juger. On choisit trois Prelats, sçavoir le Reverendissime Hugues Evesque d'Auxerre, Milon Evêque de Teroüenne, & Suger Abbé de S. Denis, à qui on ordonna de presenter cet Escrit au Pape & aux Cardinaux, & de leur dire ce qui suit. Le respect que nous vous portons nous a fait souffrir en silence des discours peu favorables, jusques à ce que nous avons entendu que vous vouliez juger de ce differend. C'est ce qui fait que nous vous offrons nostre confession de foy, afin que vous ne jugiez pas sur les discours d'une seule partie, mais de toutes les deux. Vous avez entre vos mains la confession de Gilbert, écrite & signée de luy, il est rai-

sinnable que vous ayez aussi la nostre. Mais il y a cette difference qu'il vous a donné la sienne à condition qu'il seroit prest de la corriger en ce que vous jugeriez necessaire : Au lieu que nous autres nous excluons absolument cette condition ; & vous offrons tellement la nostre, que nous vous declarons la vouloir garder telle qu'elle est avec une immobile perseverance, & sans y rien changer du tout.

Le Pape l'ayant loüé répondit à l'heure mesme : *Que l'Eglise Romaine estoit absolument d'accord avec eux touchant cette confession de foy, & que s'il y en avoit quelques-uns qui favorisoient la personne de l'accusé, il n'y en avoit point qui approuvassent sa doctrine.* Othon de Frisinge rapporte : *Que les Cardinaux furent merveilleusement offensez de ce procedé, & de cette harangue, contre saint Bernard & les Evesques de France, & qu'ils s'échaufferent ensuite contre le Pape, croyant qu'il se laissoit aller aux desirs du saint Abbé. Mais que le Saint les appaisa par de douces & humbles paroles.* Au reste le Pape & le Concile suivirent & confirmer en tout ce Symbole dressé & signé par le Saint & les Docteurs & Prelats de l'Eglise Gallicane, qui declaroient avec asseurance au Pape mesme, qu'ils estoient resolus de ne rien changer en ces articles, parce qu'ils les avoient composez en une matiere de foy, sur les propres paroles & les sentimens exprés des saints Peres, dont les Papes eux-mesmes, & les Conciles Oecumeniques, ont declaré une infinité de fois qu'ils suivoient le consentement universel, comme la regle infaillible, perpetuelle, & inviolable des veritez & des dogmes de l'Eglise, que nulle erreur ne peut corrompre, &

Otto Frising. De gest. Frider. lib. 1. c. 57.

qui sont immobiles comme la pierre sur laquelle l'Eglise est bastie.

Chapitre VI.

Son violent amour pour l'Eglise, & l'extréme douleur que luy causoient les schismes, les heresies, & les déreglemens de la discipline & des mœurs.

serm 11. in cant. n. 7.

Comme nostre Saint dit : *Que celuy qui n'aime point Dieu, n'aime point l'Eglise* : de mesme l'on peut dire au contraire, que l'extréme amour qu'il avoit pour Dieu, luy en donnoit un non moins violent pour son Espouse. Aussi parlant par Apostrophe à un homme spirituel sur le sujet de Marie Magdelaine, qui répandit ses parfums sur Jesus-Christ peu de jours avant sa mort, il luy dit : *Puis que vous estes si riche en excellens parfums, vous ne devez pas seulement les verser sur la teste & les pieds de Jesus-Christ, mais sur tout son corps, qui est l'Eglise, autant qu'il sera en vostre puissance. Et peut-estre que* Iesus *n'a point voulu que ces liqueurs aromatiques fussent reservées pour embaumer son corps mort, afin de les faire répandre sur son corps vivant. Car l'Eglise est vivante, & elle mange le pain vivant qui est descendu du Ciel. Elle est le corps de Iesus-Christ, & celuy qui luy est le plus cher & le precieux, ayant exposé son autre corps à la mort, pour rendre celuy-cy glorieux & immortel.*

serm. 14 in cant. n. 9.

Ce fut cet amour pour l'Eglise qui le fit travailler avec tant de peine, escrire tant de lettres, prononcer tant de harangues, entreprendre tant de voyages, & negocier en tant de Provinces, pour détruire le schisme formé dans

le Siege Apoſtolique par le Cardinal Pierre de Leon. Et qui luy fit dire à Hombert Abbé d'Igny, qui vouloit quitter ſa charge d'Abbé contre ſon advis : *Je vous conjure par celuy qui a eſté crucifié pour vous, de m'épargner dans l'affliction tres-ſenſible que je ſouffre, & de ne pas adjoûter triſteſſe ſur triſteſſe, eſtant ſi affligé de voir l'Egliſe diviſée & dechirée par un ſchiſme ſi pernicieux & ſi general, que la vie m'eſt devenuë ennuyeuſe.* Et aprés que ce ſchiſme fut eſteint par ſes grands travaux, & par la mort de l'Antipape, il écrivit à ſaint Pierre Abbé de Cluny. *Ie me réjoüis dans mes peines, ſi j'ay eſté jugé digne d'en ſouffrir quelques-unes pour l'Egliſe. C'eſt là ma gloire : & le triomphe de l Egliſe me fait marcher la teſte levée. Car ſi nous avons eſté compagnons de ſes travaux, nous le ſerons de ſes conſolations. Il a falu travailler pour noſtre Mere, & compatir à ſes maux, de peur qu'elle ne ſe plaignit de nous, & qu'elle ne dit: Ceux qui eſtoient proches de moy, ſe ſont éloignez de moy.*

Epiſt. 141. n 2

Epiſt. 147. n. 1.

C'a eſté par cet amour qu'il avoit pour l'Egliſe, dont la foy eſt alterée par l'erreur & par l'hereſie, comme ſon unité eſt déchirée & diſſipée par le ſchiſme, qu'aprés que le ſchiſme fut éteint par la mort de l'Antipappe, & que Pierre Abaïlard eut commencé de nouveau à publier ſes hereſies, il écrivit au Pape Innocent II. *Il faut par neceſſité qu'il arrive des ſcandales, comme Jeſus-Chriſt dit dans l'Evangile. Mais cette neceſſité eſt bien dure & bien affligeante. C'eſt pourquoy le Prophete s'écrie : Qui me donnera des aiſles auſſi fortes que celles de la colombe pour m'envoler & me mettre en repos? Et l'Apoſtre*

Epiſt. 189. n 17

Pſalm. 54.

Philipp. 1.

desire de mourir & de se reposer en Iesus-Christ. Et un autre Saint dit : J'ay assez vescu. Prenez
3. Reg. 19. 4. *mon ame. Car je ne suis pas meilleur que mes peres. Ce sentiment m'est commun maintenant avec les Saints, mais dans la volonté seulement ; & non pas pour le merite. Car je voudrois n'estre plus au monde, estant vaincu, je le confesse, par mon peu de courage & par la tempeste. Mais je crains qu'estant touché de regret comme eux, je ne sois pas prest comme eux d'aller devant Dieu. Je m'ennuye de vivre, & je ne sçay s'il m'est utile de mourir. Je me promettois du repos aprés que la rage du Lyon a esté étouffée, & je pensois que la paix seroit renduë à l'Eglise, & en effet elle en joüit maintenant. Mais quant à moy je n'en joüis point. Ie ne considerois pas que j'habite dans une vallée de larmes, & que la terre où je demeure, produit des ronces & des épines, & qu'il en revient de nouvelles aprés que les premieres ont esté coupées ou arrachées. Ma douleur s'est renouvellée au lieu de cesser. Les larmes se répandent en abondance, parce que les maux se multiplient, & aprés avoir souffert la gelée, la neige est tombée sur nous. Qui peut endurer l'extremité de ce froid qui refroidit la charité afin que l'injustice s'augmente? Nous avons esté sauvez du Lyon, & nous sommes exposez au Dragon qui ne nuira peut-estre pas moins en sifflant dans le secret de son antre, que ce Lyon rugissant sur les montagnes. Mais que dis-je ? Il n'est plus caché, & il ne nous dresse plus des embusches. Il nous attaque ouvertement, puis que ses feüilles empoisonnées volent par tout.*

C'a esté enfin ce mesme amour pour l'Eglise, dont les mœurs & la discipline se corrompent par les vices & par les desordres de ses

enfans desobeïssans, & de ses mauvais Maistres, qui la fait gemir en ces termes : *l'Eglise*, dit-il, *a esté persecutée par les Tyrans, & depuis par les heretiques. Mais cette premiere peste a esté étouffée par la patience des Martyrs, & cette seconde par la sagesse des Saints. Nostre temps par la grace de Dieu est libre de ces deux grands maux, & de cette double iniquité figurée par les frayeurs de la nuit, & par la fléche qui vole en plein jour. Mais il est attaqué par la malice qui marche dans les tenebres. Nostre siecle est corrompu par le levain des Pharisiens, qui est l'hypocrisie, si toutefois on la peut nommer hypocrisie, puis qu'elle ne peut plus se cacher à cause de la multitude de ses complices, & que méme elle ne cherche plus à se cacher à cause de son impudence. Une corruption contagieuse se répand aujourd'huy dans tout le corps de l'Eglise, & forme en elle une maladie d'autant plus desesperée, qu'elle est plus universelle, & d'autant plus dangereuse, qu'elle est plus interieure. Si un heretique s'élevoit contre elle en luy faisant une guerre ouverte, on le chasseroit hors d'elle, & il secheroit comme un sarment qu'on retrancheroit de la vigne. Si un ennemy public l'attaquoit par une violence publique, elle se cacheroit peut-estre, & elle éviteroit sa fureur. Mais maintenant qui est-ce qu'elle chassera, ou de qui est-ce qu'elle se cachera? Ils sont tous ses amis, & ils sont tous ses ennemis. Ils sont tous ses confidens, & ils sont tous ses adversaires. Ils sont tous ses domestiques, & il n'y en a pas un qui vive en paix avec elle. Ils sont tous ses proches, & ils cherchent tous leurs interests, & non les siens. Ils sont Ministres de Iesus-Christ, & ils servent l'ennemy de Jesus-Christ.*

Serm. 33 in Cant.

Il a esté prophetisé de l'Eglise dans l'Ecriture, & c'est maintenant le temps que cette parole est accomplie, que ce seroit dans la paix que son amertume seroit plus amere. Elle a esté amere dans les supplices des Martyrs. Elle a esté plus amere dans ces combats contre les heretiques. Mais elle est maintenant tres-amere dans les mœurs de ses domestiques & de ses proches. Elle ne peut ny les éloigner d'elle ny s'éloigner d'eux, tant ils se sont établis puissamment & se sont multipliez jusqu'à l'infiny. La playe de l'Eglise est interieure : Elle est incurable. C'est pourquoy son amertume est tres amere au milieu de la paix. Mais de quelle paix ? Elle a la paix, & elle n'a point la paix. Elle a la paix à l'égard des Payens. Elle a la paix à l'égard des heretiques. Mais elle n'a point la paix à l'égard de ses enfans : Et c'est aujourd'huy proprement qu'elle fait cette plainte dans l'Ecriture. J'ay nourry des enfans : Je les ay élevez, & aprés cela ils m'ont méprisée.

Esa. 1.

De Convers. ad Cler. c. 15. ser. 2. De convers. S. pauli n. . serm. in ps. 90. parabol p. 267. & 268.

C'est ainsi qu'il déplore l'Estat de l'Eglise tel qu'il estoit de son temps, & qu'il renouvelle la mesme plainte, voir mesme en des termes encore plus forts & plus pathetiques, en divers endroits de ses Ouvrages. Il écrit aux Evesques & Cardinaux de la Cour Romaine, touchant l'usurpation simoniaque de l'Archevesché d'Yorc faite par Guillaume neveu d'Estienne Roy d'Angleterre, qui aprés avoir esté rejetté par le Pape Innocent II. s'estoit fait admettre depuis par un Rescrit subreptice, obtenu en secret du temps du Pape Calixte II. *Il faut écrire à tous ce qui nous regarde tous. Et je ne crains point d'estre accusé de presomption. Car encore que je sois le moindre des serviteurs de Dieu, je prends part*

Epist. 235. n. 1

neanmoins

neanmoins aux injures de la Cour Romaine. Nous sommes brûlez sans cesse par l'ardeur du zele. Ie vous le dis franchement, nous sommes brûlez & consumez de douleur, iusqu'à estre ennuyez de vivre. Nous voyons des choses horribles dans la maison de Dieu : & parce que nous ne pouvons pas les reformer, nous en donnons advis à ceux qui le peuvent. S'ils y mettent ordre, j'en loüeray Dieu, sinon j'auray déchargé ma conscience, & vostre peché sera sans excuse.

Je crains que l'autorité de l'Eglise Romaine ne souffre un grand eschec, si elle ne chastie celuy qui a violé son jugement, & si elle ne le fait de sorte que les autres en conçoivent de la crainte. Car que diray-je de ce que cet usurpateur se glorifie d'avoir obtenu un Rescrit secret & donné dans l'ombre de la nuit, & que ce ne soit pas des Princes des tenebres qu'il l'ait obtenu, comme il seroit à souhaiter, mais des Princes des Apostres? Les incirconcis qui ont oüy cette nouvelle, se raillent de la Cour Romaine, de ce qu'apres qu'elle a rendu un jugement en public, on voit paroistre un Rescrit d'elle qui est tout contraire, & donné à la derobée. Si vous n'estes point esmeus du grand scandale, qui offense non seulement les petits, mais les grands hommes & les parfaits : si vous n'avez point de compassion des pauvres Abbez d'Angleterre, que le mandement Apostolique a obligez d'aller à Rome pour cette affaire, & de tant de celebres Monasteres qui sont menacez de leur ruïne, sous la domination de cet usurpateur : si (ce que j'ay deu dire le premier) le zele de la Maison de Dieu ne vous touche point, la fraude & la tromperie de cet homme sera-t'elle assez puissante pour porter les Princes de l'Eglise tels que vous Ibid. n. 4.

estes, à souffrir le mépris qu'on fait de vous, & vôtre propre infamie ? Car je veux qu'il ait esté consacré Archevesque par un sacrilege, ne sera-t'il pas encore plus glorieux de faire tomber à terre ce nouveau Simon aprés son élevement, que de l'empecher de s'élever ? Et que voulez-vous que fassent tant de Religieux & de serviteurs de Dieu, qui ne croyent pas pouvoir recevoir les Sacremens, mesmes les plus communs, d'une main corrompuë par la simonie ? Ie suis trompé s'ils ne choisissent plûtost de s'enfüir, que de s'accorder avec la mort, comme dit l'Ecriture, & de se bannir volontairement, que de manger des viandes offertes aux Idoles. Que si contre leur conscience, la Cour Romaine les contraint de courber le genoüil devant Baal, Dieu le verra & en jugera ; & cette Cour celeste, dont le jugement ne peut estre perverty par l'ambition & par les brigues, prononcera son Arrest. Enfin je vous conjure comme vostre serviteur, par les entrailles de la misericorde de nôtre Dieu, d'avoir pitié de l'Eglise sainte, vous qui estes ses amis, s'il y a en vous quelque zele pour son service, & de travailler autant que vous le pourrez, afin qu'une entreprise si detestable ne soit pas autorisée.

CHAPITRE VII.

Son desir de voir de bons Prelats, & l'Eglise restablie en son ancienne splendeur.

LE Prieur de la Chaise-Dieu ayant esté éleu à l'Evesché de Valence, il écrit en ces termes
Epist. 418. » au Pape Eugene III. Si la rareté met le prix aux » choses, il n'y a rien de plus precieux ny de plus » desirable dans l'Eglise, qu'un bon Pasteur. Car il » n'y a rien de plus rare. C'est pourquoy lors qu'il » s'en trouve un, ou qu'il se presente une occa-

sion d'en avoir un tel, il faut jetter aussi-tost la «
main sur luy de peur qu'il n'échappe, & travailler «
de toutes ses forces, pour faire qu'une promotion «
utile & salutaire au bien de l'Eglise, ne puisse «
estre empeschée par la violence, ou par des arti- «
fices malicieux. I'ay sceu que le Prieur de la «
Chaise-Dieu a esté éleu dans l'Eglise de Valence, «
par le commun consentement des Ecclesiastiques «
& du peuple. Il seroit étrange qu'il ne fust pas «
propre à l'œuvre pour laquelle on l'a choisi, puis «
qu'il est aimé & estimé de tous les gens de bien, «
& qu'il n'est pas possible que celuy qui plaist aux «
plus vertueux, ne le soit pas. Que s'il ne plaist pas «
aux méchans & aux vicieux, c'est encore une au- «
tre preuve, & non moins forte de sa vertu. Il est à «
propos que vostre Sainteté favorise les vœux & les «
desirs des hommes pieux, de peur que si celuy-là «
n'est pas Evesque, la faction & la brigue n'en «
élise un qui ait de mauvaises qualitez. «

Bernard Prieur de la Chartreuse des Portes ayant esté éleu Evesque en Lombardie, où le peuple estoit tres-méchant & tres brutal, il loüe le Pape Innocent II. du choix qu'il avoit fait de ce saint homme ; mais le prie de le reserver pour un Diocese où il puisse rendre plus de « *Epist. 155.*
service aux ames & à l'Eglise de Dieu. I'ay sceu, «
Tres-saint Pere, que Bernard des Portes, aimé de «
Dieu & des hommes, se trouve contraint d'accep- «
ter la charge Episcopale, parce que vous l'y appel- «
lez. C'ust une action tres-loüable & digne de vôtre «
Apostolat, de produire dans la lumiere publique «
une lumiere cachée, afin que celuy qui peut con- «
duire les autres à la vie ne vive pas pour lui seul. Il «
ne faut pas que ce flambeau brûle seulement, puis

» qu'il peut encore luire. Qu'on l'eleve, s'il vous » plaist, sur le chandelier, afin que ce soit une lam» pe ardente & éclairante; mais je souhaite que ce » soit en un lieu où les vents impetueux ne souf» flent pas, de peur qu'elle ne s'éteigne, ce que » Dieu ne vueille. Car à qui l'insolence & la bru» talité des Lombards est elle inconnuë? Et de » qui est-elle plus connuë que de vostre Sainteté? » Vous sçavez mieux que moy combien cet Evé» ché est en discorde & en trouble, & combien ce » peuple est inquiet & seditieux. Que peut faire » jeune homme foible de corps & accoûtumé au » repos de la solitude parmy un peuple barbare, » mutin & audacieux? Quel commerce peut-il y » avoir entre une si grande sainteté, & une si » grande corruption; entre une si grande simpli» cité, & une si grande malice? Ie croy qu'il est à » propos de le reserver pour un lieu plus propre (& » il fut depuis Evesque de Die en Dauphiné) pour » un autre peuple qui puisse profiter de sa con» duite & de ses instructions, & que la participa» tion ne fasse pas perdre le fruit que ce saint » homme peut recueillir en son temps.

Il exhorte le Pape Eugene III. à faire executer son jugement, par lequel il avoit confirmé „ l'élection de Hugues Abbé de Pontigny en l'E- Epist. 280. „ vesché d'Auxerre. *Ne craignez point*, luy dit-il, „ *le scandale de ceux dont Jesus-Christ dit: Lais-* Matth. 15. „ *sez-les. Ce sont des aveugles qui conduisent d'au-* „ *tres aveugles. Le peuple se réjoüira d'avoir cet Evesque: la plus saine partie du Clergé s'en réjoüira: le Roy mesme s'en réjoüira, & avec luy toute l'Eglise des Saints. Vous avez fait beaucoup de bien à nostre siecle, par la grace que Dieu vous a donnée. Mais rien ne vous sera plus glorieux que d'agir de*

cette sorte. Ie vous puis asseurer que les Electeurs qui ont nommé divers Religieux à cet Evesché ne l'ont pas fait parce qu'ils desiroient d'avoir un Prelat pieux, mais parce qu'ils souhaitoient d'en avoir un foible, qui ne pust reprimer leurs malicieuses entreprises, & repousser la force par la force, & dont n'aimant point la sainteté, ils ne craignissent point la puissance. Le Comte de Nevers, qui ne ressemble pas à son pere, s'oppose à cette élection & à tout bien, parce qu'il veut usurper les domaines & les terres de l'Eglise. Et il est prest de recevoir plûtost pour Evesque un Sarasin, ou un Iuif, que cestuy-cy, qu'il voit estre le seul qui sçache & puisse resister à ses artifices & à sa malignité.

Son pere s'étoit fait Chartreux.

Qui me rendra si heureux, dit il au mesme Pape Eugene aprés son élection, *que de voir avant que je meure, l'Eglise de Dieu restablie en l'estat où elle estoit anciennement, lors que les Apostres jettoient leurs rets pour la pesche, non pour prendre de l'or & de l'argent, mais pour prendre des ames? Que je souhaite de vous entendre prononcer cette parole de celuy dont vous possedez le Siege: Que ton argent perisse avec toy*, Et dans les Livres *De la consideration*, il l'exhorte à n'élever aux dignitez de l'Eglise Romaine que des hommes Apostoliques. Ne choisissez pas, *dit il*, ceux qui veulent & qui courent; mais ceux qui reculent & qui refusent. Forcez ces derniers, & contraignez-les d'entrer. Que vostre esprit se repose sur de tels Prelats qui ne craignent rien que Dieu, & n'esperent rien que Dieu: qui estant envoyez dans les Provinces n'allent pas aprés l'or, mais qui suivent Iesus-Christ: qui ne croyent pas que leurs legations soient une banque, & qui cherchent du fruit pour

Epist. 137. n. 6.

De consid. lib. 4. c. 4. n. 12.

» Dieu, & non des presens pour eux : qui soient un
» Iean Baptiste aux Rois & aux Princes, un Moïse
» aux Egyptiens, un Phinées aux fornicateurs, un
» Elie aux Idolatres, un Elisée aux avares, un Pierre
» aux menteurs, un Paul aux blasphemateurs, un
» Christ aux vendeurs : qui ne méprisent pas le peu-
» ple, mais l'instruisent : qui ne flattent pas les ri-
» ches, mais les effrayent : qui n'incommodent pas
» les pauvres, mais les assistent : qui ne craignent pas
» les menaces des Princes, mais les méprisent : qui
» n'entrent pas en trouble dans les assemblées, & n'en
» sortent pas en colere : qui ne dépoüillent pas les
» Eglises, mais les reforment : qui n'épuisent pas
» les bourses, mais consolent les cœurs & chastient
» les crimes : qui ayent soin de leur reputation, &
» ne portent point envie à celle d'autruy : qui aiment
» la priere, & qui s'y appliquent : & qui en toutes
» sortes d'affaires, ayent plus de confiance en leurs
» oraisons, qu'en leur industrie & en leur travail :
» dont le discours soit edifiant, dont la vie soit juste,
» dont la presence soit agreable, dont la memoire
» soit en benediction : qui se rendent aimables, non
» par des paroles, mais par des effets : qui se rendent
» venerables, non par leur faste, mais par leurs ac-
» tions : qui soient humbles avec les humbles, in-
» nocens avec les innocens : mais qui reprennent les
» durs avec dureté, qui repriment les méchans, &
» qui rendent aux superbes ce qu'ils meritent : qui
» ne s'enrichissent point, ny n'enrichissent leurs
» parens & leurs Officiers du dot de la veufve, &
» du patrimoine du crucifié, mais qui donnent pour
» rien ce qu'ils ont receu pour rien, & rendent justi-
» ce gratuitement à ceux qui souffrent injure : qui té-
» moignent enfin avoir receu de vôtre esprit, com-
» me les septante Juges de l'esprit de Moïse, & qui

« estant absens & presens s'efforcent de vous plaire
« & de plaire à Dieu: qui retournent vers vous estant
« lassez, mais non couverts des dépoüilles des na-
« tions, & qui ne se glorifient pas d'avoir apporté les
« choses les plus curieuses & les plus precieuses des
« païs où ils ont esté envoyez, mais d'avoir laissé
« la paix aux Royaumes, la loy aux barbares, le re-
« pos aux Monasteres, l'ordre aux Eglises, la discipline
« au Clergé, & un peuple juste à Dieu.

Il luy raconte ensuite deux Histoires memorables de deux hommes Apostoliques de son temps. La premiere est, celle du Cardinal Martin dont il parle de cette sorte: Il faut que je vous raconte « *Ibid. c. 5. n. 13.*
« maintenant une action de nostre cher Martin, dont
« la memoire est si douce & si venerable. Vous en
« avez oüy parler: mais je ne sçay si vous vous en
« souvenez. Il estoit Cardinal Prestre, & ayant esté
« envoyé Legat en Dannemarc, il en revint si pau-
« vre, que l'argent & les chevaux luy manquant,
« à peine put-il arriver jusqu'à Florence, où l'Evê-
« que du lieu luy donna un cheval, qui le porta jus-
« qu'à Pise où nous estions. Le lendemain cet Eves-
« que de Florence qui l'avoit suivy (car il avoit une
« affaire contre quelqu'un, & c'estoit le jour qu'elle
« devoit estre agitée & jugée) commença à deman-
« der assistance à ses amis: & entr'autres au Cardi-
« nal Martin, dont il esperoit beaucoup, à cause du
« present qu'il luy avoit fait dans sa necessité. Mais
« ce Cardinal luy dit: Vous m'avez trompé. Ie ne
« pensois pas que vous eussiez une affaire dont je pus-
« se estre juge. Reprenez vostre cheval: il est dans
« l'escurie, & l'obligea de le reprendre. Que dites-
« vous sur cela, mon tres-cher Pere? N'est-ce pas
« un evenement digne d'un autre siecle que le nôtre,

» qu'un Legat soit revenu pauvre d'un pays ri-
» che : qu'il n'ait point rapporté d'argent d'une
» terre qui en est pleine, & qu'il ait rejetté le pre-
» sent qu'il avoit receu, parce qu'il pouvoit estre
» suspect.

Mais que je benis cette occasion où j'ay sujet de parler d'un homme, dont la sainteté a répandu une si douce odeur dans l'Eglise, sçavoir de Geoffroy Evesque de Chartres, qui a exercé avec soin & à ses despens la charge de Legat Apostolique dans la Guyenne durant l'espace de plusieurs années. Ie ne rapporteray que ce que j'ay veu moy-mesme. J'estois avec luy en cette Province, lors qu'un Prestre luy ayant presenté un poisson qu'on nomme un Esturgeon, il luy demanda combien on le luy avoit vendu, & luy declara qu'il ne le recevroit point qu'aprés luy en avoir rendu le prix, lequel le Prestre fut contraint malgré luy de recevoir, quoy qu'il en fust tout honteux. Et lors que nous estions dans un bourg, la Dame du lieu luy ayant offert par devotion deux ou trois belles escuelles, qui pourtant n'estoient que de bois, cet homme qui estoit d'une conscience scrupuleuse, les regarda quelque temps & loüa leur beauté, mais ne les voulut point recevoir. Iugez s'il en eust receu d'argent, puis qu'il en refusoit de bois? Nul homme ne put dire à ce Legat : J'ay enrichy Abraham. Mais luy pouvoit dire hautement comme Samuël dit aux Israëlites : Dites sans crainte devant le Seigneur & devant son Oingt : Si j'ay desiré le bien d'autruy, si j'ay fait injustice à quelqu'un : si j'ay receu quelques presens, & le reste. O si vous aviez beaucoup d'hommes pareils à ces deux! Qui seroit plus heureux que vous? Et quel siecle seroit plus agreable que le nostre? Ne croiriez-vous pas que la felicité de ce temps seroit une seconde beati-

Genes. 13.
1. Reg. 12.

tude aprés la premiere de l'eternité, lors que de quelque costé que vous allassiez vous vous verriez environné d'une troupe choisie de Saints & de bienheureux.

Si je vous connois bien, ce discours tient vôtre esprit suspendu; & vostre Sainteté jettant un « profond soûpir dit en elle mesme. Croyez-vous « que cela puisse arriver? Croyez-vous que je de- « meure dans le monde jusqu'à ce que ces choses ar- « rivent? Vivray-je assez long-temps pour les voir? « O si je voyois durant ma vie l'Eglise de Dieu « soûtenuë de telles colomnes! O si je voyois l'E- « pouse du Seigneur commise à une si grande foy, « & confiée à une si grande pureté! quel bon-heur « seroit comparable à celuy que je sentirois, & « quelle seureté pourroit égaler la mienne, lors « que les mesmes qui seroient témoins de ma vie « en seroient les gardiens? «

Chapitre VIII.

Son zele pour la correction des desordres & des abus introduits dans la discipline & dans les mœurs.

Nous avons veu cy-dessus, que nostre Saint écrivant à Suger Abbé de saint Denis, Ministre d'Estat, aprés qu'il eut changé sa vie pompeuse & toute seculiere, en une modeste & religieuse, luy dit: *Que deux nouveaux & execrables abus s'estoient élevez en ce temps dans l'Eglise; dont l'un estoit le faste & le luxe dans lequel il avoit vescu jusqu'à sa conversion: & l'autre qu'un Seigneur de la Cour*, nommé Estienne de Garlande, *qui estoit Archidiacre, Doyen, & Prevost en diverses Eglises, estoit* non seulement Chancelier de France, selon la coûtume ordinaire de ce temps-là, mais aussi *grand Senechal*, qui estoit Epist. 78. n. 10

un Office de la Couronne, & *une charge toute militaire*, qui enfermoit l'exercice & l'autorité des deux Offices de Grand Maistre de la Maison du Roy, & de Connestable. La Chronique de Maurigny escrite du mesme temps, dit : *Qu'il avoit esté inouy jusques alors, qu'un homme qui exerçoit dans l'Eglise l'Office de Diacre fût en mesme temps le Chef de toutes les armées de France aprés le Roy :* Et voicy comme nostre Saint reprend cét abus, lors mesme que ce Chancelier & ce grand Seneschal estoit tout puissant à la Cour du Roy Loüis le Gros, & *gouvernoit tout le Royaume.* Ce qui marque la liberté Apostolique qui animoit ce grand Saint :

Elle contient l'Histoire de 1108. jusqu'à 1147.

Chr. Maurin. Ibid.

Epist. 78. n. 11.

» Quel esprit, *dit-il*, n'est point touché d'indigna-
» tion, & quelle langue ne murmure point en secret,
» qu'on voit qu'un Diacre contre l'Evangile sert en-
» semble à Dieu & à l'argent, estant si relevé en
» honneurs Ecclesiastiques qu'il ne paroist pas in-
» ferieur aux Evesques mesmes, & si engagé dans
» les fonctions militaires, qu'il est preferé aux Com-
» tes & aux Ducs mesmes? N'est-ce pas un monstre,
» qu'il vueille paroistre ensemble & Ecclesiastique
» & homme de guerre, & qu'il ne soit proprement
» ny l'un ny l'autre? L'abus est égal des deux cô-
» tez, ou qu'un Diacre soit le premier Officier de
» la table Royale, ou qu'un Officier de la ta-
» ble du Roy serve aux saints mysteres de
» l'Autel. Qui n'est point surpris d'étonnement &
» d'horreur, lors qu'on voit qu'un mesme homme
» estant armé conduit les troupes armées, & estant
» revestu d'une aube blanche chante l'Evangile
» dans l'Eglise? qu'il fait sçavoir aux soldats l'heu-
» re du combat, & aux peuples l'ordonnance de
» l'Evesque? Si ce n'est peut-estre (ce qui est en-
» core plus insupportable) qu'il rougisse de l'E-

vangile, dont le vaisseau d'election se glorifioit : « qu'il tienne à honte de paroistre Ecclesiastique, « & qu'il se tienne plus honoré d'estre consideré « comme Chevalier & homme d'espée : qu'il pre- « fere la Cour à l'Eglise, la table du Roy à l'Autel « de Iesus-Christ, & la coupe des demons au calice « du Seigneur. Ce qui semble plus croyable de « cette personne, puis que tenant diverses dignitez « dans l'Eglise, & plus que les Canons ne le per- « mettent, si ce n'est malgré eux & par contrainte, « il ne laisse pas selon le bruit public, de tenir à plus « grande gloire d'estre appellé du nom de cette « charge qu'il a obtenuë dans le Palais Royal, que « de toutes les autres : Et qu'encore qu'il soit Ar- « chidiacre, Doyen, & Prevost en diverses Egli- « ses (ces dignitez estoient alors recherchées & souvent, tenuës par des Princes & par des enfans de Rois, pour estre élus Evesques en ces Eglises) rien ne luy plaist tant neanmoins que « d'estre appellé Seneschal de France. O nouvelle « & odieuse corruption ! Est-il plus glorieux d'e- « stre serviteur de l'homme, que de Dieu ? & doit- « on tenir à un plus haut point de grandeur, d'estre « Officier du Roy de la terre, que du Roy du Ciel ? « Certes celuy qui prefere l'employ de la guerre au « Sacerdoce, & le Conseil du Prince à l'Eglise, pre- « fere certainement les choses humaines aux divi- « nes, & les terrestres aux celestes. Est-il donc plus « honnorable d'estre appellé grand Seneschal, que « Doyen & Archidiacre ? Oüy certes il l'est plus ; « mais à un Laïque & non pas à un Ecclesiastique, « à un Gentil-homme & non pas à un Diacre. Mer- « veilleuse, mais aveugle ambition, de rechercher « plus les choses basses que les choses hautes, & a- « prés avoir eu un partage si noble & si excellent «

» d'estre touché d'un desir insatiable de posseder du
» fumier, & de ne faire aucun estat d'une terre
» desirable. Il confond tout à fait l'ordre, & abuse
» de l'un & de l'autre Office, lorsque d'un costé la
» pompe seculiere luy plaist davantage que l'exerci-
» ce des armes, & que de l'autre le revenu des Bene-
» fices le satisfait plus que le culte de la Religion.
» Et qui ne reconnoist encore que cet abus n'est pas
» moins honteux au Royaume qu'au Clergé? Car
» comme il est indecent à la dignité Ecclesiastique
» d'estre enroollée dans la milice des Rois, il est
» indecent aussi à la Majesté Royale de conduire
» par des Ecclesiastiques ce qui doit estre gouverné
» par les gens de guerre & les Capitaines.

Dieu qui chastie d'ordinaire les premiers auteurs des grands scandales, & les prophanateurs de la sainteté du Ministere Ecclesiastique, ne laissa pas cette nouvelle & ambitieuse presomption impunie. Car dés l'année suivante Estienne de Garlande, qui estoit enflé de sa bonne fortune, ayant porté son audace jusqu'à offenser la Reine Adele femme du Roy Louis le Gros, il fut chassé de la Cour, & s'estant revolté contre le Roy avec quelques Grands Seigneurs ses alliez, qui depuis firent leur paix, il fut reduit à passer le reste de sa vie comme particulier à Orleans en qualité de Doyen de cette Eglise, sans avoir esté Evesque de Paris, comme ont pensé quelques Historiens de France, ayant esté trompez par l'équivoque du nom d'Estienne, qui estoit celuy de l'Evesque de Paris en ce temps, mais qui ne fut jamais Chancelier ny Seneschal de France comme Estienne de Garlande.

Chron. Maurin.

Du Plex, & autres.

Saint Bernard represente au Pape Eugene:
» Qu'il ne doit pas seulement déplorer les maux

de l'Eglise, mais travailler à les guerir : que la « patience est une grande vertu : mais qu'il ne de- « sire pas qu'il soit patient touchant les abus & « les desordres, & qu'il vaut mieux qu'il soit impa- « patient en ce point. *Il l'excite* à ne plus prati- « quer, comme il faisoit, la coûtume des Papes « de ce temps-là, de passer la plus part du temps « à juger des causes civiles & seculieres. *Et sur* « *ce que le Pape luy pouvoit répondre* : Qu'il luy « étoit impossible de s'en dispenser, & qu'il luy « estoit plus aisé de renoncer à la Chaire Pontifi- « cale : *le Saint luy répartit* : Que cela seroit vray « s'il ne luy conseilloit pas plûtost d'interrompre « cet exercice que de le rompre tout d'un coup, « & qu'il ne luy propose pas des choses fortes, « mais seulement des choses possibles. «

De consid. lib. 1. cap. 3. n. 4.

Ibid. cap. 4. n. 5.

Ibid. cap. 6. n. 71.

Ibid. lib. 1. c. 4. n. 5.

Il luy conseille de retrancher les abus qui procedoient des appellations qu'on interjettoit des Iugemens des Evesques au saint Siege : *Iusqu'à quand*, luy dit il, *dissimulerez-vous, ou negligerez-vous la plainte de toute la terre ? Iusqu'à quand sommeillerez-vous ? Iusqu'à quand ne serez-vous point émeu de la confusion & des maux qui viennent de ces appellations ? Tout s'y passe contre la justice, contre la raison, contre la coûtume, & contre l'ordre. On n'y fait aucun discernement ny du lieu, ny de la forme, ny du temps, ny de la cause, ny de la personne. On les interjette legerement & sans sujet, & souvent avec malice. Autrefois elles faisoient peur aux méchans, & maintenant elles sont redoutables aux bons. L'antidote s'est changé en poison, & ce changement n'est pas venu de la droite du Tres-haut. Les bons sont appellez à Rome par les méchans, afin qu'ils ne fassent pas le bien*

De consid. lib. 3. c. 2. n. 7.

Voyez le Concile de Trente sur le sujet de ces appellations. *Sess. 13. c. 1. De Reformat.*

qu'ils ont entrepris, & ils abandonnent leurs plus justes entreprises craignant le bruit de vostre tonnerre.

Ibid. n. 10 » Si donc on veut sçavoir mon avis, j'estime qu'on » ne doit pas mépriser absolument les appellations, » ny aussi en abuser. Au reste j'aurois de la peine à » dire, lequel des deux du mépris ou de l'abus, est le » plus insolent, sinon que l'abus semble en rendre le » mépris inévitable, & merite ainsi d'estre condamné » & retranché avec plus de soin; parce qu'il est » plus pernicieux. N'enferme-t'il pas un grand mal, » puis qu'il est mauvais en soy, & plus mauvais encore » par son effet? L'abus des bonnes choses affoiblit » souvent, ou détruit le droit mesme de la nature, » ne diminuant pas seulement, mais ostant la » grace & le prix aux choses les plus precieuses. » Qu'y a-t'il de plus salutaire que les Sacremens? » Cependant lors qu'ils sont receus par des indignes, » ou indignement traitez, ils ne sont pas salutaires, » & causent au contraire une plus grande » damnation, parce qu'on ne les traite pas avec la » reverence qui leur est deuë. J'avouë que les appellations » apportent un grand & general bien au » monde, & qui est aussi necessaire aux hommes que » le Soleil. Car c'est veritablement le Soleil de la » justice, qui découvre & qui reprouve les ouvrages » des tenebres. Il faut les favoriser & les maintenir: » mais cela s'entend de celles que la necessité » employe, & non de celle que l'iniquité invente. » Ce n'est donc pas du mépris, qu'est venu l'abus: » mais c'est de l'abus, que le mépris est venu, » Et c'est à vostre Sainteté à considerer, pourquoy « son zele en punit presque toûjours le mépris, & en » dissimule l'abus. Voulez-vous empescher qu'on ne » les méprise? Estouffez cette mauvaise production » dans le sein mesme de la mauvaise mere où elle se

forme. Oftez-en l'abus, & aprés cela le mépris "
sera sans excuse. "

Il exhorte le mesme Pape à retrancher l'abus des *Exemptions*, qu'obtenoient quelques Religieux de la jurisdiction de leurs Evesques, & quelques Evesques de celle de leurs Archevêques & de leurs Primats. Les raisons excellentes qu'il en allegue, ont esté rapportées cy-dessus. Je ne les repeteray point. Et aprés qu'il a marqué les scandales & les murmures, les querelles, les médisances & les blasphemes qui en procedoient, *il dit*: Un arbre n'est pas bon, lors que les fruits " qu'il produit sont les insolences, les dissolutions, " les profusions, les piques, les desordres & les " haines : Et ce qui est de plus déplorable dans les " Eglises, les violentes animositez, & les perpe- " tuelles dissensions, Voyez-vous combien cette " parole est veritable? Tout m'est licite, mais tout " n'est pas expedient. Et peut-estre mesme que ce- " cy n'est pas licite. Car pardonnez-moy, si j'ay " de la peine à croire qu'une chose soit licite, qui " en produit tant d'illicites & d'illegitimes. "

De consid. lib. 3. c. 4. n. 14.

De consid. lib. 3. c. 4. n. 17.

Il l'excite encore à faire observer les Canons " & les Decrets Apostoliques; afin qu'il ne se trou- " ve rien dans le champ du Seigneur qui soit incul- " te par negligence, ou qui soit gasté par la frau- " de & par la surprise. Ne doutez point, *luy dit-il*, " qu'il ne s'en puisse trouver. Et afin que je passe " un nombre presque innombrable de salutaires " ordonnances Ecclesiastiques, qui sont negligées " & foulées aux pieds, je puis vous montrer qu'en- " tre les plantes mesmes que vostre main a plan- " tées, il y en a qui sont arrachées & abbatuës. " N'avez-vous pas prononcé de vostre bouche les " Canons qui ont esté établis dans le Concile de "

Ibid lib. 3. c. 5. n. 19.

» Rheims ? Cependant qui eſt celuy qui les ob-
» ſerve, & qui les a obſervez ? Vous eſtes trompé
» ſi vous croyez qu'on les garde. Que ſi vous ne
» le croyez pas, vous eſtes coupable, ou en or-
» donnant ce qui ne ſe doit point obſerver, ou en
» diſſimulant ce que l'on n'obſerve pas.

Il l'anime à regler le Clergé de Rome, & à employer tous ſes ſoins à guerir les vielles maladies du peuple Romain, qui s'eſtoit revolté contre le Pape Innocent II. vers la fin de ſon Pontificat, & contre Eugene luy-meſme, à l'entrée du ſien. *Qu'y a-t'il de plus connu*, dit-il, *dans tous les ſiecles paſſez, que le faste & l'inſolence des Romains? C'eſt une nation qui ne peut s'accoûtumer à la paix; & qui aime les ſeditions & les tumultes. Elle eſt farouche, indomptable, & elle ne ſçait point ſe ſoûmettre que lors qu'elle ne peut plus faire de reſiſtance. Voilà la playe que vous eſtes obligé de traitter. Peut-eſtre que vous vous riez de moy, parce que vous eſtes perſuadé que cette playe eſt incurable. Mais ne perdez pas courage. Vous eſtes obligé à la traiter, & non pas à la guerir. Un Poëte a dit, qu'il n'eſt pas toûjours en la puiſſance du Medecin de rendre la ſanté au malade. Mais il vaut mieux que je vous propoſe ce qu'a dit un de vos Predeceſſeurs (* Saint Paul *) J'ay travaillé plus que tous. Il ne dit pas, J'ay fait du fruit plus que tous; J'ay profité plus que tous, ayant evité humblement une parole inſolente. Et d'ailleurs cet Apoſtre enſeigné de Dieu, ſçavoit que chacun ſera recompenſé ſelon ſon travail, & non pas ſelon le ſuccez. Faites donc ce qui dépend de vous. Car ſans voſtre ſoin & voſtr peine, Dieu pourra toûjours bien*

Ibid lib. 4. c. 2. n. 2

Luc. 10.

Ovid. 1. De Ponto Eleg. 10.

1. Cor. 15.

bien faire ce qui dépendra de luy. Plantez : arrousez : veillez, & Dieu, & non vous, y donnera l'accroissement lors qu'il luy plaira. Que s'il ne luy plaist pas de le faire, vous n'y perdrez rien. Car l'Escriture dit : qu'il recompensera ses Saints selon leurs travaux. Je n'ignore pas que le cœur de ce peuple est endurcy : mais Dieu peut de ces pierres susciter des enfans à Abraham. Sap. 10.

Et exhortant ce mesme Pape à exercer particulierement sa charge d'Evesque envers le peuple Romain, il ajoûte : *Ie sçay qu'on criera que ce n'est pas la coûtume. Car on ne pourra pas nier que la chose ne soit juste. Mais je ne demeure pas d'accord mesme que ce ne soit pas la coûtume, puis que ce l'a esté autrefois, & que si depuis elle s'est passée, on ne peut pas dire que ce n'est pas la coûtume ; mais seulement que ce ne l'est pas aujourd'huy. Or on ne sçauroit nier qu'elle n'ait esté en usage, puis que non seulement on l'a pratiquée autrefois ; mais même durant un long temps. Je diray la verité, quoy que sans fruit, parce que cela ne plaira pas aux Princes Ecclesiastiques, qui aiment plus la grandeur que la verité. Ceux qui vous ont precedé se donnoient tout au gouvernement de leur troupeau, se glorifiant du nom & de l'œuvre de Pasteur : n'estimant rien indigne d'eux de tout ce qui pouvoit servir au salut de leurs brebis ; & sçachant qu'ils estoient venus pour servir, & non pour estre servis. Où est maintenant cette coûtume ? Qu'est-ce que vos brebis reçoivent de vous, lors que vous marchez par la Ville couvert d'or ? je dirois, si je l'osois, que c'est là plûtost paistre les demons que les brebis. Est ce ainsi que faisoit saint Pierre ? Est-ce ainsi que saint Paul se joüoit ?* Ibid lib. 4. c. 2. n. 3.

„ Vous voyez que tout le zele Ecclesiastique ne „ va maintenant qu'à soûtenir sa dignité. On „ employe tout son soin pour estre grand, & point „ ou peu pour estre saint. Et si en quelque ren- „ contre la raison veut que vous agissiez moins „ hautement, & que vous vous rendiez plus faci- „ le & plus traitable, ils disent aussi-tost: Gar- „ dez-vous bien de vous abaisser ainsi. Cela n'est „ pas bien-seant à un souverain Pontife. Ce n'est „ plus le temps. Cela ne convient pas à la Maje- „ sté Apostolique. Considerez quel rang vous te- „ nez. On n'examine point ce que Dieu de- „ mande. On n'est point touché de crainte pour „ la perte du salut. Si ce n'est que nous appellons „ salutaire, ce qui est magnifique & relevé ; & „ juste, ce qui est honorable & glorieux. Ainsi „ tout ce qui est humble passe pour vil & pour bas „ parmy ceux de la Cour de Rome. Et on y en „ trouvera plus aisement qui voudront estre hum- „ bles, que le paroistre. La crainte du Seigneur y „ y est estimée simplicité, pour ne dire pas stupi- „ dité & folie. Ils appellent hypocrite celuy qui „ veille à la garde de son ame, & qui a soin de la „ pureté de sa conscience. Et si quelqu'un aime le „ repos, & se retire quelquefois pour s'appliquer „ à la meditation & à la priere, il passe parmy „ eux pour un homme qui n'est bon à rien.

Ibid. 3. n. 7. „ Je sçay bien que vous me direz que je vous „ porte à paistre, non des brebis, mais des dra- „ gons & des scorpions. A quoy je répons: Que „ c'est pour cela que vous devez les attaquer avec „ la parole, & non pas avec le fer. Prenez en „ main cette épée ; & faites-leur des blessures sa- „ lutaires, sinon à tous, au moins à plusieurs, au

moins à ceux que vous pourrez. Je sçay que "
jusques à present ce peuple a eu le front dur & "
le cœur indompté. Mais je ne sçay d'où vous "
estes asseuré qu'il soit absolument indomptable. "
Vous n'en serez quite devant Dieu que lors que "
vous aurez agi tellement, que vous puissiez di- "
re : Mon peuple que vous ay-je deu faire que je "
ne vous ay pas fait ? Si vous aviez fait cela sans " Ezech. 12
avancer, lors vous pourriez pratiquer cette pa- "
role de l'Ecriture : Sortez de Vr des Chaldéens, " Gen. 12.
& dire : Il faut que j'annonce aussi l'Evangile " Luc. 4.
aux autres villes. Vous n'aurez pas sujet de re- "
gretter vostre exil, en quittant une ville pour "
l'Univers. "

Et lors que nostre Saint décrit ailleurs les abus que les Ecclesiastiques commettoient dans la dispensation des Sacremens, & les desordres de leur vie & de leur conduite, il dit : *Nous voyons ces choses. Mais c'est comme si nous ne les voyions pas : n'ayant point de foüet à la main pour chasser ces voleurs du Temple, ny de zele de la Maison de Dieu qui nous y excite. Cependant nous ne disons que des choses manifestes & publiques, dont à peine neanmoins s'en trouve-t'il quelques-uns qui ayent honte.* Enfin lors qu'il dépeint la reformation que Saint Malachie establit dans son Diocese, il dit: *Qu'il assembla divers Conciles, où il renouvella toutes les anciennes Traditions qui estoient bonnes, & qui avoient esté abolies par la negligence des Prestres & des Evesques.*

De vita & mor. Cleri. c. 4.

Vita S. Malach. c. 18.

CHAPITRE IX.

Que son amour pour l'unité & la paix, & son aversion pour les scandales ne l'a pas empesché de soustenir la verité & la justice, & de reprendre les fautes des hommes.

VN Doyen de Langres attaché au monde, ayant porté son neveu nommé Foulques à quitter les Chanoines Reguliers de Saint Augustin, où il s'estoit retiré, & l'ayant fait Chanoine de Langres, Saint Bernard émeu de charité écrit à ce jeune Religieux, pour luy persuader de retourner à ce Monastere, & avant que de blâmer ce Doyen, il dit : *Je voulois dissimuler l'erreur de vostre oncle, & je l'aurois fait si j'eusse pû, de peur d'attirer sa haine sur moy en luy disant la verité, & de n'en tirer aucun fruit. Mais j'avouë que je n'ay pû retenir ma plume contre cet homme, que j'ay veu jusqu'à present avoir resisté de toutes ses forces au Saint Esprit : qui a tâché d'éteindre en moy ma premiere & ma nouvelle ferveur, mais graces à Dieu sans le pouvoir faire & qui a resisté beaucoup à Guerry l'un de ses neveux & vostre cousin.*

Epist. n. 3.

Drogon excellent Religieux Benedictin, estant passé dans l'Ordre de Cisteaux à Pontigny, il l'exhorte à ne point craindre les murmures, & les scandales de ceux de son Ordre, & à demeurer ferme dans la verité contre leurs caresses & leurs menaces. *Vous sçavez*, luy dit-il, *que les Pharisiens se sont scandalisez de vostre action. Mais souvenez-vous qu'il ne faut pas se soucier beaucoup des scandales de toutes sortes de*

Epist. 34.

personnes, selon cette réponse du Sauveur : laissez-les, ce sont des aveugles qui conduisent d'autres aveugles. Car il vaut mieux qu'il arrive du scandale, que non pas que la verité soit abandonnée. Souvenez-vous que Jesus-Christ mesme est nay pour la mort & pour la resurrection de plusieurs, & ne vous estonnez pas si vous mesme estes odeur de vie, aux uns pour la vie, & odeur de mort aux autres pour la mort. S'ils jettent des maledictions sur vous, & lancent contre vous des anathemes, escoutez Isaac qui répond pour vous : Que celuy qui vous maudira soit maudit luy-mesme, & que celuy qui vous benira soit comblé de benedictions. Matth. 15. Genes. 27.

Lors que saint Bernard voulut reprendre les deux abus, dont il a esté parlé cy-devant touchant la vie fastueuse de Suger Abbé de saint Denis, & l'office militaire de Senechal de France qu'avoit Estienne de Garlande Archidiacre de Paris & Doyen d'Orleans, il dit dans sa Lettre à cet Abbé : *La douleur me presse de parler : mais je suis retenu par la crainte d'offenser quelqu'un, si je publie ce qui m'émeut & me touche. Car la verité est quelquefois odieuse, & attire la haine & l'aversion des hommes. Mais ce qui me console est la parole de celuy qui a dit : Il faut par necessité qu'il arrive des scandales. Et je ne croy pas devoir estre retenu par ce qui suit : Mais malheur à celuy par qui le scandale arrive. Car lors qu'on reprend les fautes, & qu'il en arrive du scandale, c'est celuy qui a fait ce qui merite d'estre repris qui est cause du scandale, & non pas celuy qui le reprend. Et enfin je ne suis ny plus sage dans mes discours, ny plus circonspect dans mes jugemens que le Saint qui a dit : il vaut mieux qu'il arrive du* Epist. 78. Gregor. in Ezech. hom. 7.

scandale, que non pas que la verité soit abandonnée. Et de plus, que servira-t'il si je tais ce que le monde publie; & si la puanteur de cette corruption estant sentie & abhorrée de tous, je suis le seul qui la dissimule?

Il marque dans une Lettre qu'il écrit aux Abbez lors assemblez à Soissons, pour la reformation des Monasteres de Saint Benoist : qu'il est impossible de corriger des déreglemens, de reformer des abus, de bannir des relaschemens, de rappeller l'austerité, & de restablir la pureté de la Regle, au lieu des condescendances & des dispenses, sans que ceux qui sont relaschez ou ,, dereglez s'en offensent & s'en scandalisent. Il ,, est clair, *dit-il*, que ces nouveaux Phariſiens qui ,, se scandalisent, non des paroles, mais du silen- ,, ce qu'on veut remettre dans leurs Maisons, ,, cherchent une occasion de s'élever contre vous. ,, Mais laissez les-là. Ce sont des aveugles & des ,, conducteurs d'aveugles. Ayez égard au salut ,, des simples, & non pas aux murmures des mali- ,, cieux. Il ne faut pas se soucier beaucoup du ,, scandale de ceux qui ne peuvent se guerir, si ,, vous ne devenez malade. Et vous ne devez pas ,, aussi attendre que tout ce que vous établirez ,, plaise à tous ceux d'entre vous. Autrement ,, vous n'établirez aucun bien, ou vous en établirez peu. Et il vaut mieux que vous ayez ,, égard à leurs besoins qu'à leurs desirs : que ,, vous procuriez plûtost l'avancement de leur ,, vertu, que la satisfaction de leur volonté ; & ,, que vous tiriez à Dieu comme par force ceux ,, qui n'y peuvent aller d'eux-mesmes ; plûtost que de les abandonner aux passions de leurs ,, cœurs.

Epist. 91.

Il resout encore plus clairement ce point de la Morale Chrestienne, au Livre *Des preceptes & des dispenses*, où il dit ces mots: *Il ne faut pas juger tous les scandales par la mesme regle. Car il faut considerer autrement ceux des petits & ceux des Pharisiens, sur le sujet desquels les Apostres qui les craignoient & qui representoient à Jesus-Christ que les paroles de la verité les avoient scandalisez, entendirent cette réponse: Laissez-les là. Ce sont des aveugles & des conducteurs d'aveugles. Car le scandale des premiers vient de leur ignorance, & celuy des seconds vient de leur malice. Ceux-là se scandalisent, parce qu'ils ne connoissent pas la verité; & ceux-cy parce qu'ils la haïssent. C'est pourquoy je croy que ceux-là sont appellez petits, à cause qu'ayant une bonne intention, mais n'ayant pas beaucoup de lumiere, ils ont du zele pour Dieu, mais non pas selon la connoissance de la verité. Les scandales de ces personnes excitent les soins charitables, & non pas la colere des hommes spirituels, selon l'advis que saint Paul leur donne, lors qu'il dit: Vous qui estes spirituels, instruisez les personnes de cette sorte dans un esprit de douceur.*

De prec. & disp. c. 9 n. 20.

Gal. 6.

Mais ce grand Saint nous a monstré un exemple remarquable de sa conduite & de sa sagesse, lors qu'estant consulté par un Abbé d'un Monastere situé dans l'Archevesché d'Yorc en Angleterre, touchant quelques Religieux de l'Ordre de Cluny, qui aprés avoir embrassé une vie austere conforme à celle de l'Ordre de Cisteaux, estoient retournez à leur Monastere où la vie estoit relaschée, il dit: *Je ne voy pas que je puisse respondre sans peril, puis qu'il faut par necessité que ce que je resoudray, ou cause un scandale à*

Epist. 94.

quelqu'un, ou mette quelqu'un en plus grande seureté de conscience qu'il ne doit estre. Que feray-je donc pour trouver moyen que soit en me taisant, soit en répondant, je ne donne peine à personne. Voicy l'expedient que j'ay trouvé, qui est de renvoyer ceux qui me consultent à un plus docte que moy, & dont l'autorité soit plus venerable & plus sacrée, sçavoir au grand Pape Saint Gregoire, qui dit dans son Pastoral. Que celuy qui a resolu d'embrasser un plus grand bien, s'est interdit l'usage d'un moindre bien, dont il pouvoit user auparavant. Voila un miroir dans lequel ceux dont vous parlez se peuvent considerer. Et au Livre *De la vie & des mœurs des Ecclesiastiques*, il produit saint Hierosme au lieu de luy, en disant: *Mais qu'il soit permis à un Prestre, dont ils craindront peut-estre de rejetter l'autorité, parce qu'il est saint, d'user de la liberté d'esprit qui luy estoit ordinaire; de ne complaire à personne; de ne flatter personne; mais de dire nuëment la verité toute nuë.*

Greg. 3. part. Pastoral, c. 28.

de Vita & mor. cler. c. 4. n. 7.

Par où il nous apprend, qu'il ne faut point craindre les scandales, ny les murmures des personnes ignorantes ou passionnées, lors qu'on ne dit la verité que par la bouche des Peres, des Papes & des Saints, & qu'on ne presente pas de nouveaux *miroirs* d'une nouvelle Morale, mais les plus anciens & les plus purs de la Morale de Iesus-Christ.

CHAPITRE X.

Comme il a deffendu l'innocence de ceux qui avoient esté calomniez & condamnez à Rome par les impostures de leurs ennemis. Remontrance du Saint aux Cardinaux & aux Papes qui avoient esté surpris dans les affaires Ecclesiastiques.

L'Abbé de Lagny Benedictin, dont la pieté estoit connuë de nostre Saint, avoit reformé son Abbaye par le soin & l'autorité de l'Evesque de Paris : Mais il estoit resté un Religieux qu'il n'avoit pû ranger à son devoir, & qui aprés l'avoir déchiré par des impostures noires, estoit sorty de l'Abbaye, & s'en estoit allé à Rome, où il avoit calomnié son Abbé, & tellement surpris les Cardinaux & le Pape, qu'il avoit obtenu du saint Siege un privilege d'exemption pour sa personne particuliere, par lequel, sans faire aucune satisfaction à son Abbé, qu'il avoit couvert d'injures & d'opprobres, & descrié en France & en Italie, il luy estoit permis d'aller demeurer ailleurs en tel Monastere qu'il luy plairoit. Saint Bernard fut si touché de ce Decret, qui alloit à la ruine de la discipline Monastique, & par lequel un Religieux tres-méchant & presque Apostat, triomphoit d'un Abbé tres-vertueux & tres-innocent : qu'il en écrivit avec force & avec zele à trois Evesques Cardinaux, *qui paroissoient estre en ce temps les colomnes de l'Eglise*, comme il dit luy-même. Voicy ses paroles.

Je puis dire avec David que mes pieds chancellent, & que je suis abbatu de douleur, lors que je voy que par un execrable renversement la malice est si souvent victorieuse de la sagesse. On fortifie par Ep. 230. n. 1.

tous les méchans, & on desarme la justice. De sorte qu'il n'y a plus personne, je ne diray pas qui veüille, mais qui puisse faire le bien. Les superbes agissent de tous costez avec injustice; & personne n'ose seulement ouvrir la bouche contre eux. On n'a jamais oüy dire jusqu'à present, qu'un Religieux rebelle, orgueilleux, ambitieux, ait pû obtenir de l'autorité Apostolique un privilege par lequel il luy soit libre d'aller demeurer ailleurs qu'en son Monastere. Ie sçay qu'en quelques occasions vous avez entrepris contre l'Apostre saint Pierre de dominer 1. Petr 5. *sur le Clergé, voire même contre saint Paul son Coapostre, de dominer sur la foy de tout l'Univers.* 1. Cor, 1. 23. *Mais aujourd'huy vous y ajoûtez une nouvelle usurpation que vous faites sur la Religion même. Que reste-t'il sinon que vous entrepreniez encore de dominer sur les Anges? Au reste ce second Iudas semble avoir surpassé le premier en artifice & en tromperie. Car au lieu que tous les disciples de Iesus eurent horreur du crime de ce premier, ce second plus fin que luy, a porté non quelques personnes du commun, mais les Princes des Apostres mêmes, qu'il a trompez, à dissimuler & favoriser même sa malice. Je n'en veux point toutefois imputer la faute au Pape, qui a pû estre surpris comme estant homme, & je prie Dieu de ne la luy point imputer aussi. Mais j'espere, que lors qu'il aura connu la verité, il ne souffrira pas que les efforts detestables & sacrileges de ce méchant prevalent sur l'innocence.*

Il defendit la cause tres-juste d'Alvise Evesque d'Arras, contre les impostures de quelques Religieux de Flandres qui l'avoient calomnié à Rome, & surpris le Pape Innocent II. dont ils avoient obtenu quelque Decret contre luy.

Ce n'est pas une chose nouvelle ny étonnnante, dit-il à sa Sainteté, *que l'esprit humain puisse tromper & estre trompé. Il faut se garder de l'un & de l'autre ; & parce qu'il y a du peril en tous les deux, l'Ange du grand Conseil nous a proposé le remede dont on se doit servir contre ce double danger, lors qu'il dit : Soyez prudens comme les Serpens, & simples comme les Colombes, afin que la prudence ne puisse estre trompée, & que la simplicité ne puisse tromper. Les Religieux de Marcienes sont venus à vous dans un esprit de mensonge & d'illusion, & ils vous ont parlé contre l'Evesque d'Arras, dont la vie jusqu'à present a répandu par tout une bonne odeur. Quelles sont ces personnes qui mordent comme des chiens, qui appellent le bien mal, & veulent faire passer les tenebres pour la lumiere ? Pourquoy tres-saint Pere, vous mettez-vous en colere contre vostre fils ? Pourquoy donnez-vous un sujet de joye à ses adversaires ? Ne prenez-vous point garde à cette parole de l'Apostre : Ne croyez pas à tout esprit : mais éprouvez si les esprits sont de Dieu. J'espere au Seigneur que leur entreprise sera dissipée, & que lors que la verité paroistra, ce qui a esté fondé sur une fausseté sera aboli. Ie prie Dieu que l'esprit de verité nous donne la grace de separer la lumiere des tenebres, de reprouver le mal, & de favoriser le bien.*

Epist. 327.

Matth. 10.

1. Ioan 4.

Il prit aussi la deffense d'Alberon sage & pieux Archevesque de Treves, contre l'Abbé & les Religieux de saint Maximin, qui luy estoient rebelles & desobeïssans, parce qu'il les vouloit reformer, & qui demandant d'estre exemptez de sa jurisdiction, avoient obtenu sur des calomnies un Rescrit ou Decret subreptice contre

luy. *Je vous prie*, dit le Saint, au mesme Pape Innocent II. *d'arrester un peu les yeux de vostre pieté sur cette affaire, & mettant à part vos autres occupations, de considerer combien on vous a surpris. Tres-saint Pere, c'est l'affection d'un fils qui vous parle par ma bouche. Jusqu'à present j'ay pris part à l'affliction de cet Archevesque qui est reduit à un état déplorable. Mais si l'on ne revoque point, & si l'on ne change point ce qu'on fait contre luy, la douleur & la compassion dont je suis touché dans le fond du cœur, passera toute vers celuy par l'autorité duquel se peut faire cette revocation & ce changement. Ce Prelat a encore d'autres sujets de se plaindre, & lors que vous luy rendrez justice sur ces points, vous travaillerez utilement pour vous-mesme. Certes tout ce qui décolore & ternit le nom & la reputation de vostre Sainteté me déchire le cœur & les entrailles.*

Epist. 179.

Et il ajoûte dans la lettre suivante sur le même » sujet : Je recommence de nouveau mes suppli- » plications & mes prieres, & aprés les avoir re- » nouvellées dix fois de suite, je les recommen- » ceray encore. Je ne finis point ma supplication & » ma poursuite, parce que je ne me défie point de » vostre justice. Nous avons une bonne cause & » un Juge équitable, qui ne manquera pas sans » doute de casser & de revoquer ce qu'on a obtenu » de luy par surprise, lors qu'on luy fera connoî- » tre la verité ; & celuy qui a voulu se joüer de » l'autorité Apostolique n'aura plus sujet d'en ri- » re ; mais il trouvera par l'evenement ; qu'ainsi » que dit le Prophete, l'iniquité aura menty con- » tre elle-mesme. Le Siege Apostolique a cela de » propre & de recommandable dans sa conduite, » qu'il ne se pique pas d'honneur, mais se porte

Epist. 180.

Psalm. 26.

volontiers à revoquer ce qu'il reconnoist qu'on « a tiré de luy par surprise & par fraude, & non « pas obtenu par raison & selon la verité. Aussi « est-ce une chose pleine de justice & de loüange- « ge, que personne ne profite du mensonge & « de l'imposture, principalement à Rome, & « devant le saint & supreme siege. Belle & excel- « lente parole de nostre Saint que le Cardinal Baronius appelle tres-sage: C'est ainsi, *dit-il*, que « S. Bernard parle, & avec tres-grande sagesse. «

Iſta Bernardus quam ſapientiſſime. *Baron an.* 1135 *n.* 25.

Le Pape Eugene ayant élevé à une dignité Ecclesiastique, un homme ambitieux & diffamé par sa mauvaise vie & par ses crimes, estant surpris & trompé par ce méchant, le Saint luy écrit ce qui suit: *Ie laisse aux autres à reverer en vous la Majesté Pontificale, & à user de longues & respectueuses Prefaces avant que de vous parler d'une affaire: Mais pour moy comme je recherche seulement ce qui vous est utile & honorable, je vous declareray la chose d'abord simplement & clairement comme elle est, & je ne craindray point de parler au souverain Pontife comme à l'un de nous, sans employer d'exorde, ny un long tour de complimens estudiez. On vous a surpris & bien fort surpris. Ie vous l'asseure sans en douter. Qui vous a inspiré d'élever de vous-méme à une dignité Ecclesiastique un homme accusé, convaincu & condamné d'ambition, comme s'il n'eust pas esté capable de s'y ingerer de luy même? N'est-ce pas celuy que Lambert, Evesque de sainte memoire, surprit en des crimes execrables que son ambition luy avoit fait commettre; & non seulement le degrada avec infamie du rang qu'il tenoit, mais il luy osta encore toute esperance de promotion à une nouvelle dignité? Ne,*

Epist. 268.

seroit-ce pas casser cette Sentence que de l'admettre aujourd'huy à cet honneur ? Mais les plaintes que vous font les freres de la Couronne contre luy : la reverence qui est deuë à un Evesque saint & docte, qui a esté auteur de cette degradation ; & la conscience même, je dis celle de Vostre Sainteté, & non d'un autre, m'obligent à vous dire en finissant cette Lettre : Mettez-vous en colere, & ne pechez Psalm. 4. *point. Car vous pecherez, si vous ne vous mettez en colere contre celuy qui vous a inspiré de si grands mensonges, & qui a tiré de vous par surprise une resolution si indigne & si honteuse.*

Quelques Chartreux qui avoient esté troublez & tentez s'estant rendus desobeïssans à leur Prieur & leur General, qui estoit saint Anthelme, depuis Evesque de Bellay, comme il paroist par sa vie, ce Saint les avoit chassez de l'Ordre, & eux depuis desirans d'y rentrer, s'en estoient Apud Sur. 26. Iun. allez à Rome se plaindre de luy au Pape Eugene III. dont ils obtinrent un Decret subreptice, par lequel il leur estoit libre de retourner à la grande Chartreuse d'où ils avoient esté chassez, sans faire aucune satisfaction au Prieur. Saint Bernard, que saint Anthelme honoroit fort, & à qui il eut recours, recommanda au Pape la justice de sa plainte, en luy disant : *Les Demons qui nous tentent ne dorment ny ne sommeillent. Ils ont ex-* Epist. 270. *cité une nouvelle persecution dans les montagnes, & dressé leurs embusches dans le desert. Les Chartreux ont esté troublez. Ils ont esté agitez & émeus ; & presque toute leur sagesse a esté épuisée. Sçachez, tres-Saint Pere, que ce desordre est venu de l'ennemy, & qu'il dure encore. Il espere pouvoir engloutir cette haute sainteté, & vous sçavez que*

ce luy est un mets delicieux de la devorer. Il en a déja rendu quelques-uns desobeïssans, & violateurs de leur profession & de leur vœu : & en formant une guerre domestique & intestine, il attaque par ceux-là ceux qu'il ne pouvoit vaincre par soy-méme. Il est inoüy, que depuis que ce lieu & cet Ordre a esté fondé, un Chartreux qui en soit sorty y a esté receu de nouveau sans faire de satisfaction. Et en cette rencontre ceux qui en sont mal sortis y sont encore rentrez plus mal, & ont adjoûté une seconde faute à la premiere, Que croyez-vous, tres-Saint Pere, que doivent faire ceux qui sont sortis du Monastere par une desobeïssance, & qui y retournent par une action d'orgüeil ? au reste leur orgüeil monte toûjours. Ils se rejoüissent du mal qu'ils ont fait : Ils insultent à ceux qui souffrent injures : Ils sont demeurez victorieux, & ils triomphent. Le Prieur n'est plus Prieur. Cependant que le superbe s'éleve, le pauvre est brûlé. Il veut sortir aussi, n'ayant pas le courage de voir la destruction de son Ordre ; & il seroit déja sorty s'il avoit pû sortir seul. Or il faut necessairement que ce Prieur soit homme de bien, puisque des gens de bien nous ont dit que ceux dont il suit le conseil sont gens de bien.

Vous voyez maintenant, tres-Saint Pere, combien l'on vous a surpris. Et l'auteur de cette surprise demeurera-t'il impuny ? Si je connois bien vostre Sainteté, quel qu'il soit en portera la peine. Ces Chartreux sont venus à vous vestus de peaux de brebis & d'un habit Saint. L'apparence exterieure vous a trompé. Et qui peut le trouver estrange ? Vous estes homme comme les autres. Mais la surprise estant découverte vostre zele doit s'élever Ibid. n. 2.

& agir puissamment contre ces personnes malicieuses. Ne vous meslez point dans leurs desseins. Dissipez le conseil d'Achitopel. Prenez garde à vous. Il n'est pas si dangereux d'estre trompé en ce que l'on ne sçait pas, que de n'avoir point de zele en ce que l'on sçait. En l'un l'ignorance peut servir d'excuse: En l'autre la negligence rend inexcusable. Ne vous laissez point aller à aucune persuasion contraire. Que l'iniquité mente contre elle-même, & non pas contre vostre Sainteté. Car la verité est telle que je vous la represente. Et je ne trouve rien de plus agreable ny de plus juste dans vos jugemens que lors que celuy qui a voulu nuire aux autres tombe luy-mesme dans le piege qu'il a tendu, & que le mal qu'il a voulu faire retourne contre sa teste. Le zele de mon Seigneur fera cette action equitable & genereuse. Et celuy qui a esté Prieur le sera encore, afin que la malice n'ait sujet de se glorifier de rien. Que si le Prieur (ce que nous avons grand sujet de crandre) n'est pas remis en sa charge, l'Ordre ne durera gueres en l'estat où il a esté estably.

Nous voyons encore par quelques-unes des Lettres de nostre Saint, que lors qu'il avoit peur que le Pape ne fust surpris, & qu'on ne tirast du saint Siege quelque Decret contre la verité & la justice, il avoit soin de prevenir sa Sainteté, & de l'informer du fait, afin qu'il se gardast d'estre trompé par les artifices & les mensonges. Il écrivit en faveur d'Odon Abbé de Saint Denis aprés la mort de Suger contre les Religieux de cette Abbaye, qui luy imputoient de faux crimes pour le faire déposer, & il dépeint au Pape l'auteur de cette caballe, qui estoit un nommé Raimond, dont il dit : *Ce qui rend toute leur accusation,*

accusation plus incroyable, est qu'un d'eux nommé Raimond, que l'on dit estre le chef de cette entreprise malicieuse, est un homme, selon que je le connois, qui est grand parleur en public, & grand murmurateur en secret; qui est inquiet dans son ambition, & flatteur dans sa complaisance; qui est né à feindre & à tromper, & à mettre par tout le trouble & la guerre. Voilà quel est ce loup revestu d'une peau de breby. Je vous l'ay fait connoistre par ces marques, afin que desormais il n'ose plus mordre, ou qu'il ne puisse plus nuire.

Et dans la Lettre suivante, il dit au mesme Pape Eugene. *Si les impostures & les surprises prevalent* Epist. 286. *contre l'Abbé de saint Denys, je ne respondray point de son sang, puis que je vous ay escrit pour luy contre les meschans qui le persecutent. Si vous les connoissiez bien, cette seule connoissance vous suffiroit pour ne rien croire de ce qui sort de leur bouche. Je prie Dieu qu'il assiste vostre sainte ame de ses lumieres, afin que ces langues trompeuses ne puissent rien obtenir de vous par surprise contre l'innocence.*

C'est pourquoy lors que le mesme Pape eut choisi pour son chancelier Roland Chanoine de Pise qu'il avoit fait Cardinal, & qui fut depuis le Pape Alexandre III. nostre Saint luy escrivit: *Je vous* Epist. 314. *conjure de veiller pour celuy à qui Dieu vous a donné pour consolateur & pour conseiller, & de prendre garde, selon la sagesse que vous avez receuë d'enhaut, que parmy le trouble de tant de differentes affaires, il ne puisse estre trompé, par les artifices des meschans, & qu'on ne puisse tirer de luy par surprise, quelque Decret, ou quelque ordonnance qui soit indigne de l'Apostolat d'Eugene.*

Et parce qu'il y a deux defauts assez ordinaires,

qui sont les sources des plus insignes injustices dans les Grands & dans les Juges, *l'acceptation des personnes, & la trop grande credulité*, nostre Saint donne au mesme Pape cet excellent avis au Livre *De la Consideration : Je ne crains point*, luy dit il, *que vous vous laissez aller à l'avarice. Car on dit que l'or vous est de la paille. Et je ne le crains point aussi dans les jugemens que vous rendez. Mais il y a un defaut dont je croy vous devoir donner avis, qui souvent ne nuit pas moins à ceux qui jugent que la passion de l'argent, sçavoir l'acceptation des personnes. Ne croyez pas que vous soyez coupable d'un petit peché, si vous honorez les personnes des pecheurs, au lieu de juger selon le droit & le merite des causes. Il y a encore un autre defaut, dont si vous estes exempt vous serez l'unique, entre tous ceux que j'ay connus & que j'ay veus assis sur les throsnes de l'Eglise, qui veritablement & par un privilege singulier se soit élevé au dessus de luy-mesme selon le Prophete. Ce defaut est la trop grande credulité, qui est un renard si fin & si artificieux, que je n'ay veu jusqu'à present aucun des grands de ce siecle qui ait assez évité ses embusches & ses surprises. C'est delà qu'ils conçoivent de grandes coleres pour de tres-petites choses. C'est delà qu'ils condamnent souvent les plus innocens & les plus justes. C'est delà qu'ils se laissent préoccuper, & qu'ils forment des prejugez injustes contre les absens.*

De consid. lib. 2. de ult.

CHAPITRE XI.

Sentiment de saint Bernard touchant les Dispenses justes & celles que l'on obtient par surprises.

ENTRE tous les Peres de l'Eglise, saint Bernard est celuy qui a traité plus exactement

des preceptes & des dispenses, dans un Livre qui porte ce titre, où il dit : *Quelque necessaire que soit l'observance des regles & des loix publiques, on en peut toutefois dispenser lors que la raison & la necessité le demandent. Mais tous n'ont pas receu le pouvoir de donner de ces sortes de dispenses ; & il n'y a que ceux qui peuvent dire avec l'Apostre. Que les hommes nous considerent comme les Ministres de* JESUS-CHRIST, *& comme les dispensateurs des mysteres de Dieu. Mais le serviteur fidelle & prudent, à qui le souverain Maistre a commis le soin de sa famille, sçait bien ne point donner des dispenses, que dans des rencontres où elles peuvent estre recompensées par quelque grand bien. Car la premiere condition que l'on demande dans les dispensateurs, c'est qu'ils soient fidelles. Et peut-estre que les Superieurs ne doivent pas agir avec moins de fidelité dans les dispenses, que les inferieurs dans l'obeïssance. Or entre les preceptes, dont l'observation est necessaire, il y en a qu'on peut appeller stables, les autres inviolables, & les autres immuables. J'appelle stables ceux qui sont tellement necessaires, qu'il n'est pas permis à toutes sortes de personnes de les changer ; mais seulement à ceux qui sont dispensateurs des mysteres de Dieu, c'est à dire aux Superieurs. Telles sont les Regles de S. Basile, de S. Augustin, & de S. Benoist, les Canons reconnus pour legitimes, & tous les autres reglemens Ecclesiastiques qui sont receus, & ont autorité dans l'Eglise. Toutes ces choses donc ayant esté establies par les Saints, subsistent toûjours & demeurent fermes, & nul des particuliers n'a le pouvoir d'y introduire aucun changement.*

De prac. & disp. c. 2.

1. Cor. 3.

Neanmoins comme ces choses ont esté instituées

par les hommes, il est aussi permis aux hommes, qui par une élection canonique ont succedé aux charges de ces grands Saints, de donner des dispenses sans abus & sans faire desordre, dans les rencontres differentes des temps, des lieux & des personnes. Et comme ces regles n'ont esté instituées que pour servir à accroistre & à conserver la charité, tandis qu'elles sont avantageuses à la charité, elles demeurent fermes & immuables, & les Superieurs ne les peuvent nullement changer sans peché. Mais s'il arrive quelquefois qu'elles deviennent contraires à la charité, au jugement de ceux qui sont obligez par leurs charges d'en prendre la connoissance, & d'y mettre ordre; n'est-il pas clair qu'il est tres-juste que ce qui a esté ordonné pour la charité, soit aussi ou abandonné, ou interrompu, ou changé en quelque chose de plus utile pour les interests de la mesme charité? Ainsi les choses qui sont du nombre de celles que nous avons appellées stables, demeurent fermes & immobiles, mesme à l'égard des Superieurs: mais entant qu'elles servent à la charité. Et pensez-vous que je sois seul de cette opinion, ou que j'en sois l'auteur? N'est-ce pas aussi celle du Pape Gelase, qui dit expressement: Où il n'y a point de necessité, nous voulons que les Decrets des SS. Peres demeurent immuables. Et saint Leon dit dans les mesmes termes. Où il n'y a point de necessité, les ordonnances des SS. Peres ne doivent point estre violées. Lors donc qu'il y aura necessité, que celuy qui est en charge en dispense pour le bien de l'Eglise. Car la necessité change la loy.

Nostre Saint establit la mesme doctrine dans les Livres *De la Consideration*, au Pape Eugene en ces termes. *Mais quoy? me direz-vous. Voulez-vous m'empescher de dispenser de la jurisdiction or-*

De consider. lib. 3. c. 4. n. 17.

dinaire ? Non : mais de dissiper. Je ne suis pas si ignorant que je ne sçache que vous estes establis dispensateurs pour edifier & non pour detruire. Et il s'agit entre les dispensateurs d'en rencontrer un fidelle. Lors que la necessité presse, la dispense est excusable. Lors que l'utilité la demande, elle est loüable. J'entends l'utilité commune de l'Eglise, & non la propre utilité des particuliers. Car lors qu'il n'y a rien de cela, ce n'est pas une fidelle dispensation, mais une cruelle dissipation. Par où il dit en substance que les dispenses doivent estre fondées en raison, & la raison estre prise de l'utilité ou de la necessité, & non pas estre fondées sur la seule volonté, & puissance absoluë distituée de raison, & surprise par la malice des hommes. C'est pourquoy il dit au mesme Pape, & sur le mesme sujet : *En dispensant ainsi les inferieurs de la jurisdiction des Superieurs, vous montrez bien que vous avez la plenitude de la puissance : mais peut-estre qu'il ne paroist pas autant que vous ayez la plenitude de la justice. Vous faites cela parce que vous le pouvez : mais la question est de sçavoir si vous le devez.* n. 14.

Voyons maintenant comme ce saint Docteur a suivy cette excellente doctrine dans sa conduite en toutes les affaires Ecclesiastiques & Religieuses où la charité l'a fait agir, & comme il l'a authorisée par ses actions & par son exemple. Un illustre Theologien de son temps nommé Aubry avoit esté esleu Evesque de Châlons. Mais parce qu'il y avoit quelque chose à dire selon les formes, ou en son élection, ou en sa personne, dont il estoit besoin d'avoir dispense du Pape, il en écrit de cette sorte au Pape Honoré II. *Voicy en un mot quel est mon sentiment sur* Epist. 13.

ce sujet. Je sçay que la foy & la doctrine de cet Ecclesiastique a esté tres-saine & tres pure jusques à present : qu'il est également habile dans les choses divines & humaines, & j'espere qu'il sera un vase d'honneur dans la Maison de Dieu, (si toutefois Dieu l'a éleu pour Evesque) & qu'il sera utile non seulement à l'Eglise de Châlons, mais à toute l'Eglise Gallicane. C'est maintenant à vostre prudence de juger si c'est avec raison qu'on vous demāde cette dispense dont on peut esperer un si grand bien. Il paroist par cet exemple que le Saint ne regarde qu'au bien public de l'Eglise; & non pas au bien particulier de la personne, ainsi qu'il a marqué cy dessus. Voilà pour ce qui concerne les dispenses justes. Voicy comme il a agy touchant celles qui n'estoient fondées, ny en utilité, ny en necessité, & qu'on n'avoit pas obtenuës par justice & par raison, mais par brigues & par surprise.

Nous avons veu cy dessus que ceux de Cluny ayant obtenu en Cour de Rome une dispense du vœu de Robert, neveu de saint Bernard, qui avoit quitté l'Ordre de Cisteaux pour se retirer à
Epist. 1. n. 5. Cluny, le Saint *appelle de ce Decret au tribunal de* JESUS-CHRIST. Et il dit en la mesme
Ibid. Lettre : *On a absout le coupable sans qu'il ait fait aucune satisfaction precedente. La sentence trop douce d'absolution est establie sur le privilege cruel de vivre à Cluny, dont l'unique effet est de faire cesser ses doutes & ses remords en le confirmant dans cette retraite qui luy est nuisible, & de le rasseurer dans les inquietudes que sa conscience luy donnoit encore. Ainsi parmy les dispenses l'on voit perir cette ame pour qui* JESUS-CHRIST *est mort*

O indiscret enfant ! s'écrie-t'il : *Qui vous a enchanté l'esprit jusqu'à pouvoir vous détourner d'accomplir les vœux que vos levres ont prononcez devant Dieu? Ne serez-vous pas, & condamné & justifié par vôtre bouche? Et en vain l'on vous flatte de cette absolution du Pape qu'on a obtenuë ; puis que vostre conscience demeure toûjours liée par cette parole divine : Celuy qui met la main à la charruë & regarde derriere luy, n'est pas propre au Royaume de Dieu. Car est-il possible que parmy les loüanges mesmes qu'ils vous donnent, ils puissent vous persuader que vous n'avez point regardé derriere vous en cette retraite?* Ibid n. 8. Luc 9.

Mon fils, ne vous laissez-pas aller aux caresses des pecheurs, dit l'Ecriture, & ne croyez pas à tout esprit. Eloignez-vous des occasions. Rejettez les attraits. Fermez l'aureille aux flateries. Interrogez-vous vous-mesme de vous-mesme. Car vous vous connoissez mieux que personne. Sondez vostre cœur. Examinez vostre intention. Consultez la verité. Que vostre conscience vous réponde, pourquoy vous estes sorty? Pourquoy vous avez quitté vostre Ordre? les freres, la maison, & moy, qui vous suis allié par le sang & plus encore par l'esprit? Si ç'a esté afin que vous menassiez une vie plus austere, plus pure, & plus parfaite; Soyez asseurez que vous n'avez point regardé derriere vous : mais glorifiez-vous avec l'Apostre, en disant : J'oublie ce qui est derriere moy, & ne me portant qu'à ce qui est devant moy, je tends à la palme de la gloire. Que si ce n'a point esté pour ce sujet, ne vous élevez pas, mais soyez touché de crainte, puis que j'ose dire, en vous demandant pardon de ma liberté, que tout ce que vous vous accordez dans le vivre & dans Prov. 1. Phil. 3.

le vestement superflu, dans les paroles oisives, & dans les promenades libres & curieuses contre ce que vous avez promis à Dieu, & ce que vous avez gardé parmy nous, est sans doute regarder derriere soy; c'est un violement de vostre vœu: c'est une veritable Apostasie.

Par où ce grand Saint nous apprend deux choses. L'une, que les dispenses mal obtenuës n'empeschent pas que l'on ne se perde en sortant de la voye de Dieu, & s'abandonnant au relaschement, sous pretexte que les hommes semblent nous en donner la permission. L'autre, que l'un des meilleurs moyens pour resoudre plusieurs cas de conscience, est d'interroger sa propre conscience devant Dieu, & d'escouter plûtost le témoignage tout simple & tout sincere qu'elle nous rend, & qui nous découvre la vraye intention de nôtre cœur, que les discours de ceux qui nous flattent, & veulent étouffer les remords & la voix de ce juge interieur, qui nous condamne souvent lors que nous voulons nous faire absoudre par des dispenses accordées sans necessité & sans raison.

Arnauld Abbé de Morimond ayant quitté son Abbaye par legereté, & emmené quelques-uns de ses freres avec luy, il jugea à propos pour s'oster tout scrupule de conscience, d'obtenir un Bref du Pape, par lequel il estoit permis à luy & à ses freres de se retirer ailleurs en quelque autre Monastere. Saint Bernard escrivit une Lettre à l'un de ces Religieux nommé Adam, pour luy persuader de quitter son Abbé fugitif, & de revenir à Morimond : Et parce que cet Abbé & ses freres s'appuyoient sur ce

Decret du S. Siege, nôtre-Saint ruïne ce rempart de leur désobeïssance & de leur fuite, en disant: *Il suffit pour vous faire voir que vous avez preferé les choses humaines aux divines, & les particulieres aux communes, que non seulement tout nôtre Ordre, mais aussi la coûtume & l'institution de tous les Monasteres du monde condamne vostre nouveauté extraordinaire & vostre insolente presomption. Aussi ce sentiment & cêt usage universel des Religions vous a donné quelque crainte, & comme vous vous défiez de la justice de vostre cause, vous avez tâché d'adoucir par une permission du Pape les remords de vos consciences qui estoient inquietées & agitées. Mais ô frivole & inutile remede; par lequel vous n'avez fait autre chose que d'imiter nos premiers peres en couvrant avec des feüilles de figuier la nudité honteuse de vos consciences corrompuës, & en vous servant plûtost de voile que de remede.* Epist. 7. n. 8. Ibid. n. 9.

Nous avons, disent-ils, obtenu permission du saint Siege. Plust à Dieu que vous neussiez pas recherché une permission, mais demandé conseil; c'est à dire, que vous n'eussiez pas agy afin qu'il vous fût libre de sortir, mais afin de vous éclaircir s'il vous estoit libre de le faire. Mais pourquoy recherchez-vous cette permission? Afin que ce qui n'estoit pas permis vous devint permis. Vous vouliez donc faire une chose qui d'elle-mesme n'estoit pas permise, & qui n'estoit pas permise, parce que d'elle-mesme c'est un mal. D'où il s'ensuit que vostre intention qui se portoit à un mal, estoit mauvaise. Si ce n'est peut-estre qu'on se dise que vostre action est telle qu'il est bien deffendu de la faire sans permission, mais qu'il est libre de la faire ayant obtenu permission. Ce que

nous avons détruit cy-dessus par une raison invincible, qui est le grand scandale qu'elle a causé, non parmy les Phariſiens ſuperbes, mais parmy les humbles & les pauvres de JESUS-CHRIST, *non parmy*
Matt. 18. *ceux qui se conduisent par legereté, mais parmy ceux qui honorent & aiment la verité. Car lorsque Dieu dit: Ne méprisez pas un de ces petits qui croienten moy, a-t-il ajoûté, si ce n'est pas que vous ayez obtenu permission de le faire? Et lorsqu'il a dit: Celuy qui aura scandalisé un de ces petits, & le reste, a-t-il marqué qu'il supposoit qu'on le fist sans permission? Il est donc constant que lorsqu'il ne s'agit point de deffendre la verité, & une verité necessaire, il n'est permis à qui que ce soit d'estre cause d'un scandale, & qu'on ne peut le commander avec justice, ni l'approuver sans peché.*

Vous avez cru neanmoins que vous deviez rechercher une permission pour faire ce mal. Mais à quel dessein? A-ce esté afin que vous pechassiez avec d'autant plus d'asseurance que vous pechiez avec plus de liberté, & que ce fust avec d'autant plus de peril, que c'estoit avec plus d'assurance? Etrange circonspection! Merveilleuse prevoyance! ils avoient déja conçeu le mal dans leur cœur: mais ils ont eu cette prevoyance de ne point l'executer qu'aprés en avoir obtenu permission. Ils ont conçeu la douleur, comme dit le Prophete, mais ils n'ont point enfanté
Isai 7. & 15 *l'iniquité, qu'aprés que le Pape a donné son consentement au mauvais dessein qu'ils avoient formé. Que gaignent-ils donc en cette permission? le mal cesse-t-il d'estre mal, ou est-il moindre, parce que le Pape a permis de le commettre? Et qui peut nier au contraire, que ce ne soit un mal de consentir à un mal? Ce que toutefois je n'ay garde de croire que le Pape*

ait fait, si ce n'est qu'il y ait esté ou surpris par des mensonges, ou vaincu par importunité. Car sans cela vous auroit-il jamais permis de causer des scandales, d'exciter des divisions & des schismes, d'attrister les amis, de troubler la paix des freres, de confondre l'unité, & outre tout cela de mépriser encore le propre Evesque? Et quelle pourroit avoir esté la necessité qui l'auroit engagé à vous le permettre; puisque l'evenement justifie assez qu'il n'y en a eu aucune, & que ç'a esté si peu afin que vous puissiez embrasser une vie plus sainte & plus parfaite, que nous pleurons vostre sortie, sans avoir en vous aucune marque d'avancement dans la pieté.

CHAPITRE XII.

Image de l'Eglise de France recueillie des écrits de saint Bernard, & des Historiens de son temps. Des grands Evesques & Archevesques qui y fleurissoient en pieté & en doctrine. Insignes éloges que le Saint, les Cardinaux & les Papes ont donnez alors à l'Eglise Gallicane.

L'HISTOIRE de la vie de nostre Saint seroit imparfaite, si ayant gouverné par ses conseils l'Eglise Gallicane durant tant d'années, & ayant agy en tant de rencontres importantes dans les Conferences, dans les Legations, & dans les Conciles, avec les plus vertueux & les plus sçavans Prelats du Royaume, dont il a deffendu si souvent les droits, les jugemens, & l'autorité, l'on ne voyoit en ce lieu une image de l'Eglise de France, recüillie de ses écrits & des Historiens de son temps, en rapportant les noms & les qualitez avantageuses de ces grands Evesques, qui en composent la plus noble & la plus excellente partie, & la ren-

doient celebres en sainteté & en doctrine, ainsi qu'il paroîtra par les Eloges que saint Bernard, les Cardinaux & les Papes, luy ont donnez en ce siecle. Or ce qui contribuoit à luy procurer cét éclat de vertu & de science, estoit qu'elle se trouvoit alors remplie d'un grand nombre d'Ecclesiastiques, de Religieux & d Abbez celebres que l'on choisissoit d'ordinaire pour estre Evêques: Et si ces hommes éminens en sainteté n'eussent point souvent refusé l'Episcopat, s'en jugeant indignes comme fit saint Bernard, & quelques autres à son exemple, la France eust esté encore plus remplie d'excellens Prelats, quoiqu'elle en eust plus seul que plusieurs Royaumes Chrêtiens.

Vide Petr. Blef. ep. 102. & Petr Cell lib. 8. ch. 8.

L'un des plus celebres estoit GEOFFROY *Evesque de Chartres*, successeur & imitateur du B. Ives, l'un des plus pieux, des plus sçavans, & des plus genereux Prelats de son siecle. Ce Geoffroy éclatoit si fort par sa doctrine, par sa vertu, & par sa sagesse, qu'il a merité d'estre Legat des Papes en ce Royaume durant l'espace de plusieurs années. Saint Bernard s'est joint souvent avec luy pour les affaires de l'Eglise, & luy a donné de grandes loüanges comme à un *homme tout Apostolique*, Saint Pierre Abbé de Cluny l'appelle *le grand Pontife de Dieu & l'Evesque fameux en son siecle :* & Jean de Salsbery, Evesque de Chartres n'a pas parlé de luy moins avantageusement.

Il succeda à Ives en 1117. ou selon Baronius en 1114.

Lib. 1. De Consid. c. 1. 2. & 6 Petr. Cluniac. lib. 4. ep 41. Ioan. Saresber. Polycr. lib. 5. c. 15.

En ce mesme temps fleurissoit MANASSE *Evesque de Meaux*, que saint Bernard louë comme un excellent Prelat en sa Lettre 21. qu'il escrivit au Pere en sa faveur, & en sa Lettre à

Henry Archevesque de Sens, à qui il dit : *que pouveû qu'il suive le conseil de Geoffroy Evesque de Chartres, & de cet Evesque de Meaux, il conservera sa conscience, & sa reputation entiere & sans tache devant Dieu & devant les hommes.* Epist 41.

On void par la vie de nostre Saint, que Guillaume de Champeaux, Archidiacre de Paris, & Chanoine & Fondateur de Saint Victor, depuis *Evesque de Châlons* sur Marne, qui consacra saint Bernard Abbé, & l'aima si tendrement, estoit un Docteur celebre, & des plus estimez du Clergé de France. Et Othon Evesque de Frisingue Historien de ce temps luy donne de grands eloges. Liv. 1. c. 10. En 1113. On croit qu'il mourut en 1121. Otho Frising. De gestis Frider lib. 1. c. 47. & 48.

En ce mesme temps vivoit Baudry, qui de Religieux & d'Abbé de Bourgueil, fut éleû pour sa suffisance & sa haute pieté, *Archevesque de Dol* en Bretagne : qui a écrit en quatre Livres le premier voyage de la Terre-sainte, entrepris par Godefroy de Boulogne en 1099. & tant d'autres Princes (desquels Livres Ordry Vital Historien Ecclesiastique qui vivoit du temps de saint Bernard, témoigne avoir composé le neuviéme Livre de son Histoire) & à écrit encore la vie de saint Sanson Archevesque de Dol, celle de saint Hugues fils de Charlemagne Archevesque de Roüen, & celle du fameux & tres-saint Robert d'Arbricelles son amy intime, Fondateur du saint Ordre de Font-Evrauld. Il assista au Concile de Rheims tenu par le Pape Calixte II. en 1119. & mourut en 1131. Dol n'a plus esté qu'un Evesché depuis le Pape Innocent III.

Saint Hugues *Evesque de Grenoble*, reluisoit alors en Fance, & sa reputation s'eten-

doit jusques dans les Royaumes étrangers. Ce fut luy qui fonda la grande Chartreuse avec saint Brunon, & que saint Bernard alla visiter. Le grand Guignon qui a écrit sa vie excellemment par l'ordre du Pape Innocent II. à qui il la dedia, le represente comme une des plus grandes lumieres de sainteté qui ait paru dans l'Eglise Gallicane, & comme un Prelat comparable aux anciens Evesques.

Il mourut en 1132. Orderic Vital. lib. 12. ann. 1125.

SAINT HEILDEBERT Evesque du Mans, depuis *Archevesque de Tours* en 1125. apres Gilbert qui mourut à Rome, semble ne luy avoir esté gueres inferieur. Car il estoit un ornement du Clergé de France. Saint Bernard l'appele *une des plus fortes colomnes de l'Eglise*; & Pierre de Blois loüe ses Lettres qui sont dans la Bibliotheque des Peres. Ce saint Archevesque aima & honora nostre Saint jusques à ce point, qu'il alla exprés à Rome pour supplier le Pape Innocent II. de le décharger de son Archevesché, afin qu'il pût se retirer à Clairvaux avec ce saint Abbé, qui estoit regardé des plus saints & des plus illustres Prelats comme la merveille de son siecle.

Ber. Ep. 124 Petr. Bles. Epist. 101.

Heidelb. Ep. 72. ad Bern. Il mourut en 1136. âgé de 80. ans. Scientia litterarum, atque consilii prudentia clarissimus Albricus. Robert. de Monte ann. 1139.

De ce temps éclattoit aussi AUBRY *Archevesque de Bourges*, que Robert Religieux du Mont saint Michel en Normandie, Continuateur de Sigebert, met entre les illustres Prelats de ce temps, *soit en science soit en prudence.*

Il met en ce mesme rang JOSSELIN LE ROUX *Evesque de Soisons*, qui fut envoyé en legation avec saint Bernard par le Pape Innocent II. vers Guillaume Duc de Guyenne: qui fut depuis Ministre d'Etat avec Suger Abbé de

saint Denis sous le Roy Loüis le jeune, & fit paroistre sa suffisance en Theologie dans le Concile de Reims, tenu par le Pape Eugene III. en 1148. où les erreurs de Gilbert de la Porée Evesque de Poitiers furent condamnées.

Epist. 461

Il met aussi en ce nombre HUGUES DE MASCON *Evesque d'Auxerre*, Seigneur de grande naissance, qui fut compagnon de saint Bernard dans sa retraitte du monde, fondateur & premier Abbé de Pontigny, & qui en cette qualité écrivit au Pape Honoré II. avec saint Bernard, pour Estienne Evesque de Paris. Vincent de Beauvais Dominiquain, qui écrivit le *Miroir de l'Histoire* du temps du Roy saint Loüis, & par son ordre, dit: *Que la nuit qui preceda le jour de son élection en l'Evesché d'Auxerre, il vit en songe qu'on le devoit marier avec sa mere.* Ce qui signifie que Dieu l'appelloit à estre l'Epoux de cette Eglise, dont il avoit esté le fils par son Baptesme, & les autres Sacremens qui l'avoient engendré pour JESUS-CHRIST dans le sein de cette Mere spirituelle. Ce mesme auteur dit: *Que ses mœurs & sa doctrine estoient également estimables: qu'estant Abbé il estoit ferme & constant dans la discipline, & qu'encore que depuis estant Evesque il pratiqua d'ordinaire selon l'esprit de son Ordre une merveilleuse patience, neanmoins il estoit un genereux deffenseur des droits de l'Eglise contre la violence de ceux qui la persecutoient alors.* Il se trouva au Concile de Reims en 1148. avec nostre Saint, & mourut en 1151.

In nocte quidem electionem suam præcedente vidit in somnis quod mater sua sibi esset copelanda nuptiali fœdere.

Vincent. Beluac. Specul. Hist. lib. 27. *c.* 127.

Hic Hugo fuit Abbas Pontiniaci primus, vir moribus & scientia clarus. Et licet juxta propositum Ordinis sui esset miræ pascentiæ in Ecclesia, tamen hostes districtus executor. Obiit anno 1151. *Idem ibidem.*

Epist. 200.

Nous apprenons de saint Bernard, qu'OUGER *Evesque d'Angers* estoit tres-sçavant en Theologie, & fameux par sa pieté

Vita S. Norberti 6. Iuin. Apud Sur. Florebat hoc tempore Gallicana Ecclesia per viros religione ac sapientia illustres Milonem Morinensem Episcopum humilitatis virtute præcipuum.

Mais SAINT MILON *Evesque de Teroüenne*, Religieux de l'Ordre de Premontré excelloit entre plusieurs autres. L'Auteur de la vie de saint Norbert Archevesque de Magdebourg Fondateur de cét Ordre, & le Continuateur de Sigebert disent, *qu'il a esté le premier de son siecle en humilté.* Il se trouva aussi au Concile Rehims tenu sous le Pape Eugene III.

Robert. de Monte. ann. 1139. Epist. 65. 327. Alvisius liberalitate atque consilio & facundia clarus. *Robert. de Monte, ann. 1139. Epist. 191.*

Le mesme Continuateur parle aussi honorablement d'ALUISE *Evesque d'Aras*, qui avoit esté Abbé du Monastere de saint Sauveur de l'Ordre de saint Benoist, & de la Congregation de Cluny, situé à deux lieuës prés de Doüay, comme il se void par une Lettre que nostre Saint luy écrit. Et depuis qu'il fut éleu Evesque d'Aras en 1130. saint Bernard écrivit pour luy une Lettre au Pape Innocent II. où il releve *la pureté de sa vie*, comme a fait aussi le Continuateur Sigebert qui dit: *Que ce Prelat a esté celebre en liberalité, en sagesse, & en éloquence.* Il fut un des trois Evesques, qui avec Sanson Archevesque de Reims écrivirent au Pape Innocent II. contre les erreurs de Pierre Abailard, aussi-tost aprés le Concile de Sens tenu en 1140.

Le mesme Historien met entre les lumieres de l'Eglise Gallicane en ce temps, GODEFROY *Evesque de Langres*, cousin de saint Bernard, & troisiéme Prieur de Clairvaux: qui estoit consideré dans cét Ordre comme un second saint Bernard en prudence & en conduite, & que le Saint luy mesme appelle *son bras droit & la lumiere de ses yeux.* Il fut éleu Evesque de Langres en 1138. & fut l'un des trois Prelats de France

Epist. 170.

France qui firent le voyage de la Terre-sainte en 1147.

Il paroist aussi par diverses Lettres de nostre Saint, qu'Alberon *Archevesque de Treves* avoit des qualitez éminentes. Le Pape Innocent II. l'avoit fait Archevesque pour son grand merite, & sans qu'il l'en eust sollicité, comme saint Bernard écrivant à ce Pape en la personne de ce Prelat, le dit en termes formels. Il travailla avec zele pour la reformation de la discipline Ecclesiastique dans son Diocese, & estant entré humblement dans l'Episcopat, il l'exerça genereusement & avec une vigueur toute Episcopale, soit en agissant contre ceux qui entretenoient le desordre dans le Clergé, soit en rendant compte de ses actions au Pape, ainsi qu'il paroist par les Lettres de saint Bernard qui ont esté rapportées en un autre lieu. *Epist. 177.*

On a veu du mesme temps Barthelemy *Evesque de Lân*, qui aprés avoir esté trente huit ans Evesque, se fit simple Religieux de Cisteaux dans l Abbaye de Foigny en 1150. *Vinc Bellou. specul. Hist. lib. 27. c. 126.*

Et Gaultier son-successeur en cet Evesché, qui ayant fondé plusieurs Abbayes renonça à l'Episcopat comme son predecesseur, & au bout de trois ans se fit Religieux à Premonstré en 1153. *idem. lib. 29. c. 2.*

Sanson éleu *Archevesche de Rheims* en 1139. a esté loüé par saint Bernard comme *un vase d'honneur en l'Eglise*, dans les Lettres qu'il a escrites en sa faveur à deux Papes Innocent II. & Eugene III. L'amour que cet Archevesque avoit pour nostre Saint & pour son Ordre, luy fit choisir sa sepulture dans l'Abbaye d'Igny. *Ep 210. & 46.*

Qq

L'un des plus illustres encore a esté GEOFFROY *de l'Oratoire* Archevesque de Bourdeaux, tres-fameux Theologien de ce temps, & si fameux, que lors du schisme de Pierre de Leon contre le Pape Innocent II. Saint Bernard écrivit à saint Hildebert Archevesque de Tours, & à ce Geoffroy qui n'estoit pas encore Evesque, comme à deux des plus sçavans hommes de l'Eglise de France, afin de les exhorter à se declarer pour le Pape legitime, & il parle à ce dernier comme à un Docteur de grande reputation, & engagé par cette mesme reputation à soûtenir le party de la verité. On a rapporté ses paroles cy-dessus. Cet illustre Theologien fut éleu depuis Archevesque de Bourdeaux; & Geoffroy Abbé de Clairvaux, qui a escrit les trois derniers Livres de la vie de saint Bernard, rapportant l'Histoire du Concile de Reims, tenu par le Pape Eugene III. où estoit saint Bernard avec les Evesques de France, il nomme entre les plus grands & les plus sçavans Prelats ce Geoffroy Archevesque de Bourdeaux, dont Gilbert Evesque de Poitiers accusé d'erreurs estoit » Suffragant, & dit qu'il estoit l'un de ceux qui » disputerent contre cet Evesque, quoy qu'il « parlast moins que les autres, espargnant ce Pre- » lat, & reservant à refuter fortement ses er- » reurs aprés les disputes finies, lors qu'on vien- » droit à opiner & à juger.

Epist. 114. Epist. 123.

Voyez le ch. 1. de ce Livre.

Concil Gen. tom. 3. p. 2.

Arnulp. Lexou Ep ad apam Alexandrum 3 tom. 12. Biblioth. Patr.

ARNOULD *Evesque de Lisieux*, ne luy a pas esté inferieur en doctrine, ayant excellé en science & en autorité par dessus tous ceux de la Province de Normandie. Nous apprenons de luy-mesme qu'il fut nourry parmy les bons

exemples de vertu & de pieté, que luy donna Iean son frere aisné Evesque de Seez, lequel il louë comme un Saint. Il fut depuis élevé par son merite à la dignité d'Archidiacre de cette Eglise : & depuis éleu Evesque de Lisieux sous le Pape Innocent II. Nous apprenons d'une belle Lettre manuscrite de saint Bernard, laquelle m'a esté envoyée depuis peu par Monsieur Camusat, Chanoine de Troye, tres-sçavant dans l'antiquité Ecclesiastique, & tres-celebre par les ouvrages qu'il a donnez au public, que nostre Saint écrivit à ce Pape en faveur d'Arnould, contre le Comte d'Anjou qui combattoit son election. Il l'a loüé encore depuis, d'une action sainte & genereuse qu'il avoit faite par un mou« vement de zele pour Dieu, & n'ayant espargné « ny la despense, ny le travail pour restablir la dis« cipline de saint Augustin parmy les Chanoines « de Seez, que Jean son frere y avoit establis, en « substituant trente six Chanoines Reguliers qu'il avoit tirez de saint Victor de Paris, lors celebre en saints & sçavans personnages, au lieu de treize Seculiers qu'il y avoit trouvez, & ayant rendu par cet establissement l'Eglise Cathedrale de Seez l'une des plus illustres du Royaume. Car le successeur de son frere en cét Evesché, ayant commencé de ruiner cet establissement, il travailla puissamment auprés des Papes pour le faire maintenir. C'est pourquoy saint Bernard releve l'action d'Arnould en disant elegamment : qu'il « avoit suscité la semence de son frere, laquelle « avoit esté presque toute esteinte par la mauvaise « conduite d'un autre. A quoy l'on peut juger « qu'il travailla durant vingt-ans, ayant écrit sur

Epist. 247.

Arn. ulp. Lexov. ibid.

Bern. ibid.

Arnulph Lexou. Ep ad D. Papam Alexandrum de promotione sua. Vide ibidem. Rescriptū Papæ Alexandri.

ce sujet une Lettre au Pape Alexandre III. qui a esté recueillie dans la Bibliotheque des Peres avec ses autres Lettres : par lesquelles il paroist qu'il agit puissamment sur l'esprit de Henry I. Roy d'Angleterre, pour luy faire embrasser le party Catholique du Pape Alexandre III. (qui estoit Roland Cardinal & Chancelier du Pape Eugene III.) contre le schisme d'Octavien qui avoit usurpé le souverain Pontificat, par la faction violente de l'Empereur Frederic Barberousse. Et c'est dans une de ses Lettres qu'il a écrite aux Archevesques & Evesques d'Angleterre touchant ce Schisme, qu'il a dit cette parole memorable & » glorieuse à la France. Dieu, *dit-il*, a répandu » sa grace ordinaire sur l'Eglise Gallicane, l'é» clairant toûjours de la connoissance de la veri» té, & ne permettant point qu'elle s'écarte ja» mais du droit chemin de la justice. Car comme » ceux que les Empereurs d'Allemagne ont voulu » élever par violence sur le trône de S. Pierre, » pour opprimer l'Eglise Romaine, ont esté abba» tus par la toute-puissance du Tres-haut : aussi » tous ceux que l'Eglise de France a reconnus » pour vrais souverains Pontifes, sont toûjours » demeurez victorieux par le secours de la main » de Dieu. Et toutes les autres Provinces Chré» tiennes ayant enfanté des monstres, la seule » France n'en a point produit, mais s'est signalée » par la sincerité de sa foy, par la verité de sa do» ctrine, par les ornemens des vertus, & par la » multitude de ses grandes Eglises & de ses loüa» bles actions.

Idem Epist. ad Archiep. & Episc. Anglic.

Excellent eloge de l'Eglise Gallicane.

En 161. Vide ibidem. Sermonem

Le Pape Alexandre III. l'eut en telle estime, qu'estant venu en France, & presidant dans le Concile de Tours, il luy fit faire une harangue

ſolemnelle. Il gouverna quarante ans l'Egliſe de Liſieux, & ſans le malheur qu'il eut d'eſtre complaiſant envers Henry II. Roy d'Angleterre, qui perſecuta cruellement ſaint Thomas Archeveſque de Cantorbie, & de favoriſer, comme firent preſque tous les Prelats Anglois, la violence & l'injuſtice de ce Prince contre ce ſaint protecteur de la liberté Eccleſiaſtique, il y auroit eu peu de choſes à redire dans ſa vie. Mais Dieu exerça ſa miſericorde ſur luy en le faiſant tomber luy-même dans la diſgrace du meſme Prince, pour luy apprendre par ſon propre exemple, que les Evêques doivent plus s'attacher à Dieu qu'aux Rois. En ſuite de quoy il conſulta le ſçavant Pierre de Blois, qui luy conſeilla de quitter ſon Eveſché, afin que ſi ſon entrée dans l'Epiſcopat, n'avoit « pas eſté, comme l'on diſoit, aſſez canonique, par-« ce qu'il avoit recherché cette dignité avec quel-« que ambition, il la purifiaſt par une humble « ſortie & une religieuſe retraite. Ayant ſuivy « ce conſeil ſi ſalutaire que luy donna ce ſaint perſonnage par une excellente Lettre, il ſe retira à ſaint Victor de Paris, où il finit ſes jours peu de mois aprés.

habitum in Concilio Turonensi.

Petr. Bleſ. Ep. 44.

Le dernier pour le temps, mais non pour le merite & la pieté Epiſcopale, fut Henry *fils de France*, Frere du Roy Louis le Jeune miraculeuſement converty, & ſimple Religieux à Clairvaux : qui fut inſtruit dans l'eſcole celeſte de noſtre Saint, & ayant eſté éleu *Eveſque de Beauvais*, eut de la peine à ſe reſoudre d'accepter cette dignité, & en fit eſcrire par ſaint Bernard à ſaint Pierre Abbé de Cluny, qui jugea que ſon élection venoit de Dieu. Il écrivit encore à

Petr. Clun. lib. 6. ep. 2.

Epist. 49. ad Suger Hist. Franc. to. 4. l'Abbé Suger Ministre d'Estat, afin qu'il en fist élire un autre en sa place, ce qui ne se fit point. Et ayant receu la réponse de saint Pierre de Cluny, qui l'engageoit à accepter l'Evesché, il luy en écrivit une Lettre de reproches avec ce tiltre » remarquable : Frere Henry éleu Evesque de » Beauvais, par le commandement ou par la per- » mission de Dieu. Et il prie en suite de répondre » pour luy devant Dieu, & le recevoir pour son » serviteur, pour son amy, pour son fils, & de » l'associer non comme Evesque, mais comme » Religieux à la sainte Congregation de Cluny. Termes qui monstrent que ce Prince avoit appris l'humilité Chrestienne dans l'escole de Jesus-Christ par la grace de l'esprit saint, & les instructions de saint Bernard.

Apud Petr. Cluniac. lib. 6. Epist. 3.

Aussi-tost qu'il fut estably dans son Evesché, il commença d'agir en disciple de cet homme de Dieu, c'est à dire en homme Apostolique, comme dit fort bien le Cardinal Baronius, & il fut obligé de resister au Roy Loüis le Jeune son frere, qui suivoit imprudemment les pernicieux conseils de quelques Seigneurs de la Cour, comme il paroist par les Lettres de saint Bernard, & troubloit les Evesques dans le gouvernement de leurs Dioceses, leur ostant la liberté Ecclesiastique, ainsi que saint Bernard témoigne luy-même au Pape Eugene, écrivant en ces termes » pour ce Prince Evesque : Le Roy son frere » n'est pas conduit par un mesme esprit que luy. Il soûtint aussi genereusement l'élection du Pape Alexandre III. contre l'Antipape Octavien, selon que l'y avoit exhorté Pierre Abbé de la Celle prés de Troyes, depuis Evesque de Chartres, grand

Baron ann. 1149. n 17.

epist. 221. 222. 223. 225.

p. 305. & 307. V. ep. 278.

personnage, en luy disant : Qu'il connoissoit sa ge-« nerosité royale, son zele ardent, sa constance in-« flexible contre l'injustice, lors qu'elle ne flé-« chit point. Et puis estant Archevesque de « Reims, il écrivit contre cét Antipape une Let-« tre forte au Roy Loüis le Ieune son frere, qui s'é-toit laissé aller à traiter avec l'Empereur Frederic Barberousse, auteur de ce schisme, & la conclut par ces termes : Agissez donc je vous prie « avec grande prudence, & grande circonspe-« ction en une affaire si importante, de peur que « vous engageant avec quelques enfans de tene-« bres, vostre bonté & vostre innocence ne tombe « dans un malheureux naufrage, tant pour l'ame « que pour le corps. «

Petr. Cell. lib. 1. epist. 26.

ep. 38. Hist. Franc. tom. 4.

Voila une Image fidelle & racourcie de la plus-part des Prelats de l'Eglise Gallicane qui reluisoient en ce siecle, soit en vertu, soit en suffisance, lesquels saint Bernard a reverez tres-particulierement. Il reconnoissoit que ces Prelats surpassoient en sainteté & en doctrine, les autres Prelats de la Chrestienté : & les Cardinaux & les Papes de son temps ne l'ignoroient pas, puis que nous voyons que le Pape Innocent II. dans une Lettre qu'il écrit aux Evesques de ce Royaume, aprés avoir loüé la vigueur de tous les Prelats en general, qui dans tous les âges de l'Eglise se sont opposez à ceux qui ont publié de nouveaux dogmes, & les ont condamnez avec leurs auteurs, loüe ensuite le zele des Evesques de France, qui s'estant joints avec nostre Saint, avoient estouffé les nouvelles & fausses subtilitez Philosophiques de Pierre Abailard, & dit : Qu'il rend graces « au Dieu tout puissant de ce qu'il avoit suscité «

Ep. 195. apud Bern.

» de tels enfans aux anciens Peres, dont ils étoient » les successeurs & les heritiers, & de ce qu'il avoit » honoré son Apostolat par le courage & la vigi- » lance de tant d'excellens Pasteurs qui veilloient » à la ruïne des heresies.

Nous voyons aussi que le Cardinal Pierre de Leon, qui par ambition voulut usurper le souverain Pontificat, écrivant aux Evêques de France en qualité de Pape, ainsi qu'il se pretendoit, leur » dit ces paroles remarquables : Nous avons jugé » que l'Eglise Gallicane estoit plus digne d'estre » visitée de nous que nulle autre : parce qu'elle a » cet avantage entre les autres Eglises de la Chré- » tienté, qu'elle ne s'est jamais laissé aller à au- » cunes erreurs : que demeurant dans une con- » stante immobilité pour le service de Dieu, elle » n'a pû estre souïllée par les taches & par la » corruption des revoltes & des schismes : qu'elle » a toûjours gardé la paix & l'unité avec l'Eglise » Romaine, & a eu soin de rendre son respect » envers le saint Siege, illustre & recommanda- » ble, par de grandes actions de soûmission & de » reverence. *Ce qui est conforme à ce que dit saint* » *Bernard au Pape Innocent II.* que c'est en » France où les divisions & les schismes qui se » sont formez ailleurs, s'estouffent & se détrui- » sent, *& à ce qu'écrivit le saint & sçavant Pape* » *Gregoire IX. à l'Archevesque de Rheims* : Qu'a- » prés le Siege Apostolique, l'Eglise Gallicane » estoit comme un miroir de toute la Chrestienté, » & un immobile appuy de la foy, & qu'elle pre- » cede toutes les autres Eglises, soit en la ferveur » pour la foy Chrestienne & Catholique, soit en » la reverence envers le saint Siege.

a Precipuè Gallicanam Ecclesiam nostra duximus visitatione dignissimam, quæ inter reliquas Christianitatis Ecclesias nullis unquam cessit erroribus, nulla prorsus potuit Schismaticæ pravitatis insania maculari, semper in plena Dei constantia perseverans Romanæ Ecclesiæ pacem unitatemque tenere, eamque semper studuit magnis obsequiorum exhibitionibus exaltare. *Ex Codice Cassin. Ep. 8. Epist. 219.*

Gallicana Ecclesia post Apostolicam Sedem est quoddam totius Christianitatis speculum, & immotum fidei fundamentū, utpote quæ in fervore fidei Christianæ ac devotione Apostolicæ Sedis non sequatur alias, sed antecedat. *Greg. 9. Ep. ad Arch. Rem.*

CHAPITRE XIII.

Avec quelle fermeté il a deffendu l'autorité Episcopale & la discipline Ecclesiastique.

LEs appellations que l'on interjettoit des jugemens des Evesques au saint Siege, & les surprises qui se faisoient dans la Cour Romaine, à cause que le Pape & les Cardinaux n'estoient pas assez informez de la verité des choses qui s'étoient passées, empeschoient les plus saints Prelats de travailler à la reformation de leur Clergé, des Religieux, & de leurs peuples : & leurs plus salutaires ordonnances touchant la discipline Ecclesiastique, estoient si facilement cessées à Rome par des Decrets subreptices, que toute l'Eglise Gallicane en estoit offensée & scandalisée. Ce qui obligea S. Bernard de prendre en main la deffense de la Hierarchie, & de faire entendre aux souverains Pontifes la juste plainte des Eglises, & les maux déplorables qui venoient de l'abus qu'on faisoit de ces appellations.

Alberon Archevesque de Treves, que le Pape Innocent II. avoit élevé à cette éminente dignité, par l'estime qu'il faisoit de sa suffisance & de ses vertus, voyant qu'il avoit tous les jours les mains liées par ces appellations : qu'il ne pouvoit exercer sa charge, & que le Pape se rendoit juge de tout ce qui devoit se faire par l'autorité Archiepiscopale en premiere instance, il eut recours à saint Bernard, qui estoit le protecteur de la puissance legitime & canonique des successeurs des Apostres, & l'azile sacré des bons Prelats de son siecle, lors qu'on leur ostoit les

droits & l'exercice de leur ministere, contre l'ordre des Canons & les Decrets des saints Peres. Voicy ce qu'il écrit en la personne & au nom de cét Archevesque au mesme Pape Innocent II.

» L'une des choses qui me donnent plus de peine est d'avoir pour suffragans ne jeunes Prelats, & sortis de Maisons nobles, qui au lieu de m'aider, s'opposent à moy. La justice, l'honnesteté, la Religion sont bannies de ces Eveschez. N'osant pas vous dissimuler ce mal, parce que je suis obligé par le devoir de ma charge de vous le découvrir, je vous l'expose simplement & en peu de paroles, afin que les desordres que vostre sagesse ne juge pas à propos d'être reformez par mon ministere, soient au moins par mon entremise connus de vostre Sainteté, qui peut y donner tel ordre qu'il luy plaira: & que si je n'exerce pas l'autorité d'Archevesque, au moins je n'en porte pas le nom tout à fait en vain, quoy qu'il me seroit meilleur de n'avoir point esté élevé à cette dignité, que d'estre rabaissé de cette sorte. Ie souffre cette confusion, sinon avec joye, au moins avec patience, ne voulant point manquer à l'obeïssance que je vous dois, pour laquelle je confesse devoir donner ma vie s'il est necessaire. Mais je prie vostre Sainteté de considerer, que vous perdez vous-mesmes les forces que vous m'ôtez, & que ce mespris & ce rabaissement de ma personne retombe sur vous, qui m'avez fait Archevesque de Treves sans que je vous l'aye demandé. I'ay beaucoup de sujets de me plaindre de vostre Sainteté devant elle-mesme: Mais je reserve à les luy faire sçavoir par le porteur de cette Lettre, qui est un homme sage & fidelle.

Epist. 177. n. 1. Il entend les Evesques de Mets, de Toul, & de Verdun.

Et le Saint écrivant luy-mesme au Pape en faveur de cet Archevesque, use de ces termes : *Je parle fidelement, parce que j'aime fidelement. Car l'amour n'est pas sincere, lors que les scrupules & les doutes sont accompagnez de soupçons & de défiances. La plainte que fait le Reverendißime Archevesque de Treves n'est point particuliere à luy seul ; mais luy est commune avec plusieurs : & principalement avec ceux qui vous aiment d'une affection plus sincere. C'est la voix publique & generale de tous les fidelles Pasteurs des peuples de la France, que la justice perit dans l'Eglise, que la puissance des clefs est aneantie, que l'autorité Episcopale est entierement abbatuë & méprisée, parce que nul des Evêques ne peut plus vanger les injures que l'on fait à Dieu, ny chastier & punir dans leurs Dioceses mêmes, les excez & les desordres qu'on y commet. Or c'est à vous & à la Cour Romaine qu'ils attribuent la cause de ce mal. Ils disent, que vous destruisez ce qu'ils ont bien estably, & que vous establissez ce qu'ils ont justement détruit. S'ils agissent contre quelques personnes corrompuës & seditieuses, soit du peuple, soit du Clergé, soit des Monasteres, ces personnes aussi-tost courent à vous, & retournant de Rome se vantent & se glorifient d'avoir trouvé pour protecteurs de leurs injustices ceux qui en devoient estre les vengeurs.* Epist. 178. n. 1.

C'est une honte de voir quels sujets de risée on donne aux ennemis de l'Eglise, & possible mesme à ceux par la crainte ou par la faveur desquels on s'est escarté du droit chemin. Vos amis sont couverts de confusion, on insulte aux fidelles serviteurs du S. Siege. Les Evesques passent par tout dans l'opprobre & dans le mépris. Et lors qu'on méprise les justes jugemens qu'ils ont rendus, on affoiblit aussi beaucoup vostre Ibid. n. 2.

autorité. Car ce sont eux qui ont zele pour vostre honneur, & qui travaillent avec fidelité pour vôtre paix & pour vostre gloire : mais j'ay peur que ce ne soit sans effet. Pourquoy vous-mesme affoiblissez-vous vostre force? Pourquoy abbaissez-vous ceux qui s'élevent pour l'appuy de vostre grandeur? Pourquoy rebroussez-vous la pointe des armes fidelles que l'on employe pour vous? Pourquoy humiliez-vous ceux qui combattent pour l'affermissement de vostre puissance? L'Eglise de saint Gangulphe qui est à Toul pleure sa ruïne, & personne ne la console. Car qui s'oppose au bras élevé, à l'impetuosité du torrent, & au decret de la supreme puissance? Saint Paul se plaint qu'il souffre la mesme violence à Verdun, l'Archevesque ne pouvant plus le deffendre contre la folle insolence des Religieux, laquelle est aujourd'huy fortifiée par l'autorité Apostolique, comme si elle n'estoit pas assez grande d'elle-mesme. Helas! Ce n'est pas ainsi qu'on appaise la colere de Dieu, qu'on attire sa grace, & qu'on excite sa misericorde. Mais au contraire ce sont ces choses & autres semblables, qui font que sa fureur ne se retire point de dessus nous, que son bras est toûjours levé, & que cette verge dont parle le Prophete Ieremie, est toûjours veillante sur
Ierem. 1. 11. *nos pechez. Et veritablement Dieu est irrité contre les schismatiques* (sçavoir Pierre de Leon Antipape) *mais neanmoins il n'est pas favorable aux Catholiques.*

Baron. ann. 1135 n. 25. Surquoy le Cardinal Baronius dit ce qui suit : *Parce que le Pape Innocent II. avoit esté trompé par les artifices & les surprises de quelques personnes injustes & malicieuses, & que contre le droit & la justice on avoit tiré de luy des Rescrits & des Decrets*

qui cassoient ce qui avoit esté tres-bien jugé par l'Archevesque de Treves ; Saint Bernrd usant de la liberté de parler que le Saint Esprit luy avoit donnée, escrivit pour ce Prelat au Pape Innocent, & il luy marque entre autres choses que la colere de Dieu veilloit sur l'Eglise Romaine à cause de telles injustices.

Saint Bernard remontre en suite au Pape dans la mesme Lettre, que les differends Ecclesiastiques arrivez entre les Evesques de Mets, de Toul & de Verdun, suffragans de Treves, seroient mieux decidez & jugez par le Metropolitain, sçavoir par l'Archevesque de Treves, qui estoit informé de tout, qu'estant remis au jugement de la Cour Romaine qui ignoroit la verité du fait, & ne connoissoit point les personnes. *L'Eglise de Mets*, dit-il, *est troublée par la division de l'Evesque & de son Clergé : Surquoy vous sçavez ce qu'il vous a pleu d'ordonner. Mais ils ne sont pas encore en paix, & on n'espere pas qu'ils y soient bientost. Quant à moy (afin que je ne taise pas mon sentiment sur ce sujet) je croy qu'il seroit à propos de commettre cette affaire, & les deux autres de Toul & de Verdun, au jugement du Metropolitain qui connoist toutes choses, dont la vertu a esté éprouvée en plusieurs rencontres, & qui par le témoignage de l'Eglise a esté trouvé fidelle.* Epist.178.n.3.

Quelques années depuis le mesme Saint fit une grave & tres-sage remontrance sur ce sujet au Pape Eugene, en ces termes: *Vostre vigilance & vostre pieté doivent prendre garde, que le remede des appellations, qui a esté introduit par une grande necessité, ne devienne pas inutile par le mauvais usage qu'on en fait. Il me semble qu'elles* De consid.lib. 3.c.2.n.6

peuvent produire beaucoup de mal, si l'on n'y apporte une souveraine moderation. On appelle de tout le monde à vous: Et c'est un témoignage de vostre singuliere primauté. Mais si vous estes sage vous ne vous réjoüirez pas de la primauté, mais du fruit qui en doit revenir à l'Eglise. Car il a esté dit aux Apôtres: Ne vous glorifiez pas en ce que les Diables vous sont assujettis. Luc. 10. *On appelle à vous comme j'ay dit, & je desirerois que ce fut avec autant de fruit que de necessité. C'est une injustice d'appeller injustement.* Ibid. n. 7. *Mais d'appeller injustement & impunément, c'est ce qui entretient les injustes appellations.*

» Il faut appeller de la Sentence; & il est tout à » fait injuste d'appeller auparavant la Sentence, si » l'on n'a un sujet manifeste de se plaindre. D'où il » s'ensuit, que celuy qui appelle n'en ayant point, » n'a pour but que de donner de la peine à un autre » & de gagner temps. Or l'appel n'est pas une in- » vention pour fuïr devant la justice, mais un azile » pour se sauver de l'injure. Combien connoissons- » nous de Prelats, dont l'on a appellé à Rome pour » avoir liberté de faire durant l'appel ce qui n'est ja- » mais permis? Et ne sçavons-nous pas que quel- » ques-uns par le moyen de ces appellations ont pas- » sé toute leur vie dans des crimes, comme l'inceste » & l'adultere? N'est-il pas estrange que tout ce qui » devroit estre redouté des vicieux, favorise le vice » mesme? On appelle à Rome des jugemens des Ibid. n. 8. » Evesques, afin qu'ils n'osent, ny dissoudre ny def- » fendre les mariages illegitimes. On appelle des » Evesques, afin qu'ils ne puissent punir ny reprimer » les rapines, les larcins, les sacrileges, & les autres » crimes. On appelle des Evesques, afin qu'ils ne » puissent rejetter & bannir les personnes indignes & » infames des offices sacrez & des benefices Eccle-

ſiaſtiques. Quel remede trouverez-vous à ce mal, « afin que ce qui a eſté eſtably comme un remede ne « ſerve pas à cauſer la mort ? Si le zele du Seigneur « n'a pû ſouffrir, que la Maiſon de priere fuſt deve- « nuë une retraite de voleurs, vous qui eſtes ſon « Miniſtre ſouffrirez-vous que le bouclier des miſe- « rables ſerve d'arme à l'injuſtice ? On voit d'ordi- « naire que ce ne ſont pas ceux qui ont eſté oppri- « mez & offenſez, mais ceux qui veulent opprimer les « autres qui ont recours à ces appellations. Que « veut dire ce myſtere ? Il vaut mieux que vous le « conſideriez, que non pas que je l'éclairciſſe. «

Mais pourquoy, me direz-vous, ceux qu'on a in- « juſtement appellez à Rome ne viennent-ils pas « juſtifier leur innocence, & convaincre la malice de « leurs parties ? Ie vous répons ce qu'ils ont accoû- « tumé de répondre. Nous ne voulons point nous con- « ſommer en frais inutilement. Il y en a dans la Cour « Romaine qui ſont portez à favoriſer en tout les ap- « pellans & les appellations : Et puis que nous per- « drions noſtre cauſe à Rome, il vaut mieux la per- « dre ſans ſortir de noſtre maiſon. Tres ſaint Pere « n'ayez point de part je vous prie avec ceux qui « croyent que ces appellations ſont du gibier de « chaſſeurs, & qui raillans quelquefois diſent entre « eux : Nous ſçavons deux cerfs qui ſont bien gras « & bien nourris. *C'eſt pourquoy noſtre Saint loüe le* « *meſme Pape Eugene*, de ce que rejettant ces appel- « *Ibid. n. 12.* lations, il renvoyoit pluſieurs affaires à ceux qui « eſtoient eſtablis pour en connoiſtre, ou qui le pou- « voient faire plus promptement (*ſçavoir aux Evê-* « *ques des lieux*) parce que la deciſion d'une affaire « peut eſtre plus ſeure & plus prompte, où la connoiſ- « ſance en eſt plus certaine & plus facile. Ce qui a « *Conc. Trid. Seſſ. 13. c. 12.* eſté ordóné par le ſaint Concile de Trente, qui a re- «

De reformat. formé cet abus pour le bien de toute l'Eglise.

Nostre Saint a soûtenu aussi l'autorité des Evesques, contre l'insolence des Ecclesiastiques de ce temps là. Il écrit en ces termes au Pape Innocent

Epist. 152. n. 1.

» II. L'insolence des Ecclesiastiques, dont la pre-
» miere cause est la negligence des Evesques trou-
» ble l'Eglise par tout. Les Evesques donnent le
» Saint aux chiens, & les perles aux pourceaux,
» & ces animaux se tournant contre eux les fou-
» lent aux pieds. Il est juste qu'ils les éprouvent
» tels qu'ils les souffrent: & que puis qu'ils les enri-
» chissent des biens de l'Eglise, & ne corrigent
» point les maux qu'ils font, ils ressentent les mau-
» vais effets de la malice de ces personnes, laquel-
» le ils ont nourrie & entretenuë. Ces Ecclesiasti-
» ques sont enrichis des travaux des autres. Ils
» mangent pour rien le fruit de la terre, & leur
» abondance produit leur iniquité, comme dit le
» Prophete. Ils sont marquez par l'Ecriture, lors
» qu'elle dit des Israëlites : Le peuple s'assit pour
» manger & pour boire, & puis se leva pour fola-
» trer. Car l'esprit qui est accoûtumé aux delices,
» & n'est point cultivé par la discipline, contracte
» beaucoup de corruption. Et si vous tentez de les
» tirer de leurs vieilles habitudes, ils ne soufriront
» pas que vous les touchiez seulement du bout du
» doigt : Mais comme dit le Prophete : Ils sont
» semblables aux chevaux qui estant gras sont vi-
» cieux, & ne peuvent estre domptez. On a pro-
» duit contre cet Evesque de mauvais témoins, des
» hommes qui se plaisent à décrier toûjours la vie
» des autres, & à negliger la leur. Ie vous prie de
» rendre justice à ce Prelat, dont la seule faute, si
» je ne me trompe, est qu'il a repris les fautes de
» son Clergé.

Psal. 117. Exod. 32.

Deut. 32.

C'estoit Acton Evesque de Troyes.

Chapitre

CHAPITRE XIV.

Conseils importans & tres-salutaires pour la preparation au Sacerdoce, & aux dignitez Ecclesiastiques.

I. AVIS. *N'estre pas seulement hors les vices & tous les pechez mortels, mais estre rempli des graces de Dieu, & affermi dans la charité*

SAint Bernard dans le Traité qu'il a composé, *des mœurs & des devoirs des Evesques*, & qu'il addressa à Henry Archevesque de Sens, dit ces paroles : *Afin que le cœur se puisse porter seurement à faire du fruit au dehors, il faut qu'il se rende un témoignage avantageux de vertu & de charité, & qu'il ait bien establi au dedans la seureté d'une bonne conscience. Car que sert-il à l'homme de gaigner tout le monde, s'il perd son ame? Joint que l'ordre & la raison demandent, que celuy qui est obligé d'aimer son prochain autant que luy-mesme, sçache auparavant s'aimer luy-mesme.* Aussi nous voyons qu'il condamne la precipitation de ceux qui s'engagent trop tost dans les fonctions Ecclesiastiques. *Lorsque l'Ecriture marque*, dit-il, *que l'arbre planté sur le bord des eaux courantes porte son fruit en son temps & en sa saison, elle reprend la conduite de ceux qui veulent faire du fruit avant le temps. Et ne voyons-nous pas que quand nos arbres fleurissent trop tost, nous craignons pour ces fleurs trop avancées? Il y a aussi des hommes dont les fruits ne sont pas si heureux qu'ils devroient estre, parce qu'ils sont precipitez. Ce sont ceux qui dans le commencement de leur conversion, veulent aussi-tost faire du fruit en s'exerçant dans la charité envers le prochain, & qui se hastent contre l'ordre & le decret de l'ancienne loy, de labourer*

De mor. & offic. Episc. c. 3. n. 12 & 13.

Matth. 16.

Serm. de S. Bened. Psal. 1.

Deut. 2, 15. 19. *avec le premier né du bœuf, & de tondre les premiers agneaux des brebis.*

Les penitens, dit-il ailleurs, *sont figurez par l'épouse qui s'avance dans le desert, parce qu'ils sont picquez des épines sur lesquelles ils marchent : Au lieu que les Prelats, les Ecclesiastiques, & les Docteurs, sont figurez par l'épouse qui revient du desert, parce qu'ils ont foulé aux pieds avec un esprit genereux, toute la poussiere du siecle. C'est pourquoy il est dit, qu'ils reviennent du desert riches & abondans en delices, qui sont celles de l'ame & non du corps, de l'esprit & non de la chair, de la raison & non de la sensualité, de l'homme interieur & non de l'exterieur. Et pour les marquer en un mot, elles ne sont autre chose qu'une abondante infusion de la grace spirituelle. Heureuse l'ame qui reçoit cette infusion de grace, & qui est prevenuë par les benedictions de la celeste douceur, afin qu'elle devienne un temple de Dieu, & un Oracle du S. Esprit. Cette ame ne peut manquer de richesses de salut, qui sont la sagesse & la science, & le plus excellent thresor de ce mesme salut, est la crainte du Seigueur. Quand elle sera remplie de ces delices avec abondance, elle pourra lors publier la grandeur de Dieu dans l'Eglise. Elle pourra prêcher sur les toits ce qu'on luy a dit dans la chambre, & de cette sorte elle abondera en delices en prêchant la doctrine Evangelique, en reluisant par l'exemple de sa vie, & en exerçant avec assiduité les œuvres spirituelles.*

Il enseigne dans ce mesme esprit, sur ces paroles du Cantique, où il est dit *que l'Epouse est encore petite, & qu'elle n'a point de mammelles ; Que* Ser. 10 in Cant. n. 1. Cant. 8. 8. *ces deux mammelles figurent la double charité Pectorale & Apostolique, qui a de la compassion*

pour tous les maux du prochain, & de la conjoüiſſance pour tous ſes biens, & que celuy qui ne l'ayant pas eſt choiſi pour gouverner des ames, ou pour preſcher la verité, ne ſert point aux autres, & nuit beaucoup à ſoy-meſme. La charité, dit-il, *eſt la plenitude de la loy & du cœur, ſi toutefois elle eſt pleine. Car il n'y a rien qui puiſſe remplir la creature faite à l'image du Dieu, que Dieu qui eſt la charité meſme & qui eſt ſeul plus grand qu'elle. Or il eſt tres-perilleux d'employer aux fonctions Eccleſiaſtiques celuy qui n'a pas encore acquis cette pleine charité, quelques vertus au reſte qu'il puiſſe avoir.* Ser. 18. in Cant. n. 1.

Et il exprime toute cette doctrine ſi ſainte par une elegante comparaiſon, lorſqu'il dit: *Il n'y a rien de ſi dangereux que de ſe répandre au dehors, lorſqu'on n'eſt plein qu'à demy, & auparavant que d'avoir receu l'infuſion de Dieu de toutes parts. Et il faut bien prendre garde de ne ſe pas rendre ſemblable au canal, qui jette l'eau au dehors preſqu'au meſme temps qu'il la reçoit, mais poûtoſt au baſſin de la fontaine, qui ne ſe répand que quand il eſt plein, & communique alors ce qu'il a de reſte ſans ſe faire prejudice. Et cependant*, ajoûte ce Saint, *nous en avons aujourd'huy beaucoup dans l'Egliſe, qui reſſemblent au canal, & peu qui reſſemblent au baſſin. Ceux par qui les eaux du Ciel découlent ſur nous, ont tant de charité, qu'ils veulent bien paſſer à l'effuſion, avant que d'avoir receu l'infuſion. Ils ſont plus diſpoſez à parler qu'à écouter. Ils ſe portent à enſeigner ce qu'ils n'ont pas appris, & deſirent avec ardeur de commander aux autres, lorſqu'ils ne ſçavent pas encore ſe gouverner eux-meſmes.* Serm. 18. in Cant. n. 7.

Pour moy, je croy qu'il n'y a nul degré de pieté pour parvenir au ſalut, qui doive eſtre preferé à ce

Ecclesi. 30. *que le Sage nous apprend, lors qu'il dit: ayez pitié de vostre ame en vous rendant agreable à Dieu. Que si je n'ay qu'un peu d'huile pour mon propre usage, pensez-vous que je vous la doive donner, & en demeurer privé? Je la garde pour moy, & suis resolu de ne l'exposer en public, que par le commandement du Prophete. Que si quelqu'un de ceux qui ont peut-estre une estime de moy plus avantageuse que ce qu'ils voyent en moy, & qu'ils entendent de moy, me pressent trop par leurs prieres, ils receMatth.25. 9. vront cette réponse; De peur qu'il n'y en ait pas assez pour vous & pour nous, allez plûtost à ceux qui en vendent, & en achetez.* Et enfin il conclud: *Que nous devons imiter avec humilité celuy, de la plenitude duquel nous avons tout receu: Que nous devons apprendre de luy à ne répandre que de nostre plenitude, & qu'il ne faut pas estre plus liberal que Dieu: Que le bassin ne doit point avoir honte de ne faire pas de plus grandes profusions que sa propre source, laquelle ne s'écoule point dans les ruisseaux, & ne se répand point dans les lacs, qu'aprés s'estre soulée de ses propres eaux.*

Et ailleurs, parlant aux Ecclesiastiques qui pouvoient parvenir aux Eveschez, il leur dit:
Serm. 76. in Cant. n 8. *Ecoutez cecy amis de l'Epoux: si toutefois vous estes ses amis. Mais j'ay dit trop peu en vous appellant amis. Car il faut que ceux qu'il daigne honorer du privilege d'une si grande familiarité, soient parfaitement ses amis. Ce n'est pas en vain que confiant le soin de ses brebis à S. Pierre, il luy a dit trois fois: M'aimez-vous? Et je croy qu'il a voulu luy dire en substance; Si vostre conscience ne vous rend ce témoignage que vous m'aimez, & que vous m'aimez beaucoup & parfaitement, c'est à*

dire plus que vos interests, plus que vos parens, & plus que vous-mesmes, afin d'accomplir le nombre de cette triple repetition, ne vous chargez point de ce soin, & n'entreprenez point de gouverner mes brebis, pour lesquelles j'ay répandu tout mon sang. Terrible parole, & qui peut émouvoir les cœurs les plus endurcis de ceux, qui comme les Tyrans usurpent les charges Ecclesiastiques.

CHAPITRE XV.

II. AVIS. *N'avoir point d'ambition pour l'honneur, & l'éclat des dignitez de l'Eglise.*

NOstre Saint appelle *l'ambition un mal subtil, un poison secret, une peste cachée, une source d'artifices, & une mere d'hypocrisie.* Il dit *qu'elle enfante la jalousie; qu'elle produit les vices: qu'elle nourrit les crimes; qu'elle altere les vertus: qu'elle corrompt la sainteté; qu'elle aveugle le cœur; que des remedes elle forme des maladies; & tire la langueur de la guerison. Au reste,* dit-il, *elle aime l'obscurité & les tenebres, & ne peut souffrir la lumiere. Comme c'est un vice honteux, elle se cache & se tient en bas. Elle ne jette ses yeux que sur les choses élevées; mais elle fuit de paroistre aux yeux des hommes. Ce qu'on ne doit pas trouver étrange, estant difficile qu'elle vienne à bout de ses desseins si elle ne se garde d'estre apperceuë. Car plus on recherche la gloire, moins on l'acquiert, lors qu'on est découvert dans cette recherche. Et qu'y a-t-il de moins glorieux, principalement parmy les Prelats, que de passer pour amoureux passionné de la gloire, puis qu'un simple Chrêtien mesme ne doit se glorifier qu'en la Croix de* JESUS-CHRIST*? Les hommes n'ont pas tellement essuyé toute pudeur, qu'ils*

Serm. 6. in Psalm. 90.

Epist. 126.

honorent une ambition qui est nuë & effrontée. Il y en a une qui paroist sage, retenuë & clairvoyante, qui se conduit, sinon avec pureté, au moins avec discretion ; qui agit en secret lors qu'elle void qu'elle peut avancer ses pretentions & ses desseins ; & qui n'y voyant point de jour demeure retirée en elle-mesme, & qui ne quitte point l'ombre de la pudeur dont elle se couvre. Quoy que celle-là ne craigne pas encore Dieu pour se sauver, toutefois par une modestie naturelle elle conserve l'honnesteté civile & humaine, en ce qu'elle craint les hommes & respecte le public. Mais il y en a une autre, qui est aveugle & hardie.

De vita & mor. Cler. c. 9 n. 26. Sap. 6.

C'est à cet ambitieux que nostre Saint parlant, il luy dit : *Puis qu'il est écrit qu'on rendra un jugement rigoureux à ceux qui commandent, & que les puissans seront tourmentez puissamment, faites toûjours monter vostre orgueil. Suivez vostre Roy, que vos yeux ne regardent que les choses hautes. Hastez-vous de multiplier les Prebendes. De là volez aux Archidiaconats : puis aspirez à l'Episcopat, & portez encore si vous voulez vos desseins plus haut. Car c'est ainsi que l'on monte au Ciel. Où tendez-vous miserable ? Voulez-vous tomber de plus haut, afin que vostre cheute soit plus dangereuse ? car vous ne tombez pas peu à peu, mais comme un éclair, par un souffle impetueux, & vous serez precipité soudain comme un autre Lucifer.*

De mor. & offic. Episc. c. 7. n. 25.

Il dit : *Que plusieurs ne courrroient pas avec tant de joye & de hardiesse aux dignitez Ecclesiastiques, s'ils sçavoient que ce ne sont pas seulement des honneurs, mais aussi des charges. Ils craindroient sans doute le poids de ces charges, & s'ils ne s'efforçoient pas, comme ils font avec tant de peine & tant de*

perils, de se procurer l'éclat de ces dignitez. On voit que des hommes de tout âge & de tout ordre, les sçavans & les ignorans y courent également, comme s'ils étoient assurez de vivre sans soin, lors qu'ils se seront chargez de ces soins. Et il ne faut pas s'en étonner, puis qu'ils n'en ont point fait encore d'experience en eux-mesmes. Car lors qu'ils voyent que ceux qui ont chargé leurs épaules de ce fardeau qu'ils ont desiré, non seulement ne gemissent pas sous cette charge, mais desirent d'en estre encore plus chargez. Ils ne sont point détournez de leur entreprise par les perils, lesquels ils ne voyent pas, étant aveuglez de passion : mais ils y sont animez par l'éclat & par la splendeur qu'ils voyent avec envie en la personne des Ministres de l'Eglise, O demesurée ambition! O insatiable avarice! Quand quelqu'un est fait Doyen, Prevost, ou Archidiacre en quelque Eglise, il ne se contente pas de l'une de ces dignitez en une seule Eglise, mais il desire d'en avoir en plusieurs, & lors qu'il les a obtenuës il soupire aprés l'Episcopat, & il n'est pas encore rassasié lors qu'il est Evesque, il souhaite d'estre Archevesque. Ibid. n. 17.

Nostre Saint marque au Pape Eugene, que plusieurs de ceux qui alloient plaider à Rome, témoignoient publiquement l'ambition qui les poussoit à vouloir emporter par procez des dignitez Ecclesiastiques. *Il y en a qui sont si impudens*, dit-il, *qu'encore que la face de leur cause soit toute défigurée par les taches d'une ambition visible, ils ne rougissent point de demander audience, & de publier leur vice; au lieu de se contenter d'estre confondus par le jugement de leur propre conscience. Mais comme personne n'a resisté à ces fronts d'acier, ils se sont multipliez & endurcis. Et* De Consid. lib. 1. c. 10. n. 13.

veritablament un vicieux ne redoute pas beaucoup le jugement des vicieux, & lorsque la corruption est grande, on ne sent plus celle d'un particulier. Quel avare rougit devant un avare? & quel impudique est confus devant un autre impudique? l'Eglise est pleine d'ambitieux, & elle n'a non plus d'horreur des efforts & des entreprises de l'ambition, qu'une caverne de voleurs en a des dépoüilles des passans.

Cependant l'une dés principales dispositions que nostre Saint desire pour estre digne de quelque charge Ecclesiastique, est qu'on s'en estime indigne, qu'on ait de la peine à se resoudre de l'accepter. C'est un des conseils qu'il donne au Pape Eugene pour le choix des Evesques & des
De Consid. 4. n. 4. c. 9. Prelats. *Celuy pour lequel on vous prie*, luy dit-il, *vous doit estre suspect. Mais quant à celuy qui vous prie luy-mesme de l'élever à une dignité, il est déja condamné. Et il importe peu qu'il vous prie par soy-mesme, ou par un autre. Si vous voyez quelque Ecclesiastique étranger qui se retire en la Cour de Rome, vous le devez considerer comme un de ces ambitieux. Mettez encore au mesme rang de ceux qui prient qu'on les avance en honneur, les flateurs & les complaisans, encore qu'il ne vous*
Ibid. n. 10. *prient pas de bouche. Vous devez faire le mesme jugement de celuy qui craint & de celuy qui espere, estant le propre d'un homme artificieux d'affecter de paroistre humble, lorsqu'il veut obtenir quelque*
Ecclesf. 19. *faveur. Car il y en a, selon l'Ecriture, qui s'humilient avec malice. C'est pour ces faux freres que*
1. Timoth. 5. *l'Apostre dit: Ne vous hastez pas d'imposer les mains sur personne. Choisissez donc, non ceux qui veulent, ni qui courent, mais ceux qui reculent*

& qui refusent. Forcez ces derniers, & contraignez-les d'entrer.

Et cette doctrine sainte est tellement selon l'esprit des Peres, & de l'Eglise, que S. Hierosme dit de Nepotien : *Il meritoit d'autant plus d'estre élevé au Sacerdoce qu'il refusoit de l'estre, & il s'en rendoit d'autant plus digne, qu'il s'en publioit indigne.* Et les Empereurs Leon & Antheme parlant de l'Episcopat, disent ces mots : *Un Ecclesiastique doit estre tellement éloigné de briguer & de poursuivre cette dignité, qu'il faut le chercher pour l'y contraindre, & qu'estant prié & convié de l'accepter, il doit se retirer & s'enfuir, en sorte qu'il ne se rende qu'à une necessité absoluë qui l'excuse devant Dieu. Car dans la verité tout homme est indigne du Sacerdoce, s'il n'est consacré malgré luy, & contre sa volonté.*

Hier. Epitaph. Nepotiæ. ad Heliodor.

L. 31. C. de Ep. & Cler. an. 469.

CHAPITRE XVI.

III. AVIS. *Examiner si l'on est appellé de Dieu. Combien il est important de n'entrer dans une charge Ecclesiastique que par une vraye vocation.*

LA vocation de Dieu est d'une telle importance touchant les dignitez Ecclesiastiques, que saint Bernard attribuë tout le fruit & toute la benediction qu'on peut esperer des qualitez loüables d'un Prelat à cette premiere volonté de Dieu, qui l'appelle à cette charge. Parlant d'un tres-habile & tres-vertueux Theologien, qui avoit esté éleu Evesque de Châlons, il dit de luy écrivant au Pape Honoré II. *Je le connois pour un homme d'une foy & d'une doctrine pure & également habile dans les choses divines & humaines. Et j'espere qu'il sera un vase d'honneur dans la*

Epist. 13.

Maison de Dieu, & utile à toute l'Eglise Gallicane, si toutefois c'est Dieu qui l'a appellé à cette charge. Il dit ailleurs : *Que c'est une extreme impudence de s'ingerer de soy-même dans le ministere de l'Evangile.* Et il fait ces reproches aux Ecclesiastiques ambitieux, en leur disant : *Malheur sur vous, qui prenez la clef non seulement de la science, mais aussi de la puissance : qui n'entrez pas dedans, & qui en plusieurs manieres empeschez les autres d'y entrer, du lieu que vous devriez les introduire vous-mêmes. Car vous ne recevez pas les clefs, mais vous les prenez.* Et *c'est de ceux-là que Dieu se plaint par le Prophete : ils ont regné*, dit-il, *mais non pas moy. Ils sont devenus Princes ; mais ce n'est pas moy qui les ay appellez à cette Principauté. D'où vient cette grande ardeur que vous avez pour les dignitez Ecclesiastiques, cette impudence extréme de l'ambition, cette fureur brutale de l'orgueil humain ? Y a-t'il quelqu'un parmy vous qui fût assez hardy pour oser usurper les charges du plus petit Royaume du monde sans l'ordre du Roy, & encore plus contre son ordre? Oseriez-vous entrer de vous-mêmes, & malgré luy dans le gouvernement de son Etat, & dans l'administration de ses affaires ? Et ne croyez pas que Dieu approuve ce qui se fait dans sa Maison si grande & si estenduë par ceux qui sont les vases de sa colere, qu'il a destinez à la damnation éternelle. Il y en a beaucoup qui viennent : mais considerez qui sont ceux qui sont appellez. Prenez garde à l'ordre que* JESUS CHRIST *a gardé dans ses paroles. Heureux*, dit-il, *ceux qui ont le cœur pur. Car ils verront Dieu. Et ensuite : Heureux les pacifiques. Car ils seront appellez enfans de Dieu. Le Pere celeste appelle ceux qui ont*

Serm. 10. in Cant. n. 1.

De Conu. ad Cler. c. 19. n. 33.

Luc. 11. 52.

Osee 8.

Matth. 5.

le cœur pur : qui ne recherchent point les interests ; mais les interests de JESUS-CHRIST ; *qui ne cherchent point ce qui leur est utile, mais ce qui est utile à plusieurs : Pierre,* dit il, *m'aimez-vous ? Seigneur, vous sçavez que je vous aime. Paissez mes brebis. Et certes comment pourroit-il donner en garde des brebis qu'il aime tant, à un homme qui ne l'aimeroit point.*

Il faut paistre, dit-il, *les brebis Chrêtiennes par l'exemple de sa vie, par la predication de la parole de Dieu, & par le fruit de ses oraisons. Et il les faut paistre selon l'ordre de* JESUS-CHRIST : *en sorte que nul ne s'éleve de soy même à l'honneur du Sacerdoce, mais qu'il n'y vienne point qu'y estant appellé de Dieu comme Aaron ; parce que si on entre par* JESUS-CHRIST *on se sauvera des fertiles pasturages. Au lieu que si on monte par ailleurs, on n'est que voleur & larron. Comme l'Apôtre appellé de Dieu dit aux Corinthiens : Considerez vôtre vocation, aussi nous devons considerer de nostre part, si nous sommes venus estant appellez, & appellez de Dieu, dont on doit recevoir la vocation en ces rencontres. Et je n'entends pas cette vocation commune & generale, par laquelle selon le mesme Apôtre, il a appellé ceux qu'il a predestinez. Mais celle par laquelle on nous appelle à l'honneur de la Clericature. Or il faut que j'interoge la conscience de chacun pour sçavoir qui les a appellez ; & que selon le precepte du Seigneur je parle au cœur de Jerusalem. Voilà un enfant, ou peut-estre un petit qui n'est pas encore nay, à qui la prévoyance de ses parens destine déja des Benefices. Ils disent, Donnons-le à cet Evesque qui est nostre amy, ou que nous servons, afin qu'il s'enrichisse des biens du Seigneur,*

De Vita & mor. Cler. c. 4. n. 12.

Ibid. c. 1. n. 14.

1. Cor. 1.

Rom. 8.

& que nostre succession ne soit pas divisée entre tant d'enfans. Un autre est mis entre les mains d'un Prevost ou d'un Doyen d'une Eglise, afin qu'il luy succede en sa dignité, & ce Doyen le nourrit avec une affection maternelle, l'entretenant dans les delices & dans les vices. Celuy-là est digne d'un Archidiaconat, parce qu'il est fils d'un Prince, & plus encore s'il est parent de l'Evesque, ayant comme droit à cet Evesché. Ainsi que les autres de la race. Un autre employe tous ses soins, toutes ses veilles, toutes ses soûmissions, tous ses services, toutes ses complaisances, tous ses déguisemens & toutes ses feintes pour pouvoir emporter quelque Benefice. Il ne rougit point de mendier quelque miserable appuy, & de malheureuses recommandations: Et enfin il se traîne, pour le dire ainsi, sur les pieds & sur les mains pour se pouvoir enfin donner une entrée dans le patrimoine de JESUS-CHRIST *& dans les biens du Seigneur, qui sont les seuls aujourd'huy qui soient exposez à tous les avares.*

Ibid. n. 15. *Qui est-ce qui recherche les dignitez Ecclesiastiques, & le ministere des autels, ou plûtost que l'on recherche pour cet effet (car on ne doit pas rechercher la prélature, mais estre recherché pour elle) afin qu'estant dégagé des soins du siecle, il s'approche du Seigneur avec une sainteté d'esprit & de corps, pour estre plus particulierement éclairé de ses lumieres, & s'appliquant à l'oraison & à la predication de la parole de Dieu, travaille à son salut, & à celuy des autres? Car s'il recherche le Sacerdoce, afin d'avoir ce qui est necessaire à la vie, il annonce l'Evangile afin de manger, & par un renversement de l'ordre, il donne des choses celestes pour les terrestres. Combien seroit-il plus honneste & plus*

conforme à la raison, qu'il exerçast des œuvres corporelles pour en tirer la nourriture de son corps, que non pas qu'il renversast l'ordre naturel des choses, ou qu'il deshonorast un ministere tout spirituel? La nature se contente de peu, & si les hommes ne recherchoient que ce qui est absolument necessaire pour la vie, ils ne s'engageroient pas dans une condition si perilleuse. Mais ils veulent estre honorez lors qu'ils marchent en public : Ils affectent de plaire aux hommes, de vivre dans les delices & dans le faste, & de se conformer en toutes choses au temps & au siecle.

Ecoutez la plainte du Seigneur sur ce sujet ; & comme ce Juge si patient, qui aime mieux la penitence que le chastiment des pecheurs, parle de cette temerité si estrange des hommes mortels. Ils ont regné, dit-il, *mais non par moy. Ils sont devenus* Osee. 8.
Princes : mais ce n'est pas moy qui les ay appellez à cette Principauté. Car tous ceux qui dans les Ordres Ecclesiastiques, & dans les fonctions du Sanctuaire, cherchent ou leur honneur propre, ou les richesses, ou les plaisirs du corps, ou enfin leur propre interest, & non ceux de JESUS-CHRIST *y sont manifestement appellez & introduits, non par la charité qui est Dieu, mais par la cupidité qui est opposée à Dieu, & la racine de tous les maux. Quelle temerité ! ou plûtost qu'elle folie ! Où est la crainte de Dieu ? Où est le souvenir de la mort ? Où est l'apprehension de l'Enfer, & cette terrible attente du Jugement à venir? L'Epouse n'ose entrer dans la chambre, ny dans le celier de son Epoux, que lors que le Roy luy introduit. Et vous sans y estre appellé & sans y estre introduit, vous y entrez de vous-même sans reverence & sans retenuë. Tirez-*

moy aprés vous, dit-elle, *je coureray aprés l'odeur de vos parfums. Et maintenant chacun est tiré & emporté par sa propre passion. Chacun suit l'odeur d'un profit honteux, estimant que le culte de la Religion est un moyen legitime de s'enrichir, & s'engageant par ce desordre dans une damnation asseurée.*

De conver. ad Cler. c. 10. t. 31. Et lors qu'il exhorte les Ecclesiastiques à se convertir, & à embrasser la penitence, il dit : *Il semble que l'Eglise se soit beaucoup estenduë ; & que l'ordre tres-sacré du Clergé s'est estendu pareillement. Le nombre des freres s'est multiplié jusqu'à l'infiny. Mais Seigneur, encore que vous ayez augmenté le nombre, vous n'avez pas augmenté la joye, puis qu'il paroist que le merite des hommes est autant diminué que le nombre en est accreu. On court indiscretement aux Ordres sacrez, & les hommes se portent sans reverence & sans consideration dans le ministere spirituel, qui est venerable aux Anges mesmes.*

De Vita & mor. Cler. c. 7. n. 21. Et c'est à ce defaut de vocation, & à ce renversement de l'ordre de Dieu & de l'esprit de l'Eglise, que nostre Saint attribuë la plus grande partie de tout le déreglement de sa discipline, & de toute la corruption des mœurs des fidelles ; *Qui s'étonnera*, dit-il, *que celuy qui n'est pas entré en serviteur fidelle, ny par* JESUS-CHRIST, *agissent infidellement & contre le service de* JESUS CHRIST? *Le fruit fera connoistre l'arbre, la branche la racine, & les œuvres l'intention. Il fera ce pourquoy il est venu : il dissipera : il consumera : il ravagera. Et comment celuy qui est tel, pourra-t'il servir au sanctuaire en esprit & en verité ? Car le Pere veut de tels adorateurs, & sans cette adoration veritable*

& spirituelle, il ne reste qu'un ministere de mort, qui ne va qu'à la condamnation & à la peine. J'admire l'audace de plusieurs, que nous voyons ne recueillir de leur propre vigne que des épines & des ronces, & qui neanmoins n'apprehendent point de s'ingerer dans la vigne du Seigneur, laquelle ils détruisent & ravagent plûtost, qu'ils ne la gardent & ne la cultivent. Malheur aux Ministres infidelles, qui n'estant pas encore reconciliez avec Dieu entreprennent de reconcilier les autres, comme s'ils estoient hommes de vertu & d'une vie toute pure. Malheur aux enfans de colere, qui font profession d'estre Ministres de la Grace. Malheur aux enfans de colere, qui ne craignent point d'usurper le rang & le nom de pacifiques. Malheur aux enfans de colere, qui contrefont les fidelles mediateurs de la reconciliation & de la paix, afin de manger les pechez du peuple. Malheur à ceux, qui vivans selon la chair ne peuvent plaire à Dieu, & presument d'avoir la puissance de l'appaiser : Dans l'estat present de l'Eglise, qui nous fait pitié, & que nous déplorons, nous ne sommes pas estonnez de voir qu'il naisse un basilic d'une couleuvre. Nous ne sommes pas estonnez, que celuy qui viole les regles que le Seigneur a establies, ravage la vigne du mesme Seigneur.

Serm. 30. in Cant. n. 8.

De Convers. ad Cler. c. 19. 32.



CHAPITRE XVII.

IV. AVIS. *Conserver toûjours des sentimens d'humilité & de crainte dans une dignité Ecclesiastique, encore qu'on fust asseuré d'y estre entré par une veritable vocation de Dieu.*

De Vita & mor. Cler. c 5. n. 10. QUELQUE *irreprochable que paroisse l'entrée dans une charge Ecclesiastique, & quelque pure qu'ait esté l'intention qu'on a euë, il ne faut pas laisser de craindre*, dit nôtre Saint. *Et mesme il faut craindre beaucoup. Car tous ceux qui ont commencé par l'esprit, n'achevent pas par l'esprit; mais quelques-uns achevent par la Chair.* Et écrivant à Brunon aprés qu'il eut accepté l'Archevesché de Cologne, il luy mande: *Si c'est une chose asseurée que tous ceux qui sont appellez au ministere, sont appellez au Royaume, l'Archevesque de Cologne ne doit rien craindre. Mais si Dieu mesme avoit choisi Saül pour le Royaume, & Judas pour le Sacerdoce, & si l'on ne peut contredire l'Ecriture qui le declare formellement, l'Archevesque de Cologne a sujet de craindre. Que si ce qu'a dit saint Paul est tres veritable, & a lieu aujourd'huy comme autrefois, que Dieu n'a pas choisi beaucoup de nobles, beaucoup de puissans, & beaucoup de sages, l'Archevêque de Cologne a ces trois sujets de craindre. Ayons donc soin, lors que nous sommes élévez à ces dignitez illustres, de n'élever pas nostre cœur, mais de trembler, & de nous tenir dans l'humilité & l'abbaissement. On vous a estably Prince sur vos freres, dit l'Ecriture : Soyez parmy eux comme l'un d'eux. Plus vous estes grand, plus humiliez-vous en tout. C'est un Sage qui nous donne ces conseils, lesquels se trouvent conformes à la Sagesse mesme*

Epist. 9.

1. Cor. 1. 26.

Eccles. 32.

Eccles. 3.

mesme qui dit : Celuy qui est le plus grand parmy vous, doit se tenir comme le moindre. Que si l'Ecriture nous apprend, qu'un jugement rigoureux est preparé à ceux qui ont autorité sur les autres, tous ceux qui sont establis en puissance ne doivent-ils pas apprehender ? Si elle nous asseure que le serviteur qui sçait la volonté de son maistre, & ne l'execute pas, sera chastié severement, ceux qui sont fort instruits & éclairez dans la science, doivent-ils se tenir en seureté ? Et si elle nous enseigne, que le Juge de tous les hommes ne fait point acceptation des personnes, les nobles n'ont-ils point sujet de craindre ? Luc. 9. Sap. 6.

Aprés que Bernard Abbé des Trois-fontaines, eut esté éleu Pape du commun consentement des Cardinaux, par une vocation de Dieu, *miraculeuse*, comme le marque assez nostre Saint, quoy qu'il n'ose l'asseurer, il luy écrit : *Comme l'Eglise des Saints se réjoüit avec sujet, & se glorifie au Seigneur, ayant conceu de grandes esperances de vôtre promotion, & plus grandes qu'elle n'a fait de tous vos predecesseurs depuis long-temps, l'Eglise de Clairvaux qui vous a porté dans son sein, & dont vous avez succé les mammelles, en a un particulier sujet de joye, à laquelle je prends part. Car j'avouë que je m'en réjoüis : mais il est vray que c'est avec tremblement, & que dans le point de ma plus grande réjoüissance, je me suis trouvé saisi de frayeur. Je considere la hauteur du lieu où vous estes ; & j'apprehende la cheute. Je regarde ce sommet des dignitez, & en mesme temps je jette les yeux sur une abysme & un precipice, qui est en bas au pied de cette montagne. Je contemple cette sublimité d'honneur & de gloire, & je crains le peril qui est tout* Epist. 238. Psal. 48. 13.

proche, selon ce qui est écrit : L'homme estant en honneur a perdu l'intelligence, c'est à dire, que l'honneur a esteint sa lumiere & sa sagesse. Souvenez-vous dans toute vôtre conduite que vous estes homme, & que la crainte de celuy qui oste la vie aux Princes, soit toûjours devant vos yeux.

De consid. prolog. Et dans le Livre *De la Consideration* qu'il luy envoya, il luy dit : *J'espere que le changement s'est fait en vous, mais non pas de vous, & que vostre promotion n'a pas succedé à vostre premier estat,* Ibid. lib. 2. c. 5. n. 8. *mais y a seulement esté ajoûtée. Vous n'avez pas oublié vôtre premiere profession. Elle n'est pas sortie de vôtre esprit, ny de vostre cœur. Elle vous doit faire mépriser l'honneur dans l'honneur mesme. Vous* Ibid. n. 9. *estes estably au dessus de tous : mais ce n'est pas pour dominer. On vous a imposé un ministere, mais on ne vous a pas donné une souveraineté. Tenez-vous pour un Prophete, & apprenez par l'exemple des Prophetes à gouverner les peuples, non en gouvernant absolument, mais en faisant ce qui est neces-* Ibid. n. 10. *saire selon le temps. Si vous vous flattez de ce que vous estes assis sur la chaire Pontificale, considerez que c'est un lieu où il faut que vous soyez comme en sentinelle : que vous devez veiller sur les autres, & que le nom d'Evesque que vous portez ne marque pas une Seigneurie, mais un office & une char-* 1. Petr. 5. *ge. L'Apostre dit qu'il ne domine point, & afin que vous ne croyez pas qu'il ait parlé selon l'humilité, & non selon la verité,* JESUS-CHRIST *dit dans l'Evangile : Les Rois des nations domi-* Luc. 22. *nent sur eux, & ceux qui ont puissance sur les peuples sont appellez Rois & Seigneurs, mais il n'en est pas ainsi de vous. Il est donc clair que la domination est interdite aux Apostres, & que si vous*

voulez avoir la domination & l'Apostolat tout ensemble, vous les perdrez tous deux. Vous devez dompter les loups, mais non pas dominer sur les brebis. Car on vous les a confiées pour les paistre, & non pour les opprimer.

Conservez l'humilité, qui de toutes les vertus est celle qui peut davantage abbattre l'orgueil des demons, & la tyrannie des hommes. C'est le plus riche diament qui puisse orner la couronne Pontificale. Car le souverain Pontife estant élevé au dessus des autres par sa dignité, il paroist plus illustre & comme élevé au dessus de luy-même par l'humilité. Reconnoissez ce qui vous manque. Il n'y a personne à qui quelque chose ne manque, & tout manque à celuy qui croit que rien ne luy manque. Pour estre souverain Pontife estes-vous souverain en vertu. Sçachez que vous estes le dernier de tous les hommes, si vous croyez estre le premier de tous. Vous estes bien trompé, si vous pensez estre si parfait que vostre perfection ne puisse recevoir d'accroissement. Mais vous n'estes pas de ceux qui croyent que les dignitez sont des vertus; Et vous avez esprouvé ce que c'est que la vertu, avant que d'éprouver ce que c'est que la dignité. Laissez cette superbe imagination aux Empereurs des siecles passez, qui se sont faits adorer comme des Dieux, Et considerez que vous estes appellé souverain Pontife, non par un comble de sublimité qui soit en vous, mais par comparaison avec les autres: & je n'establis pas cette comparaison dans les merites, mais seulement dans le ministere. Les hommes vous doivent regarder comme Ministre de JESUS-CHRIST, & ce que je puis dire, sans faire tort à la sainteté d'aucun Prelat, comme le souverain

Ibid. c. 6. n. 13.

Ibid. c. 7. n. 14.

entre les Ministres. Dites-donc par la bouche de vostre predecesseur : (Saint Paul) *Je n'ay pas encore tout receu, & je ne suis pas parfait. Voilà la science des Saints.*

Philipp. 3.

CHAPITRE XVIII.

Son respect & son zele envers le saint Siege Apostolique, & la Primauté des souverains Pontifes, Chefs de l'Eglise. Excellens & salutaires conseils qu'il donna au Pape Eugene III. pour exercer Saintement & Apostoliquement cette dignité.

IL semble que de tous les Peres, il n'y en a point eu que Dieu ait plus particulierement suscité, pour apprendre à tous les Catholiques, & aux heretiques mesmes, le respect que tous les vrais fidelles doivent avoir pour le saint Siege Apostolique, & la souveraine dignité des souverains Pontifes de Rome, que saint Bernard. Car il est constant, qu'il a plus travaillé pour le saint Siege, qu'aucun des saints Docteurs qui l'ont precedé, les trauvaux qu'il a soufferts pour esteindre le schisme qui s'estoit formé dans l'Eglise Romaine, & en divisoit l'unité inviolable, ayant esté non seulement d'un Saint & d'un Pere de l'Eglise, mais d'un Apostre & d'un Prophete, puis qu'il a parlé sur ce sujet aux Rois & aux Empereurs comme un autre Elie ; qu'il a prosterné à ses pieds un Prince excommunié & rebelle, comme eust pû faire saint Pierre: qu'il a confondu la science & l'éloquence des Sages, comme saint Paul : & a obtenu une victoire aux Catholiques contre un Roy schismatique, en levant ses mains au Ciel ainsi qu'un autre Moyse. C'est aussi ce qui a poussé les here-

tiques du dernier siecle, qui ont escrit l'Histoire Ecclesiastique, & rapporte une partie des nobles & sacrez combats qu'il a entrepris pour la defense du Pape Innocent II. à publier selon leur impieté & leur blaspheme ordinaire : *Que saint Bernard a esté un tres-ardent defenseur du siege de l'Antechrist.*

Acerrimus propugnator sedis Antichristi fuit. *Centur. Magdeb. Cent. 12.*

Mais il n'a pas seulement establi par sa conduite & ses actions la reverence profonde que les vrais Chrestiens Catholiques doivent avoir pour la sainte Eglise Romaine à l'exemple de leurs ancestres, il l'a encore confirmée par sa doctrine en plusieurs endroits de ses Ouvrages, & peut-estre qu'il ne se trouvera gueres d'ancien Auteur Ecclesiastique qui l'ait fait avec plus de force, & en des termes plus clairs, plus solides & plus conformes à la Tradition des Peres & des Conciles, dont il a suivy religieusement l'esprit, les paroles & les regles.

Il escrit aux Milanois, qu'il avoit tirez du schisme, & reconciliez avec le Pape Innocent II. *La plenitude de la puissance sur toutes les Eglises du monde a esté donnée au Siege Apostolique par une singuliere prerogative. C'est pourquoy quiconque resiste à cette puissance resiste à l'ordre de Dieu.* Il écrit au Pape Innocent II. touchant les erreurs d'Abailard, qui avoit violé la doctrine des Peres, & l'ancienne Tradition par des raisonnemens Metaphysiques : *Il faut rapporter à vostre Apostolat, les perils & les scandales qui naissent dans le Royaume de Dieu, & principalement ceux qui touchent la foy. Car il est à propos, selon mon avis, que les pertes que souffre la foy, soient reparées au lieu où elle ne peut perir, selon le privilege donné*

Epist. 131.

Ep. 191. ad Innoc. II. De error. Abailardi. Præfa. tom 4.

à ce Siege Apostolique, lors que JESUS-CHRIST *a dit à Saint Pierre, & non aux autres Apostres:*
Luc 22. *J'ay prié pour vous Pierre, afin que vostre foy ne*
Ibid. *perisse point. Ce qui engage les successeurs de saint Pierre à ce qui suit en ce mesme lieu : Et vous estant un jour converty, confirmez vos freres. Le temps & la necessité presente demandent, mon tres-cher Pere, que vous exerciez vostre Principauté, que vous montriez vostre zele, que vous honnoriez vostre ministere, puis que vous faites principalement la fonction de saint Pierre, dont vous remplissez le Siege, lorsque vous confirmez par vos remontrances les esprits de ceux qui branlent en la foy, & lors vous brisez par vostre autorité, les corrup-*
Epist. 189. n. 5. *teurs de la mesme foy.* Il écrit au mesme Pape sur le sujet du mesme Abaillard : *C'est à vous ô successeur de Pierre, à juger si celuy qui combat la foy de Pierre, doit se refugier au Siege de Pierre.* Et l'exhortant de prendre en main la deffense de la cause de Guy Abbé de Clairlieu de l'Ordre de
Epist. 198. n. 1. Cisteaux, il luy dit : *Tout le monde reconnoist, que par un privilege du Siege Apostolique, le suprême jugement des choses regarde principalement vostre souveraine autorité, & vostre pleine puissance : Et entre les marques de vostre singuliere Primauté, il n'y a rien qui apporte plus d'éclat & plus d'ornement à vôtre Apostolat, que de proteger les pauvres & les foibles contre la violence des puissans.*

Epist. 126. n. 10. Il appelle le mesme Pape Innocent II. *le vray successeur des Apostres.* Ce qu'il explique en disant au Pape Eugene, pour reveler la grandeur de l'Eglise Romaine, qui reside en la personne
Epist. 237. n. 1. du souverain Pontife : *comme autrefois Abram*

fut changé en Abraham, & Iacob en Israël: Et pour vous alleguer plûtost l'exemple de vos Predecesseurs, comme Simon fut changé en Pierre, & Saul en Paul, aussi mon fils Bernard a esté changé en mon Pere Eugene. Et loüant son zele, il luy dit: *Ces belles & genereuses actions sont dignes de vostre Apostolat, honorent le suprême Siege, & conviennent à la majesté de celuy qui est l'Evesque de l'Univers.* Epist. 239.

Lors que le Senat & le peuple Romain se furent revoltez contre ce Pape, & depuis eurent obligé le Pape Eugene III. à sortir de Rome, & à se retirer en France, saint Bernard écrivit aux Romains une Lettre digne de son zele pour le service des Chefs de l'Eglise, & exagerant leur crime par l'éminence de la personne contre laquelle ils l'avoient commis, il leur dit: *Quel est le Chrêtien dans le monde, quand bien il seroit le dernier de tous, qui ne se glorifie d'estre soumis à cette Eglise, qui est la teste de toutes les autres, laquelle ces deux glorieux Princes de la terre* (saint Pierre & saint Paul) *ont élevée tous deux à cet honneur par leur triomphe, l'un en perdant la teste, & l'autre l'abaissant attaché à une Croix, & qu'ils ont ornée & consacrée par leur sang. Ainsi l'injure qu'on a fait à ces saints Apostres, touche tous les Chrestiens, & comme leurs paroles ont esté entenduës de toute la terre, aussi toute la terre sent les blessures qu'on leur a fait, toute la terre s'en plaint & s'en afflige. A quoy avez-vous pensé, Messieurs de Rome, d'offenser les Princes de tout le monde, & vos Maistres & Seigneurs particuliers? Nous vous prions & vous conjurons de la part de* JESUS-CHRIST, *de vous reconcilier avec* Epist. 242. n. 2.

Dieu, de vous reconcilier avec vos Princes, j'entend avec saint Pierre & avec saint Paul, lesquels vous avez chassez de leur siege & de leur demeure, en la personne du Pape Eugene leur Vicaire & leur successeur. Reconciliez-vous avec tout le monde, de peur que tout le monde ne commence de combattre pour eux contre les incensez.

Lib. 2. de consider. 8. n. 15.

„ Parlant au mesme Pape Eugene, il luy dit; Si „ nous voulons examiner plus particulierement qui „ vous êtes, & quel rang vous tenez dans l'Eglise, „ nous disons que vous êtes le grand Prêtre & le sou- „ verain Pontife, le Prince des Evêques, l'heritier „ des Apôtres, Abel en primauté, Noé en gouverne- „ ment, Abraham en Patriarchat, Melchisedech en „ Ordre, Aaron en dignité, Moyse en autorité, Sa- „ muël en judicature, Pierre en puissance & Christ en „ onction. C'est à vous à qui les clefs du Ciel ont été „ données, à qui les brebis ont été commises. Il y a „ d'autres portiers du Ciel, & d'autres Pasteurs des „ troupeaux que vous. Mais vous l'êtes avec un hon- „ neur d'autant plus grand, que vous avez receu ce „ titre d'une maniere differente de celle des autres & „ relevée au dessus d'eux. Car les autres ont chacun „ un troupeau particulier, mais toutes les brebis ge- „ neralement vous ont été confiées, & ne sont à vous „ seul qu'un seul troupeau : Et non seulement vous „ estes Pasteur des brebis, mais même de tous les „ Pasteurs. Ce qu'il prouve par les paroles de JESUS-CHRIST dans l'Evangile,

Ibid. n. 16.

„ Et il ajoûte quelques lignes aprés : N'est ce pas „ vous qui selon les rencontres pouvez fermer le Ciel „ à un Evêque, le déposer de son Episcopat, & mê- „ me le livrer entre les mains du demon ? Le privile- „ ge donc qui vous est acquis tant pour les clefs qui

vous ont été données, que pour les brebis qui vous " ont été commises, demeure ferme & inébranlable. " Et il est confirmé par ce qui est rapporté de saint " Pierre dans l'Evangile, que les autres Apôtres ve- " nans dans leurs nasselles vers JESUS-CHRIST res- " suscité qui étoit sur le bord, S. Pierre y vint en " marchant dans l'eau. Car une marque de la singu- " liere dignité Pontificale de S. Pierre est qu'il n'a " pas receu une nasselle à gouverner comme chacun " des autres, mais tout le monde à conduire, la mer " representant le monde, & les nasselles les Eglises " particulieres. Et c'est pour aussi qu'une autre fois " le mesme Apôtre marchant sur la mer comme JE- " SUS-CHRIST, se montra estre l'unique Vicai- " re de JESUS-CHRIST, en ce qu'il ne devoit pas " seulement gouverner un peuple, mais les peuples. " Car la multitude des eaux, dit l'Ecriture, marque " la multitude des peuples. Ainsi chaque Evêque " ayant son Eglise, on vous a confié à vous seul un " tres-grand vaisseau, sçavoir l'Eglise universelle, " composée de toutes les Eglises particulieres, & ré- " panduë dans toute la terre. "

[Margin: Joan. 20. — Apocal. 17.]

Mais plus il releve hautement la dignité & l'authorité Pontificale, plus il represente à ce Pape l'obligation qu'il a d'estre aussi éminent en science, en vertu, & en conduite, qu'en dignité, & de travailler à rendre à l'Eglise, qui est toûjours belle quant à la foy & à la doctrine, quelques traits de cette beauté fleurissante qu'elle a euë dans les premiers siecles, touchant les mœurs & la discipline. S'il faut que les grands, dit-il, conçoi- " vent de grands desseins, qui est celuy qui le doit " plûtost faire que vous qui n'avez point d'égal sur " la terre. C'est une chose monstrueuse, qu'une di- "

[Margin: V. Ep. 237. n. 6. — De Consid. lib. 2. c. n. 4. — Ibid. c. 7. n. 14.]

,, gnité tres-haute jointe avec un esprit tres bas : d'ê-
,, tre le premier pour le rang & pour le siege, & le
,, dernier pour la vie & pour les mœurs ; d'estre aussi
,, fecond, & vain en paroles, que foible & sterile en
,, œuvres ; d'être grave de visage, & leger en actions
,, & en conduite : d'être éminent en autorité, & n'a-
,, voir point de fermeté ny de constance.
Vid. lib. c. 1. n. 2. ,, Vous êtes heritier des Apôtres, & tout le monde
,, est cet heritage. Mais il me semble qu'on peut dire
,, en quelque sorte, que Dieu vous en a plûtost confié
,, le gouvernement, que donné la passion & le do-
,, maine. Car si vous voulez pretendre d'en être le
,, proprietaire & le Seigneur, vous aurez pour partie
,, celuy qui a dit : Le monde & tout ce que le monde
Psalme. 49 ,, contient, est à moy. Vous n'êtes pas le Messie dont
Psalm. 103 ,, le Prophete a prédit, qu'il possederoit toute la terre.
,, C'est Jesus qui s'en est approprié la souveraineté,
,, tant par le droit de creation, que par le merite de sa
,, mort, & par le don de son pere. Car à quel autre
,, qu'à luy, a-t'il esté dit ; Demandez moy, & je
,, vous donneray toutes les nations pour vôtre heri-
Psalm. 2. ,, tage, & toute la terre pour vôtre royaume. Cedez
,, donc à Jesus Christ la possession & la seigneu-
,, rie de l'Univers, & reservez en pour vous le soin
,, & le gouvernement. Presidez sur tout l'Univers,
,, pour servir à tout l'Univers ; pour servir comme
,, un serviteur prudent & fidelle, que le souverain
,, Maistre a estably sur sa famille, afin qu'il donne à
,, ceux de sa maison, la nourriture dont ils ont besoin
,, chaque jour, c'est à dire, afin qu'il soit leur con-
,, ducteur, & non pas leur dominateur. Accomplis-
,, sez cet office, & n'affectez point estant homme,
,, de dominer sur les hommes, de peur que l'injustice
,, ne vous domine. Il n'y a point de poison, point de

violence point de peril, que vous deviez craindre «
comme la passion de dominer. «

Et recueillant à la fin du quatriéme Livre, une idée abregée d'un excellent Pape, il luy dit : Considerez avant toutes choses, que l'Eglise Romaine dont Dieu vous a étably le Chef, est la Mere, & non la dominatrice des autres Eglises : Et que vous n'êtes pas un Seigneur souverain des autres Evêques, mais l'un d'eux : que vous êtes le frere de ceux qui aiment Dieu, & le compagnon de ceux qui le craignent : que vous devez estre une regle vivante de la justice, un miroir de sainteté, un modelle de devotion, l'appuy de la verité, le défenseur de la foy, & le docteur des nations, le guide des Chrêtiens, l'amy de l'Epoux, le conducteur de l'Epouse vers son Epoux, l'ordonnateur du Clergé, le Pasteur des peuples, le maître des ignorans, l'azile des opprimez, l'avocat des pauvres, l'esperance des miserables, le tuteur des pupilles, le joug des vefves, l'œil des aveugles, la langue des muets, le bâton des vieillards, le vengeur des crimes, la terreur des méchans, la gloire des bons, la verge des puissans, le fleau des tyrans, le Pere des Princes, le moderateur des loix, le dispensateur des Canons, le sel de la terre, la lumiere de l'Univers, le Pontife du Tres haut, le Vicaire de JESUS CHRIST, le Christ du Seigneur, & enfin le Dieu de Pharaon. «

Lib. 4. De Consid. c. 7. n. 24.

Ce qu'il confirme dans les Lettres qu'il a écrites à ce Pape, où il tâche de luy inspirer la conduite toute Apostolique *des deux Princes des Apôtres ses predecesseurs*, afin qu'estant *heritier de leur puissance & de leur Siege*, il fut imitateur des vertus par lesquelles ils ont exercé divinement cette supréme puissance. *Nous esperons*, luy dit-il, *que*

Epist. 17. n. 1. & 2.

le changement qui s'est fait en vous par vostre promotion sera heureux. Car c'est une œuvre du doigt de Dieu, qui tire le pauvre de la poussiere pour le faire seoir avec les Princes, & l'establir dans un throsne glorieux. Il ne vous reste autre chose, sinon qu'aprés ce changement arrivé en vostre personne, vous fassiez aussi que l'Epouse de vostre Seigneur qui vous est commise, se change en mieux, & qu'elle ne soit appellée Saraï, mais Sara. Je veux dire, que si vous estes amy de l'Epoux, vous ne devez pas appeller sa bien-aimée vostre Princesse, mais la Princesse, ne vous appropriant d'elle, hormis que vous êtes obligé de donner vostre vie pour elle, s'il est besoin. Si vous avez receu mission de JESUS-CHRIST *vous estimerez que vous estes venu pour servir, & non pour estre servy : & pour servir non seulement de vos biens, mais aussi de vostre vie. Le vray successeur de saint Paul dira avec saint Paul : Nous ne dominons pas sur vostre foy, mais nous vous aidons dans vostre joye. L'heritier de saint Pierre entendra saint Pierre qui luy dit : Nous ne devons point dominer sur le Clergé & le peuple de Dieu, mais servir d'exemple à son troupeau.*

Saraï en Hebreu veut dire ma Princesse, & *Sara* Princesse seulement.

2. *Cor*, 1.

1. *Pet*. 3.

CHAPITRE XIX.

Tres-saints & tres utiles conseils, qu'il a donnez aux Grands, aux Rois & aux Empereurs.

A THIBAULD *Comte de Champagne.*

LE zele avec lequel il assistoit les foibles & les opprimez l'ayant porté à supplier Thibauld Comte de Champagne de restablir un Gentil-homme nommé Hombert en la possession de ses biens, aprés qu'il s'estoit justifié des

crimes dont on l'avoit accusé, & qui emportoient confiscation, & ce Prince n'en ayant rien fait, nostre Saint luy écrit une seconde Lettre, par laquelle il luy dit ce qui suit : *Ne sçavez-vous point que Dieu peut aussi facilement, voire avec une facilité incomparablement plus grande, oster tous les biens au Prince Thibauld, que vous à ce Gentil-homme ? Dans les occasions mesme où la faute semble si publique, & si inexcusable, que l'on ne peut exercer la clemence sans affoiblir la justice, vous ne devez chastier les mauvaises actions qu'avec tremblement & avec douleur, estant plus émeu par la necessité de vostre charge, que par la passion de punir un criminel. Mais lors que le crime qu'on objecte, ou n'est pas assez prouvé, ou est excusable, vous devez non seulement ne point rejetter la clemence, mais l'embrasser de tout vostre cœur, vous réjoüissant que vostre bonté ait trouvé lieu d'agir sans offenser la justice.* Epist. 37.

Et comme ce Prince differoit à suivre ce conseil de douceur & de moderation si utile aux Souverains, le Saint luy manda par une troisiéme Lettre : *J'ay peur que vous ne m'accusiez d'estre presomptueux & importun dans les frequentes Lettres que je vous écris. Mais que feray-je ? Si je crains de vous offenser en vous écrivant souvent combien dois-je plus craindre d'offenser Dieu pour qui je dois avoir beaucoup plus de crainte, si je n'intercede pas pour un miserable, qui est devenu pauvre, aprés avoir esté riche, ce qui est un plus grand malheur ? Je ne sçay ce qui a pû empescher que vous n'ayez accomply la promesse que vous aviez solemnellement donné de conserver son bien à sa femme & à ses enfans. Si nous reconnoissons quel* Epist. 38.

que fois que les autres Princes avancent quelque parole de legereté, ou mesme quelque mensonge, nous ne le jugeons ni nouveau ni étonnant. Mais nous ne pouvons entendre avec patience que le Comte Thibault ne soit pas veritable & constant dans ses paroles, luy à qui, selon le bruit de la renommée, une simple promesse est un serment, & un mensonge leger, un parjure insigne.

Epist. 39. Il exhorte ce mesme Prince à traitter avec toute sorte d'honneur & de bien-veillance les Saints Evesques qui s'estoient assemblez à Troye pour

En 1127. y tenir un Concile,

A HENRY *Comte de Champagne.*

Epist. 379. IL est écrit à Henry Comte de Champagne fils de Thibault: *Le Prince des Rois de la terre vous a estably Prince sur la terre, afin que sous luy & pour luy, vous favorisez les bons, vous chastiez les meschans, & vous defendiez les pauvres, & vous rendiez justice à ceux qui souffrent injure. Si vous agissez de cette sorte, vous agissez en Prince, & l'on peut esperer que Dieu étendra & affirmera vostre Principauté. Que si vous ne le faites pas, vous devez craindre que contre mon souhait il ne vous oste l'honneur & la puissance que vous possedez.*

A GUILLAUME *Duc de Guienne,*

VOULANT dissuader Guillaume Duc de Guienne & Comte de Poitou, de quitter le schisme de Pierre de Leon, il luy écrivit en la personne de Hugues Duc de Bourgon-

gne: Je ne puis plus dissimuler vostre erreur, « *Epist. 171.*
étant vôtre parent & vôtre amy Si quelqu'un du «
peuple s'égare : il perit seul, mais l'égarement «
d'un Prince se communique à plusieurs, & nuit «
à autant de personnes qu'il a de sujets. Vous «
sçavez que nous ne sommes pas souverains pour «
perdre nos peuples, mais pour les gouverner se- «
lon la justice. Celuy par qui les Rois regnent «
nous a établis sur les hommes, pour les défen- «
dre & non pas pour les ruiner. Et il ne nous «
a pas élevez en puissance pour dominer sur l'E- «
glise sainte, mais pour la servir.

A HENTY I. *Roy d'Angleterre.*

IL supplie Henry I. Roy d'Anglerre, d'appuyer de son authorité une affaire spirituelle, pour laquelle il envoyoit vers luy quelques uns de ses Religieux : & il luy marque que les Princes & les Rois sont vassaux de Dieu, comme du supreme Roy, & que lors qu'ils favorisent les interests de l'Eglise, ils rendent à Dieu le service qu'ils luy doivent. Assistez-les, *luy dit-il,* com- « *Epist. 92.*
me des Ambassadeurs de vostre Seigneur, à qui «
vous estes obligé de rendre les services & les de- «
voirs que vous luy devez comme son vassal, pour «
la Couronne qu'il vous a donné en fief.

A LOUIS LE GROS *Roy de France.*

ESTIENNE Evesque de Paris, & Henry Archevesque de Sens, ayant esté touchez des avertissemens de saint Bernard, & de l'exemple des Religieux de l'Ordre de Cisteaux, quitterent la Cour du Roy, où ils passoient la *V. Baron. an. 1127. n. 9. & n. 13.*

plus grande partie de leur vie, & commencerent à en mener une toute Episcopale, & à faire leur Cour de leur Eglise, retirant avec eux de la mesme Cour, divers Ecclesiastiques qui y demeuroient, & qui mesme alloient à la guerre aux occasions. Le Roy Loüis le Gros s'irrita contre ces Evesques qu'il avoit aimez lors qu'ils estoient Courtisans, les accusant d'introduire des nouveautez, au lieu qu'ils ne faisoient que restablir l'ancien ordre de la discipline Ecclesiastiques. Et ce Prince fut si mal conseillé, qu'aprés avoir esté toute sa vie le deffenseur des Evesques & des Eglises de France, contre les Tyrans, ainsi que dit nostre Saint & Paul Emile, il commença de les opprimer luy-mesme, de ravir les biens temporels des Eveschez de Sens & de Paris, & de persecuter ces Evesques, qui s'estant assemblez dans un Concile avec les Suffragans de Sens, mirent les villes de leurs Dioceses en interdit, & menacerent mesme le Roy de l'excommunier, s'il ne faisoit cesser les violences qui changeoient en servitude la liberté Ecclesiastique, & les empeschoient de faire leurs charges. Et parce que l'Ordre de Cisteaux estoit fleurissent en sainteté, & que le Roy mesme avoit contracté une espece d'association & de confraternité avec ses Saints, pour avoir part à toutes leurs priere & leurs bonnes œuvres, ces Evesques supplierent saint Estienne troisiéme Abbé de Cisteaux, & saint Bernard, d'écrire au Roy en leur faveur pour tascher de le fléchir. Ce que ces deux celebres Abbez firent par cette Lettre au nom de toute leur Congregagation.

Ber. Ep. 41.

Vita Ludovici Grass.

SIRE

SIRE, le Roy du Ciel & de la terre, vous a « donné un Royaume dans la terre, & il vous en don- « nera encore un autre dans le Ciel, si vous avez soin « de gouverner avec justice & avec sagesse, celuy que « vous avez receu de sa providence. C'est ce que nous « souhaitons. C'est ce que nous luy demandons pour « vous, desirans que vous regniez chrestiennement « en ce monde, & heureusement en l'autre. Mais « par quel conseil vous opposez-vous à nos prieres, « lesquelles, comme vous pouvez vous en souvenir, « vous nous avez demandées autrefois avec tant d'hu- « milité ? Car avec quelle confiance pourrons-nous « élever nos mains pour vostre Majesté vers le celeste « Epoux de l'Eglise, puis que vous affligez l'Eglise « son Epouse par des entreprises inconsiderées avec « tant de violence, & selon nostre sentiment, sans « en avoir aucun sujet legitime ? Elle hausse sa voix « contre vous devant son Epoux & son Seigneur : & « elle se plaint de ce que celuy qu'elle avoit receu pour « deffenseur, est aujourd'huy son persecureur. Con- « siderez-vous maintenant à qui vostre procedé vous « a rendu odieux. Ce n'est pas tant à l'Evêque de Pa- « ris, qu'au Seigneur du Paradis, à ce Juge si terrible, « qui arreste quand il luy plaist le cours de la vie des « Princes ? Car c'est luy qui a dit aux Evêques : Qui « vous méprise me méprise. «*Luc.* 10.

Nous nous sommes creus obligez de vous faire « cette remontrance. Si vous la trouvez libre & har- « die, attribuez cette liberté & cette hardiesse à vôtre « charité & à nôtre affection. Et nous vous conjurons « & vous prions par cette amitié & cette fraternité, « que vous avez daigné contracter si humblement a- « vec nous de faire cesser un si grand desordre, si vous « ne voulez la blesser & la violer publiquement. Que «

„ si nous ne sommes pas jugez dignes par vôtre Ma-
„ jesté d'estre écoutez d'elle, mais ne trouvons prés
„ d'elle que du mépris, nous qui sommes vos freres
„ & vos amis, & qui prions Dieu tous les jours pour
„ vous, pour vos enfans, & vôtre Royaume, sçachez
„ que tel que nous sommes dans nôtre bassesse, nous
„ ne pouvons desormais refuser nôtre assistance à l'E-
„ glise, & l'un de ses Ministres venerables, sçavoir à
„ nostre Pere & à nostre amy l'Evêque de Paris, qui
„ ayant eu recours à nôtre petitesse contre vous,
„ nous a priez par le droit de fraternité que nous
„ avons avec luy, d'écrire pour luy au Pape. Mais
„ nous avons jugé à propos d'en avertir auparavant
„ vostre Majesté par cette Lettre. Et nous avons creu
„ le devoir faire, d'autant plus que cet illustre Prelat
„ offre de remettre la justice de sa cause, au jugement
„ & entre les mains de personnes Religieuses, si tou-
„ tefois auparavant (ce que la justice fait elle même)
„ on le remet en possession de ce qu'on luy a osté avec
„ injustice. Cette offre qu'il fait, nous a portez à dif-
„ ferer jusques à present de faire ce qu'il nous deman-
„ de. Que s'il plaist à Dieu vous toucher le cœur, &
„ s'il plaist en suite à vôtre Majesté, de prester l'oreil-
„ le à nôtre tres-humble supplication, & de vous re-
„ concilier avec ce Prelat, ou pour mieux dire, avec
„ Dieu même, par nôtre conseil & nôtre entremise,
„ nous sommes tout prests d'aller trouver vôtre Ma-
„ jesté, lors qu'il luy plaira nous faire mander. Que
„ si vous rejettez cette proposition, la necessité nous
„ obligera de servir nôtre amy, & d'obeïr à la voix
„ & à l'autorité de ce Pontife de Dieu.

Le Roy ayant mandé le Saint en suite de cette
„ Lettre, & les Evêques luy ayant fait toutes sortes
„ des soûmissions, jusqu'à se prosterner en terre aux

pieds de sa Majesté, sans avoir pû neanmoins fléchir son esprit, l'homme de Dieu en fut si émeu « d'une sainte indignation, qu'il reprit le lendemain « le Roy tres-severement de ce qu'il avoit méprisé « les Pontifes du Seigneur, & luy prédit la mort du « jeune Prince Philippe son fils aîné, qui par ses « excellentes & royales qualitez estoit l'amour & « l'esperance de tout le Royaume, & fut tué par « un accident déplorable dans une ruë de de Paris, « selon l'Historien de la vie de nostre Saint, & les Annales de France, *laissant à tous les François un extreme regret de sa mort*, & à tous les Princes Chrestiens un exemple redoutable de la colere de Dieu sur les Rois, qui méprisent l'autorité des Evesques, & oppriment la liberté de l'Eglise. Quelques Historiens de ce temps-là ont remarqué que la beste qui fit tomber le cheval sur lequel ce jeune Prince estoit monté ne parut plus depuis, & qu'on creut que le Demon, instrument de la vengeance de Dieu, en avoit pris la figure. Ce que Suggere mesme Abbé de saint Denis, qui a écrit la vie de Louïs le Gros, semble témoigner. Mais quoy qu'il en soit, cet accident si funeste fit sentir au Roy la main de Dieu qui le frappoit en la personne de son fils, en suite de la prediction menaçante de saint Bernard. Il se reconcilia avec les Evêques, & même voulut rendre son ame à Dieu entre les mains d'Estienne Evêque de Paris pour gage de sa parfaite reconciliation avec ce Prelat.

Sugger. Vit. Lud Cras.

Chron. Marin.

Obvio porco diabolico offensus equus.

Sugger Vit. Lud. Cras.

Sugg. Ibid.

A ALPHONSE *Roy de Portugal.*

ALPHONSE Roy de Portugal faisant la guerre contre les Sarrasins, & ayant voüé à Dieu de fonder un Monastere de l'Ordre de Cisteaux, s'il remportoit la victoire comme il fit, il envoya à saint Bernard pour avoir quelques-uns de ses disciples, & le Saint luy en envoyant luy écrivit la Lettre suivante : *Gloire soit à Dieu, au Pere de nostre Seigneur* JESUS-CHRIST, *pere des misericordes, & Dieu de toute consolation, qui vous a consolé dans vostre tristesse lors qu'il vous a délivré de la tyrannie des Sarrasins. Les murailles de Jericho sont tombées. La grande Babylone est tombée en ruïne. Dieu a détruit les forteresses de ses ennemis, & a relevé les forces de son peuple. J'avois sceu cette victoire avant qu'elle arrivast, l'ayant apprise par une revelation du saint Esprit, qui souffle où il luy plaist, sans qu'on entende de voix ny de bruit. Et c'est ce qui nous donna sujet de nous humilier pour vous devant Dieu, & fut cause que mes freres & moy nous prosternant en sa divine presence cependant que vous combattiez les Infidelles, nous luy demandasmes qu'il vous armast de force & de generosité, & nous avons eu une extreme joye lors que nous avons sceu que nos pechez n'avoient point apporté d'obstacle à vostre bonheur. Nous avons appris aussi la grande devotion qui vous a porté à faire vœu à Dieu de bastir un Monastere. C'est pourquoy je vous envoye quelques-uns de mes enfans que j'ay nourris pour* JESUS CHRIST *du lait de la doctrine sacrée depuis qu'ils sont entrez en Religion, afin qu'en vous témoignant le desir que j'ay de vous servir, ils*

Epist. 3671.

puissent travailler à executer vostre sainte intention & vostre vœu si loüable en establissant ce Monastere, dont je puis vous dire que tant qu'il durera tout entier vostre Royaume sera aussi conservé en son entier, & que lorsqu'on en retranchera les revenus, vostre Couronne sera retranchée de vostre race. Je prie le Sauveur de tout le monde de conserver vostre Majesté, & l'illustre Reine vostre compagne, & de benir vostre posterité, en sorte que voyiez les enfans de vos enfans se réjoüir dans la possession de vos Seigneuries & de vos Estats.

Un Auteur Portugais de l'Ordre de Cisteaux, dit que dans ce Monastere qui s'appelle de saint Jean de Taronca, il y a eu jusqu'à mille Religieux, qui succedans les uns aux autres dans le Chœur, y celebroient continuellement les loüanges de Dieu durant le jour & durant la nuit : & il rapporte que la Prophetie de saint Bernard, marquée dans sa Lettre touchant ce Monastere & le Royaume de Portugal, a esté accomplie aprés la mort du Roy Sébastien, qui mourut en Afrique combattant contre les Maures; & qu'Henry Evêque & Cardinal son oncle, qui fut Roy aprés luy, ayant le premier retranché une partie des revenus de ce Monastere, & l'ayant donné à un Courtisan pour en joüir, il mourut peu aprés sans avoir esté marié, & que le Royaume de Portugal fut retranché de la race de ces Rois, & passa en la Maison de Castille, comme chacun sçait.

Angel Manriq Lusitan. in laurea Evãgel. V. Henriquez in fascic. lib. 1 dist. 4. c. 27.

A CONRAD *Duc du Suaube.*

LE Comte de Gennes estant venu trouver saint Bernard pour le prier de l'accorder avec le Duc Conrad, depuis Roy des Romains & Empereur, qui luy vouloit faire la guerre, le Saint écrivit à ce Duc pour le porter à la paix. Et aprés luy avoir representé les malheurs qu'apporte la guerre, & luy avoir fait apprehender la
Epist. 97. main de Dieu, il luy dit : *J'ay esté émeu par les cris des pauvres, estant moy-mesme pauvre, pour escrire cecy à vostre grandeur, sçachant qu'il vous est plus honorable de consentir aux supplications des humbles, que de ceder à la puissance des ennemis. Non que je croye vostre ennemy plus puissant que vous : mais parce que je sçay que le Dieu tout-puissant est plus fort que tous les hommes, & qu'il resiste aux superbes, & favorise les humbles.*

Au mesme CONRAD, *Roy des Romains, & depuis couronné Empereur.*

LE peuple & le Senat Romain s'estant revoltez contre le Pape Innocent II. qui en mourut de regret, & ayant obligé depuis le Pape Eugene III. à sortir de Rome pour venir en France, le Saint écrivit à Conrad Roy des Romains successeur de l'Empereur Lothaire, afin de l'exhorter à prendre la deffense & la protection de l'Eglise Romaine & du saint Siege contre les Romains rebelles, & il luy represente combién l'union & l'accord de la puissance. Sa-

cerdotale & Imperiale est utile à toute la Chrêtienté.

Il estoit impossible, luy dit-il, *que la Royauté & le Sacerdoce fussent joints ensemble par une plus douce, plus aimable, & plus estroite union, que lors qu'ils ont esté reünis tous deux en la seule personne de nostre Seigneur: qui estant sorty de la Tribu de Juda & de celle d'Aaron selon chair, a esté tout ensemble Roy & souverain Prestre. Il ne s'est pas contenté de cette union; mais estant le chef de tout le peuple Chrestien qui est son corps, il a reüny encore dans ce corps la Royauté & le Sacerdoce, appellant tous les Chrestiens par la bouche de l'Apostre saint Pierre, une race choisie & un Sacerdoce Royal, & tous les predestinez à la vie eternelle, Rois & Prestres. L'homme donc ne doit point separer ce que Dieu a joint. Mais plûtost la volonté humaine doit s'efforcer d'accomplir ce que l'autorité divine a ordonné; & ceux qui sont unis ensemble par l'institution de leur puissance, doivent se joindre d'esprit & d'affection. Il faut qu'ils se favorisent l'un l'autre: qu'ils se deffendent l'un l'autre; & qu'ils s'entr'aident l'un l'autre. Le Sage dit: Lors qu'un frere assiste son frere, ils sont tous deux consolez. Que s'ils se rangent & se mordent l'un l'autre (ce que Dieu ne veuille) ne se reüniront-ils pas tous deux? Je ne veux point avoir part aux conseils de ceux qui disent que la paix & la liberté des Eglises nuira à l'Empire, ou que la prosperité & l'accomplissement de l'Empire nuira aux Eglises. Car Dieu qui les a institué tous deux, ne les a pas joints ensemble pour détruire, mais pour édifier.*

Epist. 143.

1. Petr 2.

Apoc. 1. & 5.

Prov. 18.

Si vous sçavez cette verité, jusqu'à quand souffrirez-vous une injure qui vous est commune avec le

Pape ? Rome n'est-elle pas le chef de l'Empire aussi bien que le Siege Apostolique ? Prenez donc en main vos armes si redoutables, & que Cesar conquiere pour soy ce qui est à Cesar, & pour Dieu ce qui est à Dieu. L'Empereur est également interessé à maintenir sa propre Couronne, & à deffendre l'Eglise. L'un luy convient comme Roy, & l'autre comme protecteur de l'Epouse du Roy des Rois. J'ay confiance au Seigneur que vous demeurerez aisement victorieux. Les Romains ont plus d'arrogance & de fierté, que de force. Je commets un excez & une folie, de m'ingerer de moy-mesme dans des affaires si grandes & si importantes, & en parlant à une si grande Majesté, comme si j'estois quelque grand homme, au lieu que je ne suis qu'une personne ville & abjecte. Mais plus je suis bas & méprisable, plus je suis libre à proposer ce que la charité me suggere. C'est pourquoy j'ajoûteray par le mesme excez d'indiscretion, que si quelqu'un entreprend (ce que je ne croid pas) de vous donner un autre conseil, il faut sans doute ou qu'il n'aime point l'Empereur, ou qu'il sçache peu ce qui convient à la Majesté Imperiale, ou qu'il cherche ses propres interests, & qu'il se soucie peu de ceux de Dieu ou de ceux du Prince.

CHAPITRE XX.

Son esprit & sa conduite envers les Dames, les Princesses & les Reines.

Envers une fille illustre nommée SOPHIE *qui avoit consacré sa virginité à Dieu.*

IL parle en cette sorte à cette fille, qui estoit apparemment d'une Maison de Comte ou de

Prince. La gloire est trompeuse. La beauté est vai- Epist. 115.
ne. La seule crainte de Dieu est loüable en une
femme. Je me réjoüis, ma fille, de la solide gloire de
vôtre vertu, par laquelle vous avez rejeté la fausse
gloire du monde. C'est avec raison qu'on la rejet-
te, mais parce que plusieurs estans d'un sentiment
contraire sont si insensez que de l'estimer, c'est
avec justice qu'on vous loüe de ce que vous n'é-
tes pas trompée comme les autres. Ce n'est qu'une
fleur de l'herbe. Ce n'est qu'une vapeur qui s'éva-
noüit en peu de temps, & durant qu'elle dure
on y trouve plus d'inquietudes que de plaisirs.
Quel repos y peut-on trouver parmy les vengean-
ces, les querelles, les envies, & les soupçons; lors
qu'on recherche toûjours ce que l'on n'a point, &
qu'en ayant acquis une partie, l'ardeur d'acquerir
le reste ne diminuë pas? Que s'il y a quelque repos,
le plaisir passe & ne retourne plus, & l'inquietude
demeure, & elle ne quitte plus. Cependant encore
que plusieurs ne joüissent point de ce repos & de
cette gloire, il y en a peu neanmoins qui les mes-
prisent. Pourquoy cela? Parce que la necessité se
trouve en plusieurs, & la vertu en peu, principale- 1. Cor. 1. 26.
ment dans les nobles; Dieu n'ayant pas choisi plu-
sieurs nobles, selon l'Apôtre, mais les personnes les
plus abjectes. C'est pourquoy vous estes benie par-
my les femmes de noble condition, de ce qu'en mes-
me temps que les autres ne tendent qu'à l'honneur
& à la gloire, vous vous élevez plus glorieusement
qu'elles par le mépris de la gloire, estant plus illus-
tre en ce que Dieu vous choisit parmy un petit
nombre de personnes de qualité éminente pour
vous consacrer toute à son service, qu'en ce que
vous estes sortie d'une race de grands Seigneurs.
Car l'un est de vous par le don que Dieu vous a

„ fait de sa sainte grace, & l'autre vient de vos
„ ancestres. Or ce qui est de vous en ce point, est
„ d'autant plus precieux qu'il est plus rare. Car si
„ la vertu est tres-rare dans les hommes, combien
„ est-elle plus rare dans une femme, d'un sexe foi-
„ ble & d'une naissance noble & relevée ? Enfin qui
„ peut trouver une femme forte, dit l'Ecriture ? Et
„ qui peut encore moins en trouver une qui soit for-
Prov. 31. „ te & illustre tout ensemble? Dieu ne fait point ac-
„ ception des personnes : Et neanmoins il arrive je
„ ne sçay comment, que la vertu est plus agreable
„ dans une personne noble, que dans une autre.
„ C'est peut-estre parce qu'elle éclate plus. Car lors
„ qu'une personne de basse naissance n'a rien de
„ l'honneur & de la gloire du monde, on ne sçait si
„ elle en est privée, parce qu'elle ne veut pas en
„ avoir, ou parce qu'elle ne peut. Je loüe la vertu qui
„ s'est faite de la necessité : Mais je louë plus celle
„ que la necessité n'a point procurée, mais que la
„ liberté a choisie.

„ Que les autres filles donc qui n'esperent point en
„ Dieu, employent tous leurs soins & tous leurs ef-
„ forts pour la gloire si vaine & si courte des choses
„ trompeuses & passageres : Mais quant à vous, ma
„ fille, appuyez-vous sur l'esperance qui ne confond
„ point. Que si les filles du monde qui dédaignent le
„ joug de Jesus-Christ ; qui portent la teste
„ droite & levée ; qui marchent d'un pas mol & af-
„ fectés & qui sont parées comme des Palais & des
Ioan. 18. 3. „ Temples, vous font des reproches ; répondez-leur :
Ioan. 7. 6. „ Mon Royaume n'est pas de ce monde. Répondez-
„ leur : Mon temps n'est pas encore arrivé, mais le
„ vostre est toujours prest. Répondez leur : Ma gloi-
„ re est cachée avec Jesus-Christ, en Dieu; & lors
„ que Jesus-Christ qui est ma gloire apparoistra

dans sa gloire, j'apparoistray aussi dans la gloire «
en sa compagnie. «

Confessez vos pechez afin que la confession les «
lave, & confessez Dieu dans vos bonnes œuvres «
afin que cette confession les rende plus recom- «
mandables. Lors que vous confessez vos maux, «
vous offrez à Dieu le sacrifice d'un esprit penitent «
& affligé. Et lors que vous confessez les bienfaits «
de Dieu, vous immolez à Dieu un sacrifice de «
loüange. La confession est un excellent ornement «
de l'ame. Elle purifie le pecheur, & rend le juste «
plus pur. Sans la confession le juste est jugé in- «
grat, & le pecheur est reputé mort. Car la Confes- «
sion n'a plus de lieu dans les morts, selon l'Ecri- «
ture : & ainsi elle est la vie du pecheur, & la gloire « *Eccl.* 17.
du juste. Elle est necessaire au pecheur, & n'est «
pas moins convenable au juste. «

Au reste la joye, la pourpre, & les fards, ont de «
la beauté, mais ils ne la donnent pas au corps sur «
lequel on les met, & lors qu'on les oste de dessus «
luy, ils l'emportent avec eux, & ne la luy laissent «
pas. Or la beauté que l'on prend avec l'habit, & «
que l'on quitte en le quittant, est plus la beauté «
de l'habit, que de la personne. Laissez donc «
les autres filles emprunter une beauté étrangere, «
lors qu'elles ont perdu celle qui leur estoit propre: «
Elles montrent qu'elles sont nuës & dépoüillées «
de la beauté veritable & interieure, lors qu'elles «
employent tant de soin & d'argent, pour se pa- «
rer au dehors des divers ornemens du monde dont «
la figure se passe, afin de paroistre belle aux yeux «
des miserables & des insensez. Jugés indigne de «
vous d'emprunter vôtre beauté de quelques peaux «
de bestes, & de l'ouvrage des vers. Que celle qui «

„ est de vous,& qui vous est propre,vous suffise. Car
„ la veritable beauté de chaque chose, est celle qui
„ se trouve en elle mesme, & qui ne dépend point
„ d'une matiere separée d'elle. La pudeur, la mo-
„ destie,le silence,& l'humilité, doivent estre les or-
„ nemens de vôtre visage & de vôtre corps. C'est de
„ ces diamans & de ces perles,que la robe des Vier-
„ ges doit estre parée. Et lors qu'une fille est en cet
„ estat, sa gloire peut estre comparée à celle des An-
„ ges,qui ont la virginité,mais n'ont point de chair,
„ en quoy ils ont plus de bonheur que de vertu, &
„ qui peuvent porter envie à ces precieux & divins
„ embellissemens d'une épouse de Jesus-Christ.

Envers Ermeincarde *Comtesse de Bretagne.*

Cette Princesse femme de Conan Comte de Bretagne, sortie de race Royale, avoit embrassé d'abord une vie toute Chrêtienne selon que nous l'apprenons d'une Lettre que Geoffroy Cardinal de Vendosme luy écrivit. Mais nous apprenons de la mesme Lettre, qu'elle se relascha depuis de la ferveur de sa devotion, & que se laissant abbatre par flaterie, elle s'engagea

Goffrid. Vindoc lib. 5 Epist. 5.

„ de nouveau dans l'amour du monde. Si vous
„ aviez voulu, *luy dit-il*, considerer avec soin
„ les graces que Dieu vous a faites, ô creature,
„ pour qui l'auteur de la vie est mort, les discours de
„ ceux qui vous flattent ne vous auroient pas separée
„ de vôtre Createur, ni reconciliée avec le monde,
„ avec qui vous aviez déja rompu une fois, & où
„ vous ne trouverez rien que de funeste. Car le mon-
„ de où nous vivons est tellement plein d'une verita-
„ ble misere, & d'un faux bon-heur, que quiconque

l'aime ne peut que tres-difficilement, ou mesme "
point du tout, acquerir la possession de Dieu. " *Goffrid Vin-dor. lib. 5. Epist. 14.*

Il paroist neanmoins par une autre Lettre du mesme Auteur, que depuis elle se rendit celebre par sa pieté envers Dieu, sa charité envers les " pauvres, & sa justice envers tous. Il est certain " qu'elle fut une des plus grandes bien-faictrices Clairvaux, & l'on voit par la vie de nostre Saint, qu'elle fit bastir un Monastere de cet Ordre en sa Province, & que saint Bernard l'alla fonder luy-mesme avant que de passer en Guyenne pour y estouffer le schisme. *Vie de S. Bernard Livre 2. c. 9. n. 32.* Ainsi les exhortations de ce pieux Cardinal, & les salutaires conseils de nostre Saint, que l'Esprit de Dieu unit avec elle, estant appuyez de la grace toute-puissante de Dieu, & du merite de ses charitez & de ses aumosnes, la restablirent dans une vertu plus constante que jamais. Nostre Saint mesme l'a voulu marquer dans l'inscription de sa Lettre qui est telle : A Er- " maingarde cy-devant Comtesse de Bretagne, & " maintenant humble servante de Dieu. Et parce " qu'elle souhaitoit passionnement qu'il eust une grande affection & une ardente charité pour elle, qui respondist à celle qu'elle avoit pour luy, il luy en donne des asseurances par cette Lettre.

Pleust à Dieu, *luy dit-il*, que je pusse vous ren- " *Epist. 116.* dre mon esprit aussi visible qu'est ce papier, & " vous faire lire dans mon cœur, l'affectiõ que Dieu " y daigne écrire de son doigt pour le service de vôtre " ame. Certes vous recõnoîtriez que nulle langue & " nulle plume ne peut exprimer ce que l'Esprit de " Dieu a pû imprimer dans le fond de mes entrailles. "

„ Je suis present d'esprit, quoy qu'absent de corps,
„ mais je ne puis me montrer à vous tel que la cha-
„ rité me fait estre à l'égard de vous. Vous avez
„ neanmoins un sujet de croire ce que je vous dis,
„ bien que vous ne puissiez pas le connoistre encore.
„ Vous n'avez qu'à entrer dans vostre cœur, & re-
„ garder le mien, & à m'attribuer autant d'amour
„ pour vous, que vous sentez en avoir pour moy, de
„ peur que si vous croyez que je vous aime moins
„ que vous ne m'aimez, vous ne vous éleviez au-
„ tant en vertu au dessus de moy, que vous penseriez
„ me surmonter en charité. Or il est de vôtre mo-
„ destie de croire plûtost, que le mesme Dieu, qui
„ vous a donné cette ardeur par laquelle vous m'ai-
„ mez, & m'avez choisi pour vous donner quelques
„ conseils utiles à vôtre salut, m'a donné aussi une
„ ardeur égale pour répondre à vôtre amitié, & pour
„ vous servir. C'est donc à vous à juger de quelle
„ sorte vous m'avez retenu avec vous à mon départ.
„ Car pour moy je puis dire selon la verité que je
„ ne vous ay point quittée en vous quittant, & que
„ je vous trouve par tout où je vas. Voilà ce que j'ay
„ creu vous devoir écrire en ce peu de lignes, étant
„ encore en chemin. J'espere vous écrire davanta-
„ ge, lors que j'auray davantage de loisir, & que
„ Dieu m'en donnera le moyen.

Epist. 117. Et par la lettre suivante, il luy écrit en ces termes: *Je trouve les delices de mon cœur dans la paix du vôtre. Je suis gay de ce que j'ay appris que vous l'estes, & mon esprit participe à l'allegresse & à la ferveur que vous témoignez dans le service de Dieu. Cette joye que vous ressentez n'a rien de la chair & du sang, puis que vous avez passé de la grandeur à l'abaissement, de la noblesse à l'abjection, & des*

richesses à la pauvreté, & que vous estes privée de la consolation de vôtre frere, de vostre fils & de vostre Province. Il est donc clair que la satisfaction que vous sentez, vient du Saint Esprit. Il y avoit long-temps que la crainte de Dieu vous avoit fait concevoir l'esprit de salut. Mais vous l'avez enfanté dans ces derniers temps, & l'amour a banni la crainte. O que je prendrois beaucoup plus de plaisir à vous parler en presence, qu'à vous écrire estant absent! Certes je suis en colere contre mes occupations, qui m'empeschent si souvent de vous aller voir, & je me réjoüis lors que je voy naître des rencontres qui peuvent procurer ce bonheur. Il est vray qu'elles sont rares : mais la rareté m'en est chere & precieuse.

Envers une illustre & devote Dame nommée BEATRIX. *voisine de Clairvaux.*

J'ADMIRE *le soin*, luy dit-il, *que vostre pieté vous donne pour moy. J'admire la tendresse de l'affection que vous me portez. Je ne puis comprendre ce qui vous cause ces mouvemens. Si j'estois vôtre fils, vôtre neveu, ou vostre parent en quelque degré que ce fust, j'admirerois moins ces liberalitez si frequentes, ces recommandations si ordinaires, & un nombre infini de témoignages de vostre amitié, dont vous nous donnez tous les jours des preuves, & je penserois les devoir recevoir comme des effets d'une obligation naturelle. Mais ne pouvant selon la naissance vous regarder que comme une Dame & une Maistresse, & non pas comme une Mere, on ne doit pas trouver estrange si je l'admere, mais ce seroit au contraire une chose admirable si je pouvois assez l'admirer. Car qui* Epist. 118.

est celuy de ma connoissance, ou de mes parens qui ait quelque soin de moy? Qui est celuy d'entre eux qui demande jamais comment je me porte? Il n'y en a un seul de ceux d'entre eux qui sont dans le siecl, je ne diray pas qui soit en peine de sçavoir en quel estat je suis, mais qui se souvienne seulement si je suis au monde. Je suis devenu comme une chose perduë dans l'esprit de mes amis, de mes proches, & de mes voisins. Il n'y a que vous seule qui ne pouvez m'oublier.

Envers la Duchesse de Lorraine.

Nous avons veu dans la vie de nostre Saint qu'il convertit la Duchesse de Lorraine. Il luy témoigne en une Lettre sa reconnoissance des faveurs qu'elle faisoit à Clairvaux, & il la détourne d'une guerre que le Prince son mary vouloit entreprendre. *Je rends graces à Dieu,*
Epist. 120.
dit-il, *de la pieuse affection que vous témoignez envers luy & envers ses serviteurs. Car lors qu'on voit la moindre estincelle de l'amour divin allumée dans un cœur de chair, qui a les élevemens que donnent les dignitez & les grandeurs de la terre, on peut croire certainement que c'est un don divin, & non une vertu humaine. Je reçoy de bon cœur les faveurs que vostre liberalité nous offre dans vostre Lettre. Mais voyant que cette soudaine & si importante affaire qui vous est survenuë, vous va tenir necessairement fort occupée, nous jugeons à propos d'attendre vostre commodité aussi long-temps qu'il vous plaira. Car nous desirions autant qu'il nous est possible de n'estre à charge à personne principalement dans les choses qui regardent le service de Dieu,*

Dieu, où nous devons avoir plus d'égard au fruit qu'en doit recueillir celuy qui donne, qu'à l'utilité qu'en peut tirer celuy qui reçoit. Ie vous supplie de vouloir saluer pour moy Monseigneur le Duc; & je vous conseille à tous deux, que si vous sçavez que le Chasteau pour lequel vous voulez faire la guerre ne vous appartient pas, vous le laissiez pour l'amour de Dieu. Car il est écrit: Que sert il à l'homme d'acquerir tout l'Vnivers, s'il perd son ame? *Matth. 16.*

Envers MELISENDE *Reine de Ierusalem.*

APRES avoir recommandé à cette Reine un de ses cousins, qui s'en alloit se donner à Dieu en se faisant Chevalier du Temple de Jerusalem, il luy dit: Au reste prenez garde que les « plaisirs des sens & la gloire temporelle ne vous « empeschent le chemin du Royaume des cieux. « Car que sert-il de regner un peu de temps sur « la terre, & se priver du Royaume eternel du « Paradis? Mais j'espere de la bonté de Dieu en- « vers vous, que vous agirez avec sagesse, & si le « témoignage que vous rend mon tres-cher on- « cle André Chevalier du Temple, en qui j'ay « grande creance, est veritable, vous regnerez « avec l'aide de Dieu, & en ce monde, & en l'au- « tre. Ayez soin principalement des pelerins, des « pauvres, & sur tout des prisonniers, c'est par « ces sortes de sacrifices que l'on attire la grace « de Dieu. «

Elle estoit fille de Baudoüin II. Roy de Ierusalem, & femme de Foulques, Comte d'Anjou aussi Roy de Ierusalem. *Epist.* 206.

Et par une autre Lettre à la mesme Reine, devenuë veuve en 1140. par la mort de Foulques son mary, Comte d'Anjou & Roy de Jerusalem, gendre du Roy Baudoüin successeurs de Godefroy, il luy mande ce qui suit.

Epist. 289. » J'ay appris par les Lettres de mon oncle André
» en qui j'ay toute creance, que vous vous condui-
» sez avec paix & avec douceur, que vous gouver-
» nez vostre Royaume sagement, & par le conseil
» des sages: que vous aimez les Chevaliers du Tem-
» ple, & que selon la prudence que Dieu vous a
» donnée, vous apportez des remedes par vos con-
» seils salutaires, & vos prompts secours, aux perils
» qui menacent vostre Estat. Ces grandes & ces no-
» bles actions sont dignes d'une femme forte, d'une
» humble veuve, & d'une genereuse Reine. Car
» encore que vous soyez Reine, il n'est pas indigne
» de vôtre Majesté d'estre veuve : ce que vous ne
» seriez pas si vous vouliez. Et pour moy j'estime
» qu'il ne vous est pas moins glorieux, principale-
» ment parmy les Chrestiens de vivre en veuve,
» que de vivre en Reine. L'une est de succession,
» & l'autre est de vertu. L'un vient de la noblesse
» de la race, & l'autre vient du don de Dieu. L'un
» est un bonheur de la naissance, & l'autre est un
» effet d'un courage masle. L'un est honorable se-
» lon le siecle, & l'autre est glorieux selon Dieu.
» Ne croyez pas qu'il y ait peu d'honneur dans le
» veuvage, dont l'Apostre dit : Honorez les veuves
» qui sont vrayement veuves. Et accomplissez le
1. Tim. 5. » precepte salutaire que donne le mesme Apostre,
» en faisant bien non seulement devant Dieu, mais
2. Cor. 8. aussi devant les hommes, devant Dieu comme
» veuve, & devant les hommes comme Reine.
» Considerez que le bien & le mal que fait une
» Reine, ne peut demeurer caché & que l'un & l'au-
» tre est exposé aux yeux de tout le Royaume. Souve-
» nez-vous qu'une veuve ne doit plus vouloir plaire
» à aucun homme, afin qu'elle puisse plaire à Dieu
» seul. Vous estes heureuse si vous faites de Jesus-

Christ vostre Sauveur, une muraille qui asseure «
vostre conscience; & un avant-mur qui repousse «
la mauvaise reputation. Car vous ne conduisez pas «
bien vostre Etat, si vostre Ame n'est pas bien con- «
duite. La Reine du Midy vint ouïr la sagesse de «
Salomon, afin qu'elle apprît à estre bien gouver- «
née, & qu'en suite elle gouvernât ses peuples. Or «
vous avez en Jerusalem un plus grand que Salo- «
mon, sçavoir Jesus-Christ crucifié. C'est à luy à «
qui vous devez remettre vostre conduite, & de qui «
vous devez rechercher les instructions & les lu- «
mieres pour bien conduire vôtre Royaume. Ap- «
prenez comme veuve, qu'il est doux & humble «
de cœur: Apprenez comme Reine, qu'il juge les «
pauvres selon sa justice & qu'il rendra des juge- «
mens équitables aux doux de la terre. Lors donc «
que vous penserez à la dignité de Souveraine, sou- « 1. Tim 5.
venez-vous de la qualité de veuve. Car afin de «
vous dire nettement ce qui m'en semble, vous ne «
pouvez estre bonne Reine, si vous n'estes bonne «
veuve. Que si vous demandez ce que doit faire une «
bonne veuve, apprenez-le de la bouche de l'Apô- «
tre qui dit: Qu'elle doit bien élever ses enfans, «
aimer l'hospitalité, laver les pieds des Saints, «
secourir les affligez, & exercer toutes sortes de «
bonnes œuvres. Si vous faites cela vous serez «
heureuse, & Dieu vous favorisera de ses graces. «

Envers MATHILDE *Comtesse de Blois, femme de Thibault Comte de Champagne.*

IL console cette Princesse du peu de satisfaction qu'elle témoignoit de l'un de ses fils fort jeune, & il luy conseille de le traiter avec douceur, & non pas avec severité. J'ay ressenty de la douleur, Epist. 300.

„ *dit-il*, toutes les fois que le jeune Prince vôtre
„ fils s'est oublié envers vous, & je n'ay pas esté
„ moins fasché de la faute de l'enfant que de l'affli-
„ ction de la mere. Ce qui neantmoins est excusa-
„ ble, la même fragilité de l'âge qui fait commettre
„ ces pechez de jeunesse, servant à les excuser. Ne
„ sçavez vous pas que l'inclination de l'homme est
„ portée au mal dés qu'il commence à avoir l'usage
„ de raison ? Il faut esperer qu'il se changera en
„ mieux par les merites & par les aumônes du Prin-
„ ce son pere. C'est pourquoy il faut offrir de plus
„ en plus à Dieu des vœux & des prieres pour luy :
„ parce qu'encore qu'il ne vous rende pas quelque-
„ fois les devoirs de l'affection de fils ausquels il est
„ obligé, une mere neanmoins ne doit, & même ne
Isa. 46. „ peut abandonner ceux de l'affection de mere. Car
„ peut-elle oublier le fils qu'elle a porté dans son
„ sein ? dit l'Escriture, & quand elle l'auroit ou-
„ blié, Dieu declare qu'il n'oubliera pas ses enfans.
„ Prions & pleurons devant le Seigneur, afin qu'il
„ rende ce jeune Prince, qui a les inclinations si no-
„ bles & si genereuses, imitateur de la vertu de son
„ Pere. Ce que nous esperons de sa bonté. Au reste
„ vous devez agir envers luy avec un esprit de dou-
„ ceur, & luy témoigner de l'affection & de la ten-
„ dresse, parce que l'indulgence de cette conduite
„ luy gagnera plus le cœur, & le portera plus à re-
„ gler ses actions selon la raison & la pieté, que si
„ l'on l'irritoit pas des reprehensions âpres & seve-
„ res. J'espere que par cette voye nous pourrons
„ nous réjouïr vous & moy d'un prompt & heureux
„ changement de son esprit. Et comment ne desire-
„ rois-je pas de tout mon cœur qu'il devînt meil-
„ leur de jour en jour, puis que je souhaite seule-

ment de le trouver toûjours tel envers tous les «
autres, que je l'ay trouvé envers moy ? Car je «
n'ay jamais rien desiré de luy en ce qui me regar- «
doit, qu'il n'ait fait tres-volontiers. Ie prie Dieu «
de le luy rendre. Au reste je l'ay toûjours exhorté «
à vous respecter comme il doit, & je l'y exhorte- «
ray encore. «

On ne sçait quel estoit ce fils dont il est parlé dans cette Lettre. Mais il y a lieu de croire que Dieu exauça les prieres de saint Bernard, & les vœux de cette Princesse. Car tous les enfans mâles de Thibauld Comte de Champagne, parurent sages & genereux, & quelques-uns mesmes furent eminens en pieté. L'aisné nommé Henry fut surnommé le liberal, & fut d'abord Comte de Blois, puis Comte de Champagne, aprés la mort de son Pere arrivée en 1151. Le second nommé Thibaud surnommé le Bon, fut grand Senechal de France en 1152. aprés la mort de Raoul Comte de Vermandois, Prince du sang, & ces deux freres furent gendres du Roy Loüis le Ieune, ayant espousé ses deux filles Marie & Alix, qu'il avoit euës de la Reine Eleonor: & ils étoient encore ses beau freres, à cause qu'il épousa Alix ou Adelle leur jeune sœur, mere de Philippe Auguste. Le troisiéme nommé Estienne Comte de Sancerre, estant devenu veuf se fit Chartreux, Le quatriéme nommé Guillaume fut un sage & vertueux Prelat, & gouverna la France durant le regne de Philippe Auguste son neveu, & fut Regent du Royaume durant son voyage en la Terre-sainte. Il fut éleu d'abord Evesque de Chartres, puis Archevesque de Sens, puis de Reims. Il fut aussi Cardinal & Legat du saint Siege en Fran-

ce & en Allemagne, & mourut en 1202. Le cinquiesme nommé Hugues fut Abbé de Cisteaux.

Envers la Princesse SANCHIE *sœur d'Alphonse Roy d'Espagne.*

QUELQUES Religieux ayant troublé sans raison & par envie ceux de Clairvaux, que le Saint avoit envoyez en Espagne, pour y recevoir un Monastere qu'une Dame avoit fondé, il supplie cette Princesse de faire cesser ce trouble par son autorité, ou par celle des Evesques des lieux, se soûmettant toûjours à l'ordre Hierarchique de l'Eglise, & il enseigne aux Princesses à favoriser les établissemens saints qui se font pour le service de Dieu.

Epist. 301. Ce qui a fait, *luy dit-il,* touchant la reception „ du Monastere de Toldane, n'a point esté fait par „ moy qui estois absens, & qui ignorois ce qui se „ passoit, mais par mes freres, qui se sont conduits „ par le conseil de plusieurs personnes Religieuses, „ qui ont eu le consentement & l'approbation de „ l'Evesque, & n'ont suivy que la demande & la „ volonté d'une noble Dame, qui a fondé cette Mai- „ son dans sa propre terre, & n'a rien fait en secret, „ ainsi que je l'ay appris, mais tout en public. Or „ mes freres croyoient pouvoir librement recevoir „ ce lieu, que la fondatrice asseuroit avoir esté fon- „ dé entierement libre, & sans estre sujet à aucune „ Eglise, & on dit qu'elle en avoit en main les ti- *Proverb. 3.* tres & les privileges. Mais parce que les Reli- „ gieux de Carraque se plaignent qu'on leur a fait „ injure, comme vous me l'écrivez, & que sans „ écouter le Sage qui dit: N'empéchez pas celuy „ qui veut bien faire, & faites bien vous mesme si

vous pouvez, ils nous contredisent dans une si sainte œuvre ; & que d'autre part les serviteurs de Dieu doivent éviter les contestations & les procez ; nous avons estimé devoir remettre cette affaire à vostre jugement, afin que par vostre entremise & par vostre autorité, on mette fin à cette frivole & cette injuste poursuite. (car on la tient telle) & que l'Ordre qui a esté receu dans une Maison de Dieu pour sa gloire & vostre salut, y demeure à l'avenir en paix & sans trouble. Car mon frere Nivard qui se louë beaucoup de vostre bonté, m'a écrit que je devois avoir toute confiance en vous, tant à cause de la bien-veillance particuliere dont vous nous honorez, que des promesses avantageuses qu'il a oüies de vostre bouche sur ce sujet. 2. Tim. 2.

Que si ces adversaires ne veulent pas se rendre à vos salutaires advertissemens (ce que nous ne croyons pas) nous consentons que tout ce differend soit terminé par le jugement des deux Evêques, dans le Diocese desquels ces deux lieux sont situez. Et ce sera, Madame, une action digne de vostre pieté, de confirmer & de maintenir fermement l'execution de ce qu'ils auront jugé & ordonné d'un commun accord. Car si vous craignez Dieu, vous ne souffrirez pas qu'on empesche un si grand bien, ny que cette bonne Dame soit frustrée de son desir, ny que les Religieux soient privez du fruit de leur devotion & de leur zele, ny que Dieu perde le sacrifice qui luy est si agreable, d'une institution pure & tres-reformée. Je vous supplie aussi, Madame, de répandre vostre charité sur cette nouvelle plante du Monastere de l'Epine, afin qu'estant secourus par

„ vostre assistance, ils puissent perseverer dans le „ service de Dieu, & dans l'observance de leur „ discipline.

„ Voila ce qu'on a creu devoir recueillir des Es- „ crits de Saint Bernard, pour faire connoistre par- „ ticulierement son esprit & sa conduite : Ce qui „ compose la plus excellente partie de la vie d'un „ illustre Docteur de l'Eglise tel qu'il a esté. On auroit pû tirer encore de ses Lettres & de ses Livres un extrait de ses sentimens touchant quelques points importans de la Morale Chrétienne & de l'Histoire Ecclesiastique, mais on a eu dessein d'abreger, & d'estre plûtost trop court que trop long. Au reste on ne desire autre recompense de ce travail en ce monde, sinon qu'il plaise à Dieu y répandre ses graces & ses benedictions, afin que ce Recueil soit aussi utile en François aux personnes sages & pieuses, que les escrits de ce Saint dont il est tout composé, l'ont esté dans tous les siecles en leur langue originale, & que par un effet & par une abondance de sa souveraine misericorde, tous ceux qui liront cet Ouvrage, en soient encore plus touchez par le cœur que par l'esprit, & qu'ils admirent tellement les qualitez excellentes & toutes divines de ce grand Saint, qu'ils s'efforcent en mesme temps de le prendre pour leur modele, & de se rendre ses humbles disciples par l'imitation de sa conduite & de sa vie.

FIN.



TABLE DES MATIERES.

LIURE PREMIER.

LIVRE SECOND.

Avant-propos de Bernard Abbé de Bonneaux, Auteur du second Livre de cette Vie.

LIURE TROISIESME.

LIVRE QUATRIE'ME.

LIVRE CINQUIEME.

Son esprit & sa conduite comme Abbé & Fondateur de l'Ordre.

LIVRE SIXIE'ME.

Son esprit & sa conduite comme Docteur & Pere de l'Eglise.

FIN.









